This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Fr 38.115
*

From the Fund given by
Francis Cabot Lowell
A.B. 1876 Fellow of Harvard College 1895-1911
and Cornelia Prime Lowell his wife,
to supplement his
Collection of Books
relating to
JOAN OF ARC

HARVARD COLLEGE LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Fr 38.115
*

From the Fund given by
Francis Cabot Lowell
A.B. 1876, Fellow of Harvard College 1895-1911
and Cornelia Prime Lowell, his wife,
to supplement his
Collection of Books
relating to
JOAN OF ARC

HARVARD COLLEGE LIBRARY

Digitized by Google

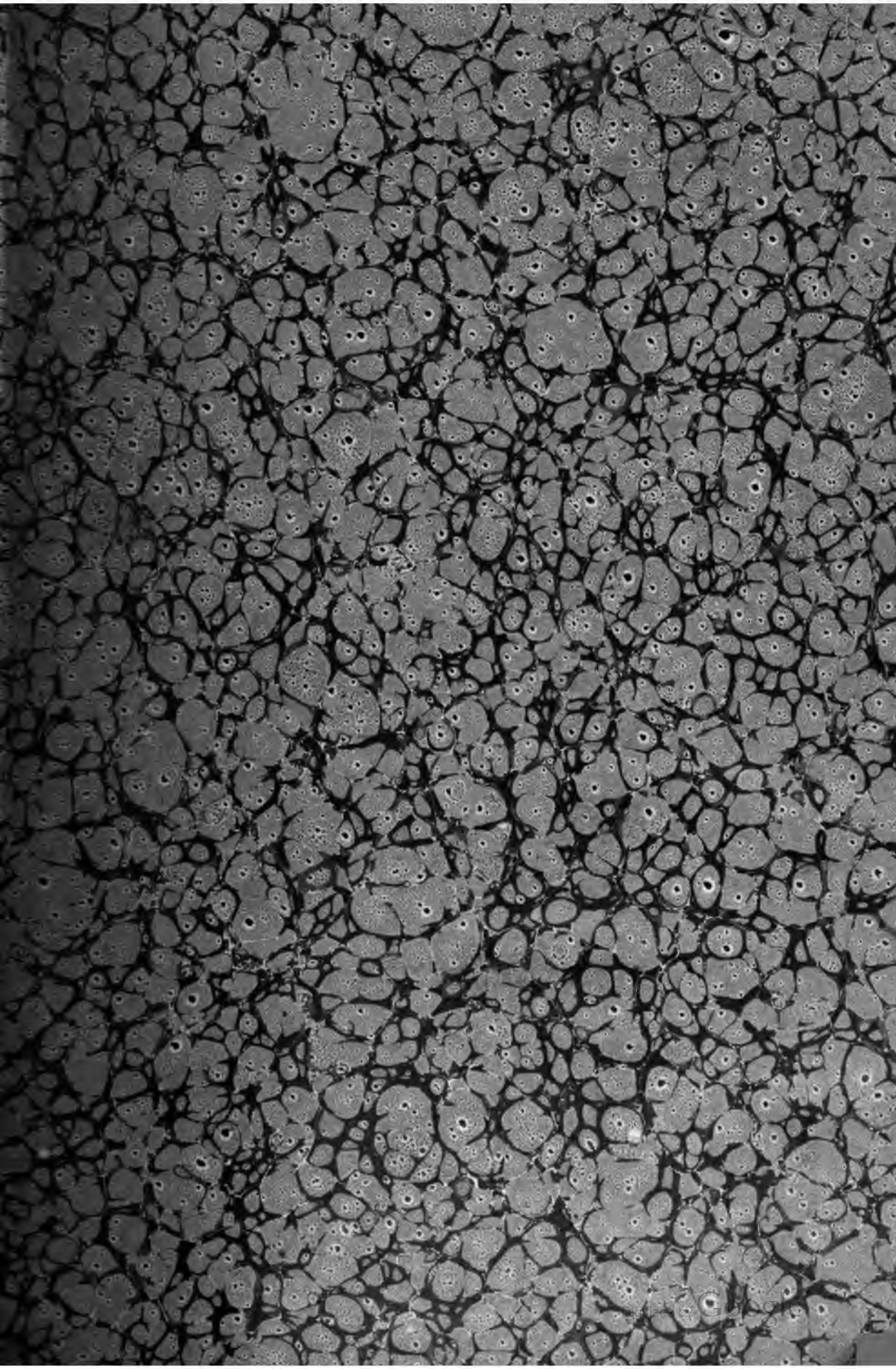

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU LYONNAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DU
LYONNAIS

RECUEIL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

(NOUVELLE SÉRIE)

TOME XXI.

LYON.
CHEZ AIMÉ VINGTRINIER, IMPRIMEUR,
QUAI SAINT-ANTOINE, 35.
PARIS.
CHEZ F. SAVY, LIBRAIRE,
RUE BONAPARTE, 20.
1860.

Digitized by Google

Fr 381.5

HARVARD COLLEGE
JUL 28 1914
LIBRARY.
F. C. LOWELL FUND

Digitized by Google

REVUE
DU LYONNAIS
RECUEIL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

Poésie.

—

UN NOM CHER AUX MALHEUREUX !

A LA MÉMOIRE DE MADAME ADELAÏDE YEMENIZ !

« O femmes ! les grands cœurs par la foule opprimée,
« Les proscrits, les souffrants sont ceux que vous aimez ! »
Victor de LAPRADE.

Qu'il soit loué le nom, le nom plein d'euphonie,
Entre tous, radieux,
Le nom qui fait rêver d'un bienfaisant génie
Le cœur des malheureux !

Vous dont le front est triste et la paupière humide,
Qui n'avez jamais ceint les couronnes de fleurs,
Vous qui souffrez, creusant votre sillon aride,
Où ne poussent, hélas ! que le deuil et les pleurs....
Ah ! pleurez l'ange absent de vos saintes douleurs,
Pleurez, le nom d'Adélaïde !

Pieux regrets des cœurs.... par le cœur entendus ! !
Quel beau livre on ferait si l'on pouvait décrire
Les bienfaits si nombreux de ses mains répandus,
L'espoir qui renaîssait sous son charmant sourire,
Sa voix qui consolait, plus douce que la lyre,
L'orphelin, le vieillard protégés, défendus,
Cette soif de pitié que le ciel seul inspire....
Et tant de nobles cœurs par elle à Dieu rendus !.

Digitized by Google

Quand du gaz la lueur blafarde
S'éteint au fond des noirs faubourgs,
Elle gravissait la mansarde
Comme l'ange du bon secours,
Et sa pitié que rien n'attarde,
Rassérénait les mauvais jours ! !

Quand sur l'orphelin, sur la veuve,
Sur le vieillard abandonné,
Sur le cœur que le fiel abreuve,
Son regard avait rayonné,
Tous renaissaient à l'espérance,
L'espoir rendait la confiance !...
Par elle au logis ramené
Le calme suivait l'abondance...
Et plus d'un doux front prosterné
La proclamait sa providence !

Ainsi tous pleuraient son absence,
Son nom d'amour environné.
Il est si beau le nom, et si plein d'euphonie
Si pur, si radieux...
Le nom qui fait rêver d'un bienfaisant génie
Le cœur du malheureux !

L'appel qu'elle pouvait entendre....
L'humble main qu'elle voyait tendre...
Par elle aussitôt satisfaits,
Sentaient longtemps vers eux s'étendre
L'auréole de ses bienfaits !

Ravis dans l'extase d'un songe,
Illuminés par son souris
Cœurs blessés, pauvres cœurs meurtris,
Cœur que l'outrage ou le deuil ronge,
Par l'espoir et la foi guéris,
Vous direz, de sa voix épris :
« Que la douleur n'est qu'un mensonge...
« Et que les pleurs même ont leur prix ! »

Des infortunes les plus grandes
Son âme atteignait les hauteurs !
Et si pour les humbles douleurs
Ne tarissaient pas ses offrandes...
Elle avait sa lyre et ses pleurs
Pour de saints deuils dans les splendeurs ! ! !

Digitized by Google

Elle relevait le courage
Des penseurs aux fronts abattus,
Ouvriers au noble langage,
Artisans aux mâles vertus,
Combien de fois sur son passage
Vos cris de douleur se sont tus ! !

Et maintenant chacun la pleure....
Plus d'un toit est sombre, attristé,
Lorsque le bronze a sonné l'heure
Où le pauvre était visité....
Mais son souvenir nous demeure,
— Ah ! ne craignez jamais qu'il meure !..
Car son nom, des anges fêté,
S'envole à l'immortalité ! !

Claudius-Antony Rénal.

Extrait *des Poésies de l'enfance* (sous presse).

LE TIGRE ET LE CHASSEUR

FABLE.

Dans un ravin du Nouveau Monde,
Un tigre, l'effroi des forêts,
Tomba dans la fosse profonde
Cachée à ses regards distraits.

Il s'élance, bondit, s'irrite,
Roule, rugit avec fureur;
Puis se dresse, écoute, palpite....
Il entend les pas du chasseur.

Blotti dans l'ombre du feuillage,
Ramassé, l'œil clos à demi,
On voit à peine son pelage,
On dirait qu'il est endormi.

Digitized by Google

L'homme paraît ; il tend la tête,
Plonge l'œil dans la profondeur,
Aperçoit sa proie et s'apprête
A la frapper d'un plomb vengeur.

Un quaker passait d'aventure,
Et, soit folie ou soit pitié,
Saisit l'autre : « Je t'en conjure,
Grâce ! dit-il, par amitié !

« Vois comme il tremble ! il est timide ;
Comme ses yeux sont caressants !
Comme sa fourrure est humide,
Et tous ses membres frémissants !

« Comme son regard te supplie !
Comme il est doux, comme il est beau !
Fit-il jamais, dans la prairie,
Le moindre mal au moindre agneau ?

« Plus que l'enfant qui vient de naître
Ce malheureux est innocent.
Il me suivrait comme son maître,
Et nous serait obéissant. »

— « Ce tigre est abreuvé de crimes,
Reprit le chasseur irrité.
Vois-tu le sang de ses victimes
Qui coule encore à son côté ?

« Qui protége un tigre est un traître.
Si j'avais pitié de son sort
Il te dévorerait peut-être... »
Et le tigre fut mis à mort.

Aimé Vingtrinier.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

LES ARQUEBUSIERS DE LYON

ET RELATION

de la feste que Messieurs les Chevaliers de l'Arquebuse ont donnée à l'occasion du prix qu'ils ont rendu à Lyon, le 25 août 1738.

(SUITE ET FIN).

I. Le prix qui donne occasion à la célèbre feste, et qui en sera une des plus réjouissantes pour les citoïens de notre illustre ville de Lyon, n'est pas une feste de fantaisie dont on pouvoit aisément se dispenser : c'est une debte que messieurs les chevaliers de l'arquebuse avoient contractée à Neufville, en l'année 1735, en méritant le premier prix, et dont ils doivent s'acquitter en le rendant dans l'enceinte de nos murs.

Les compagnies de chevaliers sont aussi anciennes que les armes dont ils se servent. Dès que les arquebuses furent en usage, on s'exerça à tirer, et, pour exciter l'ardeur des tireurs, on établit des prix , ce qui forma des compagnies de chevaliers dans les villes et une émulation pour mériter le prix.

Ces compagnies eurent bientost des motifs plus nobles ; elles devinrent nécessaires et rendirent des services importants. Ce qui se passa au siége de Dôle, sous les yeux de Louis XIV, est une époque si glorieuse à ces compagnies, que nous ne

Digitized by Google

devons pas l'oublier. Le Roy estoit inquiet de ce que les chevaliers comtois avoient tué à coups d'arquebuse un nombre considérable d'officiers ; on assura le Roy qu'il y avoit dans les villes circonvoisines des compagnies de chevaliers qui tiroient aussi juste que ceux, renfermés dans les murs de Dôle. Il leur fut ordonné de se rendre au siége de cette ville. Ceux de la compagnie lyonnoise ne furent pas oubliés. Dès leur arrivée ils tirèrent, et bientost ils firent cesser le feu des arquebuses comtoises. Un de nos chevaliers dénicha, du haut d'un clocher de la ville, un dangereux tireur qu'on vit tomber mort du coup qu'il reçut, ce qui tranquillisa les officiers.

C'est ce qui a porté nos magistrats à protéger la noble Compagnie des Chevaliers de cette ville dans l'exercice de tirer de l'arquebuse. Ils luy ont proposé des prix, fait bâtir une butte magnifique, ce qui a formé des tireurs sûrs, qui ont mérité des prix dans les villes circonvoisines, et, en dernier lieu, celuy de Neufville-sur-Saône, en l'année 1735.

Nos Chevaliers voulant rendre ce prix, supplièrent monsieur le Prévost des marchands, commandant de cette ville, de leur accorder, à cet effet, les permissions nécessaires, et de les honorer de sa protection. Monsieur le commandant, toujours attentif à tout ce qui peut être agréable aux citoïens, s'est presté gracieusement aux désirs de messieurs les Chevaliers, et il fixa le jour du prix au 25 aoust, feste de Saint-Louis. Messieurs les chevaliers des villes circonvoisines y ont esté invités, qui ont répondu à l'invitation par les majors de leurs compagnies, qui ont arresté leurs logements à Lyon.

Nos Chevaliers comprirent qu'ayant dessein de donner une feste pendant les jours du prix, qui en augmentât l'agrément, ils devoient profiter du tems pour faire travailler aux préparatifs, afin que tout fût en ordre à l'arrivée des compagnies. Il leur falloit une place propre à l'exercice de l'arquebuse, séparée du public, dans laquelle les compagnies invitées eus-

Digitized by Google

sent des logements commodes et agréables pour jouir de la société; place où on pût donner l'idée d'un campement militaire, où il y eût des tentes, des barraques, des corps-de-garde, et tout ce qui peut rendre un logement gracieux, à couvert des inconvénients qui en pourroient déranger la tranquillité. Monsieur le commandant a destiné une place pour le prix, et qui ne pouvoit estre mieux choisie ; place jointe à celle de Louis-le-Grand, dont les beautés et la situation favorable contribuèrent à rendre cette feste plus brillante. Elle est située au bout des Tillots (Tilleuls), et va jusqu'aux remparts de la ville. Le terrain est inégal ; il a esté aplauy, les hauteurs nivelées par le transport des terres, et tout l'espace formé en une esplanade parfaite, la quelle a quatre cents pas de longueur, sur cent de largeur. C'est sur ce terrain que l'on a bâty des logements, avec des agencement et une régularité des mieux entendus.

D'abord, se présente, à l'entrée, une façade qui impose, bâtie en bois peint en forme de pierre de taille. Elle est élevée de terre jusqu'à vingt-deux pieds, une plinthe en orne le bas et le haut est terminé par une corniche, surmontée de chaque côté, par des trophées d'armes et d'instrumens militaires. On a ouvert, à droite et à gauche, deux grands cabinets où sont logés des cafés, meublés avec autant d'art que de propreté.

L'entrée principale du camp, ouverte dans ce mur feint, est de cinquante pieds, et, à chaque côté, est élevé un corps du même mur, de vingt-deux pieds de hauteur et large de dix, au bas duquel on a ménagé, à droite et à gauche, deux barraques pour deux corps-de-garde. Sur la façade, en dehors, on a peint un grand pilastre d'un ordre ionique, qui supporte un piédestal, soutenu, en dedans et en dehors, de deux consoles en rouleaux, ornées de festons de feuilles de chesne, sur lequel est posé un fier lion avec ses longues crinières, peint en or.

Digitized by Google

Depuis cette entrée, on trouve, à droite et à gauche, des barraques pour les chevaliers, qui forment d'agréables logemens. Ils (ceux-ci) sont bâtis d'abord en demy cercle, et continuent en ligne droite jusqu'à cent cinquante pieds en avançant vers le rempart. Ces logements sont ouverts par seize portes à demy-cintre, avec leurs chambranles peints en grisaille ; les intervalles sont distingués par un pilastre ionique, d'où naissent des festons qui se communiquent, entre lesquels sont placés des cartouches peints en or. Ces logements ont douze pieds de hauteur, la corniche comprise, au dessus de laquelle est posée une balustrade peinte en marbre, avec dix-huit pots à feu placés par intervalles, qui en augmentent l'embellissement.

L'intérieur de ces logements n'a point esté négligé : tout y est orné de tapisseries, et même les lambris ; ils sont tout parquetés et meublés de bancs à appuy et de tables militaires, comme il convient à un campement. Dans la suite, on y a porté des chaises pour les dames.

En avançant vers le milieu de cette vaste esplanade, on y a construit une grande salle ouverte de tous les côtés, appelée le Pavillon de Mars, destiné pour le Conseil. Sa forme est presque carrée ; elle a trente pieds d'élévation, quarante-cinq de longueur et trente de largeur ; le fond est parqueté, la voûte arrondie. La façade est formée d'un grand portique cintré, haut de vingt-cinq pieds, sur douze de longueur ; les piliers qui soutiennent le tympan, de même que tout le fond, sont peints en murs de pierre de taille, avec les filets. Le fronton, orné de ses moulures, est chargé, au faîte, des armes du Roy. Les deux côtés de ce portique sont enrichis de deux colonnes d'un ordre corinthien, peintes en marbre et hautes de quinze pieds, et, à côté de chacune, une porte à demy cintre et son chambranle, peints en menuiserie ; et, au dessus, on a posé, à celle de la droite, les armes de Monseigneur le

Digitized by Google

Gouverneur, et sur celle de la gauche les armes de la ville, un grand panneau au dessus du faîte, et sur les corniches des trophées d'armes et d'instrumens militaires.

Chaque flanc de cette salle est ouverte par un grand portique de dix-huit pieds de haut sur huit de largeur ; le cintre parfait est posé sur deux montans avec leurs chapitaux. Aux deux côtés du portique, il y a deux ouvertures de portes à demy cintre, avec leurs chambranles, au dessus desquelles on a peint les mêmes trophées militaires. Tout le fond est peint en façon de mur de pierre de taille, avec ses filets. Le flanc opposé est construit et peint de la même manière.

L'aspect de la façade de cette même salle, du côté du rempart, est disposé comme celle qui est vue du côté des Tillots, et peinte dans le même goût. La seule différence des deux faces consiste en ce que, au lieu de colonnes corinthiennes, celle cy a deux pilastres d'un ordre ionique ; que le fronton n'est orné que d'une espèce de coquille qui embrasse les moulures du cintre, et que, à la place des armes de Villeroy et de la ville, on a peint au dessus des petites portes les mêmes trophées militaires.

L'intérieur de cette vaste salle, de ce Pavillon de Mars, enchérit sur l'ouvrage du dehors ; on auroit pensé qu'elle n'estoit que peinte, mais on est agréablement surpris de la voir tendue, et même toute le voûte, de tapisseries de verdure du meilleur goût ; et, comme si cette décoration estoit insuffisante, on a pourvu à l'obscurité des soirées par un nombre de lustres des plus brillants, dont cinq descendent de la voûte par des cordons, et un plus grand nombre sont distribués au long des logements destinés pour messieurs les Chevaliers, afin que tout y brille d'une abondante profusion de lumières, qui, réfléchies sur les cristaux, en multiplieront le surprenant éclat. Des meubles, nombre de chaises, des glaces, des bras, une grande table couverte d'un tapis ma-

Digitized by Google

gnifique, ne laissent rien à désirer pour rendre ce séjour commode et charmant.

Deux *pas* (1) estoient nécessaires pour l'exercice de messieurs les Chevaliers tireurs ; on les a construits derrière la grande salle, à cent vingt pas mesurés jusques aux cibles. Ils sont bâtis en forme de barraques, ouverts par les côtés, fermés au devant, à hauteur d'appuy, peints en grisaille, en façon de murs, ornés de trophées militaires ; et, depuis les deux *pas* jusqu'aux remparts, l'esplanade a esté fermée d'une haute cloison de planches et de barrières, qui en interdisent l'entrée. Le mur du rempart a esté abaissé à trois pieds de la terre, ce qui laisse à la vue la liberté de s'étendre au dehors, et fait une effet qui ravit et qui surprend.

Tant de préparatifs si heureusement exécutés pour former un superbe Champ de Mars, n'ont pu être finis sans le travail continuel d'un grand nombre d'ouvriers et sans les soins attentifs de nos chevaliers. Aussi, ont-ils eu la satisfaction de voir leurs préparatifs perfectionnés, la veille de l'arrivée de messieurs les Chevaliers des villes invitées aux prix, sans qu'aucun obstacle ait retardé la célérité de leur magnifique feste.

II. Dès le 23e aoust, plusieurs compagnies de Chevaliers, invités au prix, arrivèrent à Lyon. Celle de la ville de Montluet (Montluel) entra le matin par la porte de la Croix-Rousse, et y reçut les honneurs accoutumés : la garnison présentant les armes, les tambours battant aux champs, les Chevaliers, l'épée à la main, l'étendart haut et leurs tambours battant leur marche. Six Chevaliers, députés de la compagnie lyonnoise, saluèrent avec l'épée, et pendant les compliments réciproques les boëtes firent grand bruit, et, les six chevaliers à leur teste, ils furent conduits à leur auberge.

(1) Champs de tir.

Digitized by Google

Plusieurs autres compagnies de chevaliers arrivèrent, l'après-dinée, dans leurs voitures (1) sur la Saône. Douze chevaliers, députés de celle de Lyon, furent les attendre à leur débarquement; ils saluèrent les étendarts, complimentèrent messieurs les officiers, un grand nombre de boëtes tirèrent dans l'instant, et, les tambours battant chacun leur marche particulière, chaque compagnie fut conduite à son auberge par les Chevaliers députés.

La compagnie de Neufville, occupée, le 23e, à faire les honneurs dus aux Chevaliers, leurs voisins, ne partit de Neufville que le dimanche, 24e, de grand matin. Son équipage maritime avoit un air de guerre. Les Chevaliers, seuls, montoient une galiote magnifique; elle estoit précédée d'un bâtiment pour les équipages, armé, sur la proue, d'une pièce de campagne. Huit Chevaliers de la compagnie lyonnoise furent les recevoir; ils furent salués de leur canon, à quoi ils répondirent par le bruit des boëtes. Dès qu'ils eurent mis pied à terre, les tambours battirent aux champs; ils marchèrent, l'épée à la main, jusqu'à l'Hôtel-de-Ville, les chevaliers-députés à leur tête.

Là, M. le Commandant (2) les vit défiler; M. Valous, son neveu, capitaine de la compagnie, les officiers et l'étendart avec tous les chevaliers le saluèrent, et furent conduits à leur logis.

Dans cette même matinée du 24e, tous les capitaines des dix compagnies vinrent rendre leurs devoirs à M. le Commandant. La compagnie de Lyon s'estoit rendue exprès à l'Hôtel-de-Ville pour leur faire cortége. Cette visite faite, les dix capitaines, avec deux députés choisis par chaque compagnie, se rendirent dans une salle de l'Hôtel-de-Ville pour

(1) C'est-à-dire dans des bateaux.

(2) Camille Perrichon, alors prévôt des marchands et commandant de la ville de Lyon, en l'absence du gouverneur et de son lieutenant.

Digitized by Google

y convenir de la mise, du nombre des chevaliers tireurs au *pas*, que devoient fournir chaque compagnie, et pour contrôler les armes dont on se devoit servir. On apporta dans la même assemblée les cibles, qui furent tout de suite contrôlées par la signature de chaque capitaine, sur le poteau de chaque cible.

Dès l'après-dinée, toutes les compagnies vinrent se mettre en bataille sur la place des Terreaux ; elles passèrent en revue devant M. le Commandant, et delà, les cibles portées à leur tête, elles défilèrent pour aller au *pas*, tambours battant, l'étendart haut, les chevaliers l'épée à la main. Elles prirent leur marche de l'Hôtel-de-Ville par la rue Sirenne, gagnèrent le Plâtre, passèrent tout le long de rue Mercière et vinrent déboucher sur la place de Louis-le-Grand, par la rue Saint-Dominique ; passèrent devant les maisons neuves, qui sont du côté de la Saône, entrèrent par la teste de la grande allée de Tillots, au moyen d'une grande ouverture faite au parquet. Toute cette marche des compagnies fut admirée ; elles furent saluées, à leur entrée dans le camp, de plusieurs douzaines de boëtes ; M. le Commandant se mit à leur tête, et, après avoir fait le tour des cibles, chaque compagnie entra dans la barraque qui luy estoit destinée. Elles observèrent dans cet espèce de campement leur rang d'ancienneté. Messieurs de Trévoux eurent la première, à la droite ; messieurs de Toissey la première, à la gauche ; la troisième, à la droite, fut pour messieurs de Montluet (Montluel), la quatrième, à la gauche, échut à messieurs de Châtillon (les Dombes), la cinquième, à la droite, fut occupée par messieurs de Villefranche ; la sixième, à la gauche, fut à messieurs de Beaujeu ; la septième, à la droite, messieurs de Belleville l'occupèrent ; la huitième, à la gauche, fut remplie par messieurs de Neufville ; à la neuvième, à droitè, messieurs de Serain y furent logés ; messieurs de Lyon faisant les honneurs du prix,

Digitized by Google

furent placés à la dixième, à la gauche. Cet arrangement fait, on ouvrit le prix avec le cérémonial ordinaire. Monsieur le Commandant fut conduit au *pas* (qu'on veuille bien prendre ce mot dans son véritable sens), les officiers lui faisant cortége; il tira un seul coup et mit en cible, ce qui fut célébré par le bruit des boëtes, des fanfares, des trompettes et des timbales, hautbois, violons, et des chamades des fifres et des tambours. Ainsi finit la première journée.

III. Dès le matin du jour de Saint-Louis, toutes les compagnies, vers les sept heures, vinrent se mettre en bataille sur la place des Terreaux, avec leur appareil ordinaire et toujours magnifique. De là, elles gagnèrent le camp par le quay de la Saône. Cette marche du matin a esté observée tous les jours du prix. Dès leur arrivée au *pas*, on commença à tirer. Un chevalier de la compagnie de Trévoux ayant fait un coup de noir, tous les tambours ensemble, le tambour-major à leur teste, vinrent donner une chamade à cette compagnie, devant son logement, cérémonial qui a été observé à l'égard de chaque compagnie, toutes les fois qu'un de ses chevaliers a fait un coup de noir.

La variété d'habits des chevaliers de chaque compagnie, tous d'un bon goût, mais différens dans l'uniforme des compagnies, nous donna la curiosité d'entrer dans chaque logement pour les admirer, de même que le bon ordre qui y règne, ce que nous n'avions pu faire lors de leur superbe marche. Nous nous adressâmes d'abord à celui de la ville de Trévoux; deux chevaliers de cette compagnie, polis comme ils le sont tous, eurent la complaisance de nous dire que leur compagnie était de vingt-trois chevaliers; que M. de Bellet en estoit le capitaine, M. de Tavernau, lieutenant, M. de la Genette l'aisné, étendart, M. de la Genette le cadet, major, et M. l'abbé Coindre, sacristain de Trévoux, aumônier. La pro-

Digitized by Google

preté et le bon goût de l'habit des chevaliers fait briller cette compagnie. L'étoffe est d'un camelot biche foncée, doublé d'un taffetas d'Angleterre bleu-céleste, les boutons de poil, les vestes de gros de Naples, aussi bleu-céleste, chamarrées d'un galon de gaze d'argent, les boutons d'argent, leurs chapeaux bordés d'un galon d'argent mousquetaire, et les cocardes d'un ruban large uni, bleu-céleste, leur étendart d'un damas bleu brodé en argent, aux armes de la ville de Trévoux.

L'accueil gracieux de ces messieurs les chevaliers nous excita à nous présenter aux autres logemens. Nous fûmes reçu de messieurs les chevaliers de la ville de Toissey avec la même politesse. Leur compagnie est de douze chevaliers; M. de Velle en est le capitaine, M. Michet le lieutenant, M. Pinet, porte-étendart, M. Poyet, le major, et M. l'abbé Valentin en est aumônier. Les habits de messieurs les chevaliers sont faits d'un camelot d'Angleterre, de couleur marron, doublés de burat, les vestes d'un gros de Naples, aussi marron, chamarrées de galons d'or et boutons d'or, les chapeaux bordés d'un galon d'or, la cocarde bleu-céleste, avec une raie blanche et celle du bord en or. Leur étendard est carré et de damas gros-bleu, brodé en or, aux armes de la ville de Toissey.

Nous passâmes de là au logement de messieurs les chevaliers de la ville de Montluet (Montluel) au nombre de douze chevaliers. M. Laurens, qui en est le capitaine, nous reçut gracieusement; M. Vendat est son lieutenant, M. Blais, étendart, et M. Alabe, major. L'uniforme de cette compagnie est de drap d'Abbeville, couleur de noisette, les vestes d'une étoffe de soie à fleurs, de la même couleur, le tout relevé d'un bouton d'or tret, leurs chapeaux de castor bordés d'un galon d'or, et la cocarde de ruban noir. Leur étendart est carré, aux armes de la ville de Montluet, qui sont une croix pleine de Savoie, avec cette devise: *In hoc signo vinces.*

Digitized by Google

Nous vîmes sur la gauche la compagnie de messieurs les chevaliers de la ville de Châtillon. Elle est formée de dix chevaliers, qui ont pour capitaine M. Morel, lieutenant, M. de Lorme, porte-étendart, M. Bressau, et major M. Commerson; messieurs les chanoines Morel et Blondelas en sont les aumôniers. L'uniforme de cette compagnie est d'un camelot écarlate doublé de blanc, les vestes de basin blanc, les chapeaux bordés d'un galon en argent mousquetaire, la cocarde blanche. Leur étendart est carré, écartelé d'azur et de gueules à la croix pleine de Savoie, les armes d'Orléans brochant sur le tout.

Nous entrâmes ensuite dans le logement de messieurs les chevaliers de Villefranche, qui y sont campés au nombre de quatorze. M. Mignot (de Bussy), lieutenant-général du présidial, en est le capitaine; mais, absent pour les affaires de sa charge, monsieur le conseiller de Bussière en fait les fonctions, comme lieutenant; M. Jacquet est porte-étendart, et M. l'abbé de Belair, première dignité du Chapitre, en est l'aumônier. Les habits de messieurs les chevaliers sont faits d'une étoffe d'Angleterre d'un gris clair, doublés d'un gros de Tours bleu-céleste, les vestes du même gros de Tours, doublées de taffetas blanc, tout l'habit à boutons d'or tret, les chapeaux bordés d'un galon d'or mousquetaire, les cocardes de rubans mélangés de raies, bleu, violet et blanc; l'étendart est carré, de damas violet, bordé et brodé en or, avec les armes de la ville.

De là, nous fûmes au logement de messieurs les chevaliers de la ville de Beaujeu, qui nous accueillirent gracieusement. Leur compagnie est de seize chevaliers. M. le marquis des Prés en est le capitaine, M. de Pougelon est lieutenant, M. de la Combe étendart, M. Pressavin major, et M. l'abbé de Pougelon, théologal de Beaujeu, en est l'aumônier. L'uniforme de messieurs les chevaliers est magnifique: leurs habits sont

Digitized by Google

faits d'un droguet de soie à petits carreaux, d'une couleur brune, doublés d'un taffetas d'Angleterre jonquille, les vestes d'une étoffe de soie jonquille, chamarrées de galons d'argent ; leurs chapeaux bordés d'un galon d'argent mousquetaire les cocardes d'un ruban noir, le bord jonquille. L'étendart est blanc, à queue, semé de fleurs de lis d'or, avec les armes de la ville, brodées, et cette devise : *A tous venans Beaujeu* !

Messieurs de la compagnie de Belleville nous reçurent poliment dans leur logement. Ils sont au nombre de vingt-un chevaliers. M. le comte de Courcelles est capitaine, M. Gonet, l'un des recteurs de la Charité de Lyon, est le lieutenant, M. d'Epinay de Balmont lieutenant second, M. Grangier porte-étendart, et le major M. des Bret ; M. l'abbé Caze, prieur de Belleville, est aumônier. L'uniforme de cette compagnie est d'une étoffe anglaise à petits carreaux, belle et singulière, couleur de tabac d'Espagne, relevée par des boutons d'or tret ; la doublure d'un taffetas vert naissant, avec des vestes de gros de Tours de la même couleur, bordées d'un galon d'or qui foisonne sur les poches les chapeaux bordés de galons d'or mousquetaire, les cocardes rayées de vert. Leur étendart est carré, à fond vert ; une salamandre brodée en fait l'ornement, avec cette âme (1) au haut de l'étendart : *Jam ignis dilectatio et vita*, et, au bas : *Durabo*.

En retournant vers la gauche, nous vîmes la belle compagnie de messieurs de Neufville, au nombre de vingt-trois chevaliers. M. Valous le fils en est le capitaine ; il a pour lieutenant M. Verdat, et pour porte-étendart M. Fagon ; M. Pétrequin est major, et M. l'abbé Fagon en est aumônier. L'uniforme de cette compagnie est fait d'un droguet anglois gris blanc,

(1) On sait que *l'âme* d'une devise, *lemma*, est la légende qui accompagne la figure appelée *corps de la devise*.

Digitized by Google

à petits carreaux, la doublure de taffetas blanc, les boutons d'or tret, les vestes d'un droguet de soie de la même couleur et doublées de même. Les chapeaux bordés d'un galon mousquetaire en or ; les cocardes blanches, unies. L'étendart est carré, fait d'un damas blanc, brodé en or, avec les armes de la ville.

Nous finîmes les logements de la droite en rendant visite à messieurs les chevaliers de Serain, qui sont au nombre de seize chevaliers. M. de la Jarrige, ancien capitaine d'infanterie, l'est de cette compagnie ; il a M. Maison pour lieutenant, étendart M. Alard, et M. Dupré major. Les habits de ces messieurs les chevaliers sont faits d'une serge de Ségovie couleur de noisette, avec des boutons d'or; leurs vestes d'un droguet de soie, à fleurs de la même couleur, les boutons d'or. Chapeaux bordés d'un galon d'or mousquetaire ; les cocardes très riches, faites d'un ruban large gros bleu, bordé d'une broderie légère en or, et sur lequel est brodé au naturel une Sirène, et, pour âme : *Ex serenitate utimur.*

Enfin, le dernier logement est occupé par trente chevaliers de la compagnie de la ville de Lyon, lesquels, rendant le prix et en faisant les honneurs, nous reçurent gracieusement, ainsi qu'ils en usent envers ceux qui leur font visite. M. de Castillonj, cy-devant capitaine dans le régiment de Lionnois, comme capitaine de la ville de Lyon, l'est des chevaliers de l'arquebuse. M. Clausel en est le lieutenant, M. de Reynard porte-étendart, M. Gaultier le major, et M. l'abbé de Benoist, archiviste de la ville, en est l'aumônier. L'uniforme de cette compagnie est d'un camelot écarlate à boutons d'or, doublé de taffetas blanc ; les vestes sont d'un gros de Naples blanc chamarrées de galons de gaze en or. Leurs chapeaux sont bordés d'un galon d'or mousquetaire. Les cocardes sont superbes, faites d'un ruban large, fond cramoisy, richement brodées en or. L'étendart est carré, d'un damas cramoisi brodé en or, sur lequel est un lion brodé en or.

Digitized by Google

Nous ne pouvions qu'être satisfait des politesses de ces messieurs ; mais nous le fûmes singulièrement de la magnificence et de l'air martial de chaque compagnie, dans leurs superbes marches. Tous messieurs les officiers, en se conformant à l'uniforme de leurs compagnies, pour la couleur des étoffes, se sont distingués de plusieurs manières : les uns par des habits entièrement galonnés en or, d'autres par de riches étoffes de soie à fleurs ou de vestes brochées en or et en argent, nuancées d'éclatantes couleurs, et tous par les bords de chapeaux d'un riche point d'Espagne. Aussi, toutes ces compagnies ont mérité avec justice les applaudissemens du public.

IV. Comme nous allions voir tirer aux *pas*, nous en fûmes détourné par l'arrivée de Monseigneur le Cardinal d'Auvergne au camp. Dès que S. E. se présenta, toutes les compagnies bordèrent la haie, à droite et à gauche, les étendarts à leur teste, tous les tambours battant aux champs ; il fut salué par tous les étendards et par tous les chevaliers avec l'épée, et fut s'asseoir dans un fauteuil, dans la grande salle d'assemblée, avec M. le Commandant. Sur le désir que témoigna S. E. de voir tirer, deux chevaliers de la compagnie de Lyon entrèrent dans les deux *pas*, et firent en sa présence chacun un coup de noir. Monseigneur le Cardinal se promena ensuite par tout le camp, appuyé sur le bras de M. le Commandant, et, à son départ, on lui rendit les mêmes honneurs qu'à son entrée. On continua à tirer incessamment, et les fréquentes chamades des tambours annonçoient qu'il y avoit eu beaucoup de coups de noir.

Notre curiosité nous pressa d'aller admirer la place de Louis-le-Grand, et tous les préparatifs qui devoient augmenter les plaisirs de cette célèbre feste. Déjà cette place, qui n'étoit autrefois qu'un terrain vaste, champêtre et négligé, est métamorphosée en beau surprenant, qui fait présentement l'admi-

Digitized by Google

ration des étrangers, qui ne se lassent point d'en admirer la magnificence, et de convenir qu'aucune de l'Europe ne peut luy être comparée. Aucune, en effet, ne réunit autant d'agrément et de régularité. La statue équestre de Louis-le-Grand, élevée sur un magnifique piédestal de marbre blanc, travaillé sur les meilleurs modèles, orné de trophées, enrichi, dans les flancs, des figures en grand du Rhosne et de la Saône, jettées en bronze par les premiers maîtres ; une barrière brillante en fer doré, posée autour, contribue à la décoration de ce superbe monument de l'amour de nos citoïens pour le grand Roi qui y est représenté, ce qui en perpétuera la mémoire jusqu'à la dernière postérité.

Cette place, jadis trop vaste, a été diminuée de sa trop longue étendue par la construction de superbes hôtels, ce qui en fait le singulier ornement. Les divers embellissemens, d'un goût exquis, qui y ont esté faits, la rendent charmante par l'assemblage des beautés particulières de chaque partie. On y trouve plusieurs allées de tilleuls, bien percées, qui garantissent des ardeurs du soleil. Pour soulager la lassitude que cause un trop long promenoir, il y a des siéges commodes autour de jaillissantes fontaines, dont les eaux, qui s'élèvent et retombent en gerbes, et l'agréable verdure des boulaingrins qui les environnent, contribuent au plaisir de la vue. Et, afin que rien ne manque aux désirs des citoïens qui seroient incommodés, si le promenoir estoit exposé aux voitures publiques, cette belle place est environnée d'un pourtour d'une pierre blanche, artistement travaillée, ce qui sert encore d'autant de siéges, tandis qu'on a ménagé, au dehors, une vaste cour pour les carrosses, au moyen desquels les personnes de condition ont le plaisir de jouir, en se promenant à leur aise, des charmantes beautés de cette admirable place.

Si nous sommes surpris de tant de beautés réunies, nous ne le serons pas moins des préparatifs pour la feste, et de tout

Digitized by Google

ce qui a été imaginé pour procurer de nouveaux plaisirs à nos citoïens. Les jeunes personnes, pour la rendre plus célèbre, souhaitoient un bal; mais où le donner? La salle ordinaire est trop éloignée, on étoufferoit! M. notre Commandant a eu la complaisance de remédier à tous les inconvénients; il a promis de donner deux grands bals, en même temps, autour des fontaines de la place. Le terrain est sablé et battu, les siéges y sont placés en grand nombre, des instruments, dans des salons élevés, s'y feront entendre, la fraîcheur de l'eau des fontaines éloignera la chaleur, l'absence du soleil sera suppléée par d'éclatantes lumières, qui rapelleront le jour au milieu de la nuit; on n'a rien oublié.

Mais plusieurs citoïens n'aiment point le bal; ils en craignent l'agitation et le tumulte; peu touchés des sons harmonieux des instruments, ils cherchent des divertissements tranquilles; ne trouveront-ils point, dans tant de préparatifs ordonnés pour cette feste, d'autres occasions agréables dont ils puissent jouir? Sans doute! notre place en présente de toutes parts: on y voit une loterie de bijoux pour ceux qui aiment à jouer, des cafés où avec le jeu, on sert toutes sortes de liqueurs, des tentes dressées où, l'on trouve des rafraîchissements; et si le besoin de manger ou de boire presse, il y a des barraques et des tables où on en trouve abondamment.

Il faut encore satisfaire la multitude du peuple et le grand nombre d'étrangers accourus à cette feste, qui ne respirent que pour d'autres divertissemens. Ils veulent des illuminations, des feux d'artifice extraordinaires; ils seront surpris, et nous le fûmes, de voir dans l'enceinte de la barrière, autour de la statue équestre de Louis-le-Grand, les préparatifs d'un nombreux artifice, une quantité de caisses de fusées, des cartons sans nombre sur des piquets; des machines artificielles, gerbes, moulinets, soleils; un nombre immense de pots à feu autour des fontaines, disposés pour l'illumination,

Digitized by Google

qui devoit procurer, le lendemain, une continuation des mêmes plaisirs.

V. Nous avions résolu de demeurer sur la place de Louis-le-Grand, croïant de mieux juger de l'effet de l'artifice ; mais la foule du peuple estoit si prodigieuse, que ce seroit nous exposer à ne voir qu'imparfaitement, ce qui nous engagea à aller dans une des belles maisons de cette place, ce qui fut heureux, car nous fûmes placé à côté du balcon où estoient S. E. et M. le Commandant, au signal desquels, toute l'opération de l'artifice se devoit faire sous leurs yeux.

Elle commença vers les onze heures, par des serpenteaux tout extraordinaires, qui, entrant tout enflammés dans l'eau, en sortent et y rentrent sans s'éteindre. A les voir nager sur l'eau, on eût dit que c'estoit autant de petits cannetons qui cherchoient à paître ; ces serpenteaux, se plongeant de nouveau, faisoient leur dernier effet en l'air, par l'effet de divers pétards. Les eaux d'un grand bassin de la plus proche fontaine servirent à donner ce plaisir pendant un grand quart d'heure, ce qui ne parut qu'un instant.

Tout de suite brilla un nouvel artifice qui nous étonna, tant il nous parut surprenant : tout-à-coup, partirent du milieu de la barrière, autour de la statue de Louis-le-Grand, une multitude infinie de serpenteaux, qui, s'élevant en volutes par cent cercles d'un agréable feu, se replioient sur eux-mêmes, tandis qu'un nombre d'autres couroient sur le terrain, parmi le peuple, se relevoient, se mesloient à ceux qui, sans cesse, continuoient à partir, faisoient entrées comme un choc de bruit et de feu, qui formoit un spectacle réjouissant. Et, tandis que, dans le bas, l'artifice si multiplié et si bien conduit ravissoit les yeux, partoient de la même barrière des caisses entières d'un nombre de fusées de haut vol, qui, dans leur élévation, ouvroient leur sein avec

Digitized by Google

un grand bruit, enfantoient de brillantes étoiles, qu'on eût pris pour celles du firmament, tant elles produisoient une éclatante lumière dans les ténèbres répandus dans l'air pendant la nuit. On estoit saisy de joye dans ces moments.

Le public charmé des plaisirs que luy procuroit une si agréable feste, ne s'attendoit pas qu'on pût y ajouter plus d'agrément. Mais ce fut dans cet instant qu'un nouvel artifice luy en fournit de plus singuliers : de cette même barrière, s'élevèrent des gerbes de feu, dont les saillies, poussées en l'air, faisoient le même effet que celles de l'eau des fontaines ; des moulinets jetant des traits de feu, sans interrompre par leur impétuosité la justesse de leur mouvement. Ce ne fut pas tout : parut encore un artifice plus surprenant d'un soleil machinal, qui exprimoit, au milieu de la nuit, l'éclat de l'astre du jour ; le centre, immobile, brilloit de la plus vive et de la plus éblouissante lumière ; de ce centre éblouissant partoient, de tout son contour, des rayons sans nombre, dont la vivacité du feu représentoit sensiblement ceux du vray soleil (1). Nous en fûmes si saisis que nous applaudissions au peuple, qui faisoit retentir les échos de la montagne voisine pas ses cris : ah ! ah ! ah !, qui marquoient si bien sa surprise et son admiration. Ainsi finit cette première journée.

VI. On auroit présumé que le mardy 26e, la place de Louis-le-Grand ne seroit pas remplie de cette foule extraordinaire du peuple, comme elle l'avoit esté les deux jours de feste précédens ; mais, à peine fut-il jour, que l'on commença à s'y rendre par pelotons, ce qui s'accrut insensiblement comme les jours qui avoient précédé, tant nos citoïens estoient satisfaits des plaisirs déjà goûtés dans cette feste.

Les ordres donnés par M. le Commandant, soit pour le

(1) Est-ce que, dans ce temps là, on aurait, par hasard, entrevu la lumière électrique ?

Digitized by Google

camp et les environs, soit pour les quartiers éloignés, sont si exactement suivis qu'aucun fâcheux incident n'en put troubler la tranquillité. Les arquebusiers, (ceux-ci étoient les gardes du Consultat), commandés sont attentifs ; les détachements des quartiers campent sous la tente, dans les places voisines ; les quartiers de garde la montent en entier, et celuy de la rue Belle-Cordière la montera en parade dans ce jour du festin : précautions qui conservent les citoïens, et assurent les étrangers dans le tumulte inévitable des célèbres festes.

Messieurs les Chevaliers de la compagnie lionnoise donnent aussi toute leur attention à ce que messieurs les Chevaliers des autres compagnies soient contens de leur séjour. Dès leur arrivée en cette ville, ils font distribuer, chaque matin, aux compagnies du vin de Bourgogne et de la glace à suffisance, ce qui doit estre continué pendant la durée du prix. Ils sçavent que des chevaliers campés auroient lieu de se plaindre si les provisions pour le jour de l'alte (*sic*) n'estoient délicieuses et abondantes, les vins exquis, les mets, les fruits excellens, afin de faire bonne contenance au Champ-de-Mars. C'està quoy ils ont pourvu de leur mieux.

Toutes les compagnies observèrent, le matin de ce jour, le même cérémonial que le jour d'hier. Dès qu'elles furen arrivées au camp, messieurs les chevaliers nommés de chaque compagnie continuèrent à tirer *au pas*. Il s'y fit beaucoup de coups de noir, car on entendit souvent les tambours battre des chamades au devant de divers logements, lorsqu'un des chevaliers avoit mérité cette félicitation. On battit aussi des bans pour assembler messieurs les officiers sur des coups à décider, où tout se passoit avec bien de (sic) politesse et d'équité (1).

(1) On reconnait là une de ces locutions populaires locales, qui ne sont pas près de disparaître du vocabulaire lyonnais.

Digitized by Google

Les dames, et singulièrement les étrangers, témoignèrent, que l'empressement de voir les logemens de messieurs les chevaliers estoit contrarié par la foule du peuple et par les barrières fermées pour elles; messieurs les officiers des compagnies les leur firent ouvrir, et les gardes eurent ordre de les faire entrer. Le nombre en fut assez grand d'abord, ce qui augmenta insensiblement jusqu'à remplir tous les logemens. Messieurs les chevaliers, si polis en toutes leurs manières, en firent parfaitement les honneurs. Les rafraîchissements furent abondants et galamment présentés, ce qui n'empêcha pas messieurs les chevaliers d'aller remplir leurs devoirs aux deux *pas*, et de continuer à tirer jusqu'à la fin du jour.

Nous entendîmes alors tous les tambours des compagnies battant la retraite, et nous vîmes messieurs les majors qui conduisoient les cibles qui avoient servy ce jour là, garnies, à chaque trou de balle, par une cheville étiquetée du nom du tireur. Et elles furent portées, comme celles qui avoient servy hier aux *pas*, chez M. Ruffier, aide-major de la ville, et la clé du cabinet où elles furent renfermées fut de même déposée entre les mains de M. de Bellet, capitaine de la colonelle (1), seureté toujours observée.

VII. Pendant l'après dinée, on fut occupé aux préparatifs du grand souper que la compagnie de Lyon devoit donner aux compagnies des villes invitées. On fut attentif à tout ce qui pouvoit rendre le camp tont brillant ; la quantité de lustres pendans autour des tables parut insuffisante, et, quoique ces tables dussent estre éclairées de cinquante girondoles de cire blanche, on ajouta encore des lampions sur toute la façade de la grande salle, sur les moulures du grand cintre,

(1) C'est-à-dire du personnage de la Place Confort qui, ayant la prééminence sur les autres quartiers de la ville, s'intitulait : *compagnie colonelle*.

Digitized by Google

du fronton, des corniches ; et, à droite et à gauche, deux grandes fleurs de lis, posées au dessus des armoiries, en furent remplies. On en avoit aussi attaché aux corniches, au dessous des barraques, de même que sur les montans de la balustrade et sur les pots à feu. L'entrée du camp ne fut pas oubliée : deux grandes étoiles, posées sur les corps de garde, estoient garnies de ces lampions.

Dans le tems qu'un nombre d'ouvriers estoient occupés à cette opération, les tables furent placées et bien affermies. La figure estoit celle d'un fer-à-cheval, laquelle, dès l'entrée des logemens, s'étendoit en ovale tout au long, jusqu'à la grande salle, ce qui formoit une table de deux cent cinquante pieds de pourtour, et qui avoit quatre pieds et demy de longueur. Elle fut couverte de nappes, et les domestiques servans décorés de rubans. Dans les deux côtés de la salle, on disposa, à la gauche, une place pour la glace et les vins, et, à la droite, une table pour le service ; et un nombre de valets estoient de même préparés pour le service des convives du festin.

Tandis qu'on n'oublioit rien pour le service de la table, on travailloit à en exciter la joye par le bruit des canons et des boëtes, qu'on devoit amener au bout du *pas* pour tirer au signal qui seroit donné, lors des santés qui seraient bues, ce qui fut exécuté avec un grand ordre.

Ce fut vers les dix heures que les officiers de cuisine et de l'office servirent les tables. La quantité de convives et le tumulte ne purent permettre que l'ordre du service d'un festin fût observé. On ne servit qu'un ambigu, mais délicat et abondant : délicat, car les meilleurs et plus employés traiteurs s'en estoient chargés. Ils avaient rassemblé tout ce qu'on pouvoit servir d'excellent dans la saison, et l'avoient assaisonné du meilleur goût. A la délicatesse estoit joint un service abondant, puisque les tables furent couvertes de quatre cent quarante-cinq plats, sans les hors d'œuvre. La propreté et le

Digitized by Google

goût de l'officier parut singulière dans la gentillesse de l'arrangement, la délicatesse des compotes, des glaces, la beauté des fruits, et en tout ce qui fut servi de sa façon. L'honneur de servir à une si noble compagnie les avoit tous intéressés à le faire excellemment.

La première santé qui fut bue fut celle du Roy; ensuite celle de la reine, et, après, celle de Monseigneur le Dauphin et celles de Mesdames de France. Ces différentes santés furent bues au bruit de douze pièces de canon, des fanfares, des trompettes et des timbales, des chamades, des fifres et des tambours, et de celuy d'un nombre infini de verres, qui furent cassés en cette occasion. On beut ensuite à la santé de Mgr. le duc de Villeroy, de M. le Commandant, du Consulat et de chaque compagnie en particulier, et on tira douze boëtes à chaque santé et les verres furent aussi cassés.

Les logements de chaque compagnie estoient remplis de dames; messieurs les chevaliers, polis dans tous les temps, le furent parfaitement en cette occasion. Mieux attentifs qu'à eux-mêmes, ils servoient ces dames avec des soins infinis; les fruits furent ce qui leur fit le plus de plaisir.

Les bougies des lustres et les lampions allumés formoient, dans les commencements du repas, une si éclatante lumière, qu'on estoit charmé de ce brillant assemblage de clarté. Un vent frais qui s'éleva contraria l'agrément dont les conviés s'attendoient de jouir, mais qui ne diminua rien du plaisir de la table, n'y n'altéra pas la joye qui y régnoit. On préparoit cependant les illuminations pour le bal, autour des deux fontaines, comme un surcroit d'agrémens.

VIII. Illumination singulière dans sa matière et dans sa disposition. Il falloit des pots à feu pour résister au vent, dont la noire fumée et la mauvaise odeur fût ôtée; tels furent ceux qui formoient, sur le bord du grand bassin de chaque

Digitized by Google

fontaine, un cercle continu d'éclatantes lumières, tandis que nombres d'autres, posés sur de hautes planches, en arrière des siéges, brilloient avec le même éclat et paraissoient un objet surprenant en fait d'illumination. Un nombre de violons et d'hautbois, se faisant entendre, annonçoient le bal et invitoient à danser ; plusieurs demoiselles commencèrent, en attendant que le souper de messieurs les chevaliers fût fini ; après lequel un grand nombre d'acteurs augmenta celuy des danseurs, qui estoient déjà au bal, qui fut continué jusqu'au jour. Ce fut par là où la feste du mardy fut terminée.

Le mercredy, les compagnies commencèrent la journée par la même marche que les jours précédens, en allant à l'Hôtel-de-Ville et en retournant au *pas*, où, dès leur arrivée, messieurs les chevaliers, qui avoient encore des coups à tirer, continuèrent jusqu'à quatre heures après midy que le prix fut finy.

Alors, toutes les compagnies partirent du camp pour se rendre à l'Hôtel-de-Ville, tous nos citoïens applaudissant toujours à l'ordre superbe de leur marche, portant l'étendart haut, les chevaliers, l'épée à la main, et toutes les cibles du prix portées à leur teste. Dès qu'elles furent arrivées sur la place des Terreaux, elles se mirent en bataille en face de l'Hôtel-de-Ville, où, en présence de monsieur le Commandant, elles firent plusieurs évolutions, se postèrent, les étendarts à leur teste, la compagnie de Lyon faisant face, en haie. Les cibles furent alors toutes portées dans l'Hôtel-de-Ville, et échantillées sur tous les coups, en présence des officiers. Après cette opération, le premier prix fut adjugé à la compagnie de Belleville, le second à celle de Neufville, la troisième à celle de Lyon et la quatrième à celle de Serain. Tout de suite, les compagnies défilèrent devant monsieur le Commandant, en observant à son égard le même cérémonial militaire, et elles furent admirées dans leur retraite comme dans la magnificence de toutes leurs marches précédentes.

Digitized by Google

Messieurs les chevaliers de la compagnie de Lyon voulant finir cette dernière journée du prix avec une égale attention que les précédentes, pour procurer du plaisir à messieurs les chevaliers des autres compagnies, les avoient invités au grand bal qu'ils donneroient, le soir, dans la grande salle du camp. Ces messieurs s'y rendirent, et il y eut une grande compagnie. Les lustres et les lampions furent pourtant allumés, ce qui rendoit cette salle brillante, de même que tout le camp. Un nombre de violons et d'hautbois animaient la danse ; les rafraîchissements s'y trouvèrent abondants. Le bal continua une grande partie de la nuit. Ainsi finit cette magnifique feste.

XI. Le jeudy matin, les compagnies, qui avoient esté invitées aux prix, retournèrent chez elles, et furent accompagnées, à leur départ, avec le même cérémonial que messieurs les chevaliers de Lyon avoient observé à leur arrivée en cette ville.

Messieurs les officiers de ces compagnies, capitaines, lieutenans et enseignes, ayant esté invités, de la part du Consulat, à dîner à l'Hôtel-de-Ville, restèrent à Lyon pour répondre à cette invitation. L'État-Major de la ville y fut également invité. Pour donner une véritable idée de ce repas, il suffit de dire que l'on fut servy avec cette abondance, cette délicatèsse et cette assaisonnement que l'on sçait ordonner dans de grandes occasions.

(Tiré des Archives communales de Lyon, EE. 35. et communiqué par M. Rolle, archiviste adjoint.)

Digitized by Google

DOCUMENTS INÉDITS

RELATIFS

A L'ACQUISITION DE LA TABLE DE CLAUDE

PAR LES CONSEILLERS DE LA VILLE DE LYON,

Lus au Comité d'histoire et d'archéologie,

Par M. GAUTHIER,

archiviste du département du Rhône et de la ville de Lyon.

Tous les historiens de Lyon ont parlé d'une manière plus ou moins détaillée des circonstances relatives à la découverte de la Table de Claude « la première de nos antiquités nationales » suivant l'expression de M. Michelet. Mais ils ne sont pas tous d'accord sur la date de cette découverte. Paradin et Spon la fixent à 1529; le P. de Colonia et Brossette à 1528; Ménestrier (*Hist. cons.* p. 7) à 1529. Il ajoute (p. 108) que les Tables de bronze furent achetées en 1528. Les Nouvelles Archives du Rhône (II, 58) et les Notes et documents de M. Péricaud l'aîné reproduisent, d'après une copie de l'abbé Sudan, le texte d'une délibération des Conseillers de la ville de Lyon, du 12 mars 1528 (1529 n. s.) par laquelle il fut décidé que les *deux grandes tables d'areyn, trouvées depuis quatre ans en çà*, seraient achetées, etc. D'après ces paroles, la date de la découverte serait reportée à 1524. M. Monfalcon a suivi cette leçon dans son *Histoire de Lyon*. Mais lorsque le savant historien publia sa *Monographie de la Table de Claude*, il voulut s'assurer par lui-même de l'exactitude de cette copie en consultant le document original. Il reconnut que l'abbé Sudan avait commis une erreur en lisant *puys quatre ans en çà* et qu'il faut lire *puys quatre moys en çà*.

Digitized by Google

La date de la découverte est donc maintenant fixée au mois de novembre 1528.

Les deux documents que je vais avoir l'honneur de communiquer au Comité ne doivent pas être confondus avec la délibération consulaire du 12 mars 1528 (v. s.) quoiqu'ils contiennent des expressions et même des phrases identiques. Le premier est un *mandement* adressé à Charles de La Bessée pour le paiement des tables d'*areyn anticques*; le second *la quittance* du vendeur.

Quoique ces documents ne nous fassent connaître aucun fait nouveau d'une grande importance, ils m'ont paru cependant offrir assez d'intérêt pour être communiqués au Comité. Ils corroborent pleinement la nouvelle version de M. Monfalcon. Ils rectifient le nom du vendeur, auteur de la découverte, qui est Gribaud et non pas Gerbaud, comme on l'a écrit jusqu'à présent. Enfin ils complètent l'ensemble des renseignements que nous possédons relatifs à l'acquisition de la Table de Claude, par les Conseillers de la ville, sur la proposition de Claude Bellièvre. J.-P. G.

Documents inédits relatifs à l'acquisition de la Table de Claude, par le Consulat de la ville de Lyon.

Mandement.

Les Conseillers de la ville et communaulté de Lyon, à honorable homme, Charles de La Bessée, trésorier de la ville, salut.

Nous vous mandons par ces présentes que, des deniers de vostre recepte, vous baillez et dellivrez à Rolland Gribault, marchant de la dite ville, la somme de cinquante huit escuz

Digitized by Google

d'or sol vallant au feur de xlj sols tournois pièce, auquel pris ilz ont à présent cuors, cxviij^{l} xvj^{s} tournois, pour payement de deux grandes tables d'arein ou métail anticques et toutes escriptes, lesquelles puis quatre moys il a trouvées en faisant myner une sienne vigne en la Couste Saint-Sébastien, et lesquelles nous avons achaptées de luy pour autant qu'avons trouvé que ce sont antiquailles aussi belles qui guieres se treuvent et qu'elles sont dignes d'estre retirées pour estre affigées en quelque lyeu à perpétuelle mémoire, mesmement que en icelles il y a parolles servans à congnoistre l'ancienne dignité de ceste ville. Actendu aussi qu'il ne sauroit estre grande despence à icelle, veu que le métail que poyse vj^{c} xxx^{l}, vault a fondre xxxij ou xxxiiij escuz. Quoy voyant et que les gens savans en puissent avoir la lecture, que sera grande consolation aux gens de nostre ville quant ilz verront ung certain tesmoignaige de la dignité de leurs majeurs et servira d'exemple à vertu pour incitation des dits majeurs et, d'avantaige, sera grand honneur à toute la ville.

A ceste cause et pour autres bonnes considérations à plain contenues aux actes du Consulat de ce jourduy, a esté ordonné les retirer et achapter, moyennant aussi que le dit Roland promectra, comme jà il a promis, en faisant le marché, que s'il recouvre les pièces en tout ou partie que par rupture sont distraictes d'icelles tables, il les nous dellivrera en recevant tant seullement la valleur du métail à l'extime commune. Et que si nous voullons faire sercher les dits restes au fond où ont esté trouvées les dites tables, nous le pourrons faire à noz despens en desdommageant le dit Roland, si aucun dommaige il supportoit pour la dite serche. Et laquelle somme de cxviij^{l} xvj^{s} vous sera allouée en voz comptes, déduicte et rabatue en vostre recepte par les auditeurs d'iceulx esquelz nous mandons ainsi le faire sans difficulté, en raportant ces présentes et quictance souffisant. — Donné en

Digitized by Google

l'ostel commun où estions nous Claude Bellièvre, docteur, Benoist Rochefort, Antoine Senecton, Huegues Delaporte, Lyonard Montaignat, André Delerban, Iehan Mornay et Rolyn Faure (ou Favre), conseillers dessusdits, le xij^e jour de mars, l'an mil cinq cens vingt huit (1529 n. s.)

Et y a consenty le cappitaine Sala que au partir de la présente ordonnance est survenu.

Par mes dits sieurs les Conseillers.

Signés A. Senecton, R. Faure et Coulaud secrétaire.

Quittance de Roland Gribaud.

Je Roland Gribaud, soubzsigné, confesse avoir receu de Monsieur le Trésorier de la ville, Charles de La Bessée, cinquante huit escuz d'or soleil vallans cxviij^l xvj^s pour les deux tables métail anticques que j'ai vendues à Messieurs les Conseillers de la dite ville, mentionnées au présent mandement, et prometz que si je puis recouvrer en tout ou partie les pièces que par rupture sont distraictes des dites tables, je les délivreray à mes dits sieurs et que payant seullement la valleur du métail à l'extime commune. Et d'avantaige que s'ilz veullent faire sercher les dits restes au font où ont esté trouvées les dites tables, que le pourront faire à leurs despens en me dédommaigeant raisonnablement si aucun dommaige il m'estoit fait au moyen de la dite serche. Fait le xiij^e mars m. v^c vingt huit (1529 n. s).

Signé : Roland Gribaud.

Digitized by Google

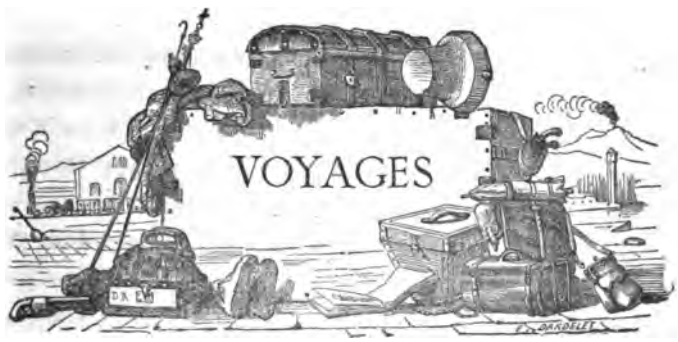

NOUVELLES PÉRÉGRINATIONS

DU PEINTRE BIARD.

Chacun sait, en France, quelles ont été les longues caravanes du peintre Biard, notre compatriote, qui, à dix-huit ans, luttait péniblement, à Lyon, contre des préventions d'école, et qui, de vingt-cinq à vingt-huit, voyageait dans l'Archipel grec, la Syrie et l'Égypte, pour explorer, plus tard et avec une réputation déjà acquise, toutes les contrées de l'Europe, y compris les glaciers du Spitzberg.

On ne s'étonnera donc pas d'apprendre qu'il vient de parcourir, à leur tour, les deux Amériques, et particulièrement celle du sud, en vue de nouvelles études sur l'art dont il a été jusqu'à présent l'un des maîtres les plus populaires, tantôt en provoquant un fou rire par le côté drôlatique de ses tableaux, tantôt en reproduisant des faits historiques, tels, par exemple, que celui d'Abraham Duquesne qui, devant Alger, en 1682, forçait le Dey à rendre à la liberté les Chrétiens esclaves dans ses États.

Pendant son premier séjour à Rio-Janeiro, Biard, admis en quelque sorte dans l'intimité de Don Pèdre III, empereur

Digitized by Google

du Brésil, y a habité son palais, y a fondé, sous ses auspices, une Académie des beaux-arts et, outre les larges bénéfices que lui procuraient sans doute ses travaux, « y avait des « laquais noirs et blancs ainsi que des chevaux blancs et « noirs toujours à ses ordres, » pour me servir des expressions de Mme E. d'Oilly, auteur d'une récente notice sur lui.

Mais ce luxueux bien-être ne pouvait lui suffire longtemps. La baie de Rio, si remarquable par les rocs escarpés qui l'entourent et le calme azuré de ses eaux, ne le distrayait pas de son but principal. C'étaient les régions inconnues du Nouveau-Monde qu'il voulait connaître. Aussi était-il, six mois après, dans les solitudes brésiliennes d'Espirito Santo, au milieu de ces forêts vierges dont les phénomènes de végétation se perpétuent sans qu'on puisse en déterminer les causes réelles. Et ce n'était pas seulement avec le bâton du pèlerin à la main, qu'il y protégeait sa marche; c'était à la manière des naturels du pays, c'est-à-dire, à demi-nu, un fusil en bandouillère, vivant de pêche et de chasse, se défendant souvent contre les sauvages, le révolver au poing; se préservant à grand peine des tigres, des jaguards, des serpents, et assailli d'insectes plus ou moins vénimeux qui le couvraient de leurs piqûres, car il n'y a là, dit-il, aucun élément de civilisation ni moyen de vie matérielle possibles, en dehors de la lutte et de l'imprévu. Les forêts qui avoisinent le Rio Saguassû, sont des fourrés inextricables, des mornes qu'il faut gravir en se frayant un passage à coups de sabre, pour atteindre aux ravins marécageux. Leurs végétations gigantesques débordent de telle manière sur les rivières, qu'on n'en peut apercevoir les bords et que, parfois même, d'immenses cocotiers ou mangliers se rejoignent par leurs cimes comme pour servir de ponts suspendus aux singes des deux rives opposées.

A l'aspect d'une telle nature, le voyageur se croit trans-

Digitized by Google

porté dans un jardin féerique. Les troncs d'arbres sont habillés, non de leurs propres feuilles, mais de parasites sans nombre, d'où s'échappent des fleurs aux teintes vives et tranchées qui, — toujours suivant Biard, — donnent l'envie démesurée de se coucher sur elles, d'y être balancé au souffle du vent, comme on l'est dans un hamac, en ce que les moindres arbustes sont grossis outre-mesure par les lianes qui les couvrent d'une seconde écorce et au bout desquels, alors même qu'ils sont brisés ou desséchés, on voit les fleurs s'épanouir et vivre on ne sait comment, si ce n'est de l'air, attendu qu'elles n'ont autour d'elles aucun élément de végétation.

Les orchidées dont parle Biard, retombent en grappes roses ou saffranées du tronc des bambous et d'une hauteur considérable. Elles sont fasciculées, en épis ou en pendicules, ainsi que l'indiquent les études du peintre exécutées sur place, et qui sont aussi curieuses que considérables dans leur développement, malgré les altérations que leur ont fait subir les fourmis-termites pendant son sommeil sous la tente.

L'admiration causée par des spectacles aussi grandioses, admiration à laquelle les âmes cèdent toujours, quelles qu'elles soient, reste soumise, au surplus, à des mécomptes que notre voyageur a éprouvés lui-même, car, pendant qu'escorté de deux Indiens, il suivait les étroits sentiers tracés par les tapirs au milieu des forêts vierges d'Espirito-Santo, un serpent monstrueux, le souroucoucou, apparut soudain au conducteur qui le précédait, lequel ayant tiré sur lui presqu'à bout portant, l'abbattit à ses pieds.

Ce trigonocéphale, que Biard dépouilla de sa peau nonobstant l'effroi et la résistance de ses guides, n'a pas moins de quatre mètres de longueur. Il existe maintenant empaillé dans son atelier des Plâtreries, où je l'ai vu mêlé aux mille et une choses remarquables recueillies dans ses lointains voyages.

Digitized by Google

De retour à Rio-Janeiro, Biard en repartit bientôt, après avoir achevé différents ouvrages importants, entre autres, les portraits en pied de l'Empereur, de l'Impératrice et des jeunes princesses du Brésil. Il est regrettable que ces œuvres peintes, dont je n'ai pu juger que par de simples photographies, restent inconnues à la France. Une seule de Don Pèdre III, également peinte et conservée par son auteur, pourra en faire préjuger l'importance artistique. L'empereur du Brésil y est représenté, debout sur le trône, dans un costume qui se rapproche de celui de notre François Ier, et qui se compose d'une tunique en soie, brodée d'or, tombant, à mi-cuisses, ainsi que d'un maillot couleur de chair. La pèlerine couvrant les épaules du souverain, est en plumes de toucan, surmontée d'une colerette en dentelles d'Angleterre et du collier de l'ordre de la Rose, près duquel figure, en sautoir, le grand cordon du Cruzéro. Le trône a été calqué sur celui de Napoléon Ier. Il embrasse de ses larges et soyeuses draperies, cette composition magistrale où tout est éclairé par une grande lumière, et où dépasse, en saillie, à l'extrémité du sceptre, le sphinx appartenant, si je ne me trompe, aux armes de la maison de Bragance.

Les autres excursions de Biard, dans le but de compléter ses études comparatives sur les Nègres, les Indiens et les blancs, n'ont pas été moins aventureuses ni moins scabreuses que celles dont je viens de présenter la rapide analyse. Pour apprécier au vrai la nature primitive, il ne se contenta pas de remonter le fleuve des Amazones, depuis son embouchure jusqu'aux frontières du Pérou. Arrivé là, il rétrograda, et au moyen d'un canot, frété à ses frais, et conduit par trois matelots indigènes que lui avait procurés le Gouverneur des provinces traversées par le Rio-Négro et le Madéira, il visita, pendant trois mois consécutifs, les tribus des Araras, des Manaos et des Mundrucus, couchant, la

Digitized by Google

nuit, dans sa frêle embarcation, afin d'échapper au supplice des moustiques et, le jour, entrant en contact avec la terre ferme pour y reproduire, par le pinceau, le crayon ou la photographie, les sites les plus pittoresques ainsi que la physionomie des habitants mi-sauvages et civilisés, selon le croisement, plus ou moins prononcé, de leurs races, comme il avait fait déjà des Indiens Butocudos, Puris, Cabocles et Bugres du Spirito-Santo.

Ce fut alors que la fièvre l'ayant surpris sous une température équatoriale de 35 à 36 degrés de chaleur, il se dirigea sur le Canada couvert de neige, et où il arriva après avoir essuyé les terribles ouragans qui, à cette même époque, causèrent de si grands ravages dans l'Archipel des Antilles.

Son parti pris de visiter l'Amérique du Nord avant de rentrer en France, était également justifié par le désir de connaître le sort réel des Nègres qui, dans la Virginie, la Caroline, les Florides, la Géorgie, le Mississipi et le Texas, sont encore l'objet de trafics illicites, quoique la traite soit abolie en principe dans tous les États de l'Union. Je suppose que l'achèvement de trois œuvres capitales commencées en France et ayant pour sujet les diverses phases du trafic dont je parle, a dû contribuer, en outre, à cette résolution.

Biard, qui a le talent de grouper ses personnages sur la toile, a aussi celui d'identifier le spectateur aux situations et aux sentiments qu'il veut peindre. — On verra, pour la première fois peut-être, dans l'intérieur d'un vaisseau négrier, dans le mode d'embarquement et d'entassement des Noirs, dans le spectacle de leur vente aux enchères publiques, de même que dans la rigueur avec laquelle on sévit contre les déserteurs, tout ce que les raffinements de la civilisation sur l'ignorance, peuvent créer de moyens spéculatifs et barbares.

Pour ne parler que du navire négrier, vu transversalement afin d'en faire mieux comprendre les profondeurs, chacun

Digitized by Google

reconnaîtra que le peintre a jeté dans la pénombre des demi-teintes une épouvante réelle. Les malheureux qu'on y garrotte à la façon des pourceaux conduits au marché, sont vivants et plaintifs. Il n'y a au milieu d'eux, ni confusion, ni absence d'air, ce qui, eu égard aux raccourcis, constitue un véritable tour de force. Si Biard n'a terminé cette composition émouvante, sur les lieux mêmes où la traite se commet encore subrepticement, il a dû, dans tous les cas, puiser à bonnes sources les données sur lesquelles elle repose, et il le pouvait d'autant mieux, que dans ces derniers temps la capture d'un navire négrier, le *Wilde Fire*, a encore été opérée dans les parages du Congo, et que sur cinq cent dix-neuf nègres de Guinée, dont se composait sa cargaison, il en avait déjà perdu quatre-vingt-un morts de leurs souffrances au fond de ses cales (1).

Deux tableaux de Biard, à demi-terminés, témoignent des résultats qu'il a obtenus en Amérique, sous le rapport de l'exécution et de la couleur. L'un est la représentation d'une forêt vierge. Des Incas, — ou Péruviens primitifs, — y sont supposés en adoration devant le soleil dont les chauds rayons traversent le milieu de la forêt, reproduite avec ses lianes et ses orchidées aux fleurs pyramidales. L'autre, conçu dans les mêmes conditions de lumière, et où les palmiers surabondent, a pour sujet un Européen naturaliste en contemplation d'un insecte qu'il examine attentivement à l'aide d'une loupe grossissante, pendant que ses deux guides se serrent l'un contre l'autre, épouvantés à la vue d'une tête de tigre qui se montre à eux à travers le feuillage. Au premier plan, sont des masses de fleurs variées et brillantes, que semble avoir explorées déjà le naturaliste ravi d'admiration.

Par la nature de la scène, cette dernière œuvre pourra

(1) Voir le *Moniteur universel* du 2 juin 1860, qui reproduit l'article du *Courrier des Etats-Unis* sur le fait signalé.

Digitized by Google

servir de pendant au tableau de la *Jeunesse de Linnée*, l'un des plus remarquables de Biard. Je la crois destinée au même succès ; et si aujourd'hui que les coloristes prévalent ainsi que la peinture large et réaliste, on tient compte à son auteur du courageux enthousiasme qui, à cinquante-six ans, l'a conduit dans le Nouveau Monde, lui en a fait braver les périls de toute espèce, et l'a tenu longtemps éloigné de son pays, ainsi que d'une fille qui lui est chère à juste titre, on me saura gré d'appeler, l'un des premiers, l'attention publique sur ce talent exceptionnel et novateur, qu'on n'a pas sans raison comparé au Wilkie écossais pour l'ingéniosité et le naturel de ses créations, en ce qu'il entre toujours dans le vif de son sujet pour le rendre palpable au cœur et aux yeux. — Ainsi, dans sa Vente des Nègres, les regards des enfants et des mères qu'on sépare, des acheteurs excités par la convoitise du lucre ou encore par la concupiscence, s'enchevêtrent sans désordre et expriment des sentiments distincts au milieu de ce trafic de chair humaine. Le marchand américain n'y ressemble pas au quaker miséricordieux, et dans la chasse aux Noirs, on frémit malgré soi en voyant de quelle manière les lévriers dressés pour surprendre les esclaves en rupture de ban, les déchirent sous leurs dents voraces.—Ce sont bien des esquisses de mœurs publiques et privées, aussi profondément senties, aussi franchement accusées que possible. Toute désordonnée qu'elle est parfois, l'intelligence de Biard va au fond des choses, même au milieu de ses crudités philosophiques ou triviales. L'homme qui a peint les *Honneurs partagés*, la *Revue de la Garde nationale*, l'*Embarcation attaquée par des Ours blancs dans les mers polaires* ; qui reste, aujourd'hui encore, des heures entières à faire causer, comme un enfant, son singe ou son Arara aux plumes multicolores, redevient tout à coup, dès qu'il a le pinceau ou le crayon à la main, l'artiste le plus sérieux, le plus positif,

Digitized by Google

quoique disposé toujours à accepter les conseils qu'on lui donne, à raison de ce que l'esprit d'école ne l'a jamais dominé.

C'est après avoir visité son atelier, établi maintenant aux bords de la Seine et sous les ombrages de la forêt de Fontainebleau, que j'ai rédigé cette notice, non comme écrivain ayant participé aux appréciations artistiques de l'époque actuelle, mais comme confident d'une pensée que je crois être encore dans toute sa sève, en ce qu'elle raisonne l'art de manière à marcher au niveau de son progrès par l'étude approfondie qu'elle vient de faire de l'homme à l'état de nature et de la lumière sous les zones tropicales, ainsi qu'elle commençait cette même étude, il y a vingt et un ans, au 71e degré de latitude nord, sous la hutte des Lapons.

Sylvain Blot.

Digitized by Google

DE

L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE A LYON

D'APRÈS QUELQUES CONSTRUCTIONS MODERNES.

ÉGLISE DE LA DEMI-LUNE. – ÉGLISE DE SAINT-GEORGES.

La construction de ces deux églises, mais notamment celle de la succursale de la Demi-Lune, nous reporte plus particulièrement à cette époque déjà loin de nous, où commençait à se dessiner, dans notre ville, ce mouvement intellectuel qui entraînait les esprits vers l'étude du moyen-âge.

Pour faire apprécier, comme il convient, le mérite réel de ces deux édifices dont la presse locale ne s'est que peu ou point inquiétée dans le temps, il ne nous semble pas inutile de jeter un coup d'œil rétrospectif sur l'état de l'architecture religieuse à l'époque où ils se sont élevés.

L'art ogival qui était resté si longtemps en oubli et que l'on avait dédaigné d'étudier sérieusement, ne devait trouver à sa réapparition que peu d'artistes en état de le comprendre et de l'interpréter d'une manière avouable. Aussi, par respect pour des talents fort honorables d'ailleurs, tairons-nous les premiers essais en ce genre, tentés par quelques uns de nos architectes de l'ancienne école.

Il ne pouvait guère en être autrement, car ce n'est pas tout d'un coup que l'on parvient à rompre avec ses vieilles

Digitized by Google

rancunes artistiques et que l'on en arrive de prime abord, à exprimer avec une vérité saisissante ce que l'on a si longtemps méprisé ou méconnu.

Les jeunes imaginations devaient s'ouvrir plus facilement aux effluves d'un art si poétique; leurs études d'ailleurs moins exclusivement imbues du grec et du romain classiques que celles de leurs devanciers, pouvaient les diriger plus librement vers un tout autre ordre d'idées.

Aussi bien, est-ce en grande partie à des adeptes de la jeune école que nous devons les plus brillantes et les plus suaves interprétations du style de nos cathédrales.

Nous nous rappelons encore avec quelle sollicitude affectueuse on s'enquérait des noms des artistes qui vinrent les premiers nous initier, par leurs œuvres, à toutes les beautés de l'art religieux, et avec quelle satisfaction marquée, avec quel noble orgueil on saluait alors ces premières inspirations.

Le moindre projet de construction dans le goût des idées nouvelles, trouvait partout l'accueil le plus empressé, le plus sympathique ; chaque restauration exécutée à quelques unes de nos vieilles églises, excitait l'intérêt général ; on comprenait que c'était là le commencement d'une prochaine et complète réhabilitation de cette merveilleuse architecture.

Cet art, cependant, que l'on aimait à voir renaître de ses ruines et pour lequel le sentiment populaire commençait à se passionner, n'était pas encore *officiellement* reconnu dans les hautes sphères administratives ; cet art qui est véritablement notre art national, n'avait pu reconquérir encore son droit de cité ; il n'avait pas d'existence *légale !*

Loin de là, on l'excluait impitoyablement de tous les concours d'architecture et c'était une des conditions expresses d'admission imposées aux concurrents.

On lui faisait une guerre à outrance, on l'avait déclaré barbare cet art si mystique et si savant !

Digitized by Google

Pour se faire une idée de la déconsidération dont on s'efforçait en haut lieu d'envelopper le style ogival, on n'a qu'à lire le rapport de M. Raoul Rochette, présenté, en 1846, à l'Académie des Beaux-Arts.

Dans ce mémoire intitulé : *Considération sur la question de savoir s'il est convenable, au XIXe siècle, de bâtir des églises en style gothique*, le célèbre antiquaire déclare que : « sous le rapport de la solidité, les églises gothiques man- « quent des conditions qu'exigerait aujourd'hui l'art de « bâtir (1). »

Or, la construction de l'église de la Demi-Lune qui va nous occuper, remonte à 1842, c'est-à-dire bien antérieurement au rapport-anathème du docte académicien que nous venons de citer. Le moment n'en était pas mieux choisi.

Débuter en effet dans un art proscrit par la science toute-puissante des académies et des écoles d'Architecture selon Vitruve et Vignole, c'était alors, de la part d'un artiste plein de talent et d'avenir, plus qu'un acte de courage, c'était de la témérité, car il ne risquait rien moins que de briser sa carrière artistique.

Mais ce qui allait contribuer surtout à donner peu de retentissement à une semblable entreprise, c'étaient les conditions exceptionnelles d'économie dans lesquelles l'édifice devait être construit.

Les projets de monuments en style gothique, on le savait, étaient alors irrévocablement condamnés d'avance au sein du Comité des bâtiments civils : il fallait se résigner à ses propres ressources ou conformer son plan au style officiel des architectes patentés et assermentés.

L'église dont nous parlons, ne put donc s'élever qu'à l'aide de souscriptions individuelles et volontaires, arrivant

(1) *Revue de l'art chrétien*, par M. l'abbé J. Corblet. Décembre 1859.

Digitized by Google

au chiffre de 50 à 60,000 francs; souscriptions auxquelles, nous devons le dire, une de nos plus honorables familles lyonnaises a bien voulu participer dans une importante mesure.

Ce modeste édifice, nous ne nous en cachons pas, a toujours eu, pour nous, un attrait particulier qu'il empruntait même aux circonstances difficiles au milieu desquelles il s'est produit, ç'a été la première manifestation du style religieux qui soit venu frapper nos regards d'une manière attachante et dont nous ayons gardé un souvenir que le temps n'a pu encore effacer; c'était enfin le prélude d'un talent précoce, d'une imagination richement dotée où se révélait déjà le chef d'école distingué que l'on devait compter bientôt comme une des gloires artistiques de notre cité, les moins contestables.

L'étroit programme dans lequel devait se renfermer le devis de la construction, ne laissait à l'architecte qu'une liberté d'action très-limitée; ce n'était pas le cas de chercher à imiter servilement le style même le moins orné de la période ogivale, car on eût inévitablement dépassé le chiffre des ressources sans avoir pu créer une œuvre qui reflétât, d'une manière satisfaisante, le caractère architectural adopté.

Notre jeune architecte n'avait pas besoin, d'ailleurs, de ces réminiscences de l'art gothique si énergiquement stéréotipé sur les murs de nos vieilles églises du moyen-âge, pour donner la vie au projet dont il avait été chargé; il créa tout exprès, on peut le dire, un style particulier, exceptionnel pris dans le thême général de l'ogive et qu'il sut appliquer, dans cette circonstance, avec un à-propos et un bonheur inouis.

Et c'est à ce moment que l'on voit se manifester, chez l'habile artiste, cette étonnante faculté de composition que nous devions admirer plus tard, dans les œuvres de la plus

Digitized by Google

grande importance. Aussi nul effort, nulle recherche dans la simple et charmante église dont nous allons essayer de rendre compte.

Bientôt se dessina son plan harmonieux avec ses nefs latérales prolongées en *déambulatoire* autour du sanctuaire; — avec son transept terminé à chaque extrémité par une absidiole polygonale éclairée par trois petites fenêtres en lancette du plus heureux effet; bientôt se dressèrent ces deux rangées de piles mignones monolithes dans lesquelles viennent prendre naissance, par une saillie habilement ménagée, de gracieuses arcades, d'un profil très-sobre, mais savamment calculé; bientôt enfin s'éleva cette jolie façade si bien ordonnée, belle de simplicité comme une fleur des champs, et couronnée plus tard de la petite flèche ardoisée qui se découpe, aujourd'hui, avec tant d'élégance, sur l'azur du ciel.

En raison de la modicité des ressources dont il disposait, il serait injuste de ne pas reconnaître toutes les difficultés que l'architecte devait rencontrer dans l'exécution de son projet et avec quelle sagacité, avec quelle intelligence de son art il les a surmontées.

Obligé de se rejeter en grande partie sur des matériaux d'un choix très-secondaire et d'une qualité inférieure, il lui fallait concentrer toute son attention sur les moyens d'en tirer le meilleur parti possible et en combiner l'emploi de la manière la plus judicieuse; on peut dire hardiment qu'il a parfaitement réussi.

Bien qu'en effet, on ne retrouve partout que le stricte nécessaire, on voit néanmoins que tout a été sagement prévu dans le but d'assurer à l'édifice une durée des plus respectables. Répudiant avec raison tout ce qui n'était pas de la construction pure et vraie, mais pressé toujours par les mêmes motifs d'économie forcée, il n'a pas hésité à mettre

Digitized by Google

en pratique un système de charpente visible, plutôt que d'établir des voûtes factices.

Toutefois, il a dû lui en coûter beaucoup, nous n'en doutons pas, d'avoir été obligé d'employer pour les murs extérieurs, un simple enduit au mortier, n'ayant pu obtenir de les élever en moellons *appareillés*.

C'était, dans ce dernier cas, un surcroît de main-d'œuvre qui ne devait pas excéder de 5 à 600 francs et qui eût donné à l'édifice un tout autre aspect en lui imprimant un caractère vraiment monumental.

Néanmoins la Commission des travaux de cette église ne jugea pas à propos d'autoriser cette dépense, toute minime qu'elle fût, et de donner ainsi à l'architecte une satisfaction bien légitime.

On doit regretter aujourd'hui que la question artistique n'ait pas été mieux comprise alors, et qu'elle ait été inintelligemment sacrifiée à des considérations d'une insignifiante économie.

Un des détails de construction que nous ne saurions passer sous silence et que nous avons admiré, non sans quelque étonnement, nous l'avouons, c'est que malgré l'absence de toute espèce de butée extérieure dans le haut de la nef centrale, l'architecte a été assez sûr de lui-même, d'autres diraient assez osé, pour établir tous ses arcs doubleaux en pierre. Quels que soient les moyens ingénieux ou savants employés dans cette circonstance, pour contenir l'écartement de ces arcs, sans autres points d'appui apparents que de faibles murs, il est évident pour nous que cette méthode, exempte d'ailleurs de tout artifice, semble avoir été ignorée ou méconnue de la plupart de nos constructeurs, car dans une foule d'églises rurales qui se sont élevées depuis celle-ci, nous n'avons pu en constater un seul exemple; tout au contraire, nous avons le regret de le dire, les procédés mis en

Digitized by Google

œuvre dans le plus grand nombre de ces modernes édifices, ne sont trop souvent que des expédients peu avouables qui indiquent plutôt l'enfance, ou mieux la décadence de l'art des constructions, qu'une époque de science et de progrès.

Pour rendre seulement supportable l'intérieur d'une église construite dans des conditions aussi précaires, il fallait déjà quelque habileté; l'architecte a fait plus, à notre avis, car il a trouvé le secret d'y répandre même un certain charme.

Avec un art qui lui semble tout particulier, il a su racheter, par une rare entente des proportions, par l'exquise simplicité et la grâce naïve des détails, l'absence à laquelle, d'ailleurs, on devait forcément s'attendre de toute ornementation sculpturale. Le regard se plaît à errer dans cet intérieur empreint d'une douce poésie, où chaque partie est bien dans son rôle et concourt sagement à l'harmonie générale.

Nous félicitons surtout l'architecte d'avoir eu l'heureuse idée de faire porter en encorbellement sur des culs-de-lampe, à une grande distance du sol, les colonnettes qui reçoivent, dans le sanctuaire, la retombée des arcs doubleaux et des nervures du rond-point. Cette habile disposition qui témoigne chez son auteur d'un sentiment artistique des mieux compris, ne contribue pas peu, selon nous, à donner de l'animation et du pittoresque à l'intérieur de ce charmant édifice.

Déjà le sanctuaire de cette basilique en miniature est éclairé par des verrières de couleur qui ne sont pas sans mérite, tant s'en faut; déjà aussi depuis longtemps, un spécimen de peinture murale est venu adroitement dissimuler tout ce que pouvait avoir d'insolite et de choquant, l'aspect des charpentes apparentes qui tiennent lieu de voûtes.

Bientôt il sera possible de juger de l'effet général que ce genre de décoration est appelé à produire, car depuis peu on vient de se remettre à l'œuvre que l'on paraît décidé à poursuivre, cette fois, jusqu'à complet achèvement.

Digitized by Google

Une grande partie de l'ameublement de cette église a été fort heureusement exécutée d'après les dessins de l'architecte qui en a dressé le projet; c'est à lui que l'on doit le maître-autel ainsi que celui qui est placé dans l'absidiole septentrionale du transept; puis enfin les stalles et un seul confessionnal : nous ne parlons pas de celui qui se trouve dans la nef latérale de gauche, près de la chapelle de la Sainte Vierge, car ce n'est qu'une copie inhabile et malheureuse du premier.

La chaire à prêcher en style néo-gothique du XVe siècle, nullement en rapport avec le caractère de l'édifice, accuse une tout autre main que celle qui a dessiné les autels et les stalles; c'est une de ces mille banalités de style prétendu ogival, que l'on retrouve à satiété dans les ateliers des entrepreneurs de monuments funèbres.

Par suite d'une de ces regrettables infractions aux dispositions architecturales de nos monuments religieux, si communes à la plupart des Conseils de Fabrique, lorsqu'ils sont livrés à leurs propres inspirations, l'autel de Saint Joseph a été orné d'une espèce de retable en forme de niche, qui encadre pompeusement la statue du saint patron.

Mais cette malencontreuse conception décorative exécutée, nous ne saurions dire par quelle main et d'après les principaux motifs de l'un des confessionnaux, est venue obstruer complètement une des trois fenêtres de cette absidiole et détruire, en partie, l'aspect harmonique du plan général.

On aurait dû tenir meilleur compte, ce nous semble, des véritables intentions de l'architecte, si clairement indiquées à cet égard, par la disposition même des deux autels; ceux-ci en effet ne comportent qu'un gradin peu élevé et surmonté d'un tabernacle dont la hauteur ne dépasse pas la naissance des fenêtres. Nul doute, par conséquent, que la statue de saint Joseph ne dût, ainsi que celle de la Sainte Vierge, se détacher librement sur le fond transparent de la fenêtre centrale.

Digitized by Google

Il eût été bien désirable aussi, qu'une direction ferme et éclairée eût présidé, non seulement à l'agencement complet de cette église, mais se fût constamment étendue à tout ce qui concerne l'entretien et l'embellissement des chapelles.

Celle de la Sainte Vierge surtout nous a paru subir, depuis longtemps, les conséquences fâcheuses de ce genre de décoration outrée, à grand renfort de festons et de guirlandes, où se manifeste plus de zèle que de goût et plus de bonne volonté que de soins intelligents. Tout ceci est d'autant plus regrettable que cette chapelle possède, dans la suave statue de la Vierge au *Magnificat* de M. Fabisch, une œuvre d'un grand mérite.

Espérons qu'une ornementation plus calme et plus digne rappelant celle du sanctuaire, ne tardera pas à faire disparaître enfin cet étalage malentendu d'ajustements-colifichets, causes incessantes de nouvelles dégradations.

C'était bien peu, sans doute, pour un artiste de talent de se faire connaître par une construction d'aussi mince importance, mais c'en était assez cependant pour le faire apprécier déjà de la manière la plus favorable,

Conserver en effet à un édifice élevé à l'aide d'aussi faibles ressources un cachet de véritable simplicité sans tomber dans l'abus si ordinaire, la pauvreté, n'était pas un écueil bien facile à éviter, il faut en convenir, et l'on peut s'en convaincre en examinant d'autres églises construites dans les mêmes conditions d'économie.

La science et l'esprit inventif de l'architecte ressortent d'ailleurs, d'une manière évidente, du système de construction aussi simple qu'ingénieux adopté ici, et duquel sont exclus les subterfuges et les moyens cachés que l'on découvre souvent dans des édifices d'une plus grande importance et d'une structure en apparence plus compliquée.

Mais bientôt le génie de l'artiste, jusqu'alors si étroitement

Digitized by Google

emprisonné, allait pouvoir se donner carrière dans un monument vraiment digne de ce nom, et se révéler, d'une manière aussi brillante qu'inattendue, dans la ravissante église de Saint-Georges.

Il est de ces œuvres hors ligne qui, pour être mises en lumière sous leur jour véritable, ne demandent que des appréciations raisonnées : aussi sentons-nous notre insuffisance en présence d'une semblable tâche; nous craignons de tomber dans ces stériles et emphatiques descriptions auxquelles on se laisse aller si souvent dans la plupart des comptes rendus sur nos monuments religieux.

Telle qu'elle nous apparaît aujourd'hui, et bien que le plan en ait été dressé il y a plus de quinze ans, l'église de Saint-Georges peut supporter encore, sans le redouter, l'examen critique le plus sévère de la part de nos érudits; ce n'est point là une de ces trop nombreuses productions *gothiques* dans toute l'acception du mot ; assemblage hybride et désordonné des formes ogivales, où l'on ne peut reconnaître l'empreinte véritable d'un style nettement déterminé.

Quoique les études sur le moyen-âge aient eu le temps depuis cette époque de faire quelque progrès, nous n'hésitons pas à déclarer hautement et sans vouloir rabaisser le mérite de personne, que l'on ne nous a pas encore habitués à une telle vérité archéologique et à une telle élégance de composition. C'est incontestablement ce que l'École moderne du style ogival nous a légué, jusqu'à ce jour, de plus remarquable dans notre ville.

On dirait que l'art si capricieux du XVe siècle est venu poser tout entier devant l'architecte, et que celui-ci n'a eu qu'à le dessiner sur nature avec ses mille détails et ses mille fantaisies.

M. Bossan a fait plus, d'ailleurs, que de reproduire simplement le caractère d'une des périodes de l'art ogival ; on

Digitized by Google

peut dire hardiment qu'il l'a épuré, ennobli en quelque sorte ; il a eu le soin de le dépouiller de certaines exagérations de formes, de certaines trivialités de partis pris ; il l'a reproduit en un mot, avec tout son charme particulier, sans rien lui laisser de cette allure vagabonde, de ce style incorrect qu'il conserve encore souvent dans la plupart de nos vieux édifices.

Et cependant, en présence d'une œuvre semblable, on a prononcé le mot de copie ! Par honneur pour l'artiste et dans l'intérêt de la vérité, nous tenons essentiellement à relever cette injuste qualification et à démontrer tout ce qu'elle a d'inexact en pareille circonstance.

Non, ce n'est point là une copie assurément, et il y a autre chose qu'un pastiche dans une telle interprétation de style; il y a vraiment inspiration.

L'inspiration en effet, c'est cette faculté naturelle que Dieu a mise en nous, mais plus libéralement départie aux uns qu'aux autres, d'exprimer, dans le langage artistique ou littéraire, une idée neuve, une pensée saisissante qu'elle tire de son propre fond; l'inspiration peut se manifester tout aussi bien dans l'adoption d'un style connu d'où elle sait faire dériver une foule de conceptions originales que dans la création d'un type nouveau. Cependant c'est dans ce dernier cas surtout, qu'elle nous paraît vraiment supérieure, complète et puissante, et plus particulièrement le lot de quelques artistes privilégiés.

Le copiste par nature, qu'on le sache bien, n'a que peu ou point d'idées à lui; il crée mal ou ne sait rien créer : c'est un champ aride où ne croissent qu'avec peine quelques plantes rabougries et dégénérées ; c'est une source tarie qu'il faut continuellement alimenter pour qu'elle paraisse couler toujours : c'est en définitive, un miroir qui ne peut que reproduire l'image des objets qui vont s'y refléter.

Digitized by Google

Tous les copistes cependant ne le sont pas au même degré ; les uns empruntent seulement à un artiste l'idée générale de telle ou telle de ses œuvres qu'ils reproduisent ensuite à leur façon ; d'autres s'emparent de sa manière, de son style, dont ils se servent à tout propos et quelquefois, par conséquent, hors de propos ; ceux-ci enfin, avec moins de tact et moins d'habileté, s'en vont glaner sans façon dans le champ libre de leurs voisins et ne prennent pas même la peine de déguiser leurs emprunts.

Mais rien ne nous donne une idée plus juste du copiste en général, et tel que nous le comprenons en arts comme en littérature, que ces vers si connus de Voltaire sur l'abbé Trublet :

Au peu d'esprit que le bonhomme avait
L'esprit d'autrui par supplément servait ;
Il compilait, compilait, compilait ;
Il entassait adage sur adage ;
. . . . . .
On le voyait sans cesse écrire, écrire,
Ce qu'il avait jadis entendu dire...

Loin de nous la pensée de vouloir jeter le ridicule et le dédain à ceux qui, moins doués que d'autres de la facilité de composition, savent y suppléer, en quelque sorte, par un travail persévérant ; nous applaudissons de grand cœur aux généreux efforts de ces artistes vraiment dignes de ce nom, qui ne connaissent pour véritable stimulant dans la difficile carrière qu'ils parcourent, que le pur sentiment d'une noble émulation.

Ce que nous poursuivons d'une juste réprobation, c'est l'ignorance prétentieuse, ce sont ces plagiaires orgueilleux qui, pour dissimuler leur insuffisance et leur pauvreté d'imaginative, ne craignent pas de s'approprier les inspirations du génie d'autrui et de s'en attribuer tout le mérite.

Digitized by Google

On retrouve dans le caractère architectural de l'église de Saint-Georges, cet éclectisme de bonne école dont toutes les œuvres du savant artiste portent l'empreinte irrécusable.

L'extérieur de ce charmant édifice, que l'on regrette de ne pas voir encore achevé, est d'une sobriété d'ornementation peu commune à l'art du XVe siècle, mais calculée avec un tact infini pour laisser valoir un ensemble de lignes de l'effet le plus satisfaisant.

La pensée créatrice conserve invariablement partout son unité; partout on la retrouve avec un cachet particulier de distinction et une rare noblesse de style. Il y a dans le thème général une harmonie si parfaite et une telle lucidité de composition, qu'il ne vient pas à la pensée de l'observateur de vouloir apporter la moindre modification dans l'agencement ou dans les proportions respectives de telle ou telle partie du monument.

On admire, avec raison, la simple flèche ardoisée qui s'élance du sommet de l'élégante tour octogone du clocher; on mesure de l'œil la sveltesse de ces longues fenestrelles dans lesquelles se détachent, au dessus de leurs auvents de chêne, les belles découpures de leur tympan.

Si beaucoup de monuments même d'un style somptueux n'impressionnent que faiblement et captivent si peu l'attention de la foule, c'est que l'idée principale n'est pas intelligible à première vue et ne se dessine pas avec clarté et précision comme dans les compositions des grands maîtres.

Or, le sentiment populaire a déjà salué depuis longtemps la délicieuse église de Saint-Georges, et ces témoignages spontanés d'admiration qui partent de poitrines plébéiennes, ne sont pas à dédaigner; car si cette approbation solennelle ne s'adresse pas toujours sans exception à toutes les œuvres réellement remarquables, on ne peut nier, cependant, qu'elle

Digitized by Google

ne se prononce généralement en faveur du plus grand nombre.

Combien de monuments, attribués même à des artistes en renom, hautement prônés dans l'intimité de l'atelier et déclarés d'un mérite transcendant, qui n'ont pu subir, sans échec, cette grande épreuve de l'opinion publique !..

L'esprit populaire, dans les appréciations d'art, manque, il est vrai, de cette science d'analyse si familière aux Corps savants et par laquelle ils jugent de tout d'une manière parfois un peu trop absolue, il faut bien le dire, mais en revanche, il reste dans le peuple et dans le peuple artisan, entendons-nous bien, un sentiment inné du vrai beau, qui rarement fait fausse route et lui permet de discerner instinctivement les conceptions d'un ordre supérieur.

Le défaut d'études sérieuses et surtout de celles de l'antiquité, a fait naître d'ailleurs, au sein des sociétés artistiques, une foule d'hérésies en matière d'art; il y a, de nos jours, une telle anarchie dans les idées, que chaque école, nous disons plus, que presque chaque artiste se croit en possession de la perfection idéale, et présente ses œuvres, comme le *nec plus ultra* comme le *criterium* de l'art même.

On ne s'en aperçoit que trop tard maintenant, et on doit le regretter, l'inimitable pureté des formes antiques de l'art grec, dénaturé jadis par une application absurde et forcée, ne sert plus aujourd'hui de point de comparaison et n'est plus, comme elle aurait dû l'être toujours, le type sacré de la vérité artistique.

Quand à force de dévoyer continuellement le sens intime des belles choses, obscurci sans cesse par les fréquentes disputes d'atelier, aura délogé du cerveau des artistes, où faudra-t-il aller le chercher, si ce n'est chez ceux qui, restant étrangers à nos divisions intestines, auront conservé dans toute sa plénitude, cette rectitude de jugement et d'ap-

Digitized by Google

préciation qui est sur le point de nous échapper ; on le retrouvera , en défininitive , dans le gros bon sens , dans le sens commun des masses populaires.

Mais nous oublions trop, en vérité, que si effectivement une sorte de marasme intellectuel semble gagner chaque jour du terrain dans le monde des artistes, il en est pourtant quelques uns qui savent y résister victorieusement. Nous ne saurions en douter, surtout en reportant nos regards sur le monument qui nous occupe.

En effet, soit dans l'ensemble, soit dans les détails de l'ornementation en général, on retrouve constamment un art facile, un dessin correct et élégant. Les deux roses du transept, ornées, chacune, d'un motif différent , peuven lutter de grâce et de souplesse avec celles du moyen-âge ; leurs divisions présentent des combinaisons de lignes entendues de la façon la plus ingénieuse et qui produisen l'effet le plus séduisant.

La disposition intérieure de l'édifice répond parfaitement à l'harmonieuse entente de l'extérieur. Les proportions générales, à en juger seulement par le sanctuaire et les transepts, ont été calculées avec une telle connaissance des effets d'ensemble, que le regard est complètement satisfait! On ne s'aperçoit pas, en vérité, des dimensions exiguës du vaisseau ; on ne se surprend pas à désirer plus de hauteur dans les voûtes, plus d'élancement dans les arcs et plus de dégagement dans les nefs ; tout a été judicieusement coordonné.

L'œil est séduit, d'ailleurs, par une foule de détails ravissants ; il se plaît à s'égarer dans les ramifications nombreuses des pendentifs délicats attachés aux nervures du rond-point : vieux souvenirs religieusement conservés de l'ancienne construction ; il se repose agréablement sur les belles sculptures du maître autel, couronné d'une délicieuse *exposition* permanente.

Digitized by Google

C'est partout un sentiment artistique, profond et délicat, uni à une verve d'imagination étonnante.

On ne s'éloigne qu'à regret de ces longues fenêtres effilées, légères, qui ajoutent tant à l'élancement des lignes de l'abside et qui donnent tant de vie à l'intérieur du monument, par la riche lumière de leurs vitraux empourprés; on aime encore à ramener son regard, une dernière fois, sur ces fines colonnettes au jet hardi, et dont les chapiteaux feuillagés disposés en ligne circulaire, paraissent comme les fleurons d'une immense couronne autour du rond-point.

Ce n'est pas une main de copiste qui a dessiné ces belles stalles, surmontées de dais sculptés où s'épanouit une luxuriante ornementation, — qui a donné à ces corps de chimères et à ces figures grotesques accroupies contre les accoudoirs, cette vérité d'anatomie et d'expression que les imagiers du XVe siècle ne désavoueraient pas. Il n'y avait que le génie inspiré par de sérieuses et complètes études qui pût rendre, avec autant de bonheur, la physionomie d'un art qui nous était resté si longtemps étranger et dont nous avions perdu de vue les véritables traditions.

Cependant, au milieu de ces merveilles d'art, on en vient à regretter que ces magnifiques boiseries se détachent insolitement dans le vide d'une grande arcade ouverte sur les chapelles absidales, au lieu de reposer entièrement sur un mur plein; il nous semble en effet que, dans ce dernier cas, l'harmonie générale eût été plus complète.

Quoique cette disposition de plan se retrouve assez fréquemment dans la plupart de nos vieilles églises, et notamment dans notre cathédrale, nous avouons humblement que nous n'en avons jamais bien compris l'utilité réelle. Nous ne nous rendons pas bien compte de la nécessité de ces deux ouvertures qui, dans aucun cas, ne peuvent rester libres et que l'on est toujours obligé de fermer d'une manière quelconque.

Digitized by Google

Nous doutons fort que l'architecte ait consenti de gaité de cœur à conformer son plan à une telle distribution dont il pouvait prévoir tout le fâcheux effet dans la riche décoration du sanctuaire. Nous aimons mieux croire, au contraire, qu'il n'a cédé sur ce point, qu'à des insistances pressantes et trop respectables sans doute, pour qu'il osât se permettre de les combattre ouvertement.

Par de sages raisons d'économie que l'on doit comprendre facilement, et par une juste appréciation de l'archéologie du moyen-âge, la pierre et le bois ont seuls concouru à la décoration intérieure et à l'ameublement de l'édifice, à l'exclusion du marbre et des ornements métalliques. Ainsi les clôtures des chapelles, et celle qui sépare le sanctuaire de la nef centrale, sont toutes en pierre dure et découpées néanmoins, avec une certaine délicatesse, dans un dessin élégant.

Il est en effet de l'essence même du style ogival, qui n'est pas un art somptuaire comme celui des temples et des palais de l'antiquité grecque ou romaine, qu'il soit reproduit dans l'architecture, par la pierre et le bois; c'est à ces conditions, seulement, qu'il conserve son véritable caractère; le gothique en marbre, en bois doré ou en fonte, n'est qu'un pastiche froid et sans vie, une contrefaçon dérisoire de l'art si poétique et si noblement sévère de nos cathédrales.

Si parfois dans quelques uns de nos vieux édifices, comme à Saint-Jean par exemple, on retrouve quelque part l'emploi de matériaux précieux, ce n'est que d'une manière tout à fait accidentelle, on peut le dire. C'est dans ce cas, un simple motif de décoration particulière pour faire diversion avec la teinte uniforme des pierres *d'appareil* et pour obtenir certains contrastes à effet; d'ailleurs ces souvenirs d'un art somptueux n'existent guère que dans les édifices du XI au XIIe siècle, dont le style est plus roman qu'ogival

Digitized by Google

et cela s'explique, du reste, d'une manière assez naturelle.

Parmi la plupart des monuments dont la construction remonte à ces deux dernières époques, il en est bon nombre auxquels des ruines de palais et de temples romains ont fourni de superbes et nombreux matériaux; il n'est donc pas extraordinaire qu'à ce compte, les architectes aient pu se permettre un peu de luxe, par la facilité qu'ils avaient de se procurer, sur place, la plus grande partie des marbres dont ils avaient d'avance déterminé l'emploi.

Si, malgré ce que nous venons de dire, on pouvait regretter encore dans l'église de Saint-Georges, l'absence du marbre et des métaux dorés, fort à la mode aujourd'hui, nous pensons que l'on devrait avoir quelque raison de s'en consoler en voyant que le goût exquis du travail artistique est venu largement suppléer la richesse de la matière.

On voudra bien nous permettre, en dernière analyse, de ne pas laisser en oubli une particularité de disposition de plan sur laquelle nous ne saurions trop appeler l'attention générale.

Pour conserver intacte la belle ordonnance de son édifice, l'architecte n'a rien imaginé de mieux que de profiter habilement de la déclivité du terrain sur lequel repose l'église pour ménager, en sous-sol, une sacristie assez vaste, parfaitement éclairée et à l'abri des inondations. Un escalier qui prend naissance dans une des tourelles pentagonales récemment ajoutées, dessert facilement cette dépendance de l'édifice.

Si nous nous arrêtons ainsi à ces détails de distribution intérieure, c'est que nous y attachons une grande importance. En effet, l'emplacement des sacristies a toujours été, pour les architectes en général, une source constante d'embarras et de pénibles préoccupations, c'est encore pour la plupart, un problème difficile à résoudre, surtout lorsqu'il s'agit, sans

Digitized by Google

le dénaturer, de coordonner leur plan avec toutes les exigences du culte.

En un mot, l'ensemble des travaux déjà effectués fait vivement désirer le jour où l'on verra l'œuvre se compléter par l'achèvement des nefs et la construction de la façade. Nul doute, que dans ce complément de l'édifice, on ne retrouve encore, comme dans ce qui vient d'être fait, la même perfection d'ensemble et la même fraîcheur d'inspiration.

Mais quel que soit, cependant, le mérite d'un artiste, il ne pourrait parfois, livré à lui-même et par ses seules forces, se manifester au grand jour ; il serait condamné bien souvent à rester ignoré s'il ne se rencontrait de temps en temps, pour lui venir en aide et le mettre en évidence, quelques uns de ces hommes aux sentiments élevés, aux convictions profondément artistiques.

L'histoire de la construction de l'église de Saint-Georges est là pour nous révéler, dans le digne curé de cette paroisse, une de ces nature d'élite, dont le désintéressement et la générosité presque sans exemple, viennent de doter notre ville d'un monument des plus remarquables.

Le Mécène, dans cette occasion, s'est trouvé à la hauteur du talent de l'artiste, par le noble dévouement dont il a donné la preuve; non content en effet, de déployer son zèle à provoquer des souscriptions particulières et à solliciter des subventions de la part de la ville, il s'est fait, lui-même, le souscripteur le plus important et a puissamment contribué, de ses deniers personnels, à la construction de son église. Il s'y est identifié de la manière la plus intime ; il en a fait un des bonheurs de sa vie ! Puisse-t-il, le digne pasteur, voir réaliser bientôt ses plus chères et ses plus légitimes espérances ; puisse surtout, à son exemple, le concours sympathique et empressé de tous, venir lui rendre facile l'accomplissement d'une si belle tâche !

Digitized by Google

On est heureux de retrouver de temps en temps, au milieu des ardentes convoitises dont notre siècle est dévoré, ces élans généreux, ces nobles aspirations de l'âme qui priment d'une façon si supérieure les jouissances exclusives de la vie matérielle, dont on se préoccupe tant aujourd'hui.

Le talent de M. Bossan pouvait être déjà suffisamment apprécié dans cette admirable interprétation du style ogival; nous aurions même désiré, pour notre part, lui voir traiter de cette manière large et savante, l'art tout entier du moyen-âge dans chacune des périodes qui le caractérisent..

Mais l'artiste depuis lors, dominé sans cesse par cette prodigieuse facilité de conception dont toutes ses œuvres sont particulièrement empreintes, n'a pu s'astreindre à rester constamment dans le cercle étroit d'un style déterminé; il lui fallait de plus vastes horizons, une carrière plus étendue; son inspiration semblait le pousser d'ailleurs, d'une manière irrésistible, dans cette voie inconnue jusqu'à ce jour, de la rénovation de l'art religieux.

C'est dans cette hardie émancipation de la pensée créatrice que pouvait seul tenter, avec succès, le véritable génie que nous nous proposons de suivre l'éminent artiste lyonnais; il importe extrêmement, du reste, d'analyser avec attention le type de cet art nouveau si diversement apprécié jusqu'à ce jour, et sur lequel, par suite d'un engouement trop exclusif pour le style gothique, on s'est, en général, si étrangement mépris.

Bientôt, nous l'espérons, il nous sera possible de mettre en évidence quelques églises rurales récemment construites par notre savant architecte, et dans lesquelles on retrouve, mais sous divers aspects, le caractère si remarquable de celle de l'Immaculée-Conception.

Ch. Vays.

Digitized by Google

NOTES A PROPOS DE L'ARTICLE

SUR

LES ARMOIRIES DE LA VILLE DE LYON (1).

M. Morel de Voleine fait observer qu'il a publié, dans le t. XI de la *Revue* de 1855, un article assez complet sur le même sujet ; à défaut d'autre mérite, il réclame donc celui de la priorité de ces recherches.

Relativement à l'article nouveau, voici les observations qu'il a l'honneur de soumettre à son auteur M. Charvet.

1° M. Charvet ne s'est-il pas avancé dans le champ des hypothèses les plus fantastiques en accordant quelque valeur à celles de Géliot? Cet auteur, et tant d'autres de la même époque, comme Wulson, Segoing, Barra, Boisseau, etc., avaient un tel engouement pour le blason qu'ils ne se firent pas faute de bourrer leurs livres d'armoiries imaginaires ; ils en donnèrent aux paladins de la Table ronde, aux héros de la guerre de Troye, aux preux de Charlemagne.

2° Si au VIIme siècle il n'existait pas d'armoiries dans le sens actuel de ce mot, il est probable que les chefs militaires et les hauts seigneurs avaient des marques distinctives de leur rang et peut-être de leur race ; mais il est impossible d'en retrouver les traces et d'avoir à ce sujet une donnée positive ; probablement les animaux nobles y figuraient comme l'aigle et le lion, mais il faut renoncer à chercher aussi loin les pièces véritablement héraldiques, comme les pals, les chevrons, les bandes, les cotices, les partitions ; tout ceci a été classé et réglé par des hérauts d'armes postérieurs à l'adoption des armoiries.

(1) Voir la *Revue* de Mai 1860.

Digitized by Google

Le tombeau de Conrad le pacifique qui était à St-André-le-bas, à Vienne (voir Chorier), ne portait aucune armoirie, non plus que les autres tombeaux de la même époque. L'origine de Conrad est restée inconnue, et si l'on voulait à tout prix et en dépit de la critique historique donner des armes aux anciens rois de Bourgogne, il faudrait revenir à celles que Boisseau a imaginées pour Lothaire, roi de la Bourgogne transjurane : *de France parti de l'Empire*

(Voir mes Documents sur les archevêques de Lyon. *Lyon*, Perrin, 1854, où il est traité aussi du sceau du Chapitre et de l'origine du lion des comtes du Forez).

Le symbolisme des émaux est également une invention des hérauts d'armes, invention très-moderne relativement à l'usage de ces émaux. Au reste jusqu'au XVIme siècle on trouve beaucoup d'arbitraire et de fantaisie dans la composition des écus.

3° L'anecdote d'Aimé de Talaru faisant abattre les armes de la ville, au XVme siècle, après l'établissement de la commune, prouve surabondamment que lorsque les archevêques étaient souverains de la ville, les bourgeois ne pouvaient en avoir.

4° Il faut remarquer que l'archevêque avait des armes personnelles à la condition d'être noble ou plus tard anobli par sa dignité ; le Chapitre en avait également comme Chapitre noble et seigneur haut justicier de fiefs, ce qui ne pouvait avoir lieu pour la ville, et le corps des bourgeois, avant qu'ils n'eussent acquis une juridiction et une sorte d'indépendance par l'érection d'une commune.

5° Le fait de la réduction des fleurs de lis sans nombre à trois, sous Charles VI, a été contesté.

(Voir l'Histoire des couleurs et insignes de la monarchie française, par M. Rey, 1837, ouvrage plein d'érudition).

6° La cession du comté de Lyon comme dot de Mathilde est une fable dans laquelle j'avais donné en plein d'après les anciens auteurs, mais qui a été victorieusement réfutée depuis (*Revue du Lyonnais*) par MM. de Gingins et Auguste Bernard.

Je persiste donc à croire (car M. Charvet n'apporte ni pièce ni titre à l'encontre) que l'existence d'armoiries pour la ville de

Digitized by Google

Lyon avant le traité de 1312 est purement imaginaire et contraire aux usages de l'époque et aux lois sur les armoiries, que le chef bandé de Bourgogne, antérieurement à l'établissement du duché de Bourgogne, est dans les mêmes conditions.

Quant à la forme de l'écu, au style du dessin pour les pièces, aux accessoires, tenants, supports ou ornements, ce sont des détails curieux mais qui ne touchent en aucune façon à la question des armoiries en elles-mêmes.

MOREL DE VOLEINE.

Lettre à M. MOREL DE VOLEINE *au sujet des armoiries de la ville de Lyon.*

Monsieur,

M. Vingtrinier a bien voulu me communiquer la note que vous lui avez donnée pour moi et qui vous a été suggérée par mon article sur les armoiries de Lyon.

C'est beaucoup d'honneur que vous me faites déjà, en vous donnant la peine de réfuter mes assertions ; d'abord je reconnais complètement tous les droits que vous avez à la priorité des recherches sur le sujet et même je ne prétendrai jamais pouvoir déployer autant de science des origines, de clarté et d'érudition.

Je suis plus terre-à-terre, et, la suite de l'article vous le prouvera, je me suis placé à un tout autre point de vue que vous ; j'ai voulu faire un *exposé* prouvant ou voulant prouver à des personnes bien moins versées que vous dans le blason, le rapport intime qui doit exister entre l'armoirie de la ville ayant chef et l'état politique dominant. Je pense que l'armoirie de la ville n'est pas un titre de noblesse (les plus petites villes en possèdent presque sans exception) mais une marque, un cachet, que sais-je? le mot me fait défaut. Ce n'est pas un bien grand privilége, non plus, qu'une qualité tombant sous le coup des lois des armoiries ou de la moderne loi des titres. On ne doit donc pas être trop difficile sur les justifications du droit pourvu que la figure de

Digitized by Google

l'armoirie (il faut employer ce mot faute d'autre) soit conforme à l'état politique ou bien autorisée ou décrite par acte officiel.

Revenons à nos observations :

1° Il est vrai que Géliot et autres donnent des armoiries à tout le monde, même à Alexandre-le-grand et à Adam et pourtant ne sont-ils pas malgré cela dans le vrai lorsqu'ils blasonnent pour des États ou des personnes d'une époque plus rapprochée ?

Cette manie n'est-elle pas une espèce de formule pour abuser le vulgaire comme les vieux termes de justice ou de médecine qui n'en imposaient à aucune des personnes éclairées du temps ? Du reste vous remarquerez, Monsieur, en relisant avec soin, que je ne donne qu'avec bien des réticences les armoiries de Lyon-Bourgogne et de Lyon sous les archevêques.

Mon but est de dire : sous les rois de Bourgogne, si Lyon se souciait d'avoir des armoiries, selon tel auteur, elles étaient : de gueules au lion d'or, au chef bandé d'or et de *gueules* de six pièces, ce qui n'est pas tout à fait conforme à ce qu'on a dit jusqu'à ce jour, et cela m'a conduit à faire un peu d'histoire et à chercher la filiation de ces armoiries jusqu'à celles de 1320.

2° Vous avez la bonté de me rappeler mon erreur au sujet de la cession du comté de Lyon comme dot de Mathilde ; elle est impardonnable après les preuves que vous me citez.

3° Il y a certainement beaucoup d'arbitraire dans les symbolismes d'émaux ; mais ce n'est peut-être pas une raison pour les repousser lorsqu'ils sont conformes au bon sens ; l'or a partout le pas sur l'argent.

4° Venons à l'anecdote d'Amé de Talaru ; si elle est vraie, elle prouverait que, suivant Paradin, les archevêques avaient *déjà donné* des armoiries à la ville de Lyon, et qu'Amé de Talaru était courroucé parce que MM. les Lyonnais avaient ajouté le chef de France et s'étaient permis, sans son agrément, de les faire sculpter aux portes de la ville. Ce courroux était bien naturel. Je vous le répète, l'armoirie de ville est pour moi une marque dont le chef peut expliquer l'état politique auquel la ville est assujétie, et non un privilége de noblesse.

Digitized by Google

On a traduit ces marques en termes de blason, mais tout le monde connaît la chouette d'Athènes, le navire de Paris, le crocodile et le palmier de Nîmes, etc. Pourquoi Lyon n'aurait-il pas un lion de toute antiquité, même avant l'usage des armoiries pour les personnes, comme complément de titre de noblesse ?

4° Le fait de la réduction des fleurs de lis par Charles VI est peut-être contestable comme ayant été exécuté officiellement. A quelques années près, c'est un fait passé en usage. Je l'ai cité comme indice du rapport du chef avec l'état de l'armoirie du pouvoir.

6° Quant aux détails que j'ai donnés sur la forme de l'écu et le caractère de ses pièces ou accessoires, vous m'accorderez sans doute, Monsieur, que cela est intéressant au point de vue artistique au moins, et touche fort à la question de l'armoirie comme marque, selon mon point de vue. Je reconnais que, comme privilége ou comme preuve historique, ces détails de supports n'ont pas beaucoup d'importance, bien qu'ils prouvent qu'on n'a jamais mis de couronne murale avant 1800.

Je vous remercie encore, Monsieur, de la bonté que vous avez eue de m'envoyer vos observations, j'y ai été fort sensible. Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, je tiendrais à les faire insérer dans la *Revue*, suivies de cette réponse, quand cela ne servirait qu'à reconnaître le droit de priorité que vous avez dans les recherches sur le même sujet.

L. CHARVET.

Je complète les observations ci-dessus en rappelant que M. Morel de Voleine a déjà proposé un moyen de concilier le passé historique avec le présent sans effacer le chef de France, en adoptant une partition, soit avec les abeilles, soit avec l'aigle des armes de l'Empire.

Je pense que cette partition et même le chef aux armes de l'Empire seul, seraient héraldiquement plus convenable que le chef des bonnes villes de France dont j'ai proposé l'emploi ou plutôt le retour.

Digitized by Google

Cependant un inconvénient subsiste toujours dans une partition, et rien n'est concilié : l'ancien chef de France est maintenu, et c'est précisément lui qui soulève des susceptibilités politiques que nous n'avons pas à apprécier.

M. Morel de Voleine pense que le chef de France n'est pas pour Lyon le résultat d'une concession royale, comme cela est arrivé à d'autres villes ; ce titre n'est mentionné nulle part, et on n'a jamais rien trouvé qui y ressemble. Ce chef lui semble une transformation toute naturelle des fleurs de lis qui accompagnaient le sceau des bourgeois devenu un blason régulier et une espèce de titre de noblesse donné à la ville, par le fait du pouvoir fort étendu des conseillers de ville. Ce pouvoir était un résultat, non de l'agrément du pouvoir royal, ni d'une investiture donnée par autorité supérieure, mais seulement d'une élection populaire dont la force ne fut restreinte que plus tard.

Cette opinion a beaucoup de valeur, honore la cité et implique le maintien quand même du chef cousu de France.

Seulement les bourgeois, en choisissant les armes d'un État puissant comme la couronne de France, pour l'emblème de leur affranchissement me paraissent s'être plutôt rangés sous un protectorat qu'avoir fait absolument acte d'indépendance.

Au reste, ces légères divergences d'opinions prouvent encore une fois combien les faits historiques peuvent avoir d'influence dans le chef des armoiries de ville, et qu'il y a des nuances si difficiles à saisir qu'on peut rester longtemps dans le domaine des suppositions.

J'ai cherché dans mon Essai sur les armoiries de notre cité à tracer la filiation complète de cet emblème placé par toutes les villes importantes sur ses bannières, ses monuments, ses monnaies, ses médailles ou ses actes d'autorité ; je ne me suis pas fait faute de répéter et blasonner à chaque transformation ; j'ai supposé constamment que je m'adressais à des personnes peu versées dans l'étude du blason, afin de pouvoir dresser un guide où l'on trouve ces détails qu'omettent de plus savants que moi, lorsqu'ils abordent les points obscurs de l'histoire.

J'aurais pu aller plus loin à chaque recherche, m'étendre sur

Digitized by Google

le plus ou moins de rapports existant entre les lions des médailles antiques et la colonie de Lugdunum, et discuter, (sans la trouver) l'époque à laquelle ce nom se transforma au nom actuel, donnant lieu à l'équivoque du lion des armoiries. Mais tout ceci tient à l'histoire de la ville, et l'on ne finirait pas : nos anciens historiens accordent une haute antiquité à nos armoiries, nous pouvons la leur maintenir jusqu'à preuve authentique du contraire.

L. CHARVET.

Lyon, juin 1860.

Digitized by Google

Nécrologie.

CLAUDE BONNEFOND.

La mort du chef de notre École de peinture lyonnaise survenue si subitement et quand cet artiste distingué pouvait tant faire encore pour les arts et pour ses élèves, a profondément affligé notre population. Le nom du dessinateur habile, du coloriste puissant qui, depuis 1834, avait formé tant d'artistes de premier ordre, et dont les œuvres tenaient une place si remarquable dans notre Musée, était connu jusque dans les plus humbles ateliers. Aussi ses funérailles ont-elles été faites au milieu d'un concours immense d'amis, d'élèves et d'admirateurs que son caractère et son talent avaient su lui créer. Les coins du poêle étaient tenus par MM. Chenavard, doyen des professeurs de l'École, Fraisse, secrétaire de l'Académie, Duclaux, doyen des artistes de Lyon, Genod, professeur à l'École et Faivre-Duffer. Le cortége s'est rendu à l'église de Saint-Pothin, puis au cimetière de Loyasse; là, au milieu d'un religieux silence et après les prières de l'Église, un dernier hommage, de touchants adieux ont été adressés au défunt par MM. Chenavard, au nom des professeurs de l'Ecole, Fraisse, au nom de l'Académie, Carle, au nom de la classe de peinture, Roux, de la classe d'architecture, Valentin, de la classe des fleurs, Didier-Petit, de la classe d'ornement, Lombard, au nom des anciens élèves, Martin-Daussigny, au nom des vieux amis. Nous donnerons, un jour, une étude sur le caractère et les œuvres du peintre illustre que nous regrettons, aujourd'hui nous nous bornerons à reproduire la courte et rapide notice que lui a consacrée le *Salut Public* du 28 juin.

La société lyonnaise, notre École des beaux-arts, l'art de la peinture lui-même, viennent de faire une perte irréparable en la personne de Claude Bonnefond. Hier, M. Bonnefond s'est éteint dans les bras des siens sans souffrance, presque sans maladie. La veille, il avait été obligé de se faire saigner, à cause d'une indisposition; pendant la nuit du 26 au 27, une violente hémorrhagie s'est déclarée et l'a emporté malgré tous les soins qui lui ont été prodigués.

Le deuil de cette mort sera vivement ressenti par la cité tout entière. M. Bonnefond s'était fait un nom dont la ville de Lyon avait le droit de se montrer fière. M. Bonnefond comptait, d'ailleurs, pour amis, tous ceux qui le connaissaient, aussi la triste nouvelle a-t-elle été accueillie par de vifs et d'unanimes regrets.

Nous voulons rappeler maintenant, en peu de mots, la carrière si bien remplie de M. Bonnefond; nous rendrons ainsi à la mémoire du défunt notre sympathique et respectueux hommage.

Digitized by Google

M. Bonnefond était né à Lyon, en l'an IV. Il avait donc 64 ans lorsqu'il a été frappé. Ses débuts furent très-brillants, et après avoir étudié la peinture sous M. Revoil, il obtenait, en 1824, la même année que M. Dardel, le grand prix de Rome. A Rome, il passa six ans en compagnie de bons amis et d'artistes éprouvés, tels que MM. Dardel, Chenavard, Vibert. Ils formaient à eux tous une brillante pléïade qui renvoyait un vif éclat à notre Ecole lyonnaise, d'où ils étaient tous sortis.

A la suite de la Révolution de 1830, l'École des beaux-arts de Lyon ayant été quelque peu désorganisée, M. Prunelle, nommé maire de la ville, s'occupa de lui rendre son importance, et pour cela il nomma M. Bonnefond directeur de l'École. M. Bonnefond avait été désigné par un jury d'artistes, qui avaient placé M. Orsel en seconde ligne.

A dater de ce moment-là, M. Bonnefond se voua tout entier à la prospérité de l'École, et tout d'abord, il fit table rase des vieilles méthodes qui consistaient à laisser pâlir pendant deux ou trois ans les élèves sur des têtes ombrées. Il donna une grande importanee au dessin d'après la bosse et d'après le modèle vivant. Aussi les succès qu'il obtint furent-ils considérables : parmi les peintres sortis de ses mains, il a compté un grand nombre de lauréats. Enfin, l'Ecole des beaux-arts, reconstituée par le mérite et l'expérience de M. Bonnefond, est devenue l'inépuisable pépinière des dessinateurs qui portent si haut la perfection et si loin la vogue des productions de la fabrique lyonnaise.

Malheureusement, la carrière purement artistique de M. Bonnefond a été en partie entravée par ses travaux relatifs à l'enseignement. Les premières œuvres de ce maître faisaient beaucoup espérer de lui, et on le posait à Rome comme le rival de Léopold Robert. Les diverses toiles qui datent de cette époque sont, en effet, des plus remarquables. Mais, depuis 1831, les soins donnés à ses élèves ne lui permirent plus de consacrer à la peinture que de trop courts instants. C'est à peine si en dernier lieu il faisait quelques portraits trahissant cette heureuse entente de la ligne et de la couleur et cette habileté de main qui dis-

Digitized by Google

tinguaient sa manière. Le dernier de ses portraits est, croyons-nous, celui de M. Meynier, membre de la Chambre de commerce.

M. Bonnefond sentait bien lui-même qu'il abandonnait le souci de sa propre gloire en se vouant aux préoccupations exclusives de l'enseignement, et il exprimait fréquemment, dans ses conversations intimes, le regret de n'avoir pas continué à suivre la route dans laquelle il avait marché. Il disait familièrement : Il est douloureux, quand on sent du fil sur son peloton, de ne pouvoir le dévider !

Son nom, sans doute, en eût été accru, mais nous n'aurions pas alors à constater les progrès que l'Ecole de Lyon doit à son influence. Sa modestie s'est accommodée, pendant sa vie, de la situation qu'il a voulu se faire : le jour de la justice est venu pour lui, et justice lui sera rendue avec d'autant plus d'empressement, que ces services ont été plus grands, plus importants pour Lyon, quoique moins récompensés par l'acclamation publique.

En parlant ainsi, nous ne songeons d'ailleurs qu'à comparer M. Bonnefond avec ce qu'il aurait pu être en se donnant exclusivement à l'art pratique, mais si nous faisions complètement abstraction des années passées dans le professorat, pour nous en tenir aux œuvres produites en 1828, 29 et 30 ; si nous avions à juger l'auteur de l'*Eau sainte dans l'église grecque à Rome*, comme s'il fût mort en 1830, nous lui attribuerions un rang des plus honorables dans l'école française.

M. Bonnefond était, à la fois, sobre et abondant ; il possédait un coloris d'une grande richesse et en même temps, il demeurait fidèle au culte de la ligne et, voyez le miracle ! il réussissait à rehausser de couleurs vraies, des figures aux contours exacts. N'est-ce pas merveilleux, aujourd'hui surtout que les deux genres de perfection ne semblent pas pouvoir marcher unis ?

En dehors de l'exécution matérielle qui, chez lui, était irréprochable, l'idée qui présidait à ses compositions, ne manquait ni de grâce, ni de naïveté, ni surtout de vérité. Son chef-d'œuvre

Digitized by Google

paraît avoir été le tableau de la *Pèlerine mourante, scène du jubilé à Rome.* Cette toile appartenait au roi Louis-Philippe qui l'aimait au point de la faire voyager d'une de ses résidences à l'autre pour l'avoir constamment sous les yeux. Elle a disparu dans le sac et l'incendie du palais de Neuilly. C'est pour l'histoire de l'art lyonnais, une perte irréparable.

Heureusement il nous reste, au Musée, un autre tableau qui nous donne la mesure exacte des grandes qualités de M. Bonnefond. C'est la *Cérémonie de l'eau sainte, dans l'église des Grecs, à Rome.* On ne saurait se lasser de contempler ces physionomies calmes ou émues, bienveillantes ou embarrassées, indifférentes ou curieuses. Le patriarche est d'une figure et d'une attitude également nobles. Le moine arménien qui est dans le coin à gauche et qui lit ses prières dans son bréviaire, faisait le bonheur de M. Ingres et, en effet, c'est un type heureux de placidité et de recueillement. Les groupes de pauvres gens qui présentent au patriarche le vieux père de famille, sont très-heureusement dessinés. Enfin, il n'est pas jusqu'aux petits servants demi-nègres placés derrière le fauteuil du patriarche, qui ne contribuent au mouvement de cette scène si expressive.

Le Musée de Lyon possède encore un *Chévrier*, adorable petite toile de genre qui fait naître l'émotion avec des personnages bien simples, bien naïfs et bien pauvres : un vieux pâtre de la campagne de Rome, un enfant et une chèvre mourante ! Rien de plus. Mais si le cadre est modeste, l'effet est irrésistible. Impossible de ne pas s'apitoyer sur les pauvres bergers et plus encore peut-être sur leur chèvre blanche qui tourne vers l'enfant un œil à demi éteint, mais encore intelligent.

Nous ne nommerons pas les autres œuvres de M. Bonnefond, elles appartiennent maintenant à l'histoire et à la critique. L'histoire et la critique seront d'accord pour reconnaître en M. Bonnefond, un artiste habile et convaincu, qui sut conserver les meilleures traditions de l'école de David, tout en rompant avec ses habitudes de solennité théâtrale, et en les remplaçant par une bonhomie qui n'était exempte ni de finesse ni de profondeur.

PERRIN.

Digitized by Google

ACADÉMIE IMPÉRIALE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON.

CONCOURS.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, de Lyon, met au concours les Sujets suivants :

I.

HISTOIRE DE L'EXPLOITATION DES GITES MÉTALLIFÈRES DU LYONNAIS ET DU BEAUJOLAIS.

Une triple médaille de la fondation Christin de Ruolz, représentant une valeur de 900 fr.

Le concours sera clos le 31 mars 1861.

Dans ce travail, le concurrent s'attachera non seulement à mentionner les principales phases des exploitations, mais encore à faire ressortir les idées et les travaux de nos anciens mineurs et métallurgistes. Il suivra l'extension de leurs opérations dans les régions voisines ; il entrera dans des détails sur les succès et les revers de ces hommes entreprenants. Ses aperçus devront, autant que possible, être appuyés par la citation des textes historiques. Enfin le mémoire devra comprendre les diverses ordonnances des rois de France, relatives aux mines.

II.

HISTOIRE DES ASSOCIATIONS OUVRIÈRES, A LYON, JUSQU'A NOS JOURS (COLLÉGES, CONFRÉRIES, COMPAGNONNAGES, MAITRISES, SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS, ETC).

Une médaille d'or de la valeur de 1,000 fr.

Le concours sera clos le 31 mars 1862.

1° Tracer une histoire critique et comparative des Associa-

Digitized by Google

tions industrielles et charitables, en faisant connaître les conditions qui les ont régies; 2° apprécier leurs résultats, tant matériels que moraux; 3° indiquer les perfectionnements dont elles seraient susceptibles.

III.

PRIX DE POÉSIE.

RÉUNION DE LA SAVOIE A LA FRANCE.

Une médaille d'or de la valeur de 600 fr.

Le concours sera clos le 31 mars 1861.

CONDITIONS GÉNÉRALES.

Les concurrents ne peuvent se faire connaître ni directement ni indirectement avant le jugement de l'Académie, à peine d'exclusion; leurs ouvrages doivent être envoyés *franco* à l'un des Secrétaires-généraux de l'Académie. Chaque manuscrit doit porter en tête une devise ou épigraphe répétée dans un billet cacheté contenant le nom de l'auteur, sa demeure et sa qualité.

A moins d'un consentement formel de sa part, ce billet ne peut être ouvert que lorsque l'auteur a obtenu le prix du Concours (Art. 73 du Règlement de l'Académie). Dans tous les cas, le manuscrit ne peut être retiré, sous aucun prétexte, par l'auteur, qui reste libre d'en faire prendre copie.

Chacun des prix proposés sera décerné dans la séance publique de l'Académie, qui suivra l'époque de la clôture du Concours.

Lyon le 5 Juin 1860.

Le Président, **Pétrequin.**

Les Secrétaires-généraux, **A. Bibrau, Ch. Fraisse.**

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE.

Une dame disait, un jour de la belle année 1848 : « Mon Dieu que le temps me dure !..... Ah ! je sais pourquoi ; c'est que depuis le commencement de la semaine nous n'avons eu ni manifestation ni émeute. » Nous en dirons certainement autant quand, la ville complètement mise à neuf, il ne nous restera plus qu'à nous promener dans de grandes rues, de larges places et sur de vastes quais, veufs de maçons, de plâtriers, de démolisseurs, de paveurs, d'échelles, de brouettes et de tas de pierres. Mon Dieu, que le temps nous durera quand nous serons livrés à nous-mêmes et que nous en serons réduits aux allants et venants de notre jeunesse ! Heureusement que ce temps est loin encore. On va mettre à l'alignement quelques maisons de la rue Centrale, les rues fransversales, toutes sujettes à reculement, voient tomber les angles de chacune de leurs extrémités et, désormais sans défense, elles vont suivre le mouvement général ; la ville est éventrée de la place du Plâtre aux Jacobins, non entièrement et en une tranchée, mais par mille endroits à la fois, et bientôt les maçons vainqueurs pourront correspondre et s'entendre de Bellecour aux Terreaux. Le Grenier à sel et la Douane s'écroulent, la place des Carmes voit tomber le pâté de maisons qui la séparait du Jardin des Plantes. Nous avons vu donner aujourd'hui le premier coup de pioche à l'Allée des Images, et ce coup vibrant sur le coin d'une pierre de taille, a retenti dans notre cœur. Pauvre Allée des Images si pleine de paniers, de cartons, de figures enluminées de la fabrique de Metz ou d'Epinal, pauvre Allée des Images où nous avons fait de si nombreuses et de si longues stations devant les vues de la Suisse et de l'Allemagne, les caricatures du moment ou les héros du jour, qui te remplacera ? où retrouverons-nous Damon et Henriette, le Juif errant, Geneviève de Brabant, Ledru-Rollin, Lamartine et Garibaldi ? Comment saurons-nous la préoccupation du moment, la direction des esprits, la température de l'opinion ? L'Allée des Images était le baromètre, la girouette, l'horloge à consulter ; elle ne mentait pas, elle n'était pas en retard, elle ne se dérangeait jamais ; toujours elle disait au passant ce qu'il fallait craindre ou espérer, mais seulement ce jour-là même, sauf à changer le lendemain à la suite de l'opinion, comme l'horloge à la suite du soleil, la girouette au souffle du vent. Pauvre Allée des Images, qui ne regrettera tes dalles glissantes, ton passage mal éclairé, ta couleur locale et tes souvenirs variés ?

Après l'Allée des Images nous ne tarderons pas à voir tomber l'Allée de l'Argue et ses magasins de tailleurs, de coiffeurs, de modistes et de quincailliers. Regretterons-nous ces cafés chantants, Guignol et le Caveau ? ces promeneurs avinés, et ces dames devenues rares, qui le soir faisaient leurs galeries de ce passage aux acres senteurs ? non, et ici nous appellerons la pioche et le marteau, de la rue Impériale à la place des Jacobins, et nous n'aurons qu'un regret, c'est de ne pas voir l'œuvre de destruction

Digitized by Google

radicalement accomplie ; après l'Allée de l'Argue, qui doit encore tomber? la rue de l'Impératrice sera faite, nos quais seront élargis et surtout exhaussés, le centre de la ville ressemblera aux quartiers élégants de Turin ou de Nancy, mais tout ne sera pas fini encore et pour l'amusement de nos vieux jours on nous promet la continuation de la rue Impériale jusqu'à la place de la Croix-Rousse, débouché rendu nécessaire par l'établissement du vaste embarcadère du chemin de fer de Lyon à Strasbourg avec embranchements sur Constantinople et Pétersbourg, projet en voie d'exécution et mené à bonne fin déjà de la Déserte à la rue Neyret. Espérons que les distractions ne nous feront pas défaut de sitôt, et, comme disait certain monarque, ayons confiance, cela durera bien autant que nous.

Pendant que la masse démolit, d'autres achèvent ; la facade de Saint-Bonaventure va bientôt se débarrasser de ses échafaudages, le perron du Palais de la Bourse est terminé ; le quai St-Antoine se couvre d'un pavé plat, dernière transformation dont il avait grand besoin ; le quai de la Baleine élève au-dessus des eaux son revêtement en pierres blanches ; de St-Clair à la Guillotière, le Rhône coule entre d'énormes fondations qui bientôt vont porter d'énormes murs ; d'après la voix publique on travaille à changer de place le pont de la Guillotière, malheureusement les travaux ont causé un bien triste accident, une barque montée par trois joyeux canotiers a chaviré sous le pont et deux de ces pauvres jeunes gens si en train d'une partie de plaisir ont péri.

Cette mort nous ramène au douloureux événement de Saint-Cyr. Les débats vont recommencer le 9 courant ; déjà l'intérêt pour les victimes se réveille ; la populatiou est dans l'attente ; mais, comme le mois dernier, ce n'est pas de ces hideux tableaux que nous voulons entretenir nos lecteurs.

— Notre collaborateur, M. Edouard de Barthélemy, auditeur au Conseil d'Etat, vient de publier à Paris, chez les éditeurs P. Malassis et de Broise, un ouvrage qui tire des événements un nouvel et plus vif intérêt. Sous ce titre : *Les princes de la maison royale de Savoie*, M. de Barthélemy passe rapidement en revue, non les annales du pays, mais l'histoire de cette race guerrière qui a régné avec tant d'éclat sur les deux versants des Alpes. Le charme de cette lecture prendra sa source et dans le sujet lui-même et dans la forme qu'a su lui donner l'auteur. Le volume est complété par la réimpression de deux plaquettes rares, dont l'une intéresse nos compatriotes, nous voulons parler de « *L'Assemblée des scavants et le présent des Muses pour les nopces de Charles-Emmanuel II et de Marie de Savoie-Nemours*, par le P. Menestrier. Comme le savant Jésuite, M. de Barthélemy aime l'histoire grave et sérieuse, et on peut le louer de ce goût, que la frivolité des idées rend plus rare de jour en jour. Un autre esprit sérieux, M. Jules Baux, a donné dernièrement un nouveau volume prouvant son infatigable activité. Sous le titre modeste de : *Extraits analytiques des registres de la ville de Bourg, de* 1559

Digitized by Google

à 1599, il a mis au jour les faits les plus intéressants de l'histoire de la Bresse pendant la seconde moitié du XVIe siècle, et fait connaître la vie municipale de nos pères dans sa plus naïve simplicité; M. Edmond Chevrier révèle, on peut le dire, le général Joubert, en donnant une étude sur ce héros mort si jeune et en publiant des fragments de sa correspondance inédite. Hâtons-nous de dire que l'illustre vaincu de Novi grandit à cette rude et décisive épreuve, et qu'après avoir lu ces lettres destinées à l'intimité, on aime l'homme autant qu'on admire le soldat. La question de la Dombes a fait éclore une quantité singulière de brochures, toutes plus remarquables par le style, l'esprit, la science et le raisonnement que par la charité. En première ligne, on peut citer un petit poème imprimé à Nantua, et qui ne manque ni de fantaisie ni de gaîté gauloise. *La Batrachopoliade, ou le dessèchement de la Dombes*, par *Ranagrobis et Grabolet*, a eu deux éditions promptement écoulées; après la plaisanterie, les travaux sérieux sont venus, et les esprits se sont passionnés chaque fois que MM. Valentin-Smith, Pichat, Dubost, Guigue et autres sont entrés dans la mêlée. Au milieu des œuvres purement littéraires, nous signalerons encore les *Voix du Rhône, satires et méditations, drames et comédies*, par Besse des Larzes. Parmi les jeunes écrivains qui abordent volontiers toutes les questions, M. Besse des Larzes est certainement un des plus ardents. Ses études philosophiques se retrouvent dans ses vers, et si son style n'a pas toute la correction désirable, si ses travaux ressemblent souvent au fruit sauvage cueilli sur un arbre qui n'a pas été greffé, on sent qu'il y a tant d'énergie et de sève dans cette rude nature, la tige est si forte et si droite que tous ses amis sont certains d'en obtenir plus tard des fruits délicieux. Enfin la nouveauté du jour est un poème dont le sujet seul serait déjà heureux. Le curé d'Ars à la figure angélique, à la foi brûlante, à la charité sans borne, le curé d'Ars, l'apôtre moderne de la Dombes, le saint vénéré a été chanté par Madame Bernard de B., honneur qui eût bien étonné, qui eût bien désolé même l'humble curé, mais auquel nous ne pouvons qu'applaudir, car il glorifie la vertu en révélant un poète.

— Au moment de terminer, nous lisons dans le *Progrès* du 4 juillet : « La mort frappe sur les nôtres à coups redoublés. Six jours après Bonnefond, Saint-Jean !

«L'illustre peintre a succombé, le 3 juillet, à la blessure mortelle que lui avait causée la perte d'une épouse tendrement aimée.

« Il avait voulu vivre pour les enfants qu'elle lui avait donnés, vivre pour l'art qui était sa passion, et lui demander, sinon de le consoler, du moins de le distraire.

« Mais ses forces, minées à la longue par le chagrin, excédées par un travail opiniâtre, ont trahi son courage.

« Il est mort dans sa 51e année, à l'apogée de sa réputation et de son talent. » A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

LES BERGERETTES.

Connaissez-vous les bergerettes,
Gais oisillons,
Au plumage léger, aux blanches colerettes,
Qui vont courant, courant tout le long des sillons?

Leur rencontre est d'heureux présage,
Si l'on en croit le vieux berger.
Près des ruisseaux au frais ombrage
Elles aiment à voltiger.

Des grands bœufs petites amies,
Elles suivent le soc pesant,
Ou folâtrent dans les prairies
Avec le troupeau bondissant.

On les voit sur les toits champêtres
Le matin, sauter et danser,
Ou sous le dôme des vieux hêtres
Parmi les fleurs se becqueter.

Digitized by Google

Au bord du torrent qui s'élance,
Comme elles savent bien cacher
Leur pauvre nid, douce espérance,
Dans quelque fente du rocher !

Laissez aux champs les bergerettes,
Gais oisillons ;
Elles mourraient dans vos prisons coquettes,
Il leur faut le soleil, l'air libre et les sillons.

DES ESSARTS.

Digitized by Google

UN ÉPISODE

DE LA

QUERELLE DES ANCIENS ET DES MODERNES

Lu le 10 juillet 1860, en séance publique
de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts
de Lyon,

PAR J.-E. PÉTREQUIN,

PRÉSIDENT DE LA CLASSE DES SCIENCES.

Messieurs,

Il est des questions qui, sous certains rapports, ont, pour ainsi dire, le privilége d'être sans cesse à l'ordre du jour; elles n'offrent, il est vrai, ni la même physionomie dans tous les temps, ni le même attrait pour tous les esprits; mais si l'on y regarde de près, on finit par reconnaître que, sous des formes diverses, se cache un fond à peu près identique, et qu'à toutes les époques les utiles enseignements qui en résultent, leur impriment une sorte d'actualité permanente.

Telle est la question de prééminence entre les anciens et les modernes. Cette querelle (car on ne peut lui donner d'autre nom, en raison de la vivacité du débat et de la verve passionnée des adversaires), cette querelle ne s'est point éteinte au temps qui l'a vue s'allumer, sous le règne de Louis XIV; elle dure encore; peut-être même pourrait-on ajouter qu'elle s'est agrandie; il nous sera permis du moins

Digitized by Google

de faire voir que la question, dans l'origine, n'avait été posée que d'une manière incomplète et attaquée que dans une seule de ses parties, et qu'elle peut être envisagée sous de nouveaux points de vue aujourd'hui qu'elle s'est en quelque sorte généralisée : l'homme de lettres n'y est pas seul mis en cause; c'est encore le savant, le médecin et le philosophe qu'on y a fait intervenir.

Les anciens, dans un sentiment de respect pour les ancêtres, avaient imaginé la fable des quatre âges de l'humanité, qu'Ovide, dans ses *Métamorphoses*, a chantés en fort beaux vers qui sont connus de tout le monde ; et, dans une véritable pensée filiale, leur siècle était toujours l'âge d'airain ou l'âge de fer, tandis que l'âge d'or et l'âge d'argent avaient été l'apanage de leurs pères ; les poètes grecs sont pleins de ces images ; cette vénération s'était traduite dans les mœurs à Lacédémone par un respect extrême pour la vieillesse. Horace, après avoir en maints passages exalté les siècles antérieurs, personifie sévèrement la décadence des générations que de son temps on appelait modernes :

> Damnosa quid non imminuit dies ?
> OEtas parentum, pejor avis, tulit
> Nos nequiores (od. 6, liv. 3).

Il n'est rien que le temps ne change et ne vicie (L. Duchemin)
Nos pères ont laissé des fils indignes d'eux (Daru).

Cette fiction des quatre âges du monde était le fruit du culte que les anciens professaient pour les générations qui les avaient précédés ; et ce culte a rempli toute leur littérature : il servait d'inspiration dans la poésie et l'éloquence ; c'était comme un dogme dans leur philosophie et leur morale.

Les modernes, il faut bien l'avouer, ont quelque peu changé tout cela : le culte a disparu, l'inspiration s'est portée

Digitized by Google

ailleurs, et la vénération a changé d'objet, si même on ne doit pas dire que c'est là un sentiment qui tend de plus en plus à disparaître des société modernes. Dans notre amour immodéré du changement et de l'inconnu, ce qui captive, ce qui entraîne les masses, ce n'est pas toujours ce qui est beau et bien, c'est surtout ce qui est nouveau. C'est en vain que quelques individualités résistent, elles sont emportées par le courant général; C'est en vain que des voix crient que faire autrement ce n'est pas faire mieux, et que cette manière engendre le médiocre et le mauvais qui envahissent toutes les issues de l'intelligence et corrompent le goût et le bon sens; n'importe; la nouveauté c'est la seule devise qu'il faut adopter. Tel est l'arrêt de la mode, qui règne en autocrate et gouverne en tyran. Il faut détourner les regards de ce qui est déjà connu, et jeter au rebut tout ce qui porte une date. Il est beaucoup d'esprits de nos jours pour qui *antiquité* est synonyme de *vieillerie*, et bien des oreilles pour lesquelles le mot *ancien* résonne comme le mot *suranné*.

La mode, disons-le pour être juste, n'est point ici la seule coupable: nous vivons dans un siècle qui s'est orgueilleusement proclamé *le siècle des lumières*; le temps actuel doit éclipser tous les autres, et les hommes, qui ont le bonheur d'y vivre, valoir incontestablement mieux que tous leurs ancêtres. On est fier des admirables progrès de la science contemporaine; on est fascinē par les merveilles des arts et de l'industrie. Une époque aussi favorisée du ciel, qu'a-t-elle besoin des siècles passés, et que peut-elle avoir à leur demander (*a*)? ne se suffit-elle pas à elle-même ?

(*a*) Fontenelle, qui dans sa longue carrière a représenté l'opposition du 17e et du 18e siècle, s'exprime ainsi : « Que les admirateurs des anciens y prennent un peu garde, quand ils nous disent que ces gens-là sont la source du bon goût et de la raison, et les lumières destinées à éclairer tous les autres hommes... » Pour lui ce n'est là qu'un *paradoxe*; et il discute cette opi-

Digitized by Google

à quoi bon remonter le cours des temps? ce serait aller en sens inverse du progrès; il faut marcher en avant, et non

nion d'une façon assez étrange : « toute la question de prééminence entre les anciens et les modernes... se réduit à savoir si les arbres qui étoient autrefois dans nos campagnes étoient plus grands que ceux d'aujourd'hui ». Il conclut, on le prévoit assez, par la négative, et il affecte de croire que le principal mérite des anciens consiste dans leur antiquité même : « Nous ne faisons pas de difficulté de préférer ordinairement les Latins aux Grecs, parce que entre anciens et anciens, il n'y a pas de mal que les uns l'emportent sur les autres, mais entre anciens et modernes, ce seroit un grand désordre que les modernes l'emportassent sur les anciens. Il ne faut qu'avoir patience ;... nous pouvons espérer, ajoute-t-il avec ironie, qu'on nous admirera avec excès dans les siècles à venir pour nous payer du peu de cas qu'on fait aujourd'hui de nous dans le nôtre. On s'étudiera à trouver dans nos ouvrages des beautés que nous n'avons pas prétendu y mettre ! » Fontenelle nous donne lui-même la clef de sa préférence pour les Latins : « Dans le système que nous avons établi, cet ordre est fort naturel : les Latins étoient des modernes à l'égard des Grecs ». On le voit, c'était pour Fontenelle une opinion systématique ; on reconnait un critique prévenu quand il parle « de l'éloquence et de la poésie, qui font le sujet de la principale contestation entre les anciens et les modernes, *quoiqu'elles ne soient pas en elles-mêmes fort importantes* ». Mais alors qu'est-ce donc qui peut avoir quelque importance dans cette querelle? Fontenelle continue : « Les Grecs et les Latins peuvent avoir été excellents orateurs ; mais l'ont-ils été? pour bien éclaircir ce point, il faudroit entrer dans une discussion infinie et qui..... *ne contenteroit jamais les partisans de l'antiquité*... — Je trouve que l'éloquence a été plus loin chez les anciens que la poésie ;.... j'en vois une raison assez naturelle : l'éloquence menoit à tout dans les républiques des Grecs et des Romains..... La poésie au contraire n'étoit bonne à rien, et ç'a été toujours la même chose dans toutes sortes de gouvernements ; ce vice-là lui est essentiel ». (*digression sur les anciens et les modernes*). Là-dessus Fontenelle trace du style d'Homère un portrait étrange que nous retrouverons plus loin.

Voilà pour l'ensemble ; si nous entrons dans les détails, nous trouverons le même dénigrement : « Les Grecs sont harangueurs et rhéteurs jusque dans leurs tragédies ;.... leurs tragiques ont des lieux communs sans fin... — Je crois qu'Eschyle étoit une manière de fou qui avoit l'imagination très-

Digitized by Google

retourner en arrière ; ce serait faire fausse route : le progrès n'est pas de ce côté.

Il n'est pas de plus dangereux conseiller que l'orgueil ; son langage perfide, ici comme toujours, fausse le cœur et l'esprit ; cette condamnation en forme, prononcée avec tant d'assurance par les partisans fanatiques de la *modernité* (si je puis ainsi dire), ne peut s'expliquer que par leur propre aveuglement. Leur argumentation si tranchante n'est que spécieuse et ne peut soutenir le plus léger examen : il y a progrès partout où il y a des connaissances à acquérir ; en s'affranchissant des labeurs qu'exige l'étude sérieuse des temps anciens, ils se privent de grandes lumières et de

vive et pas trop réglée ». Il trouve que le théâtre d'Euripide est sans art comme la plupart des comédies d'Aristophane qui n'ont ni nœud ni dénouement; pour l'Alceste d'Euripide il n'a point assez de blâme: « Il fallait que les Grecs fussent encore bien barbares pour trouver cela beau ». (*Remarques sur le théâtre grec*). Dans la théorie qu'il s'était faite de l'Eglogue, il formule une critique amère de la plupart des poésies de Théocrite, et termine par ces paroles : « Quand on dit que les Grâces et les Amours ont composé les Idylles de Théocrite, je ne crois pas qu'on prétende qu'ils aient mis la main à ces endroits là ». (*Discours sur l'Eglogue*). C'est ce dénigrement systématique qui exaspérait Boileau, et qui lui a inspiré cette épigramme où Apollon en courroux s'écrie :

Où peut-on avoir dit une telle infamie ?
Est-ce chez les Hurons, chez les Topinambous ?
— C'est à Paris. — C'est donc dans l'Hôpital des fous ?
— Non, c'est au Louvre, en pleine académie.

De nos jours, Boileau trouverait une ample moisson pour sa verve satyrique ; car Fontenelle a eu de nombreux imitateurs. Qui ne se rappelle la querelle des classiques et des romantiques ? que d'étrangetés nous aurions à reproduire s'il y avait lieu de les citer ! La phrase suivante est l'expression des tendences actuelles de certains esprits : « Je connais des gens qui professent non seulement de l'indifférence, mais encore du mépris pour tout ce qui regarde le passé ». Saint-Olive. (Bellin, *compte-rendu des trav. de la Soc. litt. de Lyon* pour 1858-59).

Digitized by Google

grandes jouissances. On peut appliquer aux contempteurs systématiques de l'antiquité ce qu'on a dit de l'homme qui, n'ayant jamais voyagé, ne connaît que les horizons de son pays natal : « La trop grande idée que nous concevons du « sol où nous marchons, disparaît dès que nous considé- « rons la totalité du globe ».

Gardons-nous de tomber dans l'excès opposé à celui que nous reprochons à nos adversaires : il ne servirait de rien de dénigrer le présent au profit du passé. Nous nous plaisons avant tout à proclamer hautement nos profondes sympathies pour le progrès et notre vive admiration pour les découvertes de la science et les prodiges des arts et de l'industrie modernes. Mais nous croyons aussi qu'il est bon de sortir quelquefois du cercle où se passe notre vie, et de jeter nos regards au-delà de notre horizon pour les reporter sur la contemplation du passé, y chercher les lumières et les jouissances après lesquelles l'esprit aspire, et y puiser les leçons et les enseignements dont aucune époque peut-être n'eut plus besoin que la nôtre.

L'homme de lettres est, à nos yeux, de tous ceux qui sont en cause, le moins excusable assurément quand il affecte de ne jeter sur l'antiquité qu'un œil dédaigneux ; et remarquons-le bien : dans le siècle de Louis XIV, la querelle contre les anciens ne fut ni allumée ni soutenue par les seuls écrivains qui auraient eu le droit de leur comparer les modernes, et l'on ne rencontre parmi eux aucun de ceux que la postérité a réunis et confondus dans la même admiration ; n'y cherchez pas Corneille, Racine, Boileau, Lafontaine, Molière, Pascal, La Bruyère, etc. Ils sont dans notre camp. L'épreuve du temps a sanctionné toutes ces gloires. Combien au contraire de célébrités de ce temps ne franchiront jamais les portes de l'oubli que chaque siècle vient à son tour fermer sur les générations qu'il a vues naître !

Digitized by Google

La question doit ici être scindée en deux parties distinctes; l'une littéraire, la seule qui ait été réellement traitée et qui soit déjà connue; l'autre scientifique, à peu près inexplorée ou du moins tout à fait susceptible de nouveaux développements. Nous aurions entièrement délaissé la première si elle n'était absolument nécessaire pour l'ensemble du tableau que nous avons à dérouler.

Malgré toute l'activité qu'a déployée l'esprit humain depuis la renaissance, les anciens, sur le terrain littéraire, peuvent encore sans désavantage soutenir la lutte avec les modernes; il me serait facile d'apporter ici l'imposante autorité des témoignages les plus recommandables; mais il vaudra mieux entrer directement en matière, et esquisser, à grands traits, dans une rapide ébauche, les points culminants de la perspective grandiose que nous présente l'antiquité.

La première invention littéraire des Grecs fut celle de la poésie, et le premier nom qu'on rencontre celui d'Homère, que Platon surnomme le père des poètes, qui fut créateur de l'épopée et en a laissé dans l'*Odyssée* et surtout l'*Iliade*, deux modèles qu'aucun poème moderne n'a pu surpasser ni même atteindre, et qui enfin a joui de tant d'estime et de gloire que le nom de son détracteur, Zoïle, est devenu une injure, et celui de son éditeur, Aristarque, un éloge.

Quand on entend dénigrer (*b*) ce grand poète, on est tenté

(*b*) On lit dans Fontenelle: « Du temps d'Homère, c'étoit une grande merveille qu'un homme pût assujétir son discours à des mesures, à des syllabes longues et brèves, et faire encore quelque chose de raisonnable. On donnoit aux poètes des licences infinies, et on se tenoit encore trop heureux d'avoir des vers. Homère pouvoit parler, dans un seul vers, cinq langues différentes, prendre le dialecte dorique quand l'ionique ne l'accommodoit pas; au défaut de tous les deux, prendre l'attique, l'éolique ou le commun, c'est à dire parler en même temps picard, gascon, normand, breton et français commun... Cette étrange confusion de langues, cet assemblage

Digitized by Google

de reproduire cette apostrophe que Laharpe adressait à Lamotte : « Apprenez le grec, Lamotte ! lisez Homère dans sa langue, et si vous n'admirez pas assez ses beautés pour excuser ses défauts, gardez-vous de le juger, car vous serez seul contre trois mille ans de renommée et contre toutes les nations civilisées ; et surtout gardez-vous de le traduire, car c'est le seul mal que vous puissiez lui faire. »

« Ce qui frappe le plus en passant de la lecture d'Homère à celle de Virgile, c'est l'espèce de culte que le poète latin a voué au poète grec.... Il imite l'Odyssée dans ses six premiers livres, et l'Iliade dans les six derniers. On convient que s'il a surpassé l'une, il est resté au-dessous de l'autre... Quel homme que celui qui a servi de guide et de modèle à un poète tel que Virgile et qui, malgré l'Énéide, a conservé le premier rang ! » (Id. ib.)

Les poètes lyriques anciens ont excellé dans tous les genres : nous nous bornerons à citer Simonide, dont les hommes de goût admirent les fragments, et surtout l'ode si pathétique sur *Danaé* ; Érinne de Lesbos, dont la belle ode à *Rome* a été si heureusement traduite par un membre de cette académie, l'élégant traducteur de Théocrite ; Sapho, qui a inspiré Ovide, et dont la gloire a retenti dans toute l'antiquité ; il n'est personne qui ne connaisse son ode passionnée, traduite par Catulle et par Boileau ; Horace a dit de ses poésies :

> Le feu de son amour brûle encor dans ses vers.

Il faudrait nommer aussi Stésichore, Bacchylides, Alcée (*c*),

bizarre de mots tout défigurés étoit la langue des Dieux, du moins il est bien sûr que ce n'est pas celle des hommes ». (*Digression sur les anciens et les modernes*).

(*c*) « On conçoit une grande idée de tous, par l'éloge qu'en fait souvent Horace. » (P. Daru).

Digitized by Google

Callimaque, etc. La grande figure de Pindare les domine tous, de ce Pindare qui a été surnommé le prince des poètes lyriques, et que son plus glorieux rival a proclamé inimitable. (Horace, liv, IV, Od. 1).

Il n'y a parmi les Latins qu'un seul poète de cet ordre, c'est Horace; ce fut un des meilleurs esprits que la nature ait pris plaisir à former; il a tous les tons, et il a la perfection de chacun; aussi possède-t-il le rare privilége de convenir à tous les goûts (1).

Un nom, dans le genre érotique, revient sur toutes les lèvres, c'est celui d'Anacréon, qui a su s'immortaliser en chantant ses plaisirs avec un naturel, une grâce et une élégance infinis. — Rome peut citer avec orgueil Catulle et Properce, et surtout Ovide et Tibulle qui se sont élevés au premier rang dans l'élégie amoureuse.

La poésie pastorale a joui d'une grande faveur dans l'antiquité; Bion et Moschus ont des pièces charmantes; mais on peut dire que Théocrite l'emporte autant sur eux que Virgile, leur maître à tous, l'emporte lui-même sur Calpurnius et Némésien.

Les anciens possédaient de nombreux poèmes didactiques; il suffira de rappeler chez les Grecs ceux d'Hésiode, dont la *Théogonie* a inspiré Milton dans la description de l'enfer, et dont les *Travaux et les jours* ont suggéré à Virgile l'idée de son ouvrage le plus achevé (2). — Chez les Latins nous n'en nommerons que deux, mais ce sont deux chefs-d'œuvre:

(1) « La flexibilité est le caractère distinctif du talent d'Horace: c'est le Protée de la fable, léger, rapide, fort, gracieux, qui se métamorphose à chaque instant...; c'est un des avantages de notre auteur de convenir aux lecteurs de tous les âges et dans toutes les situations de la vie, parce qu'il parle au sentiment, à l'imagination et à la raison. » (P. Daru).

(2) On pourrait ajouter le poème astronomique d'Aratus, qui a eu l'honneur d'être traduit en vers latins par Cicéron.

Digitized by Google

les *Géorgiques* de Virgile, le poème le plus parfait que nous ait légué l'antiquité et que la belle traduction de Delille a vulgarisé dans notre langue; et les *Métamorphoses* d'Ovide, dans lesquelles ce génie si heureusement doué a fait briller toutes les qualités de son beau talent poétique, et pour lesquelles Voltaire, d'ailleurs peu prodigue de louanges, professait une admiration particulière.

Que dirai-je de la poésie dramatique? La tragédie s'est élevée à une grande hauteur, dès l'origine, dans Eschyle, et surtout dans Sophocle et dans Euripide, qui ont inspiré Corneille, Racine, Crébillon et Voltaire; la comédie qui à produit, chez les Grecs, Aristophane, et surtout Philémon et Ménandre, et chez les Latins, Plaute et Térence, méritent encore notre admiration, après les progrès que l'art moderne a reçus de Molière et de ses successeurs.

Les sept livres de l'Anthologie grecque sont remplis de pièces de vers fort remarquables par le tour spirituel, le sel attique ou les pensées fines et délicates qu'elles renferment, et nous démontrent que les poètes de la Grèce ont excellé dans tous les genres de l'épigramme; Voltaire s'est plu à en traduire lui-même un grand nombre. — Dans l'épigramme latine, Martial occupe sans contredit le premier rang; et malgré le mérite de Jean-Baptiste Rousseau, de Lebrun, etc., il est resté le coryphée du genre; l'empereur Œlius Verus l'appelait *son Virgile*. Les douze livres de son recueil sont comme une source féconde où les modernes n'ont cessé d'aller s'inspirer depuis la renaissance, sans jamais l'épuiser.

La satire serait d'invention romaine, si l'on s'en rapporte à Quintilien : *Satyra quidem tota nostra est*. Mais il ne faut pas interpréter ces paroles dans un sens trop absolu, car les Grecs leur avaient ouvert la voie; Horace l'apprend lui-même :

Digitized by Google

Archilocum proprio rabies armavit iambo. (*Art. poet.* v, 79..) Nous possédons en effet des ïambes satiriques d'Archilogue ; et Henri Estienne (*Lyricorum carmina*, 4e éd. in-8, 1600) nous a conservé également des ïambes satiriques de Simonide *contre les femmes*, etc. Mais il est vrai de dire que les Romains se sont approprié le genre, en le perfectionnant. Il suffit de proclamer les noms de Lucilius, de Juvénal, de Perse, et surtout d'Horace, que nous retrouvons toujours au premier rang et que les modernes n'ont point détrôné.

La prose va, comme la poésie, nous offrir de nombreux modèles.

L'éloquence, chez les anciens, fut cultivée avec d'autant plus d'ardeur, que les mœurs et les formes du gouvernement lui attribuaient une influence extraordinaire (3). Entre Périclès et Démétrius de Phalère qui, aux deux périodes extrêmes de la brillante histoire d'Athènes, ont eu l'art de gouverner par la parole le peuple le plus ingouvernable du monde, on trouve un grand nombre d'orateurs des plus distingués : c'est Lysias qui est devenu le type du genre tempéré ; c'est Isocrate qui a été digne d'être le maître de presque tous les orateurs de cette époque, Isée, Lycurgue, Hypéride, etc. ; c'est Eschine qui a figuré avec éclat dans une lutte mémorable ; c'est enfin Démosthène, que son incomparable talent a fait proclamer le prince des orateurs ; ses Olynthiennes, ses Philippiques, et par dessus tout son admirable discours de la couronne resteront éternellement comme des chefs-d'œuvre de l'art oratoire.

Le nom de Cicéron est le seul que les Romains puissent opposer aux Grecs ; mais ses Catilinaires, ses Verrines et ses

(3) On peut appliquer à l'éloquence antique ces paroles de Salomon : Aqua profunda, verba ex ore viri, et torrens redundans. (Prov. XVIII.) *L'éloquence est un fleuve profond dans la bouche de l'homme, c'est un torrent impétueux.*

Digitized by Google

Philippiques, sans parler d'une foule d'autres magnifiques harangues, ont prouvé qu'il était capable de soutenir la comparaison à lui seul. Les plus habiles connaisseurs hésitent encore entre Démosthène et Cicéron. Nous répèterons avec un célèbre critique : « Démosthène et Cicéron sont deux grands orateurs ; Quintilien, (partisan de Cicéron,) et Fénelon (partisan de Démosthène,) deux grandes autorités : qui oserait se rendre leur juge? Assurément ce ne sera pas moi... Quand le talent est à un si haut degré de part et d'autre, on ne peut plus décider... Je les admire donc tous les deux. » — (La Harpe).

Le champ de l'histoire moderne s'est agrandi ; la méthode, la critique, la philosophie de l'art se sont perfectionnées ; et malgré tous ces progrès si lentement accomplis, Hérodote, Thucydide et Xénophon chez les Grecs, Salluste, Tite-Live et Tacite chez les Romains, resteront toujours des historiens du premier ordre et de grands écrivains (4).

(4) Ce serait commettre une omission fautive que de ne point accorder une mention aux principaux historiens du second ordre, tels que :

Parmi les Grecs, *Polybe* de Mégalopolis, contemporain et ami de Scipion, et auteur d'une *Histoire générale* que Brutus et Cicéron tenaient en grande estime et dont Tite-Live s'est inspiré ; — *Diodore de Sicile*, contemporain de Jules César, et auteur d'une *Bibliothèque historique* en XL livres, dont Justin et Eusèbe font un grand éloge ; — *Denys d'Halicarnasse*, qui, du temps d'Auguste, passa vingt-deux ans à Rome pour composer ses *Antiquités romaines*, qui sont jugées ainsi par un habile critique : « Sans ce qui nous reste de Denys d'Halicarnasse, nous ignorerions beaucoup de choses dont Tite-Live et les autres historiens latins n'ont parlé que très-superficiellement ; il est le seul (*j'ajouterais Polybe*) qui nous ait fait connaître à fond les Romains. (Planche, *Cours de littérature grecque*, t. I, p. 317.) — *Arrien de Nicomédie*, contemporain d'Adrien et des Antonins, que son histoire des *Expéditions d'Alexandre* a fait surnommer *Nouveau Xénophon*. — *Appien*, d'Alexandrie, qui composa, sous les Antonins et Marc-Aurèle, une *Histoire romaine*, et spécialement une *Histoire des guerres civiles* de la République, en cinq livres ; — *Hérodien*, d'Alexandrie, auteur d'une

Digitized by Google

Plutarque est sans contredit le plus célèbre et le plus profond de tous les biographes connus : ses vies parallèles des grands hommes de la Grèce et de Rome, sont des chefs-d'œuvre qui n'ont pas de rivaux.

Cornélius Népos, par ses vies des grands capitaines, et Suétone par celle des empereurs, sans avoir la même valeur que Plutarque, méritent cependant une mention après lui.

Parmi les polygraphes, qui eut plus d'esprit et de sel attique que Lucien, plus de critique qu'Aristarque, un savoir plus varié qu'Athénée, etc. ?

Je regrette que le temps ne me permette pas de parler des pères de l'Église grecque et des pères de l'Église latine, parmi lesquels nous trouverions des orateurs, des historiens et des philosophes du premier ordre.

Quel magnifique tableau pour la raison humaine n'aurions-nous pas à faire, s'il nous était possible d'aborder l'histoire de la philosophie ancienne, et d'esquisser les portraits des hommes qui ont le plus contribué à ses progrès, tels que Socrate, qui professait une morale si pure, qu'on l'a considéré comme un des précurseurs de Jésus-Christ ; — Platon

Histoire estimée des *Empereurs romains* depuis la mort de Marc-Aurèle jusqu'à celle de Maxime et de Balbin, etc., etc.

Chez les Romains, *Quinte Curce*, rendu célèbre par son *Histoire d'Alexandre le Grand*, en x livres, qui l'a fait ranger par quelques critiques dans la première classe des historiens latins ; — *Patercule*, contemporain d'Auguste et de Tibère, que le président Hénault a surnommé le *Modèle des abréviateurs*, en raison de son excellent abrégé de l'*Histoire romaine ;* — Florus, contemporain de Trajan et d'Adrien, estimé pour son livre *Rerum romanarum epitome*, lib. IV ; — Justin, contemporain des Antonins, fort connu par son *Abrégé de l'Histoire universelle* de *Trogue-Pompée*, Justini historiarum ex Trogo Pompeio, libri XLIV ; — Eutrope, auteur du *Breviarium historiæ Romanæ*, *libri* X, qui contient l'histoire abrégée de Rome, depuis sa fondation jusqu'au règne de Valens, auquel l'auteur a dédié son ouvrage, etc.

Digitized by Google

dont le vaste et brillant génie philosophique a illuminé l'antiquité et le monde entier jusqu'à Descartes ; — Xénophon, qui, dans ses œuvres morales, s'est montré un digne élève de Socrate ; — Aristote, fondateur de l'école péripatéticienne et dont « la morale offre une analyse délicate de tous les penchants du cœur et une distinction fine de toutes les vertus et de tous les vices. » (Planche, *Littérature grecque*, t. II, p. 152) ; — Théophraste, dont les Caractères ont inspiré le livre si remarquable de Labruyère ; — Maxime de Tyr, et plus tard Thémistius qui, à défaut du christianisme, éclairaient le monde païen à l'aide du platonisme ; — Épictète dont *l'Enchiridion* diversement jugé (5) n'en renferme pas moins de beaux préceptes de morale ; — chez les Romains, Cicéron qui s'est signalé par de nombreux et importants ouvrages de philosophie, et dont notamment le *Traité des Devoirs*, de Officiis, formule une morale digne de l'Évangile; — Sénèque enfin qui, à côté de ses défauts, nous offre de grandes qualités philosophiques et de beaux sujets d'étude, etc., etc.

Ce qui rehausse singulièrement la valeur des anciens, c'est qu'ils ont été des créateurs, que dans les divers genres où ils ont excellé ils ont le double mérite de l'invention et de la perfection, qu'ainsi les modernes se trouvent réduits, en général, au rôle d'imitateurs, et que s'ils ont pu atteindre ou surpasser leurs modèles, ils ne peuvent que rarement aspirer aux droits que donne la priorité.

Il ne faudrait pas croire qu'ils aient procédé sans art et

(5) « Epictète d'Hiéropolis, en Phrygie, fut un des plus illustres soutiens de cette philosophie désolante (stoïque) qui, vivement attaquée par Plutarque, et n'étant appropriée ni à la nature de l'homme, ni aux affections inhérentes à sa constitution, a fait plus de charlatans de vertu que de vrais amis de la sagesse. » (Planche, *Littérature grecque*, t. II, p. 406).

Digitized by Google

sans méthode : à mesure qu'ils ont créé les divers genres et les ont perfectionnés, ils se sont appliqués à en établir les règles et les principes. Ainsi Aristote, qui fut certainement un des génies les plus vastes et les plus encyclopédiques qui aient jamais existé, embrasse tout ce qui est du domaine de l'esprit humain. « Son ouvrage le plus étonnant est sans contredit sa *Logique* ; il fut le créateur de cette science, qui est le fondement de toutes les autres ; et, pour peu qu'on y réfléchisse, on ne peut voir qu'avec admiration ce qu'il a fallu de sagacité et de travail pour réduire tous les raisonnements possibles à un petit nombre de formes précises, à l'aide desquelles ils sont nécessairement conséquents, et hors desquelles ils ne peuvent jamais l'être. » (La Harpe.) La *Poétique* et la *Rhétorique* d'Aristote sont des œuvres magistrales où tous les siècles sont venus puiser jusqu'à nos jours. — Nous devons à Denys d'Halicarnasse un livre recommandable dans le genre de ce que les modernes nomment *Cours de littérature*. — Quant à Longin, tout le monde connaît son *Traité du sublime*, que la traduction de Boileau a vulgarisé en France. — Cicéron, qui pouvait fournir à la fois le précepte et l'exemple, a laissé d'admirables traités sur l'art oratoire. — Quintilien s'est inspiré de Cicéron et de Denys d'Halicarnasse dans son livre des *Institutions oratoires*, qui est resté classique pour toutes les nations civilisées, comme il l'était pour les Romains, etc.

Mais je m'arrête : n'est-il pas surabondamment démontré, quand on voit l'antiquité littéraire si féconde en talents variés et en œuvres remarquables, en poésie comme en prose, que le dédain superbe qu'on affecte pour elle ne dénote que l'ignorance ou le défaut de goût ?

Mais, objectera-t-on, il serait difficile de conclure ainsi pour les sciences ; la même thèse n'est plus soutenable. — A la vérité les difficultés sont réelles ; la question ne veut

Digitized by Google

être ni présentée ni jugée de la même manière ; mais qu'on veuille bien me prêter quelques instants d'attention ; je vais essayer de répondre.

Messieurs,

Il n'en est pas de la science comme de la littérature ; son allure est essentiellement différente et il arrive même, pour elle, le contraire de ce qu'on observe dans les lettres. Pour ces dernières, en effet, après une certaine incubation, leur naissance peut être instantanée et leur perfectionnement rapide. Le début dans les sciences est lent et indécis, la marche longtemps incertaine, et le progrès arrive tard. Les lettres et les arts ont leur principe dans l'homme lui-même : c'est l'expression de ses propres facultés s'inspirant de sa nature ou du monde extérieur ; dans les sciences, il n'y a rien de spontané, tout est acquis par le travail ; et l'on peut dire à leur égard qu'il n'y a rien d'inné en nous que l'aptitude et les organes dont le ciel nous a doués pour l'étude de la matière et des lois qui la régissent. Dans les lettres, il suffira d'un homme de génie, qui ait de nobles et ardentes passions et, avec elles, un sentiment profond de la nature, pour porter d'emblée l'art qu'il cultive à un haut degré de perfection. Dans les sciences, les plus grands esprits n'ont point la même influence ; ils découvriront un principe, une méthode, une vérité importante ; mais la science ne sera pas faite pour cela ; il lui faut les labeurs des générations et des siècles. La vérité scientifique ne se laisse conquérir qu'à la longue ; on n'arrive jusqu'à elle que par le chemin de l'expérience qui est toujours long et difficile. Dans les lettres et les arts, les conquêtes accomplies restent un fait acquis ; hommes et choses conservent le rang que leur valeur leur a fait assigner ; les passions et les sentiments se ressemblent à toutes les époques et leur langage

Digitized by Google

ne change pas. Dans les sciences, les choses se passent différemment : un progrès nouveau ne vient pas toujours s'ajouter au progrès précédent : parfois il se substitue à lui et le fait oublier ; il s'y opère des métamorphoses qui n'ont pas d'analogues dans la littérature : ce qui passe pour vrai à une époque peut être démenti par la suite et se trouve rejeté parmi les erreurs ; de là l'incessante mobilité des sciences dans leur marche ascendante (6) ; de là la nécessité absolue, pour bien apprécier les hommes et les choses de l'antiquité, de se placer aux divers niveaux qu'ils ont occupés dans l'histoire afin de s'identifier à l'avance avec les matières de nos jugements. Essayons donc, dans cet ordre d'idées, d'esquisser la partie scientifique qui reste à démontrer.

Nous commencerons par les sciences mathématiques ; elles furent toutes créées dans l'antiquité et presque toutes

(6) Aussi les savants sont-ils de tous les auteurs les plus mal partagés ; la science humaine est comme un autre Protée; sa physionomie change incessamment, comme la langue qu'elle parle; ses théories se transforment ; et rien ne vieillit plus vite que les livres des savants qui deviennent bientôt surannés et parfois inintelligibles. Leurs idées tombent dans le domaine commun, leurs découvertes sont absorbées par la science courante, et leurs œuvres, à la longue, s'oublient, ainsi que leur nom. Combien peu survivent dans le nombre ! On peut dire du présent qu'ils en jouissent à peine, et que pour eux, l'avenir n'est généralement qu'un mirage. Combien la société, pour laquelle ils travaillent et se consument, ne leur devrait-elle pas de compensations ! Laplace a très-bien saisi cette infériorité de leurs destinées : « La littérature a des limites qu'un homme de génie peut atteindre, lorsqu'il emploie une langue perfectionnée ; on le lit avec le même intérêt dans tous les âges, et sa réputation, loin de s'affaiblir par le temps, s'augmente par les vains efforts de ceux qui cherchent à l'égaler. Les sciences au contraire, sans borne contre la nature, s'accroissent à l'infini par les travaux des générations successives ; le plus parfait ouvrage, en les élevant à une hauteur d'où elles ne peuvent désormais descendre, donne naissance à de nouvelles découvertes et prépare ainsi des ouvrages qui doivent l'effacer » (*Système du monde*, l. 5. c. 5).

Digitized by Google

y furent assez avancées; l'école d'Alexandrie surtout leur imprima une dernière et puissante impulsion ; et vraiment on s'étonne que les anciens aient pu faire d'aussi grands progrès dans les mathématiques, quand on songe qu'ils n'avaient à leur disposition que des moyens fort imparfaits : quoi de plus défectueux et de plus embarrassant que leur système de numération ? Ils n'avaient pour signes, en Grèce comme à Rome, que les lettres de leur alphabet ; les Grecs même avaient dû intercaler dans le leur trois signes particuliers (l'*épisemon*, le *koppa* et le *sampi*, valant 6, 90 et 900) et étaient obligés de charger chaque lettre d'accents ou d'iotas souscrits pour arriver jusqu'à un million : à partir de ce nombre, le mode d'énumération n'était plus identique et souvent même il fallait recourir à des adjectifs. La découverte des chiffres arabes a marqué une ère nouvelle pour l'arithmétique (7) ; qu'on se figure aujourd'hui quel serait l'embarras de nos mathématiciens si, pour leurs calculs, ils n'avaient, au lieu de ces chiffres arabes, que les lettres de l'alphabet français surchagées de points et d'accents et ne pouvant, malgré tout cela, servir pour les nombres considérables dont ils ont besoin ; et pourtant, dans l'antiquité, toutes les branches des sciences mathématiques ont eu d'illustres représentants.

Archytas de Tarente fut, après Pythagore, un des plus

(7) « C'est de l'Inde que nous vient l'ingénieuse méthode d'exprimer tous les nombres avec dix caractères, en leur donnant à la fois une valeur absolue et une valeur de position : Idée fine et importante, qui nous paraît maintenant si simple que nous en sentons à peine le mérite. Mais cette simplicité même et l'extrême facilité qui en résulte pour tous les calculs, placent notre système d'arithmétique au premier rang des inventions utiles ; et l'on appréciera la difficulté d'y parvenir si l'on considère qu'il a échappé au génie d'Archimède et d'Apollonius, deux des plus grands hommes dont l'antiquité s'honore » (Laplace, *Système du monde*, l. 5. c. 1).

Digitized by Google

grands mathématiciens connus ; on se rappelle ces vers d'Horace :

> Te maris et terræ, numeroque carentis arenæ
> Mensorem,..... archyta (Od. 28, lib. I).
> Toi dont l'art sut compter jusqu'au sable des mers (Daru).

C'est à Diophante d'Alexandrie que revient la gloire d'avoir inventé l'algèbre, et à Apollonius de Perge, la théorie des sections coniques, sans laquelle, de l'aveu du savant Laplace, Kepler n'aurait pu établir son système du monde (8).

C'est au génie des anciens que nous devons la géométrie. Le théorème du carré de l'hypothénuse remonte jusqu'à Pythagore, et l'on sait que ce grand homme fut si ravi de cette découverte qu'il crut devoir en remercier les dieux par le sacrifice d'une hécatombe. Nous sommes redevables à Archimède de la première démonstration des rapports du diamètre à la circonférence, problème qui a tant exercé les chercheurs de tous les temps, et à Hipparque de Nicée, de l'invention de la trigonométrie sphérique qui l'a conduit à une autre découverte, celle des latitudes et des longitudes terrestres (9). Les *Éléments de géométrie* d'Euclide ont été

(8) Sans les spéculations des Grecs sur les courbes que forme la section du cône par un plan, *ces belles lois* (lois du mouvement elliptique des planètes) *seraient peut-être encore ignorées*. L'éllipse étant une de ces courbes, sa figure oblongue fit naître dans l'esprit de Képler la pensée d'y mettre en mouvement la planète Mars ; et bientôt, *au moyen des nombreuses propriétés que les anciens géomètres avaient trouvées sur les sections coniques*, il s'assura de la vérité de cette hypothèse » Laplace (*Système du monde*).

(9) La géographie est redevable à Hipparque de fixer la position des lieux sur la terre par leur latitude et par leur longitude, pour laquelle il employa le premier les éclipses de lune. Les nombreux calculs qu'exigèrent toutes ces recherches, lui firent inventer ou du moins perfectionner la *trigonométrie sphérique*. Malheureusement les ouvrages qu'il composa sur tous ces objets, ont disparu ; nous ne connaissons bien ses travaux que par l'Almageste de Ptolémée, qui nous a transmis les principaux éléments des théories de ce

Digitized by Google

traduits dans toutes les langues, et ont été le livre classique de l'Occident comme de l'Orient, pendant près de 2,000 ans.

Il est douteux qu'il y ait eu dans les temps modernes un plus grand génie en mécanique que le célèbre Archimède. Qu'il nous soit permis de citer ici les paroles que Plutarque, dans la traduction d'Amiot, prête à Marcellus, faisant le siége de Syracuse : « Ne voulons-nous point cesser de faire la guerre à ce Briarée géométrien qui, en se jouant, a plongé et enfondré nos navires en la mer, a rechassé honteusement nos sambuques, et a surpassé tous les géants à cent bras dont les fables des poètes font mention, tant il nous a délaché de traits, de pierres et de flèches tout à coup ! » (*Vie de Marcellus*).

L'astronomie des anciens n'a pas moins de quoi frapper notre esprit, si l'on songe à l'insuffisance de leurs moyens d'observation, à la privation de télescopes et d'instruments puissants d'optique. Leurs progrès, néanmoins, furent immenses et leurs découvertes considérables. Leurs seules recherches sur la régularisation sidérale de l'année, en fournissent de nombreux exemples : Thalès de Milet qui fut surnommé *le prince des astronomes*, sans doute en raison de ses vastes connaissances et de l'art qu'on lui attribue de prédire les éclipses (10), avait divisé l'année en 365 jours.

grand astronome et quelques unes de ses observations. Leur comparaison avec les observations modernes, en a fait reconnaître l'exactitude ; et l'utilité dont elles sont encore à l'astronomie, fait regretter les autres et particulièrement celles qu'il fit sur les planètes ». (Laplace, *Exp. du système du monde*, l. 5. c. 2).

(10) Thalès né à Milet, l'an 640 avant notre ère, alla s'instruire en Egypte; revenu dans la Grèce, il fonda l'école Ionienne, et il y enseigna la sphéricité de la terre, l'obliquité de l'écliptique, et les véritables causes des éclipses du soleil et de la lune. On dit même qu'il parvint à les prédire, en employant sans doute les méthodes ou les périodes que les prêtres égyptiens lui avaient communiquées (Laplace, *Expos. du système du monde*. l. 5).

Digitized by Google

Les anciens, qui s'étaient d'abord guidés sur les phases de la lune, cherchèrent à établir un accord entre les révolutions de cette planète et celles du soleil, en se fondant sur des périodes qui renfermassent des nombres entiers de ces révolutions. Une première correction à l'année des Grecs fut faite dans ce sens par Cléostrate de Ténédos qui, au dire de Pline, avait découvert les signes du zodiaque ; il proposa un cycle de huit ans qui porte son nom, *le cycle de Cléostrate*. Mais la correction la plus célèbre est celle du cycle de 19 ans, que Méton d'Athènes proposa à la Grèce assemblée aux jeux olympiques et qui fut accueilli par des applaudissements unanimes. Le cycle de Méton fut surnommé le *nombre d'or*. C'était un grand progrès (11) : Toutefois,

(11) «Méton se rendit célèbre par le cycle de 19 années correspondantes à 235 lunaisons, qu'il introduisit dans le calendrier. La méthode la plus simple de mesurer le temps est celle qui n'emploie que les révolutions solaires ; mais dans le premier âge des peuples, les phases de la lune offraient à leur ignorance, une division si naturelle du temps qu'elle fut généralement admise. Ils réglèrent leurs fêtes et leurs jeux sur le retour de ces phases ; et quand les besoins de l'agriculture les forcèrent de recourir au soleil pour distinguer les saisons, ils ne renoncèrent point à l'ancien usage de mesurer le temps par les révolutions de la lune dont on pouvait ainsi connaître l'âge par les jours du mois. Ils cherchèrent à établir entre les révolutions de cet astre et celles du soleil un accord fondé sur des périodes qui renfermassent des nombres entiers de ces révolutions ; la plus simple est celle de 19 ans : Méton établit donc un cycle de 19 années lunaires dont 12 étaient communes ou de douze mois ; les 7 autres en avaient treize. Ces mois étaient inégaux et ordonnés de manière que sur les 235 mois du cycle, 110 étaient de 29 jours et 125 de 30 jours. Cet arrangement proposé par Méton à la Grèce assemblée dans les jeux olympiques, fut reçu avec un applaudissement universel et unanimement adopté. Mais on ne tarda pas à s'apercevoir qu'à la fin d'une période, le nouveau calendrier retardait d'environ un quart de jour sur la nouvelle lune. Calippe proposa de quadrupler le cycle de 19 ans et d'en former une période de 76 ans, à la fin de laquelle on retrancherait un jour; cette période fut nommée *Callipique*, du nom de son auteur » (Laplace, ib).

Digitized by Google

Callipe de Cyzique parvint à constater que le nouveau calendrier laissait subsister une erreur de quelques heures, et il quadruqla le cycle de 19 ans, dont il forma la *période callippique* de 76 ans. Hipparque de Nicée, par des observations plus précises, corrigea à son tour la période de Callipe où restait encore un écart d'1/300 de jour.

Lors de l'expédition française en Égypte, la Commission scientifique constata avec étonnement l'excellente orientation des pyramides, et remarqua combien la marche du soleil à travers les signes du zodiaque, telle que l'ont figurée les anciens, dénotait des connaissances astronomiques avancées et les observations les plus précises.

Les éléments les plus délicats de l'astronomie, écrit le célèbre Laplace, paraissent avoir été l'objet des recherches d'Aristarque de Samos. Le seul de ses ouvrages qui nous reste est son *Traité des grandeurs et des distances du soleil et de la lune*, dans lequel il expose la manière ingénieuse dont il essaya de déterminer le rapport de ces distances. » (*Expos. du système du monde*).

Eratosthène de Cyrène réussit à mesurer un degré du méridien et à démontrer la forme arrondie de la terre, ce qui lui valut l'appelation d'*arpenteur de l'univers*.

Mais de tous les astronomes de cette époque, celui peut-être qui a le plus fait pour la science, fut Hipparque de Nicée, pour qui les connaisseurs, tant anciens que modernes (12),

(12) « De tous les astronomes anciens, celui qui par le grand nombre et par la précision des observations, par les conséquences importantes qu'il sut tirer de leur comparaison entre elles et avec les observations antérieures, et par la méthode qui le guida dans ses recherches, mérite le mieux de la science est Hipparque de Nicée en Bithynie qui vécut dans le second siècle avant notre ère..... Il détermina la durée de l'année tropique en comparant une de ses observations du solstice d'été avec celle d'un pareille solstice qu'Aristarque avait faite dans l'année 281. Cette durée lui parut un peu moindre

Digitized by Google

n'ont point assez d'éloge, *numquam satis laudatus*. (Pline, *Hist. nat.*, t. II, c. 24). « Hipparque, nous apprend Pline, dressa pour 600 ans la table du cours du soleil et de la lune, détermina les mois des divers calendriers, les jours, les heures, les localités et les aspects suivant les contrées : le cours des ans ne lui a donné aucun démenti, et il semble avoir été admis aux conseils de la nature (Lib. II, c. 9). » Pline ajoute plus loin en fort beaux termes : « Il osa, chose audacieuse même pour un dieu, dresser pour la postérité le catalogue des étoiles et en faire pour ainsi dire l'appel nominal. A cet effet, il inventa des instruments pour déterminer avec précision la position et la grandeur de chacune ; il donna ainsi les moyens de reconnaître non seulement si elles mouraient ou naissaient, mais encore si quelques-unes traversaient le ciel ou s'y mouvaient, et semblablement si elles croissaient ou diminuaient, laissant à tous le ciel en héritage, s'il se trouvait quelqu'un capable de recueillir la succession. (Ib. c. 24 ; *trad.* Littré).

Des nombreuses découvertes d'Hipparque, la plus célèbre est celle de la précession des équinoxes qu'Arago, après Laplace, appelle la plus belle découverte astronomique de l'antiquité (13).

que l'année 365 jours 1/4 adoptée jusqu'alors, et il trouva qu'à la fin de trois siècles il fallait retrancher un jour... Ce grand astronome détermina par la comparaison d'éclipses choisies dans les circonstances les plus favorables, les durées des révolutions de la lune relativement aux étoiles, au soleil, à ses nœuds et à son apogée. Il détermina encore la parallaxe de la lune, dont il essaya de conclure celle du soleil, par la largeur du cône d'ombre terrestre, au point où la lune le traverse dans ses éclipses.

« Une nouvelle *étoile* qui parut du temps d'Hipparque, lui fit entreprendre un catalogue de ces astres, pour mettre la postérité en état de reconnaître les changements que le spectacle du ciel pourrait éprouver..... le fruit de cette longue et pénible entreprise fut l'importante découverte de la précession des Equinoxes » (Laplace, ib. l. 5).

(13) « La plus belle découverte astronomique de l'antiquité est celle de la

Digitized by Google

J'arrive à Ptolémée de Peluse (IIe siècle, ap. J. C.), qui fut, sinon celui qui mérita le mieux de l'astronomie, du moins, celui qui est le plus connu du vulgaire ; son système du monde, qui place la terre immobile au centre des astres et en fait la base de l'univers, est sans contredit celui qui a eu le plus de vogue et de durée ; car il a été exclusivement adopté par les physiciens et les philosophes, jusqu'au moment où Copernic proposa son nouveau système solaire, qui fut adopté par Galilée, et dont Képler par ses calculs a fixé les lois, ce qui avait fait dire qu'il avait créé le *Code des cieux*. — Mais, messieurs, qu'il me soit permis de le faire remarquer, ce système qui fait l'orgueil de l'astronomie moderne, n'est point son œuvre exclusive ; les anciens l'avaient déjà pressenti : Cléomède, dès le 1er siècle, plaçait le soleil au centre du monde ; avant lui, Aristarque de Samos, antérieur à Archimède, avait enseigné que la terre décrit chaque année un cercle autour du soleil ; Philolaus de Crotone connaissait, avant Aristarque, ce mouvement circulaire du globe terrestre, de même que Pythagore, disciple de Thalès

précession des Equinoxes ; Hipparque à qui l'honneur en revient, signala toutes les conséquences de ce mouvement avec une parfaite netteté. Dans le nombre de ces conséquences, deux ont en plus particulièrement le privilége d'attirer l'attention publique.

A cause de la précession des Equinoxes, ce ne sont pas toujours les mêmes groupes étoilés, les mêmes constellations qu'on aperçoit au firmament pendant les nuits de chaque saison. Dans la suite des siècles, les constellations actuelles d'hiver deviendront des constellations d'été, et réciproquement.

A cause de la précession des Equinoxes, le pôle n'occupe pas constamment la même place dans la sphère étoilée. L'astre assez brillant qu'on nomme aujourd'hui très-justement *la polaire*, était fort éloigné du pôle au temps d'Hipparque ; il s'en trouvera de nouveau éloigné dans quelques siècles. La dénomination de polaire a été et sera donnée successivement à des étoiles très-éloignées les unes des autres » (Arago, *Annuaire du bureau des longitudes* pour 1844).

Digitized by Google

et fondateur de l'École italique ; écoutons le savant Laplace : « Toutes les vérités astronomiques de l'École ionienne furent enseignées avec plus de développement dans celle de Pythagore (14) ; mais ce qui la distingue principalement, c'est la connaissance des deux mouvements de la terre, sur elle-même et autour du soleil. Pythagore l'enveloppa d'un voile, pour la cacher au vulgaire ; mais elle fut exposée au grand jour par son disciple Philolaus. » (*Système du monde*, t. 5).

La chimie des anciens serait mal comprise si on voulait la comparer à la science de nos jours, avec sa classification et sa nomenclature inventées par le génie de Guyton-Morveau et de Lavoisier ; mais ce n'est pas ainsi qu'on doit la juger. La chimie analytique était dans l'enfance, car les anciens manquaient des procédés dont les modernes disposent ; mais leur chimie industrielle était assez avancée : leur fabrication des couleurs et leurs procédés de teinture étaient fort remarquables. Ils excellaient dans l'alliage des métaux ; l'airain de Corinthe a joui d'une réputation qui est venue jusqu'à nous, et nous admirons encore les belles qualités métalliques des œuvres d'art qu'on retrouve chaque jour dans le sol où elles ont résisté au ravage des siècles. Leurs ciments défient toute concurrence. Ils avaient même des secrets qui se

(14) « Suivant les pythagoriciens, les comètes elles-mêmes sont en mouvement comme les planètes autour du soleil ; ce ne sont point des météores passagers, formés dans notre atmosphère, mais des ouvrages éternels de la nature. Ces notions parfaitement justes du système du monde, ont été saisies et présentées par Sénèque avec l'enthousiasme qu'une grande idée sur l'un des objets les plus vastes des connaissances humaines doit exciter dans l'âme du philosophe... . On pensait encore dans la même école que les planètes sont habitées et que les étoiles sont des soleils disséminés dans l'espace et les centres d'autant de systèmes planétaires. Ces vues philosophiques auraient dû, par leur grandeur et par leur justesse, entraîner les suffrages de l'antiquité etc. » (Laplace, *Système du monde*. l. 5).

Digitized by Google

sont perdus et que la chimie moderne n'a pu retrouver ; bornons-nous à rappeler le feu grégeois.

Ils avaient deviné dans l'air l'existence d'un *esprit* qui entretient la vie comme le feu, que Schéele a appelé *phlogistique*, et Lavoisier *oxygène* (15).

Leur toxicologie mérite une mention à part : Mithridate est un exemple historique des connaissances qu'ils avaient des poisons et de leurs antidotes. Horace fait une effrayante peinture de la science de Canidie dans les substances toxiques des pays les plus éloignés (16) et de son habileté à inventer de nouveaux poisons *non usitatis potionibus*. Que si l'on refusait de croire à la poésie, voici l'histoire qui

(15) « Les philosophes de l'école Ionienne avaient été conduits à admettre théoriquement qu'il existe dans l'air un *esprit* πνεύμα, qui entretient le feu et la respiration ; pendant des siècles on l'a cherché en tâtonnant, tout le monde le connait, cet esprit auquel la science a donné le nom d'*oxygène*. Il serait inutile de multiplier les exemples, il me suffit d'avoir fait ressortir que les grandes vérités scientifiques ont été connues presque de tous temps » (Ferd. Hœfer, *préface* de Diodore de Sicile).

(16) Herbasque quas Iolcos atque Iberia
Mittit, venenorum ferax (Horat. *Epod. od.* 5).

Horace appelle Canidie une *terrible empoisonneuse* Sæva venena. — Hécate, au rapport de Diodore de Sicile, l. IV. c. 44, expérimentait la puissance de chaque poison en le mélangeant aux aliments qu'elle donnait aux étrangers. — Hécate, selon Apollonius de Rhodes, instruisit Médée dans l'art de préparer les poisons que produisent la terre et l'eau. — « Plus tard, écrit M. Hœfer, (*préface* de Diodore de Sicile) Locuste répéta les expériences d'Hécate pour l'instruction de Néron..... — J'incline à penser, dit-il, que c'est sous forme d'extrait que la ciguë, l'aconit et d'autres plantes vénéneuses ont servi à un si grand nombre d'empoisonnements et d'exécutions judiciaires chez les Athéniens et les rois de Macédoine.— Il résulte de l'ouvrage de Diodore et de *l'Alexipharmaque* de Dioscoride (*lisez* Nicandre), que presque tous les poisons connus des anciens étaient empruntés au règne organique ; c'étaient à la fois les plus énergiques et les plus difficiles à constater. »

Digitized by Google

nous montre la trop fameuse Locuste, empoisonneuse redoutée du temps de Néron et à laquelle ce prince eut recours pour faire périr Britannicus.

La physique des anciens est très-difficile à apprécier, en raison de ce que les vérités et les erreurs y sont accumulées pêle-mêle. Il ne faut pas leur demander des lois ni des méthodes généralisées (17), qui sont l'apanage exclusif des sciences à leur apogée ; mais il nous sera aisé de mettre en relief une foule de vérités de détail et de fort belles inventions dans divers genres. L'hydraulique nous en offre de nombreux exemples : Archimède paraît avoir enseigné le premier l'hydrostatique. On doit à son génie la découverte de l'équilibre des corps plongés dans un fluide et de la pesanteur spécifique des corps. L'histoire nous apprend qu'Archimède était au bain et que dans l'enthousiasme dont il fut transporté à la solution de ces grands problèmes, il se mit à courir par la ville, sans s'apercevoir de son état de nudité, en s'écriant εὕρηκα *je l'ai trouvé, je l'ai trouvé* !

Les anciens ont fait de l'hydrodynamique de magnifiques applications à l'emploi des syphons et à leurs aqueducs que nous admirons encore. Ctésibius, d'Alexandrie, a inventé la pompe aspirante et foulante, et son élève Héron, la fontaine

(17) « On reproche aux anciens de n'avoir pas fait des méthodes, et les modernes se croient bien au-dessus d'eux parce qu'ils ont fait un grand nombre de ces arrangements méthodiques..... Ils se sont persuadés que cela seul suffit pour prouver que les anciens n'avaient pas à beaucoup près autant de connaissances en histoire naturelle que nous en avons..... Nous aurons dans la suite de cet ouvrage, mille occasions de prouver que les anciens étaient beaucoup plus avancés et plus instruits que nous ne le sommes, *je ne dis pas en physique*, mais dans l'histoire naturelle des animaux et des minéraux, et que les faits de cette histoire leur étaient bien plus familiers qu'à nous qui aurions dû profiter de leurs découvertes et de leurs remarques » (Buffon, *de la manière d'étudier l'histoire naturelle*).

Digitized by Google

qu'on reproduit encore sous son nom dans tous nos ouvrages de physique : « Cette machine à réaction, écrit Arago, décrite et représentée dans le traité intitulé : *Spiritalia seu pneumatica*, offre le premier exemple de l'emploi de la vapeur comme force motrice. Ses clepsydres et surtout ses automates excitèrent l'admiration de l'antiquité. La fontaine qui porte le nom de Héron, a reçu diverses applications importantes, même de nos jours ; elle sert par exemple, dans les mines de Schemnitz, en Hongrie, comme machine d'épuisement. » (Arago, *Annuaire du bureau des longitudes pour* 1837).

La météorologie ne doit point être omise ; Virgile nous en a tracé un tableau poétique dans ses *Géorgiques*, et Pline l'ancien nous a transmis des observations curieuses sur les vents, la foudre, l'éclair, etc. (18).

Archimède a tiré de l'optique l'une des applications les plus étonnantes que l'esprit de l'homme ait jamais réalisées : Ce grand physicien parvint à l'aide de réflecteurs puissants à brûler à distance les vaisseaux des Romains qui assiégeaient Syracuse. Ces expériences grandioses, qu'on a longtemps niées, tant elles semblaient incroyables ! il a fallu, pour dissiper l'incrédulité des modernes à leur endroit, que Buffon vînt en établir la réalité à la face du monde savant (19).

(18) « Dans l'antiquité,... les sciences physiques étaient enseignées secrètement à un petit nombre d'initiés ; elles n'étaient traduites au dehors que sous des formes obscures et allégoriques.

« L'opinion aujourd'hui scientifiquement démontrée, que l'orage est un phénomène électrique qui se passe surtout entre deux électricités opposées du ciel et de la terre, les anciens semblent l'avoir enseignée symboliquement par le mythe des Dioscures (ayant chacun une aigrette de feu sur la tête), tous deux fils du Dieu de la foudre, tous deux envoyés comme des génies propices au milieu des tempêtes, l'un étant au ciel, pendant que l'autre résidait dans les enfers. » (Hœfer. ibid).

(19) « On n'accorde guère aux anciens, dit Buffon, que ce qu'on ne peut

Digitized by Google

Si les sciences antiques n'égalent point les sciences modernes, ce qui était moralement impossible, non seulement elles ont le mérite de s'être créées et de nous avoir ouvert la voie, mais encore celui d'avoir produit mille inventions remarquables ; là elles créent l'art de la navigation sans boussole ; ici elles dotent l'art militaire de ces machines de guerre qui nous frappent encore d'étonnement. Ailleurs, c'est la vis d'Archimède, appareil hydraulique aussi simple qu'ingénieux, qu'on emploie encore aujourd'hui comme machine d'épuisement. Rappellerai-je ces prodigieux appareils de mécanique inventés pour opérer le transport et l'érection des gigantesques monolithes égyptiens? Qui ne dira avec Laplace : « La plupart des cités les plus célèbres de l'antiquité ont péri avec leurs annales ;.... à peine reconnaît-on la place où fut Babylone. De tant de monuments des arts et de l'industrie qui décoraient ces cités et passaient pour les merveilles du monde, il ne reste plus qu'une tradition confuse et des débris épars, dont l'origine est le plus souvent incertaine, mais dont la grandeur atteste la puissance (et la civilisation) des peuples qui ont élevé ces monuments. »

Les anciens dans les sciences naturelles ont laissé des productions fort recommandables. L'*Histoire des animaux*, d'Aristote, se présente en première ligne ; mais laissons à

leur ôter : déterminés peut-être par ces motifs, dont l'amour propre ne se sert que trop souvent sans qu'on s'en aperçoive, n'avons-nous pas naturellement trop de penchant à refuser ce que nous devons à ceux qui nous ont précédés ? et, si notre siècle refuse plus qu'un autre, ne serait-ce pas qu'étant plus éclairé, il croit avoir plus de droit à la gloire, plus de prétention à la supériorité ? — Quoi qu'il en soit, cette invention (*miroir ardent d'Archimède*), était dans le cas de plusieurs autres découvertes de l'antiquité qui se sont évanouies, parce qu'on a préféré la facilité de les nier à la difficulté de les retrouver » (Buffon, *Introd. à l'histoire des minéraux*. 6e mém).

Digitized by Google

un juge plus compétent le soin d'apprécier cette œuvre magistrale : on entendra avec plaisir Buffon parler d'Aristote : « Son *Histoire des animaux*, dit-il, est peut-être encore aujourd'hui ce que nous avons de mieux fait en ce genre;..... il les connut peut-être mieux et sous des vues plus générales qu'on ne les connaît de nos jours ;..... il accumule les faits et n'écrit pas un mot qui soit inutile. Aussi a-t-il compris, dans un petit volume, un nombre infini de différents faits;... il fallait un génie comme le sien pour y conserver, en même temps, de l'ordre et de la netteté ;.... c'est l'abrégé le plus savant qui ait jamais été fait. » Après ce solennel éloge du naturaliste ancien par le grand naturaliste moderne, nous nous ferions scrupule d'ajouter un seul mot.

Écoutons maintenant M. de Candolle parler de Théophraste et de Dioscoride. Théophraste, (né dans l'île de Lesbos, vers 370 av. J.-C.), élève et successeur d'Aristote « publia, dit-il, les premiers ouvrages de botanique qui soient parvenus jusqu'à nous. Le principal est intitulé : *Historia plantarum*, il est presque complet, car il ne s'est perdu qu'un livre sur dix;.... Théophraste décrit les plantes de la Grèce au nombre de 300 environ. »

« Dioscoride, né en Cilicie, contemporain de Néron,..... reprit la botanique proprement dite, négligée depuis Théophraste. Ses écrits ont de l'importance, soit parce qu'ils sont en botanique les meilleurs de l'antiquité(20), soit surtout à cause des commentaires sans nombre qui en ont été faits à la renaissance des lettres. » (De Candolle).

Chez les Latins, il suffit de citer le grand ouvrage de Pline

(20) « Un naturaliste anglais, Sibthorp, qui a voyagé en Grèce à la fin du siècle dernier, uniquement dans le but de retrouver, par la recherche des noms vulgaires et des localités, les espèces de Dioscoride, y est parvenu d'une manière satisfaisante » (de Candolle).

Digitized by Google

l'ancien, « Pline, dit Buffon, a travaillé sur un plan bien plus grand (que celui d'Aristote) et peut-être trop vaste : il a voulu tout embrasser, et il semble avoir mesuré la nature et l'avoir trouvée trop petite encore pour l'étendue de son esprit. Son *Histoire naturelle* comprend, outre l'histoire des animaux, des plantes et des minéraux, l'histoire du ciel et de la terre, la médecine,.... enfin toutes les sciences naturelles et tous les arts humains ; et ce qu'il y a d'étonnant, c'est que dans chaque partie Pline est également grand (*Discours Ier sur l'hist. nat.*), » — « L'ouvrage de Pline, ajoute Cuvier (*Biog. univ.*, t. xxxv), est un des monuments les plus précieux que l'antiquité nous ait laissés, et la preuve d'une érudition bien étonnante dans un homme de guerre et un homme d'état. »

Il est, Messieurs, une dernière science qui doit ici trouvée sa place : fondée par un homme de génie, elle lui doit non seulement sa création comme doctrine, mais aussi la méthode qui a fait ses progrès et sa gloire, c'est la médecine.

« Hippocrate a été sans contredit le premier bon observateur de l'antiquité, et ses œuvres sont même regardées par d'Alembert comme le plus beau et le plus grand des monuments de la connaissance que les anciens avaient de la nature.

« C'est à son génie qu'on doit l'art du pronostic. La prognose, moins étudiée de nos jours que dans les écoles grecques, fut un des points culminants de la philosophie de la médecine antique. Cette remarquable méthode d'observation, entre les mains mêmes de son créateur, produisit des résultats auxquels la médecine contemporaine peut à peine atteindre avec toutes les ressources dont elle dispose.

« Hippocrate, et c'est son plus beau titre de gloire, dit M. Raige Delorme, a tracé d'après une expérience, *à laquelle*

Digitized by Google

on a peu ajouté depuis deux mille ans, des préceptes sur le régime à tenir dans les maladies : *Il a créé*, comme il s'en félicite lui-même, *la diététique* (Dict. de méd. en 30 v., art. *médecine*).

« Dans le livre *des Epidémies* (liv. 1 et 3), il a fondé la doctrine des *constitutions médicales*, et sur cette matière, il faut le reconnaître, les modernes n'ont fait que suivre ses traces et les principes qu'il a posés.

« Dans le fameux traité *Des airs, des eaux et des lieux*, il a le premier établi les règles des *topographies médicales*. Ce livre remarquable a valu à son auteur d'être considéré comme un des fondateurs de la *philosophie de l'histoire*. « Ces pages placent le médecin de Cos au premier rang des historiens philosophes ; elles renferment, comme en un germe fécond, toutes les idées de l'antiquité et des temps modernes sur la philosophie de l'histoire ; elles ont été résumées par Platon et Aristote ;..... et dans des temps plus rapprochés de nous, elles ont fourni à Montesquieu et à Herder le fond même de leurs systèmes politiques et historiques. (Daremberg, *Bibliothèque des médecins grecs et latins*). »

« Mais ce qui l'a placé le plus haut dans l'histoire de notre art, ce qui l'a le mieux distingué entre tous les philosophes de l'antiquité, c'est la fondation de l'*hippocratisme*. Il sépara la médecine de la philosophie spéculative qui s'égarait d'hypothèse en hypothèse, lui imprima une marche expérimentale et indépendante, et la constitua comme science distincte, en cherchant en elle-même son principe de développement. Ce qu'il a créé, ce n'est point une théorie ni un système, mais une méthode générale embrassant, dans une vaste synthèse, la sémeiologie, la prognose et la thérapeutique ; cette méthode qui a fait la perpétuité de la médecine et qui sera éternellement la gloire de son auteur, c'est la réalité ou

Digitized by Google

l'expérience développée par un sage emploi du raisonnement. Il fut ainsi le créateur de la seule méthode rationnelle que puisse, suivant Leibnitz, admettre la science de l'homme, et la seule capable de contribuer efficacement aux progrès de toutes les sciences naturelles. « Dans ses principes, a dit M. Raige, nous voyons les premiers traités de la *Méthode expérimentale*. — Hippocrate, remarque le professeur Lordat (*De la perpétuité de la médecine*, 1837), *Hippocrate a fait ce que Bacon disait qu'il fallait faire*. — C'est une vérité historique qu'a démontrée avec toute évidence M. Victor de Laprade dans une dissertation spéciale *De philosophiâ Hippocratis* (in-4°, Aix, 1848): Hippocrates..... *experientiam omnis scientiæ naturalis fondamentum posuit*. » (Pétrequin, *Étude des médecins de l'Antiquité*, 1858).

Que serait-ce, Messieurs, si, après ce tableau sommaire et fort incomplet des lettres et des sciences dans l'antiquité, nous eussions encore parlé des beaux-arts dans lesquels les Grecs surtout ont excellé d'une manière si brillante! Quand on suit Pausanias dans son *Voyage en Grèce* (21), on admire, avec une surprise croissante, tant de chefs-d'œuvre en tout genre que le génie grec avait répandus avec une profusion inouïe sur le sol de sa patrie.

Plus on approfondit cette vaste et féconde question de l'antiquité, plus on reconnaît qu'elle renferme des trésors inépuisables pour l'étude et le perfectionnement de l'homme. C'est à elle que nous sommes redevables de toutes les connaissances humaines qui y ont pris leur origine et leur dé-

(21) « Dans l'histoire des arts et des monuments, l'antiquité grecque peut opposer Pausanias à ce que les modernes ont de meilleur. Il écrivait vers le même temps que Lucien; et tandis que celui-ci ridiculisait les fables du paganisme, Pausanias décrivait les chefs d'œuvre d'architecture, de sculpture, de peinture, qui n'avaient pas peu contribué à rendre ces fictions vénérables » (Laharpe).

Digitized by Google

veloppement. Que de richesses y a accumulées le long travail des siècles ! On peut dire que c'est une source intarissable pour les lettres, les arts et les sciences : les littérateurs et les artistes peuvent y admirer les plus beaux monuments du génie, les plus magnifiques productions qu'ait jamais enfantées l'imagination des peuples, en un mot, des modèles dans tous les genres et pour tous les goûts. Les plus grands noms dont s'honore l'humanité appellent l'attention des savants, et rien ne saurait mieux que la méditation de leurs ouvrages, nous initier aux secrets de la nature, à l'origine des choses et à la voie du progrès. L'antiquité assurément ne peut ni ne doit tenir lieu des temps modernes ; mais rien aussi ne peut suppléer l'antiquité.

On ne saurait trop le redire : « Ce qui contribue le plus au perfectionnement individuel, ce n'est pas tant le contact des hommes et des choses qui se trouvent dans les mêmes milieux que nous, qui ont subi les mêmes influences, qui sont emportés par le même courant d'idées ; c'est surtout le commerce avec des esprits d'une autre époque, qui se sont formés à d'autres écoles, et dont il faut creuser le langage et la pensée pour en pénétrer le véritable sens ; cette différence des temps, des lieux et des mœurs, en nous forçant à un retour incessant sur nous-mêmes, nous éclaire mieux que tout autre renseignement sur nos opinions, nos préjugés et nos tendances ; et rien n'est plus propre à agrandir la portée du regard et du jugement que ce travail d'analyse et d'appropriation intellectuelle » (Pétrequin. *Étude des méd. de l'antiq.*, 1858).

Pourquoi donc ce dénigrement systématique de l'antiquité ? Pourquoi tantôt cette guerre ouverte, tantôt ces ligues sourdes que nous voyons se perpétuer contre l'autorité des anciens ? Ne croyez pas, Messieurs, qu'il s'agisse seulement d'une simple discussion littéraire ; il faut en chercher ailleurs

Digitized by Google

les causes secrètes ; ce n'est point une pure question de science ou de littérature ; c'est une question de philosophie.

L'apparition de la réforme, en livrant l'Europe à de regrettables dissentions, nous semble avoir renouvelé dans l'occident le mythe de la boîte de Pandore. L'histoire nous montre que le monde moral, auquel elle prétendait donner l'équilibre, elle l'a au contraire ébranlé et bouleversé jusque dans ses fondements : parmi les principes qu'elle a enfantés, il en est un qui a une puissance de destruction incalculable, c'est l'autocratie de l'individualité. La hiérarchie est une nécessité sociale, et l'harmonie dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, ne saurait exister sans elle. La proclamation d'une indépendance trompeuse et l'apothéose de la raison individuelle, en fascinant les esprits comme toujours, ont porté atteinte à l'équilibre général : le libre arbitre a usurpé le rôle et le pouvoir d'une liberté illimitée ; l'unité a voulu se dégager du tout et se faire sa propre loi, dans un esprit d'égoïsme impatient de toute suprématie. Les générations se sont peu à peu empreintes de ces tendances dissolvantes, et ont opéré autour d'elles la désagrégation des choses morales. Qu'on ne s'y laisse pas tromper ! En brisant la série des temps, chaque siècle devient isolé ; cette chaîne qui relie le présent au passé est ce qui fait la force et la gloire de l'humanité ; c'est elle seule qui peut, en remontant de génération en génération, la rattacher à sa source divine. La révolte des individualités contre la tradition fausse leurs destinées ; car, sans la tradition, l'individu est comme perdu dans l'univers. C'est plus qu'un déni de justice : c'est la négation de l'autorité, c'est la ruine des grands principes, des droits acquis et des devoirs. Quand le doute, prenant la place des croyances qu'il a sapées, vient sans cesse tout remettre ainsi en question, c'est l'anarchie dans les esprits et l'instabilité dans les sociétés.

Digitized by Google

Ce n'est point de cette façon que les plus grands philosophes ont compris le progrès ; ce n'est point ainsi que doivent s'appliquer le *doute méthodique* de Descartes et la *méthode expérimentale* de Bâcon. Leur but et leur procédé sont bien différents : ils n'ont pu supposer que chaque homme, abandonné à ses propres lumières, fût autorisé ni de force à aborder et traiter toutes les questions à sa guise ; ce serait vouloir recommencer sans cesse les sciences et les arts, sans tenir compte des traditions ni du passé ; à coup sûr, de pareilles utopies ne pourraient que nous ramener au chaos et finir pas faire de l'œuvre de l'humanité une autre tour de Babel.

Il faut protester hautement contre d'aussi déplorables tendances ; il faut, contre cette maladie morale de notre époque, qui n'est point du domaine de la médecine, chercher dans les grands exemples de l'histoire le remède le plus directement efficace qu'on puisse lui appliquer : quand on considère tout ce qu'il a fallu de labeurs aux vingt siècles qui nous précèdent pour amasser lentement la somme des connaissances dont nous jouissons, combien paraissent misérables ces prétentions individuelles si exorbitantes ! Et quand on voit les plus grandes intelligences, les plus vastes génies avouer leur insuffisance et comme leur néant, hélas ! que peut-on penser de ceux qui présument tant d'eux-mêmes ! Écoutez le célèbre Laplace à son lit de mort ; à ceux qui lui rappellent ses plus éclatantes découvertes, que répond-il ? « *Ce que nous savons est peu de chose, ce que nous ignorons est immense* (22). » Arago va jusqu'à dire que la généra-

(22) « Les personnes qui ont assisté aux derniers instants de Laplace, lui rappelaient les titres de sa gloire et ses plus importantes découvertes ; il répondit : « Ce que nous connaissons est peu de chose, ce que nous ignorons est immense ». C'est du moins, autant qu'on l'a pu saisir, le sens de ses dernières paroles à peine articulées. Au reste, nous l'avons souvent

Digitized by Google

tion présente, qui présume tant de son savoir, paraîtra fort ignorante aux yeux de nos descendants (23).

Les véritables amis du progrès n'ignorent point qu'une créature bornée comme l'homme n'arrivera jamais sans doute à posséder la vérité tout entière, qui est l'apanage de la divinité seule ; mais ils savent aussi que chaque conquête de cette vérité est un précieux trésor dont on ne saurait trop honorer les auteurs ; à chacun son mérite et ses droits acquis; car chaque découverte, chaque idée nouvelle est un pas de plus vers le perfectionnement humain. Combien ne devons-nous pas de gratitude à tous ceux qui, semblables au Prométhée de la fable, ont sacrifié leur vie pour recueillir une parcelle de ce feu divin dont ils ont, de siècle en siècle, doté l'humanité ! De ce que le flambeau de la civilisation brille maintenant devant nous, ne méconnaissons point les services de ceux qui en ont laborieusement assemblé les rayons, et n'oublions point que le faisceau lumineux qui nous environne

entendu exprimer cette pensée et presque dans les mêmes termes » (*Eloy. historique de Laplace*, lu dans la séance publique de l'Académie des sciences le 15 juin 1829, par M. Fourier, secrétaire perpétuel).

(23) « Jai lu quelque part, dit M. Arago, que certain personnage se lamentait un jour devant d'Alembert, de ce que l'encyclopédie avait acquis une si vaste étendue. Vous auriez été bien plus à plaindre, repartit le philosophe, si nous avions rédigé une encyclopédie *négative* (une encyclopédie contenant la simple énumération des choses que nous ignorons) ; dans ce cas, cent volumes in-folio n'auraient certainement pas suffi. — La réponse, je l'avouerai, m'avait paru jusqu'ici plus piquante que juste : les progrès des connaissances humaines nous montrent chaque jour, il est vrai, combien nos prédécesseurs étaient ignorants ; mais combien à notre tour nous le paraîtrons à ceux qui doivent nous remplacer ! » (Arago, *Annuaire du bureau des longitudes* pour 1836).

C'est un devoir et un plaisir pour moi de remercier ici M. Louis Pré de l'assistance qu'il a bien voulu me prêter dans le cours des longues recherches qu'a nécessitées mon travail.

Digitized by Google

n'a pris son origine ni dans notre ciel ni dans notre temps. Si donc le soleil de l'intelligence s'est enfin élevé au zénith des sciences, des lettres et des arts, si nous jouissons aujourd'hui de sa lumière et de sa chaleur dans toute leur plénitude, regardons toujours, avec une profonde reconnaissance, cet Orient dont nous est venue la splendide aurore qui nous éclaire !

Digitized by Google

ÉLOGE HISTORIQUE

DE MATTHIEU BONAFOUS.

A l'époque de l'inauguration de la bibliothèque séricicole du chevalier Matthieu Bonafous, la plus complète peut-être qu'on connaisse en ce genre, puisqu'elle comprend deux mille ouvrages, dont sept cents en vers sur le même sujet, qu'il nous soit permis de consacrer un nouvel éloge à la mémoire de cette glorieuse et modeste illustration de notre cité.

Et d'abord, rendons hommage à ses deux héritiers naturels d'avoir accompli les intentions de leur frère en concevant la pieuse pensée d'offrir à la ville de Lyon cette collection précieuse pour laquelle on vient d'organiser, au Palais Saint-Pierre, une nouvelle salle, dont la moitié des frais d'établissement a généreusement été supportée par M. Alphonse Bonafous.

Le temps a vu s'écouler sept hivers depuis que la mort est venue arracher inopinément à la science, aux malheureux, à ses amis, cet homme, un des plus heureusement doués, des plus complètement ornés, dont le ciel ait fait présent à la terre.

Digitized by Google

Le deuxième volume de la *Littérature française et contemporaine* contient sa biographie.

En 1852, son allié, M. le Dr Fraisse, secrétaire de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, et M. Duport-Saint-Clair, président de la Société d'agriculture, ont tous deux prononcé sur sa dépouille mortelle un éloquent et touchant adieu.

En 1853, M. Robinet, dans le Bulletin de la Société centrale d'agriculture; M. L. Bouchard, à la Société d'horticulture de Paris, M. le baron d'Hombres-Firmas, à celle d'agriculture de l'Hérault; M. Despines, à celle de Turin, ont dignement tracé son historique.

En 1854, l'Académie de Lyon a couronné l'élégant et sérieux éloge que lui a consacré M. Paul-Antoine Cap.

Que nous reste-t-il donc à dire aujourd'hui et si tard, sur le chevalier Matthieu Bonafous ? Sans doute, rien d'aussi bien ; peut-être quelque chose de plus, aucune de ses biographies ne nous paraissant complète.

Comme ami, le temps n'a point comblé le vide que son triste départ nous a laissé ; nos regrets qu'il ne nous a pas été donné de pouvoir exprimer plus tôt, sont restés aussi profonds que le premier jour; — pour nous, sa perte date d'hier. —

Comme admirateur, nos tributs d'hommage et d'estime n'ont fait que s'accumuler : nous lui devons une dette d'autant plus considérable qu'elle est plus ancienne : dette sacrée et légitime de l'amitié, que l'âge grossit au lieu de l'éteindre, et qu'on aime à payer toute sa vie sans s'acquitter.

C'est que l'admiration du beau n'a point d'époque ; c'est que le cœur n'a pas d'âge. Essayons donc de glaner après la moisson et de de renouveler les fleurs qui parfument son souvenir et lui décorent son tombeau.

Tâchons d'esquisser cette existence si utilement féconde,

Digitized by Google

si modestement aimable, dont s'honore, à justes titres, la liste de nos gloires lyonnaises, en considérant, tour à tour, son auteur comme savant, comme littérateur, comme poète et comme homme.

I.

Matthieu Bonafous, né à Lyon, le 7 mars 1793, époque mémorable du siége héroïque qui tua l'abbé *Rozier* (cet autre célèbre agronome) mort à Paris, le 23 mars 1852, année de l'habile coup d'état qui ouvrit à la France une ère nouvelle de gloire et de prospérité, était petit-fils de Matthieu Verne, ancien écuyer de Louis XV, originaire du Quercy, du bas Limousin, dans l'Albigeois, et descendant d'une ancienne famille qui habitait un vieux château sur le Tarn, inféodé au XIIIe siècle, à l'un de ses ancêtres, par Raymond VII, comte de Toulouse.

Sa généalogie, suivant Don Juan de Sainte-Thérèse, religieux de l'Ordre des Feuillants, inscrite au livre d'or de la noblesse en France, remonte à l'an VIII du règne de Lothaire.

Ses aïeux possédèrent la seigneurie de *Presques*, dans le vicomté de Turenne. — Justet rapporte dans son histoire d'Auvergne et de Turenne, qu'à cette époque ils exerçaient seuls, dans le bas Limousin, le droit de haute, moyenne et basse justice.

De cette noble famille, sortit Hugues de *Bonafos* (l'orthographe du nom a parfois varié) dont les armes figurent au Musée de Versailles, et qui reçut par acte de donation, de Raymond VI, qu'il avait accompagné à la Croisade de 1248, la seigneurie de Teyssieu. Ses branches s'étendirent plus tard dans le Berry, puis dans la Picardie, pour revenir ensuite dans le Languedoc : sa filiation continuée pendant onze degrés par ses descendants, compta dans les armes

Digitized by Google

françaises, des chevaliers de Malte, de Saint-Jean de Jérusalem, de l'Ordre de Saint-Michel et des officiers supérieurs que les guerres de religion firent émigrer en Italie.

Enfin, au commencement du XVIIIe siècle, Jean-Pierre, second fils de Charles de Bonafous, baron de Presques et de Teyssieu, vint se fixer en Piémont, auprès d'une tante qui s'était mariée au colonel Massolin, frère du gouverneur de Suze, dont il épousa la fille.

Telle fut l'origine de la famille de Matthieu Bonafous.

Si nous ne faisons pas précéder son nom d'une particule, c'est d'abord parce qu'elle ne constitue point la noblesse, ensuite, parce que ni lui de son vivant, ni sa famille actuelle, ne voulurent en faire usage.

II.

Son père Frankin, négociant, d'une nature fortement trempée, fit pendant longtemps le commerce des soies, d'abord en Italie, puis à Lyon, où son nom figura sur la liste des notables commerçants.

Après la bataille de Marengo, il crut devoir refuser la préfecture de Gênes que lui offrit Napoléon Ier, dont la sagacité l'avait apprécié d'un coup d'œil; mais afin de seconder les projets du grand capitaine que gênait la barrière des Alpes, il ouvrit le premier, entre la France et l'Italie, une communication régulière et périodique, et ne crut point déroger aux nobles traditions de ses ancêtres, en créant un service de messageries destinées à franchir les sommets ardus et périlleux du Mont-Cenis, dans le double intérêt du commerce et de l'humanité. — En 1813, ses fils se trouvèrent, par sa mort, à la tête de cette maison, dont le siége était à Turin, et pour les communications duquel, ils créèrent trois succursales : une à Milan, une à Gênes et l'autre à Lyon.

Digitized by Google

Le gouvernement sarde qui avait compris, pour ses États, toute l'utilité de ce quadruple établissement, lui accorda sa juste protection jusqu'en 1835.

Matthieu Bonafous devint naturellement l'associé de ses frères; mais sans partager leurs travaux, quoique avec voix délibérative, afin de pouvoir se livrer à son aise aux études de son goût.

En 1835, une maladie mortelle et prématurée vit succomber, à Turin, son frère, Léon, notre intime ami, jeune homme plein de mérite et d'avenir.

En 1841, il eut encore la douleur de perdre, à Lyon, son frère aîné Frankin, dont l'amabilité était proverbiale dans nos salons.

Aujourd'hui, il ne reste plus de cette famille et d'un second lit, que sa sœur, Mme Rougniols et son frère, Alphonse Bonafous, que Matthieu aimait avec une tendresse paternelle.

L'ancien commerce continue de prospérer sous la direction du dernier Bonafous et l'on voit dans ses bureaux, à Lyon, deux tableaux destinés à en perpétuer le souvenir: l'un représentant la première voiture lancée sur le Mont-Cenis en 1801; l'autre, la dernière diligence supprimée en 1859 a cause de la concurrence des chemins de fer.

III.

Après avoir passé les premières années de sa vie à Lyon, où M. Gourju, estimable Oratorien, développa, dans son jeune esprit, le goût des lettres avec l'amour de l'ordre, du travail, et des sentiments religieux dont ses parents et une tante qui continua l'œuvre maternelle, lui avaient montré l'exemple, Matthieu Bonafous fut envoyé au collége de Chambéry. Il y termina ses humanités sous Georges-Marie Raymond, savant professeur d'histoire, de mathématique et de physique, qui comprit et cultiva son

Digitized by Google

aptitude pour les sciences et dirigea vers la sagesse les heureuses dispositions de son cœur.

Matthieu Bonafous possédait un esprit sérieux ; au collége ses camarades l'appelaient : Caton.

Il continua ses études sous d'autres maîtres supérieurs, puis il alla se perfectionner à Paris, et suivit les cours du Collége de France, de la Sorbonne et du Jardin des Plantes.

Il revint en Piémont en 1816 ; à peine âgé de 28 ans, il y publia (sans signature et en italien), son premier opuscule : *Riflessioni filosofico morali*, qui dénotèrent des sentiments profondément sages ; mais son aïeul maternel, Mathieu Verne, dont nous avons déjà parlé et l'un des amis de l'abbé Rozier, avait si bien dirigé son penchant naturel pour l'économie rurale, que l'agronomie devint bientôt l'objet de ses études favorites.

Ses amis Huzard, Balbis, Buniva, Colla et autres savants, l'encouragèrent à persévérer dans la culture de cette science qui berçait son cœur humanitaire du doux espoir de contribuer un jour à l'amélioration morale et physique des classes laborieuses.

Ce noble élan ne tarda pas à porter ses fruits.

En 1818, il devint l'un des fondateurs de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, laquelle a rendu de si grands services aux arts industriels, puis de l'Institut modèle agronomique de Grignon, plus tard, de différents établissements tous destinés à l'encouragement des arts et de l'agriculture.

Aussi fut-il nommé cette même année, membre ou correspondant de trente Sociétés savantes, soit en France, soit en Italie, soit en Suisse.

Il avait à peine 26 ans, lorsqu'en 1819, la Société royale d'agriculture de Turin l'admit la première dans son sein.

Digitized by Google

Douze autres Sociétés savantes ou Académies le nommèrent, cette seule année, leur membre ou leur correspondant.

Dans sa pensée, Matthieu Bonafous ne séparait jamais les progrès de la moralité de ceux du bien-être matériel. — Le savant philosophe donnait la main au bienfaiteur ; — perfectionner était sa devise, rendre heureux était son but, et par un bonheur providentiel, sa fortune pouvait seconder sa libéralité.

Deux hommes qui ont laissé sur la terrre d'ineffaçables souvenirs de civilisation et d'utilité, lui servirent de type :

En France, Parmentier, le célèbre et modeste chimiste, qui fit faire à la culture des céréales un pas si rapide, auquel nous devons la propagation de la pomme de terre et les progrès de la panification.

En Italie, le comte Vincent Dandolo, à la fois, physicien, chimiste, administrateur, une des gloires savantes et politiques de la péninsule qui contribua si largement à la prospérité publique par ses travaux agronomiques et industriels.

A leur exemple, Matthieu Bonafous sentit le besoin de travailler pour ses semblables ; et dans l'intérêt de sa double patrie, la France et le Piémont, il s'appliqua principalement à la culture de la soie et du mûrier, puis à celle du maïs, du riz et de la vigne, ces éléments multiples de prospérité générale, si agréables aux riches et si nécessaires aux pauvres.

IV.

Ce fut en 1821 qu'il présenta à la Société royale d'agriculture de Lyon, son premier mémoire sericicole: *De l'Éducation des vers à soie, d'après la méthode du comte Dandolo,*

Digitized by Google

avec planches et tableaux. Ce travail, véritable service rendu à tout pays cultivateur de l'insecte dont le fil fournit à l'industrie une matière si riche et si abondante, ouvrit à la fois à son auteur les portes de l'Académie royale d'agriculture de Lyon, sa patrie, qui lui offrit une médaille d'argent, et celles de l'académie Turin la patrie de ses parents.

Le Ministre de l'Intérieur en ordonna la distribution aux éleveurs des départements méridionaux; cet opuscule obtint les honneurs de quatre éditions. La deuxième en 1824, avec planches, représentant les instruments, les appareils et les bâtiments nécessaires, fut considérée par *M. Bosc*, au nom du Comité d'agriculture, de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale « comme un manuel plus propre que « tous ceux déjà connus, à guider sûrement les cultivateurs « dans la série des opérations qu'ils sont dans le cas de « faire, pour obtenir une récolte abondante et de bonne « qualité. »

La troisième parut en 1833.

La quatrième en 1840, fut répandue en Algérie par ordre du ministre de la marine et des colonies. En 1842, l'abbé Spréafico, de Milan, en fit une traduction en italien.

Toutes ces éditions successivement augmentées d'observations et de faits nouveaux forment, par leur ensemble, un traité complet d'éducation sur les vers à soie.

L'année suivante, en 1822, le département du Rhône décerna une médaille d'or à sa publication sur *La culture du mûrier*, qui le fit placer en même temps à la tête de la *Croisette*, jardin expérimental de la Société royale d'agriculture de Turin, dont la direction lui fut offerte. — Cette brochure n'eut pas moins d'importance que la précédente, sa sœur, et fut non seulement tirée à trois éditions successives, mais deux fois reproduite en langue allemande. —

Digitized by Google

Elle résume dans un petit nombre de pages, les variations que la culture du mûrier éprouva en France, depuis son introduction sous Charles VIII jusqu'à nos jours, et démontre, d'après la méthode de M. le comte *Verri* et de son ami, M. le marquis de Spigno, tout le parti qu'on peut tirer de cet arbre nourricier.

La culture du mûrier est, en effet, une source de richesses pour nos contrées lyonnaises et méridionales.

V.

Ce fut, comme on sait, vers la fin du XVe siècle, que cet arbre, originaire de la Chine, de la famille des *urticées*, d'après la méthode botanique de Jussieu, et de la monoécie tétrandie d'après le système de Linnée, fit sérieusement son apparition en France, quoique différents auteurs, et entre autres, Roland de la Platière, en fassent remonter l'origine au XIIIe siècle, — Olivier de Serres nous apprend qu'en 1494, lors d'un voyage de Charles VIII, à Naples, après les guerres d'Italie, des seigneurs de sa suite firent venir de cette ville des plans de mûriers qu'ils plantèrent en Provence. *Grognier* rapporte que le savant Faujas de Saint-Fonds affirme avoir vu en 1804 à Alan, près de Montélimart, un de ces gros mûriers blancs qui furent importés les premiers par Guy Pape de Saint-Auban, seigneur d'Alan, originaire de Lyon, et très-proche parent du célèbre jurisconsulte, conseiller intime de Louis XI. Ce vétéran des mûriers alors âgé de 310 ans n'existe plus aujourd'hui.

Malgré la protection de Charles VIII, cet arbre fut d'abord dédaigné en France. — Sous Louis XII, il fallut s'approvisionner de soieries en Italie et en Espagne — car les premières fabriques de Lyon fondées sous Louis XI, par lettres patentes de novembre 1466 et celles de Tours, fondées en 1470, quatre ans plus tard, n'étaient point suffisantes.

Digitized by Google

Vainement sous François Ier, Alexandre *Turqueti* et Barthélemy *Nariz*, apportèrent-ils de Lucques, en 1536, des métiers pour la fabrication des étoffes façonnées ;

Vainement Henri II, le premier de nos souverains qui ait porté des bas de soie, ordonna-t-il, par un édit de 1554, des plantations de mûriers ; la culture de cet arbre précieux que la Chine appelle : l'*arbre d'or*, l'*arbre doué de la bénédiction de Dieu*, ne prit un sérieux développement que par l'infatigable persévérance d'un simple jardinier de Nîmes, nommé *Trancat* qui, sous Charles IX, en 1564, établit une pépinière de mûriers, et en distribua quatre millions de pieds dans le midi de la France.

Plus tard, en 1606, ce zélé Trancat, dans son *Discours abrégé sur les vertus et propriétés du mûrier*, dédié au très-chrétien roi Henri IV, proposa à ce monarque d'en planter vingt millions sur toute la surface du royaume.

C'est de cette pépinière que l'immortel Olivier de Serres tira les mûriers dont il enrichit sa terre de Pradel, en Vivarais. — Henri IV favorisa le réveil de cette industrie languissante, — un édit royal prohiba l'importation des étoffes de soie ; des lettres patentes de 1602 provoquèrent des plantations de mûriers à Moulins, Tours, Nantes, Orléans, Lyon et jusque dans le jardin des Tuileries, malgré l'avis de Sully et la négligence de Richelieu. — Louis XIII ne prit aucun intérêt à cette branche de l'agriculture ; mais le grand Colbert, qui avait été nourri dans le sein du commerce de Lyon et dans les comptoirs de *MM. Mascrany*, en fit établir des pépinières royales dans le Berry, l'Angoumois, l'Orléanais, le Poitou, le Maine, la Franche-Comté, la Bourgogne et le Lyonnais. — Bientôt la Provence, le Languedoc, le Vivarais, le Dauphiné, la Touraine et la Gascogne furent peuplés de mûriers.

Cet essor fut bien paralysé par la révocation de l'édit de

Digitized by Google

Nantes, mesure que *Godefroy Daniel* Loffmau appelle un solécisme politique ; mais au XVIIIe siècle, il reprit un vigoureux développement. — Sous Louis XV. Alors le type des vers de Chine appelé *sina* fut introduit en France ; — pendant le règne de Louis XVI, des magnaneries furent établies à Grigny, à Brignais, à Lyon, à Saint-Georges de Reneins, au château du marquis de Monspey ; — de 1773 à 1814 la culture du mûrier fut encore négligée : — enfin, en 1815, le problème heureusemeut résolu à Venise, par le comte Dandolo, pour obtenir, d'une quantité donnée de feuilles de mûrier, la plus grande quantité possible de soie, opéra parmi les éducateurs italiens une véritable révolution pratique dans cette branche de l'économie rurale ; et en 1818, sous l'administration du comte de Marnezia, alors préfet du Rhône, la Société d'agriculture de notre ville lui imprima une impulsion qui, dès lors, ne s'est plus ralentie.

VI.

Cette méthode du célèbre Dandolo, que Matthieu Bonafous nous fit connaître en 1821, n'avait pas prononcé le dernier mot des améliorations qui sont l'œuvre de l'expérience, et ce fut pour la perfectionner qu'en 1822, il présenta, à la Société d'agriculture, d'histoire naturelle et arts de Lyon, qui en vota l'impression à ses frais, un *Mémoire sur une éducation de vers à soie*, dont il avait suivi lui-même, jour par jour, toutes les phases dans sa magnanerie expérimentale de Sant Agostino près Alpignano (en Piémont) et dans lequel il indique les résultats obtenus pour la désinfection des ateliers, au moyen de feux de flammes et de fumigations nitreuses.

Ce mémoire de dix-huit pages inséré dans les Annales de l'agriculture française et réimprimé pour la troisième fois sous le titre de *Journal d'une Magnanerie*, présente un

Digitized by Google

spécimen de tableaux synoptiques qui indiquent tous les résultats obtenus.

Comme Franklin, Matthieu Bonafous pensait que le meilleur moyen de combattre les vieilles routines, c'est l'exemple.

Son incessant amour pour l'agronomie lui fit publier, en 1823, à Milan, un nouveau mémoire intitulé : *Sperienze intorno all' uso del seminatojo*, (avec planches) et à Turin, où il alla se fixer la même année, une feuille *in plano* sur Jésus, avec ce titre : *Regole ad uso della Bigattiera sperimentale della cascina di Sant' Agostino in Alpignano*. Cette feuille tirée à très-peu d'exemplaires ne fut point livrée au domaine de la spéculation commerciale.

En 1824, il fonda à la Société royale d'agriculture de Lyon, un prix pour la culture du chanvre bolonais, dans le département du Rhône.

En 1825, deux nouvelles brochures vinrent enrichir, à Turin, le domaine de l'agriculture et celui de l'éducation de différentes espèces de vers à soie :

La première sous le titre italien : *Osservazioni ed esperienze agrarie* ;

La seconde sous celui de : *Osservazioni intorno ad alcune varietà di bacchi de seta.*

Dans ce dernier travail plus important, qui fut imprimé par ordre de la Société royale d'agriculture piémontaise, Matthieu Bonafous démontre que la faible supériorité du prix de la soie blanche de Chine, importée à Alais, sous le règne de Louis XVI, et dont un propriétaire a conservé la race chinoise pure, est loin de compenser les avantages de la moindre quantité de soie fournie par le cocon blanc de la province de Novi, d'après les expériences réitérées de deux éducations faites simultanément avec une égale quantité de graines et de feuilles.

Sa prédilection pour tout ce qui concernait l'industrie

Digitized by Google

séricicole, l'engagea à publier, à Paris, en 1826, un in-8 de 20 pages : *Recherches sur les moyens de remplacer la feuille du mûrier par une autre substance propre au ver à soie.* — Ce travail concernant l'emploi du résidu quelconque des cocons comme engrais, fut inséré dans les mémoires de la Société centrale d'agriculture à Paris.

Puis, en 1827, parut, à Turin, sa notice sur le croisement des chèvres du Tybet avec les chèvres indigènes du Piémont, elle fut imprimée par ordre de la Société d'agriculture de cette ville, sous le titre de : *Cenni sull'introduzione delle capre del Tibet in Piemonte.*

Dans cet écrit, l'auteur enregistre l'utilité et l'insuccès de ses expériences sur les métis qu'il espérait obtenir par le croisement des races indigènes piémontaises avec la race à duvet, dont M. Jaubert et M. Ternaux ont enrichi l'industrie européenne. Il reconnaît que cette amélioration ne pouvait être pratiquement raisonnable. — Le mérite de l'initiative ne lui en sera pas moins acquis; ce mémoire traduit en français figure dans la Bibliothèque universelle de Genève.

La même année vit encore paraître, à Paris, sa brochure agronomique *Sur un moyen de préserver les champs de la cuscute* ; ce moyen propre à débarrasser le lin, le trèfle, la luizerne, des plantes parasites qui lui nuisent, consiste à séparer, avec un crible de mégisserie, les graines qu'on veut semer, de celles de cuscute, plus petites qui s'y trouvent mélangées et dont on brûle le résidu. Il fut employé partout avec succès et reproduit dans les mémoires de la Société centrale d'agriculture, dans l'Écho du monde savant, dans le Journal d'agriculture pratique et dans le Cours complet d'agriculture du XIXe siècle.

Toujours dans le courant de la même année, il fonda à l'Académie des sciences de Lyon, un prix pour les assole-

Digitized by Google

ments, et fut nommé membre ou correspondant de dix-huit nouvelles Sociétés savantes.

VII.

Les annales de la Société centrale d'agriculture de Paris recueillirent, en 1828, un nouveau mémoire de lui sur l'*Emploi du chlorure de chaux pour purifier l'air des ateliers de vers à soie*.

La Société de Turin, pour laquelle il fut traduit en italien, imita celle de Paris.

A Londres, M. Faraday, physicien, avait fait en grand dans la maison de détention de M. Millbak, l'essai de la désinfection continue par le chlorure de chaux appliqué à différents objets. Matthieu Bonafous conçut l'idée d'en faire usage dans les ateliers de soie, et reconnut que le dégagement lent et persévérant du chlore, devait être préféré à l'action parfois trop énergique de l'appareil de Guiton-Morveau.

Il indique, dans cet écrit, le moyen d'employer cet agent qui est d'autant plus économique, qu'une once de chlorure suffit pour toute la quantité de vers produits par une once de graines. Il termine en disant : « Je ne saurais trop inviter « les cultivateurs à ne pas négliger de faire pénétrer dans « les ateliers un courant d'air qui chasse celui qu'ils « contiennent et de faire fréquemment des feux de flammes, « de manière à lui procurer une expansion qui le détermine « à céder sa place à l'air extérieur ; tant il est vrai qu'une « ventilation bien dirigée me semble encore préférable aux « moyens que la chimie, dans l'état actuel de nos connais- « sances, peut offrir aux éducations de vers à soie. »

A ce travail succéda, la même année, *Son excursion dans le pays de Gruyères*, ou *Mémoire sur les fromages de cette contrée ;* qui, des Annales de l'Agriculture française, fut tra-

Digitized by Google

duite en italien. — La même année il fonda, près de la Société royale d'agriculture de Lyon, un prix pour la culture du mûrier en prairies artificielles.

Les Annales des sciences naturelles comme celles de l'Agriculture française, reproduisirent à Paris, en 1829, sa *Note sur une nouvelle variété de maïs*, cette riche graminée, d'origine indienne, *frumentum indicum*, apportée en Turquie, *triticum turcicum*, qui croit dans toutes les parties du monde, en Europe, en Asie, en Afrique, en Amérique, et sert de nourriture à une grande partie des hommes et des animaux.

Puis successivement dans la Revue encyclopédique parut : *Encore un moyen de propager la vaccine*, écrit dont le but était d'engager les mères à vacciner elles-mêmes leurs enfants, ce qui fut couronné d'un plein succès. — Dans les vallées alpines du Canavais, Mme la baronne Julie Duport à l'exemple de Mme Buniva-Dolce, de Turin, vaccina gratuitement plus de 3,000 enfants.

La même année, passant tour à tour de l'agronomie à la sériciculture, il fit imprimer à Paris : *Coup d'œil sur l'agriculture et les institutions agricoles de quelques cantons de la Suisse*. Ce mémoire traduit en italien, par le marquis Ridolfi, fut lu et dédié par l'auteur à la Société royale d'agriculture de Turin.

Il mentionne, dans un style élégant et clair, les cantons que son auteur a parcourus : — Genève où plusieurs instruments et deux écoles rurales près de cette ville, attirèrent son attention ; — le canton de Vaud contenant la ferme expérimentale de Coppet ; — Yverdun, où l'agronome ne retrouva plus le célèbre institut de *Pestalozzi*, mais une association rurale pour la vente et l'emploi du lait, que devraient imiter des villes plus considérables ; — Neufchâtel, où il recueillit des faits négatifs sur les paragrêles, dont une

Digitized by Google

partie de la vigne avait été armée ; — Berne, où il admira les forêts, leur administration, la ferme de M. *Tscharner*, la Société d'assurance contre la grêle, le grenier d'abondance ; et près de cette ville, les beaux instituts agricoles et d'éducation d'Hofwyl, dirigés par M. Fellemberg, puis des instruments de culture, l'intéressante colonie des petits Robinsons, les nombreux et utiles travaux de M. *Kasthofer*, sur la multiplication des chèvres et l'acclimatation de plusieurs arbres, la fabrication des fromages de Gruyère, les observations relatives à la nourriture des vaches ; ensuite Fribourg, une partie du Valais, etc.

A cet ouvrage succéda, la même année : *Les Expériences comparatives sur l'emploi des feuilles du mûrier greffé et celles du mûrier sauvage, pour la nourriture des vers à soie*, qui, par ordre de la Société royale d'agriculture, d'histoire naturelle et arts utiles de Lyon, furent imprimées dans cette ville, puis à Turin, où elles furent traduites en italien.

Dans cet in-8° de 32 pages, Matthieu Bonafous établit 1° que la consommation des feuilles du mûrier sauvage par les vers, est d'un 1/6 moindre que celle des feuilles du mûrier greffé, pour lesquelles ils ne manifestent point de préférence marquée : 2° que les premières produisent moins de litière et moins de maladie ; 3° que si la quantité de soie qu'on en obtient est moins considérable, la qualité acquiert plus de finesse ; 4° que par contre, si le mûrier sauvage est moins délicat et vit plus longtemps, il ne faut pas oublier que le mûrier greffé végète avec plus de force, qu'il fournit des feuilles plus abondantes d'un 1/3, lesquelles plus lisses résistent mieux à la pluie, à la rosée et conservent plus longtemps leur fraîcheur ; que la cueillette plus facile rend la récolte moins coûteuse ; que l'arbre parfois dioique se taille plus facilement et qu'on peut, en greffant le mâle, non seulement éviter le déchet que les fruits causent souvent à l'époque

Digitized by Google

de la récolte mais par un judicieux emploi de la greffe, propager des variétés tardives et s'assurer qu'on offrira toujours aux vers à soie une nourriture plus homogène. — Enfin, il fait observer que le sol, le climat et les variétés dont on peut disposer, doivent exercer une grande influence sur la détermination du choix à faire entre le mûrier sauvage et le mûrier greffé.

L'Académie des sciences de Paris ayant chargé deux de ses membres MM. Huzard et De Sylvestre, de lui faire un rapport sur cet ouvrage, décida, dans sa séance du 16 mars 1829, qu'elle devait remercier Matthieu Bonafous et elle l'engagea à continuer ses intéressantes recherches.

La même année, parut sa notice biographique sur M. *Martinel*, insérée dans les Mémoires de la Société centrale d'agriculture de Paris.

Jules Forest.

La suite au prochain numéro.

Digitized by Google

EXCURSIONS AUX ENVIRONS DE BOURGOIN.

DEMPTÉZIEU.

Ces lieux encor tout pleins des fastes de notre âme,
Sont aussi grands pour nous que ces champs du destin,
Où naquit, où tomba quelque empire incertain.

Le département de l'Isère est assurément l'une des parties de la France les plus intéressantes à visiter. La diversité et la beauté des paysages de cette contrée si accidentée, les ruines et les traditions historiques qu'on y rencontre à chaque pas, ont, depuis longtemps, attiré l'attention des touristes, exercé le crayon des artistes et inspiré la plume des écrivains.

Toutefois ces fantasques dispensateurs de renommée se sont montré jusqu'ici un peu exclusifs dans leurs descriptions et leurs récits, et, par une injustice involontaire, ils ont fait de trop nombreuses omissions.

Les Revues et les Albums ont souvent signalé au public les magnificences de la vallée de l'Isère, l'aspect grandiose des montagnes qui l'avoisinent, les sites pittoresques si multipliés dans les arrondissements de Grenoble et de Saint-Marcellin, et les traditions du moyen âge qui se rattachent à cette partie du vieux Dauphiné. Mais, à de rares exceptions près, il n'en a pas été de même pour les régions situées au nord du département, dans le voisinage de Lyon, et qui formaient autrefois *le Viennois Terre-de-la-Tour*, et, plus anciennement, *la Baronnie de la Tour-du-Pin*. C'est tout au plus si l'on s'est occupé de quelques localités

Digitized by Google

dans ces parages, telles que Crémieu, la Balme et leurs environs ; le reste a été laissé dans un dédaigneux oubli.

Et pourtant ce pays est digne d'attirer les regards ; ses campagnes ont des beautés moins sévères mais pleines de grâce et de fraîcheur : les souvenirs historiques, les légendes, les ruines, les vieux châteaux encore debout y abondent...

C'est surtout, lorsqu'en arrivant de Lyon par le chemin de fer, on s'approche de la petite ville de Bourgoin, qu'un spectacle enchanteur frappe le voyageur : là, ce n'est déjà plus la plaine, ce n'est pas encore la montagne : partout s'élèvent de riants coteaux et s'ouvrent de charmants vallons ; de toutes parts s'offrent à la vue de frais paysages animés par de nombreux ruisseaux. Dans tous les environs le pays est agréable et boccager. Des villages populeux et de nombreuses et importantes usines y révèlent, sur tous les points, la prospérité et la vie.

De quelque côté qu'on dirige ses pas, en partant de Bourgoin, on est sûr de rencontrer des sites ravissants et des lieux dont le passé est intéressant à connaître. Il suffirait de signaler, entre autres, dans le voisinage de cette ville, les vastes ruines de l'ancienne forteresse féodale de *Falavier*, en face de la station de Saint-Quentin, tout près du chemin de fer. Le *Temple de Vaulx*, vieux manoir, qui fut une commanderie des Templiers, *Maubec* et les vestiges du château fort de ses grands barons, la chapelle de Meyrié, nouveau sanctuaire élevé à *Notre-Dame de la Salette*, les châteaux de *Loras-Belaccueil*, de *Loras-Montplaisant*, de *Lapoype Serrière*, de *Montcarra* de *Demptézieu*, de *Saint-Savin*, etc, les ruines du manoir de *Sablonières*, vieille résidence et rendez-vous de chasse des barons de la Tour-du-Pin, devenus, en dernier lieu, Dauphin de Viennois, le joli lac de Moras et ses pittoresques rivages, le beau village de

Digitized by Google

Ruy, auquel se relie la singulière histoire de la maréchale de l'Hôpital ; enfin, la remarquable église romane de l'antique abbaye de Saint-Chef, abbaye fondée par saint Theudère, qui naquit dans ce lieu même.....

Chacun de ces lieux mériterait une étude particulière : je voudrais tenter de le prouver par des exemples ; mais je sens que ma plume hésite dans ma main. Aussi me borneraije, par forme de simple protestation contre le silence dont je me plains, à parler ici de *Demptézieu* et de quelques uns des souvenirs que ce lieu rappelle :

Au nord de la ville de Bourgoin s'étalent les pentes couvertes de vignes d'un coteau assez élevé qui se prolonge du côté de l'est, et au dessus duquel se déploie un vaste plateau. Lorsqu'après avoir gravi la pente du coteau, l'on se dirige vers le nord-est, en parcourant pendant une demi heure les gracieuses ondulations du sol, on se trouve bientôt en face du petit village de Demptézieu, qui est situé vers le bord septentrional du plateau. Les maisons du village se groupent autour des restes d'un château féodal ; sur un mamelon voisin se montre une modeste église dont le clocher blanchi se dresse en avant des tours du château. De là, la vue se projette sur la fertile vallée de Saint-Savin, et plus loin, sur une plaine étendue, bordée à l'ouest par les hauteurs de Vénérieu et de Saint-Hilaire de Brens.

L'aile encore subsistante du vieux manoir sert aujourd'hui de résidence au desservant de la paroisse, et ces lieux, témoins, pendant plusieurs siècles, de la vie bruyante et agitée des barons de l'âge féodal, sont désormais devenus l'asile de la paix et du silence.

A quelque distance de là, et dominant toujours la vallée de Saint-Savin, on remarque un vieux petit castel isolé, d'un aspect sombre et triste, qui était un fief relevant des seigneurs de Demptézieu, et qu'on nomme le château de Peytieu.

Digitized by Google

Plus loin, du côté de l'ouest, et au point où l'on commence à descendre du plateau, par la gorge de *Mozas*, on traverse la terre de *Champfort*, où une maison moderne élégante, bâtie dans une agréable situation, a remplacé l'ancienne maison forte du même nom, qui ressortait aussi du mandement de Demptézieu.

Dans la riche vallée de Saint-Savin se trouvait autrefois la maison forte de *ville*, autre dépendance de Demptézieu, dont la place est aujourd'hui comprise dans le beau parc de la famille de *Menon* de *Ville*, famille qui a tiré de là ce dernier nom.

Anciennement, Demptézieu était le centre d'un mandement, qui comprenait tout le territoire actuel de la vaste commune de Saint-Savin, et même des hameaux qui font, en l'état, partie des communes voisines. Aujourd'hui ce lieu ne donne pas même son nom à une commune ; il n'est plus qu'un simple hameau de celle de Saint-Savin. L'humble vallée a prospéré et a vu grandir son importance ; elle a courbé sous sa suprématie la colline et le château dont elle fut une dépendance, et qui n'ont gardé que des souvenirs lointains et des vestiges de leur ancienne domination.

La seigneurie de Demptézieu avait successivement été au pouvoir des plus illustres familles du Dauphiné :

Elle avait d'abord appartenu aux Dauphins de la maison de la Tour-du-Pin ; on en voit une première preuve dans la charte de priviléges et franchises donnée aux habitants de *Saint-Theudère*, par Jean 11, Dauphin de Viennois, comte D'Albon et seigneur de la Tour, datée de Bourgoin, le jour de la Saint-Jean-Baptiste 1316. On y voit, en effet, qu'il leur concède la faculté de mener paître leurs bestiaux, dans ses bois et ses pacquerages de Demptézieu, *in nemoribus et pascuis suis de Dempteziaco.*

Peu d'années après cette époque, et le 11 juillet 1343, on

Digitized by Google

voit Humbert 11, Dauphin, deuxième successeur de Jean son père, faire un échange avec *Philippe Guy de Vienne*, et lui remettre le château de Demptézieu avec ses dépendances, contre les châteaux de Montluel et autres lieux.

En 1442, la terre de Demptézieu avait passé dans les mains d'Antoine de Clermont, comme on le voit dans des reconnaissances de cens féodaux, remontant à cette année là.

En 1453, ce même Antoine de Clermont se pourvut auprès de Louis XI, encore Dauphin, pour faire opérer une délimitation entre les territoires des mandements de Demptézieu et de Bourgoin, afin que les habitants de ce dernier lieu ne pussent pas mener paître leurs bestiaux dans les pâturages de Demptézieu. Il déclarait agir tant pour lui que pour ses *hommes* de Demptézieu. Le commissaire nommé, procéda à la délimitation ordonnée, et ses opérations furent ensuite approuvées par le Dauphin.

Le 20 mai 1484, Artaud et Pierre de Villard, frères, héritiers d'Antoine de Clermont, vendirent, à *Barrachin Allemand*, le château et la *Seigneurie* de Demptézieu, *Villam, Castrum et mandamentum, castellanum et ressortium de Dempteziaco, et territorium, atque baronicam, cum introïtibus, casalibus, pratis, terris cultis et incultis, hortis, vineis, nemoribus, piscariis, stagnis, molendinis, molinaribus, pascuis, herbagüs etc.....*

Ce fut ainsi que la terre de Demptézieu passa au pouvoir d'une branche de l'illustre famille *Alleman*, branche qui prit le nom de cette terre et la posséda pendant des siècles.

Depuis longtemps, à l'époque de cette acquisition, la famille Alleman figurait parmi les maisons les plus puissantes du Dauphiné (1).

(1) On peut consulter sur la famille *Alleman*, les excellents articles de M. Albert Dubois, insérés dans *l'Album du Dauphiné* (Grenoble 1897), sous les titres *d'Uriage* et *Roche Chinard*, c'est là qu'ont été puisées quelques unes des indications qui vont suivre.

Digitized by Google

Vers le commencement du Xe, siècle, les *Alleman*, ainsi que les *Béranger*, les *Lombard*, et les *Eynard*, (aujourd'hui *Montaynard*,) furent, dit-on, appelés par Isarn, évêque de Grenoble, pour chasser une nation payenne, *gentem paganam* (disent les vieux cartulaires) laquelle avait ravagé le Graisivaudan et occupé Grenoble pendant un assez long espace de temps. Tout tend à démontrer qu'il s'agit ici des Sarrasins, qui, lors de leur seconde invasion en France, occupèrent la Provence, le Comtat, et une bonne partie de la région des Alpes *Cottiennes*. Quoi qu'il en soit, les traditions généalogiques des quatre familles nommées ci-dessus, confirmées par des actes du temps de saint Hugues, évêque de Grenoble, établissent assez clairement l'origine de leurs grandes possessions féodales.

Les *Alleman* furent donc de nobles aventuriers qui, amenés en Dauphiné par l'amour de la gloire et l'enthousiasme religieux, vinrent mettre leurs épées au service de la puissance ecclésiastique restée seule debout au milieu des ruines. Ces guerriers, appelés dans les vieux actes *Allemandi*, appartenaient, sans doute, à la nation des Allemands, et ce nom devint leur nom de famille. L'évêque de Grenoble, qui voyait autour de lui toute féodalité détruite par les massacres des infidèles, crut nécessaire d'implanter à l'entour de son diocèse, un pouvoir militaire capable de le protéger contre les invasions des infidèles, et il partagea, entre les chevaliers venus à son secours, un territoire considérable et à moitié désert. Les *Béranger* eurent les montagnes et les vallées de Royans, et gardèrent ainsi le cours de l'Isère du côté de Valence. Les *Alleman* eurent en partage la chaîne des montagnes de Challenche, avec leurs vallées latérales, depuis Vizile et Vaulnaveys jusqu'au ruisseau de Vorces. Les *Eynard*, reçurent en don les montagnes qui dominent le cours du Drac entre Jarrie et la *Motte*, et y ajoutèrent

Digitized by Google

plus tard quelques terres dans le bas Graisivaudan. Ainsi les *Alleman* et les *Eynard* étaient maîtres de toutes les issues qui pouvaient conduire des Alpes Cottiennes dans la plaine de Grenoble, et il faut reconnaître qu'ils s'en montrèrent les vaillants et fidèles gardiens.

Uriage fut la capitale de la vaste seigneurie des Alleman. Ils étendirent ensuite leur domination dans le Valbonnais où se transplanta une de leurs branches les plus illustres. Ils acquirent ensuite dans le Royannais, la terre de *Rochechinard*, dans le Viennois. les terres de *Demptésieu* et de *Mont-Martin* et Champier.

« Jamais tige, dit Guy-Allard, n'a produit tant de bran-« ches, ni famille n'a été si unie. » Cette union si intime fit longtemps leur force et leur puissance. Ils se rassemblaient souvent, tantôt au château d'Uriage, tantôt au château de Valbonnais. Là, ils étaient présidés par le chef de la branche ainée ou par le plus ancien d'entre eux, et ils traitaient de tout ce qui pouvait intéresser leur famille. Ils faisaient ces délibérations en présence des portraits de leurs ancêtres, qui semblaient les inviter du regard à conserver intact le noble héritage d'honneur qui leur avait été transmis.

La dernière union solennelle des Alleman, dont il soit fait mention dans nos annales, eut lieu le 1er mai 1455 dans le palais de *Siboud Alleman*, évêque et prince de Grenoble. Trente seigneurs ou gentilshommes de cette famille y représentaient les vingt branches dont elle se composait alors. Ils étaient divisés en trois cercles ; ils y firent divers règlements, et, suivant leur usage, ils signèrent en rond la délibération qui y fut prise, d'après la place qu'ils avaient occupée dans l'assemblée. De là, dit on, venait le proverbe : *Gare la queue des Alleman.*

Les Alleman s'illustrèrent surtout dans la carrière militaire. Plusieurs d'entre eux suivirent le comte de Toulouse

Digitized by Google

dans les premières croisades. Il y eut ensuite dans cette famille trois lieutenants-généraux au gouvernement du Dauphiné, un grand prieur de l'ordre de Rhodes, et le fameux capitaine du Molard seigneur d'Uriage, qui fut le brillant émule des d'Arces, des Bayard et de tous ces chevaliers dauphinois qui illustrèrent les règnes de Louis XII et de François 1er. Enfin, le chevalier *sans peur et sans reproche*, notre immortel Bayard, appartenait par sa mère aux Alleman.

A l'illustration des emplois militaires, les membres de cette grande famille ne négligèrent pas d'ajouter celle que l'on tirait alors des dignités ecclésiastiques. Deux Alleman furent évêques de Cahors, dans le XVe siècle ; quatre autres furent évêques de Grenoble à différentes époques. Il y en eut un, Louis Alleman, qui fut archevêque d'Arles et cardinal en 1426, et qui fut béatifié par le pape Clément VII, un siècle après. Parmi les évêques de Grenoble, il ne faut pas oublier, Laurent Alleman, oncle maternel de Bayard et le protecteur de sa jeunesse.

Un souvenir historique fort intéressant se rattache au nom de *Barrachin Alleman* seigneur de *Rochechinard*, qui fit, en 1484, l'acquisition de la terre de *Demptézieu* :

En 1482, après la mort de Mahomet II, ses deux fils, Bajazet et Zizim, ou plutôt *Djem*, s'étaient disputés, les armes à la main, la souveraineté de l'empire ottoman. Djem, vaincu par son frère dans deux batailles successives, se réfugia auprès des chevaliers de Rhodes, qui le reçurent avec de grands égards et lui promirent des secours pour recommencer la guerre. Mais, bientôt, le grand-maître, gagné par Bajazet, qui lui promit une redevance annuelle de 45000 ducats, retint Djem captif, et le fit partir pour Nice. Là, il fut remis à la garde de Charles Alleman grand-prieur de Provence. La peste ayant éclaté dans Nice, Charles Alleman fit

Digitized by Google

partir le prince et le conduisit à Chambéry, où Djem fit connaissance avec le jeune duc Charles de Savoie, dont il sut s'attirer les sympathies, à un tel point que le duc s'occupa activement de lui procurer les moyens de briser ses fers et de parvenir en Hongrie. Le grand Prieur s'aperçut de ces trames secrètes, et, pour conserver à l'ordre de Rhodes un otage aussi précieux, il l'enleva subitement et le conduisit en Dauphiné, au château de *Rochechinard*, chez son neveu *Barrachin Alleman*, avec diverses personnes de sa suite.

Pendant son séjour assez prolongé dans ce château, Djem, quoique gardé à vue, fut toujours traité avec respect, et l'on s'efforça de le distraire par des fêtes, des chasses et des courses dans les environs.

Il avait alors moins de 23 ans, « brave, robuste, adroit à « tous les exercices du corps, d'un esprit brillant et orné, « et poète remarquable, dit un historien, il exerçait sur « tous ceux qui l'approchaient, une espèce de fascination. »

Parmi les seigneurs du voisinage, que visitait le jeune prince, figurait Jacques de *Sassenage*, dont le sire de Rochechinard était un des principaux feudataires et qui habitait le château de Labâtie *des Royans*. Djem avait été frappé de la beauté de Philippine fille de ce grand baron. Avec sa fougue orientale, il l'aima bientôt éperdument et fut, dit-on, payé de retour.

Les annalistes turcs, qui ont donné des détails sur le séjour de Djem en Europe et surtout en Dauphiné, disent que Philippine de Sassenage était extrêmement belle, et *qu'elle devint amoureuse du prince. Djem répondit à son ardeur, et bientôt il y eut entre les deux amants un commerce de lettres que suivirent des entrevues passionnées* (1).....

(1) V. *Saad-Eddin effendi*, historien turc et Cantemir auteur d'une vie de Bayesid II; 33e et 51e cahiers de la Société Asiatique, de M. de Hammer, et les diverses histoires de l'empire ottoman.

Digitized by Google

Nos vieux historiens dauphinois qui, certes, n'avaient pas lu les chroniqueurs turcs racontent le même fait, avec des couleurs peu différentes :

« Le commandeur, dit Chorier, conduisit Zizim au château de *Rochechinard*. Zizim y eut toute la liberté qu'il « désirait, mais il trouva qui la lui ôta ; ce fut Philippine de « Sassenage, fille de Jacques, baron de Sassenage. Elle était « jeune, belle et spirituelle. Ce prince qui prenait plaisir à « visiter les maisons de la noblesse des environs, l'ayant « vue dans le château de Labâtie des Royans, conçut « d'abord tant d'estime et d'amour pour elle qu'il ne put « dissimuler ni l'une ni l'autre. Depuis, il n'eut de conversation qu'avec elle, et souvent elle vit la fierté ottomane « soupirer et pleurer à ses pieds. S'il eût pu disposer de « lui, il aurait préféré le plaisir de vivre avec elle à celui de « régner dans l'Asie avec Bajazet. Et, s'il faut en croire *du* « *Rivail*, pour peu que son amour eût été secondé, pour « devenir l'époux de cette demoiselle, il n'aurait pas refusé « de devenir chrétien (1). »

Faut-il croire avec Chorier que la belle Philippine n'ait pas

(1) Aimar du Rivail, qui était presque contemporain du séjour de Djem en Dauphiné, fait ainsi le récit de cet incident, dans son livre *de Allobrogibus*, *page* 533 :

« Regnante hoc principe (Louis XI) Zizimus Turci frater Rhodum venit, ne à fratre sibi principatum eripi timente occideretur. Et à Rhodis militibus in Delphinatum ductus est, et in Rupe canina, Barrachinus Alamandus, Caroli Alamandi majoris provinciæ prioris nepos, custodiam ejus habuit. Et tanto pulchritudinis ac morum Philippæ Berengariæ amore capiebatur, ut eam desponsare et christianam legem suscipere voluerit. Inde Pontifici maximo Carolus rex et Rhodii Zizimum tradiderunt, et Romam per mare e Delphinatu ductus est. Et quotennis ab occupatore principatus Turcorum ingens nummorum somma detentori Zizimi persolvebatur, ne Zizimus ipse ad suos rediret et principatum suum repeteret. Ità quod, propter hoc tributum, Pontifex maximus Zizimum subtili medio à Gallis eripuit.....

Digitized by Google

répondu à la passion romanesque du prince ottoman ? il y a tout lieu d'en douter ; il était jeune, aimable et brave, et c'est peu, ce me semble, connaître le cœur féminin que de penser qu'elle ait pu, impunément, voir soupirer pour elle un des plus grands princes de l'Orient. La version désintéressée des chroniqueurs turcs, me paraît plus vraisemblable, d'autant mieux que Chorier, auteur dauphinois, a dû chercher à ménager les susceptibilités d'une famille puissante encore de son temps, et dont il a même écrit l'histoire généalogique.

Quoi qu'il en soit, on ne sait trop quel aurait été le dénouement du roman commencé, s'il n'eût été brusquement interrompu par le départ involontaire de Djem.

Le grand-maître de Rhodes, qui tenait à l'énorme subvention que lui donnait le sultan Bajazet, pour retenir son frère captif, craignant que le duc de Savoie ne profitât du voisinage de ses États, pour délivrer son ami Djem, donna l'ordre de l'emmener en Auvergne, à la commanderie de Bourganeuf. Plus tard, il fut conduit à Rome où il resta prisonnier des papes Clément VIII et Alexandre VI. Ce dernier, irrité de ce que le roi Charles VIII voulait le forcer à mettre Djem en liberté, le lui fit livrer, mais empoisonné, et le malheureux prince mourut bientôt, à Naples, où il avait suivi le roi, après une captivité de treize années.

C'est de la branche des Alleman de Rochechinard qu'étaient les deux Antoine Alleman, qui furent évêques de *Cahors*, de 1466 à 1492 (1). Le second d'entre eux, qui était fils de Barrachin Alleman, a possédé Demptézieu, où le souvenir de son nom s'est conservé jusqu'à ce jour. Il paraît même que c'est lui qui avait fait reconstruire la portion du château qui se fait remarquer par sa riche ornementation et par des emblêmes religieux.

(1) V. Nobiliaire de Guy-Allard, verbo Alleman.

Digitized by Google

En 1671, Pierre Alleman seigneur de Demptézieu était conseiller au Parlement de Grenoble. Ce fut lui qui, en 1685, vint revendiquer ses droits et ceux des habitants de la seigneurie de Demptézieu, sur une partie des marais dits de *Bourgoin*, lorsque le duc de Bouillon, héritier de Turenne, voulut en prendre possession, en vertu de la concession faite par Louis XIV au maréchal.

La terre de Demptézieu et ses dépendances avaient ensuite passé, soit à titre héréditaire, sait autrement, au pouvoir de la famille de Vallin, qui, après avoir aliéné une portion en faveur du commandeur de Menon, a possédé le reste jusqu'à la grande révolution.

A cette époque, le château de Demptézieu, avec ce qui en dépendait encore, fut vendu au nom de la nation, comme biens d'émigrés, et passa dans les mains de plusieurs villageois du pays. Ce n'est que depuis peu d'années que les restes du vieux manoir ont été achetés pour y loger le curé du hameau.

Le château était, dans quelques unes de ses parties, d'une construction remarquable, comme le témoigne encore la tour de l'escalier principal, dont l'architecture se rattache à l'époque de transition du gothique à la renaissance, c'est-à-dire, à la fin du XVe siècle.

Dans une des principales salles du château, se trouvait un tableau sur bois, écrit au pinceau, de la hauteur d'environ une toise, sur trois pieds de large. Ce tableau, monument curieux d'un autre âge, retrace le traité d'alliance mentionné plus haut, intervenu en 1455, par la médiation et sous la présidence de Syboud Alleman évêque et prince de Grenoble, entre les différents membres et les diverses branches de la grande famille Alleman.

Quelques années après la Révolution, M. le marquis de Rigaud, propriétaire du château de Montcarra, situé à peu de

Digitized by Google

distance de celui de Demptézieu, se fit céder ce tableau, qui, depuis lors est conservé dans la bibliothèque du château de Montcarra.

Le texte du traité est en latin, sauf l'annotation finale émanée de M. de Montmartin. En tête on voit figurer en rond, sur plusieurs lignes concentriques, les noms de divers membres de la famille Alleman qui prennent part au traité. On y voit aussi peintes les armoiries de cette famille, qui étaient de *gueules, semées de fleurs de lis d'or, à la bande d'argent.*

On ne lira pas sans intérêt la traduction suivante de ce traité :

« Au nom de la très-sainte et très-indivisible Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, ainsi soit-il :

« Rien n'étant plus recommandé, dans l'ancien et le nouveau Testament, que l'unité du corps mystique de la Sainte-Église que représente la *colombe unique* et *la robe sans couture* de notre Seigneur Jésus-Christ, cette unité doit régner non seulement dans les membres inférieurs de la société, mais encore, et principalement dans les membres plus élevés dont la noblesse et les fonctions répandent de la gloire et des bienfaits sur tous les autres.

C'est pourquoi le révérend père en Jésus-Christ Siboud d'Allemand seigneur de Séchilienne, et, par la grâce de Dieu, évêque et prince de Grenoble, ainsi que les nobles et excellents seigneurs, ses parents et neveux, inscrits dans le cercle tracé ci-dessus, considérant combien est utile l'union des gens de bien et surtout de ceux qui appartiennent à la même famille, combien il est à désirer de la voir établie parmi eux, qui, issus du même sang des barons d'Allemand ont les mêmes insignes et les mêmes armes ; combien la gloire ou le déshonneur d'un membre de la famille rejaillit également sur tous les autres membres ;

« En l'honneur du Dieu tout puissant, de la glorieuse Vierge Marie, du bienheureux saint Jean-Baptiste, leur patron, et toute la cour céleste ;

Digitized by Google

« Pour rendre hommage aux très-illustres princes, le seigneur du Dauphiné etc, et le seigneur duc de Savoie, pour protester de leur soumission envers chacun d'eux, autant que le demandent l'autorité et les droits des juridictions et seigneuries respectives ; pour assurer, protéger et défendre ces mêmes droits et autorité acquis aux susdits très-illustres princes, en vertu des alliances contractées par leurs prédécesseurs ;

« Pour conserver l'honneur de la famille d'Allemand et de chaque membre, en particulier, de cette famille, pour en perpétuer la mémoire parmi leurs descendants ;

« Ont arrêté, d'un commun accord, tout ce qui est marqué dans le présent acte fait à la diligence des seigneurs d'Allemand, et dont la teneur suit :

« Nous cidessus désignés et soussignés, pour la gloire de Dieu et l'exaltation de la foi catholique, à laquelle nous avons l'honneur d'appartenir, nous convenons, arrêtons, ordonnons et promettons en toute sincérité et en foi de noblesse, d'observer à l'avenir les résolutions suivantes :

« I. Lorsqu'un de nous viendra à décéder, les survivants assisteront au convoi en habit noir ; s'ils étaient empêchés par les infirmités, la vieillesse au tout autre cause, ils enverront leurs fils ; s'ils n'ont point de fils, ils se feront représenter par le premier de leurs gens ou quelque autre personne noble qui sera vêtue de noir, et fera célébrer six messes pour le repos de l'âme du défunt ;

« II. Le premier mois de chaque année, on se rendra dans la chapelle fondée par Monseigneur l'Évêque, (à moins que la famille n'ait décidé un autre jour ou un autre lieu de réunion) et on y traitera du mariage de nos filles et des secours dont chacun de nous pourrait avoir besoin pour ses diverses affaires ;

« III. Dans la dite chapelle ou dans tout autre lieu que nous désignerons après le décès de chacun de nous, on placera un cierge de quatre livres de cire pure et neuve, sur lequel seront imprimées les armes du défunt. Le cierge brûlera pendant la messe et les vêpres de chaque fête de la Sainte-Vierge, du Saint-Sacrement, de la Sainte-Trinité ,de Saint Jean-Baptiste, et de Saint-

Digitized by Google

Donat ; et du jour qu'on choisira pour vénérer la mémoire de saint Louis d'Allemand cardinal de la sainte Église romaine, évêque d'Arles, mort dans une grande réputation de sainteté. Son portrait sera placé dans la chapelle..

« IV. Si un différend s'élève entre deux de nous, au sujet de propriétés, de sommes d'argent, de paroles injurieuses, ce différend sera jugé par les deux plus anciens de la famille. Si un de ces anciens ou tous les deux pouvaient paraître suspects à cause de la proximité du sang ou pour toute autre raison, les contendants ou quatre membres de notre conseil choisiront deux autres juges, toujours pris dans la famille, et, par les présentes, nous nous engageons à obéir au jugement qui sera prononcé.

« V. S'il arrivait, ce qu'à Dieu ne plaise, qu'un de nous eût à soutenir une guerre, un duel ou une persécution quelconque, dans laquelle ses biens, ou son honneur se trouveraient compromis, et qu'il eût besoin du secours de ses amis ou de ses proches, tous les parents, l'évêque excepté, seront tenus de l'aider de leurs personnes, de leurs conseils et de tout autre espèce de services dans une si pressante nécessité qui mettrait en péril ses plus chers intérêts. Ils l'aideront de tous leurs moyens, chacun, au moins, pendant un mois de l'année, s'ils ne pouvaient faire davantage ; les frais seront supportés par nous tous, sans pouvoir réclamer aucune indemnité de celui qui aura été attaqué ou persécuté.

VI. Si deux ou trois de nous ou un plus grand nombre sont, à la fois, dans le même besoin, les anciens ci-dessus désignés décideront quel est celui qui se trouve dans la plus pressante nécessité, afin que celui-là soit secouru de préférence. Si leurs besoins sont égaux, tous ceux de nous qui appartiennent à l'état séculier se partageront et diviseront leurs services, eu égard aux domiciles respectifs et à la nature des affaires, afin que chacun soit secouru dans la position difficile et malheureuse où il est réduit.

« VII. S'il arrivait qu'un de nous n'eût point d'enfant mâle, naturel et légitime, il sera tenu d'instituer un ou plusieurs héritiers à son choix, qui ne pourront être pris que dans la famille.

Digitized by Google

« VIII. Tous les membres de la famille des Allemand devront porter à perpétuité, dans leur devise ou livrée, le bâton tiercé tel qu'il est marqué dans le cercle ci-dessus, où nous sommes tous nommés.

« IX. Chacun de nous sera tenu de porter les armes de Valbonnais au premier côté de l'écu, et s'il écartelait avec d'autres armes, il conservera toujours et mettra en première ligne celles de la maison d'où nous sommes sortis. Si, pour quelque circonstance particulière, il était dans le cas d'instituer hors de la famille un héritier universel, il pourra en obtenir la permission, pourvu, toutefois, que celui qui sera institué soit d'une noblesse militaire, qu'il s'engage à porter les armes de notre maison, comme il est expliqué ci-dessus, et fasse serment d'observer les présents règlements comme s'il était de notre famille, autrement l'institution de l'hérédité sera nulle par le fait, et la succession dévolue de plein droit à celui qui l'aurait recueillie *ab intestat.*

« Tels sont les présents règlements et résolution, que chacun de nous, après mûr examen, a promis d'observer et de faire observer par ses descendants ; et, pour rendre cet engagement sacré et inviolable, il l'a juré en plaçant la main sur les Saints-Évangiles, et en apposant au bas du présent acte sa signature et le sceau de ses armes.

« Fait à Grenoble, dans le palais épiscopal dudit seigneur Siboud Alleman évêque et prince de Grenoble, le 1er mai 1455.

« Louis duc de Savoie et du Chablais, prince, vicaire-général du saint-Empire romain, du Piémont et du Banciguy, comte baron du Faucigny, seigneur de Nice, Verceil et Fribourg, à tous ceux qui ces présentes verront, faisons savoir :

« Qu'après avoir examiné les capitules ci-dessus, qui nous ont été présentés par notre amé et féal conseiller Jean d'Allemand seigneur de Cisirieu, nous les approuvons et ratifions, et voulons qu'ils soient à jamais tenus pour approuvés et ratifiés, permettons que le dit seigneur de Cisirieu jure de les observer et

Digitized by Google

fasse jurer à ses enfants, et qu'ils les scellent du sceau de leurs armes, nonobstant tout édit contraire.

« Aux Cevennes, le 29 août 1455.

ANNESSIEU.

« Notre dit seigneur et duc de Savoie assisté, en son conseil, des très-illustres princes :

Louis de Savoie le jeune, comte des Cevennes et du seigneur Pierre de Bourbon,

Jacques, comte de Montneuf,
Jacques de la Balme, seigneur d'Albert,
M. Lefranc, maitre des requêtes,
Guillaume de Viennero, président des comptes,
Bertrand, seigneur de Valsisteron,
André de Marcel, seigneur de Gromentis.

« L'original est signé Loys duc de Savoye et scellé de cire rouge, aveq cordon de Soye verte, du scel de monseigneur le duc de Savoye, demeurant ez mains de madame Guigonne Allemand dame de Gordes, mariée avec le seigneur de Gordes, lieutenant général pour le roy en Dauphiné, Moy, Gaspar Allemand sieur de Mont-Martin, l'a fait expédier l'an 1581. »

Paul DE DEMPTÉZIEU.

Louis DE PÉLIOUD, secrétaire.

Digitized by Google

RAPPORT DU CONSEIL ACADÉMIQUE DE LYON

SUR

LA CRÉATION D'UNE FACULTÉ DE MÉDECINE

A LYON.

—

Le Conseil académique de Lyon vient d'adopter, à l'unanimité, les conclusions d'un très-remarquable rapport de M. Bouillier, doyen de notre Faculté des lettres, sur la création d'une Faculté de médecine à Lyon.

Ce rapport, nous le savons, a été présenté par M. le recteur de l'Académie de Lyon à S. E. le ministre de l'instruction publique, qui a bien voulu l'assurer de son ferme désir de doter notre ville d'une Faculté de médecine.

Messieurs,

Voici ce que disait, en 1847, un illustre orateur de la chambre des pairs, dans la discussion sur l'organisation des écoles de médecine : « Un étranger qui viendrait parmi nous, et auquel on dirait que la ville de Lyon n'a pas de Faculté de médecine, croirait qu'on abuse de sa candeur (1). »

Comment, en effet, lui persuader qu'une ville de plus de 300,000 âmes, célèbre dans l'Europe entière par la grandeur de ses hôpitaux, par l'éclat de ses concours médicaux, par ses nombreuses illustrations en médecine et en chirurgie, ne possède qu'une école secondaire, restreinte dans les mêmes limites, bornée dans les mêmes programmes, assujétie aux mêmes restrictions que vingt autres écoles ignorées, appartenant à des villes du quatrième et même du cinquième ordre, où manquent tous les éléments de sérieuses études,

(1) M. Cousin, séance du 15 juin 1847.

Digitized by Google

où les malades et les cadavres sont rares, où les professeurs sont plus nombreux que les élèves.

Il est vrai que, sous ce niveau apparent et sous ce nom modeste, l'École secondaire de Lyon n'en a pas moins été une grande école de médecine, à laquelle il n'a manqué, pour tenir le premier rang entre les Facultés, que d'en avoir le nom et les priviléges. Mais le décret de 1854, en restreignant le nombre des inscriptions que les écoles secondaires peuvent délivrer, en obligeant les étudiants à faire un plus long séjour dans les Facultés, l'a arrêtée tout à coup dans ses développements, et, en trois ans, a diminué de plus de moitié, comme il était facile de le prévoir, le nombre de ses élèves.

Nous nous empressons de reconnaître qu'un semblable décret était parfaitement motivé à l'égard d'un certain nombre d'écoles secondaires. Mais peut-être eût-il été juste de ne pas rabaisser Lyon au niveau de Limoges, de Grenoble ou de Besançon ; peut-être eût-il été juste de faire une exception en faveur de son Ecole, dans l'intérêt de ces milliers de malades qui peuplent ses hôpitaux et qui réclament l'assistance de nombreux élèves en médecine, dans l'intérêt des études médicales elles-mêmes, et surtout des études anatomiques qui se font avec tant de succès, personne ne l'ignore, dans nos cours et dans nos amphithéâtres.

Mais, en considérant que la situation faite à notre Ecole par le décret de 1854, achève de mettre en évidence la nécessité de sa transformation en Faculté de médecine, nous serions plutôt tentés de nous réjouir que de nous affliger d'une mesure si injustement uniforme. En effet, de 170 élèves qu'elle comptait en 1856, elle est aujourd'hui réduite à 70. De là un bien triste et douloureux problème. Que va devenir le service des hôpitaux civils, qui ne réclame pas moins de 60 ou 70 élèves et suppléants ? Que deviendront aussi les malades et les blessés de l'armée de Lyon, dont les deux hôpitaux militaires demandent chaque année, à l'Ecole, un certain nombre d'élèves en qualité de sous-aides ? Mais la science ne réclame pas moins vivement que l'humanité elle-même.

Ce n'est pas, en effet, une institution artificielle, arbitraire, destinée à bientôt périr sur un sol ingrat que sollicite la ville de Lyon. Chez elle est la bonne terre où une Faculté de médecine jettera de profondes racines et portera tous les fruits qu'en attendent la science et l'humanité ; ici sont accumulées d'incomparables ressources, que Paris lui-même peut nous envier, pour l'étude et les progrès de la médecine et de la chirurgie.

Quel champ immense d'observations et d'expériences dans cette population de 4,500 malades, qui continuellement remplit nos cinq grands hôpitaux civils ! Quelle richesse pour les études anatomiques

Digitized by Google

dans ces 3,000 décès qu'ils enregistrent chaque année ! A lui seul, l'Hôtel-Dieu reçoit par année 15,000 malades. Les maladies chirurgicales occupent sans cesse plus de 450 lits.

C'est là que se sont illustrés, c'est là qu'ont accompli tant de prodiges d'habileté, de science et de dévoûment, ces chirurgiens-majors qui, tour à tour, se sont passé le sceptre de la chirurgie, et dont les noms sont demeurés célèbres non seulement dans la cité, mais dans l'histoire de la science. L'Hôtel-Dieu est ce grand et célèbre hôpital de Lyon, qui, depuis plusieurs siècles, passe pour un des mieux administrés de l'Europe, et que Voltaire proposait comme modèle à la ville de Paris (1).

A côté de cet hôpital général, il y a des hospices spéciaux qui rivalisent aussi pour le nombre des malades comme pour la bonne tenue, avec tous les établissements du même genre en France et à l'étranger. C'est d'abord l'hospice de la Charité, où se font 7 à 800 accouchements par année, où trouvent asile 1,800 enfants abandonnés, sains ou malades. A l'hospice de l'Antiquaille, il y a 700 aliénés et à peu près autant de malades atteints de maladies cutanées et d'affections syphilitiques. A l'hospice du Perron, situé à la campagne, aux portes de la ville, nous trouvons 250 incurables des deux sexes et de tout âge, auxquels il faut ajouter 600 enfants incurables dans les établissements autorisés par l'Etat, d'Ainay, de Sainte-Elisabeth et de Saint-Alban.

Enfin, au sein de la population ouvrière de la Croix-Rousse va s'ouvrir, dans d'admirables condititions hygiéniques, un nouvel hôpital où seront réunies les maladies qui frappent plus particulièrement les ouvriers de notre industrie. Où donc la science peut-elle étudier et comparer, sur une plus vaste échelle, toutes les infirmités de la nature humaine, de l'enfant et du vieillard, de l'homme et de la femme?

Aussi des docteurs étrangers viennent-ils solliciter la faveur de se mêler aux élèves de l'École pour suivre, sous nos savants maîtres, ces riches cliniques de maladies et de malades de tout genre.

N'oublions pas d'ajouter les ressources que présente, pour l'anatomie et la pathologie comparées, pour la physiologie, pour la toxicologie, pour les expériences de toute sorte, une grande école vétérinaire rivale de celle d'Alfort. C'est sur les animaux qu'ont été faites les plus grandes découvertes de la physiologie; c'est sur les animaux seuls qu'on peut expérimenter des médicaments nouveaux, qu'on peut étudier certaines maladies dans leur marche, leurs

(1) *Dictionnaire philosophique*, Art. Charité et Hôpitaux.

Digitized by Google

symptômes, leur traitement. Une école vétérinaire est donc une des plus importantes annexes d'une Faculté de médecine.

Lyon n'en possède pas seulement tous les éléments matériels, mais aussi tous les éléments intellectuels et moraux, d'excellentes traditions scientifiques et un corps médical renommé depuis des siècles, où l'émulation est sans cesse excitée par les difficiles et brillants concours pour ces places de médecin ou de chirurgien des hôpitaux qui assurent au vainqueur la renommée et la fortune! Ajoutons une Société de médecine florissante qui, par ses discussions, par les questions qu'elle met au concours contribue à l'avancement de la science, et qui a pour organe un des journaux de médecine français les plus accrédités et les plus répandus.

Qui ne sait de quel éclat a brillé et brille encore aujourd'hui la chirurgie lyonnaise? Pour ne pas remonter au-delà du dix-huitième siècle, nous rappellerons les noms célèbres de Pouteau et de Guérin; de Marc-Antoine Petit et de Dussaussoy au commencement du dix-neuvième, et, dans des temps plus rapprochés de nous, de Bouchet, de Viricel, de Gensoul et de Bonnet, noms glorieux et vénérés qui tous vivent dans la mémoire du peuple lyonnais, qui tous rappellent quelque progrès, quelque audace nouvelle, et couronnés de succès dans l'histoire de la chirurgie.

L'École actuelle n'a pas dégénéré.

Que de curieuses recherches, que de hardies et heureuses tentatives, que de glorieuses récompenses de l'Institut, que de savantes publications attestent que le corps médical lyonnais conserve la même activité scientifique, le même génie inventif, le même dévoûment à la science et à l'humanité!

Ainsi donc, rien, si ce n'est le local, ne manque à Lyon pour une Faculté de médecine. Mais M. le sénateur chargé de l'administration du département nous donne l'assurance que la ville est prête à toutes les dépenses nécessaires, soit qu'il faille établir un nouveau monument, soit qu'il s'agisse de compléter le plan de Soufflot, en achevant le claustral de l'Hôtel-Dieu.

Mais, grâce à la forte et glorieuse politique de l'Empereur, voici qu'à toutes ces raisons, déjà si anciennes, et que d'autres avant nous ont fait valoir avec plus d'autorité (1), un nouvel argument vient s'ajouter, qui est le motif principal de cette nouvelle et instante démarche, et qui redouble en nous l'espoir du succès.

(1) Voir le Mémoire adressé, en 1846, à M. de Salvandy, par M. Dupasquier, au nom de l'École, et divers rapports de M. Sénac et de M. Richard, de Nancy, directeur de l'École, les articles de M. Diday, dans la *Gazette médicale de Lyon*.

Digitized by Google

Depuis quelques jours, les frontières de la France sont aux Alpes, et non plus à nos portes. Les nombreuses populations dont Lyon est le centre et la capitale, viennent de s'accroître de 600,000 âmes, par l'annexion de la Savoie. Assurément, le gouvernement de l'Empereur a la ferme intention que ces nouveaux-venus dans la grande famille française n'aient à se repentir, d'aucune façon, de leur empressement, de leur unanimité à se donner à la France. Il ne faut donc pas que les étudiants de la Savoie, obligés d'aller chercher leurs grades plus loin et à plus de frais qu'autrefois, à Turin, regrettent le passage du Mont-Cenis.

La Savoie a une Faculté de droit à Grenoble, elle aura aussi sa Faculté de médecine à Lyon.

Avec ses eaux minérales, où l'on vient, de toutes les parties de l'Europe, chercher la santé, la Savoie tirerait encore un autre avantage d'une Faculté de médecine. Placées sous le patronage intelligent, sous la juridiction scientifique d'une grande autorité médicale, débarrassées des promesses et des spéculations compromettantes de l'ignorance ou du charlatanisme, plus exactement déterminées dans leurs propriétés et leurs applications, recommandées avec plus d'autorité, ces sources bienfaisantes verraient s'accroître encore leur renommée et le concours des baigneurs de tous les pays. La Faculté de médecine de Lyon serait, pour les eaux des Alpes devenues françaises, ce qu'a été la Faculté de Montpellier pour les eaux des Pyrénées.

Mais la Savoie n'ignore pas tous ces avantages ; avant que nous parlions, elle a déjà parlé ; par l'organe de toutes ses Sociétés savantes, elle s'est associée à nos vœux et à nos démarches. Le 19 juin, le corps médical d'Aix a émis à l'unanimité le vœu d'une Faculté de médecine à Lyon. Le même vœu a été émis par la société médicale de Chambéry, dans sa séance du 22 juin, par sympathie pour ses confrères de Lyon et dans l'intérêt des étudiants savoisiens, selon les termes de la délibération (1).

(1) Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs, le texte du vote de la Société médicale de Chambéry :

« Dans le cas où le corps médical lyonnais ferait une démarche officielle auprès du gouvernement pour obtenir l'établissement d'une Faculté de médecine à Lyon, la Société médicale de Chambery, heureuse de maintenir les rapports les plus fraternels avec les médecins de Lyon et dans l'intérêt des étudiants savoisiens qui veulent prendre le titre de docteur, accompagnerait de tous ses vœux une semblable demande. »

(Note de la *Gazette médicale de Lyon*).

Digitized by Google

A toutes ces considérations, le conseil nous permettra d'en ajouter d'autres non moins graves, quoique plus générales. On est d'accord sur l'importance de maintenir en France, en dehors de Paris, un certain nombre de centres intellectuels. C'est dans ce but qu'on a créé des Facultés des sciences et des lettres dans seize chefs-lieux d'Académie. Mais, pour ces Facultés, plusieurs languissent, privées de cet auditoire jeune et intelligent que les Facultés de droit et de médecine peuvent seules leur donner, tandis que l'étude du droit et de la médecine languit elle-même, sans émulation et sans vie, au sein de villes qui ne comptent pas plus de 30,000 ou même 20,000 habitants. D'où vient la préférence donnée à ces petites villes sur Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes? Ce sont des raisons tirées du temps passé et non du temps présent, c'est le souvenir de l'importance qu'elles ont eue, mais qu'elles ont perdue pour toujours, comme si l'archéologie devait servir de base à l'administration. Là, malgré le talent des professeurs, malgré l'appui le plus énergique de l'État, les Facultés, après avoir langui plus ou moins longtemps, sont nécessairement condamnées à périr. Elles ne rendront pas la vie à des villes qui ne vivent plus, elles en recevront la mort.

Mais si l'on réunit toutes les Facultés ensemble, comme un seul faisceau, au sein des grandes villes et des populations, alors elles se prêteront un mutuel appui, et elles attiront la foule des étudiants, elles vivront et répandront la vie autour d'elles. Or, quelle autre ville en France, plus que Lyon, peut aspirer à devenir un grand centre intellectuel ? Quelle autre ville a plus de titres à posséder l'enseignement supérieur au complet? En vérité, il est étrange qu'une ville, disons-le une fois encore, de plus de 300,000 âmes, qu'une ville qui a son rang parmi les dix plus grandes villes et capitales de l'Europe, soit réduite à envier à cinq ou six petites villes les branches les plus importantes du haut enseignement! Il est de même étrange que la seconde capitale de l'Empire ait quelque chose à envier à la première, sauf le siége du gouvernement.

Mais notre mission se borne en ce moment à faire valoir les raisons décisives qui militent avec tant de force en faveur de l'établissement dans nos murs d'une Faculté de médecine.

Notre pensée, anticipant sur l'avenir, s'arrête avec complaisance sur les destinées, les succès et les tendances de la Faculté de médecine de Lyon.

D'après le chiffre auquel se sont élevées les inscriptions de l'école préparatoire, d'après le nombre des jeunes gens des départements voisins et de la Savoie qui se destinent à la médecine et qui certainement n'iraient pas prendre le grade de docteur ailleurs qu'à Lyon, on ne peut estimer à moins de 500, les étudiants que, dès ses débuts, la nouvelle

Digitized by Google

Faculté attirerait à Lyon, et dont le nombre s'augmenterait bientôt encore par la renommée de son enseignement.

« Et ne serait-ce pas, dit encore M. Cousin, dans le discours que j'ai déjà cité, un fleuron ajouté à la couronne de la médecine française, que de voir s'élever autour du grand hôpital de Lyon, une école qui se pourrait appeler l'école de Lyon, comme on a dit jadis l'école de Leyde, et comme on dit encore aujourd'hui avec raison l'école de Paris ? »

Il est permis de conjecturer, jusqu'à un certain point, quel serait l'esprit de l'école de Lyon. Fidèle à la tendance spiritualiste et religieuse de cette grande cité, fidèle en même temps à ce culte de l'anatomie et de l'expérience qui de tout temps à distingué la médecine lyonnaise, nous croyons qu'elle aurait pour principal caractère un certain tempérament, une sorte de sage éclectisme entre les tendances opposées des autres écoles, entre un organicisme plus ou moins matérialiste et un vitalisme excessif, entre l'abus des hypothèses et un aveugle empirisme.

Enfin, de tous les vœux de la cité lyonnaise qui n'ont pas encore été satisfaits, il n'en est pas un seul peut-être qui soit plus ancien, qui ait été reproduit avec plus d'insistance dans les conseils de la ville et du département, pas un seul qui soit plus légitime, qui lui tienne plus à cœur et pour lequel elle soit prête à de plus grands sacrifices, pas un seul aussi dans lequel, il faut le dire, elle ait été plus souvent déçue, plus souvent abusée dans de vaines promesses. Mais aujourd'hui, sous un gouvernement exempt des craintes qui ont fait hésiter ceux qui l'ont précédé, sous un gouvernement qui a mieux compris la grandeur exceptionnelle de la ville de Lyon, le temps semble enfin venu où tant d'espérances vont être réalisées, tant d'intérêts et de besoins satisfaits.

Ainsi, Messieurs, au nom de l'humanité, au nom de ces milliers de malades qui auraient tant à souffrir de la désorganisation du service des hôpitaux civils et militaires de Lyon ; au nom de la science, qui a tant à gagner au milieu de si grandes richesses médicales, au sein des plus fortes et des plus saines traditions ; au nom de la Savoie, qui désire que Lyon remplace pour elle Turin ; au nom enfin de la ville de Lyon, dont c'est le vœu le plus cher, la Commission dont j'ai l'honneur d'être le rapporteur, prie le Conseil d'émettre un vœu en faveur de l'établissement d'une Faculté de médecine à Lyon.

F. Bouillier.

Digitized by Google

NOTICE NÉCROLOGIQUE SUR J.-B. HUGON.

La *Revue* vient de perdre un de ses collaborateurs, M. Jean-Baptiste Hugon, décédé le 24 juillet dernier, à l'âge de 63 ans. Tous ceux qui l'ont connu savent à quel point il avait été heureusement doué de la nature. Obligé de travailler pour se créer une modeste existence, il employait tous les moments dont il pouvait disposer à cultiver les arts et les lettres. Il dessinait fort bien le paysage et gravait à l'eau forte ; il cultivait aussi la poésie, et il a fait de nombreuses traductions en vers de Dante et d'Arioste, ainsi qu'une assez grande quantité de contes spirituellement rimés.

Il avait réuni une belle collection d'eaux-fortes qu'il se faisait un plaisir de montrer à ses amis. Quand on feuilletait ses cartables, sous sa direction, on prenait une véritable leçon, car il connaissait les maîtres, énumérait parfaitement leurs qualités et leurs défauts, et initiait son auditeur à tous les progrès de l'art de la gravure.

La vie de Jean-Baptiste Hugon est un démenti donné à ceux qui prétendent que les occupations intellectuelles sont incompatibles avec celles du commerce. Dans les différentes maisons où il a été employé, on l'a toujours vu faire preuve d'assiduité et d'aptitude pour les affaires ; mais au lieu de chercher un délassement dans l'oisiveté d'un cercle ou dans le triste plaisir du jeu, il trouvait sa jouissance a retremper son esprit dans des travaux artistiques et littéraires, bel exemple peu suivi.

Paul Saint-Olive.

Digitized by Google

LETTRE A PROPOS DE LA FAMILLE DES JUSSIEU.

A M. le Directeur de la *Revue du Lyonnais*.

MON CHER COLLÈGUE,

J'ai lu avec intérêt votre notice sur les Jussieu, extraite de la *Revue* (1), et maintenant je ne mettrai plus en doute si ces illustres princes de la botanique sont gentilshommes ou non.

Je les crois, ma foi,
Plus nobles qu'un roi...

Votre notice devient le complément indispensable de toutes les biographies où les Jussieu occupent une large place, et spécialement des biographies lyonnaises. Permettez-moi donc d'attirer votre attention sur un point de la plus haute importance, puisqu'il touche à leur plus beau titre de gloire.

Quel est le fondateur de la *Méthode naturelle*? Suivant vous, c'est Adrien de Jussieu, né en 1797, à Paris ; mort en 1853.

Suivant la *Biographie universelle*, supplément, t. 68, p. 366, c'est Antoine-Laurent de Jussieu, né à Lyon, le 12 avril 1748, mort en 1836. Élevé par Bernard son oncle, qui avait réellement créé la *Méthode naturelle* dans l'ordonnance des jardins du Trianon (voir la *Biogr. univ.*), mais qui ne l'avait pas rédigée ni publiée, Laurent commença en 1778 la publication de son *Genera plantarum*, livre duquel Cuvier a dit, dans son *Discours sur les progrès des sciences naturelles depuis* 1789, qu'il faisait, dans la science d'observation, une époque peut-être aussi importante que la chimie de Lavoisier dans les sciences d'expérience.

Vous jugerez sans doute nécessaire, mon cher collègue, de réviser un point aussi important dans l'histoire de la science. Il ne s'agit pas moins que de constater si la rénovation de la méthode botanique appartient au XVIIIe siècle ou au XIXe, à Lyon ou à Paris.

Et si vous avez laissé aller une erreur sur un fait aussi capital pour la science et pour notre ville, je vous connais trop bien pour douter que vous n'insériez immédiatement un carton à la place du feuillet 11-12 de votre opuscule. GUILLARD.

(1) Voir la *Revue du Lyonnais* de mai 1860.

Digitized by Google

ENCORE UN MOT AU SUJET DES ARMES DE LYON.

Je dois à l'obligeance habituelle de M. Gauthier, archiviste du département du Rhône, la communication des *fac simile* des sceaux dont il est question p. 16 et que Ménestrier et de Rubys n'ont connu, sans doute, que très-imparfaitement. Je signale d'une manière toute particulière le sens des actes auxquels ils sont apposés et le détail de la description que je vais en faire aussi exactement que possible. Ces actes et sceaux sont déposés aux archives de l'empire.

Le premier est en cire rouge appendu sur deux lacs de soie rouge à une Charte du mois de mai 1271, par laquelle la ville de Lyon, en *reconnaissance de ce que le roi de France l'a prise sous sa protection, promet de lui payer* chaque année, à Mâcon, un impôt de 10 sous moyens tournois pour les riches, et de 12 deniers moyens tournois pour les pauvres. Il représente le pont de la Saône, crénelé, avec cinq arches; à gauche et à droite est représentée la ville avec ses maisons, ses tours et meme un château, du côté gauche (peut-être celui de Pierre-Seize). Au milieu du pont est une croix avec un cercle au milieu des croisillons et au milieu de ce cercle est une fleur de lis. La légende est en très-mauvais état; on y distingue : VNIVSI TIS ET . PI ITATIS. LVG Je fais remarquer qu'il n'y a ni lion, ni autre fleur de lis. Son diamètre est de 0,^{m}071. Pas de contre-sceau

Le deuxième sceau est en cire rouge appendu, sur double cordelette de soie verte, à un accord de l'an 1320 entre la ville de Lyon et Philippe-le-Long touchant le *serment de fidélité* que les citoyens de Lyon doivent prêter au roi. Il représente le pont de la Saône, crénelé, avec trois arches seulement, et la ville des deux côtés avec ses maisons et ses tours, mais représentée de telle façon, que le côté de droite est identique avec le côté gauche renversé. On distingue parfaitement une grande et une petite porte à chaque bout du pont. Au milieu du pont est une croix comme au sceau précédent, avec le même cercle dans les croisillons et la fleur de lis au centre. Seulement, le croisillon de droite est surmonté de la figure de la lune sous la forme d'un croissant et celui de gauche de la figure du soleil. Au pied de la croix est, à droite, un lion rampant et couronné, et à gauche une fleur de lis. Le fond du sceau est niellé par des traits en sautoir avec des pointillés. La légende, bien qu'en mauvais état, permet de lire : † SIGILLVM . COMVNE . VNIVERSITATIS . ET . COMVNITAT . LVGD. Le diamètre de ce sceau est de 0,082. Le contre-sceau représente la Saône avec deux masses de bâtiments de chaque côté et, entre eux deux, le lion rampant et couronné, avec une fleur de lis contre et presque au-dessus de son front. La légende est : † S. SECRETI . VNIVERSITATIS . LVGD. Le diamètre de ce contre-sceau est de 0,039.

On peut reconnaître à première vue que ces deux sceaux représentent deux états politiques bien différents et conformes à la situation respective des deux partis en 1271 et en 1320. Le sceau de 1320 n'a rien de blessant pour l'archevêque. En mettant la petite fleur de lis sur le signe de la rédemption planté au milieu du pont, les Lyonnais, ce me semble, témoignaient de leur respect pour la religion tout en appelant au roi de France, qui leur avait promis sa protection. Ce sceau est encore fort courtois; mais le deuxième est un outrage sanglant. Le soleil est du côté de la fleur de lis française et la lune du côté du lion couronné. En effet, les archevêques résistaient encore sur la rive gauche, à Saint-Just, au couchant; ce lion couronné, c'est à la fois le pouvoir temporel chancelant

Digitized by Google

des archevêques et le lion des armes de la ville couronné à son tour, c'est-à-dire, dépouillant le vaincu.... ; dans le contre-secau la fleur de lis heurte et prime le lion couronné... Amé de Talaru eut quelque raison d'etre blessé par l'accolement de semblables emblèmes ! CHARVET.

CHRONIQUE LOCALE.

Nombre de personnes gémissent de la transformation de notre cité. Lyon s'écroule, Lyon disparaît, disent-elles. La ville en créant de larges et belles voies de communication a perdu son originalité, son individualité, son caractère. Nous ne reconnaissons plus notre rue Mercière d'autrefois avec ses imprimeurs et ses libraires, son commerce de chapeaux de paille, d'indiennes et de nouveautés, ses petits magasins à porte toujours ouverte, ses étalages envahissant la rue, ses marchands sollicitant les promeneurs, et la foule immense circulant avec peine dans cet étroit couloir; la rue Trois-Carreaux a perdu le type de ces élégants commis assis à la porte de leur magasin et frappant un coup sec qui avertissait les camarades chaque fois qu'un événement méritait d'attirer l'attention ou simplement lorsqu'une toilette un peu tapageuse apparaissait à l'horizon ; la rue Quatre-Chapeaux, la rue Longue, la rue Sirène sont effrayées de recevoir le grand soleil ; les allées de traverse si mystérieuses et si sombres ne conduiront plus les adeptes de Bellecour aux Terreaux à l'abri du vent, du froid, de la poussière ou de la chaleur.— Nous nous associons à ces doléances et nous comprenons ces regrets ; mais ce ne sont pas ces malheurs-là qui causent notre amertume. Une ville ne se compose pas seulement de monuments et de rues ; il faut, dans sa physionomie, tenir compte des aptitudes et du génie de ses habitants. Si nos vieux quartiers font place à des constructions modernes au point de nous faire croire que nous sommes transportés dans une ville étrangère, nos hommes illustres, les savants, les écrivains, les artistes qui faisaient la gloire et l'orgueil de la cité sont depuis quelque temps frappés et disparaissent avec une cruelle rapidité. Hier nous perdions Viricel, Pointe, Colrat, Brachet, de Polinière, les hommes qui faisaient la fortune médicale de Lyon ; Gensoul, l'habile et heureux opérateur ; Bonnet, chirurgien, philosophe, écrivain et surtout homme de bien ; Seringe le botaniste, étranger devenu notre concitoyen par adoption, Servan de Sugny, le magistrat orientaliste et poète dont la réputation devenait européenne quand la mort l'a frappé ; aujourd'hui c'est avec consternation que nous voyons tomber encore Vibert, le maître graveur consciencieux, patient et vrai, Bonnefond le coloriste dont le riche pinceau rappelait les Vénitiens, Saint-Jean sans égal dans un genre qui compte encore à Lyon les premiers artistes de la France, De Lacroix-Laval, l'administrateur aimé des Lyonnais, Hugon, exemple plus commun qu'on ne croit

Digitized by Google

du négociant se délassant des affaires avec le burin, la plume ou le pinceau ; combien d'autres encore ! Là sont nos pertes, là est l'objet de notre douleur, là est le malheur qui nous fait dire : Lyon s'en va, Lyon n'est plus ; c'est par la disparition de ces concitoyens à vaste savoir, à grand talent, à beau caractère que Lyon perd sa physionomie particulière et le rang qu'elle avait dans le pays.

Il faut pour nous consoler, non au point de vue du cœur et de l'amitié, mais au point de vue de l'art, compter les hommes illustres qui nous restent et apprécier les œuvres qu'ils créent pour leur gloire et pour celle de la cité. Les belles éditions, les grandes peintures, les beaux monuments éclosent encore ; les églises et les palais rivalisent d'élégance et de beauté avec les modèles les plus achevés ; un peuple de statues est créé par d'habiles ciseaux, les savants approfondissent et révèlent les secrets de la science et les poètes chantent, suivant leur génie, l'idéal ou la réalité.

Un d'eux, un nouveau venu dans la carrière, a eu la plus audacieuse pensée qu'un poète pût avoir, celle de traduire dans notre langue sourde et rocailleuse, les beautés du plus sublime des prophètes hébreux. A la nouvelle que M. Louis Perrin venait d'imprimer avec un luxe et un soin particuliers et M. Scheuring d'éditer : *Les visions d'Isaïe fils d'Amos, traduites en vers français par l'abbé Chabert, chanoine d'honneur de Lyon et de Troyes, curé de Notre-Dame de Saint-Louis*, ce fut un mouvement général d'inquiétude et de crainte ; on pensait qu'il n'était pas possible avec nos moyens factices modernes et notre faible haleine de suivre les grands aigles de l'antiquité dans ces régions élevées où ils se plaisaient et surtout ceux qui volaient aux pieds de l'Eternel ; le public n'est même pas encore revenu de son étonnement et il faudra lui dire plus d'une fois : Prenez et lisez, pour qu'il ose ouvrir le livre d'Isaïe traduit en vers français, et pourtant il trouverait dans ces pages sacrées des passages tels que celui-ci écrit dans une langue inconnue aux Banville et aux Baudelaire :

Vous, dont l'esprit chancelle et balance, incertain,
Répondez-moi : Qui donc, dans le creux de sa main,
A pu compter des mers les gouttes innombrables,
Et, mesurant des cieux les champs immensurables,
Atteindre, d'un seul palme, au bout de l'univers ?
Qui pesa les soleils et les mondes divers ?
Soutient, avec trois doigts, la terre dans l'espace ?
Des collines, des monts équilibra la masse,
Comme d'une balance on suspend les bassins,
Et comme enfin, du sable on y pèse les grains ?
A qui l'esprit de Dieu, lorsqu'il créa ses œuvres,
Demanda-t-il conseil ? Quels furent ses manœuvres,
L'aide qui de son bras lui prêta le secours ?
Qui des cieux, avant lui, savait régler le cours ?
Qui fut son chef, son maître, et de quel architecte
Le Seigneur apprit il à construire un insecte ?
D'où lui vient la sagesse et le profond savoir
Qui brillent dans son œuvre, autant que son pouvoir ?
O vous, qu'atteint le doute, esprits vains et frivoles !
Sachez quel est celui dont les douces paroles
Dévoilent aujourd'hui l'avenir à vos yeux :
C'est le Dieu tout-puissant de la terre et des cieux.

Digitized by Google

Et que sont devant lui les peuples de la terre?
Ce qu'est dans la balance une paille légère ;
Ce qu'est la goutte d'eau que sème en son chemin
Le vase revenant de la source, trop plein;
Que sont encor pour lui ces continents immenses,
Dont l'esprit peut à peine atteindre les distances?
Quelques grains de poussière et de sable mouvant,
Que soulève et disperse un caprice du vent ;
Rien n'est digne ici bas de sa majesté sainte.

Ou que cet autre :

Ecoutez, de nouveau, le décret solennel,
Qu'a porté, contre vous, la céleste vengeance.
Le ciel n'est que le trône où s'assied ma puissance,
Et de mes pieds la terre est comme l'escabeau.
Quel palais donc, quel temple assez vaste, assez beau,
Quel lieu choisirez-vous qui me plaise, que j'aime,
Et qui soit digne, enfin, de ma grandeur suprême?
C'est ma main qui créa ce splendide univers;
C'est moi qui le peuplai de mille êtres divers ;
Maître unique, sur qui, dans mon immense empire,
Tombera mon regard et mon plus doux sourire,
Si non sur l'indigent qui, brisé de douleurs
M'écoute et m'obéit, plein de saintes frayeurs?

Après avoir esquissé les travaux de nos compatriotes et loué cette force d'intelligence qui les porte à créer des œuvres grandioses, il nous coûte de descendre dans les bas-fonds de la littérature et de signaler à la réprobation publique un roman qui n'est pas d'un Lyonnais, mais dans lequel on a travesti l'histoire lyonnaise avec une audace qu'on ne doit pas laisser impunie. Rien ne serait plus facile que de laisser mourir cette élucubration de sa bonne mort, mais ce serait une faiblesse, et pour l'exemple à venir nous devons protester. De l'école de M. Alexandre Dumas, qui invente une histoire à son usage, M. Kauffmann a publié, sous le titre de : *Les Voraces de la Croix-Rousse*, un récit dans lequel, au milieu de tableaux déhontés, il a tracé les caractères les plus faux, brodé les rêveries les plus incroyables, et manqué à la vérité comme si les événements de 1848, à Lyon, ne comptaient plus un seul témoin aujourd'hui. Que le plus fécond des romanciers écrive de la Sicile : « .... *Le général, tout en me gardant pour le lendemain, ne pouvait m'offrir un autre lit que le sien, c'est-à-dire le pavé de la rue ou les dalles de l'église. Je préférai le sable de la mer....* » On rit de bourdes pareilles, on hausse les épaules et d'ailleurs c'est sans conséquence. Mais que M. Kauffmann nous peigne les citoyens voraces, ceux que nous avons vus de nos propres yeux hurlant dans les clubs, courant les rues les armes à la main, menaçant les citoyens, violant les domiciles, influençant les élections, démolissant les forts, pillant les armes du gouvernement, c'est-à-dire de la France, et jetant partout la terreur ; qu'il nous les peigne, dis-je, comme des ouvriers honnêtes et tranquilles, de bons et vertueux citoyens, des philosophes, des poètes doucereux et langoureux, n'ayant pas d'autre occupation que d'aller rêver sur les bords du Rhône, ou danser dans les saulées et protégeant la jeune république de leur courage et de leur dévouement, pendant que l'austère Arago travaillait toute la nuit aux affaires de

Digitized by Google

l'Etat, et que les infâmes bourgeois, la bête noire de M. Kauffmann, troublaient la ville, conspiraient, s'armaient, se réunissaient et marchaient par milliers pour surprendre à la Préfecture nos habiles administrateurs, c'est passer les bornes de la fiction, c'est dire ce qu'on sait n'être pas, c'est outrager la vérité et la conscience.

Si M. Kauffmann n'était pas à Lyon lors de ces malheureux évènements, s'il n'a pas lu les affiches dans lesquelles Emmanuel Arago défendait aux négociants de sortir plus de cinq cents francs à la fois de la ville pour ne pas appauvrir Lyon, s'il n'a pas vu les métiers brûlant sous les murs dévastés des orphelinats et des couvents, s'il n'a pas vu l'industrie arrêtée, le commerce anéanti, et trente mille ouvriers sans travail et sans pain dès que les Voraces ont été maîtres de la cité, il aurait dû s'informer avant de faire la glorification de ces bandes qui ont contribué au renversement de la république par l'effroi qu'elles causaient ; il aurait dû compulser les archives de l'Hôtel-de-Ville, demander ce qu'étaient les chantiers nationaux, les 45 centimes, le club central, le fourrier Gigoux, l'homme du peuple, et peut-être n'aurait-il pas écrit son roman, ou se serait-il borné à nous dérouler d'ignobles scènes de fripons, de voleurs, et de filles perdues sans exciter les plus basses passions contre les propriétaires, les négociants, et les bourgeois.

Un autre ouvrage, mais celui-là inspiré par l'amour du pays et fruit de longues et sérieuses recherches, a paru ces jours derniers et a montré jusqu'où certains esprits pouvaient porter la patience et le courage Un jeune écrivain que tout le monde connaît et qui ne s'est pas même nommé dans son livre, a publié chez M. Auguste Brun, r e du Plat, *l'Armorial général du Lyonnais, Forez et Beaujolais, comprenant les armoiries des villes, des corporations, des familles nobles et bourgeoises actuellement existantes ou éteintes, des archevêques, des gouverneurs et des principaux fonctionnaires publics de ces provinces.* Ce recueil contient deux mille blasons dessinés et environ trois mille notices héraldiques et généalogiques. On se perd dans la foule de livres, de chartes, de documents originaux, de papiers de famille, de contrats et de monuments qu'il a fallu consulter pour mener à bien ce travail, si précieux pour l'histoire de Lyon.

Dimanche 5 août, on a béni avec solennité la nouvelle église de l'Observance. Les peintures de M. Dénuelle ont mérité les éloges des connaisseurs, mais malgré une certaine élégance dans la distribution intérieure, les fresques représentant le couronnement de la Vierge, celles figurant saint Pierre, et saint Paul et surtout l'architecture générale de l'édifice ne consoleront jamais du monument dont Charles VIII et Anne de Bretagne avaient posé la première pierre et qui a été si malheureusement anéanti par d'imintelligents démolisseurs. A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

RÉCIT

DE

LA MORT DE JEANNE D'ARC,

FRAGMENT D'UN POÈME DRAMATIQUE

ISAMBART DE LA PIERRE,

Lu à la séance publique de l'Académie de Lyon, par M. GUNET.

Quand Jeanne eut en pleurant reçu la sainte hostie,
De l'heure du départ elle fut avertie.
Le funèbre cortége arrive dans la cour
Et le char fait trembler les barreaux de la tour.
Une vague rumeur de la foule s'élève,
Semblable au bruit des flots se brisant sur la grève.
Le geôlier sous sa main fait crier les verroux
Et gémir, en l'ouvrant, la porte aux noirs écroux.
Un garde donne à Jeanne une longue tunique;
Se retirant alors, avec un soin pudique,
Au fond du noir cachot, elle prit chastement
Cette robe de lin, son dernier vêtement.
Elle n'acheva pas la funèbre toilette :
Les valets du bourreau la rendirent complète.
Ses bras, près des deux mains, l'un sur l'autre placés,
Sont par des nœuds d'airain fortement enlacés;
Deux anneaux, réunis par une courte chaîne,
Sont rivés à ses pieds, qui marchent avec peine.
Leur cruauté mêlant l'ironie à l'affront,
D'une mitre infamante ils couronnent son front,
D'une mitre, où parmi des démons en délire
Et des serpents hideux, tous les yeux pouvaient lire
Les noms de ces forfaits qu'elle n'a pas commis

Digitized by Google

Et dont l'accusaient seuls des juges ennemis.
Lorsque pour le bûcher la victime fut prête,
Le bourreau la plaça sur l'infâme charrette.
Le prêtre l'Advenu dans un saint dévoûment
Voulut l'accompagner jusqu'au dernier moment;
Moi-même (1), obéissant à l'ardeur de son zèle,
Je montai sur le char et m'assis auprès d'elle.
Beauvais, les assesseurs du sacré tribunal,
Suivaient avec respect le puissant cardinal.
Neuf cents hommes armés composent leur escorte;
Le fidèle Warvick commande la cohorte.
Ces farouches soldats, dans leur lâche fureur,
Insultaient à l'envi la bergère au grand cœur.
« Tu voulais nous chasser de la terre de France;
« Tu ne peux, aujourd'hui, rien pour ta délivrance!
« Conte-nous de tes voix les révélations,
« Comme toi, nous croirons à tes prédictions! »
Cependant l'heure sonne et la charrette roule;
Lorsqu'un prêtre s'ouvrant un chemin dans la foule,
Écartant de ses bras les flots tumultueux,
Pâle, les yeux hagards, d'un pas impétueux
S'avance, en traversant le funèbre cortége.
Cet homme est Loyseleur. Ce prêtre sacrilége,
Ce traître confesseur, de remords dévoré,
S'élance sur le char comme un homme égaré;
Et tombant à genoux aux pieds de sa victime,
Il demande à grands cris le pardon de son crime.
Grâce! s'écriait-il, grâce! pardonne-moi,
O Jeanne, car je suis bien coupable envers toi!...
J'implore le Seigneur dans sa miséricorde;
Et je serai content si sa bonté m'accorde
De vivre assez afin d'expier mon forfait.
Jeanne, pardonne-moi le mal que je t'ai fait!
Et Jeanne le croyait un saint et digne prêtre.
Quand je lui racontai la conduite du traître

(1) Isambart de la Pierre.

Digitized by Google

Sa douleur fut égale à son étonnement.
Mais, suivant de son cœur le pieux mouvement,
Elle dit d'une voix qui fortement résonne :
Allez, ô Loyseleur, allez, je vous pardonne!
Tout le peuple indigné de cette trahison
Admire en gémissant le sublime pardon.
Enfin, pour terminer cette émouvante scène,
On arrête cet homme et de force on l'emmène.
Les soldats furieux voulaient le mettre à mort,
Warvick vint arrêter leur féroce transport.
Cependant, au travers de la foule pressée,
Le convoi poursuivait sa marche embarrassée ;
Et tour à tour, pendant que le char cheminait,
Avec le peuple et nous Jeanne s'entretenait.
Ses plaintes, ses discours, sa naïve éloquence
Révélaient de son cœur la pieuse innocence.....
Elle aperçoit un prêtre : il s'était approché,
Paraissant de son sort profondément touché.
Bon prêtre, offrez demain pour mon âme une messe,
Lui dit-elle, daignez m'en faire la promesse.
Elle me demandait : Où serai-je ce soir?
N'avez-vous pas en Dieu, lui dis-je, un plein espoir?
Elle me répondit d'une voix assurée :
Ma confiance en Dieu ne s'est point altérée :
Oh! j'espère, je crois, comme je vous le dis,
Que Dieu me recevra dans ses saints paradis.
Elle songe parfois à ce supplice infâme
Et voit déjà son corps dévoré par la flamme.
Son cœur, qui n'est encor qu'à demi résigné,
Contre un tel traitement se soulève indigné.
Le doute pénétrant dans son âme étonnée,
Elle disait : Mes voix m'ont donc abandonnée!
Pourtant, dans ma prison, elles m'avaient promis
Qu'elles m'arracheraient des mains des ennemis ;
Elles me répétaient : Sois bonne et patiente :
Tu ne languiras pas dans une longue attente.....

Digitized by Google

Le peuple, qu'on trompait, entend Jeanne, il la voit :
Pour elle dans son cœur son intérêt s'accroît.
Il déplore son sort, il murmure, il s'étonne
Qu'on envoie au bûcher une fille si bonne,
Si pieuse... Et quels sont ses torts et ses forfaits?
Elle s'est fait connaître et c'est par ses bienfaits.
On impute au démon le succès de ses armes,
La fuite des Anglais et leurs longues alarmes ;
Ce succès au démon ne peut être imputé :
Nul pacte entre l'enfer et la virginité!
Dieu lui-même inspira la simple paysanne!
Pour venger ses revers Winchester la condamne.
Mais malgré les arrêts de l'inquisition
Ses œuvres, ses vertus prouvent sa mission!
Ces discours circulaient parmi la multitude.
Winchester ne fut pas sans quelque inquiétude.
Il craignit un instant que cette émotion
N'excitât dans le peuple une sédition.
Ah! si dans ce moment ou Dunois, ou Xaintrailles,
Fût venu de Rouen attaquer les murailles,
Warvick et ses soldats concentrant leurs efforts
Pour repousser l'attaque eussent gagné les forts ;
Alors contre l'Anglais la foule mutinée
Peut-être, eût délivré la vierge infortunée.
Mais hélas! les Français, qu'a délivrés son bras,
Font d'inutiles vœux... les preux ne viennent pas?
Ce roi qui lui devait la couronne de France,
Plongé dans le plaisir et dans l'indifférence,
Par un ingrat oubli, si commun dans les cours,
Aux mains des ennemis la laissa sans secours.
Les troupes de Warvick, maîtresses de la ville,
Contiennent par la peur cette foule mobile :
Son zèle a tout prévu. Le char arrive enfin
A l'antique marché, le terme du chemin.
A l'aspect du bûcher dressé pour son supplice,
Accusant de sa mort Rouen comme complice,

Digitized by Google

Rouen, s'écria-t-elle, ici je vais mourir !
Je crains que de ma mort tu ne doives souffrir !
Beauvais vient à passer, Jeanne alors l'interpelle.
Evêque, c'est par vous que je meurs, lui dit-elle ;
J'accomplis un devoir en vous le rappelant.
Beauvais ne répond rien au reproche accablant.
Trois vastes échaffauds se dressaient sur la place
Dont un peuple nombreux couvrait déjà l'espace.
Le premier pour Beauvais et ses juges gagés,
A trahir leur devoir par l'or encouragés ;
Pour Jeanne et le bailli s'élève le deuxième ;
Le poteau, le bûcher couronnent le troisième.
Avant de la livrer au séculier pouvoir
L'Eglise eut à remplir un suprême devoir :
Sa justice condamne et sa bonté console !
L'orateur désigné, Midi prend la parole.
Les vœux de Winchester pour lui sont une loi :
Personne mieux que lui n'eût rempli cet emploi.
Il peint avec horreur le crime d'hérésie,
La rechute de Jeanne et son apostasie ;
Sa fausse mission annoncée aux Français,
Son pacte avec Satan, auteur de ses succès.
O crime ! elle a quitté, dans son audace infâme,
Pour l'habit du soldat la robe de la femme.
Il peint de ses forfaits toute l'énormité
Et du saint tribunal démontre l'équité.....
Que si dans son erreur elle meurt obstinée,
Du bûcher qui l'attend son âme condamnée
Tombera dans le feu qui ne s'éteint jamais.
Il termine en disant : O Jeanne, allez en paix !
L'Eglise en ce moment ne peut plus vous défendre.
Ce sont les derniers mots que Midi fait entendre.
A ces terribles mots Jeanne tombe à genoux.
Elle invoque le Christ mort sur la croix pour nous,
Et fait à haute voix une ardente prière.
Ce n'est plus maintenant cette jeune guerrière

Digitized by Google

Qui guidant des Français l'héroïque fureur
Dans les rangs ennemis répandait la terreur.
Sa voix ni son regard n'ont plus rien de sévère :
C'est la douceur du Christ montant sur le Calvaire.
L'Anglais n'excite plus sa haine, son courroux ;
Anglais, juges, bourreaux, elle pardonne à tous ;
Hélas ! elle demande aussi qu'on lui pardonne.
Elle ne nomme pas le roi qui l'abandonne.....
Jeanne n'appartient plus au terrestre séjour :
Son cœur est embrasé par le divin amour,
De cette sainte ardeur son âme pénétrée
A d'autres sentiments ne permet plus l'entrée.
Un moment, on eût dit qu'elle emportait aux cieux
Même ses ennemis dans son élan pieux.
Ainsi Jeanne priait, et tandis qu'elle prie,
Elle émeut jusqu'aux pleurs cette foule attendrie.
Winchester et Beauvais de ces pieux accents
Sont eux-mêmes touchés ; émotion des sens :
Rien ne peut amollir le marbre de ces âmes :
Elle sera livrée au supplice des flammes.
Leur pitié se dissipe ; et las de ce retard,
Beauvais du cardinal consulte le regard.
Il se lève ; d'un geste il obtient le silence
Et du saint tribunal vient lire la sentence.
Comme le chien revient à son vomissement
Jeanne, dit-il, ton cœur dans son aveuglement,
N'a pas craint le retour à l'erreur abjurée,
A l'abîme du mal dont nous t'avons tirée.
Donc nous te retranchons comme un membre pourri,
Qui du pain consacré ne peut être nourri.
Au pouvoir séculier l'Eglise t'abandonne.
Mère juste envers toi, sans cesser d'être bonne,
Elle vient conjurer ce pouvoir, par ma voix,
De vouloir adoucir la rigueur de ses lois.....
De l'inquisition la tâche est accomplie.
L'autre juge a compris la voix qui le supplie.

Digitized by Google

Winchester et Beauvais, les assesseurs sacrés
Du sinistre échaffaud descendent les degrés.
O détresse inouie ! hélas ! la condamnée
Se voit, près du bûcher, de tous abandonnée.
Elle a recours au Christ et demande une croix.
Un Anglais, à l'instant, de deux morceaux de bois
En fit une et l'offrit à la pauvre martyre,
Qui le remerciant, par un triste sourire,
Avec un saint respect la prit et la baisa,
La pressa sur son cœur et de pleurs l'arrosa.
Puis, tirant un soupir du fond de sa poitrine.
Et dirigeant ses yeux vers l'église voisine
Que l'on nomme du nom d'église Saint-Sauveur :
Ne me refusez pas, dit-elle, la faveur
D'aller chercher un Christ, que pour dernier office,
Vous tiendrez élevé durant tout le supplice.
Je le veux regarder *jusqu'au pas de la mort* (1) ;
A souffrir mes douleurs mon cœur sera plus fort.
J'obéis, j'apportai cette croix désirée.
Elle embrasse longtemps l'image vénérée ;
Et voyant de Jésus le front ensanglanté,
Les lèvres de sa plaie ouverte à son côté,
Son regard résigné, sa paupière meurtrie,
Les indignes soufflets dont sa joue est flétrie,
Cette éponge, abreuvant de vinaigre et de fiel
Sa bouche d'où sortaient les paroles du ciel,
Le roseau dérisoire et le sanglant outrage
Des infâmes crachats qui couvrent son visage,
Et ses pieds et ses mains transpercés par les clous,
Et son corps flagellé, tout déchiré de coups,
Les douleurs de la croix et la lente agonie
D'un Dieu mourant pour nous avec ignominie,
Elle dit en pleurant : O doux crucifié,
Mon cœur à vos bontés s'est toujours confié.
O mon Dieu, puisqu'ainsi vous voulez que je meure,

(1) Expression de Jeanne d'Arc.

Digitized by Google

Vous daignerez m'ouvrir votre sainte demeure.
Comme vous au supplice, hélas ! je vais marcher ;
Le Calvaire m'enseigne à souffrir le bûcher.
Tout le peuple attendri de ces scènes navrantes,
Répandait vainement des larmes abondantes.
Et le bourreau troublé par des remords secrets
Du supplice à dessein retardait les apprêts ;
Tandis que des Anglais la rage impatiente
Pressait cyniquement la justice trop lente.
Hâtez-vous, criaient-ils, pourquoi tarder ainsi,
Les juges veulent-ils que nous dînions ici ?
Il est temps d'en finir, bourreau, fais ton office.
Et les chefs las aussi d'attendre le supplice,
Suivent de leurs soldats l'entraînement brutal ;
Et prévenant l'arrêt du second tribunal,
Ils envoient des sergents, subalternes ministres
Chargés d'exécuter leurs volontés sinistres.
On se saisit de Jeanne, elle cède et descend.
Aux pieds de l'échaffaud une troupe l'attend.
Ces soldats furieux, se jetant sur leur proie,
L'entraînent en poussant d'horribles cris de joie :
D'un incurable orgueil féroce acharnement !
La foule répondit par un gémissement.....
Le bailli sans penser à faire résistance
D'un geste de la main remplaçant la sentence,
Criait : Menez ! menez ! il était obéi,..
Il se lava les mains sur son devoir trahi.
Jeanne est sur l'échaffaud et le bourreau se hâte !
Il fallait un Caïphe, un Judas, un Pilate,
Comme le Christ, hélas ! elle eut sa passion.
Ainsi s'accomplissait sa sainte mission.
Debout sur le bûcher, la vierge infortunée
Se plaignait que ses voix l'eussent abandonnée ;
Et je la consolais. Cependant le bourreau
La saisit et l'enchaîne à l'infâme poteau ;
Puis au coin du bûcher porte une torche ardente.

Digitized by Google

Jeanne alors s'écria d'une voix éclatante:
Archange des combats, glorieux saint Michel,
O toi, doux messager de la grâce du ciel,
O mes saintes, par vous je ne fut point déçue.
Ma mission vivra : du ciel je l'ai reçue.
Pardonnez, O mes voix, je n'avais pas compris :
A la gloire d'en bas j'attachais trop de prix.
Je comprend maintenant, O célestes délices,
Où Dieu conduit les siens à travers les supplices !
O mes saintes, c'est vous ! ineffable douceur,
Vous me tendez les bras, vous m'appelez ma sœur !
Ainsi sur le bûcher, prête à quitter la vie,
Au céleste séjour, Jeanne en esprit ravie,
Envisage la mort sans peur et sans regrets...
Et les feux dévorants poursuivaient leur progrès.
Les saintes fonctions de notre ministère
Occupaient, absorbaient notre âme tout entière,
Nous n'apercevions pas leur progrès menaçant
Jeanne nous avertit de ce danger pressant.
Mes pères, gardez-vous, le feu va vous surprendre ;
Hâtez-vous, nous dit-elle, hâtez-vous de descendre..
Nous descendons, touchés de cet empressement,
Dernier trait de bonté même au dernier moment.
Rien ne put altérer la douceur de cette âme.
Au pied de l'échaffaud, sous la lugubre flamme,
Nous tenions dans nos mains avec un soin pieux
Le Christ de Saint-Sauveur dressé devant ses yeux ;
Nous le tenions encore à son heure dernière.
Elle continua sa fervente prière
Qu'interrompaient les cris et les gémissements
Arrachés à sa voix par d'horribles tourments.
Le bûcher excédant l'ordinaire mesure
Prolongeait l'agonie et sa longue torture.
Pour plaire à Winchester, le bourreau, cette fois,
En dressant le bûcher n'épargna pas le bois.
De ce bois résineux, chaque couche enflammée

Digitized by Google

Vomissait par torrents une ardente fumée
Dont les noirs tourbillons montant de toutes parts
Dérobaient la victime aux avides regards ;
Quand le vent tout à coup écartant le nuage,
Au peuple consterné découvre son visage.
Elle cria : Jésus ! et son front se baissa.
Ce fut le dernier mot que sa voix prononça.
Sa belle âme laissait sa dépouille mortelle
Et les anges de Dieu volaient au devant d'elle.
On dit que sur sa tête, en trait de flamme écrit,
On vit en ce moment briller le nom du Christ.
Un soldat entraîné par sa haine brutale,
Lançait sur le bûcher, à cette heure fatale,
Un fagot de bois sec dont il était chargé ;
Par serment à le faire il s'était engagé.
Soudain la peur le prend, il se jette en arrière.
Avec le dernier cri de la jeune guerrière,
Il a vu s'envoler vers la voûte des cieux
Une blanche colombe à l'essor radieux !
Tout était consommé... Le peuple se retire,
En pleurant sur la mort de la vierge martyre.
Ces farouches Anglais, à sa perte acharnés,
Ressentent les remords dans leurs cœurs étonnés,
Et leur férocité faisant place à la crainte:
Nous avons, disaient-il, fait brûler une sainte !
Et le bourreau lui-même, instrument du trépas,
Demande à Dieu pardon d'avoir prêté son bras.
O prodige ! il a vu près de la braise éteinte
Le cœur de la victime, entier et hors d'atteinte.
Winchester se saisit du reste détesté,
Et craignant les effets de la crédulité,
Fait balayer au vent les cendres dans la Seine...
Il ne reste plus rien de l'objet de sa haine...
Tranquille, il est heureux d'avoir détruit l'écueil
Qui des Anglais vainqueurs vit échouer l'orgueil.

Digitized by Google

ÉLOGE HISTORIQUE

DE MATTHIEU BONAFOUS

SUITE.

VIII.

1830 vit éclore une nouvelle publication : *Aperçu de la culture du mûrier et de l'éducation des vers à soie dans quelques départements du centre*, qui, sur la demande de la Société d'agriculture de Paris, fut insérée dans ses mémoires.

Cette publication contient des observations importantes sur la culture du mûrier dans les pays rapprochés de la limite où cet arbre cesse de prospérer.

Une série de lettres de M. *Amans Carrier* à M. Bonafous, sur l'éducation des vers à soie et sur la culture du mûrier dans le département de l'Aveyron se rattache à cet écrit.

La même année, il dédia à son illustre ami le comte Chaptal, auquel il adressa une lettre remarquable destinée à faire connaître à l'étranger les louables efforts du gouvernement Piémontais, son opuscule intitulé : *Coup d'œil sur la première exposition des produits de l'industrie agricole et manufacturière du roi de Sardaigne*, qui fut inséré dans le Bulletin de la Société d'encouragement. « L'influence « salutaire, dit M. Bonafous, qu'exerce l'émulation sur le « progrès des arts industriels, ne pouvait être méconnu du

Digitized by Google

« gouvernement sarde. Il a pensé que rien n'était plus « propre à développer une heureuse rivalité, à vivifier les « sources de la fortune publique, que l'institution d'un con- « cours triennal, dans lequel l'artiste et le fabricant seraient « appelés à exposer les produits de l'industrie, à recueillir « les éloges et les conseils d'un public empressé, et à rece- « voir le prix de leurs généreux efforts. »

L'île de Sardaigne n'exposa rien — l'absence de l'horlogerie montra que cet art, si heureusement cultivé dans les Alpes françaises en Suisse, n'avait point encore gagné le revers méridional de cette chaîne de montagnes ; mais la Société d'agriculture, dirigée par Matthieu Bonafous, exposa plusieurs machines — l'artillerie, les arts utiles l'imitèrent sans beaucoup de succès. — Bonafous pense dans cette notice qu'il faut une instruction plus répandue dans la classe ouvrière, et un goût plus épuré parmi les consommateurs, pour que les arts utiles prennent, dans l'échelle des connaissances humaines, le rang qu'ils doivent occuper, et pour qu'ils réalisent cette judicieuse réflexion de Léopold II : *Il en est du commerce comme du cours des rivières ; lorsqu'on le gêne, ou il déborde ou il s'arrête.*

Toujours en 1830, il fonda à l'Académie des sciences de Lyon, un prix pour l'éloge de l'abbé *Rozier*, et publia à Turin, en langue italienne, un nouvel opuscule intitulé : *Descrizione di un fora-terra meccanico*, qui fut traduit en français avec addition de planches, et recueilli par la Bibliothèque universelle de Genève.

En 1831, son *Mémoire sur la culture du mûrier en prairie, et l'introduction du mûrier des Philippines*, augmenta les trésors de la Société d'agriculture de Paris. — Ce mûrier connu sous le nom de *mûrier des Philippines*, fut introduit pour la première fois en Italie, par Matthieu Bonafous, et répandu à profusion sous le nom de *morus cucullata.*

Digitized by Google

Vint en suite un autre *Mémoire sur le mûrier à papier*, inséré dans les Annales d'horticulture de 1831; puis une brochure *Sur l'amélioration des chevaux de trait*, recueillie également par la Bibliothèque universelle de Genève. Enfin dans la même année, parurent ses notices biographiques sur Jean-Baptiste *Balbis* et sur Louis-Augustin *Bosc*.

L'année 1832, le calendrier géorgique de la Société d'agriculture de Turin, fit imprimer en italien ses : *Osservazioni nella mescolanza delle capre del Tibet con varie raze*, dont la Bibliothèque universelle de Genève possède un résumé.

1833 vit paraître à Paris son *Mémoire sur la fabrication du fromage du Mont-Cenis*, mémoire qui fut traduit en italien, dans la ville de Milan. Ce procédé est celui pratiqué dans les fermes de la partie la plus élevée de cette montagne. — Puis successivement en Piémont : *Osservazione sul gelso delle Filippine*. — Mémoire destiné à réfuter les raisonnements de M. le marquis de Lascaris, publiés sans nom par la Chambre de Commerce et d'Agriculture de Turin. — Puis encore la traduction française d'un ouvrage italien, sous ce titre : de *l'Ecorce du Robinier et de ses usages dans les arts et l'économie domestique* (par Gioberti professeur de chimie à l'Université de Turin), laquelle figure dans les Annales de l'Agriculture Française. — Puis enfin un *Traité du maïs* imprimé à Paris, par ordre de la même Société, avec cette épigraphe d'Arthur Youg : « Posséder dans un pays une » plante qui sert à préparer la terre pour le blé, à nourrir « ses habitants et dont les feuilles sont propres à engraisser « les animaux, c'est posséder un trésor.

Ce traité fut le prodrome d'un travail plus considérable qu'il devait publier plus tard. — Dans le courant de cette même année, il fonda deux prix : l'un auprès de la Société d'Agriculture de Lyon, pour encourager la culture du mûrier

Digitized by Google

des Philippines en prairie. — L'autre auprès de l'Académie impériale et royale, des géorgophiles de Florence pour l'application du même mûrier des Philippines (morus cuculata) à la nourriture des vers à soie.

Ce fut, le premier mai 1833, que le roi Louis Philippe le décora de l'ordre de la Légion d'Honneur.

IX.

Ce n'était pas assez pour Matthieu Bonafous, de s'occuper d'agronomie, de sériciculture, de botanique, de chimie, de physique, de littérature, de poésie : il fallait encore qu'il ajoutât à ces sciences celle de la médecine, afin de se vouer plus directement, plus complètement au soulagement des misères humaines.

Le 16 juin 1834, il soutint devant la Faculté de médecine de Montpellier, une dissertation sur le maïs, considéré dans ses rapports avec l'hygiène et la médecine (et particulièrement la pellagre), ce qui lui valut le grade de docteur en médecine. — En huit jours il passa ses huit examens, et M. le Président, en lui remettant la toge lui dit : *C'est le fauteuil de la présidence que vous devriez occuper.*

Comme pour lui la littérature et la science étaient sœurs, il fonda à l'Académie de Lyon, un prix pour une bonne traduction des Géorgiques de Virgile, enrichie des meilleures notes et des commentaires les mieux rédigés sur la science agronomique.

En avril de la même année, il avait remarqué à Montpellier que le *maclurà aurantiaca*, originaire de l'Amérique du Sud et de la famille des urticées, arbre qui offre tant de rapports avec le mûrier, résistait à un abaissement de température que ne supportent ni le mûrier blanc, ni celui des Philippines, ni celui de Constantinople ; — il fit

Digitized by Google

éclore une variété de vers à soie qu'il venait de recevoir de la Syrie, et il leur distribua pour nourriture et par égale portion, des feuilles de maclura et des feuilles de mûrier blanc.

De cette expérience comparative, il résulta : 1° que les vers nourris avec le maclura, obtinrent d'abord un accroissement plus rapide pendant les deux premiers âges ; mais que ceux nourris avec le mûrier blanc, prirent ensuite le dessus jusqu'à la montée ; 2° que les premiers, quoique en retard de sept à huit jours (et ce fut l'important de l'expérience), fournirent des cocons aussi réguliers, et un tissu aussi ferme que les derniers.

Ce résultat engagea Matthieu Bonafous à publier, en 1835, son mémoire intitulé : *Des feuilles du maclura aurantiaca* comme succédanées de celles du mûrier. Il en tira la conclusion que lorsque ce dernier est privé de ses feuilles par l'effet de la gelée, un maclura de 12 à 15 pieds qui résiste davantage, peut très-bien remplacer le mûrier pendant les premiers âges, et nourrir toute la quantité de vers produits par deux ou trois onces de graines.

Le maclura, comme on sait, récemment introduit en Europe, peut se reproduire aisément par semis, par greffe sur le mûrier à papier, *broussonetia papyrifera*, et mieux encore par bouture des jeunes branches et des racines.

Le 5 février de la même année, Matthieu Bonafous fut nommé correspondant de l'Institut de France, en remplacement de M. Buniva, cet illustre Piémontais qui, comme lui, voua sa vie entière à l'étude de la science et au secours de l'humanité, et dont il fit ressortir tout le mérite dans son éloge historique.

L'année suivante, 1836, la Société Royale d'agriculture de Turin fit imprimer et distribuer à ses frais son mémoire : *Della coltivazione della barbabietola*, à l'occasion d'un prix

Digitized by Google

fondé par lui, pour introduire dans les Etats Sardes la production du sucre indigène; et la Société centrale d'agriculture de Paris enregistra celui *De la greffe du mûrier blanc sur le mûrier des Philippines* du même auteur.

Dans cet écrit, Matthieu Bonafous pense que pour avancer de plusieurs années la croissance du mûrier commun, au lieu de le multiplier par la voie trop lente des semis et des boutures à laquelle il se prête difficilement, il convient de le greffer d'abord sur les boutures du mûrier des Philippines d'une année, récépées à un ou deux pouces au dessus du sol, ensuite sur les tiges retranchées de ces mêmes boutures et coupées par morceaux de 7 à 8 pouces qu'on plante immédiatement après les avoir greffées.

Par ce moyen on obtient, dit-il, dans une année, des tiges de 5 à 6 pieds de longueur, sur 3 à 4 pouces de circonférence.

Cette même année, pour lui si féconde en travaux, il fonda, près de la Société Royale académique de Savoie, un prix pour la fabrication du sucre de betteraves.

X.

Ce fut alors que Paris admira sa magnifique *Histoire naturelle agricole et économique du maïs*, in-fol. de 181 pages, avec l'explication de 19 planches gravées et coloriées d'après les dessins de Redouté, de Turpin, de Poiteau, de Mme Julie Duport et avec onze figures insérées dans le texte; remarquable ouvrage pour lequel les habiles typographes MM. Huzard à Paris et Bocca à Turin, s'efforcèrent de rendre l'élégance de la forme digne de la richesse du fond; que l'auteur dédia à Marie-Alexandre Teissier, doyen des agronomes français; qui lui valut à son tour de la part de M. Alphonse de Candole, illustre botaniste, la dédicace sous

Digitized by Google

le nom de *Bonafousia*, d'un beau genre de plantes arborescentes de la famille des apocynées, originaires de la Trinité et de la Guyane britannique avec ce titre latin : *Nomen a clarissimo Bonafous rei rusticœ peritissimo fautore splendidi operis, produmus systematis naturalis regni vegetabilis*— ouvrage qui, en 1839, à l'exposition française des produits de l'industrie, à Paris, obtint du jury une médaille honorable sous le seul rapport matériel du texte, des planches, des gravures, et du papier : qui en 1852 fut admis à l'exposition universelle de Londres ; dont Méhémet-Ali ordonna la traduction en arabe ; le gouvernement de Hollande en hollandais ; que le docteur Lomeni reproduisit en italien ; que le roi Louis-Philippe et Léopold II, grand duc de Toscane, honorèrent chacun d'une belle médaille d'or, celle du grand duc contenant la dédicace suivante : *al cavaliere Mattheo Bonafous, l'esser grato è dovere, oggi è gloria il compirlo.*

Sept chapitres composent cette riche monographie.

Le 1er concerne l'origine et l'étude du maïs que l'ancien monde, la Chine et différentes contrées orientales connurent avant la découverte de l'Amérique et que les Arabes ou les Croisés durent introduire en Europe.

Le 2e énumère les espèces et les variétés de graines jaunes, blanches ou rouges.

Le 3e recherche les meilleures méthodes de culture, de semailles, d'engrais, de climat et de sol qui lui sont propres.

Le 4e mentionne la maturité de la récolte, l'effeuillement, l'égrenage des épis, la dessication et la conservation des grains.

Le 5e traite des parasites, des insectes, des maladies qui l'attaquent et lui nuisent, de l'influence qu'exercent les phénomènes atmosphériques sur sa végétation.

Le 6e analyse, avec M Payen, les ressources nutritives de cette céréale dont la quantité de matière azotée et d'huile

Digitized by Google

douce et comestible qu'elle contient, font une production naturelle et alimentaire également applicable à l'homme et aux animaux.

Le 7e enfin établit ses rapports avec l'hygiène et la médecine.

Parmentier a publié un mémoire sur le maïs, en 1785. — Harasti, une instruction pratique, en 1728. — Burger, un traité, en 1809. —Mais depuis cette époque, « la chimie, dit « M. Bonafous, a décelé les parties constituantes de cette gra- « minée. — Des espèces non décrites, des variétés remar- « quables ont enrichi la botanique rurale : des procédés « aratoires et des applications nouvelles ont étendu l'histoire « agricole et économique de cette céréale en sorte que « l'œuvre des écrivains qui m'ont précédé se trouve désor- « mais incomplète. — Adonné depuis longtemps à la culture « de cette plante, je ne crois pas inutile d'offrir aux agrono- « mes et aux cultivateurs, le résultat de mes travaux, à une « époque où l'agriculture doit tendre de plus en plus à met- « tre les produits alimentaires en rapport avec les besoins « croissants des populations ».

M. Soulange Bodin a fait un rapport à la Société d'agriculture de Paris, de cet ouvrage, le plus remarquable qui existe sur cette plante précieuses au dire des hommes compétents. — M. Raffeneau Delille en a présenté un extrait à la Société d'agriculture de l'Hérault, et M. de Candolle en a fait insérer une analyse dans la Bibliothèque universelle de Genève.

XI.

En 1837, Matthieu Bonafous publia à Turin une *Note sur l'utilité de la culture du topinambour*, comme succédanée de la pomme de terre. Puis successivement une traduction italienne *Dell'Arte di coltivare i gelsi e di governare i bachi di*

Digitized by Google

seta, bel ouvrage déjà traduit du chinois, par M. Stanislas Julien, enrichi de onze planches et de notes considérables par M. Bonafous, lequel à son tour fut traduit en russe, par ordre de l'empereur Nicolas.

La même année, il fit à la Société centrale d'agriculture de Paris, un rapport sur l'ouvrage intitulé *De la muscardine*, par Bassi. — Ce rapport fut reproduit dans le *Propagateur de l'industrie de la soie*.

En 1838, parut à Turin, et en italien, sa brochure *Nuovo sistema di ventilazione applicato alle bigattaie*, discours qu'il lut à une réunion de la Société d'agriculture de Turin, le 18 février.

A cette époque, le savant agronome pour lequel la multiple fécondité de son intelligence rendait facile tous les genres d'études, cherchait dans la littérature un délassement à la science. Il préparait un long travail poétique qui devait voir le jour en 1840; mais comme un esprit sérieux désire que toute production, même agréable, puisse avoir un but d'utilité, et que la sériciculture était sa passion dominante, ce fut le poème latin de Vida, sur le ver à soie, dont il entreprit la traduction en vers français, traduction dont nous citerons bientôt quelques fragments.—Il consacra plusieurs mois de cette année à visiter la Toscane, les duchés, et une partie de l'Italie centrale. — Cinq nouvelles académies ou sociétés savantes le nommèrent leur membre ou leur correspondant.

Absorbé par des travaux de longue haleine, sa seule publication, en 1839, fut l'éloge historique de Vincent Dandolo; —il institua près de l'Académie des sciences de Lyon un prix *pour la meilleure histoire de la soie considérée sous tous les rapports, depuis sa découverte jusqu'à nos jours*.— La Société des sciences, belles-lettres et arts d'Arezzo le nomma son correspondant.

Ce fut en 1840 que le monde scientifique qui ne s'atten-

Digitized by Google

dait pas à devoir classer parmi les poëtes, le nom gravement populaire de Matthieu Bonafous, vit surgir à Paris sa magnifique traduction en vers français, du poëme de Vida, in-8°, avec figures et le texte latin en regard, qu'il dédia à M. *Franklin Bonafous, son premier frère et son premier ami*; dont la 2° édition parut en 1843 et la 3° en 1852.

Marc-Jérôme Vida, illustre prélat au siècle de Léon X, exercé déjà dans la poésie latine, entreprit de célébrer, en 1527, dans un poëme intitulé *De Bombyce*, l'industrie cérícicole naissante alors.

Ce poëme, dans lequel le barde de Crémone poétise cet humble ver que deux pauvres moines, sous le règne de Justinien, apportèrent en Europe, en 553, dans une canne creuse et au péril de leurs jours, n'avait point encore enrichi la collection des muses françaises, quoique réimprimé plus de trente fois en Italie, dans l'espace de trois siècles.

Matthieu Bonafous entreprit de traduire en vers français les préceptes ingénieux, les fictions heureuses, les épisodes charmants, les images variées des vers latins, et, malgré les allures de la poésie française qui se prête difficilement aux formes didactiques, il y réussit merveilleusement.

En 1841, il publia à Turin et en italien, un nouveau mémoire, *Sulla crescenza di varii alberi*, qui fut traduit en français et inséré dans les Annales de l'agriculture française, dans le Cultivateur, journal des progrès agricoles, et dans le Moniteur des eaux et forêts de 1842, avec ce titre : *Sur la connaissance de quelques arbres observés pendant une période de vingt ans.*

Il fonda la même année, près de la Société royale d'agriculture de Turin, un prix pour l'éducation automnale des vers à soie, et fut nommé associé ou correspondant de cinq sociétés savantes : une à Lucques, et quatre à Lyon ; — c'est à dire : une fois par la Société d'Agriculture et d'histoire

Digitized by Google

naturelle, une fois par la Société Linnéenne, deux fois par l'Académie des sciences.

En 1842, succéda à ce travail une nouvelle brochure, toujours à Turin et en italien, *Notizie georgiche in varie coltivazioni e speriense fatte nell'orto sperimentale della real Società.*

Matthieu Bonafous constate dans cet écrit, qu'ayant soumis à la même culture le riz sec (oryza sativa mutica), que M. Thorin lui avait envoyé, et le riz de pays où il végète dans l'eau, le premier s'est propagé en Piémont sous le nom de rizo bertone, et dans le Bolonais sous celui de rizo cinese et qu'il entre aujourd'hui pour un tiers dans le produit des rizières italiennes.

La même année il lut à la réunion générale de la Société Biellaise de Turin, un discours en italien : *Per l'avanzamento delle arti, dei mestieri e dell' agricultura* qui fut inséré dans les actes de ladite Société auprès de laquelle il fonda un prix pour le progrès des arts, des métiers et de l'agriculture. — Son discours fut imprimé à Vienne en Autriche, et seize sociétés savantes en France, en Italie, à l'Ile-Maurice et jusqu'à New-York, le nommèrent leur membre ou leur associé.

C'est en 1842 qu'en souvenir et en l'honneur de Georges-Marie Reymond, de Chambéry, qui avait été son professeur et dont il réunit le plus d'anciens élèves possible, il fit solennellement exécuter, à Turin, une messe funèbre en musique, composée par Reymond lui-même, messe qu'il avait retrouvée par hasard.

La Société d'agriculture du département de la Seine avait publié, en 1804 et 1805, sous la direction de J.-B. Huzard, une édition complète du Théâtre d'agriculture du savant Olivier de Serres, seigneur de Pradel, en y joignant des notes de MM. Huzard, Sels, de Sylvestre et autre membres l'Institut ; en 1843, Matthieu Bonafous conçut l'heureuse idée

Digitized by Google

d'en publier une édition nouvelle, enrichie de ses notes particulières sur ce livre dont la grâce et la naïveté charment tous ceux qui savent goûter le langage simple des Amyot et des Montaigne.

« Ma vénération, dit Bonafous dans sa préface, pour l'au-
« teur de la Cueillette de la soie, qui avec un art de plus,
« dota sa patrie d'une immense richesse, et l'estime que je
« porte à cet ouvrage m'ont décidé à en donner une édition
« nouvelle. Je l'ai religieusement calquée sur celle de 1599
« très-rare aujourd'hui, afin de complaire aux bibliophiles,
« jaloux d'avoir un texte tel qu'il est sorti des mains de son
« auteur ; pour le rendre plus utile, je l'ai accompagné de
« notes et observations que j'ai cru nécessaires pour dévelop-
« per ou modifier les préceptes qu'il renferme par suite des
« connaissances acquises depuis la première impression de
« cet ouvrage ».

Il fonda, la même année, à l'Académie royale d'agriculture de Turin, un prix « pour démontrer par les faits et les raison-
« nements, l'influence que la culture des rizières peut exer-
« cer sur la santé humaine et indiquer les règles hygiéniques
« les plus efficaces pour concilier cette culture avec la santé
« des personnes qui sont susceptibles d'en subir l'influence. — Il écrivit, en français, les éloges historiques de MM. Bigot de Morogues, pair de France, Prosper Balbo, Jean-Baptiste Huzard, Ignace Lomeni ; puis en italien et en Piémont, la biographie de Jean-Augustin Florio, professeur émérite de l'Université de Turin, que réimprima le journal 11 Turinese. — Il parcourut la Belgique et la Hollande ; fut nommé correspondant de la Société industrielle d'Angers, et fonda, au congrès scientifique de Milan, pour être décerné au congrès de Venise en 1847, un prix, sur la meilleure traduction italienne des Géorgiques de Virgile, illustrée et commentée en regard des meilleures doctrines agronomiques.

Digitized by Google

Occupé à cette époque à réunir les matériaux nécessaires à la publication future de plusieurs ouvrages importants, il ne publia rien en 1845, mais il créa, presque entièrement à ses frais, une bibliothèque publique d'environ deux mille volumes, dans la petite ville de Saint-Jean, capitale de la Maurienne, cette insalubre région des Alpes, cette espèce de Sibérie savoisienne qu'il voulait régénérer, et qu'il affectionnait d'un culte d'autant plus religieux que son grand père y était mort en 1771, et que les cloîtres de la cathédrale en avaient recueilli les cendres au moment où celui-ci s'apprêtait à élever une filature de bourre de soie, dans l'unique but de procurer du travail à la classe ouvrière.

En juin de la même année, il dota encore cette ville, qui ne compte que 2,500 à 3,000 âmes, d'un hectare de terrain, clos de mur avec pavillon. Il y organisa un jardin expérimental d'acclimatation dans lequel il rassembla un nombre considérable de végétaux alimentaires, de plans de vigne, d'arbres fruitiers, de boutures, de greffes, de semences, de plantes médicinales, etc., qu'il fit distribuer annuellement aux agriculteurs de la province. Il en confia la direction au docteur Mottard, laissant à l'Académie de Savoie le soin d'en désigner les successeurs. — Ce jardin fut érigé plus tard, par le roi Charles-Albert, en Académie royale d'agriculture. — Il se proposait encore de faire un jour restaurer la cathédrale, construire une manufacture et une salle d'asile; il n'en eut malheureusement pas le temps.

En 1846 il fit ériger une statue en bronze, dans ce même Saint-Jean, à la mémoire du Savoisien François-Emmanuel Fodéré, professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg, et, lors de son inauguration, il prononça, au nom de l'Académie de médecine de Paris, un discours qui fut reproduit par le *Courrier des Alpes*, par les *Annales de thérapeutique et de toxicologie* et par la *Gazette médicale*

Digitized by Google

de Paris. — Il propagea dans ce pays les bienfaits de la vaccine; écrivit les notices biographiques de Georges-Marie Raymond, — de Jean-François Rié, — de Pierre-Joseph Redouté, — d'Antoine Bisso, — et provoqua la formation d'un établissement de bains aux eaux termales de l'Échaillon, dans les environs de Saint-Jean, au moyen d'une Société par actions de 200 francs, pour cinquante desquelles il souscrivit lui-même le premier, afin de généraliser les bienfaits d'un remède que MM. les docteurs Giobert et Socquet avaient analysé, et dont l'expérience des faits avait sanctionné les propriétés curatives. Aussi, les habitants de ces pauvres contrées ne sachant comment s'acquitter, ne crurent pouvoir exprimer plus noblement leur reconnaissance qu'en offrant à Matthieu Bonafous le titre de *citoyen de Saint-Jean-de-Maurienne*, que celui-ci accepta avec une bienveillante solennité.

Le 5 mars de la même année, il fut nommé chevalier de Malte et de Saint-Jean de Jérusalem : ce droit était acquis à sa famille en raison des services qu'elle avait rendus à l'ordre par ses ancêtres.

L'année suivante, 1847, il ne publia que les éloges biographiques de MM. Salomon et Louis de Salles; des travaux plus compliqués l'absorbaient; mais afin de ne point laisser sommeiller ses sentiments philanthropiques, il fonda trois prix :

Le 1er, à l'Académie des sciences de Lyon « pour l'éloge de Benjamin Delessert, » et qui fut décerné à M. Paul-Antoine Cap.

Le 2me, à l'Académie royale de médecine et de chirurgie de Turin, « pour le meilleur ouvrage sur les maladies auxquelles sont sujets les cultivateurs du riz, et sur les moyens de prévenir ou de guérir ces maladies. »

Le 3me, à l'Académie royale d'agriculture de Turin, « pour

Digitized by Google

l'éducation comparative des vers à soie à trois et quatre mues, » prix qui fut renouvelé en 1849.

XIII.

Dans le but d'agrandir le domaine de ses connaissances agricoles, il parcourut, en 1848, la Suisse et une partie de l'Allemagne. C'est pendant le cours de cette année qu'il édita, avec un discours préliminaire et des notes remarquables, le magnifique volume in-4°, avec cinquante planches gravées et tirées sur papier de Chine, *Yo-san-fi-rok*, où l'art d'élever les vers à soie au Japon. Cet ouvrage composé en 1802 par Onckaki-Morikouni, traduit en français par le docteur J. Hoffmann, de Leyde, le seul orientaliste qui possède complètement la langue japonaise, fut admis, en 1849, à l'exposition des produits de l'industrie, à Paris, et valut à son éditeur une belle médaille en bronze. « Mises en paral-« lèle avec les nôtres, dit le savant éditeur, ces pratiques « séculaires marqueront l'intervalle qui sépare l'Asie de « l'Europe dans l'industrie sérigène, et ce livre, avec ses « mythes, ses légendes jetées à travers d'utiles préceptes, « éclairera les esprits curieux d'étudier l'origine, les phases « et les progrès d'une industrie associée à la marche active « de notre civilisation. »

Le 21 décembre de cette même année, il fut décoré de l'ordre de chevalier de 1re classe de Louis de la Hesse grand-ducale.

Toujours absorbé par ses importants travaux, il ne publia, en 1849, que l'éloge historique du comte Thomas Valperga de Chevron, président de l'Académie d'agriculture de Turin, et celui de M. Socquet, docteur médecin de la même ville.

Il fonda, à la Société séricicole de Paris, un prix pour l'éloge de Loiseleur Deslongchamps.

Digitized by Google

Dans le mois de janvier de cette année, le collége électoral piémontais, désireux de lui donner un témoignage d'estime et de confiance publiques, le nomma membre de la Chambre des députés ; mais ses travaux scientifiques, qu'il ne voulait point interrompre, ne lui permirent pas d'accepter cet honneur.

Les Annales de la Société royale et du *Journal d'agriculture pratique* de Turin, recueillirent, en 1850, son mémoire du *Ricin considéré dans ses rapports, et principalement comme plante textile*, qui sert de nourriture, dans les Indes, au *bombyx cinthia*, que la gelée n'atteint point qui produit jusqu'à sept récoltes par an, et dont la filasse égale presque en force celle du chanvre.

Cet opuscule fut traduit deux fois en italien. Matthieu Bonafous, qui honorait le souvenir de toutes les illustrations littéraires ou agricoles, écrivit à cette époque une lettre remarquable à M. le maire d'Aigueperse pour l'érection d'une statue à Jacques Delille.

Il parcourut, cette année, le nord de l'Italie, Milan, Venise et Trieste.

En 1851, il visita l'Angleterre et l'Écosse, et continua ses travaux sur la monographie du riz, sur l'ampélographie subalpine, sur sa bibliothèque sérigène, et fonda à la Société séricicole de Paris un prix pour l'*éducation comparée des vers à soie à trois et quatre mues.*

XIV.

Nous arrivons à 1852, la dernière année de sa vie. — Son unique publication à Paris fut une traduction française, avec notes, *Des principes d'économie politique appliquée à l'agriculture*, par Beccaria, l'auteur du traité italien Des Délits et des peines, et avec cette épigraphe :

Digitized by Google

« Les principes parlent à la raison pour la convaincre, « et les lois et la volonté pour la soumettre à l'intérêt « général. » (MIRABEAU).

Cette traduction, faite depuis longtemps, était restée dans ses cartons.

Au commencement de cette année, il fonda, à la Société nationale d'agriculture de Lyon, un prix pour l'éloge en vers de Jacquard, lequel fut remporté par la charmante composition de M. Tisseur.

Il se proposait d'aller voyager en Espagne et en Amérique, lorsque la mort, qui se joue des calculs et des folles espérances humaines, vint brusquement arrêter son essor et terminer à Paris son utile et laborieuse carrière.

Trois ouvrages restèrent inédits :

1° *L'histoire naturelle, agricole et économique du riz* (1 vol. in-fol., avec planches par Félix Rassat, Decaisne et Riocreux), qui devait former le complément de ses études sur cette plante, pour laquelle il avait fondé deux prix en 1843 et 1847, qui était destiné à faire pendant à sa magnifique histoire du maïs, et dont l'important travail ne tardera probablement pas à voir le jour par les soins de son dernier frère, Alphonse Bonafous, qui ne veut pas que le fruit de recherches aussi laborieuses soit perdu pour la science et pour l'humanité ;

2° *L'ampélographie subalpine*, ou description des principales variétés de vignes cultivées en Piémont, avec cette épigraphe :

Non cadem arboribus pendet vendemia nostris.
(*Géorg.*. liv. II).

un vol. in-fol., orné de figures coloriées par Félix Rassat, élève de Redouté.

Digitized by Google

3° *Bibliotheca serica*, ou recueil bibliographique de tout ce qui a été écrit en différentes langues sur l'histoire, la culture et l'industrie de la soie, avec cette épigraphe :

« La multitude des livres effraye ; mais, après tout, on « en use avec eux comme avec les hommes : on choisit « dans la foule. »

(VOLTAIRE, *Lettre à Thiériat*, 12 juillet 1769).

Vol. in-8, contenant près de 3,000 numéros. — La bibliographie agronomique, publiée en 1810 par Musset-Pathay, n'en renferme que 2,078.

A tous ces ouvrages, si l'on ajoute sa coopération active à la Revue encyclopédique ; à la Bibliothèque universelle de Genève ; à la Maison rustique du XIXe siècle ; au Cours complet d'agriculture des frères Pourrat ; à la Biographie universelle ; aux Annales horticoles, de Froment ; au Dictionnaire de matières médicales et de thérapeutique, de Mérat et de Lens ; on aura, par cette longue série de publications, une preuve étonnante de l'infatigable activité de cet esprit philanthrope, dont toute la vie ne fut qu'une admirable succession d'études et de dévoûments.

Jules FOREST.

La suite au prochain numéro.

ERRATA.

Page 125, lig. 16, *lisez :* Bouniols au lieu de Rougniols.
— 129, — 12, — Tétrandrie au lieu de Tetrandie.
— 131, — 4, — sous Louis XV, le type des vers de Chine.
— 131, — 2, — Loffmann au lieu de Laffnau.

Digitized by Google

ESSAI

SUR

QUELQUES CHIFFRES DE L'HISTOIRE ROMAINE.

Lu à l'Académie impériale par M. d'Aigueperse.

Si dans la lecture des historiens romains on trouve un charme dont on ne se lasse jamais, ce plaisir n'est pas sans mélange. On est arrêté bien souvent par des difficultés presque insurmontables pour la plupart des lecteurs. Les sommes qui font partie essentielle de la narration, sont toujours exprimées par des chiffres ou par des nombres qui forment autant d'énigmes pour tous ceux qui n'en ont pas fait une étude particulière. La principale de ces difficultés n'est pas de connaître la valeur des monnaies romaines, chose que l'on peut apprendre en quelques instants; mais elle consiste surtout à se familiariser avec leur manière de compter qui diffère totalement de la nôtre. Pour n'en citer qu'un exemple, qui pourrait deviner que ces deux mots : *Bis millies* que tout écolier traduira à l'aide de son dictionnaire par *deux fois mille fois* signifient en réalité *Deux cents millions de sesterces?* Faut-il après cela s'étonner qu'une foule d'hommes éclairés, possédant à fond les classiques latins dont ils font leurs délices, conviennent qu'ils n'entendent rien à ces chiffres et qu'ils n'ont même pas cherché à les deviner? Nous comprenons d'autant mieux leur répulsion à cet égard que nous l'avons partagée nous-même pendant la plus grande

Digitized by Google

partie de notre vie et qu'il a fallu nous armer d'un certain courage pour aborder une matière aussi aride au premier aspect, mais qui a bien son importance dans l'histoire. Ainsi, lorsque nous lisons dans Tacite (1), que la fortune de Sénèque était de *Ter millies sestertium*, acquis dans l'espace de quatre ans, ce chiffre ne dit absolument rien à notre esprit; mais si nous apprenons qu'il représente *soixante millions de francs*, alors les réflexions se pressent en foule et nous savons ce qu'il faut penser des belles phrases du philosophe romain sur le mépris des richesses.

Nous n'avons pas la prétention de faire un traité *ex professo* sur la valeur des monnaies romaines, ni sur les altérations qu'elles ont subies pendant les guerres puniques. Nous nous garderons surtout de remonter jusqu'aux doctes recherches de Guillaume Budé (2), de Juste Lipse (3), de Jean Frédéric Gronovius (4) et autres savants qui, les premiers, ont porté la lumière au milieu de tant d'obscurités, mais qui, aujourd'hui, ont le tort d'avoir pris pour point de comparaison des monnaies étrangères à notre époque et même quelquefois à notre pays. Notre tâche se trouvera bien simplifiée en consultant de préférence les travaux plus récents d'Alexandre Adam, savant écossais et de M. Letronne, membre de l'Institut. Ce sont eux qui vont nous fournir l'évaluation du *sestertius* qu'il ne faut point confondre avec le *sestertium* valant mille fois plus. C'est ce *sestertius* qui doit servir de base à tous nos calculs. Alexandre Adam en fixe la valeur à 1 den. 3. 3/4 sterling, soit 19 *centimes* 15/40. M. Letronne la porte à 20 *centimes et demi*. Entre ces deux évaluations, qui, comme on le voit, ne s'écartent guère l'une de l'autre, nous croyons devoir adopter un moyen terme, soit 20 *centimes*. Ce chiffre qui ne doit pas s'éloigner beaucoup de la

(1) *Annal. XIII*, ch. 42. — (2) De Asse. — (3) De Re numaria. — (4) De Sestertiis.

Digitized by Google

vérité, aurait, en outre, l'avantage de donner des résultats toujours en nombres ronds. Nous choisirons dans l'histoire romaine les principaux faits où les chiffres forment la partie la plus saillante de la narration et peuvent nous fournir d'utiles rapprochements avec ce qui se passe aujourd'hui sous nos yeux.

A l'une des plus belles époques de la république, lorsque Scipion, le premier Africain, après avoir vaincu Carthage, se fit lieutenant de son frère pour lui procurer les honneurs du commandement en chef dans la guerre contre Antiochus, on voulut, lorsqu'elle fut terminée, qu'il rendît compte devant le Sénat d'une somme de *Quatre millions de sesterces* (5) (*soit* 800 *mille francs*) qu'il avait reçue en sa qualité de lieutenant. Scipion, en produisant son registre de recette et de dépense qu'il tenait à la main et qui aurait pu fermer la bouche à ses ennemis, le déchira, indigné qu'on exigeât de lui des pièces à l'appui de sa gestion. « Sénateurs, s'écria-t-il, « je ne rendrai point compte à votre trésor, comme lieute- « nant de mon frère, d'une misérable somme de *quatre* « *millions de sesterces*, moi qui, commandant en chef et « sous mes propres auspices, ai versé dans les caisses de « l'Etat *Bis millies*, 200 *millions de sesterces* (40 *millions* « *de francs*), je ne pense pas que la malveillance puisse aller « jusqu'à mettre en doute ma loyauté. Après avoir soumis à « votre pouvoir l'Afrique entière, je n'en ai rien rapporté « que je puisse dire mien, si ce n'est le surnom que je porte. « Les trésors de Carthage ne m'ont pas plus corrompu que « ceux d'Asie n'ont corrompu mon frère. Nous n'avons re- « cueilli l'un et l'autre que l'envie. » Le Sénat tout entier applaudit à une défense si pleine de dignité.

Bientôt après la chute de Carthage, les richesses du monde

(5) Valer. Maxim. Lib. III, cap. 7.

Digitized by Google

entier affluèrent à Rome et y produisirent une véritable révolution dans la fortune publique aussi bien que dans les fortunes privées.

Si l'on veut savoir quelle était, vers la fin de la république, le chiffre moyen de la fortune des chevaliers romains, les financiers de l'époque, on peut prendre pour type Pomponius Atticus, le célèbre ami de Cicéron, dont Cornélius Nepos nous a donné l'intéressante biographie, et qui sut si bien concilier le goût des lettres avec les soins de cette fortune qu'il mit au service de tous ses amis. Son père lui avait laissé *vicies sestertium* (400,000 *francs*), ce qui paraissait bien modeste. Néanmoins, grâce à sa bonne administration, il sut toujours s'en faire honneur. Mais lorsque son oncle Cécilius y ajouta un héritage de *deux millions de francs* (*centies*), il passa pour un riche particulier. Toutefois, il resta toujours bien loin de Crassus qui, sous ce rapport, surpassa tous ses contemporains, excepté peut-être Lucullus dont nous ne connaissons pas le chiffre. Au rapport de Pline (6), Crassus possédait, en terres seulement, 40 *millions de francs* (*in agris bis millies*), outre l'argent, ses maisons en ville, ses esclaves et tout son mobilier. Pline ajoute que les trois affranchis de Claude, Pallas, Calliste et Narcisse étaient encore plus riches.

A côté de ces richesses fabuleuses, nous voyons des ruines faites pour nous étonner, même dans notre siècle si fécond en ce genre de catastrophes. Ainsi Milon, l'ami et le client de Cicéron, qui entretenait à ses frais des troupes de gladiateurs, devait *quatorze millions de francs* (septingenties). Ce bilan, que Pline (7) regarde comme un prodige (*inter prodigia animi humani*), fut soldé par une banqueroute. L'ennemi de Milon, le fougueux tribun Clodius, avait payé

(6) Pline, 33, 47. — (7) Pline, 36. 15.

Digitized by Google

son palais à Rome 2,960,000 fr. (centies quadragies octies). Ce fait que nous devons également à Pline (8), loin de nous surprendre, s'accorde parfaitement avec ce que nous avons pu voir de nos jours. Les instincts les plus démocratiques peuvent s'allier très-naturellement avec le goût du luxe le plus effréné.

César égala presque Milon dans l'abus que ce dernier fit de son crédit. Jeune encore et avant d'avoir occupé aucune charge, il devait déja, au rapport de Plutarque, 1,300 talents (plus de sept millions de francs (9). Lorsqu'après avoir rempli les fonctions de Préteur , le sort lui adjugea pour province l'Espagne ultérieure, il avoua, avant de partir pour son gouvernement, qu'il lui manquait 25 millions de sesterces (cinq millions de francs) *pour être vis-à-vis de rien* (10). Aussi ses créanciers voulurent s'opposer à son départ. Heureusement quelques-uns de ses amis intervinrent et purent le dégager en répondant pour lui (11). Crassus seul le cautionna jusqu'à concurrence de 830 talents (4,482,000 fr.). Arrivé en Lusitanie, il se livra au système de pillage le plus scandaleux. Les malheureuses villes qui lui ouvraient leurs portes étaient forcées de subir toutes ses exactions, comme si elles avaient voulu lui résister (12). Plus tard il extorqua au roi Ptolémée près de 6 mille talents (32,400,000 fr.) qu'il dut partager avec Pompée. La Gaule, dont il pilla les temples, lui fournit pendant neuf ans une abondante mine d'or à l'aide de laquelle il put payer ses dettes et asservir sa patrie. Remarquons en passant qu'il ne fut jamais cruel ni rapace que lorsque les intérêts de sa politique lui en faisaient une nécessité. Ainsi, après avoir soumis la Gaule par la force des armes, au lieu de l'écraser de tributs, comme il l'aurait pu,

(8) Pline, 36, 24. — (9) 7,020,000. — (10) Appien, lib. II. c. 2. — (11) Suéton, in Jul. Cæs. c. 18.— (12) Ibid. c. 54.

Digitized by Google

il n'en exigea qu'une contribution annuelle de huit millions de francs (quadringenties) (13), ce qui certes était bien peu de chose pour un pays aussi étendu, aussi peuplé et aussi riche en métaux précieux. C'est sans doute à cette sage modération que l'on dut la facilité avec laquelle ce peuple accepta le joug des Romains.

Au commencement de la guerre civile, il acheta, suivant Velleïus Paterculus (14), le concours du tribun C. Curion au prix de 10 millions de sesterces (centies) soit deux millions de francs. Le scholiaste Servius nous apprend que Virgile (15) a entendu désigner Curion par ce passage si connu :

Vendidit hic auro patriam, Dominumque potentem
Imposuit.

Vers la même époque, César donna à chacun de ses vétérans *Bina sestertia*, deux mille grands sesterces (400 fr.). Après la guerre terminée, il y ajouta *vicena millia numum*, 20 mille sesterces, soit 4,000 fr. par tête (16).

Ces différentes sommes peuvent nous faire connaître le tarif des consciences qu'il dut acheter pour parvenir au pouvoir.

Dans les cinq triomphes qui terminèrent sa carrière militaire, il fit porter devant lui, au rapport de Velleïus (17), plus de *sexies millies*, plus de 120 millions de francs.

Il donna à Servilia, mère de Brutus, une perle qu'il avait payée *sexagies sestertium* (1,200,000 fr.) (18).

A la mort de César, il y avait, d'après les registres du trésor, *septies millies* (140 millions de francs), déposés dans le temple de Cybèle. Cicéron, dans ses *Philippiques* (19), demande ce qu'ils sont devenus. Marc Antoine aurait pu, mieux que personne, en indiquer l'emploi. Aux Ides de Mars, jour

(13) Suéton, cap. 25. — (14) 11, 48. — (15) Ænéid. lib. VI.—(16) Suéton, cap. 38, in Jul. Caes. — (17) 11, 56. — (18) Suéton, in Caes. 50. — (19) Phil. 11, 37.

Digitized by Google

de la mort de César, Antoine devait *quadragenties* (huit millions de francs). Avant la fin du mois, la dette était payée. On voit où il avait puisé pour se libérer.

Quelques années auparavant, avait eu lieu le célèbre dîner improvisé par Lucullus en l'honneur de Cicéron et de Pompée, dans le salon d'Apollon, et qui, au rapport de Plutarque, avait coûté 50 mille drachmes (47,500 fr. d'après l'évaluation de Barthélemy). Pour un dîner annoncé comme devant être *sans façon*, c'était un peu cher.

Tout le monde connaît le pari que Cléopâtre gagna contre Antoine en avalant dans une tasse de vinaigre une des deux perles qui valaient chacune un million de francs. Pline (20) nous dépeint une autre femme, l'impératrice Lollia Paulina, qu'il a vue littéralement couverte de perles et d'émeraudes d'une valeur de huit millions de francs (quadringenties), fruit des pillages de son père Lollius Paulinus, à qui ils coûtèrent la vie. Cet auteur de qui nous tenons ces faits, ne perd jamais une occasion de flétrir l'abus que les anciens faisaient de leurs richesses.

C'est à Sénèque qui vient de nous fournir l'exemple d'une fortune passablement scandaleuse, que nous devons de connaître le plus célèbre des trois Apicius, celui qui vécut sous Auguste et sous Tibère (21). Ses goûts culinaires lui avaient coûté 20 millions de francs (*sestertium millies in culinam congessit*). Lorsqu'il vit qu'il ne lui restait plus que *centies* (2 millions de francs), il s'empoisonna de peur de mourir de faim.

Auguste qui sut mieux qu'aucun autre empereur faire un noble usage de ses richesses et se tenir également éloigné de la prodigalité et de l'avarice, avait porté le *Cens* que devait posséder chaque sénateur, de 800 mille *sesterces* à 1,200 mille

(20) Pline, IX, 58. — (21) Senec. Consol. ad Helviam, cap. 10.

Digitized by Google

(c'est-à-dire de 160,000 fr. à 240,000) en se chargeant de suppléer à ce qui pouvait leur manquer. Il nous semble, autant qu'on peut en juger à cette distance, que la fortune d'un sénateur romain ne répondait pas à l'importance de son rôle dans la société de cette époque (22).

On sait que chez les Romains, la manière la plus honorable de s'enrichir, était de recueillir un grand nombre de legs et de dispositions testamentaires. Cela prouvait que le légataire avait eu beaucoup d'amis. C'était par ce motif qu'Auguste tenait plus que personne à recevoir de pareilles marques d'affection, et non, comme on pourrait le croire, par un esprit de cupidité, puisqu'il rendait, le plus souvent avec usure, aux enfants du testateur, le montant de la donation (23). Dans les vingt dernières années de sa vie, il avait reçu par testaments, en différentes fois, *Quaterdecies millies* soit 280 millions de francs (24). En s'excusant sur la modicité des legs par lui faits, il déclara que cette somme énorme avait été absorbée presque en entier au service de la république, ainsi que ses deux patrimoines provenant, l'un de son père naturel, l'autre de son père adoptif (Jules César), de telle sorte qu'il n'était resté à ses héritiers que *Millies et quingenties* (30 millions de francs).

Voici le montant des legs par lui faits à l'armée et au peuple :

Au peuple romain, *Quadringenties*. . .	8,000,000 fr.
aux 35 tribus de Rome, *Tricies quinquies*.	700,000
soit 20,000 fr. par tribu.	
A chaque soldat prétorien, mille sesterces.	200
A chaque soldat des cohortes urbaines, la moitié.	100
A chaque soldat légionnaire, 300 sesterces.	60

Tibère, au lieu de s'illustrer comme Auguste par de ma-

(22) Suéton, in Aug. c. 41.—(23) Ibid. in Aug. c. 66.—(24) Ibid. c. 102.

Digitized by Google

gnifiques monuments, préféra thésauriser. A sa mort, il laissa dans ses coffres *Vicies ac septies* (540,000,000 fr.) que Caligula (25) dissipa entièrement avant la fin de l'année.

Néron, qui avait tant de points de ressemblance avec son oncle Caligula, admirait, avant tout, dans ce dernier, la rapidité avec laquelle il avait épuisé, en quelques mois, un trésor formé avec les épargnes d'un règne de 23 ans. Aussi crut-il devoir l'imiter. Lorsque Tiridate, roi d'Arménie, vint à Rome en suppliant (26), Néron, après lui avoir fait une réception où il déploya toutes les magnificences de l'empire, lui alloua pour son entretien de chaque jour une somme de 800 mille sesterces (160,000 fr.), en y ajoutant un présent de plus de 20 millions de francs (super sestertium millies), au moment où Tiridate quitta Rome pour retourner dans ses États. Suétone, de qui nous tenons ces détails, convient qu'ils doivent à peine paraître croyables.

Aux funérailles de Vespasien, il se passait une scène bouffone qui nous donne une étrange idée des mœurs des anciens. On sait que cet empereur, obligé d'acquitter les dettes énormes dont l'empire s'était trouvé grevé par les profusions de ses prédécesseurs et par la guerre civile qui précéda son avènement au trône, avait été forcé d'augmenter et presque doubler les impôts anciens, de rétablir ceux abolis par Galba et même d'en inventer de nouveaux, ce qui lui avait valu l'imputation d'avarice, tandis qu'il ne faisait qu'obéir aux nécessités de sa position. Pendant qu'on lui rendait les honneurs funéraires, l'*archimime* (27), espèce d'acteur chargé, suivant l'usage, de représenter l'empereur défunt et de l'imiter, soit dans ses actions, soit dans ses paroles, demanda à haute voix à ses intendants combien coûterait la

(25) Sueton. in Calig. c. 37.—(26) Sueton, in Neron, c. 30.—(27) Sueton, in Vespas. c. 19.

Digitized by Google

cérémonie. Lorsqu'on lui eût répondu que ces frais s'élèveraient à *dix millions de sesterces* (*centies*), soit *deux millions de francs*, il s'écria : « Qu'on me donne *cent grands sesterces, centum sestertia* (20 *mille francs*), et qu'on me jette si l'on veut dans le Tibre. » Le savant Oudendorp remarque avec justesse que le faux Vespasien ne demandait pour lui que la *centième* partie de ce que coûteraient les funérailles. Cette scène tout à fait inconvenante à notre point de vue devait néanmoins plaire à la populace de Rome qui, sans tenir compte des grandes qualités de Vespasien, aimait à voir flétrir ce qu'elle appelait son avarice.

Mais laissons de côté ce qui n'était qu'une ignoble plaisanterie, et venons à quelque chose de plus sérieux. Cet empereur qui fut réellement un grand homme nous a laissé un document précieux qui peut servir à nous donner une idée assez juste des finances de l'empire romain à cette époque. A son avènement au trône, il déclara publiquement que la République, pour pouvoir subsister, (*ut respublica stare posset*) avait besoin de 40 milliards de sesterces (*quadringenties millies opus esse*) soit 8 *milliards de francs* (28). Tel était alors le montant de la dette publique de l'empire romain. Et, par une singulière coïncidence, c'est à peu près le même que celui de la dette publique de la France dans ce moment. Malgré les ressources immenses que Vespasien avait à sa disposition, ce chiffre avait de quoi effrayer les maîtres du monde, car il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agissait pour eux de sommes actuellement exigibles et non pas de capitaux *aliénés* dont l'État n'aurait eu que la rente à servir. Le système des emprunts dont les gouvernements modernes ont si largement usé, n'avait pas encore été inventé. Vespasien eut le courage de braver l'impopularité

(28) Sueton, in Vespas. c. 16.

Digitized by Google

pour sauver l'État d'une banqueroute imminente. Il ne se borna point à combler cet énorme déficit. Dans l'espace d'un règne assez court, puisqu'il ne dura que neuf ans à peine, il fit disparaître à Rome et dans les provinces les ruines dues à l'incurie de ses prédécesseurs, releva le Capitole incendié pendant la guerre civile, et attacha son nom à deux monuments admirables, le Temple de la Paix et surtout le Colysée, que Martial a eu raison de comparer aux Pyramides d'Egypte.

Mais ce déficit devait se renouveler souvent par suite de la malheureuse facilité de quelques empereurs à prodiguer les trésors de l'Etat à l'avidité de la soldatesque dont ils croyaient s'assurer ainsi la fidélité. Cet abus fut poussé au point de mettre l'empire à l'enchère, et Didius Julien l'obtint en promettant à chaque soldat prétorien 25 mille sesterces, soit 5,000 francs. Il en donna même 30 mille, soit 6,000 fr. Tel est du moins le récit de Spartien (29), son biographe. Mais Hérodien (30), sans nous faire connaître le chiffre promis, assure que Didius Julien ne put pas le payer. Ce dernier historien, qui écrivait à une époque plus rapprochée des événements, mérite, selon nous, plus de croyance que Spartien.

Après un examen attentif de tous les faits et de tous les chiffres que nous venons de citer, on est naturellement amené à établir un parallèle entre la richesse du peuple-roi et celle des nations modernes. Si l'on veut juger de leur richesse relative par la masse des métaux précieux aujourd'hui en circulation en Europe, comparée à ce qu'elle était dans l'empire romain, qui comprenait, comme l'on sait, outre l'Europe, une partie de l'Asie et de l'Afrique, cette question, pour être discutée à fond, exigerait des développements au-dessus de nos forces. Mais comme des bases certaines

(29) Spartien, in Didio. Jul. c. 3. — (30) Lib, II, cap. 25.

Digitized by Google

nous manquent pour établir nos calculs d'une manière satisfaisante, surtout en ce qui touche les anciens, nous ne pourrions, même au prix des plus grands efforts, arriver qu'à des évaluations à peine approximatives. Nous nous bornerons donc à quelques considérations générales.

Au siècle des Antonins, dans lequel on comprend assez généralement les règnes de Nerva, Trajan et Adrien, et que l'on regarde avec raison comme la plus belle époque de l'empire, puisqu'elle lui assura une paix de quatre-vingt-quatre ans, une immense masse de richesses se trouvait accumulée à Rome, et l'on vit, par suite de la sécurité dont on jouissait alors, sauf de rares exceptions, sous Adrien, la fortune publique s'accroître en même temps que les fortunes particulières. Nous remarquerons en passant qu'à cette époque privilégiée où régnait la justice, on ne citait aucune de ces fortunes monstrueuses, qui provenaient le plus souvent des sources les plus impures, telles que le pillage des provinces ou les confiscations sur les malheureux condamnés. La richesse était donc moins inégalement répartie que sous les tyrans qui, à divers intervalles, ont pesé sur le monde romain. Elle était le produit naturel des relations commerciales établies entre les différentes parties du plus vaste empire qui ait jamais existé, au milieu d'une tranquillité que la guerre ne troublait jamais, si ce n'est en dehors de ses frontières. Nous avons donc toutes les raisons de penser qu'à aucune époque de son histoire, le monde alors connu ne fut plus riche, et nous ajouterons même plus heureux que dans cette longue période de près d'un siècle que le genre humain ne verra pas deux fois. Il faut remarquer en outre que les Romains n'ayant pas connu les institutions de crédit, telles que les banques qui suppléent à l'argent et le remplacent au besoin, il leur fallait nécessairement une plus grande masse de numéraire pour suffire aux exigences du commerce. On serait

Digitized by Google

donc dès lors porté à supposer que la masse de richesses métalliques concentrées alors dans Rome n'était guère inférieure à celle que possède aujourd'hui Londres ou Paris.

D'un autre côté, on est forcé de reconnaître que, depuis plus de trois siècles et demi, les mines de l'Amérique ont versé en Europe une quantité d'or et d'argent bien supérieure à tout ce qu'avaient pu produire dans l'antiquité les mines d'Espagne, exploitées d'abord par les Phéniciens, les Carthaginois, puis les Romains avec leurs nombreux esclaves et les coupables condamnés à ces travaux forcés (*damnati ad metalla*) en y ajoutant l'or que l'Afrique et la Gaule produisaient en abondance et l'argent provenant des mines que possédait Athènes. Mais il ne faut pas perdre de vue que différentes causes contribuèrent à modifier singulièrement la position en donnant aux métaux précieux une direction qui ne leur permettait plus de revenir. Ainsi, tant que Rome fut toute puissante, que les tributs du monde entier furent apportés à ses pieds et que les mines furent exploitées avec intelligence et activité, ces métaux furent abondants au centre comme dans tout le reste de l'empire. Mais lorsque, au lieu de recevoir des tributs, celle qui avait été la maîtresse des nations, se vit rançonnée à son tour par les barbares qui lui vendaient la paix au prix de ses trésors, son appauvrissement marcha avec une effrayante rapidité.

Une autre cause y contribua; cause fort ancienne, presque insensible d'abord, mais qui de nos jours s'est élevée à des proportions telles qu'elle mérite d'attirer toute l'attention de nos hommes d'Etat, et cette cause, la voici : Pline (31), dans un passage remarquable où il semble avoir prévu l'avenir,

(31) Pline, VI, 23. Digna res nullo anno minùs HS quingenties imperii nostri exhauriente Indiâ et merces remittente quæ apud nos centuplicato veneant. »

Digitized by Google

signale le danger du faible commerce que Rome faisait alors avec les Indes. « C'est une chose digne de remarque, dit-il, « qu'il n'y ait pas d'année où l'Inde ne ravisse à l'empire « romain 50 millions de sesterces (10 millions de francs), « et ne nous livre en échange des marchandises qui, chez « nous, se vendent cent fois cette somme. » Ce commerce que Pline regardait alors comme une *cause d'épuisement* pour Rome (*exhauriente Indiâ*) alla toujours croissant. Après la chute de l'empire et dans le moyen âge, il se continua par l'intermédiaire des Pisans, des Vénitiens et des Gênois. La découverte du cap de *Bonne-Espéranee* lui imprima un mouvement encore plus rapide. Les prévisions de Pline s'étaient accomplies depuis longtemps, et, au XVIIIe siècle, Montesquieu (32) s'exprimait ainsi :

« Les Indes ont été, les Indes seront ce qu'elles sont à « présent et dans tous les temps. Ceux qui négocieront « aux Indes y porteront de l'argent et n'en rapporteront « pas. »

C'est qu'en effet l'argent était le seul objet que l'occident pouvait donner en échange à l'orient.

Les travaux des mines ayant été négligés pendant le moyen âge et les causes *d'épuisement* subsistant toujours, les métaux précieux devinrent plus rares que jamais. La découverte de l'Amérique vint fort à propos pour combler le vide énorme qui s'était produit dans la circulation. L'importation eut beau suivre une progression ascendante, l'exportation la suivit d'assez près. Aujourd'hui, c'est par centaines de millions que l'argent émigre dans l'extrême orient pour l'achat des soies comme *matière première*. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que le seul métal accepté est l'argent, tandis que l'or est refusé, ce qui ne peut manquer de rom-

(32) Esprit des Lois, XXI, c. 1

Digitized by Google

pre la proportion établie depuis longtemps entre ces deux métaux et produire une grave perturbation dans le commerce. Robertson, dans ses *Recherches historiques sur l'Inde ancienne* (33) avait déjà remarqué la préférence que les Indiens accordent à l'argent sur l'or.

Chose remarquable ! pendant que l'exportation de l'argent s'élevait rapidement à un chiffre qu'on n'avait jamais vu jusqu'alors, l'importation de l'or fourni par la Californie et l'Australie suivait une progression à peu près égale. Si ces deux causes continuent à opérer dans un sens opposé, et si l'on ne découvre pas de nouvelles et abondantes mines d'argent, il faut s'attendre à voir, dans un avenir peu éloigné, l'or détrôné descendre du premier rang où les hommes l'avaient placé, et, par suite, l'*auri sacra fames* si souvent accusée n'aurait plus à répondre seule des crimes des humains.

D'AIGUEPERSE.

(33) An historical Dirquisition concerning antient India. Section IV, c. VI.

Digitized by Google

DE BONNEFOND

ET DE SES PREMIÈRES ŒUVRES.

En rendant compte, il y a quelques semaines, dans cette *Revue*, des dernières excursions faites par l'un des artistes supérieurs de la ville de Lyon, le peintre Biard, j'étais loin de pressentir que l'un de ses condisciples, non moins distingué par le talent, allait s'éteindre prématurément, et que j'aurais à mêler mes regrets, comme compatriote et ami, aux témoignages publics dont sa perte est aujourd'hui l'objet.

Ce qu'a fait Bonnefond, en qualité de directeur de l'École des Beaux-Arts de Lyon, je ne saurais le dire, car j'ai vécu moi-même depuis longtemps éloigné de cette cité mère. Mais ce qu'il fut avant l'époque de son professorat appartenait aux appréciations de mon âge ainsi qu'à notre intime liaison, et j'ai à cœur d'exprimer encore une fois ma pensée sur lui et sur ses ouvrages, en attendant que des hommes compétents fassent connaître les derniers actes de sa vie artistique.

Bonnefond n'a dû qu'à lui-même et à son courage le mérite de ses œuvres. Entré sans fortune dans les voies de l'étude, ainsi qu'ont fait presque tous les grands peintres, il suppléait à ce que l'instruction première avait laissé en lui d'incomplet, par l'audace de la volonté qui, sans étouffer les battements du cœur, les neutralise et les domine toujours.

A l'âge où la sève de l'imagination et de la pensée se développent chez l'homme, nous le vîmes sortir de l'école de Saint-Pierre avec un premier succès dont tout autre se fût contenté peut-être, celui obtenu par son tableau du *Maréchal Ferrant*, qui, quoique exécuté dans des conditions inhérentes aux ten-

Digitized by Google

dances du maître à l'enseignement duquel il devait succéder plus tard, fut mentionné exceptionnellement à l'exposition de 1823, et devint la propriété de M. Gabriel Delessert.

Doué d'une intelligence subtile, Bonnefond comprit dès lors qu'entre le médiocre et le beau un abîme s'ouvrirait devant lui s'il ne rejetait courageusement les langes de l'école au sein de laquelle il avait été nourri sous les aspirations d'un homme sans doute remarquable par le côté historique et chevaleresque de ses créations, mais qui, au point de vue de la manière et de la couleur, ne pouvait plus se concilier avec l'esprit général du temps.

Bonnefond partit donc pour Rome, malgré la méthode brillamment fausse qui avait motivé ses succès de salons, comme disait alors un critique spirituel, et, trois ans plus tard, il apportait à l'exposition de 1827, non plus des toiles imprégnées d'ombres lourdes et opaques, non plus des combinaisons et des modelés laborieusement obtenus à l'aide de tons faux ou d'un dessin souvent peu correct, mais des compositions larges où le jour et l'ombre, où la pensée et l'action du pinceau se coordonnaient sagement, et où, pour la première fois, le peintre conciliait le cœur avec l'esprit. De ce nombre furent le tableau des *Pères de la Rédemption* secourant, dans la campagne de Rome, une pèlerine épuisée de fatigue, et qui l'éleva instantanément à l'un des rangs les plus distingués parmi les peintres contemporains.

A cette même exposition de 1827 figurait l'étude *d'un jeune Grec*, composition grasse de touche, ferme, et d'un dessin régulier, appartenant aujourd'hui au Musée de Lyon, ainsi que quelques tableaux de chevalet. *Un berger endormi* que reveille une jeune fille au moyen d'un brin de paille passé sur ses lèvres à la dérobée, y fut également fort apprécié. Par le choix du sujet et la naïveté de l'exécution, cette peinture avait toute la grâce d'une Joyle de Théocrite, et je me souviens qu'alors ce jugement était aussi celui de la foule.

Ce fut après l'exécution multiple dont je viens de parler, que Bonnefond retourna à Rome, d'où il ne revint à Lyon que pour

Digitized by Google

y occuper la direction de l'école des Beaux-Arts en 1831 ; poste auquel toutes les voix du pays, et, en particulier, celle de la presse, l'avaient appelé sous les auspices de l'administration forte et intelligente de M. le docteur Prunelle.

Le tableau des *Pères de la Rédemption*, autrement dit *des Pèlerins*, a péri, je crois en février 1848, avec les richesses que renfermait le Palais-Royal, mais il en reste encore des traces suffisantes dans les gravures de l'époque pour laisser pressentir quelle en était la portée. On le retrouve aussi en partie dans les aquarelles du maître. J'en connais une qui en résume les qualités spéciales, comme je possède, de mon côté, dans l'étude peinte du *Maréchal Ferrant*, un fac simile à peu de chose près exact de ce premier ouvrage.

En 1830, je vis également chez M. le docteur Gilibert, à Lyon, un petit tableau où une femme assise sur la lisière d'un chemin brûlé par le soleil, tient sur ses genoux un enfant à demi-nu dont la mort vient de voiler les traits. La malheureuse mère est là, seule, désespérée ; nul être vivant ne se présente pour la secourir ; on n'aperçoit que les coupoles romaines dans le lointain. L'expression de cette femme est l'une des meilleures inspirations de Bonnefond, et on doit supposer qu'elle a été une réminiscence de la pensée qui présida à la composition de ses *Pèlerins*.

En comparant mentalement à ce dernier tableau celui de *L'Onction* ou de *l'Eau sainte*, exposé en 1831, j'ai toujours penché, je l'avoue, en faveur du premier. Est-ce une erreur de ma part ? Je dois le supposer, car trois grands peintres se partageaient alors les admirations de la France : c'étaient Ingres, Horace Vernet et Eugène Delacroix, types supérieurs autour desquels l'opinion et les écoles disputaient ; et à ces renommées exceptionnelles venaient se joindre, comme talents eux-mêmes hors de ligne, Ary Scheffer, Paul Delaroche, et Léopold Robert, dans le rayonnement duquel Bonnefond marchait d'assez près pour avoir fait dire à un écrivain fort accrédité près des grandes expositions de peinture, M. Jal : « que si elle avait eu un degré d'élé-« vation de plus, sa composition de *l'Eau sainte* eût été un « excellent tableau d'histoire même à côté de l'influence exercée

Digitized by Google

« sur lui par le voisinage *des Moissonneurs* de Léopold Robert, »

Néanmoins, et tout en m' inclinant devant cette opinion beaucoup plus éclairée que la mienne, je suis conduit à croire que le tableau de *L'Onction*, commun en quelque sorte par l'inspiration avec celui de Schnetz représentant un Enfant malade, exposé devant l'autel de la Vierge, où s'agenouille aussi une famille de pèlerins pour appeler la protection divine sur lui, n'offre pas, dans son ensemble, l'homogénéité de lignes et de sentiments qui caractérisaient les *Pères de la Rédemption*, en ce sens que ceux-ci ont été le jet spontané d'une révolution d'école et de croyances, pendant que le tableau de *L'Onction* a dû être le produit de calculs nombreux, eu égard à l'ampleur et à la complication de la scène qu'il reproduit. Il m'a toujours paru empreint d'un ton lumineux qui n'est par l'éclat du vrai soleil, et qui constitue un excès quant à l'emploi de l'ocre jaune, qu'on a eu raison de reprocher également au célèbre peintre de fleurs, M. Saint-Jean, dans celle de ses compositions placée au Musée du Luxembourg. Aux hommes de haute valeur on peut et on doit dire l'écart qu'ils font à leur inçu, sans pour cela compromettre leur réputation ascensionnelle dans l'avenir.

A celle que Bonnefond s'est acquise comme peintre au prix d'une force de volonté peu commune, s'unira le souvenir de l'esprit aimable, de l'homme du monde qui n'a pas moins brillé par la distinction de son langage et de sa personne que par les facultés puissantes dont-il était doué, en ce qu'indépendamment de ce qu'il était coloriste, il avait le style qui constitue l'exception chez l'artiste supérieur. Aussi arriva-t-il, *de plano*, en 1831, à la direction de l'école des Beaux-Arts dont-il avait été l'un des disciples les plus remarquables, et qui, après lui sera difficilement continuée quant au progrès et à l'intelligence des études, si on en scinde l'importance morale et matérielle, ou si on n'y a ppelle qu'un artiste secon daire. Je comprends qu'après trente années d'exercice, Bonnefond y ait conquis l'assentiment général, et que peut-être même il l'ait gagné aux dépens de sa propre gloire de peintre. Mais, malgré cela, ma vieille amitié ne saurait admettre sans conteste qu'il n'ait pu rehausser en même temps le reflet de

Digitized by Google

son passé par des œuvres publiques et apparentes, lorsque son intelligence au lieu de décroître, s'était fortifiée et mûrie par la double autorité du professorat et de l'administration, attendu que des portraits, fût-ce même d'un caractère historique comme celui de *Jacquard*, ne sont pas ce qu'auraient été pour l'honneur de son nom des ouvrages en rapport avec ceux des *Pèlerins* et de *l'Eau sainte*.

Ce blâme est le seul que j'adresse aujourd'hui à sa mémoire, car je l'ai profondément aimé pour les joies intimes qu'il répandit sur les derniers temps de ma jeunesse ; pour les rêves que nous échangeâmes en présence de ses derniers horizons ; et le plus amer regret que sa mort laisse aujourd'hui en moi, c'est de ne pouvoir attacher au témoignage de mes ressouvenirs une autorité de nature à protéger sa femme et sa jeune fille. La réputation qu'il s'est faite revivra d'elle-même dans celle de ses élèves dont plusieurs se sont déjà acquis une notable part de célébrité, mais qui sauvegardera cette veuve et cet enfant de treize ans lorsque son talent manque à leur existence commune ?

Sylvain Blot.

14 août 1860.

Digitized by Google

TRAITRE OU HÉROS

L'ILE DE SARDAIGNE.

Nous ne sommes point sans posséder sur les Patagons des notions assez exactes, nous avons des relations satisfaisantes des îles de la Société-des-Amis ; nous serions même, au besoin, en mesure de discuter la constitution politique de Noukaïva ; mais, a spirituellement écrit M. Mimaut, en parlant d'un pays où il représenta si dignement, en qualité de consul, les intérêts de la France, « nous ne savons un mot ni de ce qui se passe, ni même de ce qui s'est jamais passé dans une île située en vue des côtes d'Italie et séparée par un simple détroit d'une autre île qui est un département français. »

Cette dernière est l'île de Corse ; la première est l'île de Sardaigne :

> Grèce qu'on connait trop, Sardaigne qu'on ignore,

a dit à son tour Victor Hugo.

Et cependant, par son admirable position géographique, le nombre et la sûreté de ses ports, son étendue, sa température, la fertilité de son sol et la variété de ses produits, cette Sardaigne que *l'on ignore* est certainement une des contrées européennes les plus dignes de fixer l'attention de l'homme

Digitized by Google

d'État et du savant et il en est peu qui soit en même temps plus propre à fournir des inspirations au poète (1).

Cette terre, autrefois grenier de Rome, où l'oranger et le citronier forment d'odorantes forêts, où le myrte acquiert le port majestueux d'un arbre, où les ruisseaux coulent au fond des vallées sous des berceaux de lauriers roses, est habitée par une race intelligente et généreuse, vaillante et fière, qu'anime encore, et la foi religieuse de ses ancêtres et l'esprit national dont se montrèrent enflammés jadis les Hiostus et les Arsicoras (2). Mais cette terre du soleil, des fleurs, et des *ferventes amours*, est à la fois la terre des haines indomptables :

Terra Dei fervidi amore.
Terra degli odii tenace,

Et ce n'est pas tout à fait sans raison que l'on pourrait dire d'elle, ce que lord Byron, dans sa *Fiancée d'Abydos*, dit de la poétique patrie de Sélim et de Zuléika : « Contrée où le cyprès et le myrthe forment le double et fidèle emblème des actions de l'homme qui l'habite; où la rage du vautour et l'amour de la tourterelle fournissent une égale part de tendres histoires et de sombres récits. »

LA VENDETTA.

Aussi constant dans ses affections que dans ses haines, le Sarde ne rompt presque jamais les nœuds qu'il a formés, mais il ne saurait pardonner la moindre injure qu'il croit faite à son honneur.

Les rapports mutuels entre les divers membres d'une même famille, ont quelque chose de touchant et d'antique que se plaît à signaler, dans son voyage en Sardaigne, l'illustre gé-

(1) Voyez les lettres charmantes et si vivement colorées que M. Henry Monier a données sur la Sardaigne dans la *Revue du Lyonnais*.

(2) Chefs sardes morts en combattant les Romains.

Digitized by Google

néral Albert de la Marmora, autorité si sûre en tout ce qui touche une contrée à l'étude de laquelle il a voué son savoir et sa vie.

S'il existe dans l'île de malheureuses divisions de la nature de celles qui ensanglantent si souvent la Corse, il est presque sans exemple qu'elles se fassent remarquer entre parents, et l'on n'y voit point l'intérêt armer des mains fraternelles. Le Sarde ne frappe que son ennemi personnel; l'assassinat est le solde sanglant d'une injure et non l'inspiration d'une basse cupidité; la victime n'est jamais dépouillée. Un manque de foi pour une promesse de mariage, une pièce de bétail disputée, un sort que l'on suppose jeté par un individu que l'on croit doué du *mauvais œil*, c'est-à-dire de la faculté de porter malheur aux autres en les regardant, sont, en Sardaigne, les causes ordinaires des querelles entre les habitants de la campagne, et surtout entre les pâtres. Ces derniers, et parmi eux, en première ligne, les pâtres qui habitent les montagnes de la Barbagia et de la Gallura, ont beaucoup de peine à laisser au gouvernement le soin de venger une injure qui leur est personnelle. Ils ne sauraient concevoir quel intérêt le roi, disent-ils, peut avoir dans leurs querelles, et à tous les arguments de l'autorité, ils opposent celui-ci comme irréfutable : « L'injure, le tort ont été faits à moi seul, donc c'est à moi seul qu'il appartient de les venger. » Ainsi nous retrouvons dans ce peuple méridional tous les éléments du monde germanique, où la loi, au dire de Tacite, commandait d'épouser les haines comme les amitiés de son père et de ses proches; nous y retrouvons chacune des idées primitives de l'ordre social du Nord, l'unité et la pureté de la famille, l'adhérence des parentés et ce sentiment de justice qui, combiné avec les passions du sauvage, produit la loi intermédiaire de l'honneur; loi qui supplée jusqu'à un certain point, a fait admirablement remarquer M. Moke dans

Digitized by Google

son *Histoire des Francs*, à l'imperfection de l'ordre là où l'ordre politique moderne n'a pu s'établir encore qu'imparfaitement; là, en un mot, où il n'y a pas encore justice, mais vengeance; pas punition, mais guerre. Au reste, il n'est pas un peuple chez lequel l'ordre légal n'ait été précédé par ce système sanglant du droit de la vengeance et de la guerre des familles, que nous désignons aujourd'hui par ce mot de *vendetta*.

On le retrouve même écrit dans ce qui nous reste des vieilles coutumes romaines, dans les jugements des *Lois des XII tables*. « Autrefois, dit Aulu-Gelle, quand un coupable *était adjugé* à plusieurs de ses adversaires, ceux-ci avaient le droit de le couper en morceau et d'en prendre chacun une part. » (L. XX, c. 1). « Si un homme tue son ennemi, dit la loi salique, et plante la tête du mort sur un poteau, celui qui arrachera ce trophée paiera une amende. » La possession du cadavre de l'ennemi n'était donc pas seulement un objet d'envie, elle *constituait un droit*.

M. Charles Didier a retrouvé cette législation, mais considérablement perfectionnée dans le sens barbare, chez les Adendoas, grande tribu arabe qui, passant la mer Rouge, il y a plusieurs siècles, est venue s'établir dans l'ancienne région des Troglodytes et les y fait revivre. Les Adendoas sont mahométans, et avec la religion de la mère-patrie, ils en ont conservé les usages, et notamment le *fhar*, cette loi du sang qui est le droit commun de tous les Arabes. Voici ce que nous rapporte à ce sujet M. Charles Didier dans son intéressant *Journal du Désert* : « Le meurtrier (chez les « Adendoas) tombe-t-il entre les mains des parents de la vic- « time, ils le couchent, le garottent sur un angoreb, et, tandis « qu'ils l'entourent en célébrant leur capture par un festin « de réjouissance, on coupe la gorge au patient de manière « que son sang coule goutte à goutte jusqu'à la dernière,

Digitized by Google

« dans un vase où chacun des convives va boire à son « tour. Le supplicié ne pousse pas un cri, pas une plainte, « et les bourreaux sont si acharnés à leur proie, si enivrés « de leur affreux breuvage qu'il n'en laissent rien perdre. » (*Journal du Désert*, p. 82).

C'est que le pardon n'est point un fruit naturel du cœur humain, qui, après l'offense, s'il n'écoute que sa propre impulsion, ne trouvera jamais rien de si raisonnable que la haine, ni de si juste que la vengeance. La charité vient de Dieu et n'est point de l'homme : « Trompés par la plus heureuse des habitudes, dit admirablement M. de Maistre, nous regardons souvent la morale évangélique comme *naturelle*, elle n'est que *naturalisée*. »

Mais je m'aperçois qu'ayant promis un récit, je disserte au lieu de raconter. J'ai donc besoin de justifier les considérations épisodiques dans lesquelles je viens d'entrer, en faisant voir, par le but que je me suis proposé, qu'elles ne sont point tout à fait un hors d'œuvre.

J'ai voulu ne laisser à la pauvre Sardaigne, si calomniée, si peu connue et si digne de l'être, que la seule part qui puisse légitimement lui être imputée (part, hélas! trop grande encore!) dans le reproche sans cesse reproduit contre elle, et qui, supposant dans le caractère de ses habitants des instincts contraires aux lois de la civilisation qui ne s'y rencontrent sous aucun rapport, tendraient à faire du crime anti-social de *vendetta*, comme un crime caractéristique et à elle propre. Ce reproche, en marquant le front de l'hospitalière Ichnusa (1) du signe dont fut marqué le front de Caïn, dénaturerait complètement, s'il devait prévaloir, la vraie physionomie morale de cette terre généreuse, et la mettrait au ban des peuples civilisés, par la moins soutenable des injustices. J'ai donc

(1) Premier nom de l'île de Sardaigne.

Digitized by Google

voulu rappeler que ce n'est point en Sardaigne qu'a pris naissance et que se trouve encore exceptionnellement exercé le droit de la vengeance prévalant sur celui de la justice, et je tiens à faire bien comprendre pourquoi et comment l'expression de *bandit* ne réveille point dans cette cité et ne saurait y réveiller les mêmes idées que parmi nous.

LE BANDIT SARDE.

On appelle *bandit* en Sardaigne un homme qui eût cru oublier le plus saint des devoirs et renoncer au plus sacré des droits, en laissant au gouvernement le soin de venger l'injure dont il pensait avoir à se plaindre ; l'homme, en un mot, qui, regardant son honneur comme un bien qui n'appartient qu'à lui et dont il a seul la garde, a cru défendre ce bien en s'armant contre la justice, plutôt que de lui reconnaître le droit de s'armer seule pour lui, de se réserver l'arbitrage des torts dont il a souffert, et de régler à son gré la mesure des réparations auxquelles il peut prétendre. Il n'y a donc aucune assimilation possible entre le bandit sarde et l'ignoble *héros* que nous voyons s'asseoir sur le banc de nos Cours d'assises ; l'hôte intrépide des âpres retraites des monts de la Gallura, du Gennargenta ou du Limbura, n'a rien de commun, on le voit, avec l'hôte repoussant du *tapis ver* et le hideux *chourineur* des romans modernes.

L'hospitalité est, chez ces bandits réfugiés dans les montagnes, une vertu naturelle, et ils l'exercent envers leurs plus cruels ennemis. Ils y joignent même une façon de délicatesse généreuse qui les porte à ne pas abuser de la supériorité du nombre et de l'avantage de la position.

Il est un autre noble sentiment que l'on est toujours sûr de retrouver en eux, lorsque les circonstances y font appel : l'amour de la patrie. Le passage suivant du général de la

Digitized by Google

Marmora en fait foi, et je me reprocherais de ne pas lui emprunter un témoignage qui manquerait au portrait que j'ai voulu tracer.

Lors de l'attaque de Cagliari par les Français en 1792, toutes les milices de l'intérieur accoururent à la défense de la capitale. « Alors, dit M. de la Marmora, on remarqua parmi les campagnards sardes et principalement parmi ceux de la Gallura, ce que peut l'enthousiasme et l'amour de la patrie à l'approche d'un danger commun : on vit les ennemis les plus irréconciliables et même des hommes déjà teints du sang de leur parents respectifs, sortir de leurs embuscades et de leurs retraites, se rapprocher, se tendre la main et se jurer réconciliation, ou du moins une trève sincère.

« Toute haine et toute idée de vengeance furent suspendues : ces montagnards farouches, qu'un front ridé, des yeux étincelants et une longue barbe faisaient distinguer au milieu des escadrons, marchaient à côté l'un de l'autre, sous la même enseigne, pour défendre cette ville dont ils avaient naguère méconnu et bravé l'autorité, et d'où un arrêt de mort avait été lancé contre eux. (t. I, p. 371). »

La piété (ce mot étonnera certainement ici), la piété, dis-je, de ces hommes façonnés par les nécessités et les habitudes de leur misérable vie, à tout ce qui semble le plus incompatible avec ce besoin du cœur, leur vénération pour les choses saintes, les pratiques de dévotion dont ils entremêlent les pratiques les plus contraires, ne forment pas, d'un autre côté, un des traits les moins originaux du caractère sous lequel il nous apparaissent. Éloignés de toute église, ils ne renoncent pas pour cela aux pratiques du culte ; seulement ils ont pour temples quelque chapelle abandonnée, quelque oratoire caché dans les plus mystérieuses profondeurs des forêts vierges qu'offrent certaines parties de l'île, ou dans les cavités de rocs ardus qu'on ne peut gravir sans dangers.

Digitized by Google

C'est là qu'ils ont de temps à autre les prières d'un ermite, et parfois même la messe de quelque pieux et hardi missionnaire. Ce sont là les sanctuaires où ils aiment à suspendre leurs pauvres offrandes à la Madone, aux saints protecteurs de l'île ou à ceux dont ils portent le nom et dont ils honorent le patronage par une dévotion toute filiale. Ils ne manquent point, quand cela leur est possible, d'y fêter à leur manière les solennités de l'Église. Leur habitude, en cela, est de chanter, ou tout au moins de réciter à haute voix tout ce que leur mémoire leur fournit de prières propres à ces solennités.

Les montagnes qu'habitent les bandits sont fréquentées par des pâtres nomades qui y montent chaque été pour en descendre chaque hiver avec d'innombrables troupeaux qu'ils ramènent sur les confins des plaines ou dans le voisinage de la mer. Ces pâtres forment en Sardaigne une nation à part, jalouse de son indépendance, et que ses mœurs à la fois pastorales et guerrières distinguent essentiellement des habitants des plaines. Une confraternité rarement trahie préside aux rapports qui s'établissent entre eux et les bandits, et, tant que durent les beaux jours, la chair rôtie des chevreaux, des agneaux et des moutons qu'ils leur vendent forment, avec le gibier qu'ils se procurent eux-mêmes, la nourriture de ces derniers.

Cette vie, à première vue, peut ne pas paraître sans quelque charme, ou tout au moins sans quelque poésie.

Mais hélas !

En toute chose il faut considérer la fin,

et la fin du bandit est habituellement peu propre à faire envier le sort qu'il s'est choisi.

Condamnés à vivre dans des lieux stériles, dès qu'avec l'hiver, vient le temps où la chasse ne peut plus suffire à leurs besoins, les bandits en arrivent presque toujours forcément à avoir recours au pillage. Leur usage alors, est de rançonner les villages ou les particuliers. Ils leur font parvenir, à cet

Digitized by Google

effet, une sommation portant l'indication du jour, de l'heure et des lieux où devront être apportées les provisions requises. S'il n'est point répondu à cette première sommation, ils la font suivre d'une seconde. Celle-ci est accompagnée d'une menace d'incendie. Cette menace, toutefois, n'est point écrite : seulement, le papier qui contient la sommation est brûlé aux quatre coins, éloquence muette, toujours comprise et d'un effet certain. Une fois entré dans cette voie fatale, c'est par le crime que le bandit, devenu la terreur du pays, disputera désormais son existence sans cesse menacée. Poursuivi sans merci, la loi de sa propre conservation le condamne à la déprédation et au meurtre. S'il est pris, il termine sur un gibet une vie pleine d'alarmes, de hontes et de misères ; il la termine, s'il parvient à rester libre, dans le dénûment le plus complet, au milieu des angoisses de l'abandon et du désespoir.

J'eus occasion moi-même d'en contempler l'émouvant et douloureux exemple.

Je me trouvais un jour dans un village situé au débouché d'une gorge étroite et sauvage, descendant presque perpendiculairement de l'un des plus hauts plateaux de la chaîne de montagnes qui relie le midi au nord de l'île. Cet affreux ravin, lit de torrent pendant l'hiver, n'en porte pas moins le nom de route et forme effectivement la seule voie de communication ouverte entre les régions supérieures et le bas-pays. Elle se raccorde au village par une avenue tortueuse, serpentant au milieu des jardins d'orangers et de citroniers, groupés au pied de la montagne. Une source abondante, qui s'épanche en cascade comme d'une urne penchée, d'un bassin naturel creusé dans le granit à quelques mètres au-dessus du sol, arrose ces odorantes retraites et ses eaux cristallines, après s'être déployées en vaste nappe au bas du roc, se divisent en une quantité de petits ruisseaux soigneusement dirigés et

Digitized by Google

qui vont, en murmurant, porter la fraîcheur et la vie dans les plantations de la vallée.

C'était aux premières heures d'une nuit sereine ; le ciel étincelait de vivants saphirs. Après une journée ardente, j'étais à respirer les fraîches haleines du soir et à m'enivrer des effluves suaves dont elles m'arrivaient chargées. Les bruits avaient cessé peu à peu.

On n'entendait au loin que le chant du rossignol s'épuisant en longs soupirs sous les sombres berceaux que semblent former exprès pour lui en Sardaigne les chèvrefeuilles et les myrtes. Je me rappelai, en l'écoutant, l'inimitable description d'une nuit d'Eden dans Milton : « Tout se taisait, hors le rossignol, amant des veilles. Il remplissait la nuit de ses plaintes amoureuses, et le silence était ravi. » J'étais comme le silence.

Tout à coup, je vis s'avancer dans la direction du lieu où je me trouvais, comme une masse noire, descendant lentement de la montagne, et dont la distance et l'obscurité ne me permirent point d'abord de m'expliquer la nature. Mon incertitude ne dura pas longtemps. Après avoir un moment disparu derrière un massif d'arbres, le convoi se découvrit soudain devant moi. Il se composait d'un capucin à barbe blanche et de quatre hommes dans lesquels leur costume me fit à l'instant reconnaître des pâtres montagnards. Deux de ces hommes portaient un cadavre sur une litière formée de branchages ; le bonnet rouge national qui cachait le front et les yeux du mort et les flots mêlés d'une abondante barbe inculte, ne me laissaient presque rien apercevoir des traits de sa figure. Ses mains croisées sur sa poitrine y étaient retenues par un chapelet enroulé à la fois autour de ses deux poignets.

A son flanc gauche apparaissait un couteau de chasse passé

Digitized by Google

dans la cartouchière en cuir qui lui servait de ceinture (1). Un long fusil simple, de ceux que l'on fabrique à Tempio, était couché sur la litière à son côté droit, comme un serviteur fidèle résolu à suivre jusque dans la mort celui qu'il accompagna dans la vie. Du reste, les vêtements du mort, tout maculés de sang, ne présentaient presque plus que des lambeaux.

Le funèbre cortége se dirigea chez le curé de la paroisse où je le suivis, et voici ce que me raconta le capucin :

Un pâtre était venu la veille, dans la nuit, et sous ce même toit qui nous réunissait alors, réclamer son ministère pour un moribond auprès duquel il se chargeait de le conduire. Le Père n'avait pas hésité à répondre à cet appel ; il prit avec son guide le chemin de la montagne, et après quatre heures d'une ascension des plus pénibles, il s'était trouvé au fond d'une espèce de caverne, en face d'un homme gissant sur la pierre nue, et touchant, selon toutes les apparences, à ses derniers moments ! Cependant, la joie que sembla lui apporter la présence du religieux réagit subitement sur tout son être, au point de lui faire retrouver le sentiment et la parole. Il prit la main du prêtre, la porta à ses lèvres avec respect, et, avant d'avoir prononcé aucun autre mot, se mit à réciter un *ave Maria* avec l'accent et l'effusion d'un cœur dont la prière vient d'être exaucée et qui remercie et supplie à la fois. Après avoir reçu du bon religieux les premiers soins et les premières consolations qu'exigeait son état, le mourant put entrer dans quelques détails et sur sa personne et sur sa situation. Il lui apprit que huit jours auparavant une brigade de chevau-légers avait

(1) Lorsque le Sarde est armé complètement, il porte à sa ceinture un grand couteau de chasse qui tient le milieu entre le sabre et le poignard ; on lui donne le nom de *Daghan* ou *Daga*. M. de la Marmora croit y reconnaître une arme dont l'origine serait due aux Maures.

Digitized by Google

fait dans les montagnes une battue ayant pour objet la recherche d'un bandit dont l'autorité pressait vivement la capture ; ce bandit, le capucin l'avait sous ses yeux.

Pendant trois jours, et sans avoir reçu la moindre blessure, il avait fait le coup de feu de rocher en rocher, avec les soldats de la justice, quant tout à coup, apparaissant à découvert sur un point dénudé qu'il était obligé de franchir, il reçut à la fois trois balles dont l'une lui brisa le poignet gauche, et dont les deux autres se logèrent dans la cuisse droite dont l'os fut gravement atteint. Il tomba, mais conserva assez de présence d'esprit et de force pour gagner, en rampant, le bord d'un rocher d'où il se laissa couler par une pente rapide sur une corniche étroite formant comme un point d'arrêt au-dessus du précipice qu'elle surplombait. De cette corniche, il put se traîner à une caverne à lui connue, mais complètement dérobée aux regards par d'énormes débris de rochers et l'épais rideau des lianes suspendues à quelques chênes séculaires, perdus dans ces hauteurs désertes. Il paraît que les chevau-légers n'avaient pu atteindre assez rapidement le plateau sur lequel ils venaient de le voir tomber, pour le suivre de l'œil dans son effrayante route. Ils ne la devinèrent point. A l'abri de toutes poursuites au fond de la retraite qu'il venait d'atteindre, il y vécut seul pendant cinq jours, en proie aux plus atroces souffrances, jusqu'à ce que le hasard y conduisît un pâtre qui venait parfois y déposer ses provisions de la semaine. Ce pâtre put enfin laver les plaies du blessé et étancher la soif ardente qui le consumait ; mais en vain d'autres pâtres, avertis par leur compagnon, lui apportèrent-ils également leurs secours ; ces secours devinrent de plus en plus impuissants. Un seul besoin domina bientôt tous les autres chez le pauvre patient. Il demandait un prêtre et désirait surtout un capucin, Ordre singulièrement populaire en Sardaigne. Un hasard providentiel voulut qu'un membre

Digitized by Google

de cette corporation prêchât, en ce moment, la neuvaine d'une fête patronale, dans le village où nous nous trouvions.

Le désir du bandit put donc être satisfait, comme nous l'avons vu. Il mourut consolé et plein de foi dans les bras de son confesseur. C'était un homme de vingt-cinq à trente ans. Je ne pus savoir quelle cause l'avait fait bandit. Autour de son bras gauche était enroulée, en forme de bracelet, une longue tresse de cheveux de femme. Ces cheveux étaient d'une mère. Il portait, en outre, au cou, une petite médaille de la Vierge, en cuivre. Il avait ardemment demandé à son confesseur d'être inhumé en terre sainte. C'est pour satisfaire à ce dernier vœu que le charitable prêtre revenait accompagné des restes mortels de son pauvre pénitent. L'inhumation eut lieu, comme l'avait sollicité ce dernier, mais après des formalités judiciaires qui la retardèrent trop pour que je pusse y assister.

Nous savons maintenant ce qu'est le bandit sarde; les femmes vont me fournir un sujet beaucoup plus gracieux et il nous conduira naturellement au drame, avec les acteurs duquel j'ai cru devoir vous familiariser d'avance.

LES FEMMES SARDES.

M. Valéry, dans ses *Voyages en Italie*, prétend que « les contadines romaines et napolitaines, si rebattues, ne seraient pas dignes d'être les femmes de chambre des filles de Sardaigne pour la variété des atours. » Chaque village, en effet, a son costume différent qui rappelle les peuples nombreux qui ont passé par l'île, depuis l'élégance grecque jusqu'à la gravité espagnole. Les femmes sardes, peu ou point adonnées aux travaux des champs, ne sont pas aussi rapidement flétries que nos paysannes, et sont remarquables, en général, par l'élégance de leur taille, l'abondance de leur chevelure

Digitized by Google

d'ébène et la douce et fière expression du regard. Leur sphère d'activité est circonscrite, le plus communément, dans l'enceinte de leur habitation, où leur ministère comprend en première ligne la confection de la farine et du pain, fonction presque religieuse chez les Sardes (1). Elles filent et tissent, en outre, elles-mêmes, le lin et la laine qui doivent servir aux vêtements de la famille. Douées d'une extrême vivacité d'esprit, les femmes de la campagne partagent avec celles des classes plus élevées un goût excessif pour la parure, la danse et la poésie.

La danse nationale est pour elles le plus agréable des passe-temps. Hâtons-nous de dire que cette danse, dont les ecclésiastiques eux-mêmes ne répugnent point à contempler le gracieux spectacle, ne saurait éveiller la susceptibilité du moraliste le plus sévère (2).

L'étranger habitué à la liberté bruyante, à la gaîté grossière de la plupart de nos réunions villageoises, ne peut se lasser d'admirer la grâce décente, l'aisance pleine de dignité et de réserve, que les femmes sardes apportent, en général et savent conserver dans les assemblées les plus nombreuses.

Mon histoire ainsi préparée, je la commence.

(1) Chaque ménage a son petit moulin qui ne procure qu'une assez faible quantité de farine, mais on la regarde comme d'une qualité supérieure à celle des grands moulins hydrauliques. Rien n'égale en effet, la blancheur du pain de Cagliari, même de celui dont se nourrit la dernière classe du peuple.

(2) « La manière dont les danseurs et danseuses se tiennent par la main est d'une telle importance, qu'une simple transgression des règles établies à cet égard a bien souvent occasionné les querelles les plus sanglantes. Les personnes mariées ou engagées par promesse de mariage, peuvent placer leurs mains paume contre paume et entrelacer leurs doigts; mais malheur à l'homme qui en agirait ainsi avec une fille qu'il ne serait pas disposé à épouser ou avec la femme d'autrui! » (La Marmora, t. I, p. 257).

Digitized by Google

RÉCIT.

La reine Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Victor-Emmanuel Ier, princesse que distinguaient à la fois les dons de la beauté et ceux de l'intelligence, et dont on a pu dire *in bel corpo anima bella*, visitait un jour Cabras, bourg considérable du midi de l'île. Ravie de la gracieuse tournure des jeunes paysannes et de la rare distinction de leurs traits, elle se plut à affirmer qu'elles pouvaient rivaliser avec les Georgiennes elles-même, et, prenant la main de l'une d'elles qui s'avançait unique et reine parmi ses compagnes, elle lui décerna le prix de la beauté, en déposant un baiser sur son jeune front, à titre de couronne.

L'amour des princes, en Sardaigne, est une religion qui unit indissolublement le roi à Dieu, dans le cœur et dans la foi du Sarde

Ce baiser de la reine laissa donc sur le front de la jeune fille comme une auréole de noblesse qui rehaussa de nouveaux rayons le pur éclat de sa beauté, et qu'elle n'eût pas échangé contre la couronne de la plus illustre des grandes baronnes de l'île.

Thérésina Malipierri, ainsi se nommait notre héroïne, n'était pas riche, mais elle se crut dès ce jour au-dessus de la fortune; à elle comme aux siens, la richesse n'apparut plus que comme un accessoire dont sa noblesse pouvait se passer, et elle mit à sa main le haut prix du rang où elle se croyait montée.

La noblesse de l'île, indépendamment des grands barons ou feudataires et des personnes titrées sans fief ni juridictions, se composait alors en second ordre, de chevaliers, ou nobles, prenant le titre de *don*. Cette classe était et est toujours fort nombreuse et peut, sous beaucoup de rapports, être

Digitized by Google

comparée à la noblesse inférieure de Pologne. Les familles qui la composent, habitent de préférence les villes où elles forment une partie justement considérée de la population, et où leurs membres remplissent les principaux emplois du barreau et de la magistrature. On en rencontre également un nombre plus ou moins notable dans presque tous les villages de l'île.

Don Antonio Montalva était fils unique d'une de ces familles retirée à Cabras, et y vivant, quoique sans faste, dans la plus honorable aisance.

Il avait vingt ans et se destinait à la magistrature. Il terminait ses études de droit à l'Université de Sassari, chez un vieil oncle, ancien magistrat lui-même et qui avait pour ce neveu toute l'ambition et toute la jalouse sollicitude d'un père.

Antonio était un brillant cavalier à qui son séjour à Sassari et sa fréquentation de la société aristocratique de cette capitale, avait donné une élégance de manières qui en faisait le modèle jalousé de tous les jeunes gens de la contrée.

Il ne pouvait manquer de se ranger parmi les adorateurs de Thérésina.

Jeune, bien fait et galant, il plut sans beaucoup de peine à la jeune fille ; riche et noble, sa recherche flatta l'orgueil et l'ambition des Malipierri.

Tout contribuait à rapprocher deux cœurs qui semblaient faits l'un pour l'autre.

La poésie, je l'ai déjà dit, constitue une des jouissances les plus caractéristiques des réunions sardes ; elle devait former un attrait de plus entre les deux jeunes gens. Certains travaux agricoles, l'épluchage de la laine brute, par exemple, se font en commun par le moyen d'une invitation aux parents, aux voisins et aux amis convoqués à cet effet.

Les femmes, et surtout les jeunes filles y interviennent en

Digitized by Google

nombre, richement costumées ; elles s'asseyent et travaillent en cercle, les hommes se placent en dehors et rôdent autour d'elles. Avec le travail commence entre les hommes et les femmes une lutte galante en strophes improvisées et chantées au son d'une guittare à cordes métalliques. Ces strophes ont pour sujet une fleur offerte et refusée, une déclaration, une rencontre, etc., elles forment pendant des heures entières un dialogue animé où le génie national éclate dans toute la vivacité de ses allures ; les Sardes y trouvent naturellement l'occasion de faire preuve de cette étonnante richesse d'imagination toujours prête à s'échapper en saillies ingénieuses, et qui leur est propre, de cette délicatesse d'esprit que révéle la finesse des allégories dont leur langage poétique est orné (1).

Antonio et Thérésina excellaient l'un et l'autre dans ces luttes charmantes où leurs sentiments secrets savaient se révéler sous des formes dont le voile même n'était entre eux qu'une séduction de plus.

Une circonstance dans laquelle on vit la manifestation de leurs intentions réciproques et qui m'amène à parler de l'un des plus singuliers usages que la Sardaigne ait évidemment conservés de l'antiquité païenne, vint donner comme une consécration publique à l'amour des deux jeunes gens.

Outre le compérage pour un enfant tenu au baptême ou à la confirmation, il en existe en Sardaigne un troisième ; on le nomme le *compérage de la Saint-Jean*. Bien que les liens de ce compérage ne durent qu'un an, ils sont très-respectés ; voici comment ils se forment :

Le jour de la Fête-Dieu qui tombe ordinairement vers la fin de mai, les jeunes filles façonnent un vase en écorce de

(1) Le général de La Marmora a donné la description et le dessin d'une de ces réunions connues sous le nom de *graminatorgiù*, mot dérivé du verbe sarde *graminare*, éplucher, carder.

Digitized by Google

liége, le remplissent de terre et y sèment des grains de froment, attentivement choisis.

Ce blé, arrosé avec grand soin, doit être en pleine végétation pour la nuit qui précède la Saint-Jean, c'est-à-dire pour celle du 23 juin.

On garnit alors d'un riche tapis de soie une des fenêtres de la maison dans laquelle est conservé le vase, et ce vase, placé sur le tapis, prend en même temps le nom d'*Erme*, d'Hermès ou de *Nenneri*. On le revêt lui-même d'étoffes de soie ; on l'orne de rubans de toutes les couleurs et de mille autres colifichets. On y ajoute quelquefois une espèce de poupée habillée en femme ; en d'autres cantons, cette poupée est remplacée par un simulacre fait en pâte de farine : c'est exactement celui dont les païens se servaient dans leurs fêtes d'Hermès ; mais je dois ajouter que l'autorité ecclésiastique a défendu et les simulacres et les poupées.

Le 23 juin au soir, la jeunesse mâle de la localité vient se joindre aux jeunes filles réunies sous la fenêtre où est exposé le vase hermès. Un cercle composé des deux sexes se forme autour d'un grand feu de joie allumé devant la porte de la maison, et alors commence la cérémonie du *compérage*. Ceux qui désirent devenir entre eux *compère* et *commère de la Saint-Jean* se tiennent par la main droite d'un côté à l'autre du feu par le moyen d'un bâton dont ils serrent chacun une extrémité ; ils le font avancer et reculer trois fois, de telle sorte que leur main droite, suivant naturellement le bâton dans le mouvement de va-et-vient qu'elle lui imprime, passe ainsi trois fois sur le feu : le cercle chante à haute voix et à plusieurs reprises : *compère et commère de la Saint-Jean !* comme pour proclamer les engagements qui viennent d'être contractés, et la cérémonie se termine par des danses qui se prolongent autour du bûcher jusqu'à l'extinction des dernières flammes. Dans certaines localités, la danse est pré-

Digitized by Google

cédée d'une espèce *d'agape* où les convives ne se partagent que des végétaux (1).

Les féries universitaires en Sardaigne ayant lieu pendant les mois de mai et de juin, avaient ramené Antonio au sein de sa famille. Il prit une part empressée aux fêtes populaires de la Saint-Jean, et l'on vit l'héritier des Montalva et la charmante enfant des Malipierri se choisir réciproquement pour *compère* et pour *commère*.

Le public voulut reconnaître dans ce double choix un échange d'engagements que l'on ne tenait plus à cacher.

Cependant, aucune démarche sérieuse et autorisée de la famille du jeune homme n'avait eu lieu de la part de ce dernier, lorsqu'il dut aller reprendre à Sassari le cours de ses études.

Seulement, au moment de son départ, il avait fait parvenir à Thérésina un bouquet de roses (La Sardaigne est par excellence la contrée des roses) et dans le cœur de l'une d'elles se trouvait délicatement caché un petit billet contenant ces vers que je traduis ici mot à mot comme un échantillon de la poésie galante du pays :

« Un de tes cheveux, ô ma belle, et un encore pour que ton esclave s'en couse les yeux,

Et qu'ils ne puissent s'ouvrir, ces yeux, sur aucune autre femme,

(1) « Nous ferons observer que l'*Erme* ou *Nenneri* de la Sardaigne rappelle d'une manière frappante les fameux *jardins d'Adonis*, fête également solsticiale, où l'on portait du blé semé dans un vase qu'on jetait ensuite à la fin de la fête. Les Athéniens avaient également un vase où ils avaient semé du blé lorsqu'ils célébraient la fête d'Hermès Æthonius ; la cérémonie de passer trois fois la main sur les flammes, est également un usage bien antique ; en un mot, celui dont nous avons parlé ci-dessus paraît se rattacher au culte de l'Adonis phénicien et à celui de l'Hermès hellénique. »

La Marmora, *Voyage en Sardaigne*, t. 1, p. 265.

Digitized by Google

Jusqu'à ce que le pauvre aveugle revienne à tes pieds te demander de les délivrer toi-même de cet amoureux lien, et de leur rendre la douce lumière des cieux dans les tiens ! »

Thérésina envoya les cheveux ; ils étaient noués autour d'un petit bouquet de *myosotis*.

Antonio répondit à cet envoi par celui d'une branche d'oranger chargée de fleurs.

La fleur d'oranger formant la couronne habituelle des fiancées conduites à l'autel, le présent d'Antonio avait un langage muet que le cœur de Thérésina entendit sans interprète.

Antonio quitta Cabras pour Sassari emportant avec lui l'âme de la jeune fille. Pour celle-ci, Cabras ne fut plus qu'un désert où rien de ce qu'elle avait aimé ne conserva d'attraits pour elle, que ce qui se rattachait dans sa pensée à l'unique objet qui les remplissait toutes, et qui était devenu comme la lumière de sa vie.

L'année s'écoula. Antonio venait d'obtenir le grade de licencié, quand on apprit tout à coup à Cabras que, par les soins de son oncle, il épousait la fille unique d'un magistrat de premier ordre, possesseur d'une fortune considérable, et dont la position élevée assurait l'avenir du jeune homme en lui assurant l'appui d'une protection puissante dans la carrière à laquelle il se destinait.

Thérésina n'était pas une de ces pâles et délicates fleurs du nord que Lord Byron jugeait si peu faites pour rivaliser avec les fières beautés du midi dans le sein desquelles brûle l'ardente flamme où s'allument tour à tour et souvent à la fois les passions les plus contraires, les dévoûments généreux, les colères implacables, l'amour plus fort que la mort, la vengeance plus forte que l'amour. Le chantre d'Harold eût pu trouver en elle les héroïques traits de sa vierge de Sarragosse, mais elle n'eût point inspiré à Goëthe la douce et

Digitized by Google

naïve figure de sa Marguerite. Elle ne devait donc pas ressentir le parjure d'Antonio comme l'eût ressenti l'amante résignée de Faust; ses yeux ne furent cependant point sans larmes, mais ces larmes coulèrent sur ses joues comme la lave coule aux flancs d'un volcan.

Thérésina avait un frère aîné du nom d'Ephisio. C'était une nature qui, en plus d'un point, contrastait avec celle d'Antonio. Aucune étude n'avait adouci la rudesse un peu sauvage de son caractère; mais il était franc et loyal, et passait pour le plus habile dompteur de chevaux du cap inférieur. Il excellait dans le maniement des armes et comptait peu de rivaux dans ces exercices du corps si chers aux Sardes et sur lesquels ils mesurent presque toujours la valeur d'un homme et l'estime qu'ils doivent lui accorder.

Thérésina lui remit et plaça elle-même dans ses mains, sans les accompagner d'un mot, les gages précieusement conservés par elle de la tendresse d'Antonio : le bouquet, les vers et la branche d'oranger. Elle n'eut pas besoin de dire à Ephisio ce qu'elle attendait de lui.

Ephisio se rendit à Sassari, où il reçut la confirmation de la prochaine alliance qu'allait contracter le fils des Montalva.

Le même jour il se présentait chez ce dernier. Il entra sans se faire annoncer. A sa vue, Antonio pâlit; immobile et debout, il le laissa s'avancer sans lui adresser un mot.

> Lo trafitto il mirò, ma nulla disse ;
> . . . . . .
> Egli'l serpente, e quei lui riguardava (1).

H. FERRAND.

(*La suite au prochain numéro*).

(1) « L'ombre frappée le vit et resta muette ;
> . . . . . .
> Le serpent et l'ombre se regardèrent en silence. »

DANTE, *Enfer*, chant XXV.

Digitized by Google

ÉLOGE HISTORIQUE

DE

M. EDOUARD SERVAN DE SUGNY[1]

MESSIEURS,

Lorsqu'il y a quelques jours je présentais à vos regards une esquisse abrégée de vos travaux et de vos actes, pour l'année académique 1858-9, je me félicitais intérieurement de ce que les limites du cadre, dans lequel me renfermait le règlement, m'interdissent de parler des événements ultérieurs. Tout en déplorant les causes de l'absence de celui que vous aviez élu pour présider à vos réunions, pendant le cours de cette période, j'étais heureux de m'arrêter sur le seuil de l'année actuelle et d'ajourner le récit du malheur qu'elle nous préparait. Aujourd'hui, une pénible et délicate mission veut que j'anticipe sur ma tâche future, et que dès maintenant je tourne une page funèbre de nos prochains fastes.

S'il m'est donné de répéter chaque année, comme un écho, sinon fidèle du moins toujours dévoué, les paroles et les triomphes de chacun, il faut que je devienne en ce jour l'organe de la douleur commune, à la suite de la perte que nous venons de faire, et qu'en rappelant les titres divers de notre président sortant à la réputation et à la considération publique, je

(1) Prononcé à la séance du 1er août 1860, de la Société littéraire de Lyon, par M. Bellin, secrétaire.

Digitized by Google

rende encore plus sensible, en quelque sorte, le malheur de cette fin prématurée et inattendue. Et cette précipitation même de la catastrophe semble plus désespérante encore, parce que l'arbre a été frappé plein de vigueur et chargé de fruits, condamnés désormais à tomber privés de support et de nourriture. Heureuse destinée cependant que de fournir, dans le cours d'une vie ordinaire, quant à sa durée, une carrière étendue et variée par ses labeurs et d'illustrer personnellement un nom qu'il était déjà glorieux de porter. Tel a été aussi le partage de l'excellent confrère que nous pleurons et qui, tour à tour, comme magistrat, comme poëte, et en dernier lieu, comme orientaliste, a bien mérité de son pays et ,des lettres universelles.

Jean-Pierre-Marie-Édouard Servan de Sugny, né à Simandre (Isère), le 2 floréal an VII, était parent de l'avocat général Michel Servan (1), dont le nom est resté dans l'histoire du pays, soit à cause de son éloquence, soit à cause de ses aspirations vers des institutions plus libérales. Après de brillantes études au Lycée impérial de Lyon, le jeune Edouard alla compléter à Paris son éducation professionnelle, par un cours de droit. Là, admis dans l'intimité du duc de La Rochefoucauld-Liancourt, cet homme de bien lui montra la carrière de la magistrature comme celle où son nom lui assignait tout naturellement une place. Deux ans plus tard, appuyé par la recommandation de M. Meaudre, son oncle, député de la Loire, que vous avez compté parmi vos membres, le jeune Servan débutait, avec le titre de juge auditeur, dans le ressort de la Cour royale de Lyon. Un arrêté ministériel l'attachait

(1) M. Servan de Sugny n'a jamais eu la prétention de descendre de l'avocat général Michel Servan, en droite ligne; mais il était fier de remonter, par ses ancêtres, jusqu'à l'auteur commun de cette famille, dont les branches collatérales devaient briller d'un éclat parallèle, à un siècle d'intervalle.

Digitized by Google

bientôt au Tribunal de Gex, résidence jurassique heureusement choisie pour un poëte. Il ne devait pas cependant y faire un long séjour et, transféré au Tribunal de Saint-Étienne, son admission dans une chambre temporaire allait l'initier de bonne heure à toutes les exigences de la vie militante, dans un siége très-surchargé. Investi tout à coup de la présidence par intérim, une question de compétence attirait sur lui pour un moment l'attention du monde judiciaire et, afin que rien ne manquât à l'éclat de ce conflit, la tribune législative retentissait bientôt des griefs de l'opinion, contre l'institution des juges auditeurs.

Nous avons peine à comprendre aujourd'hui tout le bruit qui se fit autour d'un jugement de compétence, traduit ensuite devant le parlement comme un attentat contre les libertés publiques; nous ne comprenons pas non plus qu'il se soit trouvé, dans un barreau secondaire, un avocat assez indépendant pour aborder une question de personnes et venir contester leur autorité à des magistrats assis sur leur siége. Mais si l'on réfléchit que l'édifice politique reposait avant tout sur la légalité, que l'esprit de la constitution comportait l'examen par tous de toutes les questions de droit public, cette agression si vive au premier aspect s'explique et se justifie par le zèle de la défense, dans un pays libre. A trente ans de distance elle nous apparaît seulement comme un hommage rendu à la loyauté et à la sincérité des institutions.

Quoi qu'il en soit au surplus de cette appréciation rétrospective, cette circonstance fut capitale dans toute la vie de M. Servan de Sugny : elle fit retentir son nom dans tous les siéges, elle lui attira les félicitations de ses chefs et, ce qui vaut encore mieux pour le public, elle lui inspira sa pièce des *Tribulations d'un Juge auditeur*, charmant badinage, qui eut alors un succès de popularité. Cette vogue

Digitized by Google

était méritée et le temps, en passant sur cette œuvre légère, qui rappelle Régnier pour la verve et Gresset pour la forme, n'a rien ôté de sa fraîcheur à cette spirituelle peinture. Mieux que les plus graves discours, elle aurait pu sauver l'institution éphémère qu'une révolution devait sacrifier sans retour aux sévérités de l'opinion.

Le chantre des misères de cette magistrature nomade ne fut pas heureusement au nombre des victimes : sa courageuse conduite à Saint-Étienne avait déjà obtenu sa récompense alors. Nommé substitut à Roanne, il se trouvait en congé à Lyon, lorsque vint à éclater la Révolution de juillet. Ce changement de régime ne pouvait l'atteindre, étant trop peu avancé à cette époque pour être compromis dans la disgrâce de la dynastie. Il pensait d'ailleurs qu'un magistrat doit demeurer étranger aux tourmentes politiques, et, réalisant la belle fiction de la fontaine d'Aréthuse, traverser pur les partis et la mêlée des passions humaines. Il ne se démit donc pas et, profitant du chômage de la crise, il se rendit à Paris, pour voir de près le théâtre où le grand drame des trois jours venait de s'accomplir. Il voulait contempler les derniers bouillonnements de cet immense cratère, à la veille de se fermer pour se rouvrir dix-huit ans après plus menaçant encore, spectacle émouvant et plein d'intérêt pour l'observateur de la nature morale, aussi terrible dans ses convulsions que les éléments dans leurs cataclysmes.

Il parcourut avec une curiosité avide tous les lieux où la lutte s'était produite et où la victoire populaire avait laissé une empreinte plus profonde. Au milieu de tous ces édifices dévastés par la guerre civile, le palais des Tuileries attira surtout ses regards, « ce palais que jadis, jeune étudiant, il avait contemplé avec cette admiration respectueuse qui s'attache naturellement au sanctuaire de la puissance et qui, maintenant, veuf de ses hôtes, ouvrait ses grilles forcées à

Digitized by Google

quiconque voulait y pénétrer. Il passa là plusieurs heures de suite à regarder mélancoliquement les résultats de la tempête populaire, ces portes brisées, ces glaces de Venise labourées avec la baïonnette, ces fleurs de lis arrachées ou salies, ces tableaux percés de balles, ce trône enfin si triste à voir dans sa majesté profanée, souillé de larges taches d'un sang noir répandu sur son coussin de velours rouge, toute cette royauté enfin gisant misérablement à terre, elle qui, quelques jours encore auparavant, semblait défier la tempête (*Vie judiciaire*, p. 42-3). »

Les hommes eurent leur tour dans cette étude contemporaine, et le salon du général Lafayette, qui protégeait alors la situation de toute sa popularité, s'ouvrit devant le jeune magistrat et lui offrit la réunion de tout ce qui était resté à Paris de gens éminents, dans toutes les classes de la Société. Le prince de Talleyrand, à la veille de partir pour l'ambassade de Londres, était au nombre des invités et s'entretint assez longuement avec le commandant général des gardes nationales de France.

Le Palais-Royal, résidence alors du Roi élu, devait aussi admettre notre confrère dans son enceinte rayonnante et l'éblouir un instant au prisme fallacieux de ses faveurs éphémères pour lui. M. Servan venait de publier l'*Éloge historique du duc de La Rochefoucauld-Liancourt* : « Il ne voulut point sortir de Paris, sans offrir au nouveau chef de l'État un exemplaire de œuvre. Présenté à l'audience royale par le fils du défunt, le marquis de La Rochefoucauld, député du Cher, l'accueil fait au jeune magistrat eut de quoi flatter son amour-propre. En prenant de ses mains l'ouvrage en question, Louis-Philippe le félicita « d'avoir vécu dans l'intimité d'un homme qu'on pouvait, à juste titre, nommer un grand citoyen, et qui avait été l'ami de sa jeunesse, de son âge mûr, de toute sa vie. » M. Servan répondit qu'il

Digitized by Google

« appréciait, comme il le devait, l'honneur qui avait rejailli sur lui de cette connaissance et qu'il aurait toujours présentes à l'esprit, pour chercher à les imiter, les rares vertus et les belles actions qu'il avait vues de si près, » ajoutant que le duc de Liancourt n'avait malheureusement pas assez vécu, pour jouir du spectacle de l'avènement au trône du prince qui occupait une si grande place dans son cœur, comme il en avait souvent jugé par lui-même, en causant avec lui ; à quoi le Roi répondit « qu'il eût été également heureux de le voir dans cette circonstance solennelle ; qu'il regrettait de n'avoir pu protéger la vieillesse d'un homme que le gouvernement de la Restauration avait eu la mauvaise inspiration de persécuter, et à qui la tombe même n'avait pas offert un abri contre d'injustes rigueurs. » En achevant de parler, le Roi me parut sensiblement ému, et je crus même voir sa paupière s'humecter. Enfin, Sa Majesté me fit l'honneur de m'inviter, par l'organe de l'aide de camp de service, à venir dîner chez elle deux jours après, un dimanche, à six heures. (Ibid., p. 47-8). »

M. Servan de Sugny a reproduit, dans sa *Gerbe littéraire*, les détails du festin royal auquel il prit part, la place honorable qu'il y occupait, à côté de la princesse Louise, depuis reine des Belges, les entretiens qu'il eut, après le repas, soit avec elle, soit avec sa sœur, la princesse Marie, soit aussi avec madame Adélaïde, sœur du Roi, les paroles qu'il échangea avec Benjamin Constant, pouvant à peine se tenir sur ses jambes, à la suite d'une chute qu'il avait faite en descendant de la tribune, et auquel il offrit l'appui de son bras, circonstance qui engagea la conversation entre eux. « Mon mérite, répondit l'illustre publiciste aux éloges de son interlocuteur, mon mérite est bien peu de chose, et nul, je vous assure, n'en est plus convaincu que moi-même. C'est un rude métier que celui que j'ai fait ! J'y ai perdu mes

Digitized by Google

forces et ma santé, et aujourd'hui que je touche au terme de ma carrière, je n'ai pas la certitude d'avoir rien produit de vraiment beau, ni de vraiment utile (p. 505 et 513). »

Le jeune magistrat dut être content de cette soirée, qui l'avait fait asseoir à côté de tant de grandeurs et de célébrités, et qui ouvrait de brillantes perspectives à sa légitime ambition. Malheureusement l'envie vint traverser ces décevants augures et l'un de ses chefs dans la hiérarchie, qui, jusque-là, semblait sourire à ses succès, lui témoigna depuis lors une froideur glaciale et eut la naïve petitesse de lui dire, dans une entrevue : « Monsieur, vous vous êtes adressé à plus haut que moi, obtenez maintenant par cette voie l'avancement que je vous réservais, car je ne m'en occuperai plus à l'avenir. » Ainsi, le festin royal eut aussi son quart d'heure de Rabelais, pour notre confrère, qui s'en consola par ce quatrain improvisé :

Philippe, en accueillant ma légère brochure,
D'une place à sa table a daigné m'honorer :
Ce dîner-là m'a fait grand bien, je vous assure,
Mais Monsieur Barboteau n'a pu le digérer.

(*Vie judiciaire*, p. 51).

Il quitta ensuite la capitale pour se rendre à Montbrison, où il trouva à la tête du parquet un ancien condisciple, M. de Leuillon-Thorigny, également membre de cette Société. Les sessions d'assises, qui suivirent son installation, furent laborieuses, les crimes même ordinaires augmentant généralement le lendemain d'une révolution, à cause de l'ébranlement imprimé au corps social par le changement de régime. Le jury, d'ailleurs, ne fut pas au-dessous de sa mission, la répression fut énergique et six condamnations capitales furent prononcées ensuite de ses verdicts. Pour son début devant la juridiction criminelle, M. Servan de Sugny porta la parole contre un individu qui avait empoi-

Digitized by Google

sonné son père. Ce fils dénaturé fut condamné à la peine des parricides et il entendit son arrêt avec une tranquillité plus grande, à coup sûr, que celle de son accusateur, et qui eût servi au besoin de complément de preuve à la culpabilité (Ibid. p. 54). La réputation oratoire de M. Servan allait donc s'établissant sur de larges bases à cette école et, le bon témoignage des présidents d'assises aidant, il pouvait légitimement espérer sa translation du siége de Montbrison au chef lieu du ressort, comme il est arrivé et comme il arrive encore à bien d'autres, lorsqu'une affection inflammatoire, due à l'influence meurtrière du climat, vint interrompre cette série de travaux assidus et consciencieux. Six mois durant, le jeune officier de justice lutta contre la fièvre, entre la vie et la mort, et lorsqu'il fut en état de rejoindre son poste, une ordonnance du 22 décembre 1832, lui conférait le titre de procureur du Roi à Gex.

Les menées des réfugiés piémontais devançant, par leurs aspirations démocratiques, le concours d'événements non encore préparés, devait lui fournir l'occasion de déployer les éminentes qualités de son esprit, sous une autre face. Ainsi aux luttes de l'audience allaient succéder les combinaisons de la diplomatie et l'action militante contre la foule ameutée. Informé, en février 1834, que la bande du général Ramorino devait se diriger sur la Savoie, en traversant le pays de Gex, M. Servan de Sugny, en l'absence momentanée du sous-préfet, imagina de faire prévenir par estaffettes les maires de cinq à six communes, limitrophes du canton de Vaud, d'avoir à faire préparer des logements pour un corps de troupes françaises attendues dans la nuit même, heureux stratagème qui épargna à l'arrondissement une invasion armée, détermina l'expédition à suivre un autre itinéraire, pour finalement rentrer dans le port de Genève, contrariée par les vents qui la repoussèrent des côtes du Chablais. Un

Digitized by Google

mois plus tard. il procurait l'arrestation des meneurs d'une émeute républicaine, qui éclatait à Gex, tandis que l'insurrection d'avril opposait à Lyon une résistance acharnée. Cette conduite devait lui mériter les éloges de ses chefs et, dans une audience particulière, M. Persil, alors garde des sceaux, lui témoigna tout le plaisir qu'il avait à le voir, « car j'aime, dit-il, les fonctionnaires intelligents et énergiques, et vous avez été l'un et l'autre dans les circonstances. » Puis, comme le visiteur songeait à se retirer, pour laisser le ministre donner des signatures, celui-ci le retint et, quand il eut fini cette opération volumineuse, il reprit la conversation en ces termes : « En témoignage de ma satisfaction, j'avais obtenu de Sa Majesté votre nomination à la place de président du Tribunal de Trévoux, siége qui, par sa grande proximité de Lyon, devait vous convenir. Mais, avant de rendre ce choix officiel, j'ai dû m'assurer si M. Perrier, auquel vous succédiez, acceptait sa promotion au poste de Conseiller à la Cour royale de Lyon, que renfermait la même ordonnance. Malheureusement ce magistrat, par suite d'engagements pris avec les électeurs qui l'avaient envoyé à la Chambre, s'est cru forcé de refuser cette dernière position, en sorte que je n'ai pas pu faire pour vous ce que je désirais (Ibid., p. 73-5.) M. Servan de Sugny exprima alors au ministre toute sa gratitude, l'assurant que c'était déjà beaucoup pour lui qu'il l'eût jugé digne d'être président. »—Oui, mais, pour moi ce n'est pas assez, Monsieur, reprit-il d'un ton tout à fait bienveillant, et j'aurais voulu pouvoir faire réellement quelque chose en votre faveur..... Au reste, il ne tiendra pas à moi, que vous n'obteniez une fois ou l'autre la récompense de vos services. »

De retour à Gex, les occasions ne manquèrent pas au magistrat de s'attirer de nouveaux éloges du ministre, qui l'avait invité à correspondre directement avec lui, et qui le

Digitized by Google

loua plus tard du tact et de l'esprit de discernement, qui l'avaient dirigé dans une conjoncture où il lui eût été impossible d'en référer à aucun supérieur. Il s'agissait du passage de la marquise de La Rochejacquelein, condamnée à mort par coutumace, et descendue à l'hôtel de la Poste; la gendarmerie allait la faire arrêter, ce que notre confrère empêcha, en prenant sur lui la responsabilité de cette détermination, qui permit à la vendéenne de gagner Genève, deux heures après.

Un autre jour, un autre passager, qui venait saluer furtivement, dans ses excursions inopinées sur la frontière, le sol de la patrie où plus tard il devait revenir en sauveur de la civilisation et rouvrir l'ère impériale, était signalé au moment où il franchissait les limites de la Suisse avec sa mère, pour visiter l'ancienne habitation de l'auteur de la Henriade. M. Servan de Sugny, qui avait consulté d'avance le garde des sceaux à ce sujet, et reçu des instructions en ce sens, ne permit point que ces illustres voyageurs fussent inquiétés en satisfaisant une curiosité presque légitime (Lettre de M. Persil, du 9 avril 1835) (Ibid., p. 78). Ainsi, plus tard, le duc d'Aumale, proscrit à son tour, devait parcourir librement, mais dans le cœur même de la France, les ruines d'Alésia et rechercher, dans l'inspection des lieux, sous un autre règne, des inspirations et des éclaircissements sur un point d'archéologie militaire.

Un autre incident, où la présence d'esprit du magistrat conjura le déchaînement de la fureur populaire, se produisait à l'occasion d'un changement dans le titulaire de la paroisse de Gex. En apprenant la nomination à ce poste d'un autre prêtre que M. Froment, premier vicaire, chéri de tous les habitants et désigné pour cette place par la voix publique, le peuple furieux se porta aux abords de l'église et dans le cimetière, en criant à la trahison et en menaçant de ren-

Digitized by Google

verser l'édifice et le presbytère. Le tumulte était à son comble. Le procureur du Roi, qui s'était transporté immédiatement sur le théâtre du désordre, ne tarda pas à entendre de violents coups de marteau et de levier appliqués contre les parois extérieures de l'église. Il s'élance sur le perron, se collant contre l'entrée de la serrure, dans laquelle on avait introduit une forte broche en fer, destinée à la faire sauter. « Otez-vous de là, ou il vous arrivera malheur, » lui criait-on de toutes parts. — « Non, je ne m'en ôterai pas, » répondit-il avec force, et si vous persistez dans vos projets sacrilèges, je m'ensevelirai sous les ruines que vous allez faire, et vous aurez deux crimes au lieu d'un à vous reprocher. » Puis, profitant de la trêve que cette apostrophe avait provoquée, il adresse une courte allocution à la foule, en terminant par ces mots: « Malheureux! vous vous dites catholiques et vous voulez renverser une église; que feriez-vous donc de plus si vous étiez des protestants? » Cet argument *ad hominem* eut un effet irrésistible, et, en un instant, du paroxysme de la violence, l'attroupement passa à la discussion et avisa aux moyens légaux d'obtenir le redressement du grief qui l'avait tant exaspéré (Ib., p. 84). M. Servan de Sugny rencontrait ainsi la plus douce de toutes les récompenses, dans l'accomplissement de son devoir, celle d'obtenir par la persuasion ce qu'il est rare de procurer autrement que par la force.

Une autre satisfaction plus intime et plus durable lui était réservée dans la vie privée, et, en le bannissant du tribunal de Gex, allait fixer son bonheur domestique pour toujours. Le 19 janvier 1836 voyait consacrer son union avec Mlle Cécile Rouph de Varicourt, nièce du président de siége et petite-cousine de cette Reine de Varicourt, nommée *belle et bonne*, par Voltaire, qui la maria au marquis de Villette. Cet hymen créait un cas d'exclusion, sans dispense

Digitized by Google

possible, pour M. Servan de Sugny, qui donnait ainsi l'exemple, assez peu contagieux du reste, de l'ambition cédant à l'amour. Il quitta donc Gex, cessant ainsi par le fait toutes fonctions judiciaires. Enfin, le 24 avril, M. Sauzet, qu'un orage parlementaire venait de porter au Ministère de la justice, réalisant la promesse de son prédécesseur M. Persil, rendait notre confrère à l'exercice de sa charge, en le transférant du siége de Gex à celui de Nantua.

Gaspard Bellin.

(La suite au prochain numéro).

Digitized by Google

Traité général pratique des eaux minérales de la France et de l'Étranger, par le professeur J.-E. Pétrequin, ex-chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon, président de la Société de médecine, etc., et A. Socquet, médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon, professeur de matière médicale et de thérapeutique à l'École de médecine de la même ville...

A M. le Directeur de la Revue du Lyonnais.

Monsieur,

Veuillez me permettre de signaler dans votre intéressant recueil, consacré surtout aux productions scientifiques et littéraires de la Province, un travail dû à la collaboration de deux savants médecins de notre ville.

Bien que ce soit un livre traitant une autre question spéciale, il est d'un intérêt général; à ce titre, son apparition ne saurait être passée sous silence dans la *Revue du Lyonnais*, lors même que le nom des auteurs ne provoquerait pas, comme ici, un examen sérieux.

Le Traité général pratique des Eaux minérales de la France et de l'Étranger, par MM. Pétrequin et Socquet, est un ouvrage considérable, qui a nécessité de longues études; il ne saurait être confondu avec cette multitude de livres, de mémoires, de guides, d'opuscules, publiés tous les jours, sur les Eaux minérales et qui ne sont, trop souvent, que des réclames, n'offrant que peu ou point d'intérêt au médecin, n'étant d'aucune valeur pour les malades.

Digitized by Google

Une seule pensée a préoccupé les auteurs : être utiles; aussi, ils ne se sont pas attachés à la description pittoresque des lieux, accompagnée de phrases plus ou moins heureuses, sur le ciel pur, sur l'air vivifiant, sur les propriétés merveilleuses des sources, sur les richesses de la nature... Pour atteindre leur but, ils se sont appliqués, avant tout, à rechercher les rapports des agents thérapeutiques avec les maladies qu'ils sont destinés à combattre. Afin d'arriver à la solution de ce problème, ils ont dû se livrer à d'immenses recherches permettant d'établir, de préciser également les effets des Eaux minérales sur l'homme dans l'état de santé et dans l'état de maladie, c'est-à-dire, l'action physiologique et l'action thérapeutique des Eaux, l'expérience et l'analyse ont été leurs bases, sinon uniques, du moins principales ; elles ont, dans tous les cas, servi de règle à leur conduite.

Profitant des découvertes nouvelles de la science, ayant recours aux travaux de leurs devanciers, dont ils ont consulté les nombreuses observations, ils sont sortis de la ligne ordinaire, en ouvrant une voie nouvelle, en indiquant des données plus positives, en mettant plus de précision, plus d'exactitude dans la solution du problème. Sous ce rapport, leur œuvre est neuve, originale. Cette opinion est fondée sur le jugement de l'Académie impériale de médecine elle-même qui, dans les concours ouverts en 1855 et en 1857, sur les Eaux minérales acalines et salines, couronné deux fois MM. Pétrequin et Socquet.

Leurs mémoires ont été qualifiés de productions vraiment remarquables, ayant résolu la question aussi complètement que la chose était possible dans l'état actuel de nos connaissances. Si, ajoutent les Commissaires-rapporteurs, tous les doutes ne sont pas dissipés sur un sujet encore si obscur, il est juste de reconnaître que les auteurs ont beaucoup fait, qu'ils ont, d'ailleurs, bien rempli le programme de l'Académie.

Digitized by Google

Forts de cette honorable approbation, nos compatriotes ont, en suivant le même plan, continué leurs recherches sur l'ensemble des Eaux minérales et mis au jour le livre dont nous allons présenter une rapide analyse.

Les puissantes ressources qu'offrent les eaux minérales dans un grand nombre de maladies, ont été reconnus de tout temps; les anciens en faisaient un très-grand usage, comme le prouvent les vestiges, les ruines de leurs Établissements thermaux, qui subsistent encore ou que l'on découvre tous les jours. Mais l'administration, autrefois, n'était, en quelque sorte, qu'empyrique. Ce sont les progrès des sciences naturelles qui ont principalement servi à éclairer la médecine à cet égard. C'est à la chimie, en particulier, que les modernes ont demandé les points d'appui les plus sûrs pour leurs explications ou leurs préceptes.

MM. Pétrequin et Socquet, dans l'introduction générale placée en tête de leur ouvrage, ont heureusement indiqué la méthode à suivre, dans l'étude et la classification des Eaux minérales; ils exposent les motifs déterminants qui les ont conduit à poser une classification différente de celles qui avaient été admises par d'autres auteurs pour l'appréciation des propriétés médicinales des Eaux; ils énumèrent les avantages des principes qu'ils veulent faire prévaloir en rapportant à cinq classes principales les Eaux minérales naturelles, ils les divisent en *alcalines*, *salines*, *sulfureuses*, *ferrugineuses*, *iodurées* et *brômurées*. C'est ici l'aliment minéralisateur prédominant qui fixe chaque genre.

Nous admettons volontiers que ce mode de procéder est favorable pour préciser les cas d'application, mais il n'a rien en lui-même de rigoureux ; il est arbitraire, peut être, au point de vue scientifique, le motif de plus d'une objection, il est des éléments dont il n'est pas tenu compte et qui, cependant, jouent un rôle essentiel dans la constitution et dans

Digitized by Google

la qualité des eaux ; nous ne nous étonnons donc pas de la polémique, de la controverse que cette question a soulevée.

Mais, les auteurs ont bien compris (ils l'ont exprimé plus d'une fois), qu'une classification, en pareille matière, ne pouvait être absolue; les œuvres de la nature par leur diversité et leurs caractères, ne se prêtent, en effet, jamais exactement aux combinaisons, aux systèmes que notre esprit crée pour la facilité de l'observation ou de l'étude.

Pour combler, autant qu'il est en leur pouvoir, les lacunes que les divisions premières générales laissent entrevoir, MM. Pétrequin et Socquet, ont créé des *sous-ordres*, des *annexes* dans lesquels ils placent les *Eaux mixtes*, qu'ils rattachent toujours à l'une des cinq classes énumérées : ils exposent les indications spéciales qu'elles fournissent à la thérapeutique en dehors des conditions communes.

Avant d'arriver à l'examen des propriétés médicales des eaux, les auteurs ont consacré un chapitre à la recherche de leurs effets dans l'état physiologique, sur les diverses fonctions. Ce chapitre est original, c'est la première tentative, en ce genre, faite sur une vaste échelle ; il n'y avait eu jusque-là que des essais isolés et d'une minime importance, c'est une nouvelle voie ouverte dans les études hydrologiques; elle sera féconde en résultats utiles, dont les auteurs pourront, à juste titre, se glorifier pour une très-large part. C'est incontestablement la partie de l'ouvrage qui a coûté le plus de recherches, offert le plus de difficultés, et qui a fourni le plus d'aperçus neufs et curieux. C'est à l'expérimentation personnelle qu'on a dû s'adresser plus d'une fois, avant d'établir les faits intéressants qui se rencontrent dans ce chapitre servant, en quelque sorte, d'introduction au suivant, qui traite de la thérapeutique.

La médication thermale a pris, de nos jours, un très-grand essor : — il n'est pas d'établissement, quelque minime que

Digitized by Google

soit son importance, qui n'ait son historiographe ; les éléments n'ont donc pas manqué aux auteurs pour cette dernière partie de leur livre ; ils n'ont eu véritablement que l'embarras du choix pour la rédaction d'un traité général, mais, souvent ils ont dû soumettre au contrôle de l'expérience les propriétés énoncées; ils ont procédé avec la réserve et la prudence exigées par un ouvrage de ce genre ; loin de croire toujours sur parole les monographies qu'ils avaient sous les yeux, la critique et l'éclectisme les ont conduit dans leurs appréciations, dans leurs remarques concernant l'influence des diverses eaux thermales sur le rhumatisme, la goutte, la bronchite, les maladies des organes respiratoires, la gravelle, les dartres, la chlorose, etc.

La tâche était difficile, MM. Pétrequin et Socquet, grâce à leurs principes arrêtés, à leur méthode consciencieuse, l'ont accomplie avec un rare bonheur ; — aussi, dans une œuvre de cette importance, nous nous garderons bien de leur faire une guerre de détail, quoique en certains points nous ne partagions pas entièrement leur manière de voir.

Ce Traité général pratique des Eaux minérales de la France et de l'Étranger, n'en est pas moins le livre que les praticiens, dans les circonstances actuelles, peuvent consulter avec le plus de fruit ; c'est lui qui résume le plus complètement, à cette heure, les connaissances théoriques et pratiques que nous possédons sur cette difficile matière. En félicitant les auteurs de la publication dont nous venons d'exposer avec rapidité les éléments et le mérite, qu'on nous permette de terminer cet article par une citation de Bacon, (chap. : *Dignité et accroissement des sciences*), qui trouve ici sa juste application : « Nous aimons fort ces médecins qui, tout en faisant preuve d'une grande érudition, attachent beaucoup de prix à la pratique, ou qui étant renommés pour la pratique, ne dédaignent pas les méthodes et les principes généraux de l'art. »

A. Potton.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE.

Notre ville commence à se calmer de la fièvre ardente qui, pendant huit jours, l'a dévorée. On ne peut appeler d'un autre nom cette curiosité, cet empressement, cet enthousiasme qui précipitaient nos populations sous les pas du cortége impérial, soit que la foule massée entre la gare et les Terreaux acclamât l'Empereur et l'Impératrice à leur arrivée, soit que le peuple s'amoncelât autour de l'Hôtel-de-Ville pour contempler nos souverains et en recevoir un salut, soit que les Lyonnais et les cent mille étrangers qui ont peuplé notre ville pendant quatre jours se portassent à pleins quais et à pleines rues partout où se rendaient les augustes visiteurs.

Si nous ne pouvons, après les grands journaux de notre ville, refaire l'histoire d'une semaine qui laissera des traces dans nos annales, qu'il nous soit permis de nous enorgueillir du triomphe que Lyon a remporté même aux yeux les plus prévenus. Impossible de voir un plus beau spectacle que celui de cette population immense circulant sans désordre dans de vastes rues pavoisées, sous des berceaux de lumières dont la clarté était coupée par des gerbes d'eau s'élevant dans les airs; de cette société brillante recevant l'Empereur et l'Impératrice dans ce magnifique palais, terminé à peine et cependant déjà l'orgueil de notre cité, leur montrant avec fierté les chefs-d'œuvre que notre industrie enfante, et saluant de ses applaudissements les récompenses accordées aux habiles négociants qui maintiennent notre cité au premier rang et aux artistes qui illustrent notre époque; de ce bal féerique enfin, où dix mille spectateurs habitués aux fêtes, admiraient les prodiges opérés dans notre vieux palais municipal devenu, avec ses jets d'eau, ses torrents, ses corbeilles de fleurs et ses escaliers aériens, digne des *Mille et Une nuits*; partout, pendant cette semaine, se sont montrées la puissance et la richesse de notre ville, la seconde par la grandeur, la première par ses sites admirables, sa position exceptionnelle, ses vastes horizons et la magique beauté dont la Providence l'a douée.

Le séjour de l'Empereur ne pouvait manquer d'être l'occasion de récompenses nombreuses, justes rémunérations pour services rendus au pays, encouragements à des artistes célèbres, ou gracieux et sympathiques souvenirs. Parmi les décorations qui intéressent le plus notre ville, nous citerons M. Arlès-Dufour, nommé commandeur de l'ordre de la Légion-d'Honneur; MM. Desprez, président du Conseil général, et Dardel, l'habile et savant architecte, nommés officiers; MM. Artru, le vénérable curé de la Croix-Rousse; Bellon, fabricant; Benoît, conseiller municipal, un des architectes dont le brillant talent ont le plus contribué à orner notre cité; Guillaume Bonnet, le statuaire au puissant ciseau; Bouchacourt, ancien chirurgien en chef de l'hospice de la Charité; Brunet-Lecomte, fabricant; Desmazières, conseiller de préfecture; Ducruet, notaire, conseiller municipal; Gay, conseiller municipal, chef d'atelier; Joly, membre du conseil des hospices; Lachaize, premier adjoint au maire du 1er arrondissement; Onofrio, avocat général; Perret, maire de Chessy; Pichat, maire de Condrieu, conseiller général; Piégay, conseiller à la Cour; Ponson, fabricant, conseiller municipal; Remillieux, chef d'atelier; Richard-Vitton, maire du 3e arrondissement; René de Vauxonne, maire de Gleizé; Vidal-Galline, banquier, conseiller municipal, nommés chevaliers. M. Duclaux, peintre, un des artistes dont notre ville s'honore le plus, avait été décoré quelques jours auparavant à l'occasion de la fête de l'Empereur; M. Desjardins, dont l'habile direction avait transformé l'Hôtel-de-Ville, étant déjà décoré, a reçu un bijou précieux.

Le peuple lyonnais, pour sa part des faveurs impériales, a obtenu, par décret daté du 25 août, affiché le 26, l'affranchissement de péage sur les

Digitized by Google

ponts du Rhône appartenant à la ville; cette mesure, vivement réclamée par la population ouvrière, va rejeter sur le vaste territoire des Brotteaux la population de notre cité et favoriser ce déplacement de l'occident à l'orient qui s'est toujours fait sentir dans notre ville, en opposition à ce qui se fait en général dans les autres pays, où le mouvement est, comme à Paris, d'orient en occident.

Ces fêtes et ces derniers événements ont effacé le souvenir de ce qui s'était passé au commencement du mois. Nul ne se rappelle encore, à part quelques enfants couronnés et quelques heureuses mères, les distributions de prix à l'Ecole des beaux arts, au Lycée impérial, à la Martinière, aux Chartreux, à Saint-Thomas-d'Aquin, et surtout, nous l'espérons, nul ne pense plus à ce drame fatal de Saint-Cyr, dont la dernière et effrayante péripétie a eu lieu le 14 août au milieu d'un peuple entier. Aujourd'hui les esprits suivent un autre cours; l'Empereur et l'Impératrice visitent le midi après avoir parcouru les sites pittoresques de la Savoie et admiré la jolie petite ville d'Aix et ses bains célèbres, réunissant aujourd'hui 5,000 baigneurs, Chambéry, Annecy, Thonon, Chamounix, villes françaises, rentrées dans la grande unité aux applaudissements de leurs sœurs; pendant que le cortége impérial descend vers la reine de la Méditerranée, Lyon reprend sa sérieuse activité, son commerce, ses études et cherche à retenir le sceptre de l'opulence et du savoir que Marseille s'ingénie à lui disputer.

Parmi les souvenirs que l'Impératrice a laissés parmi nous, il en est un charmant qui peint sa gracieuse bienveillance et que nous croyons devoir conserver.

C'était au bal de l'Hôtel-de-Ville; une foule pressée encombrait les salons et les invités, groupés au dehors, ne pouvaient plus entrer sous le vestibule municipal. L'Empereur conduisant l'Impératrice, s'efforçait à fendre sans trop d'encombre et de désastres les flots de dentelles et de soie amoncelés autour de lui; tout à coup, pris lui-même par le remous, se dresse devant les augustes promeneurs un grand et beau vieillard, dont la noble figure et les nombreuses décorations attiraient tous les regards. M. le Sénateur sourit de son embarras, et se tournant vers l'Empereur : — Sire, permettez-moi de présenter à Votre Majesté M. le comte Des Guidi, introducteur de l'homœopathie en France. L'Empereur salue gracieusement et l'Impératrice, par un geste spontané, tendant la main au doyen des médecins lyonnais : —Vous avez rendu de grands services à l'humanité, dit-elle. — A ces mots, à ce geste, l'heureux interlocuteur sent couler ses larmes; l'émotion arrête ses paroles; enfin, tenant toujours la main de l'Impératrice dans ses mains tremblantes, il lui dit au milieu du silence fait subitement autour d'eux : — Vous êtes la Providence des malheureux, Madame, et les pauvres sont habitués à vous bénir. Exhaussez la prière d'un vieillard qui touche au siècle. Obtenez de votre auguste époux que dans cette Faculté de médecine que sa puissante volonté ne peut manquer de créer à Lyon, il y ait une chaire où l'homœopathie soit enseignée, et moi qui n'ai plus que quelques jours à vivre, moi qui ai consacré toute ma vie à répandre et à propager notre doctrine, je dirai comme Siméon : J'ai assez vécu, et j'emploierai mes derniers instants à prier pour vous et à vous bénir.

A cet appel suppliant on ne sait ce que l'Impératrice répondit, nous ne pouvons préjuger l'avenir, mais pendant trois minutes, tenant toujours le bras de l'Empereur, immobile et gracieuse au milieu de la foule, on vit l'Impératrice, la jeune femme suspendre la fête, écouter la vive demande d'un vieillard, et donner un grand exemple de respect à la royauté des cheveux blancs en laissant sa main baignée de larmes entre les mains vénérables qui la retenaient. A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

Poésie.

LA CAILLE.

Un peu sauvage, un peu coureuse,
Fillette aux agrestes chansons,
Chante, ma petite glaneuse,
Chante, chante dans les moissons ! —

Entonne cette trille stridente
Qui résonne dans le blé vert. ..
C'est la caille à la voix sifflante
Qui reparaît quand fuit l'hiver.

La caille bâtit sous le chaume
Nid rustique sans grands apprêts,
Asile modeste qu'embaume
La senteur vive des guérets.

A peine quittant la coquille,
Couverte d'un fin duvet blanc,
Déjà la petite famille
Suit sa mère clopin-clopant.

Mais là-haut l'épervier te guette ,
Prends garde au renard maraudeur
Je vois l'œil noir de la belette ;
Et voici le chien du chasseur....

Un peu sauvage, un peu coureuse,
Fillette aux agrestes chansons,
Cache-toi, petite glaneuse,
Cache-toi bien dans les moissons.

DES ESSARTS.

Digitized by Google

LE

PAGUS DE CONDATE

ET

LA FONDATION DE LYON.

Y avait-il, avant la conquête des Gaules par Jules César, une ville, bourg ou canton portant le nom de Condat ou Condate, situé entre le Rhône et la Saône, sur le territoire occupé actuellement par une partie de la ville de Lyon, et cette agglomération d'habitants existait-elle, sous le nom de *Pagus* de Condate, en même temps que le *Lugdunum* des Romains?

M. de Boissieu, dans son précieux ouvrage sur les *Inscriptions Antiques de Lyon*, est le premier qui ait soulevé cette question et qui ait essayé de la résoudre affirmativement. M. Auguste Bernard (1) et ensuite M. Léon Renier, (2) ont adopté l'opinion de M. de Boissieu ; M. Auguste Bernard, en étendant le territoire de ce *Pagus* de Condate depuis Ainay jusqu'au dessus de Trévoux ; et M. Léon Renier, depuis Ainay jusqu'à Serin et Pierre-scise.

M. de Boissieu fonde son opinion sur l'inscription suivante

(1) Description du pays des Ségusiaves.
(2) Annotations sur Spon.

Digitized by Google

trouvée à Lyon, rue de la Vieille, près du quartier du Jardin des Plantes.

d IANAE. AVG. SACRVM
iN HONOR. PAGI. CONDAT.
C. GENTIVS. OLILLVS
MAGISTER. PAGI. BIS
CVIVS DEDICATIONE. HONO
RATIS PRAESENTIB. DEDIT.
.....VLI X II
L. D. D. P. COND.

Cette inscription constate que Caius Gentius Olillus *magister* (1) du *Pagus* de Condate avait consacré un monument à Diane en l'honneur de ce *Pagus* et que l'emplacement pour ériger ce monument avait été donné par un décret des habitants du lieu.

Le mot VLI de cette inscription me parait fautif; on ne pourrait guère l'expliquer qu'en le complétant ainsi : ex post. popVLI (*ex postulatione populi*), à la demande du peuple. Mais je crois qu'il faut lire: SPORTVLAS. Voici la définition que donne du mot *sportula*, M. Chéruel dans son *Dictionnaire des antiquités romaines et grecques* : « petit panier de provisions, que donnaient les grands personnages de Rome à leurs clients et à leurs subordonnés pour les récompenser et les dédommager de la cour qu'ils leur faisaient, et du temps qu'ils y employaient quand tous les matins ils se rassemblaient à leur porte pour leur présenter leurs respects. Plus tard, quand les habitudes devinrent plus élégantes et les mœurs plus corrompues, on changea ce don en nature en une somme d'argent; d'où par suite on donna le nom de

(1) Les attributions de *magister* d'un *Pagus* sont définies dans le code Théodosien.

Digitized by Google

sportula à toute espèce de cadeau et de présent (Juv. III. 294 — Mart. XIV, 125 — Plin. Ep. 11. 14. 4).

Ainsi, Caius Gentius Olillus aurait, à l'occasion de cette cérémonie, fait un don en argent à chacun des *honorati* présents (1). On nommait *honorati* ceux qui avaient rempli des fonctions importantes, s'il faut s'en rapporter à quelques épigraphistes. M. Auguste Bernard, traduit *honoratis prœsentibus* par « ceux qui ont eu l'honneur d'assister à cette dédicace ». Je ne sais quelle est la version qu'on doit adopter. Il est probable que la pierre sur laquelle est gravée cette inscription avait été amenée d'une localité étrangère à Lyon; de tous temps on a conduit dans cette ville des matériaux de construction d'un volume et d'un poids plus considérables que cette pierre; d'ailleurs un territoire occupant une position aussi importante que ce *Pagus de Condate* nous aurait, sans doute, conservé de nombreuses inscriptions portant son nom.

M. de Boissieu croit pouvoir appuyer son opinion sur deux autres inscriptions qu'il suppose contenir le nom de CONDEATIVM ; l'une de ces inscriptions dédiée à *Tauricius Florens*, receveur des impôts des trois provinces des Gaules contient le nom de CONDERATIVM; Syméoni qui rapporte cette inscription, avait bien mis CONDEATIVM, mais Walckenaer (2) affirme que Muratori (t. 11. p. 478), est le seul qui ait donné exactement l'inscription, et Muratori met CONDERATIVM. Walckenaer applique ce mot de CONDERATIVM aux habitants de Condrieu, ce qui me paraît d'autant plus vraisemblable, que le territoire des Nautes *Areccares* dont il est aussi fait mention dans cette inscription, était, si

(1) Si l'inscription est exactement rapportée, ce don aurait été de deux deniers.

(2) Géographie ancienne des Gaules cisalpine et transalpine.

Digitized by Google

je ne me trompe, le même que celui désigné, dans les anciennes cartes du Lyonnais, sous le nom de *Côtes d'Arey* et situé en face de Condrieu sur la rive gauche du Rhône. Si l'on cherche l'étymologie de ce nom dans les racines celtiques, on trouve que le mot *car* ou *cair*, en dialecte breton, signifie lieu élevé, lieu fortifié; par conséquent le mot Areccares pourrait être synonyme de Côtes d'Arey. M. Auguste Bernard propose de lire ARELAITORVM au lieu d'ARECCARORVM, c'est à dire de transférer à Arles les nautes Areccares dont il est question dans l'inscription de *Tauricius Florens*. Je ne crois pas qu'on puisse admettre cette proposition; tous les épigraphistes qui ont rapporté cette inscription ont lu ARECCARORVM ou ARECAIRORVM; ensuite il n'est pas probable que *Tauricius Florens* aurait pu être en même temps patron des nautes de la Saône et de ceux d'une localité aussi éloignée de Lyon que celle d'Arles; d'ailleurs les habitants d'Arles auraient été désignés non pas sous le nom d'ARELAITORVM, mais bien sous celui d'ARELATENSIVM qui leur est donné dans tous les anciens documents.

L'autre inscription que rapporte M. de Boissieu, à l'appui de son opinion, est dédiée à *Lucius Blesus*, chevalier romain patron des nautes de la Saône; cette inscription porte seulement le mot COND... plus un jambage qui indique un E; le reste du mot et de la ligne n'existe plus; on peut donc lire CONDERATIVM aussi bien que CONDEATIVM.

Je ferai encore observer qu'une corporation composée d'habitants du *Pagus* de Condate aurait été désignée sous le nom de CONDATENSIVM et non sous celui de CONDEATIVM.

M. Léon Renier donne à ce *Pagus* de Condate des proportions beaucoup plus importantes que M. de Boissieu; il étend son territoire depuis Ainay jusqu'à Serin et Pierre-scise, et attribue en même temps aux trois provinces des Gaules (1)

(1) La Lyonnaise, la Belgique et l'Aquitaine.

Digitized by Google

la propriété de tout ce territoire situé entre le Rhône et la Saône, ce qui paraît contradictoire ; il est, en effet, difficile d'expliquer la cession d'un emplacement faite par le *Pagus* de Condate sur un territoire qui aurait été la propriété des trois provinces des Gaules. Pour justifier ce droit de propriété, le savant épigraphiste se fonde sur quelques inscriptions trouvées dans cette partie du territoire lyonnais et terminées par les mots : TRES PROVINCIAE GALLIAE qui indiquent que ces monuments avaient été érigés sous les auspices ou par décret des trois provinces des Gaules ; il fait remarquer aussi l'absence, sur ces monuments, de la formule L. D. D. D (1). qui indique l'autorisation des décurions et qui, selon lui, eût été indispensable, si le territoire situé entre le Rhône et la Saône n'avait pas appartenu aux trois provinces.

Pour que la proposition de M. Léon Renier eût quelque vraisemblance, il faudrait d'abord prouver, ce qui est impossible, que tous les monuments portant la formule TRES PROVINCIAE GALLIAE ont été élevés sur le territoire situé entre le Rhône et la Saône, et dans toute l'étendue de ce territoire depuis Ainay jusqu'à Serin et Pierre-scise. La plus grande partie des monuments de l'époque gallo-romaine, a été employée, à Lyon, pour les fondations d'églises ou autres monuments publics, de sorte qu'on ne peut indiquer le lieu primitif où les monuments gallo-romains ont été élevés.

Quant à la formule L D. D. D. qui indique l'intervention des décurions, on peut, ce me semble, affirmer que l'autorisation de ces magistrats n'était pas nécessaire, puisqu'un décret des trois provinces des Gaules devait impliquer le consentement des décurions de la cité qui faisait partie de ces trois provinces, sans qu'il fût besoin de le constater.

(1) *Locus datus decreto decurionum*, lieu ou emplacement donné par décret des décurions ou magistrats municipaux de la cité.

Digitized by Google

Ainsi, lors même qu'on pourrait démontrer que tous les monuments portant les mots TRES PROVINCIAE GALLIAE ont été érigés sur le territoire situé entre le Rhône et la Saône, je crois que cela ne prouverait pas un droit de propriété appartenant aux trois provinces des Gaules sur tout ce territoire ; d'ailleurs ces monuments dont le nombre n'excède pas huit ou dix, si je ne me trompe, auraient pu être élevés, dans un espace très-restreint, autour du temple d'Auguste qu'on ne peut pas contester avoir été la propriété des trois provinces des Gaules, puisqu'elles l'avaient élevé à frais communs ; mais vouloir faire de tout le territoire situé entre le Rhône et la Saône une dépendance de ce temple, c'est ce qui me parait inadmissible, soit que ce temple fût situé à Ainay comme on le croit généralement, ou sur l'emplacement actuel des églises de Saint-Pierre et de Saint-Nizier comme l'a prétendu M. Auguste Bernard.

Je crois que le *Lugdunum* gallo-romain devait être construit en grande partie sur la colline de Saint-Sébastien et occuper même la totalité des terrains qui s'étendent depuis cette colline jusqu'à Ainay, à l'exception de l'emplacement du temple d'Auguste. Strabon, qui écrivait sous le règne d'Auguste, nous apprend que Lyon était la ville la plus peuplée des Gaules après Narbonne ; comment une si nombreuse population aurait-elle pu s'établir sur les collines de Fourvière et de Saint-Just, surtout si l'on considère qu'une très-grande partie de l'emplacement de ces collines devait être occupée par le palais impérial et les nombreux édifices, rues ou places publiques qu'il nécessitait autour de lui ?

L'épigraphie gallo-romaine de Lyon nous a conservé de très nombreuses inscriptions relatives à des marchands de vin, à des nautes, à des négociants de diverses professions, trafiquant naviguant sur le Rhône et sur la Saône, et résidant à *Lugdunum* ; et l'on veut que toute cette population commer-

Digitized by Google

çante ait été perchée elle, ses vins et ses marchandises encombrantes de toutes sortes, sur les collines de Fourvière et de Saint-Just, ou entassée dans l'espace étroit qui s'étend depuis le pied de la colline de Fourvières jusqu'à la Saône!... et le *Pagus* de Condate qui aurait occupé la position la plus favorable pour commercer sur les deux rivières ne nous aurait laissé qu'une inscription consacrée à Diane et pas une seule concernant les marchands de vin, négociants et corporations faisant le commerce sur le Rhône et la Saône!...

D'où vient donc cette inscription qui mentionne le *Pagus* de Condate? Il ne peut y avoir à cet égard que des conjectures; j'en présenterai une qui ne me semble pas dénuée de toute vraisemblance; on sait que de tout temps on a embarqué à Seyssel, sur le haut Rhône, de nombreux matériaux de construction pour Lyon; les monuments romains de Lyon ont probablement été construits en grande partie avec des matériaux arrachés aux flancs des Alpes et embarqués sur le haut Rhône; or, Seyssel est désigné sous le nom de *Condate*, dans les anciennes cartes des Gaules. Je serais donc porté à croire que la pierre sur laquelle est gravée l'inscription de *Gentius Olillus*, avait été amenée de Seyssel à Lyon, avec d'autres matériaux de construction.

A moins que la découverte de nouvelles inscriptions ne vienne justifier l'opinion des trois savants archéologues qui admettent l'existence d'une ville, bourg ou canton, du nom de *Condate*, sur le territoire de Lyon, je crois qu'il faut la rejeter comme dénuée de preuves suffisantes.

Mais, si je conteste que le *Pagus* de Condate ait fait partie du territoire lyonnais, je ne prétends pas nier l'existence d'une ville gauloise sur le territoire actuel de Lyon, avant l'invasion des Romains dans les Gaules.

On a fait beaucoup d'objections à cette proposition; on a voulu lui opposer surtout:

Digitized by Google

Le silence de César, qui ne fait pas mention d'une ville située au confluent du Rhône et de la Saône.

L'inscription de Gaëte.

Quelques phrases de Sénèque et de Dion Cassius.

Quoique ce sujet de dissertation soit déjà bien rebattu, qu'on veuille me permettre de présenter encore quelques observations à l'appui de l'opinion qui admet, antérieurement à la conquête des Gaules par les Romains, l'existence d'une ville sur le territoire actuel de Lyon.

Quant au silence de César, on a déjà répondu qu'il y avait dans les Gaules un très-grand nombre de villes dont il ne fait pas mention; je citerai entre autres celle de *Cularo* (Grenoble), mentionnée dans les dates des lettres de Plancus à Cicéron, et qui devait avoir une certaine importance militaire. César ne cite aucune ville des Ségusiens ou Ségusiaves; en conclura-t-on que leur territoire n'en renfermait aucune? Je ferai remarquer aussi, que lorsque César vint dans les Gaules, les peuples de la Confédération éduenne, dont faisaient partie les Ségusiaves, avaient été écrasés dans deux batailles successives par les Séquanes (1) réunis aux Arvernes (2) et aux Germains d'Arioviste; les Éduens s'é-

(1) Le territoire des Séquanes comprenait la Franche-Comté, la Bresse, la partie de la Bourgogne, située sur la rive gauche de la Saône et une partie de l'Alsace, puisque César et Strabon disent que les frontières des Séquanes s'étendaient jusqu'au Rhin. C'est à tort que les géographes placent les Ambarres dans la Bresse, puisque César dit formellement que la Saône, jusqu'à son confluent avec le Rhône, coule entre les frontières des Éduens, c'est-à-dire des peuples de la Confédération éduenne et celle des Séquanes: *Arar per fines Æduorum et Sequanorum in Rhodanum influit.* (*Cæs.* l. I). Les Ambarres étant attribués, par César, à la Confédération éduenne, il faut donc les placer sur la rive droite de la Saône. On pourrait tout au plus admettre qu'une partie des Ambarres se serait fixée dans la Bresse, à une époque postérieure à la conquête des Gaules par César.

(2) La nation des Arvernes possédait non-seulement tout le territoire de

Digitized by Google

tant ensuite réconciliés avec les Séquanes, ils avaient voulu faire cause commune contre Arioviste, et avaient été si complètement vaincus par lui (1), qu'il les avait réduits à la condition de tributaires et exerçait sur eux l'autorité la plus absolue et la plus tyrannique. Tous ces événements avaient pu réduire la ville située au confluent du Rhône et de la Saône, à un état trop peu important pour que César en fît mention.

Clitophon (2) fait remonter la fondation de Lyon à l'an 364 de Rome, c'est-à-dire 390 ans avant Jésus-Christ. Cet historien était de Rhodes, ville fondée par les Rhodiens, près des bouches du Rhône; elle n'existait plus du temps de Pline-le-naturaliste, qui naquit l'an 23 de Jésus-Christ. Ainsi, Clitophon écrivait certainement avant la conquête des Gaules, par César. Quoique la légende fabuleuse concernant la fondation de Lyon et rapportée par cet historien, ne puisse être admise, elle ne prouve pas moins que de son temps Lyon existait déjà, et qu'on faisait remonter la fondation de cette ville à une époque très-éloignée et antérieure de plusieurs siècles à la conquête des Gaules par les Romains.

Venons maintenant à l'inscription de Gaëte; on lit sur cette inscription : « *Lucius Munatius Plancus in Gallia colonias deduxit Lugudunum et Rauricam.* » « Lucius Munacius Plancus conduisit des colonies à Lyon et à Raurique (Augst à 2 lieues de Bâle), » ce qui prouve que Lyon existait déjà.

l'Auvergne actuelle, mais elle avait encore sous sa dépendance les Ruthènes (peuple du Rouergue), les Gabales (du Gévaudan), les Vellaves (du Velay), les Cadurques (du Quercy), les Nitiobriges (de l'Agénois), et s'étendait jusque sur les bords occidentaux du Rhône.

(1) A Magte-Broie, près du confluent de la Saône et de l'Oguon (63 ans av. J.-C.).

(2) Clitophon, *De urbium ædificatione.*

Digitized by Google

On a voulu traduire autrement cette partie de l'inscription, en lisant : « Plancus établit les colonies de Lyon et de Raurique. » Lors même qu'on pourrait traduire ainsi, ce que je conteste, cela ne prouverait pas que Lyon n'existait pas avant l'arrivée de la colonie; *conduire la colonie de Lyon*, pourrait signifier : Conduire des colons romains sur le territoire dont Lyon était la métropole. Mais il est certain que *colonie de Lyon* doit se traduire en latin par *Colonia Lugdunensis*, et non par *Colonia Lugdunum*.

Quant au texte de Sénèque, on l'a mal interprété. En parlant de l'incendie qui eut lieu à Lyon, sous le règne de Néron (Epist. 91), cet historien dit que la colonie de Lyon était dans sa centième année, à l'époque de ce désastre : *Huic coloniæ ab origine sua centesimus annus est.* Il est évident qu'il parle de l'âge de la colonie amenée par Plancus, sur le territoire lyonnais (1), et non celui de la ville de Lyon. Dans cette même épître, Sénèque dit que la colonie de Lyon avait été amenée dans ce lieu très-peuplé (*in hanc frequentiam*), ce qui doit faire supposer qu'une ville existait déjà au confluent du Rhône et de la Saône.

Le texte de Dion Cassius nécessite de plus longues observations; cet historien, assez exact pour les événements dont il a été le contemporain, est très-crédule et sujet à de nombreuses erreurs, lorsqu'il raconte ceux qui se sont passés dans un temps éloigné du siècle où il vivait.

Dion Cassius dit qu'après la mort de César, le Sénat donna ordre à Lépide et à Plancus, qui commandaient dans la Gaule transalpine, de fonder une ville au confluent du Rhône et de la Saône, pour les citoyens romains autrefois expulsés de Vienne, par les Allobroges. Les historiens qui ont traduit

(1) Il ne faut pas prendre à la lettre les expressions de Sénèque; cet historien veut dire seulement que la colonie amenée à Lyon, par Plancus, avait environ un siècle d'existence.

Digitized by Google

en latin le texte grec de Dion Cassius ne s'accordent pas entre eux ; les uns ont traduit :

« Jussi sunt (Lepidus et Plancus) à Senatu iis qui quondam Vienna ab Allobrogibus expulsi ad confluentes Rhodani Ararisque fluviorum consederant urbem condere. Itaque illi subsistentes Lugdunum quod olim Lugudunum vocatum fuit, ædificaverunt. »

Ce qui se traduit ainsi en français :

« Lépide et Plancus reçurent du Sénat l'ordre de fonder une ville pour les citoyens romains qui, autrefois chassés de Vienne par les Allobroges, s'étaient établis au confluent du Rhône et de la Saône. C'est pourquoi ceux-ci (Lépide et Plancus) s'arrêtant dans leur marche, bâtirent *Lugdunum*, qui fut autrefois appelé *Lugudunum*. »

D'autres ont mis : Illic subsistentes (s'arrêtant là, au confluent) au lieu de *illi subsistentes*.

Menestrier (Hist. cons.) donne une autre version du texte grec de Dion Cassius, d'après laquelle il voit, dans ce texte, deux villes, l'une gauloise, appelée *Lugudunum* par les Romains, et l'autre bâtie par Plancus, pour les réfugiés de Vienne, et portant le nom de *Lugdunum*. On ne peut pas admettre cette proposition, lorsque Dion Cassius, dit : *Lugdunum quod olim Lugudunum vocatum fuit*, cela signifie que les Romains donnèrent d'abord le nom de *Lugudunum*, à la ville située au confluent du Rhône et de la Saône, et ensuite celui de *Lugdunum*, par abréviation.

Toutes ces variantes autorisent peut-être à croire que le texte de Dion Cassius a été altéré et qu'il portait : « *Illi subsistentes apud Lugdunum*, c'est-à-dire : « Lépide et Plancus, s'arrêtant à *Lugdunum*, qui fut autrefois appelé *Lugudunum*, élevèrent des édifices (*ædificaverunt*) pour les réfugiés de Vienne.

Digitized by Google

Dion Cassius ajoute que le Sénat donna à Lépide et à Plancus, l'ordre de fonder une ville pour les citoyens romains expulsés de Vienne, parce qu'il se méfiait d'eux et voulait les empêcher de rien entreprendre de nuisible à ses intérêts ; que cependant ils auraient bien pu se diriger immédiatement sur l'Italie, sans tenir aucun compte des décrets du Sénat, dans ce temps fort peu respectés de ceux qui étaient à la tête d'une armée, mais qu'ils parurent obtempérer aux ordres du Sénat, parce qu'ils ne savaient pas encore quelle serait l'issue de la guerre déclarée à Marc-Antoine, et parce qu'ils voulaient, quel qu'en fût le résultat, conserver leurs honneurs, leurs grades et leurs biens.

Nous allons essayer de démontrer que les assertions de Dion Cassius n'ont pas le moindre fondement.

Après la mort de César (44 ans av. J.-C.), deux compétiteurs se disputèrent le pouvoir : Marc-Antoine, l'un des lieutenants de César, et Octave, depuis empereur sous le nom d'Auguste; il était petit-neveu et fils adoptif de César. Le Sénat soutint le parti d'Octave, moins par affection pour lui, que dans l'espoir de consolider sa puissance par la ruine des deux adversaires. Dans ces circonstances, le Sénat avait certainement bien autre chose à faire que de transformer en architectes les généraux des armées, en leur donnant l'ordre de construire une ville pour les citoyens romains expulsés de Vienne, depuis près de vingt ans.

Les citoyens romains avaient dû être expulsés de Vienne, par les Allobroges, à l'époque de la conjuration de Catilina (62 ans av. J.-C.), puisque c'est à cette époque que les Allobroges se soulevèrent contre la domination romaine et obtinrent pendant quelque temps des avantages marqués sur les troupes qu'on leur opposait; les bannis de Vienne, réfugiés au confluent du Rhône et de la Saône, avaient dû être recueillis dans des habitations par les Ségusiaves alliés

Digitized by Google

des Romains (1); d'ailleurs les Allobroges furent complètement vaincus l'année suivante (61 ans av. J.-C.), par le préteur Pontinius, à *Solonium*, près du confluent du Rhône et de l'Isère, et les citoyens romains expulsés de Vienne durent sans doute rentrer dans leur ville après la défaite des Allobroges.

Depuis lors, les Allobroges craignant d'avoir à subir de cruelles représailles de la part des Romains, ne cherchèrent jamais à se révolter contre la domination romaine. Ils défendirent même leur territoire contre les Ségusiaves (2), lorsque Vercingétorix eut soulevé toute la Gaule contre les légions de César. (Cæs. l. VII).

M. Mermet, dans son *Histoire de Vienne*, dit que l'expulsion des citoyens romains de Vienne eut lieu immédiatement après la mort de César (44 ans av. J.-C.); cet historien aurait bien dû citer ses autorités. Comment les Allobroges auraient-ils pu se soulever, à cette époque, contre les Romains, lorsque deux armées romaines, celle de Lépide et celle de Plancus (3), étaient campées dans le voisinage de Lyon et de Vienne? Comment ne trouve-t-on aucune trace

(1) L'alliance des Ségusiaves et autres peuples de la Confédération éduenne avec les Romains, remontait à l'époque de l'invasion romaine dans les Gaules (154 ans av. J.-C.).

(2) Les Ségusiaves et tous les confédérés éduens avaient abandonné l'alliance des Romains pour faire cause commune avec Vercingétorix, lorsque celui-ci eut forcé César à lever le siége de Gergovie, près Clermont.

(3) Planeus dit dans une lettre adressée à Cicéron : qu'il a sous ses ordres cinq légions, sans compter la cavalerie et les troupes auxiliaires qui lui sont très-dévouées. Ainsi on voit que, indépendamment de l'armée de Lépide, ces forces étaient bien plus que suffisantes pour réprimer tout mouvement insurrectionnel de la part des Allobroges. Aussi aucun document ne peut prouver qu'ils aient eu seulement la pensée de se révolter contre les Romains, après la mort de César.

Digitized by Google

d'un événement aussi grave dans la correspondance de Cicéron et de Plancus ? Comment accorder cette expulsion récente des citoyens romains de Vienne, avec le texte de Dion Cassius, qui dit : *Autrefois chassés de Vienne par les Allobroges ?* »

La correspondance de Plancus et de Cicéron nous offre des documents précieux, pour réfuter complètement l'assertion de Dion Cassius. On voit par cette correspondance que non seulement le Sénat ne se défiait pas de Plancus et de Lépide ; que non seulement il ne leur donnait pas l'ordre de s'arrêter dans les Gaules, mais que, bien au contraire, il leur enjoignait de franchir promptement les Alpes pour attaquer Marc-Antoine en Italie (1).

Qu'on lise cette correspondance de Plancus et de Cicéron, trop longue pour que nous puissions la rapporter ici, et l'on sera convaincu que l'ordre de construire une ville au confluent du Rhône et de la Saône n'a pas dû être donné par le Sénat, et que lors même que cet ordre, qui eût été absurde dans de pareilles circonstances, aurait été donné, il n'aurait pas pu être exécuté.

On voit dans cette correspondance que Plancus avait demandé qu'on assignât des champs à ses soldats vétérans ; Cicéron lui répondit que le Sénat avait ajourné cette affaire. Ce ne peut être qu'après la réconciliation d'Antoine et d'Octave, et après la bataille de Philippes, où l'armée républi-

(1) Cicéron, dans une lettre adressée à Plancus, et datée de février, an de Rome 710 (44 av. J.-C.), lui dit : « Le Sénat attend beaucoup de vous, et fonde les plus grandes espérances sur votre armée. » Dans une lettre suivante et datée du mois de mars, Cicéron presse vivement Plancus de franchir les Alpes pour forcer Marc-Antoine à lever le siége de Modène : « Le Sénat, lui dit-il, est satisfait de vos efforts et de vos préparatifs ; sauvez votre patrie, volez au secours de votre collègue (Decimus Brutus, assiégé dans Modène par Marc-Antoine).

Digitized by Google

caine, commandée par Brutus et Cassius, fut défaite (42 av. J.-C.), que Plancus a pu amener une colonie à Lyon ; les champs furent assignés aux soldats légionnaires par Marc-Antoine, qui s'était fait donner le gouvernement de la Gaule. Aussi Sénèque appelle-t-il la colonie de *Lugdunum, colonie municipe* de Marc-Antoine (1). Conduire une colonie sur un territoire et assigner des terres aux soldats-vétérans étaient des attributions différentes, puisque l'inscription de Gaëte nous apprend que Plancus conduisit des colonies à Lyon et à Raurique, et qu'à Bénévent, en Italie, il fit le partage des champs entre les soldats légionnaires. D'ailleurs, conduire une colonie, assigner des champs aux colons militaires, ce n'était pas construire une ville (2), car on ne suppose pas, sans doute, que la colonie de Plancus fût renfermée dans l'enceinte des murs de Lyon ; cette colonie, tout à la fois agricole et militaire, dont Lyon devint la métropole, devait s'étendre non seulement sur le territoire lyonnais, mais encore sur ceux du Forez, du Beaujolais, de la Bresse, et sur quelques parties du territoire dauphinois avoisinant Lyon. Ce fut sans doute à l'époque de l'établissement de la colonie, que les officiers romains donnèrent leurs noms aux territoires qui leur furent assignés ; un grand nombre de ces noms s'est conservé jusqu'à nous par les villages qui s'élevèrent dans les enceintes tracées par les cohortes romaines. Il est probable que la circonscription de cette colonie correspondait à ce qu'on appelait, dans le moyen âge, le *Pagus Lugdunensis*. Ainsi aucun document ne peut prouver que Plancus ait fondé une ville, soit pour les réfugiés de Vienne,

(1) Marci municipem. Senec., apok...

(2) En faisant le relevé des colonies romaines dans les Gaules, on voit que ces colonies avaient été conduites sur des territoires dépendant d'une ville qui avait quelque importance, comme Arles, Narbonne, Nîmes et autres.

Digitized by Google

soit pour la colonie qu'il avait conduite sur le territoire lyonnais.

S'il y avait une ville gauloise au confluent du Rhône et de la Saône, avant la conquête des Gaules par Jules César, je crois qu'elle portait le nom de *Lygdon*, qui se sera changé en celui de Lyon par élision ; car le nom celtique de Lyon me paraît s'être conservé dans le manuscrit des Pandectes, que les Florentins découvrirent à Pise, en 1406, lorsqu'ils firent la conquête de cette ville. Dans ce manuscrit, les Lyonnais sont nommés *Lygdonenses ;* plusieurs anciens géographes nomment le golfe de Lyon *sinus Lygdonensis*. Le nom de Lyon ne dérive pas de *Lugdunum*, mais du nom gaulois que portait cette ville, et que les Romains traduisirent d'abord par *Lugudunum*, et ensuite par *Lugdunum*. Il ne faut pas croire que, du temps des Romains, parce que la langue latine était usitée dans les actes officiels et parmi les citoyens romains de la population lyonnaise, la langue gauloise ait disparu parmi les populations indigènes, et qu'elle ne se soit pas conservée en partie jusqu'au moment où se forma la langue dite *romane*, qui, dans le Lyonnais, le Forez et le Beaujolais, dut se composer de mots celtes, latins, burgondes et franks, empruntés aux langues des peuples qui avaient successivement occupé notre province.

Saint Irénée, qui vint à Lyon sur la fin du deuxième siècle, c'est-à-dire lorsque les Romains étaient en possession de cette ville depuis plus de deux siècles, nous apprend qu'à son arrivée à Lyon, il fut obligé d'apprendre la langue des Gaulois (1).

L'existence de Lyon, avant l'invasion romaine dans les Gaules, a été admise par plusieurs écrivains qui ont présumé avec raison que l'emplacement de cette ville, si favorable-

(1) *Traité des hérésies*, I.

Digitized by Google

ment située pour le commerce, a dû nécessairement, et dès la plus haute antiquité, attirer sur cet emplacement une nombreuse population.

Enfin, est-il possible que les Gaulois, qui furent maîtres de l'Italie septentrionale pendant plusieurs siècles avant l'invasion romaine dans les Gaules ; qui fondèrent, dans cette contrée, de nombreuses villes, entre autres Brescia, Côme, Vérone (1), Mantoue, Milan et Suze en Piémont (2), aient laissé désert un point aussi important que le confluent du Rhône et de la Saône pour leurs communications commerciales et militaires avec l'Italie ?

Alain MARET.

(1) Galli.....cum in Italiam venissent, sedibus Thuscos expulerunt et Mediolanum, Comum, Brixiam, Veronam, Bergamum, Tridentum, Vicentiam condiderunt. Justin, liv. xx.

(2) La fondation de cette ville est attribuée aux Ségusiens ou Ségusiaves, à l'époque de Bellovèse, 590 ans av. J.-C. Dans les anciens historiens et sur les inscriptions, cette ville est nommée : *Segusia*, *Segusium*, *Segusio*.

Digitized by Google

DE L'INFLUENCE

DE LA LITURGIE CATHOLIQUE

SUR

L'ARCHITECTURE ET LES ARTS QUI EN DÉPENDENT,

PRINCIPALEMENT DANS LE DIOCÈSE DE LYON (1).

Novitas, mater temeritatis, soror superstitionis, filia levitatis
SAINT BERNARD, Ep. 174 aux chanoines de Lyon.

Les Églises des Gaules avaient leurs usages particuliers, et saint Grégoire le Grand écrivant à saint Augustin, apôtre d'Angleterre, lui dit : Qu'il n'y a rien à reprendre à la variété de ces usages. Il estimait que cette variété était recommandable dans le culte de Dieu, et que cela marquait son antiquité.
GRIMOND, liturgie sacrée.

I.

DU PLAN DES ÉGLISES.

En matière religieuse il est toujours périlleux de s'écarter de l'antiquité et de vouloir modifier les usages consacrés par le temps. Pour le plan des églises et, jusqu'à un certain point, pour leur ornementation et leur mobilier, on consultera avec fruit les édifices qui datent des premiers siècles, et l'on ne regardera pas comme un type absolu de l'architecture chrétienne les produits du moyen âge dans lesquels l'art séculier est intervenu plus qu'on ne le pense généralement, au détriment des traditions ecclésiastiques.

(1) Cette esquisse rapide sur un sujet qui demanderait un travail considérable n'est, pour ainsi dire, qu'un programme fourni aux personnes qui font autorité dans ces matières. C'est une suite des aperçus que nous avons publiés, en 1856, dans la *Revue du Lyonnais*, et qui ont paru, en 1858 et en 1860, dans la *Maîtrise*.

Digitized by Google

Les premières églises furent les basiliques ou édifices destinés à rendre la justice. Leur architecture s'adapta à merveille aux exigences et à la gravité du culte catholique. De légères modifications les complétèrent et en firent un modèle auquel il y avait peu de chose à ajouter. Aussi les églises les plus célèbres, les plus jalouses de leur origine et les plus rebelles aux innovations, eurent-elles soin de faire respecter le plan basilical, tout en permettant d'introduire des ornements nouveaux et d'employer des modes de construction conformes aux nécessités du moment et aux conditions matérielles des régions où l'on bâtissait. Les cathédrales de Lyon, de Vienne (en Dauphiné), de Strasbourg admirent dans de certaines mesures l'arc ogival et rejetèrent le deambulatorium, superfétation qui bouleverse toutes les idées reçues dans le symbolisme du plan, dans la liturgie, dans l'ordre des cérémonies comme dans l'ordre des places assignées au clergé et aux fidèles.

Pour cette raison, Saint-Jean de Lyon doit être considéré comme une des plus importantes cathédrales de France, peut-être comme la première relativement à son architecture, comme elle est la première par son rang hiérarchique. Son plan est plus religieux, plus conforme au plan basilical qu'aucun autre, car il a conservé l'abside surbaissé terminant l'édifice, et a arrêté les nefs à l'endroit où commence le sanctuaire. On y remarque en outre plusieurs détails caractéristiques négligés par les architectes, fort habiles, mais moins soucieux de la tradition, des cathédrales de Bourges, d'Amiens et de Paris. Sa valeur spéciale semble avoir échappé à plusieurs archéologues; ils n'ont vu qu'une église plus petite et moins chargée d'ornements que celles du nord; ils ne se sont pas donné la peine de l'étudier et n'ont pas discerné les principes liturgiques qui avaient guidé les constructeurs. Attribuer cette petitesse de dimensions, cette sobriété

Digitized by Google

d'ornements, ce plan en opposition avec les plans généralement adoptés, à une infériorité de goût ou de connaissances, ce serait méconnaître l'histoire. Lyon, au moyen âge, était comme aujourd'hui une ville puissante, riche, initiée à tous les secrets de l'art. Sa prééminence ecclésiastique dominait, encore plus que de nos jours, la France chrétienne ; l'examen sérieux de sa cathédrale y fait apercevoir une science de construction égale à celle des meilleurs architectes du XIIIe siècle ; si donc on l'a faite comme elle est, c'est qu'on l'a voulu ainsi (1) ; c'est que ce plan était selon les règles, c'est que les influences séculières et les caprices de la mode venaient se briser devant la fermeté de ce Chapitre sans rival qui se faisait gloire de ne point admettre de nouveautés.

En décrivant le plan d'une basilique, nous décrirons donc le plan de Saint-Jean, d'Ainay et de presque toutes les églises de notre diocèse, c'est-à-dire le plan véritablement religieux ; la seule modification admise dans quelques-unes de ces églises fut la suppression du porche et l'allongement des transepts. Quant à l'emploi de l'arc ogival, il est de moindre importance, n'ayant pas modifié comme partout ailleurs les conditions de l'ensemble.

La basilique était un rectangle carré ou oblong, divisé en trois parties par deux rangs de colonnes, la nef du milieu était plus large (2) ; à son extrémité se trouvait une partie cir-

(1) Il faut consulter, sur l'église Primatiale, les remarquables articles signés du pseudonyme de Vays, et insérés dans les tomes XIV et XV de la *Revue*, en 1857. L'auteur pense, non sans raison, que les différences de style et d'élévation que l'on remarque entre l'abside et la nef, ne sont pas dues à l'influence du goût, à des époques différentes, mais à des intentions bien arrêtées et appuyées sur des motifs sérieux. Il fait remarquer que l'abaissement de l'abside est une imitation et, disons mieux, un hommage rendu au souvenir des basiliques latines.

(2) La nef du milieu est toujours plus élevée que les nefs latérales. Je ne pense pas qu'il y ait beaucoup d'exceptions à cette règle fondée sur le

Digitized by Google

culaire de la même largeur; sur le devant était un porche. La partie circulaire ou *abside* était séparée des nefs par un espace vide appelé transsept, dont l'allongement sur les flancs de la basilique détermina la forme de la croix. Le porche ou *pronaos*, maintenu dans quelques églises, fut supprimé plus tard dans d'autres et remplacé par un parvis sur toute la longueur de la façade. Ainay a un porche, Saint-Jean un parvis. Les nefs gardèrent leur destination primitive et servirent, comme dans les basiliques, à la réunion des fidèles. Les catéchumènes se tenaient sous le porche, et le chœur, formé par l'abside prolongé jusqu'aux nefs, fut réservé au clergé. Au fond de l'abside était un trône pour l'évêque et un banc circulaire pour les prêtres (synthronos). Cette disposition symbolique a été conservée à Saint-Jean pour les fêtes solennelles. Au centre était l'autel, isolé de manière à ce que l'on pût en faire aisément le tour.

Cette partie du chœur prit le nom de *presbytère*. Le chœur proprement dit ou place des chantres se trouvait entre l'autel et la grande nef. Tout ceci a été bouleversé par les influences laïques, mais tel est encore le chœur d'Ainay et tel était celui de Saint-Jean avant qu'on eût avancé l'autel jusqu'aux transsepts.

Le doublement des nefs latérales employé dans les grandes cathédrales du nord n'est qu'un luxe inutile; il n'a aucun sens religieux et ne correspond à aucune nécessité liturgique. L'abside doit être moins élevé que la nef. Outre les raisons tirées du symbolisme architectural, cette différence d'éléva-

bon sens. L'augmentation de hauteur indique forcément une augmentation de largeur, et vice versâ, sans quoi on aurait un manque choquant de proportions. En admettant la même hauteur pour les trois nefs et en maintenant une plus grande largeur à celle du milieu, il en résulte que celle-ci paraît écrasée et que les deux autres ont l'aspect d'un étroit corridor.

Digitized by Google

tion est motivée par plusieurs avantages. Au dehors elle sert à distinguer la place du sanctuaire ; au dedans elle concentre, par un effet de perspective, l'attention des fidèles sur le lieu où s'accomplissent les mystères et où siége le pontife. Ne soyons donc pas étonnés si le *deambulatorium* ou prolongation des nefs autour de l'abside, c'est-à-dire la destruction de l'abside, a toujours été repoussé dans le diocèse de Lyon. Quelques églises récemment construites ne peuvent ici nous contredire. Elles sont en trop petit nombre, et l'on sait que dans ces derniers temps, malgré de grandes prétentions à la recherche du passé, on est guidé bien moins par le respect de ce passé que par l'influence de la mode. Or, ce fait de l'absence de deambulatorium n'est pas une exception, mais une règle générale, oubliée comme tant d'autres en beaucoup d'endroits et conservée chez nous. Le chœur doit terminer l'église comme il terminait les basiliques. Les transsepts indiquent la limite des parties accessibles aux simples fidèles.

Pour se convaincre que l'absence du *deambulatorium* n'est pas un fait sans valeur, il suffit de jeter les yeux sur d'autres diocèses. A Paris, pour ne citer que des exemples bien connus, depuis Saint-Germain-des-Prés jusqu'à Saint-Sulpice, c'est-à-dire du XIe au XVIIIe siècle, les églises sont construites d'après le plan anti-basilical. Ailleurs on trouve le mélange des deux systèmes sans que rien puisse faire pressentir qu'une idée liturgique ait présidé aux caprices des architectes ou posé une digue à leurs recherches de nouveautés. Si donc nous trouvons à Lyon une opposition persévérante aux formules qui dominèrent ailleurs dans les constructions religieuses, elle ne peut venir que d'une règle, non écrite, mais traditionnelle ; règle qui se lie intimement à la constitution même de l'Église primatiale, à ses rites, à son attachement à l'antiquité, à ses usages exceptionnels, témoignages de sa suprématie. Vouloir l'attribuer à une infériorité

Digitized by Google

de goût et de savoir, encore une fois il ne faut pas y songer dans la patrie de Philibert Delorme, de Désargues et de Maupin, dans la ville qui devint en quelque sorte la patrie adoptive de Soufflot.

Au point de vue purement monumental, et surtout à l'extérieur, il est possible que le plan basilical laisse quelque chose à désirer. La question n'est pas là ; une église ne doit pas être un prétexte pour faire de l'art. A l'intérieur aucun doute n'est permis. La prolongation des nefs a diminué la majesté du sanctuaire en divisant la place qu'il doit occuper, en créant de continuelles distractions autour de lui, en ne le maintenant pas à l'extrémité de l'édifice comme le point unique vers lequel doivent se porter toutes les pensées et tous les regards, et dont les limites ne doivent être franchies que par les personnes revêtues du caractère sacerdotal (1).

Il en est de même pour les toitures aiguës que l'on a quelquefois demandées comme un prétendu correctif aux toits surbaissés et aux terrasses de Saint-Jean. Toute personne habituée à juger un monument non seulement d'après les

(1) Le deuxième concile de Tours, en 567, défendit aux laïques de se tenir près de l'autel, de même que le deuxième concile de Mâcon, en 585. Les femmes surtout ne devaient pas en approcher, même pour l'offrande du pain bénit. Un concile d'Aix fulminait une excommunication contre elles dans cette circonstance. Le nom de *deambulatorium* est la condamnation de ce qu'il représente. *Deambulatorium* est un endroit où l'on se promène, or une église n'est pas un promenoir, une salle de récréation, c'est un lieu de recueillement et de silence. La prolongation des nefs autour du chœur est commode pour les flaneurs et les curieux, et favorise la propension à changer de place et à ne savoir se caser nulle part. C'est ce qui arrive dans les églises de Paris. Les jours de fête, le chœur et la nef sont entourés du courant circulaire et perpétuel d'une foule peu recueillie. Dans plusieurs pays que nous connaissons, les jeunes gens montent d'un côté de l'église pour avoir le plaisir, en redescendant de l'autre côté, de lorgner à leur aise les dames agenouillées.

Digitized by Google

lignes tracées sur le papier, mais dans la réalité de son exécution et en tenant compte de l'entourage qui modifie et détruit souvent la valeur des lignes, comprendra que les combles élevés et les formes aiguës sont un contre-sens dans notre pays, où les maisons sont hautes, et les horizons, fermés par des collines qui étreignent les monuments et ne permettent pas aux profils des toitures de se dessiner librement sur le ciel. L'effet de ce genre de faîtage n'est propre qu'aux pays plats et sans couleur, et dans les villes où les maisons sont de proportions exiguës comme les villes du nord. La même discordance existe aussi entre les teintes sourdes et monotones de l'ardoise et les nuances chaudes et variées du paysage lyonnais. Les flèches, fort belles en Champagne et dans la plaine de l'Alsace, sont donc sans valeur à Lyon et nous font regretter nos clochers carrés, médiocrement élevés par la bonne raison que toute l'élévation possible ne leur ferait pas dominer leurs alentours, et nos dômes réminiscence italienne se mariant si bien avec les douces ondulations de nos montagnes.

Condamner le plan et les lignes des grandes cathédrales paraîtra une témérité impardonnable ou une envie puérile de se singulariser en émettant une opinion contraire à celle du plus grand nombre. Les archéologues ont signalé ces églises comme présentant un type parfait. La littérature s'est emparée de cette opinion, et peut-être la littérature bien plus que la science l'avait fait naître ; on a fait des phrases sentimentales sur l'art ogival, et malgré cela l'étude du moyen âge est encore incomplète, surtout pour le Lyonnais, dont l'architecture n'est pas plus connue que les rites, que les coutumes de la vie ordinaire, et que les origines si curieuses du langage. Néanmoins, un des plus doctes écrivains sur cette matière, M. Daniel Ramée, (1) ne s'est pas fourvoyé avec les

(1) *Manuel de l'histoire générale de l'architecture.*

Digitized by Google

romantiques, et il signale l'architecture ogivale comme un produit de l'esprit laïque, en opposition avec l'esprit religieux. Je ne sais même s'il n'exagère pas outre mesure cette victoire des artistes séculiers sur les artistes cléricaux. Selon lui, l'ogive fut inventée par les Anglais en opposition à l'Église, et fut comme une protestation des *libres penseurs* de l'époque contre le plein cintre romain. Ces architectes, fondateurs des sociétés maçonniques, exprimèrent ainsi leurs tendances à se soustraire à l'autorité par un signe symbolique (une marque ouverte de révolte n'eût pas été possible) ; ce signe fut le triangle, qui est encore l'emblème maçonnique et d'où dérive l'arc ogival.

Je ne prétends pas soutenir la vérité de cette théorie, et je n'ai pas des connaissances suffisantes pour en faire la critique ; mais l'assertion est grave, spécieuse et donne à réfléchir ; elle expliquerait fort bien comment le diocèse de Lyon, plus fidèle que les autres aux traditions, repoussa, sinon l'ogive, du moins les modifications essentielles qui semblent résulter de son emploi.

En effet, dit M. Ramée : « L'introduction de la voûte d'arête avait déjà fait entrer, dans certains monuments à plein cintre de la fin du XIIe siècle, les nervures aux voûtes, dont le résultat fut la substitution à la forme sphérique de la couverture du chœur, d'une autre forme à plusieurs pans, d'une forme polygonale enfin. Au XIIIe siècle, cette forme devint générale dans les monuments, et de telle sorte même que le chœur *n'était plus une chose à part ayant une apparence particulière et indépendante du reste de l'édifice.* »

Nous n'insisterons pas sur l'orientation des églises. C'est une règle fort connue et tirée des Constitutions apostoliques, livre 1, ch. 57. « Sic ædes oblunga, ad orientem versus, navi similis (1). » L'orientation fut ordonnée également par le

(1) Les Constitutions apostoliques sont un recueil de règlements attri-

Digitized by Google

pape Vigile. « L'église, dit M. Fleury, doit être tournée de sorte que le prêtre, étant à l'autel, regarde l'orient. » Ces autorités sont tellement respectables, et il est si convenable de se tourner pour le saint sacrifice du côté des régions où fut le berceau du christianisme, que l'on ne conçoit pas l'insouciance ou la légèreté qui font aujourd'hui négliger ce précepte sans de graves motifs. Toutes les anciennes églises sont orientées, en France, surtout depuis Charlemagne. Les ordres religieux, les premiers, s'écartèrent de cet usage. Souvent leurs églises faisaient partie d'un ensemble de constructions qui ne permettaient pas de les tourner régulièrement. Peut-être eurent-ils en cela une intention de montrer qu'ils étaient en dehors des lois communes. Aujourd'hui on fait comme les couvents pour des motifs tout mondains, de même que l'on construit des églises sur toutes espèces de plans de fantaisie et avec toute sorte de matériaux, sans s'inquiéter des anciennes prescriptions.

II.

DES AUTELS.

Dans les premiers siècles de l'Eglise, les autels étaient d'une grande simplicité. Le diocèse de Lyon a eu la sagesse de s'en écarter bien moins que les autres ; aujourd'hui même malgré de fâcheuses tendances à exagérer la dimension des autels et à les surcharger de sculptures et de flambeaux, leurs dispositions principales n'est pas radicalement modifiée (1).

bués aux Apôtres, qu'on suppose avoir été rédigé par saint Clément. Bien que cette haute antiquité et cette origine aient été contestées, on ne s'accorde pas moins généralement à les faire remonter au IVe ou au Ve siècle.

(1) Voyez Thiers, *Dissertation ecclésiastique sur les autels*. Paris, 1688. « Pour peu, dit cet auteur, qu'on aime l'antiquité sacrée et qu'on s'inté-

Digitized by Google

Les tables des anciens autels étaient indifféremment d'or, d'argent, de pierre ou de bois. On se servait quelquefois d'autels portatifs pour les cas de nécessité absolue, lorsqu'on voyageait ou que l'on avait à célébrer la messe dans des lieux non consacrés, mais jamais dans les grandes églises. Les autels étaient vides en dessous et posés sur des colonnes ; tel était le grand autel de Chartres, et de là est venu l'usage de les recouvrir de parements d'étoffes, changeant de couleurs selon les époques de l'année liturgique.

Il est fâcheux que cet usage des parements tombe partout en désuétude soit par insouciance des traditions, soit par un désir peu digne de la gravité ecclésiastique, de faire étalage toute l'année des sculptures de l'autel. A la Primatiale et dans quelques paroisses plus fidèles que les autres aux règlements, on a conservé les parements pour les grandes solemnités, pour l'Avent et de la Septuagésime à Pâques, par ce moyen on évite l'apparence du relâchement et l'inconvénient de ne mettre aucune différence dans les signes extérieurs aux époques où l'Eglise se réjouit et à celles où elle s'attriste.

Aucun objet étranger ne devant se trouver en présence de la Sainte Eucharistie, il était défendu de mettre des images de saints et des fleurs sur l'autel ; les fleurs, parure très-

resse dans ce qui regarde la vraie beauté de la maison de Dieu, on aura peine à approuver la manière dont on s'est avisé dans ces derniers temps de placer, de bâtir, d'accompagner et d'orner les principaux autels des églises, c'est-à-dire ceux où l'on fait ordinairement les offices publics et solennels..... On a plus de soin que les autels d'aujourd'hui soient conformes aux règles de l'architecture qu'à celles de l'Église, et ce qu'on envisageait particulièrement dans les anciens autels était qu'ils fussent selon les règles de l'Église plutôt que selon celles de l'architecture.....
On pare ceux d'aujourd'hui d'ajustements qui auraient, en quelque façon, déshonoré les anciens. Ceux d'aujourd'hui n'ont rien de la simplicité vraiment chrétienne qui faisait une des grandes beautés des anciens. »

Digitized by Google

licite, très-poétique et très-convenable, étaient admises autour et au-dessus (1).

C'est une anomalie, comme l'a justement fait observer M. Joseph Bard, que d'entourer les cartons d'autel d'un cadre et de les surcharger d'ornements gravés ou lithographiés. Ils doivent être simples, et celui du milieu doit pouvoir se replier en trois parties, en souvenir des tryptiques; si on veut les enrichir de peintures, ce doivent être de vraies peintures, des miniatures sur vélin, et non de vulgaires enluminures.

L'autel doit être élevé, au plus, de deux degrés, et isolé de manière à ce que l'on puisse en faire le tour. Derrière lui, dans les cathédrales, doit être le siége destiné à l'évêque pendant la célébration des saints mystères.

Ce ne fut qu'au Xe siècle qu'on commença à mettre la croix sur l'autel; avant, elle était sur le *ciborium*, mais sans l'image de Jésus-Christ. Au XVe siècle, quelques églises augmentèrent l'autel de gradins et de retables, appendices malencontreux, car ils empêchèrent de voir l'évêque et furent cause que son siége fut transporté sur le côté, sauf à Lyon, à Vienne et à Belley, où cette grave atteinte aux rites ne fut pas consommée (2). Ainsi échafaudés, les autels furent bientôt surchargés d'ornements parasites et de mauvais goût, et entraînèrent la suppression de plusieurs cérémonies qu'une manie de décoration théâtrale avait rendues impossibles.

L'usage des tabernacles est fort récent. Le premier qui fut fait à Paris, au XVIIe siècle, fut celui des Capucins de la rue Saint-Honoré. On y suppléait par des *colombes*, suspendues

(1) « Quelque vénération que l'Église des huit premiers siècles eût pour les reliques des Saints, elle n'estimait pas qu'elles dussent être placées sur les autels. » Thiers, page 39.

(2) Elle a été consommée à Belley, et l'évêque a cédé sa place à..... un buffet d'orgues!!! Ce fait a été révélé par un article de M. Jujut sur l'inauguration de ces orgues.

Digitized by Google

au-dessus de l'autel ou par des *tours* placées à côté. A Lyon on dépose les saintes hosties dans une chapelle particulière. Après la communion générale du clergé aux fêtes de Noël, de Pâques et de la Pentecôte, le Saint-Ciboire était porté processionnellement dans l'église de Sainte-Croix, de même qu'au salut et à la bénédiction du Saint-Sacrement. L'église de Sainte-Croix n'existant plus a été remplacée par la chapelle *sub titulo Crucis*, qui est à droite du chœur (1).

Au reste, les expositions du Saint-Sacrement étaient plus rares autrefois et n'avaient lieu à Saint-Jean que pour la Fête-Dieu, la fête patronale et le grand jubilé de la rencontre de la Fête-Dieu avec celle de saint Jean-Baptiste; l'exposition alors durait trois jours, et dans toutes ces circonstances le Saint-Sacrement n'était pas exposé sur l'autel, mais sur le jubé. Monseigneur de Saint-Georges fut le premier qui l'exposa sur l'autel. On considéra cela comme une innovation; en réalité cela n'en était pas une, car le jubé n'avait pas, comme la liturgie, une haute antiquité, ainsi que nous le verrons.

Le chœur et l'autel de Saint-Jean doivent être considérés

(1) L'église de Saint-Étienne, dans les premiers temps, était le lieu du sacrifice et de la prédication. Saint-Jean était le baptistère, et Sainte-Croix le sanctuaire où l'on déposait le Saint-Sacrement et les reliques. A partir du XIVe siècle, on fit à Sainte-Croix la cérémonie de l'eau bénite, et on y célébra les fêtes de l'invention et de l'exaltation de la Croix. Au XVIe siècle, on y célébra les messes paroissiales du dimanche, et l'on y fit les prônes. Les grands-messes de morts se célébraient au maître-autel, mais l'absoute se faisait à Sainte-Croix. En certaines circonstances cet office avait lieu simultanément dans les trois églises.

Ces trois églises n'en faisaient qu'une, construite sur le même sol, sous le même toit et se communiquant par des portes percées dans le gros mur de séparation. Le sol appartenait au Chapitre, qui était son propre curé, l'exercice de la cure étant attaché à la dignité de doyen. L'église de Sainte-Croix, affectée au service paroissial, avait seule un tabernacle et une chaire.

Digitized by Google

comme offrant un type bien supérieur aux chœurs si vantés de Cologne et de Beauvais, étranglés par le deambulatorium, ayant un immense mérite artistique, mais n'étant pas le moins du monde le chœur selon les idées ecclésiastiques. Nous nous servirons, pour en parler, de la curieuse brochure de l'abbé Caille sur la situation de l'autel de Saint-Jean (1), et des trop rares écrits de l'abbé Jacques. Nos lecteurs comprendront, sans qu'il soit nécessaire d'y revenir, qu'il ne s'agit pas du chœur et de l'autel dans leur état actuel, mais dans leur état normal dérangé depuis la Révolution. L'évêque intrus Lamourette renversa l'ancien autel, et en 1801 on en replaça un autre qui y est encore et venait de la chapelle du séminaire de Saint-Charles (2). Cet autel n'est pas à sa

(1) Lyon, Rusand, 1824.

(2) S. E. le cardinal de Bonald a résolu, nous a-t-on affirmé, le remplacement de cet autel par un autel nouveau dont le plan, déjà tracé et adopté, serait dû à notre habile architecte diocésain, M. Desjardins. D'après cela, nous ne doutons pas qu'il ne s'agisse d'une restauration conforme aux règles et à l'histoire. L'autel à venir sera donc, à moins que des influences contraires ne viennent à prévaloir, « une simple table rase, sans tabernacle ni gradins, ni autres ornements que ses parements d'étoffes, et d'une médiocre dimension, » on ne mettra dessus que la croix et six chandeliers conformes aux anciens modèles, et l'on s'abstiendra sagement des girandoles, des reliquaires, des fleurs et des niches prétentieuses ; en un mot, on n'imitera pas ce qui se pratique aujourd'hui, et surtout les grandes dimensions indiquées par les appendices de planches peintes en faux marbre, dont on a affublé cet hiver les marbres fort beaux de l'autel de Saint-Charles. Il faut espérer aussi qu'on le remettra à sa véritable place, c'est-à-dire plus en arrière des transepts à la naissance de la courbure de l'abside.

Si l'on détruit, en effet, ce doit être pour faire mieux, et le mieux ne se trouve que dans un retour à l'antiquité et aux usages, et non dans une fantaisie nouvelle et d'origine étrangère. Rétablir l'autel de Saint-Jean dans sa forme primitive et à sa vraie place, ce serait renouer d'une manière louable la chaîne des temps, un moment interrompue par les révolutions,

Digitized by Google

véritable place et n'a pas la forme qu'il devrait avoir. Néanmoins mieux vaudrait encore le conserver tel quel, car on y est habitué et il ne manque pas d'une certaine noblesse de style, que de lui substituer un autel sculpté, ciselé, orné contrairement aux règles de l'Église. Le vent souffle de ce côté, on oublie généralement que la majesté de l'autel est assez grande par le mystère qui s'y accomplit, et peut se passer de frivolités extérieures, quelque *artistiques* qu'elles puissent être.

Le chœur avait été encombré de boiseries venant de Cluny, et de tableaux dont le plus grave défaut était de ne pas être à leur place. S. E. le cardinal de Bonald, si zélé pour le lustre de son église, dont le goût s'est déjà manifesté par la restauration de quelques verrières, souhaite avec ardeur sans doute de pouvoir réaliser les intentions du cardinal Fesch en rétablissant les choses dans leur état primitif. Il est fâcheux que la boiserie de l'orgue et la chaire archiépiscopale (qui n'est pas la vraie, puisque l'archevêque, quand il officie, se place au fond de l'abside), meubles récents et d'un beau travail, soient des obstacles à cette restauration, et des hors-d'œuvre qui ne peuvent que jeter le trouble dans l'histoire du passé. Il faut en dire autant d'un autre siége en bois que l'on voit du côté de l'évangile, dont l'usage paraît incompréhensible à Saint-Jean (1), et de l'autel portatif de la sainte Vierge, édicule fort élégant orné d'excellentes peintures de M. Janmot, mais qui aurait singulièrement étonné l'ancien Chapitre.

comme le parti le moins dispendieux. En adoptant une nouveauté, on aurait l'air de consacrer définitivement les bouleversements de la Primatiale et de renoncer à la célébrité de ses souvenirs. On n'allèguera pas à ce propos l'absence des documents, car ils surabondent.

(1) A moins que l'on ne rétablisse l'évêque suffragant chargé d'aider le titulaire dans son administration, comme avant la Révolution ; c'était, en effet, sa place ordinaire.

Digitized by Google

On peut fort bien se rendre compte de l'ancien chœur par la lecture de l'ouvrage auquel nous empruntons ces détails, et par la belle gravure que l'on voit en tête des anciens missels.

L'autel était une table rase et sans autres ornements que ses parements d'étoffes (1). Ce ne fut qu'en 1746 que l'on prit l'habitude d'y laisser les chandeliers et la croix, qu'auparavant on mettait pour la messe et que l'on ôtait ensuite. Anciennement il n'y avait même pas de chandeliers aux grandes solennités. On éclairait l'abside par trente-trois flambeaux posés sur des demi-candélabres. Depuis quelques années on a substitué aux anciens modes d'éclairage un appareil prétentieux, un échafaudage théâtral d'arbres chargés de bougies, étalés de manière à gêner la circulation, et présentant l'aspect d'une décoration de feu d'artifice. Il est possible que cette illumination attire des curieux, mais à coup sûr elle est fort opposée à l'ancien esprit liturgique de la Primatiale, si grave, si opposé aux petits procédés mis en usage pour produire de l'effet.

L'autel n'avait qu'une marche (2) ; il était entouré d'une balustrade de cuivre, à la distance de deux pieds et demi. Cette balustrade servait de table de communion au clergé et restait fermée hors le temps de la messe. On l'ouvrait néanmoins avec cérémonie au Benedictus et au Magnificat pour encenser l'autel. Ainsi, cette partie qu'on appelait le *sanctuaire* était isolée du *presbytère*, qui lui-même était séparé du chœur par deux marches (3).

(1) Les parements étaient rouges pour les martyrs, blancs pour les vierges, jaunes ou or pour les pontifes, verts pour les solitaires. La nappe, comme dans le rit romain, pendait à terre des deux côtés.

(2) Selon Thiers, page 79, l'autel de Lyon et celui de Vienne étaient élevés de deux marches.

(3) *Presbytère :* Lieu où est le siége du prélat et le banc des prêtres et

Digitized by Google

La balustrade, détruite ainsi que le jubé par les huguenots, en 1562, fut rétablie en 1585, et l'on plaça sur le nouveau jubé l'inscription suivante :

QUOD : BELL . CIVIL . LICENTIA
FOEDE DISJECTVM FVERAT
D . O . M . PROPITIO . CAN . ET COM.
LVGD . REST . A . M.D.L.XXXV.

Le jubé en marbre de diverses couleurs avait 32 pieds de long, 8 de large et 12 de haut. Sa façade formait sept portiques, celui du milieu était la porte du chœur, ceux des extrémités étaient fermés par une balustrade de cuivre jaune et contenaient les statues de saint Jean et de saint Étienne, aux quatre autres il y avait de petits autels de marbre blanc. On y montait par deux escaliers pratiqués dans son épaisseur. Au milieu de sa plate-forme était l'autel de *saint Hilaire*, où l'on célébrait chaque jour après matines la messe de la Croix, chantée par deux enfants de chœur. Il y avait là deux pupitres, un à l'orient et à gauche contre le mur d'appui, près du chœur, pour les leçons de matines, l'autre plus élevé au milieu et au nord pour l'Evangile.

Trois couronnes royales étaient suspendues au milieu et aux deux extrémités, chacune d'elles avait trois chandeliers et trois cierges. Au milieu, sur le mur d'appui, du côté de la nef était une colonne en marbre blanc, de 3 pieds de haut, terminée par une pyramide sculptée. Sur cette colonne, du côté de la nef était pratiquée une case en forme de niche pour placer le Saint-Sacrement le jeudi saint, et à côté une bobêche de cuivre pour un cierge.

des autres ministres, soit que ce siége se trouve derrière l'autel, comme à Lyon, soit que, par une conséquence du relâchement dans les rites, on l'ait placé ailleurs.

Digitized by Google

Au-dessus de l'autel du jubé, du côté du chœur, un crucifix de grandeur naturelle, qu'on encensait aux fêtes doubles et devant lequel, le jour de Pâques, au retour de la procession des Fonts (1), pendant le *Magnificat*, on faisait une station en chantant le verset *Adorate*, de même qu'au retour de toutes les processions considérées comme *preces flebiles*, les autres se terminant dans le chœur.

Nul ne pouvait célébrer au grand autel de Lyon, s'il n'était chanoine, évêque, légat, abbé du diocèse ou vicaire d'une des trois églises (2).

Devant l'autel était le *rastellarium*, poutre transversale portée sur deux piliers revêtus de lames de cuivre, servant de support à sept flambeaux, et garnie d'un crochet pour suspendre l'encensoir. Ce meuble est gravé dans le *Voyage liturgique*. Son usage cessa vers 1750.

Le *rastellarium* ne représentait pas le chandelier à sept branches, mais sept chandeliers différents, en mémoire des sept églises de l'Apocalyse.

En baisant l'autel, le prêtre disait : *Ave, Sanctum altare*, à cause des reliques qu'il contenait.

La crédence devait être, non contre l'autel, mais contre le pilier, selon le rit grec.

Tous les prêtres devaient se tenir dans les stalles hautes, et les clercs dans les stalles basses, ce qui se pratique encore. Le sous-diacre ne devait pas s'asseoir non plus que les *induts*, les prêtres ayant seuls ce droit. Les clercs inférieurs et le peuple se tenaient constamment debout. Ce ne fut qu'au XIIIe siècle que l'on introduisit l'usage des miséricordes sur lesquelles on s'appuie, et qui sont censées maintenir la position droite.

(1) Cette procession a été supprimée depuis quelques années, nous ignorons pour quel motif.

(2) Statuts de 1337.

Digitized by Google

Le siége épiscopal est encore à son ancienne et véritable place au fond de l'abside et plus élevé que l'autel (l'autel ancien). Ce siége fut d'abord placé dans l'église des Saints Apôtres, aujourd'hui Saint-Nizier, construite sur la crypte de saint Pothin. Vers la fin du IVe siècle, il fut transporté dans l'église de Saint-Étienne, bâtie par saint Alpin avec une église adjacente qui servait de baptistère. Il y resta jusqu'au temps de *Leidrade*, qui fit de ce baptistère consacré à saint Jean la métropole (1). Saint-Étienne fut donc métropole avant Saint-Jean, et le clergé primatial porte encore dans les litanies le nom de clergé de Saint-Étienne (2). Quand l'archevêque n'officiait pas, il prenait la stalle du doyen, et à laudes celle du précenteur. Quand il officie, il se place au fond de l'abside entouré de ses assistants, qui forment un demi-cercle en regardant le peuple et l'autel. Il représente ainsi Jésus-Christ et les apôtres. Comme à Lyon toutes les choses ayant rapport au culte étaient en parfaite harmonie, les vitraux correspondants aux fenêtres supérieures de l'abside ont pour sujets Jésus-Christ également entouré des apôtres et ayant la sainte Vierge à ses côtés. Dans le bas du vitrail du milieu sont les armes du Chapitre.

On doit ôter la nappe de l'autel quand la messe est dite. Autrefois on le dépouillait entièrement pour ne laisser que le tapis et le parement, usage qui a été conservé pour le jeudi et le vendredi de la semaine-sainte.

La crédence pour porter les burettes était en pierre et du côté de l'Évangile, qui, à Lyon, était celui de la sacristie; mais dans les fêtes solennelles, le *ministère*, c'est-à-dire le

(1) Martyrologe du XIIe siècle. Severt, *Chron. historique.*

(2) *Mémoire pour les bénéficiers perpétuels de l'Église de Lyon*, 1790. On chante dans la deuxième litanie du samedi-saint : Ut clerum et plebem Sancti Stephani conservare digneris, te rogamus audi nos. »

Digitized by Google

calice, la patène et les burettes, était porté du côté de l'Épître sur un autel en dehors du sanctuaire (1).

L. MOREL DE VOLEINE.

La suite à un prochain numéro.

(1) Selon Thiers, les contre-autels ou retables n'avaient que deux siècles d'antiquité. Anciennement ils étaient défendus, soit à cause des siéges épiscopaux qui étaient derrière, et dont ils auraient masqué la vue, soit à cause d'une cérémonie des messes solennelles, où le sous-diacre, après l'oblation, se retire derrière l'autel avec la patène, en regardant néanmoins le célébrant. De son temps il n'y avait pas de tabernacle dans les cathédrales de Lyon et de Vienne, de Besançon, et dans la plupart de celles des Pays-Bas.

Digitized by Google

ÉLOGE HISTORIQUE

DE MATTHIEU BONAFOUS

SUITE.

Après avoir énuméré tous les travaux qui ont classé Matthieu Bonafous parmi les gloires du monde savant, qu'il nous soit permis d'esquisser avec rapidité les titres qui ont marqué sa place parmi les célébrités du monde littéraire.

I.

Imbu, dès sa première jeunesse, des principes sévères de la saine littérature, Matthieu Bonafous prit l'habitude de ne jamais séparer les grâces de la forme de la solidité du fond. Son esprit sérieux comprit de bonne heure que, pour faire accepter la morale aux hommes, il fallait la revêtir d'un costume attrayant et faire disparaître les ronces de la science sous les fleurs du langage.

Il sut être à la fois simple et élégant, et se garantir de l'emphase, cette lèpre littéraire des temps modernes. C'est qu'il écrivait avec le cœur autant qu'avec la plume.

Aussi, quand sa raison se formait à la philosophie des Aristote, des Platon, des Descartes, des Leibnitz et des Saintes Écritures, son goût et son style s'épuraient au contact des Bernardin de Saint-Pierre, des Jean-Jacques

Digitized by Google

Rousseau, des Virgile, des Delille, des Saint-Lambert, des Pongerville et des Mollevaut.

Nous ne citerons de ses nombreux ouvrages que quelques passages, qui, mieux que notre éloge, feront connaître et apprécier son talent d'écrivain.

Dans sa remarquable préface de la traduction : *De l'art d'élever les vers à soie au Japon*, qu'il dédia à M. le comte de Gaspardin, on lit :

« Les lumières de la science moderne n'ont pas seules « concouru à faire avancer de nos jours l'art de produire « la soie : cet art a puisé d'utiles leçons aux sources loin- « taines que l'étude des langues orientales lui a permis « d'aborder : qui ne sait, en effet, qu'un célèbre sinologue, « M. Stanislas Julien, appelé à faire un extrait raisonné des « meilleurs écrits publiés en Chine sur la culture du mûrier « et l'éducation des vers à soie, a heureusement coopéré « au progrès de l'industrie sérigène?

« La Chine est-elle seule à posséder, avec l'Inde et la « Perse, des méthodes susceptibles d'intéresser la plus riche « industrie des peuples Occidentaux? — Non : A quelque « distance de la côte orientale de l'Empire-du-milieu, il « existe une vaste contrée où la culture de la soie n'est ni « moins prospère ni moins honorée. Peuplée de quarante « millions d'habitants, aussi civilisés et doués de plus d'in- « telligence que toutes les nations asiatiques qui les envi- « ronnent, cette contrée est le Japon, le *Ji-pèn* des Chinois, « le berceau du soleil. — Depuis Marco Polo, le premier « navigateur qui, dès le milieu du XIIIe siècle, signala, sous « le nom de *Zipangu* ou *Gipangu*, l'archipel du Japon, que « Mendez Pinto reconnut trois siècles plus tard, les mis- « sionnaires, durant leur apostolat, et deux médecins natu- « ralistes attachés successivement à la factorerie hollandaise « de Dezima, Kæmpfer et Thunberg, l'un vers la fin du

Digitized by Google

« XVIIe siècle, l'autre, dans les dernières années du XVIIIe,
« soulevèrent un coin du voile qui dérobait les îles du Japon
« à la curiosité universelle. — Vint ensuite Isaac Titsingh,
« délégué à Nangasaki en qualité de directeur du commerce
« hollandais : celui-ci, durant un séjour de quatorze années,
« y recueillit scrupuleusement les notions les plus exactes,
« les plus secrètes qu'il fût possible à un étranger d'ac-
« quérir. Malheureusement sa mort, survenue à Paris en
« 1812, s'opposa au plan qu'il s'était tracé, d'écrire l'his-
« toire civile, religieuse, morale et littéraire de l'empire
« japonais. — Tilesius et Langsdorff, les dignes compagnons
« de Krusenstern, dans leur voyage autour du monde, de
« 1803 à 1806, eurent des rapports trop difficiles avec le
« Japon pour en tirer des révélations importantes. — Un
« savant allemand, M. Siebold, est, de tous les voyageurs,
« celui qui, jusqu'à ce jour, a exploré avec le plus de succès
« ces îles inhospitalières, etc. »

II.

Et dans les observations préliminaires de sa traduction des *Principes d'économie politique de Beccaria*, sa dernière publication :

« Je ne répèterai point les éloges donnés à l'agriculture
« par les plus grands écrivains, pour l'honorer et l'encou-
« rager ; il suffit d'en constater la nécessité comme base
« de la richesse des États, et d'acquérir la certitude que
« ses productions, indépendantes du mouvement des siècles,
« n'ont rien à redouter des vicissitudes politiques, parce
« qu'elles émanent de la nature, constante dans sa marche,
« et non de la volonté toujours mobile de l'homme. L'étude
« des lois qui régissent l'agriculture la lui font aimer ; son
« intérêt augmente, lorsqu'en suivant ses opérations si nom-

Digitized by Google

« breuses et si variées, il la voit grandir par l'opération, et « tout entretenir par des résultats d'autant plus certains « qu'ils sont acquis plus lentement. — Que de sensations « agréables elle lui réserve quand elle le porte à réunir « auprès de lui, à nourrir, à élever ces êtres doués d'un « faible rayon vital, qui paient si généreusement les soins « qu'on leur prodigue, et dont l'aspect si doux imprime un « nouveau charme aux plaisirs de la vie indépendante.

« Les travaux rustiques ont le double avantage de déve- « lopper les facultés physiques dans une atmosphère large, « qui donne à la santé une sorte d'énergie, qui rend la joie « toujours pure, excite la pensée à des combinaisons jus- « qu'alors inaperçues, et qui a la puissance de lancer le « génie investigateur sur des routes encore inexplorées, « où la nature lui dévoile de nouveaux mystères, etc. »

III.

Citons encore des fragments de la magnifique préface de sa traduction en vers du poète latin Vida :

« Durant le siècle des Médicis, un illustre prélat, voué « tout à la fois au ministère des autels et au culte des « muses, Marc-Jérôme Vida, donnait au ver à soie le même « éclat que Virgile avait donné à l'abeille dans le siècle « d'Auguste.

« Toutefois, Marc-Jérôme Vida n'a point le premier chanté « l'industrie du ver fileur. L'ouvrage le plus ancien que je « connaisse est un poëme intitulé : *Bombyx*, publié sans « date, par Louis Lazzarelli, mort vers la fin du XVe siècle. « Plus tard, en 1510, Giustolo, l'historiographe et le pané- « gyriste de César Borgia, fit paraître un poëme moins « étendu, sous le titre : *De sere, seu de setivomis animalibus*, « dans lequel, entre autres idées extraordinaires mêlées à

Digitized by Google

« d'utiles préceptes, l'auteur émet celle que la musique « instrumentale exerce une grande influence sur le ver à « soie.

« Pour reproduire la verve et le coloris du poëte de « Crémone, dans un idiome moins abondant et moins « flexible, il m'eût fallu hériter du brillant pinceau de « Delille, ou manier le crayon fidèle de M. Mollevaut. — « Heureusement le poëme dont j'ai tenté la traduction, n'a- « vait rien d'étranger à mes études agricoles; ce poëme « traite d'un art auquel j'ai dévoué mes soins. Aujourd'hui « que l'essor donné à la production de la soie ouvre une « ère nouvelle à l'agriculture, ma version libre du poëme « de Marc-Jérôme Vida, joindra, je l'espère, au mérite de « l'actualité, celui de révéler pour la première fois aux « muses françaises, l'œuvre ingénieuse d'un poëte que le « jugement de Pope a placé aussi près de Virgile, que « Crémone est près de Mantoue :

« Cremona now shall ever boast thy name,
« As next in place to Mantua, next in fame. »

Couronnons ces quelques citations par la publication d'une lettre qu'il écrivit de Turin, le 15 décembre 1840, à M. Antoine Péricaud aîné, à Lyon, et qui aura le double mérite de se rapporter au poème de Vida, et de donner une idée de son style épistolaire :

« Mon cher et docte ami,

« Toutes vos observations au sujet de mon essai de traduction de Marc-Jérôme Vida, sont empreintes d'intelligence et de bon goût. Aussi accepterai-je avec empressement les heures que vous me promettez lorsque j'irai passer quelques jours dans notre chère ville natale.

« Le plaisir et le profit que je tirerai de votre entretien, ajoutant

Digitized by Google

au plaisir que j'ai de m'y rendre, vous serez pour moi l'ami précieux que Boileau souhaite aux poètes.

« Votre conseil est fort sage, celui d'oublier mon travail, pour mieux me juger moi-même, et vous m'engagez à traduire dans l'intervalle quelque autre poème du même genre.

« Si ce n'eut été le *ver à soie*, je n'aurais jamais osé tenter une traduction en vers français; le sujet seul m'a entraîné malgré moi, d'ailleurs quel poète géorgique pourrais-je traduire? Rapin a été trop décrié par Delille; le père Vanière s'est trop éloigné, selon moi, du faire large et poétique de Virgile. Les Italiens mettent au premier rang de leurs nombreux poètes géorgiques, Rucella, l'auteur d'un élégant poème sur les abeilles (*le Api*), dont je possède la première édition (1539). Ce poème est à peu près de l'étendue de celui de Vida (*de Bombyce*); mais comment chanter les abeilles après Virgile, après son immortel traducteur?

« Réflexion faite, je pense, mon cher ami, que vous me conseillerez de me borner à châtier, à améliorer mon ver à soie, sans sortir du cercle modeste et tout prosaïque dans lequel j'ai sû me renfermer jusqu'à ce jour.

« Notre amitié comptera bientôt une année de plus; je souhaite que toutes celles qui lui succèderont vous soient heureuses, et je me constitue en tout et pour tout,

« votre fidèle ami,

« M. BONAFOUS.

En 1851, il possédait, dans sa bibliographie séricicole, cinquante-deux éditions du poème de Vida.

Ces fragments littéraires ne suffisent-ils pas pour mettre en relief les richesses et la simplicité charmante de son style? Avec quel bonheur l'élégance de l'expression s'unit à la profondeur de la pensée! Comme la grâce de l'écrivain vient au secours des préceptes du philosophe et des recherches du

Digitized by Google

savant ! — Sous l'enveloppe du littérateur, on découvre le poëte !

C'est que Matthieu Bonafous l'était effectivement.

I.

Il l'était par le cœur autant que par l'imagination et par le rhythme. — La science, la philanthropie, la prose, n'ont-elles pas aussi leur poésie ? N'est-ce pas la réunion de ces qualités qui marque la limite où le poëte se trouve séparé du versificateur ? Châteaubriand fut-il moins poëte que Casimir Delavigne ?

Matthieu Bonafous, chez lequel la richesse de la rime se marie toujours à la sévérité de l'idée, possédait une souplesse d'esprit qui semblait se plier à tous les genres : poème, épîtres, fables, quatrains, tout lui était familier. —Au reste, la poésie n'était pour lui qu'un délassement.

Qu'on nous permette encore de citer quelques-uns de ses vers ; ils dévoileront son heureuse et riche nature.

Dès l'âge de 18 ans il exerça sa verve poétique.

Dans *l'Almanach des Muses de Lyon*, de 1811, on trouve de lui ce charmant madrigal :

Veux-tu chanter la nature fertile,
Et du Parnasse atteindre les hauteurs ?
Sois animé de l'esprit de Delille.
L'ode pompeuse en ses nobles fureurs,
Veut de Lebrun la sublime démence ;
Mais pour chanter l'amour et ses douceurs,
Il faut aimer, — c'est toute la science.

Plus loin, dans le même almanach, on trouve encore de lui une imitation de Martial :

Ami, si tu n'as rien, n'attends rien de personne,
Les riches sont les gueux, les seuls à qui l'on donne.

Digitized by Google

Par une coïncidence aussi singulière qu'heureuse (car il n'avait certainement pas besoin d'être plagiaire pour un dystique), il s'est rencontré presque mot à mot avec le chevalier Boufflers, dont on lit dans *l'Almanach des Muses*, de l'an XIII (1805).

Ami, si tu n'as rien, n'attends rien de personne,
Les riches sont ici les gueux à qui l'on donne.

C'est à tort qu'on a attribué à Matthieu Bonafous un *Recueil d'aventures plaisantes du palais, réparties singulières, gasconades*, publié en 1813, à Lyon, par Chambet, sous le titre de *Thémisiana*. — Ce petit ouvrage a été composé par Marc-Maurice Bié, auteur dramatique, né à Lyon en 1779, mort dans la même ville le 12 mai 1852. — Voir à cet égard la *Bibliographie lyonnaise du XVe siècle*, à la fin de la quatrième partie, par M. Antoine Péricaud aîné.

Un jour, visitant à Rome le tombeau de Charles Emmanuel IV, mort dans cette ville, le 6 octobre 1819, il écrivit ce distique :

Le prince infortuné, dont ici-gît la cendre,
A versé plus de pleurs qu'il n'en a fait répandre.

En 1836, parcourant en Belgique la plaine de Waterloo, il improvisa les vers suivants :

C'est dans le champ de Bellone
Que le plus grand des guerriers,
Vit chanceler sa couronne
Sous le poids de ses lauriers.
Allez, muses de l'histoire,
Dire à la postérité,
Que rien ne manque à sa gloire...
Pas même l'adversité !

En 1841 il composa l'épitaphe suivante pour la tombe de son frère :

De Frankin Bonafous chérissons la mémoire;
Aimer fut son bonheur, être aimé fut sa gloire.

Digitized by Google

On attribue à Turgot ce vers latin sur Franklin :

Eripuit cœlo fulmen, sceptrumque tyrannis.

Matthieu Bonnafous écrivit au-dessous, en 1819 :

Il éclaira le monde, étonna les savants,
Ravit la foudre aux dieux, et le sceptre aux tyrans.

La fable se prêtait à son genre d'esprit, il en composa plusieurs, entre autres :

LES AMIS DANS LA NÉCESSITÉ.

Dans une seule nuit
La flamme dévora la fortune d'Ariste.
(Si Fortune s'enfuit
N'espérons pas qu'on nous assiste.)
On prétend même que son chien
Des faux amis suivit la trace.
Son chat dont il n'espérait rien,
Fut le seul qui parut touché de sa disgrâce
Et par sa voix plaintive augmentait sa douleur.
« O toi, dont l'amitié me paraissait douteuse,
« Toi seul, s'écrie Ariste, est sensible au malheur!
« Ah! pour récompenser ton âme généreuse
« Je voudrais être riche et pour toi libéral :
« Que ce morceau de pain, le dernier qui me reste,
« Au moins soit partagé. — Tout à coup l'animal
« S'en saisit, le dévore et fuyant d'un pas leste,
« Adieu, dit-il, j'attendais ce morceau. »
Ariste, dès ce jour, ne le vit plus paraître.

Consolante amitié, trop souvent ton manteau
Sert à cacher un traître!

L'acrostiche, le genre léger, le distrayait de ses travaux sérieux.

En 1844, il écrivit sur le nom *Caroline*.

Chéris-tu la douceur et la simplicité?
Aimes-tu la franchise unie à la bonté?

Digitized by Google

Recherches-tu ce cœur aimant, pur et tranquille,
Où jamais l'amitié n'eut un plus sûr asile?
Limpide comme un lac dont les flots gracieux,
Imitent cet azur que reflètent les cieux?
Ne me demande pas où cet être respire;
Exprimer tes vertus, c'est assez te le dire.

Son humeur joviale se dilatait quelquefois dans le quatrain :

Gripon, interrogé sur ses délits nombreux,
Répondit : j'ai volé. — Coquin, on va te pendre!
— Mais j'ai fait pis encor. — Qu'as-tu fait malheureux?
— Je ne le ferai plus... Je me suis laissé prendre.

II.

Mais c'était surtout dans le genre noble qu'il excellait.

A l'exposition des fleurs de 1851, à Turin, Sa Majesté la reine du Piémont, fut accueillie par Matthieu Bonafous, avec l'épître suivante :

« Un jour, le Roi des dieux, descendu sur la terre,
« Promenait ses regards sur un vaste parterre,
« Où mille et mille fleurs exhalaient jusqu'aux cieux
« L'odorante vapeur que respirent les dieux;
« Quand tout d'un trait lui vint la céleste pensée
« De mélanger l'argile à la fraîche rosée,
« Pour modeler un être, orné des attributs
« Dont le printemps revêt ses fécondes tributs :

« La rose l'entoura de sa vive auréole;
« Le jasmin lui céda sa candide corolle;
« La douce violette au reflet séducteur,
« Lui préta ses parfums, sa grâce, sa pudeur;
« Le lis lui prodigua son éclat, sa noblesse;
« Et le myosotis lui légua sa tendresse.

« Mais, comment nommerai-je un être si parfait?
« S'écria Jupiter, au regard satisfait?
« Olympe, répondez! — Et l'Olympe splendide
« Fit retentir les airs du nom d'Adélaïde! »

Digitized by Google

III.

Parmi toutes ses compositions, ce qui cacheta du sceau le plus glorieux ses écrits poétiques, ce fut sa traduction en vers français du poëme latin de Marc-Jérôme Vida, sur le ver à soie, dont nous avons rendu compte à la nomenclature de ses ouvrages.

Les expressions techniques, les calculs de détail, sont peu du domaine de la poësie dont la lyre divine semble avoir reçu du ciel la mission de célébrer les harmonies sublimes de la nature.

A l'exemple des poétiques interprètes français de Varron et de Lucrèce, Matthieu Bonafous colora la forme de ce poëme didactique, et fut à Vida, ce que Delille fut à Virgile. Aussi, M. Dumas, rapporteur auprès de l'Académie de cette traduction fidèle, qui constitue en même temps une œuvre littéraire, sanctionna-t-il cette pensée, en disant : « J'ai « éprouvé un grand plaisir à reconnaître que le poëte tra- « ducteur est un disciple de l'abbé Delille. C'est le même « choix d'expressions, la même politesse de langage, le « même goût fin et délicat, etc. »

C'est que les sujets les plus prosaïques peuvent être poétisés par la forme et par l'expression.

A la chose la plus hideuse, dit Victor Hugo, mêlez une idée religieuse, elle deviendra sainte et pure ; attachez Dieu au gibet, vous aurez la croix.

Corroborons ces préceptes par l'exemple :

> Nymphes de Sérius, gloire de l'Ausonie,
> Célébrons par des chants pleins de votre harmonie
> L'insecte ingénieux qui, du fil le plus beau,
> Ourdit ses réseaux d'or et se tisse un tombeau.

Après l'éclosion des vers :

> Donne ensuite un asile à la naissante race,

Digitized by Google

Où de l'affront des ans rien n'indique la trace ;
Qu'une double ouverture épande tour à tour,
Et les parfums de l'air et les bienfaits du jour.

Après les différentes mues :

Sous le toit protecteur à l'abri des orages,
Que des lits de roseaux, disposés en étages,
Et fixés par un frein à d'agrestes piliers,
Offrent aux vers fileurs de vastes ateliers.
. . . . . .
A peine le soleil, dans son rapide essor,
S'est couronné trois fois d'un diadème d'or,
Les germes, captivés sous un léger corsage,
Échappent aux liens de leur doux esclavage ;
Et sur de blancs tissus, aux rayons matineux,
Ils roulent de leur corps et déroulent les nœuds.

Puis à la formation des cocons :

Une autre ère apparaît : les actives peuplades
Suspendent leurs filets aux pliantes arcades,
Et tissent avec art mille et mille roseaux,
Tant le feu de la gloire enflamme leurs travaux !
Ce labeur terminé, chaque insecte avec joie
Emprisonne son corps dans un globe de soie,
Dont le triple tissu formé de mille tours,
Du fruit de la colombe imite les contours.
Nuit et jour animés d'une ardeur infinie,
Le travail est leur loi, l'instinct est leur génie.

Lorsque les cocons sont terminés :

Ordonne alors, ordonne aux vassales dociles
De cueillir à l'envi ces richesses faciles,
Et bientôt les paniers à leur bras enlacés,
Fléchiront sous le faix des trésors amassés.
Ce labeur accompli, que le jeune cortége
Détache des cocons le fil qui les protége.

Digitized by Google

Pour recueillir les produits de la soie :

Avant que le Zéphir rapporte sur son aile
Avec l'encens des fleurs les sons de Philomèle,
Les vierges du hameau, pour charmer les vallons,
Unissent le travail à l'air de leurs chansons ;
Et submergeant d'abord leur féconde richesse,
Dans les flots écumeux qui bouillonnent sans cesse,
De la chaudière ardente elles font voltiger
leurs fils aériens sur un cercle léger,
Enlèvent tous les nœuds et la soie éclatante
Prend sous la roue agile une teinte inconstante.

Dirai-je avec quel art leurs doigts ingénieux
Transforment ces longs fils en tissus précieux ?
Le fil au fil uni sur un métier mobile,
Se croise sous le jeu d'une navette habile ;
Et tandis que leur pied, par mille et mille efforts,
Du rouet babillard anime les ressorts,
Elles font retentir le foyer domestique
De leurs récits d'amour et de leur chant rustique.

Enfin, pour peindre la fabrication des étoffes :

De ces riches tissus contemple la beauté,
La force, la souplesse et la légèreté.
L'un montre le duvet d'une brebis naissante,
L'autre de ses longs poils la trame éblouissante,
Une savante aiguille orne de cent couleurs
Les gazons, les forêts, et les fruits et les fleurs :
Et se jouant, retrace ou le chevreuil timide,
Ou le cerf qui s'enfuit devant le trait rapide ;
Voiles plus transparents qu'un voile de vapeur !
Des prêtresses du temple ils couvrent la pudeur ;
Ou des dieux immortels entourant les images,
D'une vile poussière arrêtent les nuages.

Leurs replis ondoyant au souffle du Zéphir
Reflètent le rubis, l'opale et le saphir,

Digitized by Google

Dont l'éclat se marie à celui que déploie
Le brillant filet d'or enlacé dans la soie.
Ce mélange superbe, avec grâce apprêté,
Du sexe le plus beau relève la beauté ;
Et comme la toison, qu'une flotte intrépide
Jadis alla ravir aux champs de la Colchide,
Sa splendeur le dispute à la splendeur des cieux !

Harmonieux contours ! richesse de rimes ! poésie imitative ! tout est réuni dans ces citations.

La contexture de ces vers ne prouve-t-elle pas que Matthieu Bonafous était d'autant plus poëte, qu'il avait à combattre les difficultés gênantes, attachées aux exigences d'une traduction ?

Jules Forest.

(*La fin au prochain numéro*).

Digitized by Google

TRAITRE OU HÉROS?

—

L'ILE DE SARDAIGNE.

(SUITE).

— « Antonio, dit enfin Ephisio en plongeant dans les yeux de Montalva un de ces regards perçants qui pénètrent comme la pointe affilée d'un poignard, j'entre ici messager de paix ; ce ne sera pas ma faute si j'en sors messager de guerre. J'ai à traiter avec toi, et voici mes pouvoirs. » En même temps il lui présenta la branche d'oranger qu'Antonio reconnut à l'instant bien que desséchée.

— « Le jour, reprit Ephisio, où ce rameau fut détaché de l'arbre qui l'avait porté, deux cheveux manquèrent aux tresses de Thérésina Malipierri, ma sœur, tu le sais. Ces cheveux devaient *coudre les yeux et enchaîner le cœur de l'esclave volontaire qui en sollicita le don à genoux.* Couplet de chanson ! arpeggio de guitare, qui s'en alla où vont les sons de toute guitare ! Le lien n'a été assez fort ni pour les yeux ni pour le cœur de l'esclave, aussi empressé de se reprendre qu'il l'avait été de se donner... Sa mémoire, dit-on, n'a pas été plus fidèle que ses yeux et n'aurait rien retenu de ce qu'il avait juré ; toi seul peux me le dire ? »

Antonio resta muet, les yeux fixés sur le plancher.

Ephisio continua : « Tu te tais, Antonio !... C'est que tu juras en poète et qu'aujourd'hui où tu as à me répondre en homme, ta conscience ne te laisse trouver aucun terme dans la langue

Digitized by Google

de l'honneur, pour confesser ta honte. Eh bien! cette confession, tu peux te l'épargner. Continue à te taire, soit. Mais comme il me faut à moi une réponse formelle, il en est une que j'attends au moins de toi, et dont je suis prêt à me contenter. Le proverbe dit : *l'oreille n'a pas besoin d'entendre quand le cœur a compris.* Ose donc accepter l'échange que je viens te proposer, et mon oreille n'aura pas besoin de t'entendre pour que nous nous soyons suffisamment compris l'un et l'autre : renvoie à ma sœur le gage que tu tiens d'elle en me remettant ses cheveux ici même, et de ta propre main, et reçois d'elle en retour, par la mienne, ce rameau qui ne devait se dessécher sur le sein de la jeune fille que pour reverdir à ta voix sur le front de l'épouse ; rameau de paix ou de guerre dont un mot de toi pourrait encore ranimer les fleurs, si le ciel t'aimait assez pour faire descendre ce mot sur tes lèvres. »

Ephisio se tut et attendit.

Antonio n'était point un lâche. Indifférent à la pensée des vengeances prêtes à s'armer contre lui, il ne le fut point à celle des tourments de Thérésina et de l'amante qu'il perdait en elle. Tout amour est une flèche dans le cœur; on ne la retire point sans que la blessure saigne. Il sembla à Antonio voir Thérésina et l'entendre; il la contemplait des yeux de l'âme et jamais elle ne lui était apparue plus belle et plus digne de sa tendresse. Il fut sur le point de mettre sa main dans celle d'Ephisio; de se jeter dans ses bras et de lui répondre : Frère, partons! » Mais il était ambitieux, et le brillant fantôme de l'avenir auquel il lui eût fallu dire adieu, en agissant ainsi, l'emporta sur la douce apparition. Il eût sans hésiter donné sa vie pour Thérésina ; il fut sans courage pour lui sacrifier la fortune.

Après être resté un instant sombre et pensif, en proie à une angoisse que trahissait la contraction de son visage, il

Digitized by Google

prit dans son bureau une élégante petite cassette, l'ouvrit et en tira trois tiges de myosotis que tenaient réunies deux longs cheveux noirs, noués avec cette grâce qui au premier coup d'œil révèle dans l'œuvre une main de femme ; le nœud formé par Thérésina avait été religieusement conservé. Le premier mouvement d'Antonio fut de le porter à ses lèvres ; mais il se domina et tendit silencieusement le bouquet à Ephisio, qui lui remit, en retour, la branche d'oranger.

Le frère de Thérésina plaça alors sous les yeux de Montalva, sans les lui abandonner toutefois, le bouquet de roses et le billet contenant le couplet.

« Fleurs et promesses naquirent ensemble, dit-il, et n'auront eu qu'une même durée. Elles auront assez vécu, du moins, pour témoigner ensemble aussi contre toi. »

En même temps, il déchira le billet, broya sous ses doigts les roses desséchées, et réunissant tous ces frêles débris dans sa main, s'approcha de la fenêtre entr'ouverte, souleva la jalousie et les jeta au vent.

— « Puissent les vents, dit-il, d'une voix ferme, dont le calme sinistre contrastait avec les éclairs que lançaient ses yeux, puissent les vents disperser ces débris sur l'île entière comme autant de témoins accusateurs de ton parjure ! Puissent-ils y faire un vengeur à celle que tu as trahie, de tout cœur fidèle à la foi jurée ! puisse le tien, Antonio, puisse ton cœur contenir assez de sang pour payer d'une goutte de ce sang chaque larme que ton crime fera répandre ! »

Tirant alors une balle de la cartouchière brodée d'or, qui serrait ses flancs et qui, plus ou moins ornée, entre obligatoirement dans le costume sarde, il la jeta sur la table chargée de fleurs et de livres qui le séparait d'Antonio.

— « Reçois, Antonio, et comprends bien, ajouta-t-il, l'adieu que je te laisse. Il est le seul que nous puissions échanger dès

Digitized by Google

ce jour. Que le ciel ait pitié de ton âme ! n'en attends plus de moi ! »

Cela dit, il se retira.

A un mois de là, une foule animée et impatiente s'agitait sur la place qui s'étend devant la cathédrale de Sassari. C'était par une matinée de juillet. A la plus radieuse aurore avait succédé un ciel dont l'azur diaphane laissait le regard pénétrer dans les profondeurs de l'infini, tandis que la campagne et les vastes plaines de la mer apparaissaient souriantes et calmes sous un voile rose d'une transparence idéale ; spectacle fréquent en certains mois de l'été, dans les îles du levant et du midi de la Méditerranée, mais dont l'enchantement semble toujours nouveau. On entendait au loin les sons de la Launedda (1) et des flûtes et à mesure que ces sons se rapprochaient, un sentiment de curiosité de plus en plus vif semblait agiter la multitude. Elle s'ouvrit bientôt pour faire

(1) Dans les cérémonies habituellement très-brillantes d'un mariage sarde, des joueurs de flûte et de *Launedda* marchent en tête et précèdent la mariée de quelques pas. La *Launedda* est un instrument de la plus haute antiquité. Il est composé de deux, souvent de trois et même quelquefois de quatre roseaux de longueur et de grosseur différentes et percés de plusieurs trous comme les flûtes ordinaires. Le musicien les place tous à la bouche et en joue en même temps. Chaque roseau est muni d'une anche dans le genre de celle des hautbois modernes, et dont les parties sont jointes avec de la cire. Lorsque cet instrument est à trois tuyaux, deux sont à peu près égaux, mais le troisième qui est toujours placé à l'un des côtés extérieurs, varie considérablement en longueur et en grosseur ; il n'a qu'un trou et remplit l'emploi de basse continue. Les autres tuyaux se partagent le chant et l'accompagnement. Les airs exécutés par ces instruments sont, en général, des pastorales que l'on joue dans les églises pendant les offices, aux processions et aussi dans les fêtes profanes. La danse a des airs qui lui sont propres. Le son de la *Launedda* paraît d'abord étrange et sauvage ; mais l'oreille s'y accoutume bientôt et finit par y trouver une harmonie toute particulière et pleine de mélancolie. M. de La Marmora n'hésite pas à retrouver dans la Launedda les véritables *tibiæ pares et impares* des anciens.

Digitized by Google

place au brillant et joyeux cortége d'une noce, qui s'avançait avec tout l'appareil usité dans le pays, en pareille circonstance et rehaussé de l'éclat que prête la fortune. Antonio Montalva conduisait à l'autel la charmante et riche héritière de l'une des maisons de robe les plus distinguées et les plus considérées de l'île, accompagné d'une nombreuse suite de parents et d'amis.

Une heure plus tard, le prêtre avait béni les époux, la cérémonie religieuse était terminée et l'heureux couple, après avoir reçu, dans l'enceinte même du temple, les félicitations d'usage, apparut sous le péristyle de la vieille cathédrale.

A l'aspect de tant de jeunesse, de tant de beauté et de tant de grâce, un flatteur et long murmure s'éleva de la foule ravie.

Antonio répondit à cet accueil par un regard qui semblait à la fois sourire aux promesses maintenant assurées de l'avenir qu'avait poursuivi son ambition, et aux promesses plus douces qui rayonnaient pour lui sur le front et dans les yeux de sa noble et belle compagne.

Il tenait la main de celle-ci dans sa main et tous deux allaient descendre la première marche du seuil d'où tous deux ensemble venaient de saluer le public, quand, tout à coup, éclate comme un coup de foudre la détonation d'une arme à feu. Antonio laisse échapper la main de sa jeune femme, tourne sur lui-même et tombe ; il était mort : une balle venait de lui traverser le cœur.

A quelques pas de là, la foule, comme frappée elle-même, livrait silencieusement passage et sans songer à lui opposer aucun obstacle, à un homme armé d'une carabine encore fumante et qui s'éloignait grave et fier, sans précipitation et sans trouble, comme s'il fût venu d'obéir à un devoir dans l'accomplissement duquel il se sentait également soutenu par sa conscience et la sympathie publique. C'était Ephisio Malipierri.

Digitized by Google

Le soir même il avait gagné les montagnes qui devaient lui servir désormais de retraite et contre lesquelles il venait d'échanger pour toujours l'honneur et la douce sécurité du toit paternel ; il était bandit. Mais il avait à peine sacrifié à la vengeance, que la vengeance s'armait à son tour contre lui ; et le meurtrier d'Antonio allait la trouver aussi implacable qu'il l'avait été lui-même.

Le jour du crime ne s'était pas encore écoulé, que la jeune veuve obéissait à la première loi qu'un usage rigoureusement suivi impose en Sardaigne, à toute veuve d'un homme tué par son ennemi. Parée de ses plus riches habits, les cheveux flottant sur ses épaules, on la vit aller, accompagnée de ses principaux parents, demander publiquement justice du meurtre de son époux au premier magistrat de la cité ; puis, reconduite chez elle, avec le même apparat, elle y avait déposé ses habits de couleur, pour ne les reprendre qu'à la fin de son veuvage.

Ce n'était là que le premier acte d'un ensemble de cérémonies funèbres qui porte dans l'île le nom *d'Attito* ; cérémonies conservées de l'antiquité et dont je dois parler avec quelques détails.

L'Attito présente une analogie frappante avec les *neniæ* des *præficæ* romaines (1), avec les *olophyrmes* des Grecs anciens, avec les *myriologues* des Grecs modernes. M. Fauriel (2) a retrouvé ces derniers dans Homère ; nous y retrouvons également *l'Attito* sarde. C'est le passage de l'Illiade où la

(1) Les Romains appelaient *præficæ* des chanteuses et pleureuses à gages, fournies par les *libitinaires* (entrepreneurs des funérailles) et qui récitaient au son des flûtes et de la lyre des *nénies*, ou poèmes funèbres à la louange du défunt. Dans l'ordonnance des funérailles romaines, les femmes fermaient la marche, les habits en désordre, les cheveux épars et jetant des cris de désespoir. Elles étaient dirigées par la *præfica* qui leur indiquait la pantomime de la douleur et leur donnait le ton des gémissements.

(2) Fauriel, *Chants populaires de la Grèce moderne*.

Digitized by Google

famille de Priam exhale ses regrets sur le cadavre d'Hector, au moment où il vient d'être rapporté du camp d'Achille pour qu'on lui rende les honneurs funèbres. Tout ce qui se passe dans le palais de Priam, autour des restes du héros troyen, à quelques détails près, se passe aujourd'hui encore, sous nombre de tolls sardes, à la mort d'un père, d'un fils ou d'un gendre. Et ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'aujourd'hui en Sardaigne, comme au temps où fut Troie, ce sont les femmes seules qui adressent leurs plaintes au défunt, qui viennent l'une après l'autre, dans l'ordre de leur parenté et, pour ainsi dire, de leur douleur, lui faire les derniers adieux, lui rappelant, comme s'il devait les entendre, tout ce qu'il fut pour elles, tout ce qu'elles perdent en lui (1); sauf, enfin, ce qui tient à la différence des conditions personnelles ou sociales des personnages, il n'y a, dans les plaintes d'Andromaque, d'Hécube et d'Hélène, sur le cadavre d'Hector, rien que l'on ne retrouve dans le caractère de *l'Attito*, pour peu qu'il y règne d'inspiration et d'originalité.

Ce qui fait le caractère essentiel de la *præfica* sarde, c'est que son lyrisme n'est pas la simple déclamation de poésies composées d'avance et à loisir. Ses chants sont toujours improvisés dans le moment même, et toujours appropriés à l'individu auquel ils s'adressent. Le ton de la *præfica*, les airs et les gestes dont elle accompagne ses improvisations, varient suivant le sexe et la condition de la personne que l'on pleure. Pour une jeune fille, la déclamation de l'improvisatrice et les cris de ses compagnes, sont empreints d'une tendresse et d'une mélancolie qui émeuvent tristement, mais n'excitent que la sensibilité et les regrets.

Le chant funèbre devient plus animé et éclate, si l'on déplore la perte d'une femme enlevée à sa famille par une mort

(1) M. Fauriel a fait la même remarque au sujet des myriologues grecs.

Digitized by Google

prématurée, ou celle d'un homme qui laisse vide une position importante, ou lègue à ses enfants une mémoire illustre; les qualités qui le distinguèrent, le désespoir de sa veuve, les services que lui dut son pays, sont retracés avec les couleurs les plus saisissantes.

Mais rien ne peut donner une idée des hurlements qui se font entendre aux funérailles d'un homme tué par son ennemi: ce n'est plus ce rhythme triste et lugubre qui fait couler les larmes, c'est un cri de rage et de désespoir ; ce n'est plus la douleur seulement qu'il s'agit d'exciter dans le cœur des assistants, mais les sentiments de haine et de vengeance dont la famille du mort est elle-même agitée. Soit qu'elle les éprouve ou feigne de les éprouver, la *præfica* fait tous ses efforts pour les inspirer aux personnes qui l'écoutent. Elle a recours, pour cela, aux métaphores les plus hardies ; elle fait l'énumération et le compte minutieux, pour ainsi dire, de tous les motifs de haine existant entre les deux familles; elle ravive toutes les inimitiés qui ont pu les animer l'une contre l'autre depuis les temps les plus anciens, toutes les vengeances qui les ont suivies.

L'église et le gouvernement réprouvent et condamnent en vain cet usage ; il résiste à toutes les mesures prises pour en prévenir les funestes conséquences.

Les montagnards du Cap supérieur se croiraient déshonnorés, si, avant d'aller reposer dans sa dernière demeure, un mort leur appartenant ne recevait pas cette marque authentique de l'estime et des regrets de ses proches et de ses amis (1).

Ce n'est pas, à coup sûr, sans un violent effort sur elles mêmes, sans une surexcitation des plus étonnantes, que des femmes timides, ignorantes et sans culture, en général, peu-

(1) V. La Marmora.

Digitized by Google

vent suffire à la tâche que je viens de décrire et qui leur est imposée par l'usage dans le cérémonial des funérailles; quelle que soit la rare prédisposition des femmes sardes aux exercices de l'imagination, toutes évidemment ne sauraient avoir au même degré la faculté poétique que suppose et qu'exige l'improvisation d'une *præfica*. Il en est qui se distinguent par le degré éminent auquel elles en sont douées, et ce genre de supériorité leur acquiert une considération toute particulière. On les invite aux adieux à faire aux morts; chez quelques unes, ce talent devient un métier lucratif auquel elles s'exercent dans les travaux même des champs en improvisant de petits poëmes sur tous les motifs qui peuvent entretenir et développer leur besoin d'attendrissement et d'émotion, sur la destruction d'une fleur, la perte d'un agneau ou celle d'un cheval cher à son maître, sur un oiseau enlevé par les serres de l'épervier.

Le corps d'Antonio rapporté dans la maison de l'épouse vierge et veuve, au milieu des larmes des deux familles et de la stupeur qui assombrissait la ville entière, fut déposé dans la chambre nuptiale qui lui avait été préparée (1) et pour laquelle, peu d'heures auparavant, les jardins si justement renommés de Sassari, s'étaient dépouillés de leurs plus belles fleurs. Il y fut placé le visage découvert et tourné vers la porte.

Quand la nuit fut venue, les parents et les amis des deux maisons se présentèrent, et la chambre s'ouvrit devant eux. Les femmes marchaient les premières, vêtues de deuil et tenant à la main un mouchoir blanc; précédées elles-mêmes de la *præfica* conviée pour la cérémonie, elles entrèrent en gardant le plus profond silence, ayant même l'air d'ignorer, suivant le cérémonial obligé, la mort de celui qu'elles venaient pleurer.

(1) En sarde, *sa domù e lettu*, la chambre du lit.

Digitized by Google

Tout à coup s'élève et éclate de leurs rangs un cri aigu de surprise et de douleur suivi de pleurs, de sanglots et de gémissements ; toutes à la fois dénouent leurs cheveux et les font flotter sur leurs épaules ; les unes lèvent convulsivement les bras au ciel ; d'autres tombent à genoux, se prosternent et se roulent sur le plancher, dans l'exaltation du plus violent désespoir.

Mais bientôt, un calme momentané succède à ces démonstrations bruyantes ; la *præfica* se lève comme inspirée, son visage se colore, sa paupière laisse échapper des flammes ; elle commence en vers l'éloge du défunt. Elle le déclame en cadence, sur un rhythme lugubre et finit chaque strophe par ces trois cris toujours les mêmes : ahi ! ahi ! ahi ! répétés par toutes ses compagnes. Après avoir fait ressortir les brillantes qualités d'Antonio, l'avenir auquel il était destiné, elle peint en traits émouvants le bonheur que lui promettait l'heureux hymen dont le crime vient d'éteindre le flambeau à peine allumé ; le deuil de la jeune veuve, la vieillesse sans consolation des parents dont la main d'un fils ne fermera pas les yeux ; puis, se redressant tout à coup, et poussant comme le cri féroce de l'aigle qui hérisse ses plumes et fond sur son ennemi, elle entonne l'hymne de vengeance contre le meurtrier et semble agiter sur lui la torche des Furies. Quelques minutes se sont à peine écoulées, que l'assistance toute entière, électrisée et frémissante, lui répond par un seul et même cri de mort et l'improvisatrice elle-même ployant sous la fatigue de l'exaltation à laquelle elle est parvenue, tombe évanouie sur le corps d'Antonio.

Nous avons tout à l'heure accompagné Ephisio dans les montagnes ; c'est vers lui maintenant que nous allons nous reporter.

Poursuivi à la fois par la vindicte publique et la vengeance

Digitized by Google

beaucoup plus implacable d'une famille puissante, il ne tarda pas à connaître toutes les misères de la vie à laquelle il s'était condamné. Il leur opposa un courage au-dessus de toute épreuve et souvent au moment même où l'on s'attendait à le voir se rendre vaincu par la faim, la soif et la fatigue, il recueillait brusquement sa vigueur et échappait aux soldats acharnés à sa poursuite, par le suprême effort de la plus incroyable audace. Cerné un jour de toutes parts par une compagnie entière de chevau-légers, et ayant épuisé contre eux sa poudre et ses balles, il s'ouvrit, le poignard à la main, un passage à travers leurs rangs, au moment où ces rangs, de plus en plus resserrés, semblaient ne lui laisser aucune issue possible. Son agilité tenait du prodige et l'on montre un gouffre béant, d'une largeur effrayante qu'il franchit sans hésiter, dans une fuite précipitée, mettant ainsi l'abyme entre ses poursuivants et lui. Il monta donc rapidement au rang de héros populaire, ce que l'on comprendra mieux encore après ce que je vais dire.

Il existe en Sardaigne une classe de poètes ambulants, dont une grande partie se compose d'aveugles et qui rappellent d'une manière frappante les rapsodes grecs. La plupart d'entre eux ne se contentent pas d'apprendre par cœur les poésies d'autrui et de meubler leur mémoire de tout ce qu'elle peut contenir de chansons et de vers, mais poètes eux-mêmes et toujours errants, aucun fait un peu saillant ne leur échappe dans les localités qu'ils traversent.

Ils tiennent note de tout, chantent tout ce qui peut leur fournir un chant populaire, et avec leurs chants se répandent dans l'île, et le récit, les aventures et la renommée des hommes qui en font le sujet ; ce sont les véritables poètes et les seuls historiens du peuple.

Les dramatiques événements qui se rattachaient au nom d'Ephisio, son fabuleux courage dans la lutte désespérée

Digitized by Google

où il s'était engagé, offraient de trop précieux motifs à leur inspiration, pour qu'ils n'en fissent pas, sous toutes les formes, les sujets de leurs chants. Il n'était donc pas un point habité de l'île, où le nom d'Ephisio ne fût prononcé ou pour le maudire ou pour l'admirer.

Mais le bandit, quelque relevé qu'il fût par sa bravoure et la générosité de sentiment empreinte parfois dans ses actes, ne pouvait échapper au sort commun à tous les bandits. Privé de toute ressource, traqué comme une bête fauve, après avoir pillé pour vivre et tué pour se défendre, il tua hors de tout danger pour la seule satisfaction de frapper un ennemi, cet ennemi supposé fût-il inoffensif. Une visite domiciliaire avait été opérée chez sa mère où on le supposait caché depuis peu de temps et cette perquisition ne s'était pas accomplie sans quelque sévérité de la part du juge de la localité.

Trois ou quatre jours après, ce magistrat père d'une nombreuse famille, reposait dans son jardin, assis sous un figuier, le plus jeune de ses enfants sur ses genoux. Tout à coup, un étranger franchit d'un bond la haie qui séparait le jardin de la voie publique et vient se placer debout, en face du juge : « Tu m'as cherché, lui dit-il, où je n'étais pas ; tu me trouves où tu ne m'attendais pas : ainsi me trouveront tous ceux qui me chercheront comme toi. » Et en prononçant ces derniers mots, il plongeait, jusqu'à la garde, son poignard dans le cœur du juge qui s'était subitement levé et le contemplait immobile et glacé d'épouvante. Cela fait, l'assassin disparut comme il était venu : C'était Ephisio.

On parlait également d'un incendie allumé par ce dernier et pendant lequel il avait, avec la plus téméraire audace, enlevé l'enfant d'un riche propriétaire qui s'était refusé à la sommation que lui avait faite le bandit de déposer des munitions et des vivres dans un lieu désigné. L'enfant traité avec soin, du reste, dut être racheté à des conditions que dicta le ra-

Digitized by Google

visseur sans que le malheureux père, qui mettait les menaces de ce dernier très au-dessus de la protection qu'eût pu lui promettre la justice, songeât à la faire intervenir dans ce marché du crime.

Ephisio était donc devenu et l'effroi du pays et l'humiliation de la force publique dont il accusait l'impuissance ou l'inhabileté.

Le gouvernement eut recours à un moyen extrême : la tête du bandit fut mise à prix. Un *Prégone* publié et affiché dans toutes les communes de l'île, mit Ephisio Malipierri hors la loi et annonça que celui qui le livrerait *mort ou vif* recevrait deux mille écus sardes et recueillerait la moitié des biens formant la succession du bandit, sans avoir à payer aucun droit au fisc.

Plusieurs mois s'écoulèrent sans que cette mesure eût été suivie de résultat.

Dans cet état de chose, il arriva un jour au colonel des chevau-légers, à Cagliari, d'en témoigner son vif mécontentement en présence d'un jeune cavalier de son corps, du nom de Salvador Ulloa. — « Mon colonel, lui dit le soldat lorsqu'ils se trouvèrent seuls, il s'agit ici d'un marché où les acheteurs ne manquent pas, il est vrai, mais où ils seront pas entendus.

Pour l'honneur de notre Sardaigne, les vendeurs, au contraire, manqueront toujours ; tant qu'il s'agira de payer la tête d'Ephisio avec de l'argent, il ne se trouvera pas de mains pour en recevoir le prix, soyez-en sûr. »

— « Et tes raisons, s'il te plait, pour la juger ainsi ? répondit le colonel. »

— « Mes raisons, les voici : Ephisio est un brave ; vous savez ce que dit la chanson à son sujet : « L'aigle qui mangerait une once de la chair d'Ephisio, verrait son aile en grandir de dix palmes. » Ephisio est trop expérimenté pour jamais tomber dans un piége ; la ruse seule ne peut rien

Digitized by Google

contre lui. Au courage, le courage, au fort, le fort. Un brave, son pareil, peut donc seul jouer sa vie contre la sienne. Or, un brave, mon colonel, ne vend ni sa vie ni celle d'autrui au poids de l'or. Que les acheteurs, s'ils veulent trouver un vendeur, changent d'abord le prix offert. Retirez l'or et à sa place mettez l'honneur. »

— « Et comment, de grâce, entends-tu cela ? fit le colonel vivement frappé ? »

— « Rien de plus simple, mon colonel ; substituez cette autre prime à la première : *Celui qui livrera Ephisio Malipierri mort ou vif, recevra une médaille d'honneur spéciale ; cette médaille portera l'effigie sacrée du Roi sur une de ses faces ; sur l'autre, on lira* : AU COURAGE, A L'HONNEUR, AU DEVOIR, LE ROI ET LE PAYS SATISFAITS. Accompagnez cette médaille d'un grade, si c'est un militaire qui sait la mériter, cela ne gâtera rien ; et ne parlez plus d'écus. Les écus, je vous le répète, ne payent que ce qui se vend et l'honneur ne va pas au marché.

— « Bien ! très-bien ! ne put s'empêcher d'interrompre le colonel, une noble larme aux yeux ! » Et il laissa affectueusement tomber sur l'épaule du jeune soldat, une main toute chargée de satisfaction.

— « Essayez de ma recette, mon colonel, continua le cavalier ainsi encouragé ; et cela fait, accordez-moi deux choses : un congé de deux mois pour le continent et un passeport qui me permette de rentrer dans l'île sous un autre nom que le mien et par le point de débarquement que je resterai le maître de choisir. Accordez moi cela, et dans deux mois au plus tard, je le jure ici devant Dieu et devant vous, je vous reviendrai avec Ephisio Malipierri, ou je ne vous reviendrai plus et vous apprendrez que si c'est lui qui a eu ma vie, je la lui ai fait payer ce que vaut la vie d'un soldat sans reproche et sans peur »

Digitized by Google

Le colonel écouta et réfléchit.

« Il n'est pas en mon pouvoir, répondit-il, de retirer la prime offerte ; mais tu peux la mériter sans être tenu de l'accepter et tout en maintenant la prime telle que l'offre le *Prégone* dont il ne peut m'appartenir de modifier les termes, je me fais fort de faire agréer par qui de droit la principale de tes conditions, et celui qui remettra Ephisio entre les mains de l'autorité, aura la médaille que tu viens de stipuler pour lui. Je t'accorde, en outre, sans même essayer de pénétrer tes projets, ce qu'il dépend de moi de t'accorder : le congé de deux mois et le passeport. »

Ulloa accepta, mais en exigeant qu'il fût formellement constaté que, dès ce jour, il avait refusé la prime et toute récompense en argent attachée à la capture d'Ephisio, et voulut en souscrire la déclaration entre les mains de son chef.

Le lendemain, il reçut le congé et le passeport promis et le soir même, après avoir obtenu de son colonel l'assurance du plus profond secret sur le but de son voyage, et fait ses adieux à ses camarades comme s'il se fût rendu en terre ferme pour affaires de famille, il rejoignit un bâtiment de commerce qui faisait voile pour Gênes en touchant en Corse.

Trente six heures plus tard le bâtiment relâchait en Corse et Salvador Ulloa s'y faisait déposer.

Là, il dépouilla son uniforme militaire et revêtit un costume de pèlerin dont il s'était secrètement pourvu. Ce costume consiste en une espèce de large soutane de drap grossier couleur marron, avec une ample pélerine parsemée de coquillages. On le rencontre de temps en temps en Sardaigne où il est habituellement accueilli avec satisfaction et bonne grâce. Ceux qui le portent sont appelé *Romieux*, Romieri, parce qu'ils sont censés venus de Rome ou y aller. Ces pieux voyageurs vont ordinairement isolés, portant un long bâton au bout duquel pend une gourde. S'ils traversent une ville, ils

Digitized by Google

ne s'arrêtent jamais dans l'intérieur, mais aux avenues et dans les faubourgs. Ils font halte de préférence dans les villages, où l'hospitalité la plus sympathique leur est assurée et où ils trouvent le facile débit des chapelets, des médailles et des anneaux bénits dont ils sont porteurs; à ces objets ils joignent fréquemment des graines potagères ou des plantes rares qu'ils prétendent apportées de l'étranger et dont ils payent, en les distribuant gratis, les attentions particulières dont ils peuvent avoir été l'objet de la part de leurs hôtes. Tous, en général, possèdent, en outre, ou affectent de posséder une certaine connaissance des plantes ; ils ont toujours à leur service quelques fleurs ou racines douées, selon eux, de vertus merveilleuses et qu'eux seuls savent connaître et cueillir dans les montagnes. Quelques uns, enfin, sont porteurs d'un instrument à cordes, fort commun dans les îles de l'archipel grec ; c'est une espèce de lyre de forme antique et dont ils touchent avec un archet. Elle doit avoir cinq cordes; mais elle n'en a fréquemment que deux ou trois. Je rencontrai un jour un de ces pèlerins ; c'était dans un village, à la porte de l'église ; il était assis à terre, les jambes croisées à la manière arabe, sous un gigantesque palmier dont je vois encore la tête se balancer dans les airs. Il accompagnait des sons assez peu harmonieux de l'instrument que je viens de décrire, les litanies de la Vierge chantées en chœur par le nombreux auditoire d'hommes, de femmes et d'enfants formé autour de lui.

Cette façon de lyre ou cithare, était familière à Salvador. Il en possédait une et en *sonnait* avec agrément, pour me servir de l'expression italienne. Il put donc en compléter son costume de pèlerin. Ainsi transformé et pourvu du fonds commercial ordinaire de son nouvel et pieux état, consistant surtout en chapelets et en médailles, d'une boîte d'herboriste et d'un petit assortiment de graines, il vint prendre passage à Bonifacio sur une barque de pêcheurs et rentra en Sardaigne par Longo Sardo, à l'abri du passeport dont il avait eu soin de se munir, comme nous l'avons vu, et sur lequel figurait un nom supposé.

Il passa trois ou quatre jours à errer dans les campagnes et à y recueillir les renseignements qui devaient le guider dans le vaste labyrinthe de cimes abruptes, de vallées et de forêts qui servait de retraite à celui qu'il désirait joindre. Sûr, enfin, de la montagne que fréquentait le plus ordinairement Ephisio, il s'y enfonça résolûment. H. FERRAND.

(*La suite prochainement*).

Digitized by Google

ÉLOGE HISTORIQUE

DE

M. EDOUARD SERVAN DE SUGNY[1]

(SUITE).

Les tempêtes politiques s'étaient enfin apaisées, la dynastie semblait avoir triomphé des factions opposées et, à la faveur de cette trêve qui paraissait devoir durer longtemps, la justice répressive allait concentrer plus particulièrement l'effort de sa vigilance sur les matières du droit commun. L'usure, ce fléau de la propriété agricole, exerçait alors ses ravages dans l'arrondissement de Nantua. Nulle part, peut-être, la plaie n'était plus profonde et plus vive que dans ces montagnes: un canton tout entier (celui de la Combe-du-Val) était réduit, pour ainsi dire, à n'avoir plus un seul habitant propriétaire du sol qu'il tenait de ses ancêtres, ni de la maison paternelle. Dans la vue d'apporter un remède au mal, notre confrère dirigea donc des poursuites contre ceux que la rumeur publique désignait pour se livrer à ces coupables transactions. Plusieurs condamnations s'ensuivirent. Bientôt un banquier, contre lequel des présomptions suffisantes surgirent de la discussion d'un procès civil, dut venir s'asseoir sur le banc correctionnel où les petits capitalistes l'avaient précédé. On doutait presque, au début de l'information, que la poursuite fût réelle, l'opinion s'étant accoutumée à regarder le chef de cette maison comme supérieur aux coups de la justice. La curiosité était donc vivement excitée par la qualité du prévenu, et une affluence énorme se porta dans le prétoire et suivit, avec une attention soutenue, les débats, qui remplirent trois audiences.

(1) Voir la livraison de septembre.

Digitized by Google

« On aura beau, Messieurs, dit le procureur du Roi, en terminant son réquisitoire, équivoquer sur ce qu'on doit positivement entendre par opérations de banque, la conscience publique fera justice de subtilités contraires à la droite raison et de doctrines funestes à la morale. Les banques véritables sont celles qui tendent à accroître la prospérité générale, en prêtant des ailes au commerce, et non celles qui introduisent la misère au sein des familles. Celui que vous voyez maintenant revêtu des dépouilles de pauvres laboureurs, exerce une des plus belles professions de la société; il marche l'égal des premiers de la ville, il a droit à l'estime de ses concitoyens... ; c'est un banquier! Amère dérision qui pourrait porter le pauvre habitant des campagnes à maudire l'état social, et à lui faire considérer une de ses institutions comme une espèce de coupe-gorge existant, sous la protection de l'autorité, dans le but de ravir le bien des gens simples et honnêtes (Ibid. p. 92). »

Un acquittement, prévu du reste sur place, s'ensuivit pourtant; mais, sur l'appel du ministère public, il y eut condamnation en 40,000 f. d'amende, annulée pour vice de forme par la Cour de cassation, et enfin confirmée, en son principe, par la Cour royale de Lyon. *Et justitia manet.* D'autres poursuites, contre des gens occupant une position dans le monde, furent encore imposées au zèle et à l'impartialité de M. Servan : un notaire, un avoué, un avocat, un capitaine de gendarmerie, durent subir l'épreuve de l'examen judiciaire, pour des faits de charge la plupart. Enfin, la création d'un journal d'opposition avancée, *le Patriote de l'Ain*, fondé à Nantua par un gentilhomme récemment converti au républicanisme, fut l'occasion de nouvelles sollicitudes et d'une surveillance de chaque numéro. L'autorité supérieure voulait arriver à la suppression judiciaire de cette feuille, qu'il eût peut-être été plus sage de laisser mourir en repos, au milieu de son

Digitized by Google

obscurité rustique. Un de nos plus spirituels correspondants, modeste notaire de campagne, que ses saillies heureuses faisaient rechercher des gens de goût, figurait avec succès comme volontaire dans cette campagne contre le journaliste radical. *Les Coups de fouet* de Me. Rossand ont fait sentir, plus durement que les foudres du parquet, au *Patriote de l'Ain*, combien l'agression est fertile en sanglantes représailles, sur le terrain de l'ironie et de la personnalité.

Voici d'abord comment il saluait la bienvenue de son adversaire, dans le camp des journalistes :

Le comte Biribi naguère
Convertissait les chiffons en papier :
C'était un honnête métier.
Il fait aujourd'hui le contraire :
De papetier il devient pamphlétaire.
Chacun son goût ; mais il faut convenir
Qu'il vaut encor beaucoup mieux faire
Du papier blanc que d'en salir.

(Épigr. XXVIII, 1.ere livr.)

Venait plus loin l'appréciation de l'esprit général de la publication :

Vois-tu, mon cher, la liberté,
Dans ta feuille diffamatoire,
Est comme un vin qu'on a mal enfûté :
Il tourne à l'aigre et l'on n'en peut pas boire.

(Épigr. XVIII, 2e livr.)

Au milieu de ces conflits si émouvants de la vie militante du parquet, sur une scène secondaire que la politique était venue quelquefois agrandir, en dernier lieu, dans l'affaire Chauvin, agent des sociétés secrètes, détaché au camp de Dessines, pour menacer la vie du duc de Nemours, et continuer cette série de machinations régicides, accompagnement obligé de toutes les fêtes et de toutes les solennités de la dynastie de Juillet, au milieu de ces tristes préoccupations, une excursion dans le monde des idées vient nous offrir une diversion agréable. Le biographe se repose dans cette oasis des lettres, avec la même volupté que s'y est délassé le

Digitized by Google

magistrat, aux prises avec la réalité des passions humaines, dont il réprime chaque jour les excès et les débordements. Au sein de cette mêlée, il éprouve le besoin de détourner quelquefois ses regards de cet affligeant spectacle et de les reporter sur des objets plus riants et moins tourmentés. C'est l'heure où chacun va encenser quelque idole secrète : celui-ci le monde, celui-là les beaux-arts, tel autre les combinaisons du jeu ou les douceurs d'un far-niente contemplatif. D'autres, que la richesse de leur imagination sollicite, même au sein des travaux les moins poétiques, consacrent de courts loisirs aux intimes fréquentations de la muse. Il semble que ces entrevues rapides et pour ainsi dire clandestines ajoutent, par leur frugalité même, quelque chose à l'attrait et à la fécondité. La satiété, qui est une pierre d'achoppement sur le chemin des vocations, est ici sans cesse conjurée par les exigences de la fonction et du devoir.

C'est avec cette sobriété stimulante que M. Servan de Sugny, doué de cette éminente aptitude pour les lettres, qui fait les grands auteurs, aimait à consacrer à leur culte les heures que ne réclamait pas chez lui l'administration de la justice. Les postes alpestres qu'il occupa en dernier lieu ne pouvaient absorber tout son temps ; et quel plus noble usage pouvait-il faire de ce superflu, que de l'appliquer à des exercices où il réussissait toujours, et qui avaient valu un nom honorable à son frère, dans une carrière parallèle, mais bien plus courte ? C'est à Nantua que M. Servan de Sugny réunit le fruit de ses heures de loisir en un volume qu'il publia, sous le titre de *Gerbe littéraire*, recueil de poésies de divers genres, qui toutes décèlent une facilité à toute épreuve, un goût fin, souvent de l'originalité et quelquefois même du génie.

Le volume s'ouvre par *Cent ans au désert*, tableau religieux et mystique, dans lequel l'auteur décrit les austé-

Digitized by Google

rités de Paul, ermite dans la Thébaïde, assisté dans sa retraite par Dieu même, qui lui envoie miraculeusement chaque jour un pain pour subsister. Dans ce poëme, l'auteur a développé l'esquisse tracée, par saint Jérôme, de la vie des solitaires au Ve siècle de l'Eglise :

C'est là que le mortel, persécuté, trahi,
Trouve, ainsi qu'autrefois Moïse au Sinaï,
Un Dieu consolateur qui lui parle, l'écoute,
Dissipe sa tristesse et lui montre sa route,
Et du sublime espoir de l'immortalité
Lui forge un bouclier contre l'adversité.
Sur lui les passions n'ont déjà plus de prise;
Les grandeurs lui font peur; les biens il les méprise;
Les plaisirs de l'esprit, les délices des sens
Ont à ses yeux perdu leurs charmes si puissants;
La gloire même en vain veut le séduire encore,
La gloire, ce perfide et brillant météore,
Qui, par l'homme invoqué, pour prix de longs travaux,
Passe loin des vivants et luit sur des tombeaux.

(3e partie, p. 35-6.)

Dans un genre moins élevé, M. Servan de Sugny a traduit sur la scène un préjugé que le progrès des sciences naturelles a rendu moins dangereux, mais qui compte encore aujourd'hui quelques dupes. *Stainville ou les deux Alchimistes*, comédie en un acte et en vers, dirigée contre les adorateurs de la pierre philosophale, avait été composée pour amuser les invités du duc de La Rochefoucauld, à son château de Liancourt, et aurait obtenu les honneurs de la représentation sur cette scène champêtre, si la mort du roi Louis XVIII n'était venue comprimer l'essor des plaisirs trop bruyants, dans le monde officiel. Voici en quelques mots l'analyse de cette pièce :

Le général Stainville, sauvé des rigueurs judiciaires de la réaction de 1815, par le négociant Dupeyron, apprend, à son retour en France, à la faveur de l'amnistie, que son bienfaiteur, à la suite de revers commerciaux, dissipe les derniers débris d'une grande fortune, qu'il veut refaire d'après les perfides conseils d'un charlatan, affublé du titre d'alchi-

Digitized by Google

miste. Sa ruine est désormais certaine; un créancier exaspéré va commencer les poursuites et Dupeyron touche à la dernière heure de son bien-être, lorsque le général Stainville, heureux de trouver ce moyen de payer la dette de la reconnaissance, vient offrir ses services gratuits au négociant aux abois, prend place au fourneau et revient bientôt avec un lingot d'or à la main :

Hermès trois fois puissant a, par mon entremise,
Promptement consommé cette grande entreprise.
Elle a bien réussi, comme chacun peut voir :
Quatre cent mille francs sont en votre pouvoir !...

(pag. 364.)

DUPEYRON.

Je reste confondu par un si grand bienfait,
Monsieur.

STAINVILLE.

Suivant mon cœur, je n'ai pas assez fait ;
Mais par amour pour vous, Monsieur, je vous annonce
Qu'il faut que votre esprit au grand œuvre renonce,
Ou que, si par malheur vous le cherchez encor,
En fumée aussitôt s'en aille tout votre or.

(pag. 366—7.)

Victor ou la Diligence versée, poëme en quatre chants, publié d'abord sous le voile de l'anonyme, comme l'avait été le *Clovis à Tolbiac* de Jules Servan de Sugny, nous retrace, dans un style badin, les dérangements apportés à la carrière d'un jeune lévite par un accident vulgaire, bien fréquent alors sur les grandes routes, arrivé à une voiture publique :

Oh ! qu'il en coûte à mon discret pinceau
De retracer l'image descriptive
D'un accident, qui sans ma faute arrive.
Quelles couleurs prêter à mon tableau,
Moi qui crains fort toute couleur trop vive ?
Chaste Diane, ici seconde-moi
Pour raconter ce fatal désarroi ! ..
Le dieu du mal dut s'en faire une fête,
Car on tomba sans ordre et cul sur tête,
Et maint objet au jour se révéla
Que nul n'avait aperçu jusque-là.
On vit mêlés cotillons et soutane,
Mélange impur que le pape condamne !
On vit..., mais quoi ! que dis-je, auteur profane?
Rassurez-vous, mon lecteur bon chrétien :
Il faisait nuit, personne ne vit rien.

(Chant IIe, p. 412-3.)

Digitized by Google

Heureuse chute peut-être, parce qu'elle eût eu plus tard des suites bien plus funestes pour le prêtre que pour le néophyte, car il vaut bien mieux, selon l'expression d'un prélat non moins spirituel que pieux, en parlant du héros de ce poëme et en faisant allusion au Jocelyn de Lamartine, que Victor ait brûlé d'une flamme profane, avant qu'après son bail avec le Créateur.

Le reste du volume est occupé par plusieurs pièces fugitives, qu'après dix-huit années j'ai relues avec plaisir, en déplorant la triste circonstance qui me ramenait à ces pages consacrées aujourd'hui par la mort, mais dont la fraîcheur triomphera longtemps de ces flétrissantes atteintes. En tête, il faut placer, au point de vue de l'esprit français et de la délicate plaisanterie, *Les Tribulations d'un juge auditeur*, dont le retentissement a survécu à l'institution :

Que maudit soit le jour où Monsieur Peyronnet,
Du vainqueur de l'Europe invoquant le décret,
Aux juges auditeurs redonna l'existence !
Car, que nous a valu la fameuse ordonnance
Qui de notre milice a couvert le pays ?
Pas un sou, de la peine et beaucoup d'ennemis.
Et qui sait si toujours nos têtes seront sauves ?
On nous traque en tous lieux comme des bêtes fauves :
Pétitions, pamphlets s'amassent contre nous,
Et nous sommes en butte au plus ardent courroux...
En vain, dans ce conflit, la cour régulatrice
Soutient par ses arrêts notre frêle édifice ;
Tout le monde travaille à le faire crouler.
Tenons ferme pourtant, et, loin de reculer,
Marchons visière haute et rendons témoignage
Que les soldats sans paie ont aussi du courage !

(pag. 64-5.)

Il faut encore citer, comme dignes d'un examen spécial, *Le Pays de Gex*, l'*Epître à mon chien*, *Esculape et la mort*, *Le Manteau volé et son maître*. Les vers suivants, que Gresset n'aurait pas désavoués dans sa *Chartreuse*, sont placés dans la réponse du manteau à son légitime possesseur :

Combien, hélas ! je souffrais à mon tour
De me sentir sur l'épaule honnie
D'un scélérat couvert d'ignominie !
Oh ! c'est alors surtout que j'ai jugé

Digitized by Google

Jusqu'à quel point d'humeur, de caractère,
Du criminel l'homme de bien diffère.
Car avec vous lorsque j'ai voyagé,
Je n'éprouvais presque aucune secousse,
Tant votre marche était égale et douce!
(Hormis pourtant quand vous faisiez des vers).
Mais de quel train me menait le pervers,
Qui m'avait pris avec tant d'impudence!
Ses mouvements étaient brusques, heurtés,
Et, me tirant de différents côtés,
A ma faiblesse il faisait violence.
J'en concluais qu'il avait des remords,
Et que sans doute à son âme oppressée
La juste peur de la maréchaussée
Faisait d'avance éprouver mille morts.
Je me disais : Voilà l'effet du crime !
Le malheureux qui s'y laisse entraîner
Est plus à plaindre encor que sa victime.

(p. 132-3).

Il faut aussi mentionner, parmi les plus beaux épis de cette gerbe glanée dans le domaine de Thémis, *Mercure en voyage :*

Atteignant l'Amérique, il a devant les yeux
D'esclaves fustigés le spectacle odieux.
« Quoi, pense-t-il en lui, ce peuple qu'on dit sage,
« Vante l'indépendance et maintient l'esclavage !
« L'élève de Franklin suit bien mal ses leçons
« Et n'est pas si parfait qu'il en a l'air.... Passons ! »

(p. 167).

La Rêverie, pièce remarquable, sur un sujet pourtant bien usé ; mais il n'est rien que le talent ne sache rajeunir, surtout quand il évoque les souvenirs de l'enfance :

Heure d'enchantement, trop vite évanouie!
Tu sèmes de bonheur les abords de la vie ;
Mais, semblable au mirage éclos dans le désert,
Dès qu'on marche en avant ton prestige se perd.

(p. 188).

Le Bonheur est dans la vertu, *la Campagne*, boutade inspirée par le contraste de la réalité agreste avec la nature de convention, à l'usage de l'idylle, *Les grands Hommes*, un chant bachique où le couplet suivant trouve heureusement sa place :

Les Quarante enfin voyant bien
Qu'il en fallait rabattre,

Digitized by Google

Puisqu'on leur donnait pour tout bien
De l'esprit comme à quatre,
Se dirent un jour :
Quittons le séjour
Du Parnasse où nous sommes ;
Soyons de grands fous,
Buvons de grands coups,
Nous serons de grands hommes !

(p. 254-5).

Plusieurs fables, *le Lycée de Lyon* et enfin *la Poésie et la Justice*, où l'auteur peint, sous une forme frivole, le contraste piquant qui existait entre ses goûts et ses fonctions :

Pour une âme un peu généreuse
Il est bien triste, en vérité,
De voir toujours l'humanité
Sous sa face la plus hideuse.
Si, parfois, émule en espoir
De Théocrite et de Virgile,
Je médite une tendre idylle,
J'apprends quelque forfait bien noir
Qui me vient remuer la bile,
Et je laisse là mes pipeaux
Et les bergers et leurs troupeaux....

Ainsi, dans ma triste carrière,
Privé de consolation,
J'imagine que sur la terre
Le vice est la règle ordinaire,
Et la vertu l'exception.
A mes yeux, de l'illusion
Tombe le kaléidoscope,
Et le cœur humain développe
Ses replis honteux devant moi.
Philinte, procureur du Roi,
Serait avant peu misanthrope.

(p. 129-30).

Gaspard Bellin.

(*La suite au prochain numéro*).

Digitized by Google

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Séances du comité d'histoire et d'archéologie — 20 avril 1860.

M. Dassier de Valenches, annonce au Comité la publication que vient de faire M. Auguste Chaverondier, docteur en droit, de Saint-Germain-Laval, de l'*Inventaire des titres du comté de Forez*, d'après le manuscrit de *Jacques Luillier*, auditeur des comptes de la chambre de Paris. Cet inventaire dressé en 1532, après la confiscation des biens du connétable de Bourbon, renferme l'indication analytique de toutes les chartes et transactions concernant le Forez, sous l'administration de ses comtes. Sa publication offre donc le plus grand intérêt pour l'histoire du pays.

M. Dassier signale une note de cet ouvrage, tendant à prouver que la station ancienne de *Mediolanum*, objet de longues discussions entre les antiquaires, doit être cherchée au village actuel d'Amions, près de Saint-Germain-Laval. Cette station était sur la voie qui conduisait de Forum à Rodumna. Or le nom d'Amions peut être parfaitement regardé comme dérivé de Médiolanum ; le village est presque à mi-distance de Feurs à Roanne dans la ligne la plus directe, d'après la carte ; enfin des découvertes de substructions, tombeaux et débris antiques font d'Amions, aux temps reculés, le siége d'une ville ou d'une population agglomérée très-importante. Près de là, dit M. Dassier, se trouve aussi un *Magnieu*, autre que ceux des environs de Feurs, dont comme on le sait, l'étymologie vient de *magna via*, grande route. Nos antiquaires, dans leurs récentes études sur la voie romaine de Feurs à Roanne lui avaient fait traverser la Loire au point de départ, et l'avaient conduite à la colonne milliaire Trajane sur Cleppé, au delà du Lignon, d'où elle se dirigeait

Digitized by Google

obscurément vers les environs de Boën. Il est infiniment plus naturel de la faire obliquer à droite vers Saint-Germain-Laval et Pommiers, au milieu d'un pays d'un facile parcours, pour aller trouver Amions. Cette direction s'accorde avec le parfait instinct que les anciens savaient mettre dans le choix du tracé de leurs grandes voies de communication.

M. Debombourg fait part des recherches qu'il a faites sur les titres d'une chapelle existant près de Saint-Nizier et appelée la chapelle des pèlerins de Saint-Jacques. Elle fut fondée en 1222 par Gaspard de Chaponay et Clémence de Beauvoir, qui se réservèrent à eux et à leurs successeurs le droit de nommer à la prébende. La fondation fut approuvée par l'archevêque Raynaud, fils de Guy comte de Forez.

Quelques actes de la seconde moitié du seizième siècle font connaître sur cette chapelle des particularités intéressantes.

En 1565, trois membres de la confrérie des pèlerins de Saint-Jacques demandent au Chapitre de Saint-Nizier, l'autorisation d'y faire dire et chanter la messe, comme ils le faisaient avant les troubles survenus à Lyon, à la charge de prendre un prêtre de l'église Saint-Nizier, auquel un pèlerin, gardien des clés, ouvrirait la porte de la chapelle.

Dans l'intervalle de 1566 à 1568, la propriété de la chapelle est revendiquée par le chapitre de Saint-Nizier. Le procureur de ce Chapitre requiert que le pennon et le blason royal soient apposés à ladite chapelle, et prétend appuyer ses prétentions sur des lettres de sauvegarde. A cette réclamation, les pèlerins opposent une requête qu'ils présentent en 1570 au sénéchal et au président au présidial de Lyon, pour justifier les prétentions contraires de la confrérie. La contestation aboutit à une transaction signée en 1575 et dont les clauses sont :

Que la chapelle appartiendra au Chapitre sans que les pèlerins y prétendent rien ;

Digitized by Google

Que les produits des bancs et boutiques appuyés contre la chapelle seront employés à son entretien par les fabriciens du Chapitre, mais sans qu'ils aient de compte à en rendre, et avec le pouvoir d'employer l'excédant à l'entretien de l'église Saint-Nizier.

Que les pèlerins pourront seulement avoir une clé de la chapelle, y faire dire des messes simples, et en ouvrir les portes au peuple les dimanches et jours de fêtes. A ces conditions, ils l'entretiendront et la fourniront d'ornements.

Que le Chapitre de Saint-Nizier sera tenu d'aller en procession à la chapelle, la veille et le lendemain des fêtes de Saint-Jacques, en mai et en juillet, et devra y chanter vêpres, sans rien réclamer aux pèlerins.

En 1647, les pèlerins ayant eu une nouvelle contestation avec le Chapitre, firent procéder à une description exacte de la chapelle. Voici cette description :

Au devant et au-dessus des murs de clôture nord faisant face à la place, est un balustre en taille fait en *créneaux de broderie* supporté par quatre arcs-boutant en dehors servant de piliers. Ce balustre prend son jour par une petite fenêtre en arcade barrée de barreaux de fer avec son traversier à l'opposite et donnant jour au grand autel, et par une autre fenêtre plus grande séparée de la première par l'un des piliers ; cette fenêtre est aussi en arcade barrée de fer et traversier et trelisses, toutes deux vitrées. Sur la plus grande au-dessus sont les armes de France, dans la vitre au milieu, et aux deux côtés les armes de la ville de Lyon ; plus bas, à droite saint Jacques et à gauche, les armes des pèlerins qui sont un bourdon et une coquille. Au-dessus de saint Jacques est la date 1573 ; au-dessus des armoiries des pèlerins, 1603.

La chapelle a deux entrées séparées par un pilier, la grande est proche du grand autel et vis-à-vis de l'autel de

Digitized by Google

Notre-Dame-de-Mont-Serra, ornée de quatre piliers avec feuillage en coquille, le dessus en arcade avec un traversier au milieu duquel est une base pour une statue, base surmontée d'une coquille en bosse avec deux bourdons croisés.

L'autre porte a aussi une coquille avec bourdon et une niche avec une sainte Vierge.

Dans les piliers du balustre, sont au levant trois chapons, armes des Chaponay ; à gauche, les mêmes armes partagées avec celles de Clémence de Beauvoir, femme du fondateur. Dans la chapelle du côté de l'orient, est le grand autel. Du côté du levant, il y a une fenêtre ronde vitrée où il y a des armes consistant en trois larmes d'argent à fond d'azur avec un bourdon au-dessus et une calebasse, le tout environné de raisins et de feuillage.

Au-dessus du toit à trois pans, est une muraille supportée par l'arcade du chœur, il y a deux ouvertures faites en arcade au-dessus dans l'une desquelles est une cloche.

Le chœur couvert de dalles sert de tombeau aux confrères, le reste est carrelé en petits carreaux. M. Guillard appelle à cette occasion l'attention du Comité sur la chapelle de Saint-Roch à la Quarantaine, dont les dernières traces sont menacées de disparaître. Il rappelle que saint Roch était invoqué contre la peste, et que la Quarantaine était autrefois un établissement très-considérable. Une pierre de cette chapelle portant une inscription de la première moitié du XVIIe siècle existe encore, mais il serait temps de prendre des précautions pour la conserver.

M. Louis Perrin signale pareillement un reste d'abside de l'ancien couvent des Jacobins qui va être détruit. On peut juger par la partie de cette abside qui est découverte, que le reste devait être fort beau.

Le Comité est amené à examiner, à ce propos, quels sont les meilleurs moyens de conserver les ruines lapidaires

Digitized by Google

modernes? Doivent-elles être conservées sur place ou transportées dans un musée? On ne peut évidemment établir ici de principe absolu; mais il est désirable que tout ce qui est menacé de ruine soit enlevé et transporté dans un établissement commun. M. Guillard fait observer qu'un musée particulier pour les débris des monuments modernes, a été créé à Avignon, à côté du musée lapidaire antique, et a reçu un assez grand développement. Le Comité exprime le vœu qu'il en soit de même à Lyon, où l'œuvre est d'ailleurs commencée déjà, puisque le palais Saint-Pierre possède quelques pierres modernes et que M. le Conservateur actuel a eu soin de leur réserver une place à part.

Quant aux monuments menacés de destruction ou qui ne seraient pas transportables, M. Vingtrinier insiste sur la nécessité de les photographier et de prendre des estampages des inscriptions; M. le Secrétaire rappelle que le Comité s'est déjà occupé de ce soin, qu'il a rédigé des instructions en ce sens, qu'il possède des estampages donnés par M. de Soultrait et des photographies données par M. Geoffray. Il émet le vœu que pour attirer sur cette collection l'attention publique et stimuler le zèle des donateurs, quelques-unes des pièces principales soient encadrées et exposées dans le vestibule du Musée d'archéologie, ou dans la Bibliothèque de l'Académie.

M. Guigues soumet au Comité des fragments d'antiquité, nne hache en silex et des médailles trouvées à Toussieux, près de Trévoux. Les médailles sont jugées être des médailles carthaginoises, elles sont remises à l'examen de M. de La Saussaye.

M. Martin-Daussigny annonce qu'il a été trouvé dans les fouilles faites près de Saint-Georges, quarante ou cinquante urnes ou amphores brisées; l'une de ces amphores de très-grande dimension a été raccommodée avec des bandes de

Digitized by Google

plomb, et cette restauration semble être d'un travail romain. Elle sera prochainement transportée au Musée.

M. le Conservateur des musées archéologiques soumet au Comité plusieurs pièces antiques. — 1° Un bélier accroupi formé par deux étais avec un coq soudé en dessous, figurine en bronze également trouvée à Saint-Georges; — 2° des boucles d'oreille en or et une bague d'enfant trouvées dans une urne ramenée par les fouilles de la Sarraz, près de Fourvières; — 3° une pièce en pâte d'émail, provenant des mêmes fouilles, représentant une figure de femme nimbée et portant l'exergue grec H Θ σοφια c'est-à-dire, η θεια σοφια, la sagesse divine.

M. de Soultrait communique un fragment de ses études sur les jetons du Forez. Il décrit ceux des familles des Gouffier et des Robertet, considérables au XVe et au XVIe siècle. Artus de Gouffier Boisy a été précepteur de François Ier, et Florimond Robertet, secrétaire de Charles VIII au temps de la guerre d'Italie. Fleurange dit de ce dernier, qu'il « gouvernoit tout le royaume,» et plus loin « Qu'il a eu cet heur, qu'il s'y est toujours merveilleusement bien porté.» Ce fut lui qui prépara les plus célèbres secrétaires d'État de l'époque suivante. Les jetons marquent plusieurs circonstances intéressantes de la vie de ces personnages.

Séance du 4 mai.

M. Vingtrinier lit une notice sur la famille de Jussieu, qui appartient à la ville de Lyon, et sur le droit qu'elle a de porter ce nom, illustré d'ailleurs par plusieurs générations de savants. Il démontre que ce droit est incontestable et remonte à des titres de noblesse qui ont plus de deux cents ans. M. Gilardin, président du Comité, confirme les renseignements donnés par M. Vingtrinier, et rappelle que la seigneurie de Montluel, qui avait appartenu aux Biron et

Digitized by Google

aux Condé, fut acquise en 1643, par un magistrat lyonnais du nom de De Jussieu.

M. l'archiviste Gauthier communique des fac-similés de sceaux existant dans les archives et menacés d'y périr. Ces fac-similés sont en gutta-percha. M. Gauthier se propose de former ainsi une collection qu'il offre à l'Académie de Lyon et qui pourra être placée dans des vitrines du Musée, à côté des collections de numismatique. Il se chargerait de rédiger les notices et catalogues nécessaires.

Nous citerons parmi les sceaux dont il a mis les empreintes sous les yeux du Comité, celui de Renaud de Forez de l'an 1201, celui du Chapitre de Lyon, celui de l'Official, deux bulles pontificales, l'une d'Innocent IV, et l'autre d'Innocent XI, le sceau de Jean, abbé de Tiron (dans la Beauce), celui du juge de Beaujolais.

Des collections de ce genre ont déjà été faites dans les musées de plusieurs villes. Celle-ci est évidemment du plus haut intérêt pour la ville de Lyon.

M. Guillard présente une copie de l'inscription de la chapelle de Saint-Roch, inscription commémorative de la fondation d'une messe pour la cessation de la peste, en 1645. Sur le plan du P. Menestrier, une chapelle est marquée précisément à la place qu'elle occupe. M. le Curé de Saint-Georges se propose d'en faire élever une quelque jour au même endroit. M. Guillard pense que l'enlèvement de la pierre est urgent et exigera des précautions infinies. M. Martin-Daussigny répond qu'il a déjà fait les démarches nécessaires pour cet enlèvement, et qu'il espère avoir l'inscription au Musée dans très-peu de temps.

M. le Conservateur des Musées donne connaissance d'une autre inscription moderne tirée de la maison Dutilleux, rue du Bon-Pasteur. C'est une inscription latine de l'an 1665, faite en mémoire d'un sieur Girinet, par son gendre Pierre de Billy.

Digitized by Google

Il met également sous les yeux de l'assemblée, une truelle antique découverte dans les déblais entrepris au Jardin-des-Plantes pour la construction du chemin de fer de la Croix-Rousse. Cette truelle, trouvée au milieu de l'amphithéâtre romain, est romaine suivant toutes les apparences. M. Martin-Daussigny la croit de l'époque de la décadence. Cela le confirme dans la pensée que l'amphithéâtre est du IIe ou du IIIe siècle de notre ère. Il donne, à ce propos, quelques renseignements sur un escalier de trente-trois marches et un souterrain qu'il a visités dans ce même amphithéâtre. Il croit que ce souterrain est celui qu'Artaud avait vu en 1820.

Séance du 6 *juin* 1860.

M. Péricaud lit une notice sur la chapelle de Saint-Roch et cite de curieux détails d'une rixe qui eut lieu, en 1680, dans une procession, au sujet de la préséance entre le Lieutenant-général et le Prévôt des marchands.

M. Martin-Daussigny communique au Comité — une lettre du propriétaire de l'Inscription de la chapelle Saint-Roch, portant : Fait don au Musée de la pierre portant ladite inscription.

M. le Conservateur des Musées archéologiques donne lecture de deux inscriptions ; la première est une inscription chrétienne existant à Ecully, dans la propriété de M. Guillemot ; la seconde, apportée d'Arles, a été acquise par le Musée.

Il relève aussi quelques erreurs commises par Artaud, dans sa notice sur l'amphithéâtre et sur le canal qui s'y trouve. M. Martin-Daussigny a pu, grâce aux fouilles récentes et aux déblais opérés, suivre la direction de ce canal qui était tracé dans le sens du nord au midi, et en a découvert deux autres fort petits qui étaient obliques par rapport au canal principal et dont le but unique était d'assainir l'a-

Digitized by Google

rène. Les murs obliques étaient évidemment construits pour soutenir les terres et empêcher les éboulements.

Séance du 6 *juillet* 1860.

M. Debombourg communique quelques cartes de son Atlas, et lit une notice faisant connaître l'état de la noblesse dans le département de l'Ain, depuis l'an 1424 jusqu'en 1789, énumérant les fiefs titrés, les érections de comtés et de seigneuries aux différentes époques particulières de cette période.

M. Guillard signale, à ce propos, au Comité, une pierre tombale de l'église de Lagnieu, portant une inscription en mémoire de la comtesse de Groslée, morte au commencement du XVIIe siècle.

M. Péricaud appelle l'attention sur la chapelle du Saint-Esprit, placée en amont, près du pont de la Guillotière et aujourd'hui découverte par les travaux des quais. Il importerait, suivant lui, d'en prendre le dessin, ainsi que celle de la Maison des sauvages, avant que les traces en aient disparu.

M. Debombourg appelle également l'attention sur une inscription qui existe à la Favorite.

M. Martin-Daussigny poursuit depuis trois ans, à l'amphithéâtre du Jardin-des-Plantes, des recherches ayant pour but de vérifier s'il pouvait être inondé. La tranchée actuelle du chemin de fer a découvert la base du *podium*, avec les accoudoirs et les trous où étaient fixées les barrières. Le carrelage de l'arène a été mis à nu, et sa composition ne permet pas de douter que l'arène ne pût être inondée. C'est le *rudus redivivum*, décrit par Vitruve, et qui était propre à retenir les eaux. De nouveaux canaux découverts encore confirment parfaitement cette donnée.

M. le Conservateur des Musées a observé que l'amphi-

Digitized by Google

théâtre n'a point de fondations, d'où il conclut qu'il n'est pas de l'époque primitive. On y a trouvé quelques inscriptions, mais réduites à des fragments illisibles ou ne présentant aucun sens et qui, par conséquent, ne peuvent éclaircir la question d'époque. M. Martin-Daussigny a également relevé le plan et la coupe de l'amphithéâtre et reconnu que l'axe est autre que celui qu'Artaud avait tracé.

M. Smith fait part de quelques observations sur les objets d'art appartenant aux peuples barbares. Il a visité les objets trouvés dans le tombeau de Childéric et exposés au Musée du Louvre, ceux qui ont été récemment découverts dans le tombeau de Théodoric, roi des Wisigoths, tué dans la bataille contre Attila, et les couronnes de Receswinthe au Musée de Cluny. M. Peigné-Delacour qui a publié une notice sur le tombeau de Théodoric, a établi qu'il y avait entre ces différents objets un rapport évident, au point de vue de l'art ; que les armes, les ornements, sont les mêmes ou de même nature.

M. Smith adopte cette opinion et croit qu'entre les peuples barbares qui envahirent les Gaules, il y avait, en effet, une parenté étroite et une identité de mœurs et d'usages presque absolue. Il en voit la preuve dans toutes les découvertes que l'on fait de tombeaux de cette époque. Il a récemment visité le cimetière de Charnay (Côte-d'Or) et s'est rendu acquéreur de divers objets qu'il soumet au Comité : un poignard, une épée, un fer de lance, un fer de cheval.

Il prétend que les peuples barbares avaient un art à eux, art différent de celui des Romains, et qui mérite d'être mieux étudié qu'on ne l'a fait jusqu'ici, qui doit surtout être distingué avec soin de l'art romain !

Il exprime le regret qu'à part quelques monnaies, on n'ait pas, à Lyon, d'objets antiques reconnus pour appartenir particulièrement à la période des rois burgondes. M. le

Digitized by Google

Conservateur des musées explique les différentes raisons qui l'ont empêché, jusqu'ici, de distinguer les objets de cette époque, et particulièrement la difficulté qu'il y a d'assigner une date exacte à la plupart d'entre eux.

Séance du 3 *août* 1860.

Deux notices sont lues par M. Allmer, l'une sur la colonne milliaire de l'empereur Tacite (département de l'Ardèche), et l'autre, sur l'Inscription d'Albigny, dont l'authenticité a été dernièrement l'objet de controverses assez vives. M. Allmer s'inscrit en faux contre cette inscription et saisit cette occasion d'insister sur les caractères auxquels on peut reconnaître les inscriptions fausses et les vraies. Il exprime le vœu que l'on fasse dans les Musées une distinction entre les inscriptions dont l'authenticité est incontestable et celles dont elle est au moins douteuse. M. Allmer n'hésite pas à déclarer fausses également les inscriptions de Luxeuil dont il a été rendu compte au Comité.

M. Vingtrinier signale une enseigne de Jean de Tournes, existant dans la rue Raisin. Le propriétaire actuel se propose de l'encastrer dans une façade pour assurer sa conservation, ou s'il ne peut le faire, de la donner au Musée.

M. Morin-Pons entretient le Comité de la découverte récente faite à Pommiers, près Villefranche, de médailles de Conrad, roi de Bourgogne. Il examine les diverses interprétations qui ont été proposées pour les signes qu'elles portent, et donne également des renseignements sur diverses pièces bourguignonnes de l'église de Vienne.

C. Dareste de la Chavanne.

Digitized by Google

LE PROFESSEUR SIGMUND, DE VIENNE. — RECTIFICATION. — Dans un article inséré ici même au mois de juin — *Position des Juifs dans le monde*, etc. — je citais, parmi les Juifs distingués de l'Allemagne, M. le docteur Charles Sigmund, professeur de clinique syphilitique à l'école de médecine de Vienne. J'avais été mal informé à son sujet; aussi, sur la demande de l'honorable professeur, je m'empresse de rectifier mon erreur bien involontaire.

M. Sigmund n'est point israélite, mais bien protestant comme son père, pasteur protestant de la Transylvanie. Et il tient d'autant plus à sa religion que sa famille a beaucoup souffert pour elle, et que lui-même est le seul représentant du protestantisme à l'Université de Vienne. Son mérite personnel a pu seul le faire parvenir dans un pays où, l'égalité des cultes n'existant pas, les dissidents ne sont d'ordinaire guère favorisés. Je profite avec bonheur de l'occasion qui se présente pour rendre ici publiquement ce témoignage au savant professeur. Docteur GALLAVARDIN (de Lyon).

CHRONIQUE LOCALE.

Le temps de novembre que nous avons eu pendant tout le courant du mois passé n'a que peu retardé les travaux entrepris sur toute la surface de la ville. La rue de l'Impératrice est ouverte sur plusieurs points, des trottoirs sont déjà établis entre la place du Plâtre et la rue Grenette, entre la place des Jacobins et celle de Bellecour; le quai de Retz est presque achevé; la place Neuve-des-Carmes, devenue depuis quelques jours rue Terme, communique par une pente douce avec la rue de l'Annonciade et l'embarcadère du chemin de fer de la Croix-Rousse en projet. En voyant les curiosités archéologiques, vieilles façades de maisons, antiques portes d'allées, escaliers contournés d'une façon bizarre, tourelles dominant la ville, que les nouveaux travaux détruisent, nous voudrions que les photographes habiles dont notre ville abonde, prissent des vues de nos vieux monuments. Ces souvenirs seraient recherchés et formeraient des collections de prix. Déjà un artiste de talent, dont les beaux portraits ont fait sensation, M. Gay, rue Impériale, a relevé des points de vue de notre ancien Lyon, qu'on lui paiera cher dans quelques années; M. Frossard, photographe de la ville, a aussi un portefeuille précieux. Nous devons des encouragements à ces hommes dévoués, en attendant que l'avenir leur apprenne qu'ils ont fait une bonne et lucrative spéculation. Pour écrire l'histoire désormais, on aura autant besoin de la photographie que de l'imprimerie; ce sont deux sœurs qu'on ne pourra plus séparer.

— Sur la demande de notre zélé Conservateur des antiques, les Frères de Saint-Jean-de-Dieu ont fait don au musée de Lyon du magnifique autel en marbre blanc découvert dans leur propriété. Ce beau morceau d'antiquité romaine prendra bientôt place dans nos précieuses collections.

— M. Courtet, statuaire, notre compatriote, a offert à la Commission chargée d'élever un monument à la mémoire de Bonnefond, de faire gratuitement les travaux de sculpture, se bornant au simple remboursement des frais.

— Le musée de Lyon vient de s'enrichir, par les soins de M. le Sénateur, de sept magnifiques dessins de M. Vibert. On sait que M. Martin-Daussigny doit prononcer l'éloge de ce maître regretté à la rentrée de l'Académie. Un autre panégyrique et non moins touchant a été fait par deux de ses élèves. MM. Dubouchet et Miciol ont remporté les deux premiers grands prix de gravure en taille douce à l'Académie des beaux-arts de l'Institut de France. Ce succès en dit plus sur le mérite du professeur que tous les discours. A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

Poésie.

LA MÉSANGE.

Sémillant oiseau, gentille mésange
Au plumage fin de bleu nuancé
Qu'on dirait tombé de l'aile d'un ange,
Voltige gaîment sur l'aulne élancé.

Des chanteurs ailés le frileux cortége
Loin de nos climats s'enfuit chaque hiver,
Mais, dans les rameaux courbés sous la neige,
La mésange encor siffle un petit air.

Bonne mère, elle a famille nombreuse,
Et dans les grands bois, tout au bord de l'eau,
Elle fait un nid dans la branche creuse
D'un saule rustique ou d'un vieux bouleau.

Puis, en travaillant pour donner pâture
A vingt petits becs toujours affamés
Dont la faible voix doucement murmure,
Elle leur apprend tous ses chants aimés.

On la voit guider, tremblante et joyeuse,
De ses oisillons l'essor incertain,
Et les rassembler, doucement peureuse,
Si quelque danger apparaît soudain.

Quand, sous les buissons, glisse froide et nue,
La vipère fauve au collier bruni,
Quand l'autour cruel tombe de la nue,
Elle sait mourir pour sauver son nid.

Des Essarts.

Digitized by Google

NOTIONS HISTORIQUES

SUR LE

DEUXIÈME ÉTABLISSEMENT DES BURGONDES DANS LA GERMANIE.

I.

DEUXIÈME ÉTABLISSEMENT DES BURGONDES DANS LA GERMANIE OCCIDENTALE, VERS LE MEIN. (a)

I.

I. Nous avons vu, d'après le récit de Jornandès, que les Gépides, se portant à l'attaque des Goths, en l'an 245 de Jésus-Christ, étendirent leurs frontières en s'emparant des terres des Burgondes, leurs voisins, sur les bords de la Vistule. (*Hist. des Goths*, ch. IV).

Jornandès est le seul auteur qui parle de cet envahissement du sol des Burgondes qui, selon toutes les vraisemblances historiques, occasionna le mouvement de ce peuple vers la Germanie occidentale, où il fonda un nouvel établissement.

II. Les auteurs anciens ne s'expliquent point d'une manière catégorique sur le territoire qu'occupèrent les Burgondes dans ce nouvel établissement; mais, par Mamertin et Ammien Marcellin, l'on voit qu'ils étaient voisins des Alamans, et que des contestations s'élevaient fréquemment entre ces deux peuples au sujet de leurs limites respectives.

(a) Voir les Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon (classe des lettres), tome VIII, année 1859-1860, p. 145, et la *Revue du Lyonnais*, année 1860, tom. XX, p. 5.

Digitized by Google

III. Dans l'Eloge génethliaque de Maximien Hercule, que Mamertin prononça en l'an 292, ce rhéteur nous apprend que « les Burgondes s'emparèrent des terres des Alamans; « mais qu'ils furent défaits à leur tour, et que les Alamans « reprirent le territoire qu'ils avaient perdu. *Burgundiones « Alamanorum agros occupavere, sed sua quoque clade « quæsitas Alamani terras amisere, sed repetunt* (1).

L'induction à tirer de ces paroles, c'est que les Burgondes expulsés, en l'an 245, des bords de la Vistule par les Gépides, après avoir erré plus ou moins longtemps, se retirèrent dans le voisinage des Alamans, puisque, cinquante ans après leur expulsion, nous les voyons, en 292, envahir le territoire de ceux-ci, d'où ils ne tardèrent pas à être chassés.

IV. Ammien Marcellin dit positivement que les Burgondes étaient voisins des Alamans, lors de l'expédition que fit l'empereur Julien contre ces derniers, au IVe siècle, sous le consulat d'Eusebius et d'Hypatius, c'est-à-dire en l'an 359. Il rapporte en effet que l'armée de Julien arrivée « au lieu « appelé *Capellatium vel Palas*, où se trouvent les bornes « qui marquent la limite des territoires Alaman et Burgonde, « y campa. » *Ad regionem cui* CAPELLATII VEL PALAS *nomen est, ubi* TERMINALES LAPIDES ALAMANORUM ET BURGUNDIONUM CONFINIA DISTINGUEBANT, *castra sunt posita.* (L. XVIII, c. 2).

Ailleurs, au livre XXVIII, ch. 5, Ammien Marcellin dit aussi que les Burgondes avaient souvent des démêlés avec les Alamans au sujet de salines et de leurs confins. *Sobolem se esse Romanam Burgundi sciunt: dein quod salinarum finiumque causa Alamanis saepe jurgabant.*

(1) PANEGYRICI VETERES. Paris, 1655, cap. XVII, p. 63. — Dans un autre Panégyrique, dont nous parlerons plus bas (voir p. 270), Mamertin nous montre les Burgondes et les Alamans combattant ensemble, dans les Gaules, contre Maximilien Hercule, en 287.

Digitized by Google

La tentative d'invasion du territoire des Alamans par les Burgondes, en 292, le texte précis d'Ammien Marcellin nous révèlent nettement la position des Burgondes; ils limitaient les Alamans.

Etudions donc la géographie des Alamans, pour fixer celle des Burgondes.

II.

V. Dès le commencement du IIIe siècle, au temps de Caracalla, qui régna de l'an 211 à l'an 217, les Alamans étaient établis dans la Germanie occidentale, vers les bords du Mein. « Caracalla, dit Aurélius Victor, vainquit, sur les « rives du Mein, les Alamans, nation fort nombreuse qui « excellait dans les combats de cavalerie. » *Alamanos, gentem populosam, equo mirifice pugnantem*, PROPE MOENUM AMNEM *devicit*. (DE CÆSARIBUS, § XXI).

Ammien Marcellin fait connaître la position des Alamans au IVe siècle. Par ses récits l'on peut juger qu'ils occupaient des deux côtés du Mein inférieur, la rive droite du Rhin depuis le lac de Constance et le pays faisant face aux Rauraques (Bâle), jusques à celui occupé par les Francs, qui tenaient toute la partie du Rhin inférieur.

En relatant l'expédition de l'empereur Julien, en 359, au-delà du Rhin, Ammien Marcellin nous apprend que le pays des Alamans était divisé en petits royaumes, gouvernés par divers rois, entre lesquels il cite notamment Suomaire, Vadomaire, Hortaire, Macrien et Hariobaudes. Sa narration révèle quelle était la position géographique des royaumes de Suomaire, d'Hortaire et de Vadomaire. Quant à celle du royaume de Macrien, Ammien ne l'indique pas d'une manière formelle; mais il est facile de l'induire de son récit sous les années 371 et 374.

VI. *Position géographique des royaumes de Suomaire,*

Digitized by Google

d'Hortaire et de Vadomaire. — Le royaume de Suomaire comprenait le territoire sur la rive droite du Rhin, à partir de l'embouchure du Mein, vis-à-vis Mayence, en remontant le Rhin jusqu'aux limites occidentales du royaume d'Hortaire.

En parlant de l'expédition que Julien entreprit contre les Alamans, sous le consulat d'Eusébius et d'Hypatius (an 359), Ammien Marcellin s'exprime ainsi : « L'armée de Julien, dit-il, se mit en marche pour Mayence. *Post cujus adventum incitatis viribus omnes venere Moguntiacum.* Là s'éleva une très-vive contestation, Florence et Lupicin, qui avait succédé à Sévère, soutenant qu'il fallait jeter en cet endroit un pont pour passer le fleuve, et Julien s'y refusant avec une persistance inébranlable, par la raison que *si l'on mettait une fois le pied sur le territoire des rois avec qui on était en paix*, les habitudes dévastatrices du soldat entraîneraient indubitablement la rupture des traités.

« Cependant les Alamans contre lesquels l'expédition était dirigée, voyant le péril s'approcher, enjoignirent avec menaces au roi Suomaire, l'un de ceux compris dans les traités, d'empêcher aux Romains de franchir le Rhin. Ses possessions, en effet, touchaient à l'autre rive. *Suomarium regem amicum nobis ex pactione praeterita monuerunt minaciter, ut a transitu Romanos arceret.* EJUS ENIM PAGI RHENI RIPIS ULTERIORIBUS ADHÆREBANT. (L. XVIII, c. 2). »

Ammien nous montre ensuite l'armée de Julien remontant la rive gauche du Rhin, et les Barbares, à l'autre rive, suivant d'un œil attentif tous ses mouvements.

Il explique comment les rois Alamans, réunis dans un repas chez Hortaire, furent surpris par un détachement de Romains qui avaient traversé le fleuve dans des barques, et ne durent leur salut qu'à la vitesse de leurs chevaux. Puis il poursuit en ces termes :

« Le fleuve était passé..... Ce fut une dispersion géné-

Digitized by Google

rale..... Le pont fut alors construit sans obstacles, et la population allemande vit, contre son attente, nos légions traverser, sans causer le moindre dommage, les possessions du roi Hortaire : *per Hortarii regna transibat intacta.* Mais une fois qu'on eut touché le sol ennemi, tout fut mis à feu et à sang.

« Enfin, après avoir égorgé une foule d'habitants et incendié leurs frêles demeures, l'armée, qui ne rencontrait plus que des mourants ou des gens qui demandaient grâce, s'arrêta au lieu appelé CAPELLATIUM ou PALAS. *Là, se trouvent les bornes qui marquent la limite des territoires Alaman et Burgonde.* On s'y campa pour recevoir, dans une attitude moins hostile, la soumission de deux frères : les rois Macrien et Hariobaudes, qui avaient senti venir l'orage, et s'étaient empressés de le conjurer.

« Cet exemple fut immédiatement suivi par le roi Vadomaire, dont les possessions touchaient aux Rauraques. *Post quos rex quoque Vadomarius venit,* CUJUS ERAT DOMICILIUM CONTRA RAURACOS (L. XVIII, c. 3). »

VII. *Position géographique du roi Macrien.* — Il ressort d'Ammien Marcellin que les possessions de Macrien devaient s'étendre sur la rive droite du Rhin, à partir de l'embouchure du Mein jusques aux possessions des Francs, qui occupaient le Rhin inférieur.

En effet, suivant cet auteur, en 371, Julien, pour s'emparer de Macrien, par force ou par ruse, jeta un pont de bateaux sur le Rhin. Sévère, qui commandait l'infanterie, s'avança jusqu'aux eaux de Mattiac, aujourd'hui Wisbaden... Macrien s'enfuit dans les anfractuosités des montagnes..... Alors Valentinien, après avoir ravagé le territoire ennemi dans une étendue de cinquante milles, « remplaça Macrien « par Fraomaire, comme roi des Bucinobantes, tribu des Ala- « mans, voisine de Mayence. *In Macriani locum Bucino-*

Digitized by Google

« *bantibus, quæ contra Moguntiacum gens est Alamana,* « *regem Fraomarium ordinavit.* (L. XXIX, c. 4). ».

Au liv, XXX, c. 3, Ammien Marcellin dit que « Macrien périt sur les terres des Francs, qu'il ravageait avec fureur, dans une embuscade que lui tendit le belliqueux roi Mellobaude. *Periit autem in Francia.* »

De ces deux passages, il résulte bien que les possessions de Macrien comprenaient le territoire faisant face à Mayence, jusqu'aux possessions des Francs qui habitaient le Rhin inférieur.

VIII, En résumé, avec les savants les plus accrédités, nous pensons que la position géographique des Alamans, au temps de Julien et de Valentinien Ier, d'après les récits d'Ammien Marcellin, se détermine ainsi :

1° Le royaume de Macrien embrassait le pays compris entre la rive droite de la Lahn et la rive gauche du Mein.

2° Le royaume de Suommaire s'étendait depuis la rive gauche du Mein jusqu'à l'embouchure du Necker.

3° Le royaume d'Hortaire comprenait, à partir de Manheim et de l'embouchure du Necker, la rive droite du Rhin, dans toute l'étendue du pays faisant face à la Basse-Alsace.

4° Le royaume de Vadomaire comprenait, à la suite de celui d'Hortaire, également sur la rive droite du Rhin, le pays faisant face à la Haute-Alsace, dans le Brisgau, jusqu'au lac de Constance. (Voir la carte n° III).

IX. Ammien dit, au livre XXX, c. 7 de son Histoire, que, dans la guerre livrée par Valentinien, en 371, à Macrien, ce dernier parvint à lui échapper en se réfugiant chez les Burgondes ; *postquam eum evasisse Burgundios* ; ce qui, joint à ce qui a été dit, vient encore indiquer que les possessions de Macrien étaient voisines de celles des Burgondes, probablement vers le lieu de *Palas.*

Digitized by Google

III.

X. Les auteurs modernes varient beaucoup sur l'emplacement qu'ils assignent aux possessions des Burgondes. De nombreuses discussions ont été soulevées pour savoir où était situé le canton de *Capellatium* ou *Palas*. Paradin (1) et Vignier (2), égarés par une sorte de similitude de noms, placent ce canton, et par conséquent le siége des Burgondes, dans le Palatinat du Rhin, qui tire son nom des comtes Palatins, établis par les empereurs dans chaque duché pour y représenter l'autorité impériale; ce qui n'a aucun rapport avec le nom de *Palas*

XI. Cluvier croit trouver le canton de *Palas* près de *Stayna*, sur la frontière des Cattes et des Mattiaces. D'après lui, les salines et les frontières à raisons desquelles les Burgondes et les Alamans se querellaient souvent, étaient auprès d'un *Vicus de Salz*, sous le mont Vogelsberg (3); *Vicus* qui n'est pas éloigné de *Stayna* (Steynau), non plus que d'*Orb*; lieux où abondent même encore aujourd'hui des terrains salifères.

S'appuyant ensuite sur un passage de Procope, Cluvier amène les Burgondes dans la Hesse actuelle, autour de Cassel

(1) De Antiquo statu Burgondiæ, p. 18.

(2) Rerum Burgondionum Chronicon, p. 3.

(3) Quapropter *Salinas* istas, fineisque inter Alemanos ac Burgondios Valentiniani tempore, fuisse existimo apud vicum *Salz*, sub monte Vogelsberg, ubi flumen exoritur *Sala*. (Philippi Cluveri *Germania antiqua*; Guelferbyti; in-4°; L. m. c. 36 p., 653).

Cluvier s'est trompé dans la désignation qu'il a faite de la *Sala* ou Saale franconienne qui naît en Bavière (Bas-Mein) et se jette dans le Mein, près de Gemünden, après 116 kil. de cours, qu'il a confondue avec le Kinz qui prend sa source au pied du mont Vogelsberg, où se trouve en effet un *vicus* de *Salz*, dont la chaîne se prolonge entre les bassins du Mein et du Weser, dans la Hesse.

Digitized by Google

et de Marbourg, sur une partie du territoire des Cattes et au nord-est des Alamans (1).

XII. D'Anville recule les Burgondes jusqu'aux sources du Mein (2); et Pfister établit leur siége derrière les Alamans, vers le Mein supérieur (3).

XIII. « Les Burgondes, dit Gaupp, se transportèrent, au IIIe siècle, dans les environs du Mein supérieur. Cette translation fut effectuée probablement par l'empereur Probus, dans le but de pourvoir à la défense du *limes* contre les Alamans, qui alors étaient campés au delà de cette limite. Mais bientôt après Probus, ces derniers franchirent ce rempart romain, et les Burgondes se trouvèrent dès lors sur leurs derrières. Pendant un siècle, les Burgondes vécurent dans des districts, ayant, au sud-ouest, pour voisins, les Alamans, avec lesquels ils eurent de fréquentes querelles, à raison de leurs limites ou de quelques sources salines, tandis qu'ils vivaient en paix avec les Romains et même souvent étaient leurs alliés.....

« Les renseignements que donne Ammien sur les limites au moyen desquelles les possessions des Alamans et des Burgondes étaient séparées, et qui se voyaient auprès du lieu nommé *Capellatium* ou *Palas*, sont remarquables, en ce qu'elles font reconnaitre que ces établissements étaient fixes, et démontreraient, par la direction successive de ces limites,

(1) Sic Procopius, Rer. Goth. lib, 1, *haud procul à Thoringis Curgundiones, ad austrum versus, incolebant: Suabi deinde sub Thoringis et Alemani, validæ gentes.* Suabi autem isti, sive Suevi, sunt Heurmunduri. Fuere igitur tunc temporis Burgundiones in Chattorum agris, circa oppida *castellorum Chattorum et Matium*, quæ vulgo nunc dicuntur *Cassel*, et *Marpura*. (Germania Antiqua. p. 653).

(2) Etats formés en Europe, etc., 1771.

(3) Histoire d'Allemagne. L. I. c. 1er. §. 4. tom. I. p. 352.

Digitized by Google

une plus grande proximité des Burgondes, vers les *limes* romains (1). »

XIV. Enfin, M. Roget de Belloguet fixe l'emplacement de *Palas* et de la limite des Burgondes, vers le confluent de la Saale Franconienne et du Mein, non loin de la forêt de Spessart (2), où se trouvent encore des terrains salifères, les mêmes probablement que ceux pour lesquels les Alamans et les Burgondes avaient de fréquentes querelles, vers la même rivière probablement aussi, qu'au dire de Tacite (3), se disputaient les Cattes et les Hermondures trois siècles auparavant, au temps de Néron.

A la différence de Cluvier qui détermine le territoire des Burgondes chez les Cattes, dans la Hesse actuelle (4), M. Roget de Belloguet croit que le nouvel établissement des Burgondes se forma aux dépens, non des Cattes qui ne quittèrent point leur demeure, mais bien des Hermondures qui disparurent après Marc-Aurèle, dont le nom est déjà absent dans Ptolémée.

En un mot, prenant le milieu entre d'Anville et Cluvier, M. Roget de Belloguet étend les Burgondes à l'orient de la

(1) Établissements des Germains dans les provinces de l'Empire romain d'occident. p. 275.

(2) La forêt de Spessart est située sur la rive droite du Mein ; c'est une partie de l'antique forêt hercinienne, le *Hartz*.

La contrée de Spessart, qui s'étend de l'embouchure de la Saale franconienne à celle de la Kinz ou Kinsig, appartient presque en entier à la Bavière.

(3) Eadem ætate, inter Hermonduros Chattosque certatum magno prælio, dum flumen, gignendo sale fecundum, et conterminum, vi trahunt. (Ann, XIII, 57).

(4) *Chatti* et *Hessi* nomen idem, in recentiore formâ, leviori aspiratione pronunciantur, prima syllaba, et *tt* in *ss* immutatur, quod frequentissimum. (Cluverius *Geographica* ; Amsterdam, 1739, p. 191).

Digitized by Google

Saale Franconienne, vers les petits duchés actuels de Saxe (1).

XV. Au milieu du vague des textes isolés et si rares de l'époque gallo-romaine, en ce qui concerne les Burgondes, il n'est pas surprenant que les auteurs modernes ne soient pas parfaitement d'accord entre eux sur l'assiette du territoire qu'occupait ce peuple, au IVe siècle, dans la Germanie occidentale. Avec le défaut de précision de ces textes, la variété des opinions n'a rien de surprenant. Toutefois, le raisonnement nous conduit à dire avec certitude que les Burgondes étaient fixés vers le Mein, dont ils occupaient très-probablement toute la partie supérieure, à partir de la Saale Franconienne jusqu'aux frontières de la Bohême. (Voir la carte n° III).

II.

EXCURSION DES BURGONDES VERS LE RHIN ET DANS LES GAULES.

Tant que les Burgondes habitèrent sur les bords de la Vistule, ils ne prirent aucune part aux guerres que se livraient les Romains et les peuples de la Germanie. Etrangers au soulèvement suscité contre les Romains par Marobod le fondateur de l'Empire des Marcomans, il se tinrent également en dehors des fédérations formées par Hermann et par Civilis, ces grands défenseurs de la liberté germanique.

A l'époque de leurs plus grands succès sur la Germanie, sous Drusus et Tibère, les Romains ne dépassèrent jamais l'Ile d'Elbe. Les peuples de la Baltique ne redoutant pas leur domination, ne s'unissaient pas aux luttes entreprises contre eux.

Les Burgondes ne figurèrent pas non plus dans cette fameuse

(1) Voir *Questions bourguignonnes*, p. 81.

Digitized by Google

guerre des Marcomans, commencée en l'an 166, et achevée en l'an 175 par Marc-Aurèle. C'est à tort, comme nous l'avons déjà fait observer, que quelques historiens, notamment Pfister, les comprennent au nombre de ces peuples dont le mouvement formidable s'étendit de la mer Noire aux embouchures du Weser et de l'Elbe.

D'après les documents arrivés jusqu'à nous, ce n'est que sous Probus, en 277, que, pour la première fois, l'on voit les Burgondes mêlés aux excursions des peuples germains cherchant à envahir l'Empire.

I.

Excursion des Burgondes avec les Vandales, en 277.

I. Lorsque Probus, succédant au court règne de Tacite, monta sur le trône, en 276, il attendit que l'agitation qu'occasionna la mort d'Aurélien, assassiné en 275, fût calmée, pour repousser les Germains qui venaient d'envahir les Gaules et de s'emparer de soixante et dix villes.

Zosime racontant l'expédition de Probus dans les Gaules, mentionne les Burgondes parmi les Barbares que cet empereur combatit en 277.

« Après une sédition en Bretagne apaisée par le ministère de Victorin, dit cet historien, Probus remporta la victoire sur les Barbares dans deux guerres, dont il fit l'une par lui-même et l'autre par un général qu'il nomma. Quelques villes de Germanie au delà du Rhin ayant été incommodées par les courses des peuples qui habitent au delà de ce fleuve, il alla les secourir.....

« Il donna de grands combats aux Logions, nation de Germanie qui habite au delà du Rhin, et les ayant vaincus, il prit vifs, Semnon, leur chef, et son fils. Il s'accorda ensuite avec eux, et ayant retiré les prisonniers et le butin qu'ils

Digitized by Google

avaient pris, il mit Semnon et son fils en liberté. Il donna un autre combat contre les Francs, et ayant remporté sur eux la victoire par ses capitaines, il en vint lui-même aux mains avec les Burgondes (Βουργουνδοι) et les Vandales. Ayant vu que ces troupes étaient diminuées, il résolut de ne combattre qu'une partie des ennemis; en quoi il trouva la fortune favorable à son dessein, car les deux armées étant sur les deux bords du fleuve, les Romains présentèrent le combat aux Barbares. Ceux-ci ayant voulu passer le Rhin, furent ou tués ou pris. Ceux qui restèrent ayant demandé composition, elle leur fut accordée, à la charge qu'ils rendraient le butin et les prisonniers. Mais l'Empereur, irrité de ce qu'ils n'en avaient rendu qu'une partie, fondit sur eux comme ils se retiraient, en tua un grand nombre, et prit Igile, leur chef. Il envoya en Grande Bretagne les prisonniers qu'il avait faits en cette guerre, et leur donna des terres de cette île pour les habiter. Il tira d'eux de bons services toutes les fois que les anciens habitants entreprirent de se soulever (1). »

Il est remarquable de voir les Burgondes, qui, au temps où ils habitaient la Baltique, faisaient partie des Vandales, réunis à ceux-ci en 277, pour combattre contre les Romains. Ne serait-ce point que les Vandales, en 277, se trouvaient encore vers les Monts Géants où ils s'étaient portés, lorsque, défaits par les Gots, ils abandonnèrent la Baltique, et les Burgondes furent-ils attirés vers eux, en 245, lorsque les Gépides les chassèrent de la Vistule ?

(1) *Histoire romaine*, par Zosime, l. I. — Traduction par Buchon, gr. in-8. Paris, 1836, p. 669.

Digitized by Google

Excursion des Burgondes dans les Gaules avec les Alamans, en 287.

III. « Après la mort de Probus (en 282), dit Pfister, les Alamans et les Francs prirent un point ferme d'où ils poursuivirent leurs entreprises avec plus d'avantage. Le mur de défense construit sur la rive droite du Rhin, et que Probus avait rétabli encore une fois, disparaît alors sans qu'aucun historien nous ait transmis les détails d'un pareil événement.

« Les Alamans occupent à cette époque ce pays et s'étendent dans le haut Rhin, dans la Vindélicie et la Rhétie. Les Francs ont déjà pris l'île Batave, d'où ils pénètrent à travers la Belgique jusque dans le cœur de la Gaule. D'un autre côté, nous voyons aussi les Romains redoubler leurs moyens de défense. (*Hist. d'Allemagne*, I,338) »

Dioclétien monté sur le trône, en 285, s'associa à l'empire, en 286, Maximien Hercule qui ne tarda pas à se porter en Gaule pour aller combattre les Barbares.

IV. « Lorsque les nations barbares, — dit Mamertin, dans son Panégyrique de Maximien Hercule, prononcé à Trèves, en l'an 287, — menaçaient de ruiner la Gaule toute entière, et que non seulement les Burgondes et les Alamans, mais encore les Chaibons et les Erules, les plus vaillants des Barbares, et venant des lieux les plus éloignés, s'étaient précipités sur ce pays, quel Dieu nous eût sauvé d'une manière si inopinée, si vous n'eussiez été là (1)? »

(1) Cap. V.... Cum omnes Barbaræ nationes excidium universæ Galliæ minarentur, neque solum Burgundiones et Alamani, sed etiam Chaibones Erulique, viribus primi Barbarorum, loci ultimi præcipiti impetu in has provincias irruissent quis Deus tam inesperatam salutem nobis attulisset nisi tu adfuisses? (Panegyrici veteres ; in-12, Paris, 1655, p. 11).

Digitized by Google

V. L'année 287 que nous assignons, avec la plupart des auteurs modernes, aux mouvements des Burgondes dans les Gaules, se détermine par des circonstances que nul n'a mieux présentées et résumées que Tillemont, dans son Histoire des empereurs.

« Aurélius Victor, dit-il, fait connaître que ce qui obligea particulièrement Dioclétien à faire Hercule empereur, fut l'état des Gaules ; car après que Carin eut quitté ce pays, Elien et Amand y avaient soulevé les paysans et les voleurs, et avaient pris tous deux le titre d'Auguste.....Hercule fut donc envoyé dans les Gaules pour les soumettre à l'obéissance, et il le fit aisément par divers petits combats.....On marque qu'il soumit les Gaules dès le commencement de son règne, *ab ortu* ; ce qu'il faut apparemment étendre jusques vers le milieu de l'année suivante, puisqu'il semble n'avoir passé les Alpes qu'à la fin de septembre 286.

« On donnait à ces paysans révoltés, ou ils se donnaient à eux-mêmes, le nom de Bagaudes (t. 10, p. 10).

« Maximien était toujours dans les Gaules après qu'il eut apaisé le soulèvement des Bagaudes. Il fut attaqué par diverses nations, et il semblait que tous les Barbares eussent conspiré la ruine des Gaules. On nomme entre autres les Allemans, les Bourguignons, les Hérules et les Chaibons ou Cavions, peuples d'ailleurs inconnus. On dit seulement que leur pays, aussi bien que celui des Hérules, était assez éloigné des Gaules. Bucherius les place, avec les Hérules, sur les côtes de la mer Baltique. Les Allemands et les Bourguignons se ruinèrent eux-mêmes par leur grand nombre qui leur causa la famine et la peste, de sorte que Hercule n'eut pas beaucoup de peine à les vaincre. Mais il fallut donner une bataille contre les Chaibons et les Hérules ; Hercule y combattit en personne et y défit tellement les Barbares que, s'il

Digitized by Google

en faut croire son panégyriste, il n'en resta pas même pour porter en leur pays la nouvelle de leur déroute.

« Ce fut sans doute pour ces victoires qu'on décerna dès cette année le triomphe aux deux empereurs, comme on le voit par une médaille de 287. (Ib. p. 12.) »

VI. Mamertin est le seul auteur indiquant le nom des peuples, entre lesquels il désigne les Burgondes, qui, s'étant portés dans les Gaules au temps de Maximien Hercule, furent combattus par cet empereur. Si les éloges que ce rhéteur mercenaire prodigue, avec adoration, à l'empereur son maître, n'ont aucune valeur sérieuse pour les fondements de l'histoire, il n'en saurait être de même des faits généraux qu'il rapporte et des noms qu'il cite. Sous ce rapport et avec raison, en l'absence de tous autres renseignements, les discours des panégyristes des empereurs sont considérés comme des documents historiques. C'est à ce titre aussi que nous avons cru pouvoir établir, par le panégyrique de Mamertin, l'excursion des Burgondes dans les Gaules, en l'année 287.

III.

Descente de l'élite des Burgondes vers le Rhin, en 370, sur l'appel de Valentinien 1er. — Retour dans leurs foyers vers le Mein.

VII. Les Burgondes ne nous sont jusqu'à présent apparus que mêlés à d'autres peuples, soit aux Vandales, soit aux Alamans; nous n'avons vu figurer que leur nom, mais leurs mœurs et leur nationalité nous sont inconnues. Quelques mots, trop vagues et trop brefs d'Ammien Marcellin vont nous apprendre quelque chose de ce peuple, de son importance, de ses rois et de ses prêtres. Nous ferons connaître littéralement tout ce que cet historien en rapporte. Ses paroles sont d'autant plus précieuses à recueillir que l'on ne sait des

Digitized by Google

Burgondes, au IVe siècle, absolument rien que ce qu'Ambros en apprend. Mais pour le mieux comprendre, disons un mot des faits généraux à cette époque.

VIII. Au IVe siècle, la division de la Germanie en tribus, que rappellent Pline et Tacite, s'était effacée pour faire place à de grandes confédérations. Les Alamans comprenaient, dans la Haute Germanie, toutes les tribus du sud ouest, depuis la Lahn jusqu'aux Alpes; les Francs embrassaient la Haute Germanie, vers le Rhin inférieur, de la Lahn à l'embouchure du Rhin; les Saxons occupaient toute la côte septentrionale. Enfin, à l'est de la Germanie, se trouvaient les Goths, les Alains, les Vandales.

C'est particulièrement au IVe siècle qu'on voit se déployer avec énergie les incessantes attaques des Alamans, des Francs et des Saxons, contre les Romains.

En vain les Romains ont recours à la force, à la ruse, à la trahison; en vain Constantin, chose horrible à penser! livre-t-il les prisonniers francs aux bêtes féroces; en vain Julien et Valentinien 1er cherchent-ils à relever les anciens travaux sur le Rhin et à élever eux-mêmes de nouvelles constructions, pour opposer une digue aux irruptions des Germains; en vain essaient-ils de grossir les armées romaines de Barbares, d'armer les Francs contre les Alamans, d'anéantir les Alamans en suscitant des divisions intestines; Rome était moralement vaincue. L'évènement a montré que, de victoires en victoires, l'Empire a fini par succomber sous le faix des Barbares.

Une fois que les Barbares eurent pris leur direction vers les Gaules et la Rhétie, ils ne se laissèrent plus détourner.

Aussi, voit-on Julien, ce dompteur des Germains, ainsi qu'on l'appelait, obligé, dans l'espace de quatre ans seulement, de 356 à 360, de combattre six fois les Alamans toujours défaits, à en croire les historiens romains, et toujours prêts à reparaître sur la brèche.

Digitized by Google

Si Julien parvient à conserver les noms romains aux anciens pays de l'empire, et à refouler les Germains sur la rive droite du Rhin, il étanche pour un instant les blessures faites à Rome, mais le péril de l'Empire n'en reste pas moins toujours le même.

Valentinien 1er, poursuivant l'œuvre de Julien avec la même astuce, mais avec le génie de moins, livra, en 368, sur la rive droite du Rhin, une grande bataille aux Alamans. La victoire resta aux Romains, au dire d'Ammien qui ajoute « qu'après l'avoir chèrement achetée, on reprit les quartiers d'hiver, l'armée dans ses cantonnements, les deux empereurs à Trèves. (Liv. XXVII. c. 10). »

Valentinien avait préludé à cette bataille en faisant assassiner Vitibach, le roi des Alamans. « Tous les moyens, dit Ammien, étaient employés pour nous débarrasser de Vitibach, fils de Vadomaire.... Après plusieurs tentatives contre sa vie ou sa liberté, il finit par succomber, à notre instigation, sous les coups d'un de ses domestiques (Liv. XXVII. c. 10.) »

En 369, Valentinien fortifia d'une levée tout le cours du Rhin, depuis la frontière de Rhétie jusqu'à l'océan germanique. (Liv. XXVIII, c. 2).

« Sous le troisième consulat de Valentinien et de Valens (an 370), les Saxons, sortis de leurs forêts, franchissent l'Océan et marchent droit à la frontière de l'Empire ; ils font un grand massacre de sujets romains. (Liv. XXVIII, c. 5). »

Les Romains consentirent avec eux un traité aux termes duquel les Saxons leur livrèrent une partie de leur jeunesse valide, mais lorsqu'ils crurent se retirer en sûreté, ils furent traîtreusement assassinés par les troupes romaines. « En stricte justice, dit Ammien Marcellin, un tel acte s'appelle déloyauté et perfidie ; mais comment faire sérieusement un crime à la politique romaine d'avoir saisi l'occasion qui s'offrait si belle d'écraser un nid de bandits ? (Liv. XXVIII, c. 5). »

Digitized by Google

Après ces singulières paroles, Ammien Marcellin entre dans le récit qui concerne les Burgondes, et s'exprime en ces termes :

IX. « C'était là, sans doute, un résultat considérable. Valentinien n'en était pas moins livré à l'agitation d'esprit la plus vive. Il formait projets sur projets pour parvenir à humilier l'orgueil des Alamans et de leur roi Macrien, dont les perpétuelles incursions tenaient l'Empire en alarme. Cette féroce nation avait, malgré les échecs infligés à sa puissance naissante, tellement accru sa population, qu'elle semblait avoir joui de plusieurs siècles de paix. L'empereur, après une suite de plans conçus et abandonnés, s'arrêta facilement à l'idée de leur jeter sur les bras la belliqueuse race des Burgondes, dont la vaillante et inépuisable jeunesse était l'effroi de tous ses voisins. Une correspondance fut ouverte, par l'entremise d'agents discrets et sûrs, avec les rois du pays que l'on pressait de prendre jour pour une attaque combinée. Valentinien, de son côté, promettait de passer le Rhin en personne avec une armée romaine, et de prendre à revers les Alamans, au milieu du trouble où les jetterait nécessairement une agression imprévue.

« Il y avait deux motifs pour faire accueillir ces ouvertures. D'abord, les Burgondes n'ont pas oublié leur origine romaine ; en second lieu, ils avaient, avec les Alamans, des démêlés touchant la délimitation des frontières et la propriété de certaines salines. Ils mirent donc sur pied l'élite de leurs forces, et avant même qu'aucun mouvement de concentration fût sensible dans nos quartiers, le corps Burgonde s'avança jusqu'au bord du Rhin, où un grand effroi se répandit à son arrivée imprévue. Là, cette troupe fit halte un moment. L'empereur, alors tout entier aux soins de sa ligne de défense, n'était pas au rendez-vous, et rien n'indiquait même un commencement d'exécution de sa promesse. Les Burgondes

Digitized by Google

lui envoyèrent une députation demandant que leur retraite au moins fût protégée contre un retour offensif des Alamans. L'on mit à leur répondre des détours et des lenteurs qui équivalaient à un refus. Ainsi le comprirent les députés qui se retirèrent indignés ; et leurs rois, furieux d'avoir été joués, *rentrèrent dans leurs pays*, après avoir fait massacrer tous les captifs.

« Le nom générique de roi chez ce peuple est *hendinos*. La coutume nationale veut qu'il soit déposé si la fortune l'abandonne à la guerre, ou si la récolte vient à manquer. Les Egyptiens rendent aussi leur gouvernement responsable des mêmes circonstances. Chez les Burgondes, le grand-prêtre s'appelle *sinistus*. Le sacerdoce est à vie et n'encourt pas les chances imposées à la royauté.

« Cette diversion, quoi qu'il en soit, avait produit chez les Alamans une impression de terreur dont le maître de cavalerie Théodose sut habilement profiter. Il les attaqua du côté de la Rhétie, leur tua beaucoup de monde et fit des prisonniers qui, par l'ordre de l'empereur, furent ensuite dirigés sur l'Italie et constitués en colonie tributaire dans les fertiles campagnes arrosées par le Pô. (Liv. XXVIII, c. 5). »

Le récit d'Ammien n'est assurément pas aussi complet qu'on le désirerait. Il ne fait connaître ni le lieu de départ des Burgondes, ni la route qu'ils prirent, ni la place où ils se rendirent vers le Rhin. Mais, de ce silence regrettable l'on ne saurait conclure, comme le font plusieurs auteurs modernes, notamment Luden (1, 301), que les indications d'Ammien Marcellin reposent sur des malentendus et sont pleines d'inexactitude.

Les auteurs anciens qui ont parlé de la descente des Burgondes vers le Rhin sont saint Jérôme, Paul Orose, Cassiodore, Jornandès, Isidore de Séville et Frédegaire. Tous ces auteurs, à l'exception de saint Jérôme et de Cassiodore qui

Digitized by Google

n'a fait que copier celui-ci, ont plus ou moins altéré les faits rapportés par Ammien Marcellin, se rattachant à cette descente, par des suppositions devenues la source d'erreurs nombreuses encore reproduites aujourd'hui, même par les auteurs les plus accrédités. Ce point historique des Burgondes est peut-être l'un des plus propres à montrer avec quelle circonspection il faut lire les anciens chroniqueurs, et combien il importe de soumettre leurs paroles, avant de les accepter, au contrôle de la critique, en ayant toujours soin de remonter aux origines de l'histoire.

Retenons surtout, du récit d'Ammien Marcellin, que, sous le consulat de Valentinien et de Valens, c'est-à-dire en 370, les Romains, ayant cerné de toutes parts les Saxons, les passèrent au fil de l'épée : *Romani clausos hostes, aductis gladiis, obtruncabant.* Après cet événement, les Burgondes, appelés par Valentinien pour combattre les Alamans, s'avancèrent jusque vers le Rhin. *Ad usque ripas Rheni progressae.* Enfin, les rois burgondes, indignés de ce que les Romains les abandonnaient après les avoir appelés, rentrèrent dans leur pays : *Reges..... genitales repetunt terras.*

IV

De la descente des Burgondes vers le Rhin, rapportée par saint Jérôme, Paul Orose, Cassiodore, Jornandès, Isidore de Séville et Frédegaire.

X. Ammien Marcellin fut le dernier historien latin ; il n'y eut après lui que des compilateurs et des chroniqueurs.

Saint Jérôme est le premier chroniqueur qui ait parlé des Burgondes, dans la continuation de la Chronique d'Eusèbe, qu'il fit à Antioche et poussa jusqu'en 378, l'année même où finit l'histoire d'Ammien. Il est raisonnable de conjec-

Digitized by Google

turer que, ni Ammien Marcellin, ni saint Jérôme n'eurent connaissance de leur œuvre respective.

Dans la continuation de la Chronique d'Eusèbe, saint Jérôme, de même qu'Ammien, mentionnent la descente des Burgondes vers le Rhin immédiatement après le massacre des Saxons par les Romains. Voici ses propres termes :

Saxones cæsi, ad Usonem (1), *in regione Francorum.*

BURGUNDIONUM LXXX FERMÈ MILLIA, QUOT NUNQUAM ANTEA, AD RHENUM DESCENDERUNT.

Clearchus præfectus urbis Constantinopoli agnoscitur, a quo necessaria et diu exspectata votis aqua civitati inducitur.

« Les Saxons furent taillés en pièces à Uson, dans le pays des Francs.

« Environ 80,000 Burgondes, ce qui n'était jamais arrivé auparavant, descendirent vers le Rhin.

« Cléarchus est reconnu préfet de Constantinople. Par lui, l'eau nécessaire et depuis longtemps sollicitée par les vœux, est amenée à la cité. »

Saint Jérôme est d'accord avec le récit d'Ammien. Comme celui-ci, il place la descente des Burgondes vers le Rhin immédiatement après la défaite des Saxons par les Romains, et ne dit rien qui puisse faire croire que l'événement qu'il rapporte ne soit pas le même que celui dont parle Ammien, et d'où l'on puisse inférer que les Burgondes se seraient présentés deux fois vers le Rhin sous le règne de Valentinien, ainsi que l'ont avancé plusieurs auteurs modernes. Seulement saint Jérôme ajoute au récit d'Ammien Marcellin, premièrement, que c'est à Uson (ou à Deusone, suivant quelques

(1) *Ad Usonem*. Purgatus locus auctore chirographo Al.; in excusis enim *de Usone* reperies ; in septem Vaticanis *Deusone ;* et licet Al. *ad Eusonem* habeat. (PONTACI NOTÆ. S. EUSEBI HIERONYMI, éd. Migne, 1846, p. 1170.)

Digitized by Google

versions), que les Saxons furent défaits ; secondement, que les Burgondes étaient au nombre de 80,000 lorsqu'ils descendirent vers le Rhin ; exprimant sans doute, en cela, l'opinion du temps où il écrivait.

Plusieurs auteurs, entre lesquels Tillemont (1), disent que saint Jérôme place la descente des Burgondes vers le Rhin sous l'année 373. Cependant, à l'examiner dans l'ordre des faits qu'il présente, il semble très-bien s'accorder, même sous ce rapport, avec Ammien Marcellin, qui fixe cette descente en 370, sous le IIIe, et non sous le IVe consulat de Valentinien et de Valens répondant à l'année 373. Toutefois, ce qui jette à cet égard une confusion dans saint Jérôme, c'est la manière diverse dont est rapportée, dans les manuscrits et dans les différentes éditions de ses œuvres, la supputation des années à partir du déluge.

XI. Trente-sept ans après saint Jérôme, Paul Orose, après avoir parlé de la persécution du roi Athanaric contre les chrétiens, poursuit ainsi :

Valentinianus Saxones, gentem in Oceani littoribus et paludibus inviis sitam, virtute atque agilitate terribilem, periculosam Romanis finibus eruptionem magna mole meditantes, in ipsis Francorum finibus oppressit. Burgundionum

(1) « Saint Jérôme, dit Tillemont, met la défaite des Saxons en 373. Mais l'autorité formelle d'Ammien, qui la met sous l'année 371 (en 370 suivant la supputation la plus généralement admise des années correspondant aux fastes consulaires) est assurément plus considérable, si nous ne voulons dire, comme l'a fait M. Valois, que ce sont deux guerres différentes, ce qui ne paraît pas nécessaire, ni peut-être probable, puisqu'il faudrait dire qu'Ammien Marcellin a oublié cette seconde défaite. M. Valois, pour confirmer cette double guerre, dit que les Saxons vinrent par terre, selon les uns, et par eau, selon les autres. Je ne trouve point cette distinction, ni les autres qu'il marque, hors celle du temps, dans lequel saint Jérôme se trompe si souvent, qu'on n'ose presque jamais s'arrêter à lui. (*Hist. des Emper.*, v. 688). »

Digitized by Google

quoque, novorum hostium novum nomen, qui plusquam octoginta millia (ut ferunt) armatorum, ripæ Rheni fluminis insederunt (1).

« Valentinien défit, sur les terres des Francs, les Saxons, nation située sur les bords de l'Océan, dans des marais inaccessibles, terrible par sa valeur et son agilité, méditant sans cesse des incursions en masse sur les terres voisines des Romains. Les Burgondes aussi, au nombre, dit-on, de plus de 80,000 hommes portant les armes, nom nouveau d'ennemis nouveaux, prirent position sur les bords du Rhin. »

Paul Orose n'est au fond que la reproduction de saint Jérôme, et les quelques différences qu'on y remarque sont des erreurs. Comme nous avons eu déjà occasion de le dire, Orose se trompe singulièrement, lorsque, par une fausse interprétation de ces paroles de saint Jérôme : *quot nunquam antea*, il en dénature complètement le sens en représentant les Burgondes comme un nom nouveau d'ennemis nouveaux : *novorum hostium novum nomen*. Plus loin, au lieu de dire, comme saint Jérôme, que les Burgondes s'avancèrent jusque vers le Rhin, Orose les établit sur les bords du Rhin : *Ripæ Rheni fluminis insederunt*.

XII. Cassiodore, qui a écrit sa Chronique cent quarante ans après celle de saint Jérôme, reproduit littéralement les paroles de cet auteur, relatives à la descente des Burgondes vers le Rhin. Mais il place cette descente, ainsi que le massacre des Saxons et la construction des acqueducs de Constantinople par Clercus, sous le IVe consulat de Valentinien et de Valens, c'est-à-dire en l'année 373. Il serait possible que cette erreur provînt d'une erreur semblable d'un manuscrit de saint Jérôme, copié par Cassiodore, mentionnant

(1) Pauli Orosii, *Historiarum*, lib. vii, c. 32. Ed. Migne; Paris, 1846; p. 1144.

Digitized by Google

sous l'année 473, les trois faits que Cassiodore rapporte sous le IVe consulat de Valentinien et de Valens. La Chronique de Cassiodore est ainsi conçue :

VALENTINIANUS IV ET VALENS IV. *His coss. Saxones caesi* (1) *de Usone in regione Francorum, Burgundionum* 80 *fere millia quot nunquam antea ad Rhenum descenderunt. Clearchus urbi Constantinopoli necessariam aquam et quandiu civitas optabat induxit.*

« Sous le quatrième consulat de Valentinien et de Valens (an 373), les Saxons furent taillés en pièces à Uson dans le pays des Francs. Environ quatre-vingt mille Burgondes, ce qui n'était jamais arrivé, descendirent aux bords du Rhin. Clearchus amène à Constantinople l'eau nécessaire que la cité désirait depuis longtemps. »

XIII. Jornandès dans son livre sur la *Succession des temps*, s'exprime ainsi :

Gratianum filium suum Valentinianus ambianis imperatorem constituit, quem habuit de Severa priore jugali ; et contra Saxones et contra Burgundiones qui plus octoginta millia armatorum primum Rheni in limbo castrametassent, movit procinctum ; sed appoplexia subito et sanguinis eruptione Brigione defunctus est. (c. XIV).

« Valentinien déclara empereur, à Amiens, son fils Gratien, qu'il avait eu de Severa, sa première femme. Puis il dirigea une expédition contre les Saxons et contre les Burgondes qui étaient, pour la première fois, venus camper sur les bords du Rhin au nombre de quatre-vingt mille hommes

(1) Quelques éditions de Cassiodore contiennent mal à propos un point après le mot *cæsi*; ce qui, en rattachant les mots *de Usone in regione Francorum* aux mots qui suivent, *Burgundionum LXXX fere millia*, etc., fait venir les Burgondes d'un lieu nommé Uso du pays des Francs ; étrange erreur, dans laquelle on est surpris que Luden lui-même ait pu tomber à la note 30 du livre V, chapitre I de son *Histoire d'Allemagne*, tom. I, p. 475.

Digitized by Google

armes. Mais il mourut subitement à Brigion d'une attaque d'appoplexie et d'une hémorrhagie. »

Jornandès a suivi la version d'Orose : *plus octoginta millia.* Il se rapproche toutefois davantage de la vérité historique, en faisant seulement camper les Burgondes sur le Rhin, au lieu de les y faire prendre position ; mais il dénature singulièrement la version d'Ammien Marcellin, lorsqu'il prétend que Valentinien dirigea une expédition contre les Burgondes.

XIV. Citons Isidore de Séville. Au livre IX, chap. II, § 99, de ses *Origines ou Étymologies*, après avoir avancé, comme nous l'avons déjà dit, que les Burgondes furent placés par Tibère sur les limites des camps, et formèrent une grande nation qui prit son nom des lieux où ils étaient ; il ajoute :

Hi postea rebelles Romanis effecti, plusquam octoginta millia armatorum ripae Rheni fluminis insederunt et nomen gentis obtinuerunt.

Saxonum gens in Oceani littoribus et paludibus inviis sita virtute atque agilitate habilis. Unde appelata quod sit durum et validissimum genus hominum et præstans cæteris piraticis.

« Par la suite, les Burgondes s'étant révoltés contre les Romains, ils prirent position au nombre de plus de quatre-vingt mille hommes sur les bords du Rhin et obtinrent rang parmi les nations.

« La nation des Saxons, renommée par sa valeur et son agilité, est située sur les bords de l'Océan, au milieu de marais inaccessibles, etc. »

XV. Isidore de Séville ne fait que reproduire Paul Orose en l'altérant, notamment lorsqu'il suppose que les Burgondes se

Digitized by Google

révoltèrent contre les Romains ; ce dont Orose ne parle en aucune manière.

Frédegaire s'exprime ainsi ;

VALENTINIANUS *Saxones cæsi Deusone in regione Francorum consedit.*

Qui superfuerunt in illo tempore Burgundionum octoginta ferre millia quot nunquam antea nec nominabantur, ad Rhenum descenderunt et ubi castra posuerunt quasi Burgo vocataverunt ob hoc nomen acceperunt Burgundiones, ibique nihil aliud præsumebant nisi quantum pretium ementis germanis earum stipendia accipiebant. Et cum ibidem duobus annis resedissent per legatos invitati a Romanis vel Gallis qui Lugdunensium provinciam et Gallia Comata, Gallia Domata et Gallia Cisalpina manebant, ut tributarii publicæ potuissent rennuere ibi cum uxores et liberos visi sunt consedisse. (Fragmenta Fredegarii de Historia Francorum, § 2, éd. Mig., p. 700).

« Valentinien, après avoir taillé en pièces les Saxons dans le pays des Francs, y prit position.

« Dans ce même temps, environ quatre-vingt mille Burgondes, nom qui n'avait jamais été prononcé, et ce qui ne s'était jamais vu auparavant, descendirent vers le Rhin où ils assirent leurs camps qu'ils nommèrent *Burgo*, d'où ils tirèrent leur nom de *Burgundiones*. Là, ils ne prétendaient rien recevoir, si ce n'est la solde accordée aux Germains et qu'ils touchaient. Et lorsqu'ils eurent passé deux ans en ces lieux ayant été appelés par une députation de Romains Gaulois qui habitaient la province des Lyonnais, la Gaule Chevelue, la Gaule Domptée et la Gaule Cisalpine, afin de s'affranchir des impôts qu'ils payaient, les Burgondes vinrent s'établir parmi eux avec leurs femmes et leurs enfants. »

Le récit de Frédegaire se compose d'emprunts faits à Orose et à saint Jérôme. A saint Jérôme, Frédegaire prend les

Digitized by Google

quatre-vingt mille hommes environ qui descendirent vers le Rhin au temps de Valentinien, ce qui ne s'était pas vu jusque-là. *In illo tempore, Burgundionum octoginta fere millia, quot nunquam antea, ad Rhenum descenderunt.*

A Orose, il prend son *novum nomen* qu'il traduit ainsi : *hec nominabantur;* il lui prend de même son étymologie du nom des Burgondes, qu'il fait dériver avec lui des *Burgi*, mais dont il fait des camps, *castra posuerunt quasi Burgo*, tandis qu'Orose en fait des habitations répandues en grand nombre sur les frontières : *Crebra per limitem habitacula constituta.*

Frédégaire se sépare d'Orose et de saint Jérôme pour prétendre que ce furent des Burgondes descendus vers le Rhin sous Valentinien, qui formèrent des camps qu'ils nommèrent *Burgo*, d'où ils tirèrent leur nom. Puis il fait séjourner pendant deux ans sur les bords du fleuve ces mêmes Burgondes qu'Ammien nous montre regagnant leurs foyers dès qu'ils se furent aperçus qu'ils avaient été trompés par les Romains : *repetunt terras.* Enfin, Frédégaire avance qu'après leur séjour biennal sur le Rhin une députation de Romains gaulois de la province du Lyonnais, de la Gaule Chevelue, de la Gaule Domptée et même de la Gaule Cisalpine, ayant, pour s'affranchir des impôts qu'ils payaient, appelé les Burgondes, ceux-ci allèrent s'établir parmi eux avec leurs femmes et leurs enfants. Ce qui reporterait l'établissement des Burgondes dans les Gaules, même dans la Gaule Cisalpine qu'ils n'ont jamais occupée, l'an 370 de Jésus-Christ.

XVI. Les auteurs anciens, malgré leur divergence, s'accordent tous à ne parler que d'un seul mouvement des Burgondes vers le Rhin, après la défaite des Saxons. Cependant plusieurs auteurs modernes avancent que les Burgondes sont descendus deux fois vers ce fleuve, sous Valentinien Ier; d'abord, en 370, comme le rapporte Ammien Marcellin;

Digitized by Google

puis en 373, comme cela résulterait de la Chronique de Cassiodore. Duchesne, Valois et Dunod commettent cette erreur. « Trois ans après le troisième consulat de Valentinien et de Valens, dit Dunod, et sous le quatrième consulat de ceux-ci (373), les Bourguignons revinrent sur le Rhin, au nombre de quatre-vingt mille hommes. » Et il ajoute cette autre erreur : « Les Allemans épouvantés leur cédèrent la place qu'ils occupaient entre le Mein, le Rhin, et le Danube, et passèrent dans la Rhétie et dans l'Helvétie (1). »

XVII. L'histoire de la descente des Burgondes vers le Rhin est tout entière dans Ammien Marcellin et dans saint Jérôme. Elle est fort simple.

Comme le dit Ammien, sous le troisième consulat de Valentinien et de Valens (an 370), après la défaite des Saxons, les Burgondes mirent sur pied l'élite de leurs troupes, qui s'avança jusqu'aux bords du Rhin. « *Et catervas misere lectissimas.....— adusque ripas Rheni progressae.* »

Comme le dit, de son côté, saint Jérôme, environ quatre-vingt mille Burgondes, ce qui ne s'était jamais vu jusque-là, descendirent sur les bords du Rhin : *Burgundionum octoginta ferme millia, quod nunquam antea ad Rhenum descenderunt.*

Les rois burgondes, ainsi que le rapporte Ammien, après avoir été appelés par les Romains qui ne se trouvèrent pas au rendez-vous, furieux d'avoir été joués par ceux-ci, regagnèrent leurs foyers. *Hocque comperto reges ut ludibrio habiti saevientes.... genitales repetunt terras.* (L. XXVIII, § 5).

C'est tout.

Digitized by Google

DES BURGONDES ORIENTAUX.

Quoique nous ne voulions nous occuper que des Burgondes-Germains, devenus plus tard les Gallo-Burgondes, après avoir quitté les bords du Mein, il convient cependant de dire quelques mots des Burgondes du Danube, qu'Henri de Valois et Tillemont ont très-bien dénommé les Burgondes orientaux.

Les Burgondes orientaux que Zosime appelle Ourougoundoi (Ουρουγουνδοι) (1), Mamertin, *Burgundii*, et Agathias, Bourgousiones (Βουργουσιονες), sont mentionnés pour la première fois dans l'histoire, à propos d'une excursion qu'ils firent dans l'Empire, en 253, sous Gallus, avec les Goths, les Boranes et les Carpes, mentionnés par Zosime. Ils faisaient partie de la grande ligue des Goths, qui s'était formée contre l'Empire.

Pfister a très-bien résumé, dans son Histoire d'Allemagne, les principaux événements qui se passèrent de Caracalla, sous lequel les Goths apparurent soudainement en lutte avec les Romains sur les frontières de la Dacie, jusqu'à Gallus qui régna de l'an 251 à 253, sous lequel nous voyons les Burgondes orientaux pillant l'Europe avec les Goths, les Boranes et les Carpes.

« Vers la même époque, dit-il, où les Allamans attaquent

(1) « *Ourougoundoi*, dit Tillemont, peuples qui habitaient le long du Danube, tous différents de nos Bourguignons, quoique en latin on les appelle quelquefois de même. H. Valois en parle longuement. On peut les appeler Bourguignons orientaux. » (*Histoire des Emper.*; in-4°; Paris; 1701; III, 249).

Digitized by Google

du côté où le Danube prend sa source, la Réthie et la Gaule, les Goths commencent aussi à s'avancer à travers la Dacie, le long du Danube (211 ans après J.-C.). L'empereur Caracalla est le premier qui ait porté ses armes contre ce peuple et contre les Alamans. Dès lors, le nom de Goths se répand avec une rapidité étonnante et acquiert une brillante renommée (an 222), Alexandre Sévère leur payait déjà de fortes sommes pour les tenir en paix pendant qu'ils faisaient la guerre aux Germains de l'Ouest. Cette époque est peu connue, mais il paraît que Rome prit de bonne heure des Goths à sa solde, et qu'à d'autres on accorda des établissements dans les provinces. Maximin, né sur les frontières de la Thrace, Goth par son père et Alain par sa mère, se signala dès le temps de Caracalla, dans l'armée romaine, par sa force extraordinaire et par sa brillante valeur. Il monta sur le trône en l'an 235, après la mort d'Alexandre Sévère; il fit la guerre aux Germains occidentaux, mais il paraît qu'avec ses compatriotes il resta en paix et qu'il reçut même d'eux des secours contre les Sarmates. Après lui, le torrent des Goths se porta avec une force irrésistible sur la Mésie et la Thrace. Sous le règne d'Ostrogotha (an 244 et suiv.), une armée de Thaifales, d'Astringes, de Peuciens et de Carpes, assiégea Marcianopolis et ne se retira qu'après avoir reçu une forte somme d'argent. Son successeur Kniva (an 251 et suiv), franchit le Danube avec 700 mille hommes (1), battit l'empereur Décius et ravagea toute la Thrace jusqu'aux frontières de la Macédoine. Décius qui voulait lui couper la retraite, perdit la vie avec son fils. Gallus, son successeur, s'engagea à lui payer un tribut annuel (2). »

(1) Pfister a maintenu le nombre de 700 mille hommes que portent quelques éditions de Jornandès, mais que l'on s'accorde généralement à réduire à 70 mille, en considérant qu'il y a eu erreur de copiste.

(2) Pfister. *Histoire d'Allemagne*, liv. I, 2e époque, ch. 1er, s. 3, t. 1, p. 307.

Digitized by Google

Voici maintenant dans quelles circonstances Zosime nous montre les Burgondes orientaux parcourant l'Empire sous Gallus, et ensuite l'Illyrie et l'Italie sous Gallien.

« Gallus, dit-il, ayant réglé ses affaires, retourna à Rome, fort glorieux de la paix qu'il avait faite avec les Barbares.....

« Comme Gallus administrait l'Empire avec une fort grande négligence, les Scythes firent d'abord irruption sur leurs voisins; puis s'étant avancés peu à peu, ils coururent jusqu'à la mer, pillèrent tous les sujets de l'Empire, prirent toutes les places qui n'étaient pas fermées de murailles et une partie de celles qui en étaient fermées. La maladie contagieuse étant survenue au milieu de ses courses, elle enleva tout ce que la fureur des armes avait épargné, et fit l'un des plus horribles dégats qu'on ait jamais vu.

« Les empereurs n'ayant aucun moyen de s'opposer à ces désordres et étant obligés d'abandonner tout ce qui était hors de Rome, les Goths, les Boranes, les Burgondes (Ουρουγουνδοι) et les Carpes, pillèrent l'Europe et se rendirent maîtres de tout ce qui y était resté.

« Émilien délivra l'Orient contre l'invasion des Barbares.....

« Les soldats d'Émilien s'étant défaits de lui, Valérien fut élevé à la souveraine puissance.....

« Valérien associa son fils Gallien au pouvoir impérial.....

« Gallien, ayant remarqué qu'il n'y avait point de nation aussi formidable que celle des Germains, qui faisaient des irruptions continuelles sur les Celtes, habitant aux bords du Rhin, résolut d'aller lui-même réprimer leur insolence.....

« Mais parce qu'il n'avait qu'un petit nombre de troupes à opposer à une effroyable multitude, il ne trouva point d'au-

Digitized by Google

tre moyen pour se délivrer de la perplexité où il était, que de faire un traité avec le chef d'une de ces nations qui s'opposa depuis aux irruptions des autres, et les empêcha de passer le Rhin.

« Cependant les Boranes, les Goths, les Carpes, les Burgondes (Ουρουγουνδοι), peuplades barbares qui habitent au bord du Danube, couraient perpétuellement l'Italie et l'Illyrie où ils commettaient de grands dégats (1). »

Gallien a régné de l'an 253 à l'an 260. C'est en 256 que les Burgondes orientaux, qui habitaient alors, comme le dit Zosime, sur les bords du Danube, firent leurs excursions en Italie et en Illyrie. De 256 à l'an 292, l'histoire ne fait plus aucune mention d'eux.

A Gallien succéda Claude, et, à Claude, Aurélien qui, en 272, abandonna la Dacie, par un traité ; en sorte qu'à cette époque, le Rhin et le Danube devinrent, comme au temps d'Auguste, les limites de l'Empire romain.

Après Aurélien régnèrent successivement Probus, Carus, Numérien, Carin et Dioclétien. Dioclétien demeura seul maître de l'Empire après qu'il eut défait Carin en Mésie. « Ainsi possesseur de l'Empire, dit Eutrope, Dioclétien envoya le César Maximien Hercule, contre ces paysans qui, sous le nom de Bagaudes et, sous la conduite d'Amand et d'Elien, avaient soulevé un parti dans la Gaule. Maximien dispersa dans de simples escarmouches, ces troupes de campagnards, et rendit la paix à cette province (L. IX, 20). »

Précédemment Mamertin nous a montré, dans un panégyrique qu'il prononça à Trèves, les Burgondes occidentaux, ceux qui habitaient sur les bords du Mein, précipités à cette époque, avec les Alamans, vers les Gaules, d'où ils furent

(1) Zosime. *Histoire romaine*, L. Ier. — Traduction de Buchon ; Paris ; 1836, p. 660.

Digitized by Google

les uns et les autres chassés, en 287, par Maximien Hercule.

Dans un autre panégyrique, également prononcé à Trèves, vers l'an 292, ce même rhéteur nous montre aussi, au milieu du désordre de son langage emphatique, les Goths exterminant les Burgondes orientaux, en même temps que les Burgondes occidentaux sont en guerre avec les Alamans.

« Depuis les plages où le soleil commence sa carrière, « s'écrie Mamertin, jusqu'aux régions hyperborées, jusqu'aux « sources du Danube, aux torrents rapides où l'Elbe coupe « la Germanie, aux climats occidentaux, à Tingitane, à « Calpé, aux vastes rivages de l'Océan, les peuples se préci- « pitent dans leur propre sang. Maintenant ils portent la « peine de tous les outrages qu'ils ont fait subir au nom ro- « main.

« La nation effrénée des Maures déchire ses propres en- « trailles. Les Goths défont complètement les Burgondes « (*Burgundios*). Les Alains (1) s'arment de nouveau pour « les vaincus, tandis qu'une autre partie des Goths, les « Tervinges unis aux Thaifales combattent les Vandales et « les Gépides..... Les Burgondes (*Burgundiones*) « s'emparèrent du territoire des Alamans, où ils furent dé- « faits à leur tour. Les Alamans qui avaient perdu leur ter- « ritoire le reprennent. *Furit in visum sua gens effrena* « *Maurorum, Gothi* BURGUNDIOS *penitus excindunt*..... « BURGUNDIONES *Alamanorum agros occupavere, sed sua* « *quoque clade quaesitos. Alamani terras amisere sed* « *repetunt* (2). »

(1) Le texte porte *Alamani* ; mais Valois (*Rer. franc.*, p. 50). Tillemont, (*Hist. des Emper.*), et M. Roget de Belloguet (*Questions bourg.*, p. 68), disent avec raison qu'il faut lire *Alani*, au lieu de *Alamani*. En effet, les Alains, et non les Alamans, étaient voisins des Goths.

(2) *Panegyrici veteres* ; in-12 ; Paris ; 1665, p. 63.

Digitized by Google

Évidemment les *Burgundii* et les *Burgundiones*, dont parle Mamertin, sont deux peuples différents. Ceux qu'il nomme *Burgundii* étaient les mêmes que les Ουρουγουνδοι de Zosime, habitant les bords du Danube, ayant pour voisins les Goths, les Boranes et les Carpes; ceux qu'il nomme *Burgundiones* étaient les Bourgoundoi (Βουρουγουνδοι) du même auteur, qui habitaient les bords du Mein, ayant les Alamans pour voisins.

S'il fallait quelque chose de plus pour marquer la distinction qui existe entre ces deux peuples, on la trouverait clairement et énergiquement établie, — comme l'a très-bien prouvé M. Roget de Belloguet (*Quest. bourg.*, *p.* 69), — par Agathias, qui leur donne non seulement, comme Zosime, un nom différent, mais même une origine différente.

Ainsi, il nomme Βουργουσιονες les Burgondes occidentaux qui furent combattus par le roi des Francs, Clodomir; et il dit qu'ils étaient de nation gothique (1).

Quant aux Burgondes orientaux, il les nomme Βουρουγουνδοι, et dit qu'ils étaient compris sous le nom commun de Scythes et de Huns (2),

Puis Agathias nous apprend que le nom des Oultizouroi et des Bourougoundoi (Βουρουγουνδοι) a été célèbre et redouté jusqu'au temps de l'empereur Léon, qui a régné de l'an 457 à l'an 474. » Mais, ajoute-t-il, nous-mêmes qui vivions à cette époque, nous n'avons aucune connaissance de

(1) Non multo post tempore Chlotomerus adversas Burgusiones exercitum ducens (*natio autem Gothica* est, per se laboriosa et bellica laude clara) in ipso prœlio, pectus jaculo ictus interiit. (Agathias, D. Bouquet; II, 48).

(2) Hi vero omnes communiter quidem Scythæ et Hunni vocabantur; privatim autem secundum nationes, nonnulli eorum Cotriguri, alii Utiguri, alii verò Ultizuri, alii etiam Burogundi, dicebantur, etc. (*Corpus scriptorum historiæ Byzantinæ*. Pars III. Agathias; in-8; Bonnæ; 1828, p. 299).

Digitized by Google

ces peuples qui peut-être sont détruits ou retirés dans des pays lointains (1).

Les Burgondes orientaux n'ont laissé d'autre trace dans l'histoire que la mention qui en est faite par Zosime, Mamertin et Agathias, à laquelle il faut joindre celle que probablement fait aussi d'eux Sidoine Apollinaire, dans son Panégyrique de Majorien, en les citant avec plusieurs autres peuples des bords du Danube, comme faisant partie du corps des Barbares, dont cet empereur avait composé son camp, outre les armées romaines, lors de l'armement qu'il fit, en 458, pour se porter sur Lyon :

Bastarna, Suevus,
Pannonius, Neurus, Ckunus, Geta, Dacus, Alanus,
Bellonothus. Rugus, Burgundio, Vesus, Alites,
Bisalta, Ostrogothus, Procrustes, Sarmata, Moschus,
Post aquilas venere tuas.....

Quel rapport y avait-il entre les Burgondes germains occidentaux des bords de la Vistule et du Mein, et les Burgondes orientaux du Danube ?

Les Burgondes occidentaux sont-ils une fraction des Burgondes orientaux, laquelle, suivant quelques-uns, se serait détachée de ceux-ci pour se porter avec les Goths, de la Mer Noire dans la Scandinavie, et qui, de la Scandinavie, passa sur les bords de la Vistule, et de là sur les bords du Mein ?

Ou, comme d'autres le prétendent, les Burgondes orientaux ne seraient-ils eux-mêmes qu'une fraction des Burgondes germains de la Vistule qui, après avoir été chassés,

(1) Tunc itaque Ultizuri et Burugundi usque ad Leonem imperatorem te qui per id tempus erant Romanos, celebres extitere, fortesque sunt habiti; nos vero, qui hac ætate vivimus, neque eos novimus, neque suas nociemus, quod vel deleti fortasse, vel quam remotissime hinc sedes transtulerint. (*Corpus script. hist. Byzant.* Pars III, Agathias, p. 229.)

Digitized by Google

en 245, des rives de ce fleuve, par les Gépides, se serait dirigée vers le Danube, pendant que le corps de la nation se dirigeait vers le Mein?

Ou bien enfin, les Burgondes orientaux et les Burgondes occidentaux sont-ils pleinement étrangers les uns aux autres, n'ayant jamais eu ensemble aucun rapport d'origine?

Ce sont là des questions sur lesquelles on peut bâtir une foule de systèmes propres à exercer longtemps la curiosité, mais qui, en l'absence de documents, ne sauraient jamais toucher aux réalités de l'histoire.

En nous occupant ici des Burgondes orientaux, nous n'avons eu qu'un seul but, de dissiper l'erreur qui s'est produite chez un grand nombre d'auteurs, qui les ont associés aux Burgondes occidentaux, et ajouté ainsi une confusion nouvelle à tant d'autres confusions qui rendent l'histoire de ce peuple si obscure et si difficile.

Nous ne nous dissimulons point combien doivent paraître longs et fastidieux tous les détails dans lesquels nous sommes entré pour n'aboutir qu'à quelques rares paroles échappées aux historiens et aux chroniqueurs, seuls documents qu'il soit possible d'interroger. L'histoire des Burgondes est toute à faire. Avant de la fonder, il faut d'abord que de patientes investigations recherchent et assemblent les textes, les rapprochent, commentent et expliquent, tantôt pour en percer l'obscurité, tantôt pour les dégager des erreurs qui altèrent la vérité historique. C'est la tâche ingrate que nous nous sommes imposée; d'autres viendront ensuite qui pourront marcher hardiment dans la voie que nous nous efforçons de préparer. A eux de faire l'histoire des Burgondes, en allant rapidement au but, dans la forme et avec le langage propres à en vulgariser la connaissance et les enseignements.

VALENTIN-SMITH.

Digitized by Google

ÉLOGE HISTORIQUE

DE MATTHIEU BONAFOUS

FIN.

Nous arrivons enfin à la dernière partie de notre tâche, à la plus agréable et la plus facile.

Après avoir analysé la polyergie de Matthieu Bonafous comme savant, comme littérateur et comme poëte, il nous reste à l'examiner comme homme.

Ici l'horizon s'agrandit, les exemples se multiplient, le cœur se dilate ; on voit le dévouement succéder au savoir; on s'abstient de l'admirer pour l'aimer, ou plutôt on fait l'un et l'autre à la fois.

Pénétrons dans le sanctuaire de cette vie privée.

I.

Au moral — affable, doux, enjoué, spirituel, humanitaire, bienveillant, distingué, doué d'une modestie rare et d'une simplicité charmante, l'esprit gagnait à son contact autant que le cœur.

Il était vraiment sur la terre l'homme *bonæ volontatis* dont parle l'Ecriture : il ne vivait que par le bien et pour le bien — que dire de plus ?

Au physique — sa stature était au dessus de la moyenne, son abord gracieusement réservé,—sa vue fatiguée l'obligeait à se servir presque constamment de lunettes — ses cheveux

Digitized by Google

bouclés à la Franklin flottaient légèrement sur ses épaules.

Sa généreuse philanthropie n'attendit pas les tristes enseignements de l'expérience pour venir en aide à l'humanité souffrante.

En 1820, c'est à dire à peine âgé de 26 ans, il fit établir pendant l'hiver, dans ses appartements, un chauffoir pour les pauvres, auxquels il distribuait des vivres.

En 1837, il fit élever chez lui pendant quatre années un jeune homme de seize ans, Victor Chaptal, fils du célèbre chimiste son ami, ancien ministre de Napoléon 1e, et dont la famille avait été cruellement éprouvée par des revers de fortune.

Il soigna l'éducation du jeune peintre *Mécco* jusqu'à l'âge de 18 ans, à Turin, puis l'envoya et l'entretint à Rome jusqu'à l'achèvement de ses études artistiques.

Il constitua une dot à une jeune fille qu'il fit admettre au couvent d'Ivrée.

Il fit entrer dans un séminaire en Piémont, l'abbé Osinari auquel il accorda une pension annuelle de 300 fr.

Il garda longtemps dans ses foyers, d'abord Prospère Rassat qui s'accupait de littérature en 1830 ; ensuite Félix Rassat son frère, peintre de fleurs, qui pendant douze années partagea son existence et l'aida dans ses différentes compositions.

Il faisait une pension à une pauvre veuve de 80 ans, lyonnaise et aveugle. — Un jour, en 1848 à son retour de Paris, il alla la visiter sans se nommer, feignant d'être envoyé par son ami — « Je n'ai point d'ami à Paris, répondit-elle, je « n'ai qu'un bienfaiteur à Turin ». — « Il n'a le droit de pro- « téger personne, repliqua Matthieu Bonafous, mais son « amitié est acquise à tous les malheureux. » — A ces accents elle le reconnut et se jeta toute en larmes à ses genoux.

Digitized by Google

Le jeune Priesley descendant d'un savant anglais, ne pouvait entrer dans une école spéciale à Paris, n'ayant obtenu qu'une demi-bourse à la Société d'encouragement; Matthieu Bonafous offrit généreusement de payer l'autre moitié, à la seule condition que si jamais il devenait riche, Priesley agirait de même à l'égard d'un autre. — Ce jeune Anglais qu'il appelait son enfant, devint en effet professeur à l'École des arts et métiers, et accomplit religieusement sa promesse.

Un jour, le petit-fils d'un de ses amis, membre de l'Institut, exprimait le regret de ne pouvoir acheter une collection faisant partie de la bibliothèque de son grand père, et qu'on allait vendre; Matthieu Bonafous s'empressa, sans mot dire, d'en faire l'acquisition, même pour une somme assez considérable, et en fit présent à son jeune ami.

Jamais une question de chiffre n'arrêtait ses élans généreux — En présence d'une bonne action il oubliait tout calcul.

C'est qu'il possédait une de ces philanthropies rares et éclairées, qui ne savent reculer devant aucun sacrifice pour s'adonner à l'utile passion du bien.

Dans le budget de ses dépenses, il existait un chapitre pour les aumônes, qu'il savait distribuer chaque semaine, avec cette délicatesse modeste qui double le prix des bienfaits.

Bon et simple avec ses inférieurs, il accorda souvent des pensions aux veuves de ses employés, et fit élever leurs enfants au collége de Chambéry.

Il prit également soin de ceux d'un maître de poste — il se créa parfois du travail à soi-même pour employer les nécessiteux, et fit transporter souvent par ses messageries des malheureux et des militaires blessés.

Nous pourrions multiplier les exemples; que nous apprendraient-ils de plus?

Digitized by Google

Comme toutes les nobles âmes, la sienne éprouvait un entraînement indicible vers la souffrance et le malheur.

C'est que pour quelques organisations bien rares aujourd'hui, les heureux ne comptent pas, les infortunés seuls ont droit à leur préférence.

C'est qu'il comprit et accomplit en esprit et à la lettre, ce précepte sublime de l'Écriture qui contient toutes les joies pures et toutes les morales ; ce dogme universel si connu et si peu pratiqué, que le chritianisme prêche en vain depuis bientôt dix-neuf siècles :

Aime Dieu par dessus tout, et ton prochain comme toi-même.

Loi divine qui fait de la charité, la plus utile, la plus précieuse des vertus ; que chacun admire, et que tout le monde oublie.

II.

Matthieu Bonafous vivant au milieu d'une aristocratie de talents et de castes, aimait naturellement la fréquentation des gens distingués, non par vanité, mais par goût. — Il tenait aux formes polies, à la considération, au témoignage de l'estime publique, autant par esprit de justice que par éducation; mais la servilité des honneurs l'effrayait.

Deux fois il refusa la gloire de siéger à Turin dans la chambre des députés. — Il ne crut pas devoir accepter le titre de baron que le roi Charles-Albert lui avait généreusement offert. — Malgré ses droits incontestables et incontestés, il ne demanda jamais rien pour lui-même, et n'accepta que ce qui lui était légitimement dû.

Et cependant, c'était lui qui avait introduit en Piémont la race des chèvres du Thibet, la culture de la betterave, celle du topinambour, du *poligonum tinctorium*, du chanvre, l'as-

Digitized by Google

sainissement des rizières; il avait perfectionné des écoles primaires, fondé et propagé de nombreuses institutions de bienfaisance et d'instruction publique, telles que celle des enfants indigents à Turin, en 1814, lorsqu'il n'avait encore que 21 ans; celles de la Société d'encouragement pour l'industrie,

de l'Institut agronomique de Grignon,
de la Société séricicole,
de la colonie de Mettray,
de l'école d'agriculture de Roville,
de l'école d'agriculture de Sandigliano,

Il avait ouvert à l'Académie des sciences, et à la Société d'agriculture de Lyon, neuf concours dont il avait fourni les sujets et le prix, — quatre aux académies d'agriculture et de médecine de Turin ; — deux à la Société séricicole de Paris ; — un à l'Académie de Florence ; — un à celle de Savoie, — un à la Société de Bielle; — un au Congrès scientifique de Milan.

Il avait fait hommage à la ville de Lyon, des produits de ses longues recherches et de ses notes sur notre belle industrie soyeuse, qui fut l'étude principale de toute sa vie.

Il avait déposé dans les salles du jardin botanique de Turin, sa riche collection de minéralogie et de géologie formée par les soins du célèbre abbé Haüy, les herbiers d'Allioni et de Bellardi, qui réunis à ceux de Balbis, de Biroli, de Colla, de Bunïva et de Moris, présentent aujourd'hui, ainsi que le fait judicieusement observer M. Cap, *l'ensemble le plus riche et le plus complet de la flore du Piémont et de la Sardaigne.*

Rare collection que la pieuse munificence de ses héritiers conservera sans doute à l'établissement.

Il avait poursuivi avec opiniâtreté ses recherches sur l'acclimatation des plantes étrangères, dans l'intérêt de l'agriculture, sur les rives de la Seine, sur celles du Pô, sur

Digitized by Google

les Alpes, dans la vallée de l'Arc, dans ses propriétés de Sant'Agostino et de Moncalieri.

Il avait donc bien mérité de sa double patrie, la France et le Piémont.

III.

A ces qualités solides, Matthieu Bonafous unissait des qualités charmantes : c'était un savant aimable, — hymen rare, car l'austérité de la science et de la philosophie sympathise ordinairement peu avec la grâce et l'art de plaire.

C'est qu'il était sérieux plus que grave. — Le sérieux est dans les idées — la gravité dans le maintien. —

C'était sutout à table, entouré d'un cercle d'amis, qu'il brillait par ses saillies et par ses à propos.

Souvent admis dans son intimité, il nous a été donné de goûter et d'apprécier cette triple nature d'élite, dont la courtoisie attirait, dont l'esprit enveloppait, dont la sensibilité captivait.

Avec une semblable richesse morale, il était impossible que ses relations dans le monde ne fussent pas du premier ordre, — aussi compta-t-il parmi ses amis, les hommes les plus distingués.

Les principaux furent en France :

MM. Paul Gaimard, célèbre voyageur qui a fait deux fois le tour du monde.

Le comte de Brosse, préfet du Rhône.

De Gasparin, ancien préfet, puis ministre.

De Santarem, portugais, membre de l'Institut.

B. Huzard, membre de l'Institut, et son fils savant vétérinaire.

Le marquis Brignolé de Sales, ex-ambassadeur piémontais à Paris.

Digitized by Google

Villermé, de l'Institut, un des écrivains les plus distingués en économie politique.

Les médecins Rayer et Civiale, de l'Institut.

Matthieu de Dombasle, agronome français.

L'avocat Bertin, son plus intime ami d'enfance, que son père avait accueilli en qualité de réfugié, à Turin, lors de la grande révolution de 1789.

Fée, autre ami intime, professeur de botanique et auteur de différents ouvrages.

Duport Saint-Clair, ex-président de la Société d'agriculture de Lyon.

Antoine Péricaud l'aîné, membre de l'Académie de Lyon, correspondant de celle de Turin, par laquelle, sur la présentation de Matthieu Bonafous, il fut élu, en 1834, à l'unanimité des suffrages; président actuel de la Société littéraire de Lyon.

Le docteur Théodore Perrin, ancien président de la Société de médecine de Lyon, membre de l'Académie.

Léon Cailhava, bibliophile lyonnais.

Tous les professeurs du Jardin des plantes à Paris : notamment MM. Duvernay et Decaisne, avec lesquels il préparait son magnifiqne ouvrage sur l'histoire naturelle du Riz, qu'il devait publier en 1853.

En femmes auteurs:

Mesdames : Agathe Baudouin, de Montgolfier, fille du célèbre aéronaute : Amable Tastu, auteur de charmantes poésies.

A Turin.

MM. Cibrario, historien distingué, ex-ministre des finances.

Conti, professeur de chimie.

Moris Sénateur, professeur de botanique.

Biroli, Colla.

L'abbé Baruffi, voyageur intrépide, professeur de philosophie à l'Université.

Digitized by Google

L'avocat Buniva, professeur de droit.
Le comte Balbis, } ses premiers maîtres
Florio, }
Lomeni, son traducteur.
Valperga, un de ses guides.
Sylvio Pellico, le célèbre prisonnier.
Le comte de Benevel, artiste et peintre, amateur, et Mme la comtesse sa femme, l'une des plus spirituelles et des plus distinguées du Piémont.
Mme la baronne Julie Duport.

A l'étranger :

MM. de Candole, de Genève, botaniste par excellence, et son fils Alphonse, naturaliste très-distingué.
Berzélius, chimiste suédois.
Le marquis Ridolfi, de Florence, agronome et homme d'état.
Le prince Canino Bonaparte, zoologiste distingué.
Le comte Dandolo, à Venise.
A. Lanissi, directeur du *British Museum*, à Londres.

Et tant d'autres que nous ne pouvons nommer, car on peut dire qu'il eut pour amis tous ceux qui le connurent et que personne ne fut son ennemi — un ennemi ! aurait-il pu en avoir, lui qui considérait tous les hommes comme ses frères ?

On se demande comment, homme de salon et de cabinet, de théorie et de pratique, il put trouver le temps d'accomplir la lourde tâche qu'il s'était imposée ?

On comprend la fécondité des poètes et des romanciers, celle des œuvres d'imagination, et avec un peu d'effort, l'existence pleine de vide des gens du monde ; mais lorsqu'on jette un coup d'œil sur la longue série des ouvrages, des expériences, des recherches minutieuses, des relations scientifiques et amicales de Matthieu Bonafous, on aurait de la peine à concevoir qu'une seule vie eût résolu ce problème, si l'on

Digitized by Google

ne savait ce que peuvent enfanter de labeur, la puissance humaine et le *nihil difficile volentati.*

Avec quel intérêt, s'il eût vécu, n'aurait-il pas enregistré tous les perfectionnements qui ont amélioré, depuis lui, les machines à tisser, et la production sérigène ?

L'application de l'électricité aux métiers à la Jacquard, par M. Bonnelli de Turin, pour remplacer le jeu des marches ; dont l'essai a été heureusement pratiqué à Lyon, et dont le public a pu voir fonctionner plusieurs petits modèles,

Le nouveau système de M. Vincenzi, substituant le papier aux cartons desdits métiers, et qui, en juillet 1858, a obtenu une médaille d'honneur de l'Académie universelle des arts et manufactures de Paris,

Le travail agronomique de M. Guerin-Mèneville sur l'acclimatation en France du vers à soie du vernis du Japon, qu'on peut élever en plein air, à tous les temps et presque sans main-d'œuvre, sur les arbustes de l'élante comme on le fait en Chine pour le *Bombyx cinthia*, et dont les essais ont complètement réussi cette année, au bois de Boulogne,

Les récentes améliorations produites à l'exposition de 1858, à Turin, pour les soies grèges et les organsins du Piémont, dont on évalue la production des cocons, dans les bonnes années, à 13 millions de kilogrammes, ce qui représente une valeur de 50 millions en matière première, fournissant du travail à 50 mille individus, et occupant 25,000 bassines pour les filatures,

Les éducations précoces comparatives des vers à soie par MM. Chabaud, Jouve et Edmond Méritau, de Cavaillon, leurs observations sur le rachitisme des races, leurs efforts persévérants pour affranchir la France de l'impôt des graines étrangères, ce qui leur a valu les encouragements de la chambre de commerce de Lyon et de tous les hommes compétents,

Les voyages du comte Freschi du Frioul, et de M. Casalini,

Digitized by Google

de Florence, partis en 1858 pour aller préparer des graines dans l'Himalaya, entre l'Hindoustan et le Thibet, les plus hautes montagnes de l'univers, patrie heureuse et primitive des vers à soie.

L'ouvrage in-quarto de M. Quatrefages sur la maladie des vers à soie, sur leur éducation, sur les mûriers et la récolte des feuilles, ouvrage dont il avait été chargé par le gouvernement et par l'académie, et dans lequel il a relevé bien des erreurs, fruits ordinaires de l'inexpérience.

Le récent projet de formation, dans notre ville, d'une Commission spéciale, composée des principaux producteurs de cocon, des onze départements sériciculteurs du bassin du Rhône, pour étudier et prévenir, si possible, la maladie des vers à soie qui porte, depuis 1853, une si rude atteinte à l'industrie soyeuse. — Et tout ce que la science et les résultats acquis ajoutent sans cesse à l'œuvre du passé.

Pour les hommes de cœur qui vouent leur existence au mouvement journalier, au bien-être de l'espèce humaine, n'est-ce pas le perfectionnement qui constitue le progrès?

V.

Nous avons entendu demander ce que Matthieu Bonafous avait découvert? — Il a concouru à découvrir la nécessité d'améliorer et de propager les découvertes, de répandre et d'appliquer les vérités utiles au besoin de ses semblables.

Les conceptions rapides de l'esprit valent-elles mieux que l'application lente de la science? — L'élan est-il préférable aux recherches? — La persévérance appartient-elle moins au génie que l'invention? — L'une et l'autre sont nécessaires, et forment un des bras de sa puissance.

Parmi les bienfaiteurs de l'humanité, il n'est pas de rivalité, pas de parallèle à établir. — Chacun apporte son labeur à l'édifice social; qu'importe la forme et le volume?

Digitized by Google

Depuis Guttemberg, quel progrès n'a pas fait l'art typographique?

Que n'a pas acquis la lithographie, depuis Sennefelder, deux cents ans plus tard?

Et le relief des corps fixés par la lumière, depuis Daguerre?

Et la photographie?

Quel développement n'a-t-on pas donné à l'électricité après Volta?

Quel service aurait rendu la découverte des forces de la vapeur, si Watt ne les eût utilisées au bénéfice de tant d'opérations industrielles?

Quel avenir aurait obtenu la machine à cylindre de l'immortel Vaucanson, sans le travail infatigable de Paulet sur le lisage des dessins, sur l'industrie de la soie et sur la fabrication des étoffes? — sans la coopération de Régnier de Nîmes? — sans l'invention de la navette volante par La Salle? — et qu'aurait produit le zèle de ces derniers, sans l'heureuse inspiration de Jacquard, d'avoir fait revivre et perfectionné ce métier oublié dans une des salles des Arts et métiers à Paris, et auquel il eut la gloire d'attacher son nom?

Et depuis les premiers métiers à *chariots* de Jacquard, combien d'améliorations n'ont pas été apportées par Breton, par Sckola et par leurs successeurs?

La fameuse machine anglaise à travailler le coton (The spinning jenny), inventée par Hargraves, charpentier de Lancashire, eut-elle été si précieuse à l'industrie, sans les améliorations et l'application dues à sir Richard Arkwregt?

La puissante machine de Belli pour le dévidage n'a-t-elle pas succédé aux anciens dévidoirs pour la soie?

Tout marche vers le progrès, dans le monde physique comme dans le monde moral : dans la solidification de notre planète et le bien-être matériel, comme dans la science et dans les idées.

Digitized by Google

Ce que nous appelons *génie* n'est même qu'un renouvellement, et l'on peut répéter avec l'Ecclésiaste : *Nul ne peut dire voilà une chose nouvelle ; car elle a déjà existé dans les siècles qui se sont passés avant nous.*

Homère, Hérodote, Aristote, Pline, Plutarque, Pomponius-Méla, Silius-Italicus, Arrien, Ammien-Marcelin, etc., etc., nous ont révélé que l'imprimerie, la production de la soie, la fabrication et l'impression des divers tissus en laine, coton, lin, or et argent, étaient anciennement connus chez les Grecs, les Perses, les Hébreux, les Syriens, les Egyptiens, les Chinois et les Indiens.

Il est même supposable que le fameux *byssus*, vêtement des prêtres juifs, indiens et d'Isis, que Strabon et Théophraste désignent comme une espèce de lin, était un tissu de soie, dont ces auteurs ignoraient la véritable origine.

La belle traduction par M. Foucaux, de RGYA TCH'ER ROLPA, histoire du Bouddha CAKYA-MOUNI, dont la version Tibétaine remonte à plus de deux mille ans, nous fait connaître qu'à cette époque, les Indous pratiquaient déjà la peinture, les accords de musique, la poésie, l'arithmétique, l'astronomie, la magie, les ouvrages en cire, la couture, la ciselure, la teinture des vêtements, celle des pierres précieuses, etc.

Soyons donc un peu moins superbes de cet âge moderne que nous intitulons : le siècle de la civilisation et des lumières : pauvre siècle que souille encore tant de préjugés, de corruption et d'ignorance ! — Ne croyons pas si souvent être créateurs, quand nous ne sommes que copistes ou perfectionneurs, et montrons plus de respect pour les anciens, nos maîtres dans tous les genres, dont naguère M. Pétrequin, président actuel de l'Académie de Lyon, a, dans son savant parallèle, fait ressortir si judicieusement toute la supériorité.

Digitized by Google

Qu'importe d'ailleurs cette lutte? — L'invention a-t-elle seule droit à la reconnaissance du monde?

Le génie ne consiste pas davantage dans la création que dans le développement et l'application; — ces deux éléments sont frères jumeaux, dans la grande famille de la science humaine et de la prospérité publique ; — le premier est le moyen; le second est le but. — La cause est nécessaire à l'effet.

Les êtres providentiels doués de cette sage et rare intelligence dont parlent les livres saints, et que Dieu envoie au secours de l'humanité, sont tous des émissaires visibles de ses volontés cachées.

Dans l'ordre des gloires éclatantes : — Newton, Galilée, Franklin, Buffon, Bernard de Palissy, Benvenuto Cellini, Vaucanson, Cuvier, De Humbold, etc., etc., ont contribué pour leur part, comme ont contribué pour la leur : Charlemagne, Pierre-l'Hermite, saint Louis, Jeanne-d'Arc, Léon X, François Ier, Louis XIV, Napoléon Ier, Napoléon III et tant d'autres, à l'avancement et à la perfectibilité humaine.

Dans l'ordre des célébrités plus modestes — Matthieu Bonafous, en semant dans le riche sillon de l'agronomie et de la sériciculture, a coopéré au bonheur des peuples, aussi honorablement qu'Olivier de Serre, Dandolo, La Salle, Jacquard, etc., et que toutes les natures d'élite qui se vouent aux améliorations morales ou matérielles des peuples.

Matthieu Bonafous ne fut pas seulement un savant naturaliste, ce fut encore un profond philosophe.

Sa jeunesse, dans un coin de cette Italie palpitante de tant de souvenirs, dut naturellement subir l'influence des époques émouvantes du Consulat et de l'Empire, et embrassa avec amour la cause des masses, en se livrant à la science qui recherche et à l'application qui soulage.

Digitized by Google

VI.

Par son caractère et par ses études, Matthieu Bonafous était heureux. — Par son cœur et par sa nerveuse impressionnabilité, il souffrait comme tous les êtres sensibles.

Bien que son tempérament robuste résistât facilement à la fatigue, il avait plusieurs fois éprouvé, en 1841, soit d'abord à sa campagne de Sant' Agostino et à Paris, soit plus tard dans son autre propriété de Mondalieri, près de Turin, les fâcheux effets d'une *gastro-entérite*, triste résultat de ses longues veilles et du labeur incessant de son cerveau.

En mars 1852, cette affection qui s'était toujours manifestée d'une manière violente, se renouvela à Paris, où il était venu pour achever la publication de ses derniers ouvrages restés inédits, la *Monographie du riz* et sa *Bibliothèque sericicole*.

Le 22, cette indisposition ne laissa voir d'abord aucun symptôme de gravité; elle se compliqua bientôt d'une fièvre pernicieuse.

Malgré les soins empressés de son ancien ami le docteur Prunelle, et de son jeune compagnon Félix Rassat, qui ne le quittèrent presque pas, le mal fit des progrès si rapides, que le lendemain, 23, à cinq heures du matin, un nouvel accès accompagné de crises nerveuses, se déclara subitement, et avant midi, en dépit des prompts secours de la science et de l'amitié, cet homme de bien s'endormit du sommeil du juste, pour ne se réveiller que dans le sein de Dieu !

Sa mort prématurée, répandue avec la rapidité de l'éclair, fut un deuil profond, en France comme en Italie, pour sa famille, pour ses amis, pour la science, pour les lettres et pour les malheureux.

Son frère et sa sœur qui furent privés de la triste consolation de lui fermer les yeux, accomplirent religieusement le

Digitized by Google

désir qu'il avait manifesté de reposer au cimetière de Lyon, à côté de son frère aîné Frankin Bonafous. — Ses cendres y furent transportées, avec tous les honneurs dus à sa mémoire.

La ville de Saint-Jean-de-Maurienne, dont il était devenu un des enfants, exprima à double reprise, par un service funèbre, la vénération, la gratitude et les regrets qu'elle conservait pour celui qui fut son bienfaiteur; et la capitale du Piémont l'honora comme un de ses plus grands citoyens, par des funérailles magnifiques dans l'église de la Trinité, où son ami le savant Cibrario rappela le mérite du défunt dans l'inscription suivante :

DIO
VSERA MISERICORDIA
ALL' VOMO MISERICORDIOSO,
SCOPRIRÀ L'ETERNO VERO
ALL' ASSIDIVO E FORTVNATO RICERCATOR DEL VERO,
MATTHEO BONAFOVS,
CAVALIERE DI PIU ORDINI, DOTTORE DI MEDICINA,
SOCIO DELLA REALE ACCADEMIA DI AGRICVLTURA
E DELL' ISTITUTO DI FRANCIA ;
PER CVI OFFRONO I PARENTI E GLI AMICI
MESTE E FERVENTI PREGHIERE
MORÌ IN PARIGI IL XXIII DI MARZO MDCCCLII,
IN ETA DI ANNI LIX.
QUANTI DI VARIE NAZIONI IL CONOBBERO,
DI PERSONNA O DI FAMA,
ALTRELANTI NE COMPIANSERO
LA PERDITA IMMATVRA E PRESSOCCHÈ REPENTINA.

Ainsi s'éteignit en vingt-quatre heures le flambeau de cette intelligence destinée à propager la lumière de la vérité! ainsi cessa de palpiter ce cœur d'élite dont chaque batte-

Digitized by Google

ment fut une aspiration généreuse. — Homme sage qui travailla pour connaître, qui connut pour bien faire, qui vécut pour aimer et qui aima pour vivre. — Être privilégié plus noble encore par ses vertus que par ses ancêtres, dont l'Académie de Lyon, jalouse avec raison de la gloire de ses enfants, conservera pieusement le souvenir en ajoutant son nom à celui des savants humanitaires : Alhumbert, Adamoli, Rozier, Martin, Benjamin Delessert, Jacquard, Ampère, Ballanche, Jansoul, Bonnet et tant d'autres . . . .

Ames grandes, âmes saintes, dont la Providence permet la rare apparition sur la terre, pour consoler de l'égoïsme qui refroidit et de l'ingratitude qui décourage, pour nous exhorter à la patience, et nous prouver par l'exemple, qu'il ne faut jamais, quel que soit le mal qui nous environne, désespérer du bien ni de l'avenir, dont le maître absolu de toutes choses connaît seul la science et le moment.

En terminant cet éloge historique, nous ne pouvons nous défendre de formuler un vœu qui, nous l'espérons, sera partagé non seulement par le monde savant, mais encore par les autorités lyonnaises, et par le gouvernement lui-même.

De toutes parts, on voit de grandes cités consacrer un souvenir pieux, aux hommes qui ont laissé sur la terre des traces profondes de leurs vertus ou de leurs talents.

Les noms de Labruyère, de La Rochefoucault, de Molière, de Jean-Jacques Rousseau, décorent différents quartiers de Paris.

Ces marques de reconnaissance publique sont un des côtés honorables de notre époque, — nous sommes heureux de le reconnaître.

Si les individus sont égoïstes, l'espèce humaine a du cœur.

Pourquoi dans ces temps de régénérescence lyonnaise, quand la plupart de nos anciennes voies sont transformées, ne

Digitized by Google

donnerait-on pas à la *vieille* rue *Neuve* le nom de Bonafous?

Resserrée entre la magnifique rue Impériale et celle de l'Impératrice, cette ancienne ouverture par rapport à ses voisines, n'aura bientôt plus rien de neuf que sa vétusté, et sa dénomination deviendra un non-sens.

Puisqu'il faudra la changer, ne serait-il pas naturel et convenable qu'on la baptisât du nom de l'établissement qui depuis quarante-sept ans n'a pas cessé d'y figurer? surtout quand ses messageries ont rendu de si importants services au double commerce de la France et de l'Italie, en frayant la première grande route du Mont-Cenis, et qu'un de ses chefs, né dans le même quartier (1), fut précisément l'être humanitaire, l'agronome lyonnais dont nous honorons la mémoire, et qui a si bien mérité des hommes et de la postérité?

Conservons l'espérance de voir notre vœu se réaliser prochainement.

Jules FOREST.

(1) La nouvelle biographie universelle de MM. Firmin Didot frères, faisant naître Matthieu Bonafous à Turin, en 1794, et la même erreur existant dans le catalogue général de la librairie française au XIXe siècle, nous avons cru devoir publier ci-après, l'acte de naissance de Matthieu Bonafous, que M. Pelvey, secrétaire-général du département du Rhône, pour l'Administration, a eu l'obligeance de mettre à notre disposition.

Archives communales de Lyon.

N° 363. — « AUJOURD'HUI, huit mars mil sept cent quatre-vingt-treize, « l'an deux de la République, par devant nous Étienne Roux, officier « public en la municipalité de Lyon, est comparu le citoyen Matthieu « Frankin BONAFOUS, qui nous a présenté un enfant mâle, né hier matin, « de lui comparant et de Jeanne-Augustine Verne, son épouse, auquel « enfant on donne les prénoms de Matthieu Louis, dont nous avons rédigé « acte en présence des citoyens Matthieu Verne, ayeul de l'enfant, demeu- « rant ordinairement à Saint-Étienne, département de Rhône-et-Loire, et « Pierre Verdier, demeurant en cette ville, rue Trois-Grillets, témoins « majeurs qui ont signé avec le père et nous. »

M. VERNE. Frankin BONAFOUS.
VERDIER. Étienne ROUX, *officier public.*

(*Extrait du registre des naissances de la ville de Lyon, pour l'année* 1793, f° 107, recto.

Errata.—Août 1860, page 128, ligne 20, *lisez* : 1827, au lieu de 1830.

Digitized by Google

DE L'ESPRIT

DES RESTAURATIONS MONUMENTALES

A LYON.

—

La façade de l'église des Cordeliers, débarrassée enfin de ses échaffaudages, nous apparaît aujourd'hui toute resplendissante de sculptures et tellement transformée que l'on ne reconnaît plus, dans ce style extra fleuri, la modeste architecture de l'ancienne église conventuelle.

Nous voudrions pouvoir, dans cette circonstance, partager la satisfaction générale et mêler nos éloges à ceux que quelques organes de la presse lyonnaise n'ont pas manqué de décerner à cette nouvelle création, mais notre plume s'y refuse, par les raisons que nous allons développer.

Personne plus que nous, cependant, ne se plaît à voir nos vieux monuments lyonnais recouvrer leur splendeur primitive, et n'applaudit de plus grand cœur aux restaurations bien comprises et conduites avec une sage entente de l'œuvre à laquelle elles s'appliquent.

Mais dans le cas dont il s'agit, nous nous le demandons, cette réfection est-elle bien rationnelle, se concilie-t-elle parfaitement avec le style plus que sévère du reste de l'édifice ? N'y a-t-il pas là un contre-sens palpable et aussi choquant que si l'on eût pris fantaisie de coudre des paillons et des rubans à la robe austère d'un moine ?

Il nous semble que l'on a outre-passé les sages prescriptions de certains Corps savants qui, au début des études archéologiques, avaient posé comme principe en matière de restaurations

Digitized by Google

monumentales, de respecter scrupuleusement, dans un édifice quelconque, son caractère historique.

Or, l'église des Cordeliers devait être pour nous sous ce rapport du plus vif intérêt, car le type sévère de ces églises claustrales devient de plus en plus rare aujourd'hui. Beaucoup de gens qui ne voient dans les embellissements quels qu'ils soient qu'un progrès réel, une amélioration sensible dans les arts, peuvent se réjouir de la réédification de cette façade où l'on ne retrouve plus le galbe de l'ancienne ; mais nous croyons aussi que bon nombre d'amateurs sérieux et de savants antiquaires ne pourront que s'en affliger.

Nous ne voulons pas faire ici le procès à l'habile architecte qui vient d'assumer la responsabilité d'une telle entreprise et qui, pour le moment, n'en recueille que gloire ; nous devons nous en prendre plutôt à certaines doctrines erronées, propagées par quelques publicistes superficiels et peu versés en cette matière.

On a prétendu, en effet, et prôné bien haut « que nous avions « le droit et que c'était pour nous un devoir de transformer, « d'embellir, et de perfectionner à notre gré et suivant nos goûts, « ceux de nos édifices du moyen âge dont le style nous semble « défectueux et d'en corriger les banales imperfections. »

On peut prévoir facilement les conséquences de tels principes laissés au libre arbitre et à la volonté du premier venu ; il ne peut en résulter que confusion pour la science archéologique et anarchie pour les arts ; et si aucune autorité artistique ou administrative ne s'y oppose, nous verrons disparaître peu à peu le caractère original d'une foule de nos vieux monuments.

Nous donnons maintenant dans l'exagération de culte pour les édifices du moyen âge ; autrefois, on n'y faisait pas attention et on laissait s'exercer sur eux l'action destructive des siècles : c'était un tort véritable ; puis on en est venu à les consolider et insensiblement à les restaurer : il fallait s'en tenir là. Aujourd'hui on s'est épris pour eux d'un fol amour et au lieu de les restaurer on les embellit, mais on les défigure.

Et tel est l'entraînement qui nous porte à cet excès de recherche pour nos monuments religieux, que beaucoup d'architectes,

Digitized by Google

de nos jours, croiraient se compromettre s'ils ne présentaient qu'un simple projet de restauration, s'ils n'essayaient, pour donner une haute idée de leur savoir faire, d'amplifier le programme qui leur est indiqué par une prudente réserve.

Lorsqu'il s'agit de compléter sur quelques points d'un monument, la pensée absente de l'architecte fondateur, nous trouvons tout naturel que l'artiste chargé de ce travail se permette quelques excursions dans le champ des hypothèses; il peut même s'égarer quelquefois et s'écarter de l'idée première qu'il recherche, sans qu'on puisse lui en faire un reproche; mais lorsqu'un monument est complet et qu'il ne demande qu'une simple réfection de ses ornements mutilés, le rôle de l'architecte est tout indiqué d'avance; il doit se borner à la conservation pure et simple du monument.

M. Benoît, moins que beaucoup d'artistes peu connus, avait besoin pour conserver la réputation qu'il s'est si justement acquise, d'avoir recours à une telle mise en scène de décoration; le tact parfait dont il a fait preuve en maintes circonstances et notamment dans sa restauration de l'église d'Ainay, aurait dû lui suggérer un tout autre projet; il eût pu, sans difficulté, concilier les justes exigences de la situation avec celles non moins recommandables de la science archéologique.

Quoique simple et sévère, la façade de l'église des Cordeliers, restaurée seulement dans ses parties dégradées et mutilées, revêtue d'un placage en assises appareillées, eût été fort supportable, et si elle n'eût pas eu le pouvoir de charmer les regards chatouilleux de certains partisans exaltés de l'ornementation *quand même*, elle aurait conservé au moins sa raison d'être et ses rapports logiques avec l'ordonnance générale de l'édifice.

On a voulu à tout prix faire disparaître la vieille robe du religieux, usée par le temps et lacérée par la main de l'homme, quand il eût été plus rationnel de la renouveler; mais on ne la trouvait plus de mise, du moment qu'elle allait se montrer en face du somptueux Palais du Commerce : un tel voisinage exigeait impérieusement, de par les lois de la bienséance, une tenue qui sentait moins son origine monacale. Aussi, s'est-on

Digitized by Google

empressé de composer un costume de fantaisie qui fait illusion, mais que réprouve le bon sens et que rien ne justifie.

On a montré dans cette circonstance une impardonnable faiblesse d'esprit en sacrifiant la physionomie historique d'un de nos plus intéressants édifices lyonnais, à ce que nous pourrions appeler le respect humain dans les arts.

Mais ce qui nous a semblé surtout le complément de cette grande erreur architecturale, c'est l'adjonction à cette façade d'un pignon surélevé.

Lorsqu'on étudie attentivement la structure de nos vieilles églises de Lyon, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'elles n'ont jamais été destinées à porter un faîtage aigu, mais simplement une toiture à faible pente, calculée d'après celle de leurs nefs latérales. C'est là un des caractères saillants des édifices du Lyonnais qui touchent de si près à ceux des provinces méridionales, où les combles élancés sont complètement inconnus.

L'antique basilique de Saint-Maurice à Vienne, où l'on retrouve, dans une foule de détails, une si grande analogie avec notre église métropolitaine, nous montre également une toiture peu pentive, qui ne paraît pas avoir été jamais modifiée depuis l'origine du monument.

A Saint-Jean, le grand pignon central de la façade, élevé par le XVe siècle, est le résultat d'une erreur regrettable, car tout indique, en dehors de ce fait, l'intention par le maître de l'œuvre primitive, d'adopter un toit peu relevé et dans la valeur de celui qui existe actuellement; rien d'ailleurs dans la structure et dans l'ordonnance de l'édifice ne semble admettre un faîtage aigu : tout semble le repousser, au contraire. En effet, si l'on veut l'inscrire régulièrement dans les rampants du pignon central, il dépassera la hauteur des tours des transepts qui ont reçu tout l'exhaussement qu'elles doivent comporter, et où l'on ne retrouve aucun indice de naissances de flèches. De plus, la disposition de l'abside primitivement terminée en terrasse, donne assez à comprendre que le système de toiture qui devait prévaloir n'était pas celui des édifices du nord.

Digitized by Google

L'église de Saint-Nizier, dont la construction dérive essentiellement de celle de notre primatiale et qui lui a emprunté ses dispositions de plan et sa distribution intérieure de deux étages de tribunes, présente les mêmes rapports quant à la toiture principale ; on y retrouve, comme à Saint-Jean, la même inclinaison dans la charpente des basses nefs, et par conséquent l'idée bien arrêtée de la part des constructeurs pour un comble de pente semblable.

M. Benoît, nous le comprenons, a pu s'autoriser du pignon central de la façade de Saint-Jean pour l'admettre sans difficulté dans sa restauration de l'église de Saint-Nizier et de celle des Cordeliers ; ceci est fâcheux ; cette méprise est regrettable, car ce qu'il importe de conserver avant tout, et ce qui est le plus précieux aux yeux de la science, c'est la physionomie native, c'est le type original de nos monuments religieux des diverses provinces de France.

Même au point de vue artistique, nous ne devons pas désirer pour nos églises gothiques de Lyon une toiture à grande pente, car les rampants ardoisés éteindraient infailliblement l'effet si pittoresque des pinacles, des clochetons, des festons délicats qui bordent le haut des nefs, qui couronnent les absides et que l'on voit encore aujourd'hui avec plaisir, se détacher sur le fond transparent de l'azur du ciel.

Rien d'ailleurs dans nos contrées ne motive l'emploi des toitures surélevées ; nous n'avons pas à redouter pour nos monuments, les agglomérations des neiges si fréquentes dans le nord, et qui séjournent longtemps sur les combles des édifices. Ce serait une erreur de croire d'ailleurs que le style ogival ne peut être dignement interprété sans l'adoption de toits aigus, et qu'ils en sont le complément obligé.

Au reste, sous le rapport du beau, la question est difficile à résoudre, et si nous en jugeons par des exemples qui font autorité en cette matière, nous verrons que les grandes toitures ne satisfaisaient pas toujours complètement les architectes de nos basiliques du nord. Souvent même ils se sont ingéniés à les dissimuler, non pas au moyen de pignons élancés, mais

Digitized by Google

bien par des galeries horizontales évidées à jour dans le genre de celles que l'on remarque aux cathédrales de Paris, de Strasbourg et de Reims.

Au moment où les restaurations monumentales prennent une si grande extension et embrassent une foule d'édifices de tous genres et de tout âge, il n'est pas inutile d'en observer l'esprit et les tendances ; on pourrait craindre, d'après celle de l'église des Cordeliers, que les sévères mais sages prescriptions du Comité des Arts et Monuments, ne soient pas toujours prises au sérieux; on serait même tenté de croire que le Corps enseignant qui en a posé les principes conservateurs, s'est relâché de sa doctrine et ne conserve plus, dans ses instructions actuelles, la même unité d'interprétation qu'autrefois.

Avec notre savoir né d'hier nous nous croyons tout permis; nous nous arrogeons le droit de porter la main sur des œuvres dont bien souvent nous ne paraissons comprendre ni la raison d'être du style et du caractère, ni l'importance de la valeur historique : nous les bouleversons, nous les travestissons sous le prétexte de les rendre plus convenables, et nous en détruisons la sage ordonnance et l'harmonie.

Pour peu que nous suivions encore quelque temps cette voie déplorable, nous n'aurons bientôt plus que des édifices tronqués et défigurés, ayant perdu le prestige de leur antiquité et leur physionomie traditionnelle.

Quant au mérite artistique de la restauration de l'église des Cordeliers, nous nous abstiendrons de nous en faire juge, et nous nous renfermerons à cet égard dans la plus complète réserve ; ce qui nous a paru plus urgent et plus utile qu'une critique d'art, c'est une critique des principes faux qui paraissent servir de règle aujourd'hui, dans la plupart des restaurations de nos édifices religieux.

Ch. Vays.

Digitized by Google

TRAITRE OU HÉROS?

—

L'ILE DE SARDAIGNE.

(SUITE).

L'intrépide explorateur ne devait pas échapper, cependant, à cette puissance inconnue qui agit sur l'âme dans le silence menaçant et la mystérieuse demi-nuit des forêts ; demi-nuit plus effrayante qu'une obscurité complète, et dont les poètes de l'antiquité ont si admirablement exprimé l'effet en l'appelant *la sainte horreur* des bois.

A peine eut-il pénétré plus avant dans l'âpre région où il s'était engagé, que la vallée se resserrant sans cesse, et les arbres de plus en plus pressés ne laissant pénétrer sous les fraîches voûtes de leurs branches entrelacées, qu'un jour douteux et funèbre, le pèlerin eût pu se croire dans la forêt *ténébreuse et sauvage*, dont le seul souvenir remplissait de trouble et d'épouvante le sombre chantre de la cité des pleurs ;

.... Selva oscura,
....Selva selvaggia e aspra è forte
Che nel pensier rinuova la paura ;
Tant' è amara, che poco è più morte (1) !

(1) Dante, *Enfer*, ch. 1. — Il n'est pas de voyageur ayant lu le Dante, et parcourant les montagnes de la Sardaigne, à qui leurs sauvages vallées ne rappellent plus d'une fois la célèbre description qui ouvre d'une manière si saisissante le premier chant de la *Divine Comédie*.

Digitized by Google

Le pèlerin ne se leva pas, mais le salua d'un placide sourire de bienvenue, comme salue celui qui, sûr de n'inspirer aucune défiance, se sent à l'abri de toute disposition malveillante et n'a rien à redouter lui-même d'une surprise.

La conversation ne tarda pas à s'établir entre les deux hommes comme si le hasard seul les eût réunis dans la même solitude. Après quelques questions échangées de part et d'autre avec un ton de bienveillance réciproque, le Romieux parla de ses voyages, offrit un chapelet et des médailles à sa nouvelle connaissance et lui raconta que depuis plusieurs jours, occupé à herboriser dans ces montagnes, il allait être obligé de les quitter sans avoir complété sa collection, ayant malheureusement épuisé ses vivres et touchant à son dernier morceau de pain.

— « Tu partageras le mien, » dit l'inconnu.

— « J'accepte, et que plus puissant que moi vous le rende, si ce n'est en ce monde au moins dans l'autre ! répartit Ulloa.

« Le proverbe dit que le pain qu'on reçoit sans pouvoir le payer est amer. Il est amer, en effet, quand c'est l'orgueil qui le donne et que c'est l'orgueil qui le reçoit, car le bienfaiteur et l'obligé ne s'entendent point, en ce cas, sur le prix du bienfait. Mais le contraire arrive entre nous; et c'est précisément parce que vous croyez me donner peu et que j'ai le sentiment de recevoir beaucoup dans ce pain si fraternellement offert, qu'il me serait pénible, je vous l'avoue, de vous trouver ainsi généreux sans aucun moyen de vous être agréable à mon tour. Ce moyen, je l'aurai peut-être; laissez-moi vous le proposer. Je vois ici, tout autour de moi, des herbages qui n'y sont point venus spontanément; ils me disent que la main de l'homme, et probablement la vôtre, a passé par là, et m'annoncent de votre part le besoin ou tout au moins l'intention de former un jardin. Cette inten-

Digitized by Google

tion, je vous offre de la réaliser. Je suis pourvu, grâce à ma profession, de toutes les graines nécessaires. D'un autre côté, tout imparfait que soit le travail dont me laissent juger ces prémiers essais de culture, ils me prouvent que vous possédez une bêche et une pioche. Ces instruments me sont familiers, et je vous aurai bientôt prouvé de quelle utilité ils peuvent vous devenir entre mes mains. Si vos provisions de vivres vous permettent de me garder quelques jours auprès de vous, je partagerai mon temps entre l'herborisation et le travail du petit jardin que je m'engage à vous créer, et que je ferai en sorte de vous laisser préparé et ensemencé, sinon en plein rapport, lorsque nous devrons nous séparer. »

La proposition parut sourire à l'inconnu, qui l'accepta sans observation. Il fut facile de deviner, à l'expression de sa figure, qu'il se laissait moins aller à la pensée du jardin dont Ulloa s'était efforcé de lui faire entrevoir les agréments et les ressources qu'à celle d'une société affectueuse, venant sans danger pour lui interrompre sa solitude et l'arracher momentanément à lui-même.

Les grandes passions sont solitaires, et l'auteur de *Réné* a pu dire que les rendre au désert, c'est les rendre à leur empire. C'est dans la solitude que Dieu aime à s'entretenir avec l'homme ; l'Esprit-saint nous dit : « Je la mènerai dans la solitude et je lui parlerai dans le fond du cœur. » *Ducam eam in solitudinem et loquar ad cor ejus.* Mais il n'en est pas ainsi pour les âmes dont le trouble vient du remords. Le coupable n'aime pas à se trouver constamment seul en présence de l'accusateur qu'il porte en lui ; tout ce qui l'enlève à son isolement, le soustrait par cela même au juge qu'il redoute le plus : sa conscience. On a remarqué, en effet, que les grands criminels, en général, recherchent les foules, vastes déserts d'hommes où ils aiment à se perdre.

L'homme au fusil conduisit son nouveau compagnon non

Digitized by Google

loin du lieu où ils se trouvaient, au pied d'un rocher perpendiculaire, dont la masse isolée et d'une extrême hauteur dominait des ravins inaccessibles. Là, il se hissa sur le tronc incliné d'un vieux chêne, gagna l'extrémité d'une forte branche qui tendait au rocher, et, de cette extrémité vacillante, s'élança sur le seuil d'une cavité profonde dont l'ouverture était dissimulée par des mousses pendantes et la végétation parasite qui recouvrait çà et là, de ses capricieux arabesques, les parois extérieures du gigantesque monolyte.

Tandis qu'Ulloa attendait le retour de son *innominato* par la même hardie et dangereuse voie, tout préoccupé de savoir comment il l'effectuerait, il le vit tout à coup s'avancer vers lui, en contournant l'angle du rocher. L'issue par laquelle il était descendu devait, le soir même, cesser d'être un secret pour le pèlerin : elle consistait en un couloir étroit le long duquel il fallait se laisser glisser, et qui, du fond de la grotte, venait presque perpendiculairement aboutir à un épais fourré du côté opposé à l'ouverture de cette dernière. Le maître présumé de la caverne en rapportait une espèce de pain noir dont nous parlerons tout à l'heure, un quartier de moufflon rôti et une petite outre pleine.

— « Si tu n'as fait aujourd'hui, dit-il, en déposant ses provisions devant le pèlerin, que le repas auquel j'ai assisté à ton insu, tu dois être tout disposé à en recommencer un autre. »

Salvador ne se fit point presser. Il répondit par un appétit plein de gratitude à l'invitation qui lui était adressée. Mais l'*innominato*, toujours grave et debout, ne voulut prendre part à la collation dont il faisait les honneurs, que fort légèrement et comme pour satisfaire aux simples convenances de l'hospitalité offerte et acceptée, se contentant de rompre un morceau de pain avec son convive et de boire une fois à la même coupe. Quant à Ulloa, il fêta l'outre avec me-

Digitized by Google

sure, mais avec une satisfaction qui ne fut point indifférente à l'amour-propre de l'hôte dont la main experte avait préparé la boisson dont elle était remplie. Cette boisson, agréablement odorante, était un produit de la fermentation simultanée de baies de genièvre et de myrthe dans de l'eau fortement chargée de miel. Elle remplace le vin dans la plupart des montagnes, où abondent les éléments dont elle se compose.

L'hôte de Salvador Ulloa était un homme de moyenne taille, fortement constitué et dans la verdeur de l'âge. Son regard chargé d'ennuis et de misères était intelligent et fier, mais n'avait rien qui annonçât des instincts cruels. Il l'attacha même sur le pèlerin avec une bienveillance triste et pensive.

Une épaisse barbe noire tombait à flots sur sa poitrine et eût fait pâlir l'aile du corbeau. Il était armé d'un long fusil simple et portait en ceinture une cartouchière à laquelle pendait à droite un pistolet de fort calibre, et dans laquelle était passé, à gauche, un poignard.

Ulloa, rappelant tous ses souvenirs, croyait bien reconnaître dans le mystérieux personnage en présence duquel il se trouvait, les traits si souvent signalés d'Ephisio Malipierri, mais ce n'était encore là, chez lui, qu'un soupçon puissamment fondé sur les apparences.

Quand il eut terminé son repas, et tandis que l'inconnu, appuyé sur un bloc de pierre élevé, le contemplait en silence, le pèlerin, toujours assis sur l'herbe, prit sa lyre et après un court prélude, commença, en s'accompagnant, la chanson suivante, l'une des plus populaires parmi celles dont l'histoire d'Ephisio était devenue l'inépuisable sujet :

« La mère d'Ephisio se désole, la mère d'Ephisio pleure sur sa couche solitaire. Elle se tourne vers les montagnes et les querelle toutes : « Sauvages montagnes de la Gallura,

Digitized by Google

et toi, sombre Limbara, qu'avez-vous fait de mon cher fils?

« Qu'avez-vous fait d'Ephisio au cœur d'or, d'Ephisio le généreux, dont la main toujours ouverte ne se ferma jamais que sur celle d'un ami ou sur la poignée de sa vaillante *daga*?

« Qu'avez-vous fait d'Ephisio le brave, qui eût conduit le plus farouche lion en laisse et qu'un agneau eût conduit lui-même?

« Où est-il le frère jaloux et tendre, pour ne pas savoir que Thérésina, sa sœur, que la belle des belles dont une reine baisa le front et dont un roi eût baisé les pieds,

« Que la douce enfant dont le regard faisait pleuvoir les roses dans son tablier (1) et dont la voix faisait taire le rossignol sous son dais de myrthe,

« Que la trop crédule fiancée, seule et trahie, a pris la terre froide pour belle-mère, le ver pour époux et les menus cailloux pour beaux-frères?

« Où est-il, mon Ephisio? où est-il pour ne pas savoir que la croix qui conduisit la fille dans sa triste couche nuptiale est à la porte de la mère; et derrière la croix le prêtre et les chantres, et derrière le prêtre et les chantres, les amis et les parents qui répètent: « Où donc est le fils qui fermera les yeux de cette mère? »

« O vous qui construisez mon tombeau, laissez-y une fenêtre au nord, pour que le vent des montagnes puisse y entrer; le vent des montagnes qui retiennent mon fils Ephisio;

« Pour que l'hirondelle vienne m'y parler de lui au mois où verdissent les feuilles, et le noir corbeau au mois où elles tombent; pour que le rossignol vienne m'y chanter, pendant les nuits d'été, les airs qu'il a appris de Thérésina! »

Ulloa, en finissant, leva les yeux sur son auditeur. Celui-ci

(1) Allusion à l'usage commun en Italie de jeter des bouquets aux femmes dont on veut fêter la beauté et le mérite.

Digitized by Google

n'était plus le même homme ; ses traits s'étaient enflammés d'un feu sombre ; ses lèvres contractées tremblaient ; deux ruisseaux de larmes sillonnaient le bronze de ses joues.

Salvador ne douta plus qu'il n'eût le bandit Ephisio Malipierri devant lui.

Ephisio, car c'était bien lui, en effet, détourna la tête et s'éloigna.

Il ne tarda pas à revenir complètement maître de lui-même, et la figure froide et calme.

— « Frère, dit-il à Ulloa, tu as vu tout à l'heure dans la grotte où je suis monté, l'asile que je puis t'offrir. Tu peux en prendre possession dès ce soir. Il contient mes provisions de vivres et t'offrira une couche que tu ne trouveras pas plus dure qu'aucune autre de celles que peut te présenter la montagne, mais où tu peux reposer avec une sécurité que tu chercherais peut-être longtemps ailleurs, — s'il arrivait, ce que je ne te demande pas, que les circonstances de ta vie te rendissent nécessaire un abri sûr ; tu es mon hôte et tant que tu le seras, tout ce qui m'appartient t'appartient, je réponds de toi corps pour corps et ma vie défend la tienne. »

Le bandit accompagna ces paroles d'un *quartina* que tout Sarde sait par cœur et dont il aime à saluer les personnes qu'il reçoit chez lui pour la première fois :

« L'ange de Dieu est derrière l'étranger qui frappe à ta porte ;
Ouvre la-donc et que ton hôte te soit sacré ;
En entrant, il t'apporte une bénédiction ;
En sortant, il emporte tes péchés ! (1) »

(1) Encore Homère ! Il m'est impossible de citer ce quatrain populaire sans faire remarquer à quel point il rappelle ce qu'Eumée dit à Ulysse dans l'Odyssée : « Je n'ose mal recevoir un étranger quand il en viendrait un « qui mériterait moins d'égard que toi, car tout étranger est sous la « sauvegarde de Jupiter. »

Digitized by Google

Ulloa le remercia avec effusion. « Tu t'excuses, ajouta-t-il, de la dureté de ton lit ; je pourrais te répondre par le proverbe de nos montagnards : « *Le cœur rend de plume un chevet de pierre*. Mais comment pourrais-je trouver dure une couche que tu consens à partager avec moi ? »

— « Je ne la partagerai point avec toi, répartit Ephisio. Tu y dormiras seul et en maître, je ne te cède rien de ma liberté et ne la mets jamais en partage : je garde la mienne et te laisse la tienne. La montagne est vaste et Dieu qui l'a faite, ne s'y montre pas moins hospitalier pour l'homme que pour les bêtes sauvages dont la moindre de toutes y rencontre un abri. Ne t'inquiète donc pas de la pierre où je reposerai ma tête. Tu trouveras dans la grotte que je t'abandonne, une pelle, une pioche et une bêche. S'il te convient d'utiliser ces instruments au profit de mon pauvre jardin, tu me seras agréable. Mais tu ne me dois pas une goutte de sueur et je n'ai rien à exiger de toi ; je ne te vends pas plus mon hospitalité que Dieu ne m'a fait payer la sienne, quand il m'a reçu dans sa montagne. »

H. Ferrand.

(*La suite prochainement*).

Digitized by Google

HISTOIRE DES JOURNAUX DE LYON.

LE PÈRE DUCHESNE.

Un bibliophile de notre ville, M. Jacquet, vient de faire une découverte que plus d'un amateur pourrait envier, que M. Coste eût payée au poids de l'or pour sa célèbre bibliothèque, et dont nous allons faire part au public, car nous ne pouvons consentir à jouir seul d'une curiosité effrayante dont tout le monde a entendu parler, que personne n'a vue et qu'on ne doit contempler qu'avec une émotion profonde, il s'agit d'une des publications les plus redoutables de la Révolution.

Qui ne connaît de nom le *Père Duchesne*, ce sanglant journaliste de la Terreur, dont la colère était si farouche, dont la littérature était entremêlée de si terribles jurements, d'expressions si dévergondées et si impures ? Le *Père Duchesne* a eu plus d'un imitateur à Lyon. Damame et Dorfeuille, dont nous avons parlé dans notre *Histoire des journaux de Lyon*, (Voir la *Revue du Lyonnais* de novembre 1851) jetèrent au public épouvanté quelques-unes de ces feuilles qui, à l'époque, ne devaient trouver des lecteurs que dans les plus mauvais lieux, et qu'on ne ramasse aujourd'hui que pour leur extrême rareté et la leçon que tout homme sérieux doit en tirer.

La bibliothèque de M. Coste ne possédait que sept numéros du *Père Duchesne de Lyon*. En vain offrait-il une somme assez élevée pour chaque exemplaire du hideux pamphlet, prêt à la quadrupler au besoin, sa collection ne s'augmentait qu'avec la plus désespérante lenteur. Dorfeuille, dans ses tournées, avait lancé : *Le Père Duchesne à Trévoux, Le Père Duchesne à*

Digitized by Google

Boung, *Le Père Duchesne cadet*, *Le Cousin du Père Duchesne*, ce qui indiquait peut-être que Lyon s'était bien vite lassé de cette littérature ordurière et terrible. Puis le dégoût et la réaction morale aidant, on avait détruit avec soin une feuille qu'on eût rougi de retrouver dans les plus secrets réduits de la bibliothèque ; on ne connaissait plus cette publication que par les historiens ; tout en avait été anéanti, et on ne savait même pas combien de livraisons avaient paru. Plus heureux que M. Coste, M. Jacquet vient, en une seule fois, de découvrir dix livraisons, ce sont les numéros 2, 3, 7, 8, 9, 10, 18, 29, 31 et 32 ; le n° 2 est du 4 frimaire, an II, le 32 est du 2 germinal de la même année ; la plupart sont signés Damame et sont imprimés chez P. Bernard, aux Halles de la Grenette. Le format est un petit in-8, plutôt même un in-12, chaque livraison a huit pages ; l'impression est négligée, le papier est des plus communs ; en tête de chaque numéro, une vignette gravée sur bois représente un prêtre, tête nue et à genoux, implorant la pitié d'un grand et gros personnage qui, la pipe à la bouche, les pistolets à la ceinture, lève une hache d'un air plutôt dédaigneux que féroce. Un fusil de garde national est appuyé contre un gros poêle en faïence qui supporte une bouteille et un verre, le cornet perce le plafond ; une fenêtre donne du jour dans un coin. Sous le prêtre se lisent ces deux mots : *Memento mori*. L'exécution rappelle le faire des artistes d'Epinal.

Sous la vignette, se lit comme un titre : LA GRANDE COLÈRE ou la GRANDE JOIE DU PÈRE DUCHESNE, puis vient un sommaire en italique. Ne pouvant donner le texte entier des dix numéros que nous avons sous les yeux, nous allons transcrire les sommaires qui étaient sans doute criés dans les rues précédés de l'inévitable : VOUS Y VERREZ ! Ils donneront un aperçu, mais décoloré de la cynique publication.

—N° 2, 4 frimaire, l'an II. LE VÉRITABLE PÈRE DUCHESNE. « La grande colère du père Duchesne en voyant toutes les bou« gresses de muscadines de Lyon dans les bureaux des Auto« rités, demander grâce pour leurs guerluchons d'amants et « leurs foutus gueux de maris. Son grand mécontentement sur « les patriotes qui se laissent entourer à la Société populaire

Digitized by Google

« par des bougres d'intrigants qui ne savent que gueuler et qui « n'y viennent que pour avoir des places. — N° III, 9 frimaire. « Je suis le véritable Père Duchesne, foutre ! — LA GRANDE « COLÈRE DU PÈRE DUCHESNE de voir la bonté des Sans- « culottes qui se laissent toucher par les aristocrates ; la grande « punition qu'il leur auroit fait éprouver s'il avoit commandé le « siége de Lyon ; sa grande colère de voir encore un tas de « foutriquets commander nos armées, et les grandes menaces « de son insurrection contre la Société populaire si l'on n'y « fait pas régner l'ordre et si les hommes en place ne font pas « leur devoir. — N° VII, 18 frimaire. — Je suis le véritable « Père Duchesne, foutre! LA GRANDE JOIE DU PÈRE DU- « CHESNE sur ce qu'il sait lire. Son grand contentement de « savoir la maladie de... qui ne peut pas aller à la chaise percée « et ses réflexions sur la jeunesse de... qui n'a pas toujours « été sage. Le grand récit que le Père Duchesne fait de la « fête de Chalier ..... Les grandes réflexions qu'il fait sur « Chalier et son pigeon, qui ne l'a jamais quitté dans « son cachot. — N° VIII, 20 frimaire. LA GRANDE JOIE DU « PÈRE DUCHESNE d'être au monde pour voir les croc-en- « jambes que le Comité de Salut public de la Convention natio- « nale vient de foutre à tous les brigands couronnés. Ses grandes « réflexions sur le mauvais emploi de l'argent des Sans-culottes « qui servoit à faire des habits brodés à tous les ci-devant no- « bles et les détails qu'il donne de la conduite des marchands « lyonnois qui voloient les ouvriers pour acheter des charges « et mépriser le peuple. Sa grande joie à la nouvelle de l'exa- « men des fortunes des ci-devant fermiers généraux, et l'espoir « qu'il a de les voir aller à la guillotine. — N° IX, 22 frimaire. « LA GRANDE COLÈRE DU PÈRE DUCHESNE, sur toutes « les muscadines qui se sont rassemblées à la porte des Repré- « sentants du peuple pour demander la grace de leurs maris et « de leurs amants. Son grand contentement de savoir que le « procureur de la Commune en a envoyé deux faire amende « honorable à la nouvelle guillotine qu'elles ont étrennées. Son « grand projet pour faire raser toutes ces bougresses une fois

Digitized by Google

« par mois, et les avis donnés pour leur faire désirer la paix.
« Sa grande fureur contre tous les modérés qui viennent sans
« cesse étaler leur savoir et leur bel esprit pour faire la contre-
« révolution et pour nous faire égorger par les émigrés, qui ne
« veulent rentrer en France que pour aller en bateaux dans les
« rues, sur le sang des patriotes. — N° X, 28 frimaire. LA
« GRANDE COLÈRE DU PÈRE DUCHESNE, au ressouvenir de
« la manière dont on traitoit nos braves frères d'armes sous
« l'ancien régime. Le grand bonheur qu'il éprouve en voyant
« l'innocence reconnue de deux cents jeunes gens, à qui la
« Commission révolutionnaire a rendu la liberté. Le grand éloge
« qu'il fait de l'impartialité des juges et les peines qu'ils se
« donnent pour punir les rebelles et venger la République. Sa
« grande colère contre tous les marchands de Lyon, qui vou-
« loient la contre-révolution pour conserver l'or qu'ils ont
« volé à tous les Sans-culottes, qu'ils ont toujours méprisés.
« — N° XVIII, 8 pluviôse. LA GRANDE JOIE DU PÈRE
« DUCHESNE, sur le retour des braves gendarmes qui ont
« foutu le tour aux brigands de la Vendée, le plaisir qu'il ressent
« de les savoir à Paris, en lisant la manière dont ils y ont été
« reçus par la Convention Nationale, qui leur a fait donner à
« chacun une feuille de laurier. La grande différence qu'il fait
« de cette récompense, d'avec les croix et les rubans que les
« militaires d'autrefois avoient par intrigue. Sa grande joie
« de savoir que le roi des mangeurs de choux-croutes se
« mange le derrière de rage de ne pouvoir nous faire décla-
« rer la guerre par les Suisses, et le plaisir qu'il a en lisant
« la lettre que le ministre de la République de Genève vient
« d'écrire aux juges de la Commission révolutionnaire des
« Sept à Commune-Affranchie. — N° XXIX, 23 ventôse. LA
« GRANDE JOIE DU PÈRE DUCHESNE, sur la fête de l'Égalité
« qu'on a fait aux Brotteaux, où les Sans-culottes se sont amusés
« avec les Représentants du peuple, en dansant la carmagnole
« et en mangeant à la gamelle avec eux. Le grand plaisir qu'il a
« éprouvé de voir les femmes et les enfants des bons Sans-
« culottes le quitter pour courir après les braves Montagnards,

Digitized by Google

« qui étoient bras dessus bras dessous avec toute la famille
« républicaine. Les grandes réflexions qu'il fait sur le peuple de
« Lyon, et l'espoir qu'il a de le voir marcher dans la bonne
« route, en ne se laissant plus embêter par les riches qui vou-
« droient encore *les* opprimer. — N° XXXI, 20 ventôse. LA
« GRANDE COLÈRE DU PÈRE DUCHESNE, contre les bougres
« qui ne savent pas faire leur métier. Ses bonnes intentions
« pour que les magistrats et leurs employés rendent les Sans-
« culottes heureux. Le grand chagrin qu'il a en pensant à tous
« les coups de chien que les rois et les Brissotins nous ont
« taillés, pour égarer les bons patriotes, en leur proposant
« des choses exagérées. La situation des mandrins couronnés
« et les grandes espérances du *Père Duchesne*, si les patriotes
« savent s'entendre pour les déjouer. — N° XXXII, 2 germinal
« an II. LA GRANDE COLÈRE DU PÈRE DUCHESNE, sur
« tous les coups de chien qu'on a taillé et qu'on taille encore
« à la liberté pour la détruire et pour opprimer les Sans-
« culottes. Les grands moyens que Pitt emploie avec ses
« agents pour corrompre les ambitieux patriotes. Les grandes
« prédictions du *Père Duchesne* à l'égard de ceux qui ne
« serviront la Révolution que pour y jouer un rôle important.
« Son grand chagrin à la première nouvelle qu'on lui donne
« d'une nouvelle conspiration. »

La collection de M. Coste possédait les nos III, 9 frimaire an II;—XIV, 19 nivôse;—1er pour commencer une nouvelle série, sous le titre de COUSIN DU PÈRE DUCHESNE; à la date du 17 ventôse même année; cette livraison devrait porter le n° XXVII, — XXVIII, 18 ventôse. — XXXII, 2 germinal, plus deux livraisons sans date et sans numéros d'ordre, intitulées : LE PÈRE DUCHESNE LE CADET; celles-ci sont probablement imprimées à Bourg, ne parlent que de cette ville et ne portent point de nom d'imprimeur. Elles sont privées aussi de la vignette représentant l'homme qui tient la hache et des deux espèces de mortiers qui, à la dernière page, suivent la signature de Damame. Le papier en est plus beau, le caractère moins usé, l'esprit en est le même. Sans nom d'auteur.

Digitized by Google

Nous ne parlons que pour mémoire de deux publications intitulées, l'une : LA MORT DES AVOCATS, PROCUREURS ET GREFFIERS, ou LE PÈRE DUCHESNE RESSUSCITÉ, sans nom d'auteur ni d'imprimeur ; comme il y est question du citoyen Billiemas, mort le 5 décembre 1793, ce pamphlet doit être de la fin de 1792 ou du commencement de 1793 ; l'autre : LA MÈRE DUCHESNE A LYON, *ou conversation très-véridique entre la mère Duchesne, un Soldat suisse, la mère Carpillon et un Volontaire des Frontières appelé la Peur ;* elle est de la même époque. On y attaque violemment Billiemas et l'évêque constitutionnel Lamourette. La Mère Duchesne est une royaliste déguisée, mais son langage a toute la crudité de celui d'Hébert, de Damame ou de Dorfeuille. Le nom du Père Duchesne a fait joindre ces publications à la feuille périodique dont nous nous occupons, elles doivent en être complètement séparées et classées dans la catégorie des pamphlets.

Nous connaissons déjà les nos III et XXXII ; ils sont dans la collection de M. Jacquet ; les cinq livraisons de la collection Coste dont nous n'avons pas parlé et dont nous voulons donner aussi les sommaires, sont : XIV, 19 nivôse. « LA GRANDE « COLÈRE DU PÈRE DUCHESNE, contre les nouvelles tra- « hisons du côté des Pyrénées, malgré la permanence de la « guillotine. Sa grande colère de voir tous les aristocrates « coiffés avec des bonnets rouges et les cheveux coupés pour « avoir l'air de Jacobins. Le grand bruit qu'ils font afin qu'on « les croient (*sic*) plus patriotes que les vrais défenseurs de la « liberté. Sa grande insurrection et ses réflexions sur les rois « et les prêtres, qui seront forcés, avant un an, de chasser tous « les émigrés. — Ier, 17 ventose, an II. *Je suis le Cousin du « Père Duchesne, foutre !* LE GRAND VOYAGE DU COUSIN « DU PÈRE DUCHESNE, dans le district de Trévoux, la grande « colère que lui causent les châteaux, les cloches et les clochers, « et de voir dans les campagnes l'écharpe municipale profanée « par des ci-devant nobles. Sa grande joie de voir les com- « munes débarrassées de calottins et que la raison est plus forte « que les préjugés. » — Cette livraison, signée Millet et Bon-

Digitized by Google

nerot, Commissaires Nationaux, est imprimée chez P. Bernard, aux Halles de la Grenette ; les vignettes et la justification sont les mêmes que celles des autres numéros et font partie de la publication. « XXVIII, 18 ventose, an II, LA GRANDE JOIE « DU PÈRE DUCHESNE, de voir nos braves soldats s'exercer « tous les jours aux Brotteaux, pour foutre en cannelle, au « printemps, les esclaves des tyrans, Le grand récit qu'il fait « de la perfection des manœuvres et son grand étonnement de « voir nos braves volontaires faire aussi bien l'exercice en « aussi peu de temps. Les grandes réflexions qu'il fait sur les « avantages qu'ont nos soldats, de servir aujourd'hui leur patrie « et de ne plus verser leur sang pour servir les passions d'une « tête couronnée qui les regardoit avec mépris, et les faisoient « (*sic*) traiter comme des esclaves. » — Sans date et sans numéros : — « *Je suis le Père DUCHESNE le cadet, Foutre !* « L'ARRIVÉE DU PÈRE DUCHESNE A BOURG. Son entretien « dans le club avec une muscadine, un modéré et une dévote. « Son grand contentement de voir les patriotes de l'Ain « reprendre courage, et sa grande joie d'avoir assisté à la « fête de la Raison, célébrée le 1er pluviose, où il y avoit plus « de six mille citoyens.— *Je suis le Père DUCHESNE le cadet, « foutre !* LE GRAND JUGEMENT DU PÈRE DUCHESNE dans « les maisons de détention de Bourg. Sa grande joie d'avoir « été fait Juge par le Représentant du Peuple, et d'en avoir « bien rempli les fonctions. »

Ces sommaires ne donnent pas une idée de la passion furibonde avec laquelle le fanatique écrivain parle des riches, des négociants, des émigrés, du clergé, des magistrats et de tout ce qui n'était pas d'un sans-culotisme avancé. « Si j'avois com- « mandé le siége de Lyon, dit-il, j'aurois tout fait passer au fil « de l'épée, lorsque les Républicains seroient entrés dans la « ville ; j'aurois fait prendre toute la race des marchands, tous les « accapareurs d'argent, tous les trafiqueurs d'assignat, tous les « prêtres, tous les riches, tous les procureurs et les gens de loi, « et je vous les aurois fait foutre dans le Rhône par les sans- « culottes..... S'il y avoit de l'espoir dans la Société popu-

Digitized by Google

« laire encore, mon front se dérideroit; mais, foutre! que « voulez-vous demander à des bougres qui vont là pour se « donner en spectacle? Une Société populaire dans une Comé- « die, foutre! A-t-on jamais vu pareille turpitude? et l'aristo- « cratie pourrait-elle choisir un autre lieu pour ses rendez-vous? « Les Lyonnais ont tant la fureur du luxe, qu'ils ne veulent « pas abandonner ce berceau du vice, où l'or et la corruption « les ont empoisonnés dès leur enfance. Qu'ils me prennent une « église, foutre! ce lieu de fanatisme doit être aujourd'hui le « temple de la Raison, Paris vient d'en donner l'exemple, et « c'est la seule divinité qu'on doit honorer en ces lieux. Que « les Jacobins de tous les coins de la France qui se trouvent « en cette cité, viennent consolider cette Société, en développant « leurs opinions; qu'ils adoptent les grandes mesures révolu- « tionnaires que la Convention déploie pour terrasser nos en- « nemis..... Voilà ce qu'il faut faire, foutre! sans quoi le *Père* « *Duchesne* se foutra en insurrection, non-seulement contre « la Société, et malheur alors aux aristocrates rebelles, mais « encore contre toutes les Autorités qui ne feront pas leur « devoir et contre tous les foireux de modérés, commis ou « aristocrates déguisés qui lui tomberont sous la main! en « révolution on ne doit rien ménager. » — (N° III).

Si un public avide d'émotions se presse aux portes d'une ménagerie pour contempler derrière des barreaux ces bêtes féroces que les naturalistes et les voyageurs rencontrent dans leurs périlleux voyages et qu'ils décrivent avec soin dans leurs récits, pourquoi ne montrerions-nous pas, dans les colonnes de notre journal, ces pamphlétaires qui ont fait trembler nos pères et dont les cris de rage, aujourd'hui impuissants, peuvent cependant servir d'avertissement à l'humanité?

Est-ce un homme qui a écrit le passage suivant sur les exécutions qui épouvantaient notre malheureuse cité? et si pareilles circonstances se représentaient, y aurait-il encore une plume pour tracer ces lignes d'une gaîté si effroyable?

« Pendant que je suis de bonne humeur (il était de bonne « humeur!) il faut que je parle de mes bons amis, des sans-culottes

Digitized by Google

« de la Commission temporaire. Tonnerre de Dieu, comme elle « en abat, comme elle vous retourne les échappés du siége ! Les « bougres viennent fondre là comme le beurre à la poële. Quel « plaisir de les voir questionner ! il y a là de braves sans-culottes « et des bougres à poil, lorsqu'il s'agit de l'examen de nos ennemis. Et la Commission ambulante, donc ! quelle foudre pour « l'aristocratie ! il n'y a pas de jour qu'ils ne chassent, et les « bougres nous apportent non seulement de l'or et de l'argent, « mais encore du gibier : ils vous ont des nez qui vous flairent « un aristocrate de cent lieues. Voilà, foutre ! comme il faut « des hommes en révolution ; ils ne dorment jamais, et je crois « que ces braves gens iroient à Pékin pour chercher un rebelle, « s'ils savoient qu'il y fût. Les cloches et l'argenterie nous pleuvent de tous côtés ; et les villages renoncent à leurs curés « comme les curés renoncent à leurs églises. Tout va le mieux « du monde, et je n'attends que le moment de voir la patrie « vengée du dernier des Lyonnois rebelles, pour crier avec nos « frères d'armes et les patriotes : Vive la République ! » N° VIII.

Ces hommes qui fondaient sous les coups de la Commission temporaire comme le beurre dans la poêle, ce sont nos compatriotes, ce sont nos frères ; on se sent le frisson en lisant ces pages goguenardes. Que doit-on éprouver quand on lit les supplices infligés aux malheureuses femmes qui cherchaient à arracher leurs pères, leurs maris, leurs fils à l'échafaud ?

« J'avois dernièrement fait une sortie sur les muscadines.... « les bougresses se sont représentées de nouveau à la porte des « représentants. Elles se sont foutu dans la tête que, pour parvenir à les apitoyer, il falloit de nouveau employer les moyens « de la toilette... Le procureur de la commune fut instruit qu'il « se distribuoit des cartes pour un rassemblement de femmes ; « il se douta que ce ne pouvoit être que pour demander la grâce « des assassins du peuple (les Lyonnais avaient défendu leurs « foyers contre les soldats de la Convention) et se transporta « de suite vers la maison de l'aristocrate Tolozan, et là il aperçut « mes bougresses qui se démenoient comme le diable dans un « bénitier. Cependant, l'appareil de l'écharpe tricolore produisit

Digitized by Google

« l'effet de l'épouvante à ces femmes encrassées de l'orgueil et « du crime qu'elles ont partagé de tout temps avec leurs maris ; « en sorte que les toupies vanoient comme des troupeaux de « lapins à l'aspect du sans-culotte en écharpe, qui vous a em- « poigné deux de mes bougresses et les a de suite (de suite) ! « envoyées étrenner la guillotine, *en leur faisant faire une « faction de deux ou trois heures*. Je ris encore de la foutue « figure qu'elles faisoient sur cet échafaud, et je voyois avec « plaisir qu'elles amusoient beaucoup nos braves volontaires « que les garces auroient voulu voir égorger, tant elles avoient « la rage dans les yeux. »

A l'époque où ces pages furent écrites, on citait, on maudissait les crimes des Néron, des Caligula, de tous les tyrans, moins cruels à coup sûr que tous ces partisans de la fraternité. On parlait de sensibilité, c'était le mot à la mode ; on chantait : *Il pleut, il pleut, bergère* ; on dansait aux Brotteaux. Cette époque était-elle prise de folie ? L'humanité nourrit-elle dans tous les âges des monstres comme l'écrivain que nous venons de citer, et ne leur manque-t-il qu'une occasion pour devenir des fléaux ? C'est à nous, hommes du présent, à y réfléchir. Espérons que ce passé est anéanti sans retour, mais, s'il devait jamais renaître, ayons confiance ; nous savons que ces éclipses de la raison humaine ne sont pas de longue durée, et que, malgré les fureurs des Pères Duchesne de tous les temps, les éternels principes de la justice et de la morale ont bientôt repris le dessus chez le peuple comme dans les conseils de la nation.

Aimé VINGTRINIER.

Digitized by Google

TABLEAU STATISTIQUE

DU PERSONNEL

ET DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE

DE LYON.

MEMBRES HONORAIRES.

1812-14. Acher père (Pierre-Nicolas), conseiller à la Cour d'appel. — Né à Beauvais en Ile de France, le 27 septembre 1727, décédé à Lyon, le 25 juillet 1814.

1814. Bonnevie, prédicateur.

1822. Acher, O ✻, président à la Cour royale.

1822-37. Gras, ✻, conseiller à la Cour royale.

1822-29. Cartier, *, docteur-médecin.

1822-4. Vitet, ✻, président du Tribunal civil.

1822-48. Pitt, professeur.

1822-47. Dujast d'Ambérieu, propriétaire.

1822-30. Chantelauze, ✻, *, procureur général à Douai, à Riom, premier président de la Cour royale de Grenoble, garde des sceaux.

1822-5, 30-42. Revoil, ✻, *, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, peintre, à Servannes (St-Rémy, Bouches-du-Rhône), à Paris.

1822-44. Menoux, ✻, *, avocat, conseiller de préfecture, conseiller municipal, conseiller à la Cour royale.

1826-54. Dupont de Chavagneux (Jean-Antoine-Aimé), né, à Lyon, le 2 juillet 1777, décédé à Charvieux (Isère), le 22 octobre 1854. — Juge de paix, à Meyzieu, avocat, à Lyon.

1828-45. Guillard père, inspecteur d'Académie.

1829-36. Pichard, *, conservateur de la bibliothèque du Palais des Arts.

1829-55. Idt, professeur de rhétorique au Collége royal.

1829-43. Meaudre, banquier.

Digitized by Google

1830-5. Beraud fils (Émilien), avocat. — Né à Lyon, le 30 janvier 1779, décédé à Nice (Piémont), le 20 février 1835.

1837-57. Dufieux, négociant.

1832. Benoît, ✻, *, secrétaire général de la Mairie.

1835. Boullée, *, ancien magistrat, conseiller municipal, à Lyon, à Paris, à Passy-lez-Paris.

Histoire des gardes des sceaux de France (14 juillet 1836). — Histoire des Parlements en France (10 janvier 1838). — Fragments d'une *Notice biographique sur Lafayette* (1er avril 1840). — Notice biographique sur Jeffries, chancelier anglais (5 juillet). — Étude sur l'origine des États-Généraux de France (22 mai 1844). — Suite (5 juin).

1835-47. Terme O ✻, *, docteur médecin, maire de Lyon, député du Rhône, membre du conseil général.

1835. Valois, ✻, conseiller de préfecture, président du Tribunal civil, président à la Cour impériale, membre du Conseil général.

1835-45. Guerre-Dumolard, *, avocat, conseiller municipal.

1836-45. Achard-James, O ✻, *, conseiller, président à la Cour royale, président de l'administration du Mont-de-Piété.

1837-8. Foulques, commissaire du Roi à la Monnaie.

1837. Lombard de Buffières, ✻, député de l'Isère.

1838. Durieu, ✻, *, conseiller à la Cour royale, président à la Cour d'appel.

1842. Perrault-Meynand, *, maire du Bois-d'Oingt, ancien officier de l'Université.

1842-54. Grandperret, *, archiviste de la ville, secrétaire général de l'Académie.

1843-7. Chapeau, médecin au rapport, correspondant de l'Académie royale de médecine.

1844-8. Rieussec, O ✻, *, président à la Cour royale.

1845. Potton, chirurgien en chef de l'hospice de l'Antiquaille.

1845. Prade (Victor de la), ✻, *, bibliothécaire du Palais-des-Arts, professeur à la Faculté des lettres, de l'Académie française.

Digitized by Google

1856. Boissieu (Alphonse de), propriétaire, chevalier des Ordres des SS. Maurice et Lazare, de Charles III et de St-Grégoire-le-Grand.

1856. Mulsant, ✻,*, décoré du Mérite civil de Suède, sous-bibliothécaire de la ville.

1856. Morin (Jérôme), *, doyen des juges de paix.

1858. Fraisse, *, secrétaire perpétuel honoraire, conservateur de la bibliothèque du Palais-des-Arts, secrétaire général de l'Académie.

1859. Aigueperse (d'), *, propriétaire-rentier.

Nomenclature des bureaux, depuis la fondation de la Société, jusqu'à ce jour :

1807-8 Bureau provisoire :

Amard, président; Gay, vice président; Butignot, secrétaire; Achard-James, secrétaire adjoint; Péricaud aîné, trésorier; Molard, conservateur des archives.

1808-9 Bureau définitif. — Les mêmes.

1809-10 Menoux, Cartier, Segaud, Revoil et Monier, plus de conservateur des archives.

1810-11 Vitet, Giród, Rieussec, Passet et Achard-James.

1811-12 Amar, Molard, Breghot, Ballanche et Monier.

1812-13 Ravier du Magny, Grognier, Breghot, Lecourt et Péricaud aîné, le secrétaire et le trésorier pour trois ans.

1813-14 Amard, Gras et Pichard.

1814-15 Les mêmes. — Lacune dans les séances, du 23 février 1815 au 1er mai 1817.

1817-18 Les mêmes. — Bureau maintenu.

1818-19 Acher, Molard, Grognier, Coste et Lecourt.

1819-20 Amard, Achard-James, Grognier, Pichard et Lecourt.

1820-21 Cochard, Janson, Grognier, Grandperret et Lecourt.

1821-22 Achard-James, Molard, Grandperret, Terme et Castellan.

1822-23 Janson-Bleu, Pichard et Terme.

1823-24 Pichard et Breghot du Lut.

1824-25 Breghot du Lut, Trolliet, Terme, Allard et Castellan.

1825-26 Trolliet, Rieussec, Allard et Jules Servan de Sugny.

Digitized by Google

1826-27 Rieussec et Idt.
1827-28 Coste, Terme.
1828-29 Péricaud aîné, Chapeau, Coignet, de Leullion-Thorigny et Castellan.
1829-30 Chapeau et Allard, puis Grandperret et Benoît, Rabanis, puis Billiet.
1830-31 Passet et Pichard.
1831-32 Passet et Péricaud aîné.
1832-33 Péricaud aîné, Breghot du Lut, Durieu et de Boissieu.
1833-34 Breghot du Lut et Devillas.
1834-35 Achard-James et Péricaud aîné.
1835-36 Péricaud aîné, Pic, Raison et Perrault-Maynand.
1836-37 Durieu et Gauthier, Billiet.
1837-38 Gauthier et Breghot, Fraisse.
1838-39 Breghot et Rostain.
1839-40 de Montherot et Péricaud aîné.
1840-41 Péricaud aîné, de Montherot, Fraisse, Bellin et Rousset.
1841-42 de Montherot et Grégorj.
1842-43 Grégorj et Péricaud aîné.
1843-44 Péricaud, Grégorj, Fraisse, Bellin, Rousset et Mulsant.
1844-45 Grégorj et Péricaud aîné.
1845-46 d'Aigueperse et Grégorj.
1846-47 Grégorj, d'Aigueperse, Fraisse, Bellin, Rousset et Mulsant.
1847-48 Menoux et Grégorj.
1848-49 Grégorj et Menoux.
1849-50 Menoux, Grégorj, Fraisse, Bellin, Rousset et Mulsant.
1850-51 Grégorj et Menoux.
1851-52 Menoux, président à vie, Grégorj, Fraisse, secrétaire perpétuel.
1852-53 d'Aigueperse, Bellin, Rousset et Mulsant.
1853-54 Chastel.
1854-55 d'Aigueperse.
1855-56 d'Aigueperse, présid., Chastel, Bellin et Rousset.
1856-57 Chastel et d'Aigueperse.
1857-58 M.-A. Péricaud et Chastel.
1858-59 Servan de Sugny, M.-A. Péricaud, Bellin, secrétaire, Martin-Daussigny et Rousset.
1859-60 Péricaud aîné et Vingtrinier.

Gaspard BELLIN.

Digitized by Google

Marie-Antoinette, poème historique, par M. Monier de la Sizeranne. *Paris*, Amyot, 8, rue de la Paix.

En 1854, M. Monier de la Sizeranne publiait sous ce titre : *Mes premiers et derniers souvenirs littéraires*, un bon et beau volume dont nous avons rendu compte ici. Le nom de ce recueil semblait indiquer que l'auteur brisait sa lyre et mettait à sa carrière littéraire un terme regrettable. En effet, le soin des intérêts publics auxquels il s'est dévoué avec tant de sollicitude, les graves soucis que lui occasionne son double mandat de député au corps législatif et de président du conseil-général de la Drôme, le zèle de tous les instants qu'il met au service de son pays, tout semblait devoir absorber sa vie dans la chose publique et lui fermer désormais l'ère des loisirs poétiques. Mais, dans les âmes privilégiées comme la sienne, il y a toujours un secret sanctuaire pour les lettres, sanctuaire d'où s'échappent à leur heure des parfums qui viennent nous surprendre et nous charmer. D'ailleurs, le poème de *Marie-Antoinette* est l'accomplissement d'un vœu; comme tel, il porte une sorte d'empreinte sacrée. Il remplit un serment que l'auteur avait fait à lui-même et aux siens de glorifier un jour la mémoire de la reine martyre, et ce serment, tenu sur la tombe à peine fermée d'une épouse d'élite, a toute la sainteté d'une offrande et d'un sacrifice.

Ce poème est une grande et belle pensée. L'histoire moderne n'offre pas, que je sache, à la poésie, de figure plus saisissante que celle de l'infortunée compagne de Louis XVI. — Il y a dans cette vie, si gracieuse, si enchantée à son début, si terrible et si solennelle à sa fin, de ces moments et de ces contrastes qui

Digitized by Google

ramènent involontairement sur les lèvres ce cri profond du poète latin :

Sunt lacrymæ rerum et mentem mortalia tangunt.

Ce poème est encore une réhabilitation. Il est vrai que ce mot semble un non sens quand on l'applique à la fille de Marie-Thérèse; comment sa radieuse mémoire a-t-elle besoin d'être réhabilitée ? Ne resplendit-elle pas sans tache au milieu d'une auréole de malheurs et de vertus ? Cependant, hélas ! il n'est que trop vrai, et une bouche française ose à peine le confesser, il n'est que trop vrai que l'histoire, travestie par la passion, s'est quelquefois permis d'outrager cette royale victime ; la calomnie a voulu imprimer sa morsure sur cette figure douloureuse et sereine ; mais elle n'y a pas laissé de trace, et cette femme, idéal du malheur, plus grande et plus touchante que la Niobé antique, garde désormais, dans le cortége des siècles, le sceau majestueux et presque divin qu'a gravé sur son image l'immortel pinceau de Paul Delaroche. Ce retour au juste et au vrai est dû au bon sens national qui a toujours protesté contre les égarements d'un certain parti historique ; il est dû aussi aux plumes vaillantes et courageuses qui, comme celle de M. Monier de la Sizeranne, ont rétabli dans son véritable jour le portrait de cette grande et noble victime des jours néfastes.

Le poème de *Marie-Antoinette* est bien conçu, bien exécuté. Le plan en est fort simple ; l'auteur se borne à suivre la chaîne des événements. Il prend la jeune princesse autrichienne au moment où la politique en fait une reine de France ; il la suit pas à pas dans les phases de sa vie heureuse et dans les cruelles stations de ce calvaire qui commence le 6 octobre 1789, pour finir quatre ans après sur l'échafaud de la place Louis XV. Cette marche chronologique qui semble au premier abord hostile à l'élan poétique n'est pas une entrave pour le narrateur qui sait bannir la monotonie par l'art avec lequel il varie et découpe ses chapitres. Le style est clair, précis, rapide : le vers facile et coulant comme il convient à un récit poétique. Point de grands effets ; point de recherche ; l'émotion naît des faits eux-mêmes ; l'auteur sait qu'il suffit de les narrer. Aussi le lecteur attentif

Digitized by Google

se trouve-t-il étonné, devant des procédés aussi simples, de la pitié progressive qui s'empare de lui et qui arrive à un douloureux paroxysme quand il touche aux limites du poème : alors il ferme le livre, rêve longuement de cette étrange destinée de reine, et se reprend à lire les chapitres qui l'ont le plus vivement ému, car si le poète est sobre de pathétique, il le rencontre naturellement et sans effort, et s'élève, dans plusieurs passages, à des peintures saisissantes. Divers journaux ont, dans les appréciations de cette œuvre, signalé et cité des fragments de cette nature. Nous citerions, nous, si nous n'étions limité, plusieurs morceaux d'une grande valeur comme expression nette et pleine de relief des secrets d'Etat. On y reconnaît l'auteur de *Regine*, rompu aux affaires publiques. Le discours de la reine Marie-Thérèse annonçant à son conseil les motifs politiques du mariage de sa fille avec le Dauphin de France, en est un remarquable modèle.

Puisque l'espace que nous octroie la gracieuse hospitalité de la *Revue* est nécessairement restreint, bornons-nous seulement à détacher un de ces passages où le poète excelle à enchâsser comme dans une mosaïque, les mots cornéliens et historiques tombés de la bouche de la reine martyre.

C'est après la journée du 6 octobre ; l'auteur indique la part de chacun dans cette sanglante saturnale. Le peuple est excusable, il est égaré : quant aux fauteurs de cette scène, l'histoire les jugera ; mais écoutons :

Mais à chacun sa tâche, et l'histoire implacable
Doit seule, en séparant l'égaré du coupable,
Prononcer sur des noms son arrêt solennel.
Si l'acte fut perfide, odieux, criminel ;
Si cette nuit d'octobre, impossible à décrire,
Fit tomber, sous les coups d'assassins en délire,
Aux portes du palais de nobles défenseurs,
Et si la reine enfin vit que ses oppresseurs
Voulaient sa vie, après l'avoir tant outragée ;
Souvenons-nous qu'un jour, pouvant être vengée,
Son âme s'est émue et son cœur a crié :
J'ai tout su, j'ai tout vu, mais j'ai tout oublié.

Maurice SIMONNET.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE.

Ce mois a eu ses deuils. L'église de Lyon a vu disparaître un de ses plus brillants orateurs, Monseigneur l'évêque de Troyes, cet abbé Cœur que tous les journaux ont déjà loué et sur lequel nous donnerons cette simple particularité :

Retiré dans un modeste collége qu'il avait fondé dans le département de l'Ain, M. Bochard, l'ancien grand vicaire du diocèse de Lyon, se plaisait à donner à ses élèves les devoirs traités dans les séminaires de l'Argentière, de Saint-Jodard et de Verrières, et quand les compositions étaient faites, il les comparait avec les cahiers du jeune abbé Cœur, un de ses élèves de prédilection et auquel il se plaisait à prédire de hautes destinées. Lutter contre les devoirs de l'abbé Cœur, avoir approché de l'abbé Cœur était la grande ambition, l'ardent désir des étourdis dont nous étions un des plus indignes.

—La société autant que la médecine regrette un vieillard de grand caractère dont les vertus brillaient d'autant plus qu'elles étaient rehaussées par la gloire de son fils. L'heureux foyer de M. Richard de Laprade attirait les regards et les sympathies de tout ce qui, dans notre ville, vénérait l'honneur antique, les mœurs pures et la probité des anciens jours. Privé de la défense que la nullité et l'obscurité mettent autour des familles, livré à la publicité comme tout ce qui appartient à la célébrité, l'intérieur de M. de Laprade offrait de grands exemples, de hautes leçons, et la mort de son chef est un deuil pour la cité.

— On lit dans un des journaux de notre ville les lignes suivantes sur l'événement qui a frappé la *Gazette de Lyon* :

« La *Gazette de Lyon* a été supprimée par décret impérial daté du 20 octobre et inséré au *Moniteur Universel* du 21.

« Fondée en 1845 par plusieurs notables lyonnais, cette feuille, qui avait les sympathies des familles représentant l'ancienne société française, ne fut jamais et n'eut pas la prétention d'être une affaire industrielle.

« Avec le généreux concours de ses souscripteurs désintéressés, elle lutta avec courage contre une position précaire et les événements. Pendant la période républicaine (1848-50), elle rendit de très-grands services à la cause de l'ordre. Si nous n'avons pas à apprécier les doctrines politiques et religieuses soutenues vivement par la *Gazette de Lyon*, nous pouvons dire que sa polémique était loyale, que ses doctrines littéraires étaient saines, qu'elle a fait une guerre impitoyable à la littérature nauséabonde des théâtres et du roman. La partie historique de ce journal, basée sur les belles traditions des Bénédictins et de l'ancienne magistrature, jouissait d'une réputation méritée.

« Nous devons à la *Gazette* l'expression publique de notre estime. Nous lui donnons acte de son bon esprit de confraternité, qu'elle veuille bien accepter nos remerciments et nos condoléances. V. V. »

Nous avions nous-même trop d'amis dans la rédaction de cette feuille pour ne pas lui donner ce dernier et bon souvenir.

On lit dans un autre journal :

« Nous apprenons que son excellence le ministre des cultes vient d'allouer une somme de deux mille francs pour l'achèvement de l'église de Couzon. Déjà une somme de cinq mille francs avait été donnée par Son Excellence pour la construction de cette église. »

On connaît les travaux historiques de M. le curé de Couzon, son zèle pour l'archéologie et son goût pour la belle architecture. Son église presque achevée est une des meilleures œuvres de M. Bossan, les sculptures sont dues à l'habile ciseau de M. Fabisch. A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

AGLAÜS (1).

—

En Arcadie où l'Erymanthe
Étreignait, dans le cours de son onde charmante,
Les murs de l'antique Psophis,
Au fond d'un triple val émaillé de pervanches,
Où voletaient entre les branches
Les rossignols de père en fils,

(1) l'interprétation symbolique sur laquelle reposent ces strophes, est due à feu Vietty, membre de la Commission scientifique du Péloponèse, dont les ouvrages sur les monuments de l'ancienne Grèce, ainsi que sur l'intelligence des mythes religieux du paganisme, sont encore inédits, quoique revendiqués par le gouvernement et mis à sa disposition depuis sa mort.

Le mythe d'Aglaüs me fut expliqué de vive voix par Vietty, et j'en ai lu également le texte dans son *Traité spécial des Hiérons*. Les strophes qu'il m'a inspirées n'en donnent qu'une idée brève et imparfaite, surtout au point de vue de la topographie arcadienne ; mais elles feront pressentir l'importance de l'ouvrage dont je viens de parler, et c'est dans ce but seulement que je les livre à l'impression.

M. Ernest Desjardins, l'un des jeunes savants les plus distingués de l'époque, voulut bien, à l'aide de mes notes, publier, en 1858, dans le Compte-rendu des travaux de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, une appréciation de la vie et des travaux scientifiques de Vietty. Si les manuscrits de ce dernier, qui paraissent s'être égarés, en 1848, ainsi que la belle collection de médailles, presque toutes exceptionnelles, rapportées par lui de Grèce, ne se retrouvent pas, je me propose de mettre au jour, plus tard, les fragments que j'ai dus à l'amitié de leur auteur ou à des

Digitized by Google

Vivait jadis un solitaire,
Aglaüs, étranger au reste de la terre,
Sans rêver des pays d'or,
Autres que ceux mûris dans son humble domaine,
Avait vieilli, l'âme sereine,
Quatre fois autant que Nestor.

Quand du mont Cyllène l'orage
Arrivait jusqu'à lui, son tranquille courage
En restait aisément vainqueur
Autour de ses enfants, car les lourdes années
Sur son front s'étaient promenées
Sans jamais effleurer son cœur.

Alors, envoyés pour connaître
S'il était un mortel plus heureux que leur maître,
Les ambassadeurs du Crésus,
Après avoir couru longtemps de ville en ville,
Interrogèrent la sibylle
Qui répondit : « C'est Aglaüs (1) ! »

Or, ce vrai sage dont la vie
Au bonheur sans égal, surexcitait l'envie
Du prince ayant le plus de biens,
N'était, dans son enclos, qu'un chêne magnifique,
Et le mythe philosophique
De la sagesse aux temps anciens.

Sylvain Bror.

communications officieuses de la part de sa famille. Malgré l'immense progrès imprimé à la science archéologique et à la recherche des origines depuis vingt-cinq ans, l'hellénisté Vietty restera toujours un homme exceptionnel par la diversité et la profondeur de ses connaissances philologiques, et le département du Rhône, où il est né, devra s'intéresser, en particulier, aux derniers vestiges d'une imagination consumée, avant l'âge, au foyer brûlant qu'elle portait en elle.

(1) Homère, Pline, Pausanias, et après eux Barthélemy dans le Voyage d'Anacharsis, ont rapporté le fait de la sibylle qui signale Aglaüs de Psophis aux envoyés de Crésus comme étant l'être le plus heureux de la terre, mais sans soulever le voile de cette énigmatique allégorie.

Digitized by Google

ÉLOGE DE VICTOR VIBERT

Lu par

M. MARTIN-DAUSSIGNY

A l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, dans la séance du 6 novembre 1860.

MESSIEURS,

L'Académie en peu de temps a fait des pertes cruelles : la science, les lettres et les arts ont été successivement atteints. Je sais que la vitalité de notre Compagnie est telle, qu'en son sein, un talent nouveau succède au talent qui n'est plus, et qu'elle se relève de ces tristes épreuves. Cependant, il est telle perte et telle mémoire qui ne se peuvent sitôt effacer, et tel homme dont l'absence est longtemps douloureuse.

Une chaire d'un enseignement nouveau dans notre ville est fondée en 1833. Un artiste de Paris, lauréat de l'Institut, est appelé et devient notre concitoyen ; *il rend à notre École des beaux-arts de tels services*, montre un talent si supérieur, une science si profonde, qu'en peu d'années, Lyon, la patrie des Audran, envoie avec orgueil ses jeunes élèves *tout formés* prendre rang dans les luttes de la capitale ; l'art de la gravure qui rendit Lyon célèbre au XVIIe siècle est ressuscité, et les prix de Rome viennent confirmer l'excellence de cet enseignement.

Depuis 1840, neuf fois les élèves de notre confrère furent

Digitized by Google

couronnés par l'Institut de France, tandis que le plus heureux des professeurs de Paris n'en a compté que cinq parmi les siens.

Enfin, Messieurs, le 6 septembre dernier, il y a à peine deux mois, un double premier grand prix de gravure est venu mettre le comble à tant de succès (1). Cet insigne honneur eut rempli de joie notre confrère en attestant aux yeux de tous l'excellence de ses doctrines et la supériorité de son enseignement. Son nom fut prononcé deux fois et les deux jeunes lauréats, seuls parmi tous, ne purent embrasser leur maître, celui qui les avait guidés dans l'art et dans la vie. Leurs yeux se remplirent de larmes....

J'en ai l'assurance, Messieurs, le nom de Victor Vibert est sur vos lèvres, vous l'avez reconnu dès les premiers mots au court exposé du bien qu'il a fait à l'école de Lyon, et vous êtes heureux qu'il vous ait appartenu, par les liens d'une honorable confraternité. Pour rendre à sa mémoire le tribut d'hommages qui lui est dû, je n'ai qu'à raconter simplement sa vie; j'aurai fait un éloge digne de notre ami, et vous l'avez tous si bien apprécié que chacun de vous pourrait ajouter encore à ce que j'aurai dit.

Victor Vibert naquit à Paris le 17 septembre 1799 (2). Sorti du collége en 1815, il commença bientôt ses études

(1) Depuis la fondation du prix de gravure en 1804, il n'y eut que trois concours où le premier grand prix fut accordé, en même temps, à deux élèves qui, tous deux eurent droit à la pension de Rome. En 1834, à deux élèves de maîtres différents; en 1838, à deux élèves de M. Richomme; en 1860, à deux élèves de M. Vibert. Ainsi, il n'y eut que le maître et l'élève à qui pareil honneur échut. M. Richomme en a joui. Moins heureux, M. Vibert n'était plus...

(2) Son père, Joseph Vibert, était un très-habile graveur en typographie. C'est en partie à lui que les remarquables éditions de Didot doivent ces beaux caractères qui les ont illustrées.

Digitized by Google

artistiques Desfresne, Pauquet, Hersent et Richomme développèrent successivement son talent et lui donnèrent cette justesse de coup-d'œil, cette habileté de main que l'on remarque déjà dans la Leçon de basse de viole, sa première planche gravée d'après Netscher, sous la direction de Pauquet (1).

L'enseignement supérieur d'Hersent et de Richomme (2) contribua surtout à mûrir le talent de Vibert, et en 1828 il obtint le premier grand prix de Rome.

Arrivé dans cette capitale, Vibert se mit aussitôt à étudier Raphaël, dont les œuvres l'attiraient particulièrement. Il commença des dessins d'après la Bataille de Constantin, peinte après la mort du maître et sur ses cartons par Jules Romain son élève. La vie, le mouvement et le relief saisissant de cette grande composition le séduisirent d'abord, mais en travaillant, son intelligence artistique lui fit comprendre que le Vatican renferme des œuvres du grand homme d'un ordre plus élevé. Abandonnant alors de lui-même la salle de Constantin, il vint dessiner dans celle de la Signature (3). Ce fut pendant cette nouvelle étude que notre confrère se lia avec Orsel, qui venait aussi très-souvent au Vatican contempler les œuvres du grand maître.

Vibert sacrifiait alors beaucoup à ce qu'on appelait le coloris en gravure, il pensait avec l'école à laquelle il appartenait que le burin doit, à l'aide de teintes plus ou moins intenses, rendre les nombreuses variétés des couleurs et

(1) Connu par ses belles eaux fortes.

(2) Lorsque Vibert entra chez Richomme, celui-ci, après avoir considéré une épreuve de la Leçon de basse de viole, dit à ses élèves en leur présentant le nouveau venu : « Voici un jeune homme qui sait très-bien son métier et qui vient ici apprendre son art. »

(3) Les quatre études qu'il y fit d'après la *Dispute sur le Saint-Sacrement* sont au musée de Lyon.

Digitized by Google

donner ainsi à une estampe un degré de ressemblance de plus avec le tableau. A la vue des dessins de Vibert, Orsel comprit de suite dans quel sens les études du lauréat avaient été dirigées. Il hasarda quelques raisonnements en sens inverse et analysa avec l'autorité que donne le savoir et l'expérience, cette œuvre si belle dont il avait lui-même étudié les qualités et qu'il préférait à toutes. Vibert nous a souvent raconté qu'il fut alors très-étonné de ce qu'il entendit, et qu'après ces observations, il se disait avec la fierté propre à tout pensionnaire de l'Académie : « Quel est donc « ce Monsieur qui donne ses avis avec tant d'assurance ? »

Puis, ayant apprécié successivement devant la fresque la vérité des remarques d'Orsel, il y eut égard et désira connaître les œuvres de cet artiste. Sitôt qu'il eut vu le tableau de Moïse alors très-avancé et toutes les études préparatoires d'Orsel, il lui demanda son amitié et s'en fit un appui.

La grande considération qu'Orsel s'était acquise à Rome par l'honorabilité de son caractère, la force de ses inventions et son profond savoir, attirait chez lui les artistes français les plus distingués. Vibert y rencontra, entre autres, MM. Alphonse Périn et Bonnefond, et conçut pour eux cette vive affection qu'il leur conserva toute sa vie.

Ainsi que l'a dit avec vérité, M. Trianon, Orsel avait une puissance communicative dont M. Ingres s'est plu lui-même à reconnaître l'action. Vibert en fut pénétré. Reconnaissant de plus en plus la justesse des doctrines de son nouvel ami, il commença à abandonner peu à peu toute prétention à la couleur et considéra cet obscurcissement des lumières comme un ennemi de l'harmonie générale et même comme la ruine du principe de la construction. Orsel lui disait souvent : « Si j'étais graveur, j'éprouverais une « grande jouissance d'artiste à remettre en honneur les « doctrines de Marc Antoine, sans négliger toutefois les qua-

tés d'harmonie et d'agrément. Ces mots résument toute la doctrine que professa Vibert.

Confirmé par sa propre conviction dans cette nouvelle voie, et par les conseils de son ami, notre confrère fut contempler à Assise les œuvres de Cimabué et de Giotto, ces vieux maîtres aujourd'hui si négligés, si peu compris et dont les inventions fortes et naïves, les pensées profondes et pleines de poésie serviront toujours de modèles aux peintres qui voudront faire revivre l'art religieux. De là Vibert se rendit à Florence et s'affermit de plus en plus dans des grands principes de l'art en étudiant les œuvres d'Orcagna, de Masaccio et de Fiésole. La contemplation de ces créations magistrales ne manqua pas de porter ses fruits, et la transformation du talent et du style de notre confrère fut complète. On en peut juger par le remarquable dessin qu'il exécuta d'après la fresque d'*Andrea del Sarto*, admirée au cloître de l'Annonciade et représentant la résurrection des enfants sur le corps de saint Philippe (1).

Cette étude, d'une expression touchante, est un modèle d'harmonie et de simplicité d'exécution. Ainsi que le portrait de Masaccio gravé par Vibert, à la même époque, à son retour à Rome, elle atteste l'heureuse révolution qui s'était opérée dans ses idées artistiques. Mettant alors de côté toutes ces mesquines combinaisons de burin, tous ces petits moyens d'exécution, il simplifia considérablement sa manière et, renonçant tout à fait à l'obscurcissement des clairs, il eut pour but de joindre l'agrément d'Albert Durer à la simplicité de travail de Marc Antoine. Cependant ce ne fut qu'après de mûres réflexions qu'il adopta ces principes qui furent ceux de toute sa vie, et dans lesquels il se sentit affermi dès le commencement par l'accueil sympathique fait à ses

« grande jouissance d'artiste à remettre en honneur les doctrines de Marc-Antoine. »

(1) Le dessin est au Musée de Lyon.

connues aux expositions des envois de Rome. La dernière année qu'il passa dans cette capitale, il dessina le *Jugement de Salomon*, d'après la fresque de Raphaël au Vatican, et la *Vierge à l'Œillet*, d'après le tableau du même, conservé alors au palais *Camuccini* (1).

Déjà, depuis un an le contre-coup de la révolution de 1830 avait ramené à Paris MM. Orsel et Périn, et l'époque fixée pour le retour en France du pensionnaire de l'Académie à Rome étant arrivé, Vibert accepta la place de professeur de gravure à l'école de Lyon, classe qui venait d'être fondée par M. le Dr Prunelle, alors maire de notre ville, et dont la chaire avait été offerte à notre confrère sur la recommandation d'Orsel et de Bonnefond.

Avant de prendre possession du poste honorable qu'on venait de lui confier, Vibert fut à Paris revoir ses amis. Frappé des beautés qu'il remarqua dans le tableau *Le Bien et le Mal*, qu'Orsel venait d'exposer au Louvre, et peut-être mieux disposé qu'un autre, par ses fortes études, à comprendre que cette œuvre, résultat des méditations de l'artiste éminent qui avait eu sur son talent une si heureuse influence, renfermait toute une régénération de la peinture murale, il sollicita de son ami la faveur de graver ce tableau et d'appliquer à cette traduction les réformes qu'il se proposait d'apporter dans la gravure au burin, réformes qui consistaient à ne plus voir dans les tailles qu'un moyen d'exprimer le plan perspectif et comme la coupe des objets qu'il avait à rendre. Cette planche fut le travail qui, avec les soins donnés à ses élèves, remplit sa vie pendant plus de vingt ans.

L'influence que Vibert exerça à son tour sur l'enseignement à l'école de Lyon, et la part qu'il prit aux réformes heureuses que son habile directeur Bonnefond introduisit

(1) Ces deux beaux dessins appartiennent au Musée de Lyon.

Digitized by Google

dans cet établissement, ne saurait se nier. Liés d'une étroite amitié, ces deux artistes de mérite travaillaient de concert à doter cet établissement d'un enseignement supérieur. Grave, sérieux et modeste, Vibert tempérait l'excès de vivacité pittoresque et la fougue artistique de Bonnefond. Le résumé de leurs conversations intéressantes sur l'enseignement, recueilli par un ami, a été publié dans la *Revue du Lyonnais* (1).

En 1844, Vibert fut reçu membre titulaire de l'Académie de Lyon, et devint un de ses membres les plus dignes et les plus estimés. Son discours de réception (2) fut l'histoire de la gravure et montre quelle étude approfondie Vibert avait fait des grands maîtres.

Absorbé par les soins donnés à ses élèves et par la reproduction du tableau d'Orsel, travail dans lequel il posa les bases des réformes qu'on lui doit dans la gravure et pour lesquelles il combattit toute sa vie, Vibert ne s'en laissa détourner que pour reproduire le portrait de Jacquard par Bonnefond (3) et diriger l'exécution d'un certain nombre de planches des Souvenirs d'Orsel (4). Chaque année, lorsque les vacances de l'école lui rendaient la liberté, Vibert accourait à Paris retremper son talent dans les entretiens de celui qui lui avait tant appris. MM. Orsel et Périn travaillaient alors aux deux magnifiques chapelles de Notre-Dame de Lorette. C'est là que Vibert allait se renfermer et où il revoyait avec Orsel l'œuvre au succès, ou plutôt à la perfection de laquelle ils attachaient l'un et l'autre tant de prix. Pour lui, il ne s'a-

(1) Tome XV, nouvelle série.

(2) Lu en séance publique le 26 août 1845.

(3) Musée des peintres lyonnais.

(4) Recueil magnifique publié par les soins et sous la direction de M. Alphonse Périn, comme un digne hommage rendu à la mémoire et au talent de son ami.

Digitized by Google

ouvres aux expositions des envois de Rome. La dernière année qu'il passa dans cette capitale, il dessina le *Jugement de Salomon*, d'après la fresque de Raphaël au Vatican, et la *Vierge à l'Œillet*, d'après le tableau du même, conservé alors au palais *Capuccini* (1).

Déjà, depuis un an le contre-coup de la révolution de 1830 avait ramené à Paris MM. Orsel et Périn, et l'époque fixée pour le retour en France du pensionnaire de l'Académie à Rome étant arrivé, Vibert accepta la place de professeur de gravure à l'école de Lyon, classe qui venait d'être fondée par M. le Dr Prunelle, alors maire de notre ville, et dont la chaire avait été offerte à notre compère sur la recommandation d'Orsel et de Bonnefond.

Avant de prendre possession du poste honorable qu'on venait de lui confier, Vibert fut à Paris revoir ses amis. Frappé des beautés qu'il remarqua dans le tableau *Le Bien et le Mal*, qu'Orsel venait d'exposer au Louvre, et peut-être mieux disposé qu'un autre, par ses fortes études, à comprendre que cette œuvre, résultat des méditations de l'artiste éminent qui avait eu sur son talent une si heureuse influence, renfermait toute une régénération de la peinture murale, il sollicita de son ami la faveur de graver ce tableau et d'appliquer à cette traduction les réformes qu'il se proposait d'apporter dans la gravure au burin, réformes qui consistaient à ne plus voir dans les tailles qu'un moyen d'exprimer le plan perspectif et comme la coupe des objets qu'il avait à rendre. Cette planche fut le travail qui, avec les soins donnés à ses élèves, remplit sa vie pendant plus de vingt ans.

L'influence que Vibert exerça à son tour sur l'enseignement à l'école de Lyon, et la part qu'il prit aux réformes heureuses que son habile directeur Bonnefond introduisit

(1) Ces deux beaux dessins appartiennent au Musée de Lyon.

Digitized by Google

dans cet établissement, ne sauraient se nier. Liés d'une étroite amitié, ces deux artistes de mérite travaillaient de concert à doter cet établissement d'un enseignement supérieur. Grave, sérieux et modeste, Vibert tempérait l'excès de vivacité pittoresque et la fougue artistique de Bonnefond. Le résumé de leurs conversations intéressantes sur l'enseignement, recueilli par un ami, a été publié dans la *Revue du Lyonnais* (1).

En 1844, Vibert fut reçu membre titulaire de l'Académie de Lyon, et devint un de ses membres les plus dignes et les plus estimés. Son discours de réception (2) fut l'histoire de la gravure et montre quelle étude approfondie Vibert avait fait des grands maîtres.

Absorbé par les soins donnés à ses élèves et par la reproduction du tableau d'Orsel, travail dans lequel il posa les bases des réformes qu'on lui doit dans la gravure et pour lesquelles il combattit toute sa vie, Vibert ne s'en laissa détourner que pour reproduire le portrait de Jacquard par Bonnefond (3) et diriger l'exécution d'un certain nombre de planches des Souvenirs d'Orsel (4). Chaque année, lorsque les vacances de l'école lui rendaient la liberté, Vibert accourait à Paris retremper son talent dans les entretiens de celui qui lui avait tant appris. MM. Orsel et Périn travaillaient alors aux deux magnifiques chapelles de Notre-Dame de Lorette. C'est là que Vibert allait se renfermer et où il revoyait avec Orsel l'œuvre au succès, ou plutôt à la perfection de laquelle ils attachaient l'un et l'autre tant de prix. Pour lui, il ne s'a-

(1) Tome XV, nouvelle série.

(2) Lu en séance publique le 26 août 1845.

(3) Musée des peintres lyonnais.

(4) Recueil magnifique publié par les soins et sous la direction de M. Alphonse Périn, comme un digne hommage rendu à la mémoire et au talent de son ami.

Digitized by Google

gissait pas seulement de reproduire la peinture de son ami, mais de traduire la pensée de l'artiste. Orsel lui disait souvent : « Ce n'est pas devant le tableau que la gravure « représente que nous devons la juger, mais c'est dans « ma chapelle dont elle doit être l'expression la plus com- « plète. Mon tableau c'est ma chapelle ! » Le Bon Pasteur n'avait été qu'une préparation à ce grand et beau travail.

Quelquefois le résultat de ces conférences artistiques était pour Vibert l'anéantissement d'une partie du travail de l'année. On détruisait ce qui était bien lorsqu'on était assuré de faire mieux encore. A mesure qu'Orsel et Vibert qui progressaient toujours, devenaient plus difficiles et marchaient plus certains dans la voie qu'ils s'étaient tracée, les sacrifices devenaient plus fréquents. Ceci explique non seulement les notables différences qu'on remarque entre l'exécution du tableau et celle de la gravure, quoiqu'il n'y ait rien de changé à la composition, mais surtout les nombreuses années qu'a duré ce travail.

Une persévérance si infatigable devait produire ses fruits. Vibert était devenu un des artistes les plus instruits dans son art et un professeur hors ligne ; nourri par les doctrines d'Orsel, un des peintres les plus érudits de notre époque, grand admirateur de Raphaël, il s'était sans cesse avancé dans la voie de la perfection.

En 1850, Vibert eut le malheur de perdre son ami. Nous n'essayerons pas de dire quelle fut sa douleur. On en peut juger par les soins religieux qu'il mit à honorer sa mémoire. Le sentiment qu'il ressentait pour Orsel était aussi vif, dix ans après, qu'au moment de ce triste événement. M. Alph. Périn (1), en qui revivent la science et le mérite d'Orsel et

(1) Nous regardons comme un devoir d'exprimer ici à M. Alph. Périn notre reconnaissance pour des notes qu'il a bien voulu nous donner au sujet des travaux de Vibert et qui nous ont beaucoup aidé dans ce travail.

Digitized by Google

qui avait été pendant vingt-cinq ans le compagnon de ses travaux, le remplaça pour les soins à donner à l'achèvement de la gravure qui fut enfin terminée en 1859.

Cependant, tant d'assiduité à des travaux aussi sérieux et aussi consciencieux ne pouvait manquer d'altérer la santé de Vibert. Diverses indispositions renouvelées assez fréquemment donnèrent de l'inquiétude à ses amis. Lui-même ne se dissimulait pas le danger. Un exercice assez violent lui avait été prescrit afin de dégager la tête où le sang paraissait vouloir affluer. Dès le commencement de 1860, les symptômes redoublèrent. Une congestion cérébrale parut imminente. Les soins les plus prompts et les plus empressés lui furent prodigués par la famille de son ami Bonnefond qui lui-même ne le quitta plus que pour venir au Palais-des-Arts remplir ses fonctions de directeur et de professeur. M. le docteur Floret, leur ami commun, fit des prodiges. Un moment on le crut sauvé, mais cet espoir fut déçu. Le malade s'affaiblissait de jour en jour. Bientôt enfin parurent des symptômes avant-coureurs d'une fin prochaine et le malade voulut s'y préparer en recevant les secours de la religion. Au commencement du danger, sa famille et ses amis de Paris étaient accourus. Tous ceux qui le connaissaient étaient dans une anxiété inexprimable. Enfin, le 18 mars 1860, Vibert expira dans les bras de son frère, de son neveu et de la famille Bonnefond qui, depuis deux mois, l'avait soigné avec une affection et un dévoûment dont on trouverait bien peu d'exemples.

La nouvelle de la mort de Vibert fut un événement douloureux pour tous, car on vit peu d'hommes aussi généralement aimés. Sa fin avait été toute chrétienne, il avait montré dans cette longue et cruelle maladie une douceur et une résignation si admirables que tous en avaient été touchés. Le 20 mars, on vit accourir à ses funérailles une foule considérable qui venait rendre hommage au professeur, à l'artiste,

à l'homme de bien, à l'ami dévoué. Ses restes furent déposés dans un caveau d'attente, sa famille devant les conduire à Paris, sa ville natale. M. Fraisse, secrétaire de l'Académie, prit la parole au nom de cette Compagnie savante dont il fut le digne interprète. Nous-même, au nom de l'école des Beaux-Arts, nous essayâmes de rappeler les talents et les vertus du professeur qui lui était si cruellement enlevé. M. Texier, de la classe de gravure, vint ensuite, pour ses condisciples, exprimer la douleur que les élèves ressentaient de la perte d'un maître si chéri dont les préceptes et l'exemple leur avaient été également précieux. Les larmes qui coulaient de tous les yeux rendirent bien touchante cette triste cérémonie dont l'école des Beaux-Arts conservera religieusement le souvenir.

Peu d'hommes ont été aussi généralement regrettés que Vibert, et pourtant il fallait avoir vécu dans son intimité pour savoir tout ce qu'il valait. Son dévoûment pour ses amis et ses élèves passait les bornes du possible. Vibert au milieu de sa classe était un père parmi ses enfants. Aussi, jamais professeur ne fut plus chéri et par conséquent mieux écouté. Soigneux à leur procurer des travaux qu'il dirigeait avec le plus grand intérêt, il les aidait de tout son pouvoir. Cette sollicitude ne se concentrait pas seulement sur les jeunes gens qui étaient encore dans l'école sous sa direction, mais elle s'étendait à ceux qui, lancés dans le monde, et réduits à leurs propres forces, avaient encore besoin de son bienveillant appui. Il mettait dans ses conseils une conscience admirable, ne réservant pour lui aucune de ces ressources que l'expérience et la pratique révèlent aux artistes, mais leur communiquant avec une générosité sans égale tous les trésors de son érudition artistique. Son enseignement était si bien dirigé, que nous avons vu souvent, dans sa classe, des élèves entrer à l'ouverture de l'école, au mois

de novembre, n'ayant jamais touché un crayon, et au mois de juillet suivant, contourir au dessin de l'ensemble de la figure (*modèle vivant*). Ce fait, qui paraît incroyable, se renouvelait presque chaque année.

Ainsi que son ami Orsel, Vibert ne fut l'objet d'aucune distinction honorifique. D'une modestie rare, il fuyait presque les éloges, se contentant du témoignage de sa conscience. D'un caractère franc et loyal, il rendait justice pleine et entière au talent des autres, ne critiquait pas les ouvrages d'autrui et n'était sévère que pour les siens. Jamais Vibert ne se glorifia des inspirations que son ami Bonnefond puisa dans ses entretiens pour la direction de l'école, et pourtant nous pouvons affirmer que les plus heureuses réformes sont nées de ces communications. Bonnefond ne se cachait point devant nous des obligations qu'il lui avait dans ce sens. Aussi la mort de Vibert fut un coup terrible pour le directeur de l'école et ne contribua pas peu à abréger ses jours (1).

On a reproché à Vibert d'avoir employé plus de vingt ans à la gravure du tableau *le Bien et le Mal*. Il est vrai qu'il a fallu de longues années pour terminer cette œuvre, mais, outre les études et les tâtonnements inévitables lorsqu'on cherche une route nouvelle et des améliorations qui constituent tout un nouveau système, il faut penser aux interruptions causées par des maladies et des travaux imposés, tels que le portrait de Jacquard et plusieurs des planches des Souvenirs d'Orsel. Il faut aussi tenir compte des soins à donner aux élèves à qui il voulait inspirer l'amour des grands maîtres, leur en faire connaître et goûter les principes rigoureux par l'étude du dessin avant celle de la gravure. Il fallait leur apprendre l'art de les mettre en usage tout en joignant un aspect agréable et le plus possible en harmonie

(1) Bonnefond mourut trois mois après.

avec les exigences de la gravure moderne. Dès l'année 1842, aucun concours de gravure pour le grand prix de Rome n'a eu lieu à Paris sans que l'école de Lyon n'y fût représentée par un ou plusieurs de ses élèves, et les succès obtenus dans ces concours sont venus prouver à tous la bonne direction de l'enseignement de Vibert (1).

(1) Cette présente année 1860 a été surtout remarquable par le brillant succès que la classe de gravure de Lyon a obtenu dans cette épreuve solennelle. Le premier grand prix a été décerné à M. Joseph Dubouchet et le deuxième premier grand prix à M. Miciol, tous deux de Lyon et tous deux élèves de Vibert.

Enfin, depuis 1842, sur neuf élèves couronnés par l'Institut, cinq, MM. Saint-Eve, Soumy, Miciol, Lagrange et J. Dubouchet ont emporté le premier grand prix, et quatre, MM. Lehmann, Danguin, Dubouchet jeune et Miciol, le second. M. Saint-Eve est mort jeune encore. Il s'était fait connaître par de beaux travaux et venait d'être chargé de la gravure d'un tableau d'André *del Sarto*, pour la calcographie du musée.

M. Danguin, qui aujourd'hui a succédé à son maître comme professeur à l'école des Beaux-Arts, avant de remporter le second prix, avait gravé le beau tableau du Pérugin (*l'Ascension de Notre Seigneur*) du musée de Lyon, et son travail avait eu l'honneur d'être admis au musée des gravures modernes du Luxembourg, musée qui malheureusement n'a duré qu'un instant. De plus, il a gravé beaucoup de dessins d'après Orsel dans la belle œuvre que publie M. Périn, et se trouve aujourd'hui chargé de graver le portrait de S. M. l'Impératrice des Français (*). MM. Dubouchet et Miciol se distinguent aussi par leurs gravures pour les souvenirs d'Orsel. M. Soumy a envoyé de Rome un très-beau dessin d'après Michel-Ange. Il a reçu les louanges de l'Institut, et tout fait espérer que ce jeune artiste, en gravant ce dessin, maintiendra la gravure d'histoire à la hauteur où les artistes français l'ont portée.

Deux autres élèves qui n'ont pas concouru se sont fait un nom par les charmantes estampes qu'ils ont gravées, d'après M. Hallez, pour la maison Mame, à Tours : ce sont MM. Chevron et Brunet. M. Dubouchet aîné, qui également n'a pas concouru, rend de grands services à la librairie de Lyon, et grave avec succès le Musée des peintres anciens de cette ville, pour la Société des Amis-des-Arts. M. Fugère aide puissamment, par ses dessins et ses gravures, notre célèbre typographe lyonnais, M. Louis Perrin.

(*) Ce portrait sera publié par M. Gavard.

Mais ce n'était là qu'une partie des obligations que notre confrère avait contractées envers la ville de Lyon, lorsqu'il accepta la nouvelle chaire de gravure. Les considérants de cette fondation portent que le professeur devra avant tout diriger ses élèves dans le sens le plus utile aux besoins de la fabrique et des nombreuses industries de cette ville.

Vibert dut donc entrer en relation avec des fabricants et des imprimeurs sur étoffes, aller dans les ateliers, voir et étudier les procédés mis en usage. On commençait alors à imprimer les étoffes avec des planches gravées en creux et venant de Paris. La classe de gravure de Lyon put, au bout de quelques années, offrir des jeunes gens capables de suffire à tous ces besoins. Quelques-uns entrèrent avec appointement dans les ateliers, d'autres fondèrent des établissements de gravure, se mettant ainsi au service de tous. Leur éducation artistique plus avancée leur permettait de composer eux-mêmes les dessins qu'ils gravaient ensuite, et d'inventer de nouvelles combinaisons. Les commandes vinrent et ils durent à leur tour former aussi des élèves. Depuis, cette industrie a pris à Lyon un grand développement. L'impression sur foulard, soit pour mouchoirs ou robes, est aujourd'hui une industrie importante. Il faut citer MM. Duchesne et Celtier, anciens élèves de l'école, comme pouvant revendiquer une bonne part dans les progrès qui ont été faits dans ce genre.

MM. Lehmann et Chevron ont gravé *la Vierge à l'œillet* de Raphaël, sur le magnifique dessin de Vibert que l'on voit au musée de Lyon. Le premier achève dans ce moment pour la Société des amis des arts sa gravure du *Christ à la Colonne* d'après le tableau de Palma l'un des plus remarquables de notre musée.

Chargé d'enseigner la lithographie, Vibert a pu former aussi des jeunes gens pour répondre à tous les besoins de la science et du commerce de Lyon. Quelques-uns se sont distingués dans cette branche de l'art en reproduisant de beaux portraits, soit d'après Bonnefond, soit d'après M. Flandrin : il faut citer parmi eux surtout, MM. Hirsch et Lépagnez.

Digitized by Google

C'est ainsi que pendant vingt-sept ans Vibert s'efforça de remplir la tâche qu'il avait acceptée à Lyon, celle de servir à la fois les intérêts de l'art et ceux de l'industrie.

Nous avons parlé de Vibert comme professeur, il nous reste à le considérer comme artiste.

Vibert fut en même temps élève d'Hersent et de Richomme. Il puisa dans les leçons du premier surtout, cette science, cette pureté et cette finesse de dessin qui ont toujours distingué son talent. Les œuvres qu'il a laissées sont appuyées avec énergie sur ces véritables principes de l'art qui font seuls les grands maîtres, aussi ses dessins d'après Raphael doivent être regardés comme de précieux modèles. Jamais le peintre d'Urbin n'a été traduit avec plus de vérité, de science et de finesse. Ceux exécutés les premiers sont un peu sombres. Vibert pensait alors que la gravure doit reproduire les différentes teintes et même un peu de cet obscurcissement général produit par le temps. Mais bientôt éclairé, il comprit quel est le véritable but que le burin doit se proposer, et qu'éteindre des lumières pour imiter des teintes rouges, jaunes ou vertes c'est nuire à l'harmonie de l'ensemble, c'est en détruire la fermeté et la précision des formes.»

Vibert a peu produit comme graveur (1). Son œuvre principale est la reproduction du tableau d'Orsel, *le Bien et le Mal*. Cette planche à laquelle il a travaillé tant d'années est, ainsi que nous l'avons dit, l'expression du nouveau système qu'il voulait introduire dans son art. « Une des plus belles « réformes tentées par Orsel, a dit M. Cartier (2), était de

(1) Ses œuvres sont : *La leçon de basse de viole*, d'après Netscher, étude d'après Léonidas, demi-figure, figure du prix de Rome, portrait de *Maccio*, *Vierge à l'œillet*, d'après Raphael, commencée, portrait de *Jacquard*, *Le Bien et le Mal*, d'après Orsel.

(2) M. Cartier, conseil de la bibliothèque dominicaine et de la vie de Fiesole, œuvre où l'art chrétien est si bien compris

« rentrer à son noble simplicité la peinture monumentale.

« Les anciens et les artistes du moyen-âge avaient parfaite-
« ment compris ses rapports avec l'architecture, tandis que
« les peintres de la renaissance les avaient bouleversés en
« troublant l'harmonie de l'ensemble par la gamme de leurs
« couleurs et en brisant les lignes par leurs fonds et leurs
« perspectives exagérées. Ce qu'Orsel a voulu pour la pein-
« ture, Vibert l'a cherché pour la gravure. Il a renoncé à
« toutes les vanités du burin pour soumettre tous ses tra-
« vaux à la perfection du dessin et à l'esprit de la forme; il
« est resté simple et vrai dans la représentation des objets
« qu'il éclaire d'une même lumière, et il a obtenu ainsi une
« harmonie d'ensemble, une sagesse de style, une dignité
« de ton qui convient admirablement à la noblesse de
« l'histoire.

« La gravure du tableau d'Orsel présentait de grandes
« difficultés; il fallait ramener à l'unité dix sujets de pro-
« portions différentes et une ornementation d'encadrement
« très-compliquée. Le rapport de cette large bordure avec
« les deux principales scènes était un problème à résoudre.
« Maintenant que la solution est trouvée, elle peut paraître
« facile, mais nous croyons qu'elle a dû exiger beaucoup
« de recherches dont les hommes du métier sauront appré-
« cier le mérite.

« Le plus bel éloge de Vibert est, selon nous, dans la
« première impression qu'on reçoit de son œuvre. On oublie
« complètement le graveur pour admirer le poème d'Orsel
« et en parcourir les différentes scènes. Ce n'est qu'après
« un examen spécial et approfondi qu'on découvre tout ce
« que cette rare modestie d'artiste cache de science et de
« talent. Le dessin est d'une pureté remarquable; nous
« avons dit que le peintre avait pu le diriger et le perfec-
« tionner lui-même. Il est expressif et ferme sans dureté, la

Digitized by Google

« loupe cherche inutilement la moindre erreur des traits « dans les plus petits objets. Les lumières sont largement « établies et les ombres douces et harmonieuses. Les figures « sont finement modelées ; les demi-teintes s'éteignent dans « le clair sans abus de pointillé. Les tailles ont la souplesse « du crayon et se prêtent à tous les besoins de la forme, « s'espaçant ou se rapprochant selon les lois de la perspec- « tive, mais toujours sans avoir la prétention de se faire « admirer. Leur direction ramène les détails à l'ensemble ; « celles des draperies, par exemple, indiquent plutôt le corps « qu'elles recouvrent que les plis eux-mêmes. L'étonnante « variété de travaux qu'on ne soupçonne pas à la première « vue exprime surtout l'esprit des objets.

« Le graveur traduit toutes les intentions du peintre, et « ses moyens prennent pour ainsi dire une valeur symbo- « lique. Combien sont simples et pures les tailles de cette « figure innocente qui brille à l'ombre de l'ange protecteur, « tandis que le burin devient sombre et dur pour dessiner « la jeune fille qui foule aux pieds le livre de la Sagesse ; « sa robe surchargée d'ornements est terne comme une « beauté déjà flétrie aux joies coupables du monde.

« Le sujet principal est celui qui est traité avec le plus « de verve et de largeur ; le fond et les terrains sont d'une « étonnante simplicité ; l'ange qui tient le bouclier est des- « siné avec éclat et noblesse, et le génie du mal, enveloppé « de nuages, est modelé avec une énergie digne de rendre « les figures de la chapelle Sixtine. La partie supérieure est « d'un ton plus calme et plus lumineux qui lui donne de « l'élévation et de la grandeur ; le Christ et ses deux mi- « nistres sont dans la splendeur de la gloire ; les huit « petits sujets d'encadrement sont gravés dans une teinte « qui leur donne la valeur de bas-reliefs. On aime à les « parcourir comme on aime à répéter les belles strophes

Digitized by Google

« des chœurs d'*Athalie* et d'*Esther*. Malgré leur faible di-
« mension, le dessin y est conservé avec une fidélité in-
« croyable, ils rappellent à la fois la finesse de Vierx et la
« largeur de Marc-Antoine. L'ornementation qui les unit
« n'est pas non plus sans mérite; l'œil ne souffre pas de la
« multiplicité des détails, et la lumière qui s'y joue empêche
« cette froideur que cause les teintes plates de la méca-
« nique.

« Nous avouons que nous avons rapproché de la gravure
« de Vibert quelques-unes des œuvres les plus célèbres de
« Nanteuil, d'Edelinck et de Drevet : nous admirions les
« travaux brillants et le talent prodigieux de ces grands ar-
« tistes; mais quand nous reportions ensuite nos regards
« sur la gravure de Vibert, nous éprouvions un plaisir calme
« qui nous reposait du merveilleux que nous venions de
« contempler.

« Emeric David, qui avait une intelligence si profonde de
« l'art, nous explique parfaitement cette impression; il a
« écrit, dans son *Histoire de la gravure* (1) : « La régularité,
« la souplesse des traits que creuse sur le cuivre une main
« habile, ne sont que des moyens pour dessiner et pour
« colorer de la seule manière permise à la gravure, c'est-à-
« dire en opposant des clairs à des ombres. Au-delà de ce
« but, les contours les plus hardis du burin deviennent eux-
« mêmes un vice. Les effets de la gravure doivent être
« brillants et énergiques, les moyens doivent être cachés.
« Les points, les carrés, les losanges que le graveur substi-
« tue au coloris de la nature, blessent les regards aussitôt
« qu'ils les frappent d'une manière particulière. S'ils capti-
« vent trop l'attention, l'harmonie générale est troublée;
« l'illusion cesse : ils refroidissent alors l'ouvrage qu'ils de-

(1) Page 178. Ch. Gosselin, 1842.

« vaient animer ; ils rappellent l'impuissance de l'art au lieu « d'en faire admirer les ressources.

« C'est en évitant ces défauts que Vibert a rendu à la « gravure sa noblesse primitive, et qu'il a renouvelé l'art « des Albert Durer et des Marc-Antoine ; il a résumé et « couronné par un chef-d'œuvre vingt-sept années d'un « glorieux enseignement (1). Il s'est associé à l'apostolat « d'Orsel en propageant ses principes spiritualistes et chré- « tiens, en multipliant, en rendant accessible à tous un « tableau qui offre à la fois un modèle d'art et une leçon de « vertu. »

Cette juste appréciation de l'œuvre de Vibert vaut mieux certainement que tout ce que nous aurions pu dire. Semblable au sculpteur grec Stipax, de Chypre, célèbre par une seule statue, Vibert n'aura produit qu'une seule gravure importante, mais avec ce seul cuivre il a laissé à l'école qu'il avait fondée la règle vivante de son enseignement. Il a résolu les difficultés les plus compliquées par les moyens les plus simples ; il a atteint ce que l'art renferme de plus savant et de plus expressif, et, avec un courage à la hauteur de la tâche, il a protesté contre la débauche de l'art actuel. Tout jeune artiste à l'âme élevée trouvera dans son œuvre une leçon et un refuge (2).

Vibert pouvait regarder sa tâche comme accomplie dans le sens où il la concevait ; mais nous tous nous regrettons amèrement que la mort soit arrivée avant le temps. Nous

(1) Voir la note de la page 446.

(2) Si l'on a reproché à Vibert un peu de sécheresse dans sa gravure du portrait de Jacquard, c'est qu'on ne s'est point rendu compte de l'obligation où le graveur de donner l'idée la plus juste possible du tableau qu'il reproduit. Mais lorsqu'on est en présence de la peinture originale, on est forcé de convenir que Vibert a fait au contraire les plus grands efforts pour atténuer les duretés de son modèle.

Digitized by Google

regrettons que la gravure d'après le beau dessin de la *Vierge à l'œillet*, terminée par ses deux élèves, MM. Lehmann et Chevron, non sans mérite, n'ait pu l'être par lui-même. Ne pouvant trouver le temps de graver notre beau tableau du Pérugin, *l'Ascension de Notre Seigneur*, Vibert le fit graver par l'un de ses plus habiles élèves actuellement son successeur, M. Danguin, qui, aidé de ses conseils, a réussi dans cette tâche difficile.

A la suite de ce long travail du *Bien et du Mal*, Vibert avait acquis une grande expérience. Il se sentait à l'aise, il commençait avec liberté et bonheur une nouvelle gravure d'après la *Mère du Sauveur*, chef-d'œuvre de la chapelle des Litanies. C'était devant les cartons faits par Orsel et d'après lesquels il avait peint que Vibert gravait, lisant en ces nobles feuilles comme en un livre ouvert. Déjà, il avait reporté sur le cuivre le trait de ces premiers travaux. Ainsi que son ami M. Duban, qui donne en ce moment pour base à la hardiesse de ses conceptions l'expérience d'une science acquise, Vibert, dans ce dernier travail, osait beaucoup. Il eût laissé à tous la conviction de sa supériorité fécondée par les longs labeurs précédents, mais il a fallu quitter tout cela et laisser à d'autres le soin de faire fructifier ses doctrines et guider les élèves dans la voie qu'il leur avait ouverte !...

Une des qualités les plus essentielles du graveur, celle qui fait surtout le caractère distinctif de Vibert, et qu'on remarque principalement dans ses belles études faites en Italie d'après Raphaël, c'est la science dans le dessin. Aussi, l'Administration était trop désireuse de conserver de pareils modèles pour ne pas s'empresser de les placer dans notre musée lyonnais.

Parmi les quatre qui sont tirées de la célèbre fresque nommée *La Dispute sur le Saint-Sacrement*, une surtout l'emporte sur les autres pour l'harmonie de l'ensemble. C'est

Digitized by Google

celle du saint Augustin dictant à un jeune clerc quelques réflexions sur le mystère de la Transsubstantiation (1).

Dans cette étude, on reconnaît le résultat de ses entretiens avec Orsel. La variété des teintes de draperies, la couleur enfin est abandonnée, le rendu des parties est sagement subordonné à l'effet général, la lumière est large, disposée par grandes masses, et donne à cette partie du tableau un effet magnifique. Cette étude contraste avec celle du côté opposé de l'autel et dans laquelle la couleur des draperies indiquée par des teintes sourdes, obscurcit l'ensemble, sépare chaque figure de la masse et établit un peu de confusion dans l'effet général. Enfin on voit dans les quatre études faites d'après ce tableau, toute la progression due aux savantes conversations qu'il avait avec Orsel et à ses efforts soutenus.

Son grand dessin de la *Résurrection des enfants sur le corps de saint Philippe*, d'après la fresque d'André del Sarto au cloître de l'Annonciade, à Florence, est une œuvre magistrale. Conçu tout à fait dans le sens de l'heureuse réforme artistique qu'il devait aux leçons de son ami, largeur dans l'ensemble, finesse dans la forme, simplicité dans l'exécution, ce dessin est d'un effet qu'on ne peut se lasser d'admirer. Nous regretterons toujours que Vibert ne l'ait pas gravé.

Son étude d'après la fresque de Raphaël représentant le *Jugement de Salomon* possède toutes les qualités désirables et rend parfaitement la beauté de l'original. Les scrupules de Vibert étaient grands, il ne se permettait pas la moindre correction dans la reproduction des œuvres du maître. Quelques imperfections de dessin que l'on peut signaler dans la fresque du grand homme et qui très-proba-

(1) Elle a été lithographiée par MM. Grobon frères.

Digitized by Google

blements sont dues à des restaurations (1) se retrouvent dans les dessins de Vibert, mais ce qu'on y remarque surtout, c'est la science avec laquelle les beautés en sont rendues.

Quant à son dessin de *la Vierge d'Ilmbel*, il après le tableau original appartenant alors à la galerie Camuccini, c'est la chose la plus savante qu'on puisse imaginer. Tout le charme, toute la grâce de ce délicieux ensemble ont passé dans le dessin de Vibert, qui y a joint une admirable finesse d'exécution. Nous ne croyons pas que l'on puisse aller au-delà.

Vibert fut un artiste dont notre ville ne perdra point le souvenir. Elle se rappellera toujours qu'il réunit les qualités les plus nobles du cœur et de l'esprit, qu'il sut joindre la modestie la plus rare au talent le plus pur et le plus vrai; en un mot qu'il fut le professeur par excellence, et que si après avoir fondé et élevé bien haut la classe de gravure de notre École des Beaux-Arts, il vécut ignoré de ceux qui dispensent les honneurs dont personne ne fut plus digne que lui, elle doit rendre à jamais sa mémoire et réparer cette grande injustice en l'inscrivant au nombre de ceux qui par les services rendus et le plus consciencieux accomplissement de leurs devoirs, ont bien mérité de leurs concitoyens.

Nous regretterons toujours que Vibert ne l'ait pas gravé.

Son étude d'après le respect de Raphaël et le ressemblant le Jugement de Salomon possède toutes les qualités désirables et rend particulièrement la beauté de l'original. Les scrupules de Vibert étaient grands, il ne se permettait pas la moindre correction dans la reproduction des œuvres du maître. Quelques imperfections de dessin que l'on peut signaler dans la fresque du grand homme et qui très-proba-

(1) Le bras et les jambes de l'homme armé d'une clave.

(1) Gravée et lithographiée par MM. Grobon frères.

ÉTUDES SUR HIPPOCRATE.

RECHERCHES HISTORIQUES ET CRITIQUES

SUR DEUX OPUSCULES

QUI DOIVENT LUI ÊTRE ATTRIBUÉS,

Lues à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon,

Par J.-B. PÉTREQUIN.

La collection qu'on intitule *Œuvres d'Hippocrate* se compose d'un grand nombre de Traités de genres différents et d'origines diverses, que l'histoire médicale partage en deux catégories distinctes, livres *authentiques* ou légitimes, et livres *apocryphes*. Quel rang doivent occuper dans ce classement l'opuscule des *hémorroïdes* et celui des *fistules*? Il faut avouer que jusqu'à ce jour on n'a pu en assigner l'auteur, que généralement les critiques modernes se refusent à leur accorder une place parmi les œuvres légitimes d'Hippocrate et que chacun d'eux les rejette plus ou moins loin dans des classes différentes; ce sont là autant de questions en litige que nous allons entreprendre de résoudre; commençons par le Traité des *hémorrhoïdes*.

§ 1.

Pierer résume ainsi (ed. *Hippocr.* 1806) les deux principales objections qu'on a fait valoir contre cet opuscule : « Curatio hœmorrhoidum eo laudata contradicit iis quæ

in aphorismis Hippocratis de ea occurunt. — Theoria etiam de bile et pituita in eo invenitur. Spurius igitur liber est, quamvis non ideo malus. A Cnidio quodam medico compositum esse, Grunnerus et Grimmius autumnant. » (PIERER, *Præfat. ad hæmorr.*) Haller est du même avis. (Voyez *Artis medicæ principes*, 1771, t. IV, p. 122).

Or, la théorie de la bile et du phlegme ou pituite est fort ancienne : on lit dans Aristote (*Natur. ausc.*, l. II, c. 2) que la division des maladies suivant la bile et la pituite, était familière aux médecins de son temps. Avant lui Platon, dans le *Timée*, attribuait également les maladies à ces mêmes humeurs. On voit que, déjà avant eux, Thucydide, contemporain d'Hippocrate, parle aussi de cette théorie; et l'on peut même en suivre la trace jusqu'à Anaxagore (il naquit vers 500 avant J.-C.), qui bien antérieurement plaçait dans la bile la cause des maladies aiguës (1). Nous sommes donc en droit de conclure, avec un habile critique « que les traités où cette théorie existe sont les plus anciens. L'opposition de la bile et du phlegme (*pituite*) a été saisie de bonne heure; la surabondance de la bile était la cause des maladies aiguës; la surabondance du phlegme, celle des maladies chroniques. » (Littré, *Introduc.*, p. 185). Je ferai remarquer que, dans la collection hippocratique, on retrouve cette théorie dans un

(1) « Anaxagore, dit Aristote, se trompe en supposant que la *bile est la cause des maladies aiguës*, et qu'elle se jette, lorsqu'elle est en excès, sur le poumon, les veines et les plèvres. » On voit que la théorie de la bile dans les maladies est antérieure à Hippocrate. On distinguait même déjà la bile noire de la bile jaune ; il est aisé de prouver, par le langage vulgaire, combien ces idées étaient répandues, et qu'*elles tenaient à une bien vieille médecine*. Ainsi, Euripide dit : « Est-ce que le froid de la bile lui tourmente la poitrine ? » La bile noire et la folie qui s'y rattache sont dans Aristophane (Voy. *Plut.*, v. 12). Ces mots étaient donc familiers à l'oreille des auditeurs, et ils appartenaient à des théories tombées dans le domaine public (Littré, *Introduc. aux œuvres d'Hippoc.*, p. 19).

livre, celui *Des lieux dans l'homme*, que les auteurs anciens qui font autorité sur la matière, Bacchius, Lycus de Naples, Érotien et Rufus d'Éphèse s'accordent à attribuer à Hippocrate. L'auteur dit expressément que « les fluxions arrivent quand la chair s'est trop échauffée et s'est changée d'un excès de phlegme, τῆς σαρκὸς..... διαβρεσκομένης καὶ ὑπερφλεγμαινούσης » (1), et il le répète à plusieurs reprises. (Ecob, p. 66; Mercurialis, 2e class. p. 5; Foës, p. 411). Il y a plus : un savant philologue de l'Allemagne, M. Petersen, de Hambourg, a récemment composé toute une classe (la 4e) de sa nomenclature des œuvres hippocratiques exclusivement avec les traités dans lesquels *la bile* et *la pituite* sont considérées comme humeurs radicales du corps humain; et l'on y voit entre autres figurer nommément les Épidémies, 1er et 3e livres; le Traité du régime dans les maladies aiguës; le Pronostic; les Aphorismes; le Traité des airs, des eaux et des lieux, etc. (Voyez Littré, édit. d'Hippocrate, t. II, *Abertinentur*), c'est-à-dire des œuvres qui sont généralement réputées authentiques.

Ainsi tombe la première objection; abordons maintenant la seconde qui a trait à la contradiction signalée entre l'aphorisme (vi 12) où Hippocrate prescrit de conserver une hon-

(1) M. Littré note avec raison que dans ce traité φλεγμαίνω, φλεγματώδης sont employés avec un sens tout spécial : ils signifient non pas *phlegmasie*, *phlegmasique* avec la signification que nous leur attribuons, mais *accumulation de phlegme*, c'est-à-dire turgescence. » (t. vi, p. 290; 1849). On est surpris que, après cette note judicieuse, cet habile critique change le texte du titre pour mettre ὑπερφλεγμαίνουσα, avec le seul manuscrit A, ce qu'il traduit : « Quand la chair est échauffée en excès et en état de *sub-phlegmasie*. » Il semble qu'il n'y ait pas accord entre ces deux idées, et cette leçon paraît d'ailleurs assez formellement contredite, quelques lignes plus bas, par cette phrase explicite : μάλιστα δὲ ὅταν ὑπερφλεγμαίνῃ, δια τοῦτο φλ. « C'est surtout quand il y a *surabondance excessive de phlegme*, que la fluxion se déclare.

morrhoïde intacte et le passage du livre *De hæmorrhoïdibus* où il est conseillé de les brûler toutes. Et d'abord, on pourrait à coup sûr arguer logiquement que la question n'est pas la même dans les deux cas, qu'entre la cautérisation et la cure radicale et complète il y a une certaine différence, et qu'à la rigueur l'auteur, qui veut surtout les dessécher ἀνεξιάτους, se borne à rien pas laisser une sans la toucher avec le cautère, μὴ δεμίαν ἐᾶσαι ἀνεπίπαστον, si bien qu'en définitive la contradiction est peut-être plus apparente que réelle.

Mais je vais plus loin, et je puis faire voir que sur le sens et le texte de l'aphorisme lui-même, il n'y a pas accord entre les divers manuscrits et les imprimés, ni entre les interprètes, tant anciens que modernes. C'est à Galien qu'il faut rapporter l'explication interprétative de l'aphorisme en litige tel qu'on l'entend aujourd'hui (Né à Pergame vers 131 après J.-C., Galien fleurit à Rome de 163 à 175. Et passe peut-être mort dans sa patrie vers 201). C'est lui qui, partant de théories humorales, a le plus contribué à établir le précepte de garder intacte une hémorrhoïde pour évacuer les humeurs cacochymiques, surtout chez ceux où la fluxion hémorrhoïdale est passée à l'état de sécrétion habituelle (Comment. aphor. VI. 12).

Mais, avant Galien, Celse (il vivait sous Tibère qui régna de 14 à 37 après J.-C.), qui connaissait fort bien les aphorismes, conseille cependant d'enlever toutes les tumeurs hémorrhoïdales, *scapello singula excidere* : et notons bien que, s'il fait une exception, ce n'est point pour en laisser une, c'est uniquement pour pratiquer l'opération en plusieurs temps, afin que l'anus ne se trouve pas à la fois et de toutes parts environné de cicatrices nouvelles : *si plura, non omnia simul, ne tempore eodem undique teneræ cicatrices sint* (l. VII, c. 30).

Digitized by Google

Après Galien, Aetius d'Amide (vers 455, Vanderlinden, ou 540 après J.-C., Daremberg), adopte résolûment la même doctrine que Celse; il prétend même qu'on a mal interprété l'aphorisme d'Hippocrate : « Aetius, l. XIV, c. V, ut hujusmodi difficultatem tolleret, perspicuo affirmavit, omnes hæmorrhoïdas nulla relicta esse persanandas, idque voluisse Hippocratem cum dixit : *hæmorrhoïdas sanandi, quasi sanatio perfecta sit, quæ omnes auferantur*; illud autem addidit servandam post omnium abscissionem esse ex Hippocratis præcepto rectam victus rationem. » (Mercurialis, 3e class., p. 360).

Quant à Paul d'Egine, il se rallie à l'interprétation de Galien, avec cette variante qu'il ne s'agit plus de cacochymie, mais de sang inutile dont il veut favoriser l'écoulement (lib. VI, c. 79).

Après ces divergences parmi les interprètes anciens, nous allons en constater de non moins flagrantes entre les divers manuscrits et les éditions : Voici comment le texte de l'aphorisme est écrit dans Plantius (*Galeni in aphorism. Hippocr. comment.* Lyon, 1554), Heurnius 1611, Chartier (1679) etc. : *Hæmorrhoïdas sanandi diuturnas, nisi ante sanata fuerit, periculum est ne hydrops aut lienis succedat.*

Or, les leçons des manuscrits ne sont point unanimes à cet égard; il suffit de citer cette annotation de Lefebvre de Villebrune : « Tres tamen codices inter optimos n°s 2141, 2143 et 2144, scribunt ἢν μὲν χρίσις, *si quidem iuvat servatio*, utique si vel ab una fluxus minus sit » (*Aphorism. Hipp.*, 1782, p. 309).

A l'égard des imprimés, même dissidence. Je remarquerai que les éditions d'Alde 1526, de Cornarius chez Froben 1538, de Mercurialis 1588, de Foës 1595 et 1657, portent toutes, comme les trois manuscrits précités, ἢν

μὲν μία, si quidem una servetur. Je dois dire que depuis lors les éditeurs, entraînés peut-être par le commentaire de Galien, ont substitué *μὴ* à *μὲν* (*non* à *vero*), et c'est aujourd'hui la leçon qui a la faveur publique; mais on sera forcé d'avouer que ce n'est pas celle qu'on trouve dans les plus anciennes éditions, non plus que dans divers manuscrits, et l'on m'accordera du moins que, en présence de la profonde divergence que je viens de mettre en lumière, l'objection qu'on a élevée contre l'opuscule *des hémorrhoïdes* n'est nullement suffisante pour le faire condamner, et rejeter parmi les livres apocryphes.

§ 2. Cherchons maintenant si les témoignages motivés des auteurs et surtout l'étude du contexte peuvent nous conduire à des conclusions plus affirmatives.

Je remarque d'abord que M. Littré, après un examen approfondi des livres hippocratiques, a été amené à admettre le traité *Des hémorrhoïdes* dans la classe qu'il intitule *Écrits de l'école de Cos, de contemporains ou de disciples d'Hippocrate* (*Introd.*, t. 1, p. 435). M. Daremberg est du même avis (*Œuvres choisies d'Hippocrate*, 2e éd. 1855, p. 91).

Les anciens sont allés plus loin. Aétius l'attribue implicitement à Hippocrate, notre auteur donne, § 7, la formule d'un cathérétique pour dessécher les hémorrhoïdes, et Aétius la reproduit en la rapportant formellement au médecin de Cos : Hoc medicamentum Aetius (cap. 6, serm. 2, Tetrab. 4) nominatim ipso Hippocrate expressit servatis etiam ponderibus (Foës, *in not.*, p. 894).

Nous avons vu que déjà avant lui, Galien le classe parmi les œuvres légitimes dont il explique, dans son Glossaire, les locutions obscures; il le cite nommément aux articles κήρινα et ἐπιστρεπτά; in libro autem de hemorrhoidibus et fistulis, et *sedum* dicere videtur.

στρυφνήν, *fastidiosam*, *verbibilem*, in libro de hæmorrhoidibus et fistulis (Mercurialis, 1588 ; Chartier, 1679).

Outre ces gloses, les seules que l'on indique généralement, je puis encore en signaler d'autres qui me semblent très significatives. L'auteur recommande, § 6, un cautère particulier, καυστῆρα ποιησάσθαι οἷον κάλαμον φραγμίτην. Galien, dans son lexique, définit ainsi le cautère : καυτήρα quendam æneum parvum calamum perforatum χαλκοῦν κάλαμον τινα τετρημένον. Or, il me paraît évident, comme à Foës, qu'il fait allusion au traité *Des hémorrhoïdes* : quibus verbis hic mihi sane locus subindicari videtur (Foës, p. 894).

Ailleurs, § 2, l'écrivain compare les tubercules hémorrhoïdaux à des grains de raisin d'un noir livide οἷον βάγες πελιδνοί. Galien, dans son Glossaire, a le mot περῆναι qu'il explique par μελανοῦσθαι, πελιδνοῦσθαι, *nigricantes*, *livescentes*. Or, je remarque que Henri Estienne a corrigé (*Dictionnarium medicum* 1564, p. 178) περῆναι en πέρνναι (ex erotiono, (*lisez erotiani*) *nucleoridate*, ajoute Mercurialis, *in marg.* pag. 14; et en effet, Érotien écrit πέρνον *nigrum*) ; et Foës (*in not.*, p. 892) présume non sans raison que la glose de Galien a spécialement trait à ce passage : « Cum vero πέρνχζειν de *livis marcescentibus* aut *nigrescentibus* proprie dicatur, non inale πέρνναι pro πελιδνοῦσθαι legisse Galenus suspicor, *quod ejus expositio opprime huic loco quadret.* »

Érotien, de son côté (il vivait sous Néron, qui régna de 54 à 68 apr. J.-C.), enregistre expressément l'opuscule *des hémorrhoïdes* dans son *Canon hippocratique*, section de thérapeutique chirurgicale ; et c'est là sans contredit une des plus grandes autorités qu'on puisse invoquer sur cette matière. Érotien ne s'arrête pas là, il en explique les termes difficiles dans son *Onomasticum* :

Digitized by Google

Quamvis crebro frequentare utitur hâc voce in libro de hæmorrhoidibus.

L'auteur conseille § 2, de faire rougir à blanc les cautères avant de s'en servir πρόσεστι δὲ καὶ διαφανέα τὰ κάυτρα. Or, Érotien, dans son *Onomast.*, a une glose que je considère avec Foës comme relative à ce passage. « Hunc enixe mihi locum, dit Foës, exprimere videtur Erotianus cum τὰ διαφανέα κάυτρα exponit τὰ διάπυρα καυτήρια, *ignita* et *candentia cauteria* (Foës, *In not.*, p. 892).

Notons ici d'une manière générale que Galien et Érotien ne s'attachent guère dans leur lexique qu'aux expressions tirées des œuvres légitimes. Ainsi, voilà une série de gloses qui viennent très implicitement confirmer le classement auquel on arrive par l'étude comparative de l'antiquité. Je puis ajouter encore le témoignage d'un écrivain antérieur à Erotien, c'est celui de Cornelius Celsus, dans le 7e livre de son traité *De re medicâ*. L'auteur *De hæmorrhoïdibus* conseille, § 2, d'attaquer toutes les tumeurs. Celse, I, au chap. 20, formule le même précepte : Scalpello singula excidere.

Il prescrit, § 3, pour opérer, « de faire sortir le fondement le plus possible, de fomenter avec de l'eau chaude, puis d'exciser le sommet des hémorrhoïdes. » On lit dans Celse : « Spongiam calidam adnovere, ut relaxentur illæ et foras prodeant ; ubi in conspectu sunt, excidere. »

Il écrit, § 5 : « Pour les hémorrhoïdes du fondement, si vous sectionnez au-dessus ou au-dessous du point d'où le condylome est extirpé, vous verrez le sang couler ; mais si vous enlevez la tumeur dans son insertion même, il ne s'en écoulera pas. » Celse analyse cette pensée en opérateur : « Paululumque supra basim incidendum ; neque relinquendum quidquam ex eo capitulo, neque quidquam ex ano demendum est. »

Notre auteur décrit ainsi, § 3, le pansement : « Coupez

une éponge molle;... puis appliquez sur cette éponge une compresse d'égale grandeur, fine et souple, qu'on enduira de miel;.... après quoi, par dessus l'éponge on met de la laine pour la maintenir en place; ... l'opéré prendra une fois par jour de la bouillie de gruau;.... s'il va à la selle, il se lavera avec de l'eau chaude; il ira au bain tous les deux jours. » Je trouve dans Celse une traduction presque littérale : « Deinde imponere linamentum molle, et suprà linteolum illinitum melle, locumque cum molli lanâ implere, et ita vincire;.... et utique per primos dies sorbitionibus eum sustinere (l. vu, s. 30 n° 1)... postero die, is desidere in aquâ calidâ debet (ib. n° 3), etc.

Il ne peut rester de doute à personne : Celse s'est inspiré de l'opuscule des hémorrhoïdes ; il l'a calqué, et son chapitre entier en est une copie et une traduction. Cela prouve non-seulement que cet opuscule était très-connu de son temps, mais encore que lui-même en faisait grand cas ; il ne nomme pas Hippocrate, il est vrai ; mais je remarquerai que généralement il ne le nomme pas non plus dans les nombreux passages qu'il a traduits des livres hippocratiques des *fractures*, des *articulations*, des *plaies de tête*, des *aphorismes*, etc. On peut en inférer qu'il l'estime à l'égal des autres traités légitimes, et je me crois ainsi autorisé à joindre ici le témoignage décisif de Celse à ceux d'Aetius, de Galien et d'Erotien.

On pourrait certainement s'arrêter à ce point, et notre démonstration ne laisserait pas que d'être complète ; mais j'ai découvert encore, dans l'étude du contexte même, d'autres éléments de preuves qu'il est utile de faire connaître: l'auteur, pour détruire les hémorrhoïdes, prescrit § 2, « de cautériser jusqu'à dessication avec des fers rougis à blanc, et de façon à n'y pas toucher superficiellement, » (c'est-à-dire autrement que si l'on se bornait à faire une friction ou

Digitized by Google

à entendre un suppléant). Hippocrate, § xi, *de articulis*, recommande « de cautériser avec des fers rougis à blanc et d'*appliquer avec la main*. » Ce sont là des préceptes de détail fondés sur une grande expérience du fer rouge et dont l'identité accuse une seule et même origine.

Je puis alléguer un autre passage plus démonstratif encore ; on lit dans notre auteur, § 5 : « S'il ne s'écoule pas de sang, quand vous avez extirpé le tubercule hémorrhoïdaire dans son insertion [comme qui dirait *dans son articulation avec le rectum*], ne vous en étonnez pas ; car lorsque vous sectionnez les bras ou les jambes dans les articulations, il ne s'en écoule pas non plus. » Cette théorie, que M. Littré (t. IV, p. 441) a avec raison de *singulière opinion*, a été jusqu'ici comme une énigme inexplicable pour tous les commentateurs ; or j'ai découvert qu'elle se rattache à une remarque qui est présentée à deux reprises différentes, à l'état de doctrine chirurgicale, dans deux des livres les plus authentiques de la collection hippocratique, je veux parler des *articulations* et du *mochlique*. Nous lisons, § 68 *de articulis* : « les sections complètes des os au niveau des articulations soit au pied, soit au bras, soit à la jambe, sont chez la plupart des blessés sans danger (à moins de lipothymie ou de fièvre). » La même remarque se retrouve en abrégé dans le *mochlique*, § 34. — Or, on le voit, il n'est nullement question d'hémorrhagie (Hippocrate doit faire allusion aux arrachements des membres). Ce rapprochement, qui jusqu'ici semble avoir échappé à tous les éditeurs, me paraît de la dernière importance pour achever la démonstration de la thèse qui nous occupe ; la question d'origine ne saurait plus être douteuse ; ces analogies si originales et si tranchées ne peuvent guère appartenir à deux individualités différentes. L'écrivain, en nous initiant à ses idées intimes, quand il compare l'extirpation des hémorrhoïdes à

Digitized by Google

la section ou mieux à l'arrachement des membres dans l'article, nous fait voir manifestement que c'est la même plume qui a écrit, la même pensée qui a inspiré le traité des *hémorrhoïdes*, celui des *articulations*, et le *mochlique*.

En résumé, les témoignages des auteurs anciens qui font autorité sur ces matières, l'étude même du contexte, tout enfin s'accorde à en confirmer l'authenticité ; et, si jusqu'à ce jour on n'a point été autorisé à l'affirmer sans réserve, aujourd'hui nous sommes en droit de dire hautement comme Foës, et avec plus de vérité encore : « At verò hunc libellum *genuinum* est Hippocratis magni fœtum ; res ipsa et tractationis connexio clamat, ut et Galeni et Erotiani ex eo petita testimonia fidem faciunt (Foës, p. 891).

La fin au prochain numéro.

Digitized by Google

ÉLOGE HISTORIQUE

DE

M. EDOUARD SERVAN DE SUGNY[1]

(SUITE ET FIN).

C'est ainsi, Messieurs, que notre illustre confrère employait les loisirs que lui laissait sa charge, charmants travaux qui pouvaient s'avouer sous la toge, parce que le cœur s'élève dans ces délassements d'élite, bien mieux à coup sûr que dans les fumées de l'estaminet, ou dans les tournois du wist et de la bouillotte dont les héros sont trop enclins à contester la distinction de ces jeux au profit de leurs distractions vulgaires, délassements inoffensifs autant que faciles, mais qui ne sauraient aspirer à la suprématie, sans s'attirer de légitimes représailles. Qu'il soit donc permis aux esprits élégants et féconds de se livrer à leurs exercices favoris, dont le public consomme à son heure et sans peine les produits savoureux et dont l'auteur a le premier salué la bienvenue. Heureux et noble passe-temps que le poëte a su décrire comme il savait l'apprécier :

> Ma muse ainsi, par des rimes faciles,
> Sut alléger le poids des mauvais jours
> Dont toute vie est trop pleine en son cours.
> À des écrits bien graves, bien utiles,
> Qu'un autre voue et son temps et ses soins.

(1) Voir la livraison de septembre.

Digitized by Google

liser, même au prix d'un meurtre, la veuve d'un chirurgien de la marine enlevé par le choléra, et nantie de 60,000 francs en écus ; d'autres enfin se vantant, dans l'atelier des tailleurs, qu'étant employés à l'hôpital comme servants, ils avaient empoisonné des marins malades, pour s'emparer de leur pécule, à la dernière heure.

Une âme ordinaire eût hésité à se faire l'écho et le garant de tant de turpitudes, s'il eût fallu en recueillir la confidence d'un ancien hôte de cette moderne Sodome. Mais la contagion du crime expié ne pouvait effrayer le magistrat, qui put aller s'asseoir, dans une froide journée d'hiver, au foyer du criminel repentant, pour recevoir sa confession pleine d'enseignements profitables pour la société, comme Vincent de Paule avait revêtu la casaque et les fers d'un galérien, par charité, deux siècles avant, pour faciliter son évasion et lui permettre de revoir sa famille (*Vie de saint Vincent de Paule*, par Le Maire, Paris, 1825, p. 79-82) ; et plus tard, lorsque, par ses soins et sur sa recommandation, la réhabilitation fut venue permettre à l'ancien forçat de renaître à la vie civile, le protecteur du forçat put donner le signal de la réconciliation entre la société et son ennemi, désarmé par sa clémence. Il put chanter alors cette *Résurrection* d'un nouveau genre, en vers harmonieux et sympathiques, comme le sentiment qui avait inspiré cette généreuse initiative. Quel enseignement profond, Messieurs, dans cette conduite de l'homme de la loi inexorable, du directeur de la poursuite, de l'instigateur du châtiment, qui, après l'expiation encourue, va relever le pécheur repentant et lui montre que la justice, sévère par nécessité, sait, elle aussi, guérir les blessures qu'elle a faites, quand l'amendement est venu effacer la souillure et purifier, par le fer et par le feu du remords et de la honte, un cœur passagèrement corrompu !

Il est une vertu, Rousset, la clémence du trône

Des plus précieux droits t'a fait la riche aumône ;
Au forçat éclipsé succède un citoyen,
Et l'honneur t'est rendu !... L'honneur, c'est un grand bien,
Ami ; c'est le premier des biens de cette terre :
Celui qui l'a perdu doit rougir et se taire,
Ou plutôt, comme toi, s'armant de repentir,
Il doit de l'infamie au plus vite sortir,
Répudier le crime et, lavant sa souillure,
Reconquérir son rang de roi de la nature. — (Pag. 9.)

L'instruction de cette procédure en réhabilitation fut l'un des derniers actes de l'administration de M. Servan de Sugny. La direction du parquet de Nantua lui fut retirée, par une ordonnance du 9 novembre 1845, qui le nommait juge à Montbrison, place qu'il crut ne pas devoir accepter, malgré les instances du ministre, parce que c'était déchoir, après vingt années de magistrature. Pour arracher cette triste exécution au garde des sceaux, il avait fallu lui représenter que le *Réveil de l'Ain*, transformation démocratique du *Patriote*, pourrait devenir très-dommageable à la cause gouvernementale, si notre confrère continuait de présider à la direction des poursuites contre ce journal. Ce moyen était de ceux qui ne manquent jamais leur effet. M. Servan de Sugny avait le tort de répugner à des poursuites, qui aboutissaient toujours à des acquittements devant le jury. La destitution de M. Servan fut donc, on peut le dire, surprise par obsession et exagération, à un ministre dont les facultés baissaient, sous le coup d'une affection mortelle, à un roi usé par l'âge et les luttes d'un premier établissement, et qui avait perdu de vue son hôte du Palais-Royal. Ainsi donc la faiblesse du ministre et du prince laissèrent écrire cette page honteuse dans les annales judiciaires de Lyon, et qui n'a pas été effacée du vivant de la victime. Car si, à la suite des événements de février, il ne tint qu'à M. Servan de rentrer dans la vie active, en acceptant l'avancement qui lui était

Digitized by Google

offert, ses opinions monarchiques ne lui permirent pas de faire acte d'adhésion à un régime pour lequel n'étaient pas ses sympathies. Il lui répugnait de se rallier, au lendemain d'une révolution qui n'avait pas de raison d'être aux yeux de bien des gens, et qui apparaissait aux esprits sages plutôt comme le tombeau que comme la restauration des libertés publiques.

Ainsi rendu sans retour aux loisirs de la vie privée, M. Servan de Sugny consacra les longues journées de sa retraite à l'étude, se livrant, sans arrière-pensée et sans réserve, à son penchant pour les lettres, qui allait lui ouvrir de nouveaux horizons. Mais avant de vouer le reste de sa vie à ce culte exclusif de la muse, notre confrère voulut rendre compte au public de sa carrière publique, au milieu de laquelle une déplorable disgrâce était venue l'arrêter. Il publia donc, en 1847, sa *Vie judiciaire*, restée sans réplique, préparant ainsi à son biographe à venir les preuves à l'appui de la réhabilitation qu'il aurait à édifier, pièces en mains; justification éclatante qui a permis au magistrat outragé de retracer l'état de services distingués, et l'a obligé à déchirer le voile que la modestie se plaît à jeter sur les succès et les triomphes. Il est certaines révélations d'amour-propre que le malheur seul autorise, l'homme qui a le sentiment de sa dignité ne se décidant à parler lui-même de son mérite, que lorsque ce mérite est ouvertement contesté. Telle était la position de notre excellent confrère, en quittant une magistrature qui était bien au-dessous de sa valeur personnelle, après vingt années d'exercice, dans des postes qu'on peut appeler aujourd'hui de commençants, toute carrière sortable devant finalement ramener son titulaire au chef-lieu judiciaire du ressort. Qui eût été plus digne cependant que M. Servan de Sugny de parcourir les grades intermédiaires, comme tant d'autres, et de venir ajouter l'illustration personnelle de son

Digitized by Google

talent à l'expérience judiciaire des magistrats de la Cour de Lyon? Combien ce retour au centre de ses affections eût été plus en harmonie qu'une disgrâce avec tous les titres de préférence que nous venons d'énumérer, avec tous ceux qu'il nous reste à dérouler encore! Combien cette issue eût été plus honorable pour le régime constitutionnel, qui avait la prétention de favoriser le mérite, que cette révocation cruelle arrachant ces tristes paroles à la victime d'élite immolée à un caprice!

« Adieu, noble magistrature, à qui j'ai consacré les meilleures et les plus belles années que le ciel m'ait départies ici-bas, adieu! Beaucoup d'ennuis, peu d'agrément, jamais de faveur, voilà quel a été mon lot, pendant que je t'ai appartenu, et cependant je ne voudrais pas, à l'heure qu'il est, avoir embrassé une autre carrière. Il est vrai que c'est aux conseils d'un illustre et bien-aimé vieillard que j'ai dû d'avoir revêtu cette toge qu'on vient de m'arracher, sans qu'il y ait eu démérite de ma part, et que ce seul souvenir suffirait pour me la rendre chère; mais il est encore une autre considération qui me porte à m'applaudir de la direction que j'ai donnée à mon existence.

« Dans la plupart des carrières publiques ou des professions privées, l'homme intellectuel est mort, pour ainsi dire, celui qui les exerce se trouvant forcément jeté en dehors de toutes études et spéculations philosophiques; en sorte qu'après une pratique un peu prolongée de ces états, quand l'heure du repos a sonné, on retombe lourdement sur soi-même, privé qu'on est, avant de dormir son dernier sommeil, d'une source féconde de distractions et de plaisir. Pour le magistrat, au contraire, les facultés de l'esprit ont constamment été tenues en éveil par l'exercice même de ces fonctions, qui n'ont roulé que sur de grands objets, l'homme, ses devoirs, ses intérêts, ses passions, ses crimes : sublimes

et profondes matières où le penseur et le poëte peuvent puiser de fortes inspirations, destinées à éclore et à fructifier plus tard, au soleil vivifiant de quelque solitude chérie. Cicéron à Tusculum, Montesquieu à la Brède, d'Aguesseau à Fresnes n'ont-ils pas continué de servir et d'éclairer leurs semblables, comme ils le faisaient du haut de leurs siéges et sous l'éclatante simarre? N'ont-ils pas surtout joui, dans ces lieux paisibles, d'un bonheur plus pur qu'au milieu du tumulte des affaires et des enivrements du monde?

« A bien peu de gens, sans doute, est réservé l'honneur d'approcher de ces grandes et rares intelligences, mais les plus faibles talents peuvent entrer dans la voie qu'elles ont si noblement ouverte aux magistrats sortant de charge. Et, à ce dernier titre, je peux et je veux, au sein des loisirs qu'on m'a créés, demander à la culture des lettres, non la gloire qu'il m'est interdit de conquérir, non pas même le bonheur, mais les quelques consolations qui me sont devenues nécessaires, pour combler le vide effrayant qui se fait de plus en plus autour de moi (*Vie judiciaire*, p. 124-6). »

Cet engagement, Messieurs, n'était pas une résolution téméraire, et treize ans de vie privée devaient fournir à notre président le moyen d'accomplir fidèlement sa promesse et de faire diversion longtemps à une douleur cruelle,

Hæret lateri lethalis arundo.

(Virg., *Eneid.*, lib. IV, v. 73.)

On se console bien de tomber avec la chute d'un trône, car il est glorieux de participer aux grandes destinées, même dans ce qu'elles ont de plus rigoureux; mais combien est plus rude le coup qui frappe un homme de bien et le fait descendre des régions les plus considérées, comme s'il était indigne de les habiter. Il est donc bien naturel de protester

Digitized by Google

alors par des prodiges de distinction et d'activité contre cette inique disgrâce, et de faire éclater aux yeux de tous l'erreur qui brise l'existence de celui qui en est la victime. C'est donc pour mettre de plus en plus en lumière l'éminence de ses facultés méconnues, que notre confrère reprit avec plus d'ardeur que jamais ses travaux favoris.

La catastrophe de février, en détournant son esprit de préoccupations plus calmes et plus riantes, ne pouvait manquer de devenir pour lui un grave sujet de méditations. Ce changement si profond et si imprévu lui inspira quelques pages qu'il publia, en mai 1848, sous le titre de *Souvenirs, réflexions et vœux d'un Français, à l'occasion de l'établissement de la République.* En présence de la prépondérance des mouvements populaires dans la capitale, sur le sort de la France, il rechercha les moyens de conjurer le retour des surprises et s'arrêta à une combinaison qui permit de tenir en réserve, loin de Paris, un dernier boulevard de l'ordre et des lois. Ce rouage nouveau, appelé *Modérateur*, avait beaucoup d'analogie avec le grand électeur de la constitution de Sieyès, et répondait assez bien à ce besoin d'alors de soustraire le pouvoir suprême à la pression des influences de la rue, et de déplacer le centre du pays, pour cause de suspicion légitime. Le triomphe des principes d'ordre, en juin 1848, vint calmer ces appréhensions et préparer les voies au rétablissement de la monarchie, après bien des évolutions que l'instinct public sut traverser, sans perdre de vue le but de ses aspirations légitimes. Le temps revint aux études calmes, et M. Servan de Sugny, à qui l'Académie avait accordé sa première vacance, reprit ses travaux spéculatifs. Dans son discours d'installation, il traita de *La Vie littéraire*, montrant que, dans toutes les professions libérales, l'amour des lettres est une source d'élévation morale et de jouissance. Le militaire, le médecin, le prêtre, l'homme

Digitized by Google

Terrible Némésis ! tu sus trop l'en punir,
Car tu semas l'opprobre au sein de sa famille,
Et fis de feux impurs brûler sa propre fille,
Sa Julie... ô douleur ! Ne pourrai-je pas voir
Ce que j'ai tant d'envie et de peur de savoir ?
Oui, le costume est bon : devenu moins qu'un homme,
Nul ne me craindra plus. L'on me croit loin de Rome ;
Dans mon char, à ma place, un esclave est monté,
Et je puis mendier en toute liberté.
Pour moi, grand Jupiter, ta bonté se déploie,
Quand vers la vérité tu m'ouvres cette voie.
Tels qui, pour l'Empereur, portaient un masque au front,
Vont à ce mendiant paraître ce qu'ils sont. — P. 211-2.

En effet, protégé par ce travestissement, Auguste surprend divers secrets de l'opinion, le mécontentement de Gallus, le complot de Rufus contre ses jours, la passion de Julie pour Ovide, qui paie de l'exil l'honneur d'avoir touché le cœur d'une princesse du sang impérial.

C'est de toi, malheureux, que ce désordre part,
Poëte renommé, mais corrupteur des âmes.
Au lieu de réveiller ces généreuses flammes
Par qui nos fiers aïeux conquirent l'univers,
Que fais-tu ? Sur l'amour tu composes des vers,
Non sur ce sentiment qui forme aux grandes choses,
Mais sur ce lâche amour qui dort parmi les roses.
Enseignant à tromper pères, maris, tuteurs,
Ta poésie énerve et dégrade les cœurs.
Bientôt, dénaturant nos mœurs mâles et graves,
Tu changerais mon peuple en un troupeau d'esclaves ;
Nos jeunes citoyens seraient de vils Pâris,
Et Rome deviendrait une autre Sybaris.
Malheur aux nations que le plaisir enivre !
Sans dignité, sans gloire, on les voit se survivre.
Et celui-là se change en public assassin,
Qui met, par ses écrits, ce poison dans leur sein.
C'est là ton crime, Ovide, et rien ne peut t'absoudre ;
La mort... Mais le laurier préserve de la foudre,

Digitized by Google

Et je ménage en toi le poëte inspiré
Qui sera d'âge en âge et partout admiré,
L'émule, heureux souvent, de Virgile et d'Horace.
Conserve donc la vie, Ovide ; mais ta place
N'est plus dans cette cour, ni même à Rome... Pars,
Et, nous laissant entiers aux jeux sérieux de Mars,
Emporte tes amours chez les Scythes sauvages.
Là, sous un ciel glacé, parmi d'affreux orages,
Retrempe ton génie à la mollesse enclin
Et sois un autre Orphée aux rives de l'Euxin.
Admirant ton talent, haïssant ta personne,
Je te relègue, Ovide..., et ma main te couronne ! — P, 242-4.

L'année 1852, qui devait faire succéder, dans les esprits, le calme à l'agitation et à l'inquiétude, inaugurait pour les études spéculatives une ère de calme et de recueillement que l'activité intellectuelle saisit avec bonheur, pour enrichir de nouvelles importations le trésor de l'esprit national.

C'est aussi à partir de cette époque féconde à plus d'un titre, que M. Servan de Sugny arrivait à cette heure de la vie où l'inspiration poétique doit faire place à l'exercice d'autres aptitudes, qui se perfectionnent indéfiniment par l'expérience et par le travail, lors même que l'imagination s'est éteinte avec les derniers feux de la jeunesse. La traduction en vers des poëtes étrangers ouvre alors une nouvelle carrière au talent, qui peut cueillir encore de nouvelles palmes dans des régions moins explorées que les chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome. M. Servan de Sugny songea donc à faire passer, sous une forme poétique accessible à la masse des lecteurs, les richesses littéraires mises à la disposition de la science, par les conquêtes de l'Europe dans cet Orient que le monde occidental aspire aujourd'hui à pénétrer plus intimement de son esprit et à entraîner dans l'orbite de ses destinées humanitaires. Mais, en échange des idées nouvelles que le vieux monde est à la veille de recevoir,

Digitized by Google

il est juste que nous payions à ses œuvres d'intelligence le tribut d'admiration qu'elles méritent, et que nous nous préparions aussi par l'étude à remplir dignement notre rôle d'initiateur. M. Servan de Sugny a compris des premiers que l'heure était venue de populariser les résultats que l'orientalisme européen a produits. Reprenant les travaux d'érudition qu'il avait déjà ébauchés, lors de sa première jeunesse, à la faveur de quelques relations avec le personnel diplomatique ottoman, pendant son séjour à Paris, vers 1825, il publia un spécimen, sous le titre d'*Étude orientale*, comprenant trois odes de Hafiz et une élégie de Saadi, poëtes persans, traduites en vers français avec le texte et la traduction interlinéaire en prose. Il était impossible de mettre avec plus de loyauté les éléments de la question sous les yeux du lecteur, en même temps que de montrer tout ce que l'original gagnait de fini et d'élégance, sous la main d'un traducteur chez qui l'arabisant n'avait pas étouffé le poëte. Ecoutez encore une fois les plaintes mélancoliques du vieillard de Chiraz, et dites si l'importation n'est pas heureuse, même chez les héritiers de la littérature qui avait produit Horace.

Sans nous, hélas ! croîtra la rose,
Sans nous le printemps renaîtra ;
Notre paupière sera close,
Que le gazon reverdira.

Juillet embrasera le monde,
Décembre obscurcira les cieux,
Mai rendra la terre féconde,
Que nous aurons quitté ces lieux !

Les jardins fleuriront encore,
En troupe y viendront les amis
Boire, à l'ombre du sycomore,
Et nous, nous serons endormis.

Digitized by Google

Nos corps formeront de l'argile,
Quand viendront des hommes nouveaux,
Qui fouleront d'un pied tranquille
La poussière de nos tombeaux. — P. 21.

A la fin de cet opuscule de poésie exotique, M. Servan de Sugny annonçait l'intention de mettre plus tard au jour les traductions en vers des principaux poëtes arabes et turcs, et il commençait la réalisation de cette œuvre capitale par la *Muse ottomane*, volume devenu classique aujourd'hui, dans la littérature orientale, la guerre de Crimée concentrant alors sur la Turquie l'attention et les sollicitudes de l'Europe, sans cesse renaissantes. Cet ouvrage, publié sous les auspices de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, renferme des pièces du genre lyrique, le seul dans lequel se soit exercé le génie poétique des Ottomans, dans la période classique : notre confrère y a mis à contribution quarante-quatre auteurs principaux, au nombre desquels onze sultans, dont plusieurs bien positifs, hélas ! dans leurs cruautés, témoin Amurat IV, vainqueur de Bagdad, dont il fit exterminer la plupart des habitants. L'islamisme a toujours exercé une sanguinaire influence sur le cœur des souverains : c'était peut-être là, comme ailleurs, la faute des institutions plus que celle des hommes. L'élégie, l'ode, l'épigramme même viennent caresser tour à tour agréablement la curiosité du lecteur, dans ce choix de pièces d'élite, précédé d'un *Précis de la Poésie chez les Turcs*, et suivi de *Notes et Éclaircissements*, où l'érudition est mise à la portée du lecteur avec cette sobriété habile qui fait aimer les leçons du philologue. Il serait inutile de faire ressortir l'importance de cette œuvre, dont la réputation est fixée désormais, qui ouvrit à son auteur les portes de la *Société orientale de France*, à laquelle nous eûmes l'honneur, M. Guyet et moi, de le signaler, et qui restera comme la première assise du

Digitized by Google

monument élevé par la France à la gloire littéraire du monde oriental. Contentons-nous donc de savourer à nouveau, comme dans un banquet funèbre des Brachmanes, deux pièces de genres divers. Dans l'une, le sultan Amurat II s'adresse à un échanson :

Enfant dont la joue est vermeille,
Cours et m'apporte sans retard
Le reste de ce vieux nectar
Dont hier j'égayai ma veille.
Dis qu'on remette dans ma main
Mon luth à la corde sonore,
Car jusqu'à ma suprême aurore
Je veux bannir le noir chagrin.
Trop tôt viendra l'heure fatale
Où, la mort terminant mes jours,
J'irai reposer pour toujours
Sous une pierre glaciale.
Là, le plaisir ne règne plus ;
Là, tout ce qui vit la lumière
Forme une insensible poussière
Où tous les rangs sont confondus. — P. 191.

Dans l'autre, Hibétulla, femme poëte, princesse du sang impérial, jetée en prison à la suite d'une révolution de palais, craignant une fin plus cruelle encore, s'empoisonne et compose, en attendant les effets du mortel breuvage, ces stances touchantes de son hymne funèbre :

Ce poison, que j'ai dans mes veines
Versé comme un pur élixir,
Qu'il tarde à terminer mes peines !
Mon âme, il est temps de partir.

Dans le beau jardin de la vie,
Je ne rêvais que le plaisir,
Mais j'ai connu la perfidie.
Mon âme, il est temps de partir.

Digitized by Google

Lorsque le destin nous accable,
A quoi sert, hélas ! de gémir ?
Le monde est toujours implacable.
Mon âme, il est temps de partir.

Qu'ils s'attachent à l'existence,
Ceux à qui sourit l'avenir,
Mais moi, je n'ai plus d'espérance.
Mon âme, il est temps de partir.

Aucun dévoûment ne demeure
Où le malheur se fait sentir :
On rit, on boit, quand moi je pleure.
Mon âme, il est temps de partir. — P. 237-8.

Tant de travaux recommandables à divers titres désignaient sans doute M. Servan de Sugny à la distinction que plusieurs d'entre nous ont obtenue, et qui, dans les régions de la science et des lettres en province, doit être l'indice d'un mérite éminent qu'il n'est pas possible de méconnaître, sans trop d'endurcissement et d'injustice. Cette récompense était due à notre confrère, comme elle est due, sans faveur, aux hommes qui illustrent leur pays par des découvertes ou d'importantes publications, et le temps seulement a manqué pour lui décerner cet insigne honorable qu'un prince infidèle s'est empressé de lui conférer, sur la demande de M. Thouvenel, ambassadeur de France à Constantinople. L'ordre du Medjidié est donc venu apprendre aux concitoyens de M. Servan de Sugny que son nom était prononcé avec éloge sur les rives du Bosphore, comme plus tard à la cour de Berlin. Le roi Frédéric-Guillaume IV de Prusse, sanscritiste lui-même éminent et protecteur de François Bopp, auteur de la grammaire de l'antique langue des Védas, accueillait avec bienveillance la *Muse ottomane*, et écrivait de sa propre main, à notre confrère, une lettre, pour lui exprimer l'intérêt tout particulier que lui avait inspiré cet

Digitized by Google

ouvrage, dont il acceptait plus tard la dédicace pour une seconde édition, en engageant l'auteur à pousser plus loin ses travaux sur la poésie orientale. C'était prêcher un converti : nous avions déjà reçu les prémices du *Génie poétique de l'Orient*, qui devait compléter cet aperçu grandiose sur la littérature d'un autre monde. Notre président esquissait ainsi les dimensions de ce monument dans une épître au même prince, après son abdication, intitulée *Le Trône et les Lettres* :

Animé par ta voix, je poursuis l'entreprise
D'amener parmi nous des Muses d'Orient
La troupe à l'œil de flamme, au visage riant.
Le lecteur, sur mes pas, visitera le Pinde
Des Chinois, des Persans, des habitants de l'Inde ;
Il entendra l'Arabe, en ses transports brûlants,
Célébrer la vengeance et les combats sanglants.
Il connaîtra les chants des Mongols, des Tartares,
D'autres peuples encor, plus rudes, plus barbares ;
Et peut-être ces fruits de l'Orient vermeil
Lui plairont plus que ceux nés sous notre soleil. — P. 19.

Cette épître, où se retrouvent toutes les qualités du style que nous avons tant de fois appréciées chez notre savant poëte, devait être pour lui comme le chant du cygne et comme le dernier son de cette lyre, qui avait retenti, quarante années durant, pour les bonnes lettres et les bonnes doctrines en toutes choses. La présidence, que nous avions été heureux de déférer à M. Servan de Sugny, tant à cause de ses travaux remarquables qu'à cause de son caractère bienveillant et cordial, d'autant plus sympathique aux succès des autres qu'ils lui portaient moins ombrage, la présidence ne fut jamais exercée par lui, malgré le désir qu'il me témoignait de venir s'asseoir au milieu de nous : les étreintes d'une maladie désorganisatrice des principales fonctions

Digitized by Google

vitales, comme celle qui nous ravit Grégorj dans la maturité de l'âge, furent plus fortes que les inspirations du devoir, que les attraits d'une dignité académique nouvelle. Les bocages de Cessy, qui avaient abrité son activité et retenti de ses accents, devaient retenir leur hôte plus longtemps que d'habitude, et le protéger de leur salutaire ombrage, et lorsque, sur la fin de l'été, il revoyait la grande ville, où la rigueur de la destinée ne voulait pas qu'il s'installât solidement jamais, c'était pour demander des secours à l'art médical et fuir en toute hâte vers les montagnes du Dauphiné, où les eaux thermales allaient être impuissantes à rétablir l'équilibre que le mal faisait pencher chaque jour de son côté. Tout portait donc à pressentir l'imminence d'une catastrophe, et il ne devait plus nous être donné d'entendre cette voix puissante, qui nous avait fait ses adieux, le 26 mai 1858, dans la traduction de quelques pièces échappées à la muse des poëtes couronnés du Céleste-Empire. Nous devions rester sous l'impression de ces nouveautés exotiques : dans la vie académique de notre président sortant, le talent et l'activité ne connurent pas de lacune, et il n'était réservé à aucune production faible de trahir cette dégénérescence qui avertit, quelquefois trop tard, l'écrivain de songer à la retraite. Heureuse compensation, qui pourrait jusqu'à un certain point adoucir ce qu'il y a de cruel dans cette fin prématurée, venant interrompre tout à coup un labeur utile, qui ne demandait plus que quelques années, pour voir resplendir le couronnement, au sommet de l'édifice. Mais que parlé-je d'œuvre inachevée? La liste des publications de notre confrère ne suffit-elle pas à fonder solidement sa réputation et à recommander son nom à la mémoire de la postérité? Quelques pages de plus, quelques distinctions nouvelles n'auraient rien ajouté à ses titres; quelques années de plus n'auraient pas permis de

Digitized by Google

réparer à son égard l'injustice des hommes. Il était trop tard pour reprendre une carrière brisée et empêcher que le monde officiel, privé de son concours glorieux, pût dire à son sujet, non sans amertume :

Rien ne manque à sa gloire, il manquait à la nôtre.

Non, la journée du 4 février 1860 n'a rien changé à l'illustration de notre confrère, elle a plutôt servi de point de départ à sa renommée, elle a permis d'inventorier les richesses de sa veine et de ses incessants labeurs, de raconter les succès et les services du magistrat, calomnié par les cabales de la concurrence et de l'ambition, de dérouler quelques pages de cette *Vie judiciaire*, si accablante pour ses persécuteurs, et qu'il a eu la générosité d'omettre toujours dans la nomenclature de ses œuvres, en signe de pardon à ses ennemis. Après s'être justifié, parce qu'on l'avait traité comme un coupable, il a gardé quatorze ans, sans plus se plaindre, cette blessure toujours saignante dans le fond de son cœur. Retiré du monde, il voulait bannir à jamais le souvenir de ses déceptions, de ses promesses et de ses haines, et circonscrire le reste de ses jours dans ces frais vallons de Cessy, propices à l'inspiration et au perfectionnement esthétique, en présence des beautés de la nature, si frappantes dans les sites du pays de Gex.

Rura mihi et rigui placeant in vallibus amnes,
Flumina amem sylvasque inglorius. O ubi campi
Sperchiusque et virginibus bacchata lacænis
Taygete! O quis me gelidis in vallibus Hæmi
Sistat et ingenti ramorum protegat umbrâ.

(Virg., *Georg.*, lib. II, v. 485-9.)

Oh! qu'ils viennent dans ces contrées,
Ceux que l'ambition dévore sourdement,
Dont la soif des honneurs fait le secret tourment ;
Qu'ils viennent : de ces monts les brises éthérées

Digitized by Google

Verseront dans leur âme un précieux calmant.
En reposant à l'ombre des grands chênes,
Ils sentiront bientôt de leurs brillantes chaînes
Le poids devenir plus léger ;
Et, nouveaux Bajazets, leur ardeur inquiète
S'apaisera sans doute au son de la musette
De quelque insoucieux berger.
(*Le Pays de Gex. — Gerbe littéraire*, p. 73-4.)

C'est là que la mort est venue visiter notre confrère, sinon plein de jours, du moins plein de fructueuses études et de sentiments de résignation et de foi. Une expression de sérénité resplendissait encore sur cette physionomie si bienveillante, longtemps après que la dernière heure avait sonné. C'était comme une prolongation accordée pour les suprêmes adieux. On eût dit l'extase d'un de ces pieux solitaires de l'Arye, qui se retiraient loin du monde, s'en remettant à la Providence de leur vie matérielle, et qui, au milieu du silence et de la prière, s'abîmaient dans la contemplation de la Divinité, pour s'absorber finalement en elle. Ainsi vous avez sans doute fait, excellent confrère, et la meilleure partie de vous, celle qui enfantait ces œuvres que vous nous laissez pour modèles et pour consolation, s'est envolée vers ces demeures éternelles où s'accomplit la fusion suprême des races, loin des dissentiments d'intérêt, de coutumes et de langage, et au sein desquelles, c'est le vœu que nous formons, comme le vieux père d'Yaznadate, vous ne nous oublierez pas :

Tân lokân mad' anudyâtô
yâhi, tu pitar, çâçwatân.
(*Valmiki, Ramaïde, — Yajna-datta-bâdo pâkyânam*, sl. 85).
Hosce locos, præses, nostri ! memor,ito perennes.

Pars, sans nous oublier, pour ce monde meilleur !
Monte... au divin séjour de l'éternel bonheur.
(Trad. de Guerrier de Dumast. *Fleurs de l'Inde*, p. 60).

Gaspard Bellin.

Digitized by Google

MACAULAY ET L'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Discours prononcé à la rentrée des Facultés,

le mercredi 28 novembre;

Par M. DARESTE DE LA CHAVANNE.

I.

En changeant heureusement le programme ordinaire de nos séances de rentrée, M. le recteur a voulu leur donner une solennité de plus. Il a pensé que l'Université de Lyon ne pouvait mieux inaugurer ses travaux annuels, qu'en remplaçant le compte-rendu de ses cours et de ses examens par la discussion de quelqu'une des grandes questions que soulève l'état actuel des lettres, des sciences ou des arts. En effet, Messieurs, dans des jours tels que celui-ci, où l'enceinte de nos Facultés est comme agrandie, en présence de l'élite d'une ville où la richesse publique n'a jamais fait une conquête, sans que les lettres, les sciences et les arts fussent appelés à en faire une à leur tour, c'est pour nous une obligation de sortir un instant du cadre, et je le dirai, de la réserve ordinaire de nos leçons. Nous avons besoin d'élever nos regards et de les arrêter par moments sur notre époque, sur ses travaux et ses tendances, d'examiner ce qui se fait autour de nous et d'en dire notre pensée. C'est un devoir pour le haut enseignement de mettre ainsi à profit les occasions solennelles qui se présentent à lui d'exprimer son opinion sur les choses contemporaines qui sont de sa compétence, et de faire connaître le genre d'influence qu'il voudrait exercer, en marquant aux hommes de travail une direction. peut-être utile.

Ce siècle a déjà parcouru plus de la moitié de sa course. Ouvert sous les auspices les plus brillants, il s'était annoncé par une vive impulsion donnée, il y aura tantôt cinquante ans, à tous

Digitized by Google

les esprits. La philosophie, la poésie, l'histoire, pour ne parler que des lettres, avaient eu un de ces réveils éclatants, qui pouvaient faire croire à la naissance d'une grande époque. Où en sommes-nous aujourd'hui? Cette impulsion s'est-elle arrêtée ou seulement ralentie, à mesure que nous nous éloignions du point de départ? Et puis, quand les événements se précipitent avec une rapidité sans exemple, ne s'est-il pas accompli de grands changements en peu d'années?

Les études historiques étaient incontestablement celles qui, dans ce réveil dont je parle, avaient obtenu le plus de faveur et jeté le plus d'éclat. Aujourd'hui encore, en dépit de bien des obstacles, ce sont celles qui ont le mieux résisté aux tempêtes. On a dit de l'histoire qu'elle était le signe distinctif de notre siècle, comme la philosophie fut le signe distinctif du siècle dernier. En effet, au milieu du silence presque général des philosophes et des poètes, non seulement en France, mais dans l'Europe entière, c'est un spectacle singulier, peut-être unique jusqu'ici, que de voir l'histoire ouvrir une carrière commune et profondément variée aux esprits les plus brillants, les plus portés aux hautes méditations, comme aux plus patients et aux plus laborieux; de voir se mêler et quelquefois se confondre les vues générales qui ont donné naissance à la philosophie de l'histoire, cette ambitieuse création de notre temps, et les recherches particulières, attentives à la vérité du moindre détail; de voir lutter sur un même terrain l'art et l'érudition; de voir le public s'associer à cette préférence pour un genre de travaux qui répond à tous les besoins des esprits, comme à leurs aptitudes les plus différentes, et partout les gouvernements, les villes, les académies, les associations privées recueillir avec soin les documents ignorés, rassembler des ruines éparses, ou veiller à la conservation de ces édifices encore debout, qui témoignent de ce que l'Europe fut à tous les âges. Ainsi le mouvement imprimé aux études historiques, il y a un demi-siècle, n'a fait que s'étendre. Mais en s'étendant, a-t-il toujours suivi une direction régulière? La variété et la multiplicité des travaux n'ont-elles pas contribué à jeter les esprits dans l'incertitude et une sorte d'anarchie? On

Digitized by Google

dirait une armée qui grossit sans cesse, et dont la marche devient par cela même de plus en plus embarrassée.

Qu'est-ce que l'histoire doit être aujourd'hui, et comment faut-il l'écrire ? Vous me permettrez de vous entretenir quelque temps de ce sujet, vieux et banal, quand on s'en tient à de vagues généralités, mais qui tire sans cesse un intérêt nouveau de la mobilité des temps et de celle de l'esprit humain.

Je prendrai d'abord la liberté de combattre deux adages prétendus, qui ont pour eux l'autorité de bien grands noms. Fénelon soutient que le bon historien n'est d'aucun temps ni d'aucun pays. Et plus loin il donne sa pleine approbation à cette pensée des anciens, que l'histoire doit être composée pour la postérité ; tel est le principe établi par Lucien d'après Thucydide, κτῆμα εἰς ἀεί, avait dit ce dernier. Rien assurément de plus élevé, rien de plus noble, rien de plus propre à faire illusion qu'une semblable théorie ; laissez-moi ajouter, rien de plus chimérique et de moins applicable à bien des égards.

Comment veut-on que nous ne soyons ni de notre temps ni de notre pays, que nous fassions abstraction des passions et des idées avec lesquelles nous avons été élevés, au milieu desquelles nous avons grandi et nous nous sommes formés ? Qu'un poète, un philosophe s'isolent au milieu de leurs contemporains, on le comprend à la rigueur ; le comprend-on d'un historien, étudiant les vicissitudes des sociétés humaines, c'est-à-dire ce qu'il y a au monde de moins abstrait ? Comment portera-t-il dans cette étude l'intérêt, l'émotion, disons mieux, l'intelligence nécessaires, s'il n'est lui-même intéressé, ému, instruit surtout, par les événements dont il est témoin ? Sans doute il devra être au-dessus des préjugés vulgaires, mais, quelle que soit la trempe de son esprit, la force de sa raison, la hauteur de vues à laquelle il s'élèvera, pourra-t-il se dégager en quelque sorte de lui-même en quittant la sphère où il vit, où il pense, et où nous vivons et pensons avec lui ? Le pourra-t-il jamais, et si c'était chose possible, serait-ce chose désirable ? L'historien n'a-t-il pas besoin d'être homme, puisqu'il s'adresse à des hommes, et d'être de son temps, puisqu'il s'adresse aux hommes de son temps ?

Digitized by Google

Écrire pour la postérité est une noble ambition, si l'on entend par là faire une œuvre durable. Je comprends encore cette ambition d'une manière particulière chez ces écrivains qui, comme Thucydide et surtout Tacite, appartenaient à des partis vaincus et faisaient l'histoire de leur temps pour la livrer au jugement des générations qui devaient les suivre. Mais si le système est admissible en ce sens, il ne l'est pas autrement. Thucydide, Tacite n'ont rien d'abstrait, et sont, avec tout leur génie, l'un un Athénien du siècle de Périclès, l'autre un Romain de l'Empire. Ce même caractère est encore plus frappant chez les autres grands historiens de l'antiquité; tous ont eu les passions et les idées de leur temps; ils n'ont pu, ils ne pouvaient avoir celles de la postérité. S'ils nous intéressent, s'ils nous émeuvent, c'est qu'ils ont été eux-mêmes profondément intéressés et émus; c'est ainsi qu'ils ont pu nous léguer de leurs siècles d'immortelles peintures. Si je ne craignais d'employer le langage de la philosophie allemande, je dirais que l'histoire est moins objective que subjective, qu'emportés par le déplacement continuel de la scène du monde, nous ne sommes pas maîtres de ne pas considérer sans cesse les révolutions de la société sous des aspects nouveaux, et de ne pas voir, sinon le spectacle changer, du moins les ombres et la lumière s'y répartir d'une manière différente. J'ajouterai que l'historien qui fait le tableau du présent, peut songer aux lecteurs à venir, mais que celui qui représente le passé, n'a aucun besoin de reculer la perspective; ses contemporains seront toujours à une distance suffisante des événements qu'il retrace pour qu'il s'adresse à eux directement.

C'est pour cela que je me propose de vous présenter de courtes considérations directement applicables au temps où nous sommes. Notre siècle compte déjà plusieurs grands historiens. L'un d'eux, qu'une mort imprévue est venu frapper cette année même, a laissé après lui une trace brillante destinée à rayonner longtemps. Macaulay a été une des illustrations de l'Angleterre; mais s'il a eu à un degré tout particulier l'esprit de son pays qui n'est pas celui du nôtre, ce n'est pas pour l'Angleterre seule que sa vie et ses œuvres présentent d'utiles enseignements. Né avec

Digitized by Google

le siècle, il en avait suivi toutes les phases ; il avait grandi avec lui et par lui ; il en partageait les sentiments, les passions, les idées, les préjugés même ; il le connaissait à fond ; il en était le représentant le plus fidèle, en même temps qu'il en était un représentant de génie. Il était de ces hommes qui font école, parce qu'avec cette supériorité d'intelligence que tout le monde reconnaît et applaudit, ils savent répondre à l'attente des contemporains et parler un langage que tout le monde comprend. Il avait embrassé l'étude de l'histoire, et c'est peut-être ce qu'il y avait en lui de plus remarquable, dans sa plus grande variété ; il était érudit, antiquaire, archéologue ; il était économiste, homme d'affaire et homme de gouvernement ; il était poète, orateur, artiste. Il unissait à une fécondité inépuisable une souplesse merveilleuse qui se prêtait à tout et lui permettait de concevoir l'œuvre la plus vaste dans son ensemble et dans l'harmonie de toutes ses parties.

Si je veux rechercher ce que l'histoire doit être aujourd'hui, je ne crois pas pouvoir mieux le faire qu'au moyen de quelques considérations qui me sont suggérées par les écrits de Macaulay. Il est étranger ; je n'en serai que plus à l'aise pour parler de lui. En écrivant pour ses contemporains, il a trouvé, on ne peut en douter, le secret de forcer l'admiration de la postérité et réalisé ainsi l'idée des anciens ; je n'en serai que plus à l'aise pour faire la part de critiques, dont quelques unes auront une portée plus générale. Qu'il soit d'ailleurs entendu que ce n'est pas de l'homme politique que je vous entretiendrai, mais uniquement du grand historien. Qu'il soit entendu aussi que je me borne à de simples observations, sans prétendre ici faire une étude approfondie, que ne permettrait pas la brièveté d'un discours, et qui m'éloignerait du but de cette réunion. Je ne veux que saisir et arrêter au passage quelques-uns de ces traits de lumière, qui peuvent dans cette marche un peu incertaine, dans cette sorte d'anarchie dont je parlais tout à l'heure, diriger ou tout au moins éclairer les historiens d'aujourd'hui.

Digitized by Google

II.

Macaulay a commencé par être un éminent *scholar*, et je ne saurais trop insister sur ce point dès le début ; car là est la première raison de sa supériorité. Le scholar, en Angleterre, n'est pas seulement comme chez nous le jeune homme qui a fait de bonnes classes ; c'est celui qui est resté à l'université jusqu'à vingt, quelquefois jusqu'à vingt-cinq ans, non pour enseigner, mais pour mûrir sa raison et son talent avec les *humanités*, prises dans leur sens le plus sérieux et le plus sage. C'est celui qui à l'âge où nous sommes déjà parqués, spécialisés dans des études pratiques, a continué ces études générales qui forment l'homme, s'inspirant de l'antiquité non comme d'une lettre morte, mais comme d'une lettre vivante, et faisant au milieu de jeunes gens d'élite le plus solide apprentissage de la vie littéraire et de la vie publique. Aussi, Messieurs, tandis que les meilleurs élèves de nos colléges en sortent seulement bons humanistes, les meilleurs élèves des universités anglaises en sortent-ils bons critiques, bons littérateurs, et déjà ce qui est plus difficile, mais Macaulay en est la preuve, bons historiens.

Je suis frappé de ce genre de supériorité qu'ont les élèves des universités anglaises, et je ne suis pas étonné qu'ils rapportent aux universités les succès qu'ils obtiennent plus tard ; elles peuvent à bon droit en revendiquer la part la meilleure. L'homme grandira au contact instructif de la vie active ; il grandira par le travail et par l'expérience, par les succès qu'il obtiendra et plus encore par les obstacles qu'il devra combattre ; mais il sera sorti de l'école tout formé, et comme disaient les anciens, *instructus omnibus armis*. Il aura cette solidité qui ne s'acquiert plus, et dont l'absence irréparable est une lacune pour la vie entière.

Vous m'excuserez d'ouvrir ici une courte parenthèse, mais elle est trop naturelle pour que je ne m'y arrête pas. Combien n'est-elle pas importante chez nous la mission du haut enseignement, destinée à donner précisément à la génération sortant de nos écoles, ce je ne sais quoi d'achevé qui fait la supériorité de la jeunesse, et qui fera un jour celle de l'âge mur? N'est-ce pas

Digitized by Google

dans l'ordre intellectuel comme dans l'ordre physique ou l'ordre moral, la vigueur de la jeunesse qui fait la force des nations? Si l'enseignement supérieur est constitué en France autrement qu'en Angleterre, il n'en a pas moins la même mission, il n'en aura pas moins, espérons le, la même puissance; mission spéciale et que dans notre société actuelle rien ne saurait remplacer d'une manière utile.

Après avoir été un scholar éminent, et s'être sur les bancs même de l'école inspiré de Tite-Live pour composer des chants épiques, prélude d'œuvres plus sérieuses qui devaient faire de lui un rival du grand historien romain, le jeune Macaulay s'exerça dans la critique. Il débuta dans les revues, par ce qu'on appelle en Angleterre *des Essais*. L'Essai est un genre littéraire à part, qui a sa valeur et qui a ses abus. C'est un genre difficile à caractériser, dont l'objet est de traiter devant le public toutes les questions qui l'intéressent, de le tenir au courant de tout ce qui se fait d'important dans les lettres et les arts, comme dans la politique, comme dans la science ou l'industrie. Au sein de notre société actuelle il nous est difficile d'avoir plus d'une spécialité; mais, tous tant que nous sommes, nous sommes forcés d'avoir aussi une connaissance générale de ce qui est en dehors de cette spécialité. Nous devons, sous peine de n'être pas de notre temps, tenir toujours une oreille ouverte aux bruits extérieurs. Nous avons besoin d'un écho qui nous répète ce qui se fait autour de nous. Ainsi, tandis que l'historien, le philosophe ou le savant ne s'adressent qu'à un public plus ou moins spécial, l'écrivain de revue s'adresse à tous les hommes éclairés. L'article ou l'essai a par cela même plus de popularité et souvent plus de faveur que le livre. Il est spécial dans une certaine mesure et général dans une autre mesure; il est sérieux et il est léger; on le lit attentivement et on le feuillète; il donne des idées et souvent de simples aperçus; il satisfait le savant, et il plaît à l'homme du monde; il sent le travail, et il court avec la facilité de l'improvisation. Il reste enfin où il passe, parce qu'il constate et qu'il reflète ce qu'il y a de durable comme ce qu'il y a de passager dans le travail intellectuel contemporain.

Digitized by Google

Les Revues anglaises ont eu le mérite de créer un genre de littérature éminemment approprié à notre époque, et ouvrant aux esprits ingénieux ou brillants une facile carrière. On doit signaler ce rôle des Revues comme ayant été particulièrement utile en Angleterre, où le journal, plus ou moins absorbé par les nouvelles et les intérêts du jour, est demeuré assez étranger à la littérature. Quelle que soit d'ailleurs la place faite aux lettres par la presse journalière, et je suis loin de méconnaître sa valeur et sa puissance comme moyen de communication pour les choses de l'esprit, qui ne sait qu'elle a ses caprices, ses préférences et ses dédains, ses partis pris pour ou contre les opinions et pour ou contre les hommes ; qu'elle reflète toute la mobilité de nos impressions, et de nos impressions les plus passagères. La Revue a quelques-uns des avantages du journal ; elle n'est pas soumise d'une manière aussi fatale à ses entraînements.

Pourtant le genre de l'Essai, qui n'est qu'un intermédiaire entre l'article et le livre, a aussi ses difficultés et ses périls. Il tient de l'un et de l'autre, et sort souvent des limites du premier, sans atteindre pour cela l'objet du second. Il ne se borne pas à l'analyse et à la critique des travaux importants, mais entreprend au besoin de les refaire, et comme il jouit à cet égard de la plus grande liberté, il en use quelquefois jusqu'à l'abus. Est-il un système plus faux que celui de ces prétendus Essais devenus malheureusement si communs aujourd'hui, qui ne sont ni de la critique ni de l'art, mais un mélange indéfinissable de l'un et de l'autre, et nous font trop oublier que la critique et l'art, quelque voisins qu'on les suppose, ont des domaines distincts ?

Le jeune et brillant écrivain, un peu emporté par la fougue de son talent que tempérait pourtant la solidité de ses études universitaires, n'a pas toujours su éviter ces écueils. Il avait d'ailleurs la conception trop vaste et la trempe d'esprit trop forte pour ne pas se sentir à l'étroit dans les bornes ordinaires d'un article de revue, quelque facilité qu'il eût pour les déplacer et les élargir. Il ne tarda pas à sortir du domaine de la critique pure. Quoiqu'il y eût déjà conquis un haut rang par toutes les qualités qu'il devait déployer plus tard avec plus de maturité et

Digitized by Google

d'ampleur, il chercha pour elles un théâtre plus vaste. Il aborda résolûment dans ses seconds Essais l'histoire moderne, surtout celle de l'Angleterre, dont il entreprit d'expliquer la suite et la portée.

Il avait assurément tout ce qu'il fallait pour une telle entreprise : une forte préparation classique, la science acquise par un travail facile, mais infatigable, la curiosité qui s'attache à tout, la sagacité qui sait distinguer les choses essentielles et les mettre dans leur vraie lumière ; il avait même l'excès de qualités à la fois utiles et dangereuses, l'enthousiasme un peu aveugle pour son pays et ses institutions, l'ardeur un peu injuste du néophyte politique, car il avait embrassé avec la vivacité ordinaire de ses impressions les opinions des whigs en même temps qu'il avait accepté leur patronage. Ses Essais, grâce à leurs nombreux mérites, et pourquoi ne pas le dire aussi, à quelques utiles défauts, furent appelés à un grand succès ; ils faisaient juger, ils faisaient comprendre l'histoire nationale au point de vue des préoccupations et même des passions du jour ; ils tiraient en quelque sorte la quintessence d'ouvrages graves et volumineux, dont l'intérêt était puissant, mais dont la lecture ne pouvait devenir populaire, même parmi les lecteurs éclairés ; ils répondaient à la curiosité des hommes instruits, et aussi à ce besoin général que nous éprouvons de savoir quelque chose sans beaucoup apprendre. Ils donnaient surtout une forme sensible et saisissante à ces idées, nécessairement incomplètes et vagues, que nous avons tous de notre passé, quand nous n'en avons pu faire, et c'est le cas le plus commun, une étude approfondie. Nous sommes tous poursuivis par la mémoire, et je dirai par l'ombre du passé, même lorsque nos préoccupations paraissent le plus enfermées dans le cercle de l'heure présente ; mais ce passé, qui tient à nous par tant de liens indissolubles, est presque toujours comme une ombre inanimée. Combien ils sont rares ceux qui savent de temps à autre lui rendre le souffle et la vie ?

Dans cette partie de ces écrits, Macaulay a déployé un immense talent, et il a eu un immense succès. Je ne parle pas de ce succès qui l'a conduit au parlement, puis au ministère, je parle du

Digitized by Google

succès littéraire que trente ans n'ont pas affaibli. Ses Essais, sur lesquels des écrits nouveaux devaient, il est vrai, ramener l'attention, ont été réimprimés plusieurs fois, traduits en plusieurs langues et sont lus aujourd'hui de toute l'Europe. Il a cependant compris lui-même ce que le genre avait d'insuffisant et d'incomplet. Ni l'abondance et la vivacité des idées, ni l'éloquence entraînante du style, ni le flot de saillies heureuses et de rapprochements inattendus qui coule et déborde quelquefois sous sa plume ne pouvaient faire de pareils écrits autre chose que de splendides ébauches. Entre l'essai et le livre il y aura toujours la différence de l'esquisse au tableau et de la jeunesse à la maturité. A mesure qu'il se rapprochait davantage de l'histoire, Macaulay devait arriver à la pensée de l'écrire tout à fait; il s'y décida, sachant mettre à profit ce qui n'était qu'une admirable préparation pour faire enfin un admirable ouvrage.

Mais avant de le suivre dans cette voie nouvelle où il devait arriver au plein épanouissement de son talent, je dois m'arrêter un instant sur ses idées de critique et sur le programme qu'il s'est lui-même tracé.

III.

Quand on cherche des modèles pour l'histoire comme pour l'éloquence ou la poésie, on est toujours ramené aux anciens. Il y a pour les historiens dans Thucydide, Tite-Live, Tacite, un idéal de beauté et de grandeur qui n'a jamais été surpassé, comme il y en a un pour les orateurs dans Démosthènes et Cicéron, pour les poètes dans Homère et Virgile. Singulier privilége de la Grèce et de Rome d'avoir produit de pareils génies dont deux mille ans n'ont pu altérer l'éternelle jeunesse, et qui sont demeurés nos maîtres, en dépit de toutes les révolutions arrivées dans le monde et des heureux progrès de la société. Aujourd'hui encore, ce serait, pour l'homme qui a conscience de sa force, abaisser ses regards que de ne pas les tenir élevés à la hauteur de pareils modèles.

Il y a pourtant bien des manières de les comprendre, et surtout de les imiter. Quelque invariable que soit le fonds de la

Digitized by Google

nature humaine, la société change de siècle en siècle, et l'homme change avec elle ; ses idées et ses intérêts se modifient et se développent avec le milieu dans lequel il vit, ses sentiments même et ses passions prennent une autre forme. Ce qui était naturel devient de convention, et ce qui était de convention redevient naturel. Aujourd'hui surtout que le monde semble marcher plus vite, et que nous voyons sans cesse, dans les régions même de l'intelligence, se succéder de nouvelles scènes et se dérouler de nouveaux horizons, il est impossible de ne pas apporter dans l'étude des chefs-d'œuvre un esprit mobile comme le monde lui-même. L'admiration se déplace naturellement.

Macaulay, qui joignait à l'instruction classique la plus solide l'intelligence de son siècle, et qui voulait agir sur ses contemporains, n'a pas craint de heurter vivement quelques-unes des banalités d'école. A vingt-huit ans, dans un écrit que ses derniers éditeurs ont eu tort de ne pas réimprimer, il passait en revue, avec une fantaisie un peu libre, mais originale et pleine de sens, les caractères particuliers des historiens anciens. Laissons les détails de cette revue rapide. Il n'avait pas de peine à constater deux choses : l'une, que les grands historiens anciens, qui se bornent en réalité à Hérodote, Thucydide et Xénophon, Tite-Live, Salluste et Tacite, ont écrit beaucoup plus avec leur imagination qu'avec leur raison ; que ce qu'il y a de plus remarquable en eux, c'est l'éloquence, c'est la poésie, c'est le drame ; qu'il était dès lors très-naturel qu'ils inspirassent mieux nos orateurs, nos poètes, nos auteurs tragiques que nos historiens. La seconde, c'est que chacun d'eux a compris admirablement l'esprit de son pays et les nuances particulières du temps où il écrivait. Hérodote, Thucydide, Xénophon répondent à trois âges différents, quoique rapprochés, de la vie des Grecs, à trois phases distinctes de leur histoire nationale. Tous les trois, ils ont partagé et flatté les sentiments que les Grecs avaient d'eux-mêmes ; ils ont parlé des barbares, c'est-à-dire de ce qui leur était étranger, avec les mêmes illusions et le même mépris. Tite-Live, Salluste, Tacite, avec des nuances analogues, ont généralement plus de largeur dans les vues ; car les idées des Romains s'étendaient

Digitized by Google

avec leur empire ; ces deux derniers sont même des moralistes, mais on ne saurait guère citer d'eux une seule ligne où l'on ne retrouve l'esprit de Rome, et, quand ils font de la morale, c'est encore de la morale romaine.

Les historiens des XVIe, XVIIe XVIIIe siècles sont très-inférieurs aux anciens. La faute n'en est assurément pas à l'histoire des nations modernes, qui est bien au-dessus de celle d'Athènes ou de Rome, quelque haute idée qu'on se fasse de l'antiquité. Tient-elle donc à l'infériorité de valeur ou de génie? Ne tiendrait-elle pas aussi à des erreurs de méthode, à des difficultés nouvelles et à ce que nous sommes devenus plus exigeants à certains égards?

Ni le talent ni même le génie ne manquaient à Machiavel et à Guichardin, et ils maniaient leur langue comme les anciens maniaient les leurs. Mais, en se laissant aller à un calque stérile, en s'imposant en quelque sorte la gageure de ramener dans leurs écrits la société de leur temps au type des sociétés antiques, en la revêtant tout au moins des formes convenues de l'antiquité comme d'une parure qu'ils croyaient nécessaire, ils ne virent pas que ces formes dont la poésie et les arts faisaient alors un emploi si habile et si brillant, mais en même temps si dangereux, étaient particulièrement inapplicables à l'histoire, et que l'objet de celle-ci avait entièrement changé.

On ne tarda pas à comprendre que les sociétés modernes différaient beaucoup des sociétés antiques, qu'elles en différaient surtout par les changements et les progrès qui s'étaient accomplis dans les principes de la morale, dans les croyances religieuses, dans la législation, dans toutes les branches de l'art de gouverner. Les gouvernements anciens, d'ailleurs peu nombreux, étaient plus simples et moins étendus que les nôtres; les peuples anciens avaient des intérêts moins compliqués, et, par cela même, beaucoup moins de rapports entre eux. Ils connaissaient toutes les divisions et la fureur des partis politiques; mais ces partis étaient rarement dirigés par des théories. Aussi les historiens de l'antiquité avaient-ils peu à discuter et à déliattre; ils pouvaient à peu près se contenter de faire des récits et des tableaux.

Digitized by Google

Les historiens des temps modernes se trouvèrent en présence de sociétés et de gouvernements infiniment plus complexes, de faits particuliers beaucoup plus variés et de faits généraux d'une importance plus grande et d'une appréciation plus difficile. Ils furent obligés, non seulement de se livrer à des travaux d'érudition pour s'assurer de la vérité des événements, mais aussi d'étudier les sciences politiques et les sciences morales pour avoir des opinions arrêtées sur les principes des sociétés et des gouvernements et sur toutes les questions qui s'y rattachaient ; ils furent donc appelés à se servir de leur raison beaucoup plus que de leur imagination. Ils mirent leur étude principale à avancer des théories, puis à prouver ce qu'ils avançaient, et ils furent conduits assez naturellement à dédaigner les récits et les tableaux comme des ornements inutiles ou contraires à ce qui leur paraît être la dignité de l'histoire. S'ils ne rejetèrent pas toujours la forme des tableaux et des récits, ils en firent encore la plupart du temps un instrument de controverse. De là une prétendue histoire philosophique ; je dis prétendue, car Macaulay soutient que jusqu'à ce siècle-ci il n'y a pas eu d'historiens philosophes dans le vrai sens de ce mot, mais seulement des historiens sophistes, et il compare ses devanciers aux sophistes grecs prédécesseurs de Socrate et de Platon. On comprend que c'est là une critique générale, admettant un nombre infini de variétés. Combien n'y aurait-il pas à emprunter ici à Macaulay d'observations aussi piquantes que vives sur la gravité solennelle de Hume ou de Robertson, sur les subtilités critiques de Gibbon, sur la légèreté doctorale de Voltaire, sur la complaisance de Montesquieu pour tout ce qui ressemble à de la profondeur. Aux historiens français en particulier, il adresse le reproche que Voltaire leur faisait déjà, celui d'être assez ennuyeux, *a little tedious*, et il étend le reproche jusqu'au volumineux Sismondi.

Arrivés au commencement de ce siècle, nous pouvons constater un véritable changement de front. L'histoire prend des allures plus libres et plus variées. Si elle disserte, si elle raisonne, elle le fait mieux, parce qu'elle est plus éclairée dans les sciences morales et politiques, parce qu'elle apporte dans l'étude

Digitized by Google

des mœurs, des institutions et des lois plus de précision et de netteté. Si elle raconte, elle le fait mieux aussi, parce qu'elle n'a pas les mêmes partis pris et qu'elle ne compose pas ses tableaux uniquement avec les grandes scènes des révolutions ou des guerres : elle y mêle celle des habitudes et des mœurs, celle des connaissances, celle des idées, celle de la vie matérielle et morale de chaque peuple et de chaque époque. Elle ne néglige rien de ce qui peut faire connaître le caractère et l'esprit d'une nation à un siècle donné.

Mais n'avons-nous pas à constater aujourd'hui des tendances qui, pour être opposées, n'en sont pas moins également regrettables? Ici, ce sont des historiens graves qui étudient les institutions avec d'exacts procédés d'analyse, c'est-à-dire d'une manière sèche et décolorée; là, des historiens légers, ou des romanciers faisant mille évolutions autour de l'histoire, cherchant la couleur locale à tout prix, l'inventant au besoin et s'attachant à peindre des événements ou des personnages souvent très-secondaires, avec force réminiscences d'antiquaires, ou avec les détails de leur imagination. Ces deux tendances fâcheuses ont été françaises aussi bien qu'anglaises. Nous avons vu encore en France comme en Angleterre régner d'autres erreurs. D'un côté l'esprit de parti faire descendre le passé dans une polémique où il était défiguré à plaisir, et, d'un autre côté, quelques écrivains plus consciencieux que vraiment judicieux, ériger en doctrine une impartialité prétendue, qui n'est pas seulement de la froideur, mais qui est bien plus souvent l'inintelligence des questions et des intérêts d'autrefois, aussi bien que des questions et des intérêts d'aujourd'hui.

Il est facile de voir, en dépit de la rapidité d'une semblable esquisse, que cette critique va droit à un but. Aussi sensée dans le fond qu'originale dans la forme, elle est la préface réfléchie d'une grande œuvre. Si je la rappelle ici, ce n'est pas pour en apprécier les détails, c'est pour exposer le plan de l'historien. Macaulay a compris l'histoire comme les anciens. Il a voulu faire vivre la société anglaise comme les Grecs et les Romains ont fait vivre celles d'Athènes ou de Rome. Il a voulu remuer les pas-

Digitized by Google

sions par l'éloquence, la poésie et le drame, par la peinture surtout, déroulant devant nous, comme le demandait Cicéron, une galerie de tableaux et de portraits placés chacun dans leur vrai jour. Mais il a voulu en même temps que ses personnages descendissent de leurs cadres pour venir débattre devant nous les grandes questions qu'ils avaient agitées de leur vivant, questions de politique, de guerre, de gouvernement, de littérature, d'art, de morale et même de religion. Il falloit pour cela qu'il unît à toutes les qualités de l'artiste les connaissances les plus variées, celles de l'érudit et de l'antiquaire, du politique et de l'économiste, du moraliste et du théologien. L'histoire, ainsi comprise, n'était plus seulement la plus difficile et la plus complexe des œuvres d'art, comme l'avaient jugé les anciens. Elle devenait, comme l'avaient jugé les modernes, la plus difficile et la plus complexe des œuvres de science. Mais Macaulay avait longtemps mesuré ses forces. Il avait passé par tous les genres d'étude et de préparation, et il possédait avec ce sentiment des chefs-d'œuvre qu'on appelle le goût, cette puissance de conception et de création qu'on appelle le génie.

IV.

Arrivé à juger l'histoire de la Révolution anglaise, j'éprouve un embarras réel. Il y a des taches dans ce grand ouvrage; elles ont d'abord frappé les yeux, même en Angleterre, et je ne sais si le temps, au lieu de les effacer, ne les fera pas ressortir davantage. Macaulay, malgré tout ce qu'il y avait en lui de sagacité et de haute raison, s'est laissé emporter souvent par la fougue de ses opinions; il a jugé beaucoup trop en Anglais, en whig et en protestant, trois motifs qui ont fortement contribué à son succès au-delà du détroit, qui ont empêché et empêcheront toujours ses écrits d'être bien goûtés en France. Le fond même de ses opinions est contestable. La révolution de 1688 a eu d'immenses conséquences et ouvert pour l'Angleterre l'ère véritable de la puissance et de la liberté. Ce n'est pas une raison suffisante de la glorifier sans réserve; on peut admettre parfaitement qu'elle

Digitized by Google

a fait au pays plus d'un legs fatal et qu'elle n'est pas la cause unique de ses grandes destinées.

Si je me proposais de faire l'étude complète d'un pareil livre, j'aurais sans doute à examiner et à critiquer bien des appréciations ; mais tel n'est pas mon but : je n'y vois en ce moment qu'une chose, un monument de génie, dont je veux étudier l'exécution et les caractères les plus frappants.

Macaulay avait vu commencer et grandir avec rapidité ce mouvement de curiosité nationale qui, en Angleterre comme en France et dans toute l'Europe, tirait de la poussière tant de pages oubliées, les plus précieuses souvent de l'histoire des derniers siècles. Il conçut la pensée d'animer cette poussière et de faire revivre les hommes d'autrefois avec leurs sentiments et leurs passions, leurs idées et leur langage dans le milieu réel où ils avaient vécu. Il voulut reproduire ainsi toutes les agitations de la vie et de la pensée humaine, convaincu qu'il ne pouvait y avoir aucune œuvre d'un intérêt plus général et plus saisissant. Il avait à lutter contre le roman et le drame ; il entra en lutte avec eux hardiment, et réussit en effet à prouver que l'histoire est supérieure par l'intérêt au drame et au roman, comme la vérité est supérieure par l'intérêt à la fiction, qui ne peut être qu'une image pâle et affaiblie.

C'est déjà un fait remarquable que le roman et le drame, oubliant que leur objet essentiel est le développement des passions et des caractères, aient cherché de nos jours un intérêt particulier dans des emprunts faits à l'histoire. Le roman et le drame historique ont emprunté à l'histoire tantôt les événemens même, tantôt les noms et les costumes, sinon les sentiments et les idées de leurs personnages. Avec quelque habileté que le procédé ait pu être mis en œuvre, au moins par quelques-uns, il ne faut pas hésiter à déclarer le genre faux et dangereux. Qu'est-ce, en effet, qu'un mélange de fiction et de réalité qui ne laisse aucune responsabilité à l'auteur, qui conduit au travestissement des grandes figures historiques, et n'est propre, pour le public le plus éclairé comme pour le moins instruit, qu'à brouiller les idées et à confondre les jugements ?

Digitized by Google

Témoin de la faveur d'un genre littéraire dont le créateur et le maître était un de ses compatriotes, et comprenant qu'il y avait dans cette faveur même une préparation utile peut-être de l'esprit public, Macaulay entreprit de combattre le roman en faisant mieux c'est à dire en donnant plus d'intérêt et de grandeur aux faits réels qu'aux faits d'invention. Quoi en effet de plus dramatique et souvent de plus romanesque que la réalité? et dans tous les cas, quoi de plus saisissant, quoi de plus émouvant dans sa variété infinie? Combien les aventures fictives sont peu de chose à côté des événements dont nous sommes les témoins journaliers, et qui viennent confondre par la grandeur de leur combinaison la petitesse des nôtres! Ne dirait-on pas que le romancier et l'auteur dramatique n'ont d'autre souci que de rapetisser l'histoire en la ramenant à la mesure étroite de leur conception, qui est malheureusement aussi la mesure plus ordinaire de la conception de la foule?

Non seulement Macaulay a entrepris cette guerre, mais il l'a gagnée. Là même où il a eu à lutter contre le grand romancier écossais et où celui-ci avait, on peut le dire, pleine carrière, dans la description des Highlands, et de la guerre telle que la faisaient les clans du nord de l'Écosse, je n'hésite pas à le mettre au-dessus de Walter Scott, parce qu'avec lui je vois la vérité et non la fiction, parce que ses Highlanders sont des hommes en chair et en os, nullement poétisés, mais dont je comprends la rudesse, la ténacité aux traditions et aux haines héréditaires, le caractère grand et sauvage tout à la fois. Rien de plus saisissant que de singulier portrait de ces chefs de clans, tantôt infatigables chasseurs de montagnes qui combattent pieds nus à la tête de leurs hommes, tantôt courtisans raffinés, étalant leur élégance aux cours de Londres et de Versailles. Cette réalité là est assez poétique pour se passer de parure.

Et ce n'est pas là qu'on le remarque, un tableau isolé et d'un genre particulier. Non seulement la vérité peut être intéressante, mais elle le doit. Car l'esprit et le talent de l'historien consistent précisément à savoir choisir tout ce qui est de nature à satisfaire ce qui est pour nous une curiosité légitime, à ménager

avec intelligence l'harmonie des scènes et des personnages, et surtout à se passionner pour tout ce qui passionnait la génération qu'il étudie. Ne croyez pas que des questions autrefois débattues et qui nous semblent aujourd'hui presque étrangères, ne puissent être réveillées de manière à ranimer la passion elle-même et à la rendre tout aussi vive. Combien Macaulay nous en donne-t-il d'exemples? Ne passionne-t-il pas le lecteur français et catholique pour les discussions intérieures de l'Eglise anglicane du XVIIe siècle, cette Eglise d'un caractère si anglais qu'elle nous est particulièrement étrangère? Eh bien! il y a dans les idées, dans la politique de ces docteurs et de ces théologiens, dans leur ténacité ou leur complaisance, il y a dans les questions même qui les divisent, quelque chose de bien moins exclusif que nous ne croirions d'abord. Il faut seulement qu'on nous le montre, et c'est là le talent du peintre qui a su reproduire ce mélange de finesse dans les traits, de gravité et de subtilité érudite qui caractérise ses personnages.

Peut-être y a-t-il là aussi l'abus et l'illusion du talent. L'esprit et l'imagination de l'auteur risquent par moment de donner aux choses plus d'importance et surtout d'éclat qu'elles n'en ont en réalité. Il voit ses tableaux et il nous les montre à travers un prisme qui les place sous un jour particulier, quelquefois sous un jour grossissant. En prenant parti pour tel ou tel personnage avec une chaleur un peu rétrospective, il aggrave le risque qu'il court d'altérer la vérité. Ici nous nous trouvons en présence d'une théorie, et d'une théorie remarquable de Macaulay. L'historien, suivant lui, doit être partial; car, s'il ne prend point de parti dans une querelle, quel intérêt y prendra-t-il? Celui d'un juge, cela ne suffit pas; il faut qu'il y prenne aussi l'intérêt des avocats, et qu'il plaide dans les deux sens, bien que de manière à assurer le triomphe de l'opinion qu'il préfère, afin de motiver ainsi son jugement. Autrement, comment entraînera-t-il son lecteur? N'est-ce pas là d'ailleurs le procédé de tous les grands historiens? Sont-ils toujours impartiaux? Tacite est-il toujours impartial? Faut-il citer ces duels oratoires qui forment quelques-unes des plus belles pages des histoires de l'antiquité? Quand

on lit dans Tite-Live les magnifiques plaidoyers rivaux de Persée et de Démétrius en présence de leur père Philippe de Macédoine, pourquoi ne nous retracerait-on pas avec toute leur vigueur et même tout leur acharnement des débats modernes, je ne dirai pas bien autrement intéressants, mais bien autrement vrais ?

Il va de soi que cette émotion, ou si l'on veut, cette partialité de l'historien, le mot importe peu, n'aura rien de commun avec les systèmes préconçus et les déclamations ignorantes qui faussent l'histoire au point de vue d'un parti. L'historien pourra être whig ou tory, mais il n'écrira pas pour les besoins d'une politique journalière ; il ne soutiendra pas une thèse, ne cherchera pas à accumuler les arguments d'une dissertation : il n'aura pas surtout ce dogmatisme si déplacé et malheureusement si commun aujourd'hui, au fond duquel il y a souvent autant de légèreté que de pédanterie et qui n'est qu'une mauvaise copie des traditions du siècle dernier. Macaulay veut seulement une chose, c'est que l'auteur raconte avec son émotion comme il raconte avec son jugement et avec son esprit.

Emotion périlleuse, nous en conviendrons, mais il en est de cette difficulté comme de tant d'autres que les esprits médiocres essayent d'éluder, que les hommes qui ont conscience de leurs forces abordent de front.

Il est d'ailleurs, au moins pour les auteurs qui écrivent l'histoire moderne, plus facile qu'on ne croit de rester près de la vérité, non seulement de la vérité matérielle, mais de la vérité morale ; non seulement de celle des faits mais de celle des caractères et des passions. Nous ne sommes pas réduits, comme l'était Tite-Live, à mettre souvent nos propres pensées dans la bouche de nos personnages, nous pouvons aisément leur faire parler le langage qu'ils ont eu dans la réalité. Il nous suffit d'étudier, et c'est là qu'une impartialité consciencieuse est à sa place, les documents précieux qui reviennent de toute part à la lumière. Chez les anciens il fallait que l'historien fût sinon contemporain, du moins très-voisin des temps dont il faisait l'histoire ; autrement, il ne trouvait que des matériaux rares et vagues, et qu'il ne pouvait mettre en œuvre sans y ajouter beaucoup du sien.

Digitized by Google

Aujourd'hui, avec des documents bien autrement variés, avec les lettres personnelles et les correspondances diplomatiques qui nous permettent de suivre au jour le jour la vie des cours et celle des grands personnages, non pas même la vie publique, mais souvent aussi la vie intime et privée, nous avons toutes les pièces d'un procès, tous les éléments d'un jugement ; nous pouvons prononcer en toute sureté de conscience ce qu'on appelle le *verdict* de l'histoire. Qu'on m'accuse de paradoxe, je n'en soutiendrai pas moins que nous pouvons connaître notre histoire d'il y a deux ou trois cents ans infiniment mieux que celle d'aujourd'hui.

Et par la même raison, je soutiendrai que nous pouvons la connaître mieux que les contemporains eux-mêmes. Il y a sans doute grand plaisir à lire Comines ou Saint-Simon parce qu'outre leur talent et leur style qu'on admire, on apprend, en les lisant, à vivre de leur temps. on se retrouve au milieu des personnages dont ils parlent, et de mœurs qui ne sont plus les nôtres. Mais ces peintres admirables, fussent-ils comme Philippe de Comines, des politiques raffinés, écrivaient sur les affaires de leur temps comme nous écrivons aujourd'hui sur celles du nôtre, c'est à dire qu'ils préparaient surtout des matériaux pour les faire connaître et les faire juger. Ils n'en connaissaient souvent qu'une partie, et la perspective leur manquait. Car pour bien apprécier un drame et la manière dont il est joué, il ne faut pas être acteur et y représenter un rôle ; il faut être placé à cette distance utile où le spectateur, sans rien perdre des détails et des péripéties, voit la scène dans tout son jour et l'embrasse dans son ensemble. Voilà pourquoi, malgré tous les mérites des mémoires originaux, l'historien ne doit jamais désespérer de lutter avec eux d'intérêt et de vérité.

V.

Je reviens à Macaulay, si toutefois je m'en suis écarté. Après avoir esquissé les grandes lignes de son talent, je veux m'arrêter à quelques-unes de ces habiletés que le génie même n'exclut pas et qui attestent chez lui une connaissance profonde de

Digitized by Google

notre époque. Un des caractères de notre époque, c'est qu'avec cette curiosité inquiète, ce besoin d'activité et de savoir que nous portons un peu partout, nous avons rarement du temps à perdre, nous sommes pressés comme les gens qui vivent vite, pressés dans nos occupations sérieuses, et plus pressés encore dans nos délassements et nos plaisirs. Nous lisons beaucoup de choses, mais à la hâte et en peu de temps, tandis qu'autrefois on lisait moins, mais mieux. Ne nous donnez donc pas aujourd'hui des livres qui exigent de la réflexion ou de l'étude ; ils ne s'adresseraient qu'aux hommes spéciaux et ne vaudraient aux yeux des autres que par le contraste. Ne nous donnez pas non plus de ces écrits polis à la lime, comme on en faisait autrefois ; nous ne pourrions leur prêter l'attention qu'ils mériteraient. Il faut qu'un auteur nous dise tout, sans laisser l'ombre d'un travail ou d'un effort à notre pensée ; il faut qu'il le dise avec une certaine rapidité, allant droit au fait, sans digressions et sans embages. Comme nous parlons partout plus ou moins la langue des affaires, nous voulons qu'on nous la parle en toute chose, c'est-à-dire, que nous voulons la simplicité, la netteté, nous voulons que le récit marche à son but. Macaulay a parfaitement compris les dispositions de notre temps et approprié son style au goût et aux habitudes de son public. Il sait tout dire sans lasser jamais ; il sait être net, sans exclure le brillant ni la richesse des développements ; il saisit par l'agilité de sa phrase et la précision de ses jugements ; il parle enfin la langue des affaires aussi bien que celle des romanciers, et une fois qu'il s'est ainsi emparé de son lecteur, il dispose de lui et l'entraîne partout où il veut.

Nous avons aussi, avec nos préjugés généraux ou nationaux, un amour particulier de l'archéologie locale. Il n'est peut-être pas en Europe de ville ou de canton qui n'ait aujourd'hui la fierté de ses souvenirs, qui ne recueille ou ne restaure les débris de son passé. Sentiments nobles et élevés qui prouvent que nous comprenons la solidarité des générations, dans un temps où les villes antiques sont appelées à une transformation plus ou moins complète. Si nous parcourons l'Europe, nous n'y pouvons

Digitized by Google

faire un pas sans chercher où nous passons la trace des grandes choses : les monuments, les lieux mêmes nous paraissent l'histoire vivante. Si nous restons à nos foyers, nous aimons à montrer, à notre tour, à l'étranger qui nous visite, ces monuments, les uns brisés, les autres encore debout, qui attestent la grandeur antique ou moderne de nos villes, et que l'étranger avait longtemps passé sans voir. Ici encore, Macaulay a parfaitement compris l'esprit de notre siècle et l'utile alliance des traditions anciennes de chaque cité avec ses destinées à venir. Il avait parcouru, étudié les Trois royaumes, leurs beautés naturelles, leurs monuments, les lieux historiques, l'archéologie locale. Il décrit les scènes avec soin, ce qu'elles étaient et ce qu'elles sont. Il sait l'âge des monuments et l'âge des villes : c'est un touriste du passé. Il fait place à tous les détails en les rattachant à l'ensemble, et en les rattachant à l'ensemble il leur donne par cela même une nouvelle vie ; il les élève à toute leur hauteur.

On a critiqué ce système, on a reproché à Macaulay d'avoir trop peu déguisé le procédé dont il se servait, comme on lui a reproché d'avoir porté beaucoup trop loin le préjugé en faveur de son pays, et d'avoir tout ramené au point de vue anglais. La critique peut être fondée. Mais l'abus prouve-t-il contre le système ? Le culte de tous les souvenirs utiles et glorieux n'est-il pas l'objet même de l'histoire ? Et ce culte peut-il être sans enthousiasme et sans entraînement ? L'émotion n'est-elle pas la première qualité de l'historien, et comment l'historien sera-t-il ému au spectacle des grandeurs de son pays, s'il ne l'est aussi à celui de ses grandeurs présentes ? Ceux qui voudraient qu'un Anglais ne fût pas fier de l'esprit d'entreprise de sa nation, de la puissance de ses vaisseaux et de son commerce, de l'étendue de ses colonies, du libéralisme de sa politique, voudraient sans doute que l'historien de la France fût insensible à ses gloires, qu'il ne comprît ni la gloire des lettres et des arts, dans un pays qui est le centre de la civilisation européenne, ni celle des armes dans un pays qui fournit les premiers soldats du monde.

C'est précisément un des résultats de l'étude de l'histoire, sous toutes ses formes et dans toutes ses parties, que d'exciter

et de fortifier le sentiment national. Les grandes nations et les grandes cités ont un passé dont elles ne peuvent s'affranchir et un héritage glorieux qui les oblige. Il y a dans le culte de tous les souvenirs une force pour les âmes et une lumière pour les esprits. Permettez-moi, puisque mon sujet m'y amène, d'insister d'une manière particulière sur les souvenirs locaux, ceux de nos anciennes provinces, ceux de nos villes, ceux des clochers de nos villages. Quand tout se transforme autour de nous, que les provinces disparaissent, que les villes sont appelées à de nouvelles destinées, qu'avec la suppression des distances et la rapidité des voyages, un niveau uniforme tend partout à s'établir, je ne puis qu'être frappé de la nécessité présente de ce grand mouvement d'études archéologiques, qui pousse le dernier de nos hameaux à sauver de l'oubli ses titres de noblesse. Je ne le suis pas moins de son utilité à venir. Car dans ce réveil local je vois le commencement d'une activité féconde, et j'ose espérer que l'uniformité qui s'établit ne sera pas celle du silence ou de l'indifférence pour les choses de l'esprit et tous les nobles sentiments qu'elles réveillent, mais celle d'une initiative intellectuelle qui viendra de tous les points de la France. Si cette espérance n'est pas vaine, c'est aux grandes villes, dont la transformation matérielle et sociale est la plus rapide, qu'il appartient de prendre la tête d'un pareil mouvement. Lyon, sous ce rapport comme sous tant d'autres, est appelé à donner un noble exemple.

Nos Facultés, Messieurs, y contribueront pour leur part; elles vous doivent beaucoup, elles vous demandent de les aider et de les soutenir encore. Puisque je vous ai parlé de lord Macaulay, je ne puis terminer ce discours sans un rapprochement bien naturel. Il y a peu d'années (en 1849), l'Université de Glascow célébrait avec une solennité imposante, la fête de sa fondation. Elle venait de donner le titre de recteur à l'homme qui, après avoir été un scholar éminent, était devenu par la popularité de son talent, popularité déjà immense, bien qu'elle dût s'agrandir encore, une des gloires de son pays. Macaulay, pour qui les honneurs universitaires étaient alors le prélude de la pairie, parla avec sa verve intarissable et la merveilleuse puissance de

Digitized by Google

son imagination, du rôle réservé à une grande université dans une contrée riche des souvenirs les plus brillants et les plus divers, célèbre autrefois par les orages de son histoire, transformée de nos jours par l'activité et la richesse de ses habitants, et devenue, grâce à une heureuse alliance des travaux matériels et de ceux de l'esprit, un foyer de méditations philosophiques, une pépinière de penseurs et de grands écrivains.

Nous pouvons, sans témérité, prévoir pour Lyon, pour son université, ses écoles, ses établissements littéraires, un avenir plus grand, si j'en juge par ce qu'a été notre passé. Trouverait-on de plus beaux et de plus antiques souvenirs que ceux de la Rome de Gaules, du premier foyer et de la métropole du christianisme, de la capitale des rois de Bourgogne, de la cité des conciles, de la ville appelée depuis plusieurs siècles à s'illustrer par tous les genres d'activité et de génie. Faut-il rappeler qu'au temps de la Renaissance, Lyon, non content d'initier la France, aux merveilles du commerce et de la banque par ses foires, à celles de l'industrie par ses métiers, l'initiait aussi aux merveilles de l'imprimerie par des presses restées longtemps célèbres, et à celles des arts par l'éclat de ses monuments dignes de l'Italie. Aujourd'hui que notre ville est sortie de toutes les révolutions, plus riche, plus puissante et plus brillante que jamais, les arts, les sciences, les lettres y sont appelés, n'en doutons pas, à un éclat nouveau et à des destinées plus hautes encore.

Digitized by Google

LA CIGALE ET LA FOURMI

Lettre à M. PIERRE LAROUSSE, directeur de l'*École normale*, journal de l'Enseignement pratique.

Monsieur,

J'ai reçu et je viens de lire avec le plus vif intérêt le Numéro du 4 novembre 1860 de votre excellente publication; j'y ai trouvé une foule de ces choses que, trop souvent, l'on ignore et que l'on est heureux d'apprendre. Votre feuille fait aimer l'étude; vos dictées, vos compositions font connaître, apprécier et vaincre les difficultés si nombreuses de notre langue; vous rendez la grammaire attrayante, les mathématiques moins épineuses, vous charmez la jeunesse en l'instruisant et vous devez recevoir souvent des pères de famille et des chefs d'institution des remercîments empressés, sincères et vrais comme ceux que j'ai l'honneur de vous adresser aujourd'hui.

Mais plus votre publication est précieuse pour la jeunesse et sérieusement recommandable auprès de tous les esprits élevés et plus vous devez vous tenir sur vos gardes, Monsieur, pour que rien ne se glisse dans vos colonnes qui ne soit rigoureusement juste, droit et empreint de cette clarté loyale que les enfants chérissent et qu'ils savent si bien reconnaître, servis qu'ils sont par une logique inflexible et un sens commun exquis. Plus leur intelligence est délicate, plus il faut se garder de la fausser et, à ce sujet, permettez-moi de vous soumettre quelques réflexions à propos d'une fable charmante, *La Cigale et la Fourmi*, que vous critiquez précisément parce que vous lui faites dire le contraire de ce qu'a voulu l'auteur, ce qui vous amène forcément à conclure contre toute justice que : « Cette fable ne compte pas

Digitized by Google

parmi les meilleures de La Fontaine et que l'on ne comprend guère pourquoi elle figure en tête de son recueil. » Le fabuliste n'aurait-il pas raison de se plaindre d'un pareil procédé? Partant d'un point de vue faux, vous trouvez dans cette charmante pièce des obscurités, des non sens, une morale négative ou dangereuse et l'enfant qui vous écoute est amené à penser, comme vous, que non seulement cette jolie fable est absurde mais que l'auteur avait un cœur cruel, allégation contre laquelle Jean La Fontaine protesterait si, comme moi, il avait votre article sous les yeux, ou dont peut-être il rirait aux larmes avec ses amis, Racine, Molière, Chapelle et Boileau, et cela, bien entendu, aux dépens de notre siècle de lumières, ce qui ne serait pas flatteur pour nous.

Si, ayant moi-même à commenter *Le Loup et l'Agneau*, j'expliquais à de jeunes élèves qu'un pauvre et brave loup, fort altéré, s'était vu contraint de croquer un insolent agneau qui, non content de l'insulter, avait troublé l'eau dans laquelle il comptait se désaltérer, ne serais-je pas embarrassé à chaque vers par les expressions de l'auteur, en opposition constante avec ma manière de voir? Ne serais-je pas amené à dire que « *Ce animal plein de rage* » est une contre vérité, et que La Fontaine, en qualifiant ainsi cet honnête croque-mouton, avait fait comme les Grecs qui appelaient les Furies des Euménides? Ne serais-je pas forcé de déclarer que « *Tu la troubles, reprit cette bête cruelle...* » est un vers obscur, comme on en trouve un certain nombre dans La Fontaine? Enfin, Monsieur, ne seriez-vous pas en droit de me dire que je me donne une peine infinie pour torturer le sens de cette fable, charmante et très-morale aux yeux de tout le monde, absurde à mon point de vue, le loup étant un mauvais personnage, l'agneau une victime auquel on doit porter intérêt? Le service que vous me rendriez en m'arrêtant au milieu de mes explications nuageuses et saugrenues est celui que je prends la liberté de vous rendre aujourd'hui.

D'après vous, en effet, Monsieur, la Cigale est une vagabonde, une aventurière, une mendiante et la Fourmi une honnête ménagère, une femme prudente, pleine d'ordre et d'économie,

Digitized by Google

dent les vertus qui offertes en exemple au lecteur. Partant de là nous réflexions commencent :

La Cigale ayant chanté
Tout l'été,
Se trouva fort dépourvue
Quand la bise fut venue.

— « *Été* ne forme pas un complément de même nature que *héros* dans ce vers de la *Henriade* : *Je chante ce héros qui régna sur la France.* Dans le vers de Voltaire, *héros* est le complément direct de *chante* qui est employé comme verbe transitif. Dans ceux de la Fontaine, *été* est le complément circonstanciel de *ayant chanté*, qui est employé neutralement, c'est-à-dire comme verbe accidentellement intransitif. — La bise est prise pour le vent froid du nord, c'est une métonymie ; l'harmonie imitative que forme l'énonciation du mot *bise* est une onomatopée. » J'abrège, mais ces vers sont parfaitement disséqués.

Pas un seul petit morceau
De mouche ou de vermisseau.

« Le substantif morceau est sujet d'une proposition elliptique : Pas un seul petit morceau... ne lui restait. *Ou* est mis à la place de *ni* pour la mesure, il fallait que la syllabe muette qui termine *mouche* fût élidée. *Vermisseau* est le diminutif de *ver* ; vermisseau signifie petit ver.

Elle alla crier famine
Chez la Fourmi sa voisine,
La priant de lui prêter
Quelque grain pour subsister
Jusqu'à la saison nouvelle.

— L'infinitif *crier* est complément circonstanciel de *alla* : elle y alla pour crier. La préposition *pour* est évidemment sous-entendue. — « Je suis en parfaite communauté d'opinions avec vous, Monsieur, sur tous ces points.

— Je vous paierai, lui dit-elle,
Avant l'août, foi d'animal,
Intérêt et principal.

« *Avant l'août* est un terme poétique, en prose, on dirait Avant la moisson. C'est encore une métonymie. *Fait l'animal*, charmante naïveté. La Fontaine prend au sérieux ses personnages et c'est là le secret de l'intérêt qu'ils inspirent. La fable *Le Loup et le Chien* offre un vers de cette nature : *Le Loup déjà se forge une félicité qui le fait pleurer de tendresse.* Pleurer de tendresse ! Ces traits appartiennent au génie de La Fontaine ! » — Ainsi, Monsieur, non seulement vous êtes grammairien, mais encore vous êtes poète, en ce sens, que vous aimez, que vous sentez la poésie. Cependant, voilà qui lui le fable s'obscurcit, et ses images s'amassent sur l'esprit du bon La Fontaine ; le fabuliste s'endort, il commence à ronfler ! Le fait est qu'on ne comprend pas rien à ses vers :

La Fourmi n'est pas prêteuse,
C'est là son moindre défaut.....

Comment, voilà cette bonne voisine, cette prudente ménagère, cette excellente fourmi dont on fait un si parfait éloge, en disant qu'elle n'est pas prêteuse et sur le compte de laquelle l'auteur ajoute, par distraction sans doute : *C'est là son moindre défaut !* Qu'en disons-nous, Monsieur ? Votre admiration pour le grand poète ne sera-t-elle pas un peu embarrassée ? Dans le fond, je vous soupçonne fort d'avoir pensé que La Fontaine avait battu la campagne. « Ce vers, avouez-vous, avec une résignation qui ressemble à de la tristesse, CE VERS EST OBSCUR, COMME ON EN TROUVE D'AILLEURS QUELQUES-UNS DANS LA FONTAINE. » (*L'École Normale*, n° 1, 4 nov. 1860, p. 9). Eh ! lesquels donc, Monsieur, s'il vous plaît ? Quels sont donc ces passages que vous ne devinez pas ? « Il y a une intention de malice que l'on ne saisit que vaguement. Voici, selon nous, ce que ce vers signifie : la générosité est la qualité que la Fourmi possède au plus petit degré ; c'est la vertu qu'elle pratique le moins. Mais La Fontaine se sert par antiphrase d'un terme ironique : *C'est là son moindre défaut.* AINSI, LE BOUCHER APPELLE RÉJOUISSANCE L'OS QU'IL JETTE DANS LA BALANCE A CÔTÉ D'UN MORCEAU DE CHOIX (!!!), c'est dans ce sens que Molière a dit : (École des Maris) *Je coquette fort peu ;*

c'est mon moindre talent. » Avouez, Monsieur, qu'on est fort embarrassé pour expliquer, d'après La Fontaine, comment notre bon et brave loup s'est vu contraint, pour sa sûreté personnelle, de dévorer ce dangereux agneau qui avait dit du mal de lui l'an passé. Ne serait-ce pas encore ici un de ces passages obscurs dont vous parliez, et dans lesquels notre immortel fabuliste laisse tant à désirer? *C'est là son moindre défaut*, n'est pas clair, selon vous. Quand Boileau dit : *J'appelle un chat un chat et Rollet un fripon*, vous le comprenez, cependant. Vous devinez que Rollet est un fripon au même titre qu'un chat est un chat, et vous ne voyez qu'une antiphrase dans cette accusation si formelle lancée par le poète malheureux contre la Fourmi, et tous les accapareurs, les avares, les usuriers, les grippe-sous et les autres amasseurs d'argent qui ne sont pas prêteurs? *C'est là son moindre défaut* signifie, à mon sens, que la Fourmi a des défauts bien plus graves encore; elle a d'autres défauts, seulement je les passe, celui-ci est le plus petit, c'est le moindre, je ne puis les énumérer tous, j'en saute. C'est du bon français, ce me semble et jamais trait aigu n'a été plus droit à son adresse. Mais notre fable n'est pas finie, Monsieur; comment allez-vous expliquer non seulement les derniers vers, mais la fable entière elle-même? Quelle morale les jeunes enfants pour qui vous écrivez, vont-ils tirer de cet apologue qui ouvre le recueil de l'inimitable poète!

— Que faisiez-vous au temps chaud,
Dit-elle à cette emprunteuse?
— Nuit et jour, à tout venant,
Je chantais, ne vous déplaise.
— Vous chantiez? j'en suis bien aise,
Eh bien! dansez maintenant.

La Cigale qui chante et sautille pendant toute la belle saison, dites-vous, est un emblème frappant de la légèreté, de la frivolité, de l'insouciance. La Fourmi, avec ses greniers, son activité incessante, a toujours été citée comme un modèle d'économie, d'ordre et de prévoyance.

Je l'avais bien dit, Monsieur, que vous n'aviez pas compris le

fabuliste ; vous ne vous êtes pas souvenu que la Cigale était consacrée à Apollon, que les Athéniens portaient son image dans leurs cheveux et que les Grecs lui avaient érigé un monument à Ténédos. On gravait une cigale sur les lyres, et Anacréon chantait : « *Doux prophète de l'été, la cigale est révérée de tous les mortels.* » Vous, au contraire, vous portez haut la vertu des millionnaires dans la personne de la Fourmi ; vous êtes sévère pour les artistes dont la Cigale a été à toutes les époques le gracieux emblème, pour des peintres, ces sculpteurs, ces musiciens, ces poètes qui cherchent le beau, l'idéal, et qui charment nos oreilles sans penser à l'avenir. La Fontaine était un de ces imprévoyants ; il avait chanté tout l'été, il avait passé sa verte saison à cultiver la poésie. Au lieu d'entasser et d'acheter de la rente, il avait trouvé plus noble d'imiter Homère, Ossian, Milton, le Camoëns, le Tasse, pauvres cigales qui, dans leur temps, n'ont pas fait fortune et qui ont été fort déconvues quand la bise est venue, c'est-à-dire quand la vieillesse, la pauvreté, le malheur ont atteint leur cerveau et tué leur imagination. A leur suite et avec eux tous, Fontaine avait cru pouvoir solliciter un vermisseau ; il était allé crier famine chez les Lucullus, les Licinius, les Rothschild de l'époque, mais ces hommes n'étaient pas prêteurs, et La Fontaine le dit : « C'est là leur moindre défaut. » Lucullus avait besoin pour ses festins des richesses qu'il avait soigneusement amassées en Asie, Licinius mariait sa fille, les autres étaient à découvert. Homère, Ossian et La Fontaine avaient été très-mal reçus ; ils avaient eu beau implorer humblement quelques billets de mille francs pour subsister jusqu'à la représentation de leur prochain opéra. On leur avait demandé sur quoi on pourrait prendre hypothèque. — Que faisiez-vous au temps chaud, mon bon vieillard ? aviez-vous un commerce, une industrie ? — Hélas ! moi, je faisais l'*Iliade* ou le *Paradis Perdu*, et je n'ai pas encore touché mes droits d'auteur. — Ah ! vous faisiez l'*Iliade*, j'en suis bien aise. Eh bien, publiez un *Cours de littérature* maintenant.

Vous trouvez ce langage tout naturel, Monsieur ; vous applaudissez la Fourmi qui ferme sa porte au chanteur, vous le donnez

comme exemple à notre jeune génération déjà bien suffisamment portée au culte de la matière et de l'or, et cette pièce vous inspire la réflexion suivante, que je me permettrai de trouver au moins singulière :

« Réflexion. Cette fable ne compte pas parmi les meilleures de La Fontaine, et l'on ne comprend guère pourquoi elle figure en tête de son recueil. La morale en est toute négative ; car s'il convient d'éviter l'imprévoyance de la Cigale, il ne faut pas imiter la dureté railleuse de la Fourmi. Puis, est-ce bien à La Fontaine qu'il convenait de se montrer impitoyable envers la paresse insoucieuse du lendemain ? Le bonhomme avait dans le caractère autant d'imprévoyance que la Cigale, mais il trouva toujours chez ses amis des cœurs prêts à l'obliger. On regrette qu'il ne s'en soit pas souvenu avant d'écrire le vers brutal qui termine sa fable. »

Eh quoi ! Monsieur, vous ne comprenez pas pourquoi le poète a ouvert son volume de fables par cette sanglante leçon à l'adresse de ceux qui avaient été durs pour lui ? Vous avez reconnu, sous les traits de la Cigale, la figure du bonhomme qui mangea son bien avec son revenu et vous vous êtes réjoui de son infortune ? vous n'avez pas écouté sa plainte après avoir joui de son chant ? Quand il vous a dit de sa voix douce et triste : « Les prêteurs sont bien cruels pour les pauvres gens, » vous avez répondu : « Ce vers est obscur comme tant d'autres des œuvres de La Fontaine. » Quand il vous a fait la confidence, qu'au lieu d'exercer dans une humble petite ville la charge que son père lui avait laissée et qui ne convenait pas à ses goûts et à ses aptitudes, il avait doté son pays d'un des chefs-d'œuvre qui ont le plus illustré le grand siècle de Louis XIV, mais qu'il était tombé dans une position malheureuse, vous avez répondu qu'en effet, dans tous les temps et jusqu'à ce jour, les poètes avaient passé pour être de tristes modèles de légèreté et d'insouciance, et qu'il fallait éviter de prendre pour exemple ces gens-là. C'est absolument comme si vous disiez à vos élèves, Monsieur : — « Mes enfants, gardez-vous de consacrer votre intelligence, votre génie à illustrer le pays qui vous a vu naître. Depuis Homère jusqu'à nous,

Digitized by Google

tous les grands poètes ont été dissipateurs; enrichissez-vous, c'est le seul moyen d'obtenir la considération. La Fontaine a eu tort de se plaindre, d'ailleurs sa première fable est obscure, la morale en est négative et son dernier vers contre les prêteurs est brutal. Quoi qu'on fasse, l'argent sera toujours tout, le reste ne sera jamais rien; voilà ce qu'on peut tirer de la fable; *La Cigale et la Fourmi*. »

Nous, Monsieur, qui trouvons votre morale plus dangereuse que celle de La Fontaine, nous nous élèverons sérieusement contre elle, au nom des artistes, trop imprévoyants peut-être, mais d'autant plus respectables que le génie les a rendus plus malheureux, nous protesterons contre les réflexions que cet apologue vous a inspirées; nous continuerons à croire et à soutenir que l'art existe, que l'homme n'est pas tout organe et matière. Nous continuerons à aimer le chant de la cigale pendant les nuits de l'été et les œuvres de l'intelligence, la peinture, la musique et la poésie dans tous les instants que nous pourrons leur consacrer; et si jamais la fortune nous visite et qu'à notre porte nous entendions le cri de détresse d'un de ces hommes qui nous auront charmé, nous ne lui fermerons pas notre demeure sous prétexte que nous ne l'avons pas compris; nous l'accueillerons en ami et nous nous garderons de lui reprocher, comme fait la Fourmi, d'avoir, en prenant la plume ou le pinceau, gaspillé un temps précieux au lieu d'avoir joué à la Bourse, aligné des chiffres ou exercé quelque infime métier.

L'inconnu qui a l'honneur de vous écrire, Monsieur, est un modeste industriel qui tient un peu des deux personnages de la fable, mais qui perd à chanter le moins de temps possible, afin d'être en mesure de braver l'hiver quand la bise se fera sentir.

Aimé VINGTRINIER.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME XXI

(SECONDE SÉRIE.)

LYON, HISTOIRE DÉPARTEMENTALE.

ROLLE.	Notice sur les Arquebusiers de Lyon (fin)	9
GAUTHIER.	Documents inédits sur la Table de Claude.	33
Ch. VAYS.	De l'architecture religieuse à Lyon.	45
MOREL DE VOLEINE.	Note sur les armoiries de Lyon	65
CHARVET	Lettre au sujet des armoiries de Lyon.	67
BOUILLIER.	Création d'une Faculté de médecine à Lyon.	155
CHARVET.	Un mot au sujet des armes de Lyon.	164
ALAIN MARET.	Condate et la fondation de Lyon.	258
MOREL DE VOLEINE.	Liturgie catholique dans le diocèse de Lyon.	275
DARESTE DE LA CHAVANNE.	Chronique archéologique.	333
VALENTIN SMITH.	Deuxième établissement des Burgondes.	346
Ch. VAYS	De l'esprit des restaurations monumentales à Lyon.	399
Aimé VINGTRINIER.	Histoire des journaux de Lyon, le PÈRE DUCHESNE.	415
BELLIN	Hist. de la Société littéraire (fin).	425
A. V.	Chronique locale.	78, 165, 255, 344, 432

LITTÉRATURE.

Ch. FRAISSE.	Concours proposé par l'Académie	76
PÉTREQUIN.	Querelle des anciens et des modernes.	83
Humbert FERRAND	Traître ou héros ? nouvelle.	217, 308, 405
PÉTREQUIN.	Études sur Hippocrate.	456
DARESTE DE LA-CHAVANNE.	Macaulay et l'histoire contemporaine,	488
AIMÉ VINGTRINIER,	La Cigale et la Fourmi.	512

HISTOIRE.

D'AIGUEPERSE,	Sur quelques chiffres de l'histoire romaine.	197
GALLAVARDIN.	Le professeur Sigmund, de Vienne, rectification,	344

EXCURSIONS, VOYAGES.

Sylvain BLOT.	Pérégrinations du peintre Biard.	37
Paul DE DEMPTÉZIEU.	Excursions aux environs de Bourgoin ; Démptézieu,	138

BIOGRAPHIE, NÉCROLOGIE.

PERRIN.	Claude Bonnefond,	72
Jules FORÉST,	Matthieu Bonafous.	121, 179, 294, 382
Paul SAINT-OLIVE.	J.-B. HUGON	162
GUILLARD.	Lettre à propos de la famille des Jussieu.	163
Sylvain BLOT.	Bonnefond et ses premières œuvres.	212
BELLIN,	Servan de Sugny.	238, 324 467
MARTIN-DAUSSIGNY.	Victor Vibert,	435

BIBLIOGRAPHIE.

POTTON,	Eaux minérales, par Pétrequin et Socquet,	250
SIMONNET.	Marie-Antoinette, poème par M. Monier de la Sizeranne.	429

POÉSIE.

Antony RÉNAL,	Un nom cher aux malheureux,	5
Aimé VINGTRINIER.	Le Tigre et le chasseur.	7
DES ESSARTS,	Les Bergerettes.	81
GUNET,	Récit de la mort de Jeanne d'Arc,	169
DES ESSARTS.	La Caille,	257
Id.	La Mésange,	345
Sylvain BLOT.	Aglaüs.	433

FIN DE LA TABLE DU TOME XXI.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

THE BORROWER WILL BE CHARGED THE COST OF OVERDUE NOTIFICATION IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW.

CANCELLED

Digitized by Google

3 2044 100 881 754

Digitized by Google